



UNIVERSITÉ DE ŁÓDŹ
INSTITUT DE PHILOGIE ROMANE

Marcelina Bańkowska

Thèse de doctorat:

**La concordance des temps au subjonctif en français et ses équivalents en
polonais : étude contrastive sur un corpus littéraire**

Thèse préparée sous la direction de
Madame la Professeure Alicja Kacprzak

ŁÓDŹ 2021



UNIWERSYTET ŁÓDZKI
WYDZIAŁ FILOLOGICZNY
INSTYTUT ROMANISTYKI

Marcelina Bańkowska

Rozprawa doktorska:

**Zgodność czasów w trybie subjonctif w języku francuskim i jej ekwiwalenty
w języku polskim : studium kontrastywne na podstawie korpusu
literackiego**

Praca przygotowana pod kierunkiem

prof. dr hab. Alicji Kacprzak

ŁÓDŹ 2021

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier Madame la Professeure Alicja Kacprzak, la directrice de cette thèse, qui non seulement m'a encouragée d'entreprendre et de poursuivre ce travail de recherche, mais qui tout au long de mon parcours scientifique témoignait de la patience, de la disponibilité et de la gentillesse sans faille. Ses remarques et relectures attentives du présent ouvrage m'ont été d'une aide précieuse.

En deuxième lieu, je voudrais exprimer toute ma gratitude à ma famille : mes parents et ma sœur en particulier, sans le soutien desquels cette étude n'aurait pas abouti à sa finalisation.

En dernier lieu enfin, ma reconnaissance s'adresse à tous les collègues et amis polonais et parisiens qui en m'encourageant et en présentant leur aide et soutien constants lors de mon séjour en France m'ont permis de surmonter toutes les difficultés et épreuves survenues au cours de ce parcours doctoral.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PARTIE I : Approche contrastive des modes, temps et aspects verbaux	5
Introduction.....	7
1. Morphologie – présentation du système	9
Introduction.....	9
1.1. Langue française	10
1.1.1. Du latin aux langues romanes : historique du français.....	10
1.1.2. Organisation du système : mode, temps, aspect	11
1.1.3. Morphologie des modes, temps et aspects	13
1.1.3.1. Modes français	13
1.1.3.2. Temps français	14
1.1.3.2.1. Infinitif	14
1.1.3.2.2. Indicatif	14
1.1.3.2.3. Conditionnel	15
1.1.3.2.4. Subjonctif	16
1.1.3.2.5. Participe.....	17
1.1.3.2.6. Gérondif	17
1.1.3.2.7. Impératif.....	17
1.1.3.2.8. Temps composés	18
1.1.3.2.9. Temps surcomposés	18
1.1.3.2.10. Récapitulatif des modes et temps verbaux en latin et en français. 18	
1.1.4. Mode, temps et aspect vus par les grammaires	19
1.1.4.1. Mode français	19
1.1.4.2. Temps français	20
1.1.4.3. Aspect – du latin au français.....	21
1.2. Langue polonaise	27
1.2.1. Origines et évolution historique du polonais.....	27
1.2.2. Organisation du système.....	28
1.2.3. Morphologie des modes, temps et aspects	30
1.2.3.1. Modes polonais	30
1.2.3.2. Temps polonais	31

1.2.3.2.1. <i>Bezokolicznik</i> (« infinitif »)	31
1.2.3.2.2. <i>Tryb wskazujący</i> (« indicatif »)	32
1.2.3.2.3. <i>Tryb warunkowy</i> (« conditionnel »).....	37
1.2.3.2.4. Subjonctif en polonais	38
1.2.3.2.5. Participe en polonais.....	40
1.2.3.2.6. Gérondif en polonais	42
1.2.3.2.7. <i>Tryb rozkazujący</i> (« impératif »)	42
1.2.3.2.8. <i>Czasy złożone</i> (« temps composés »).....	44
1.2.3.2.9. <i>Czasy zaprzeszle</i> (« temps surcomposés »)	44
1.2.4. Mode, temps et aspect vus par les grammaires	44
1.2.4.1. Mode polonais	45
1.2.4.2. Temps polonais	45
1.2.4.3. Aspect polonais	46
Remarques conclusives sur la morphologie	50
2. Usage et pratique des modes et temps verbaux.....	51
Introduction	51
2.1. Sémantique des modes et temps verbaux en français.....	53
2.1.1. L'indicatif	53
2.1.2. Le conditionnel	55
2.1.3. Le subjonctif	55
2.1.4. Le participe, le gérondif, l'infinitif	58
2.1.5. L'impératif.....	58
2.1.6. Les temps composés et surcomposés.....	58
2.2. Usage et pratique des modes et temps verbaux	59
2.2.1. Opposition langue écrite et langue orale.....	59
2.2.1.1. Langue orale vue par des grammaires.....	60
2.2.1.2. Subjonctif en français oral et écrit.....	62
2.2.2. Aspect historique - disparition du subjonctif imparfait en français.....	65
2.3. Sémantique et usage des modes et temps verbaux en polonais	67
2.3.1. <i>Bezokolicznik</i>	67
2.3.2. <i>Tryb wskazujący</i>	68
2.3.3. <i>Tryb warunkowy</i>	70
2.3.4. <i>Coniunctivus</i> en polonais	71

2.3.5. <i>Tryb rozkazujący</i>	71
2.3.6. Participe et gérondif en polonais	72
2.3.7. <i>Czasy złożone i zaprzeszłe</i>	72
Remarques conclusives sur la sémantique des formes verbales	73
3. Concordance des temps dans le système syntaxique	74
Introduction.....	74
3.1. <i>Consecutio temporum</i>	75
3.1.1. Concordance des temps en français.....	76
3.1.2. Réalité d'emploi : usage face aux règles classiques.....	77
3.2. La concordance dans la syntaxe polonaise.....	83
Remarques conclusives sur la syntaxe.....	85
Conclusion	86
PARTIE II : Application de la règle classique de concordance des temps en	
français littéraire: étude quantitative du corpus.....	
Introduction.....	89
4. Corpus français – présentation des unités selon le type de la subordonnée	91
Introduction.....	91
4.1. Subordonnée complétive.....	92
4.1.1. Complément d'un verbe	95
4.1.1.1. Complément d'un verbe personnel	95
4.1.1.2. Complément d'un verbe impersonnel.....	97
4.1.2. Complément d'un nom.....	98
4.1.3. Complément d'un adjectif.....	99
4.2. Subordonnée relative.....	100
4.2.1. Complément d'un nom.....	101
4.2.1.1. Suivant un superlatif	101
4.2.1.2. Renvoyant au référent intentionnel.....	102
4.2.2. Complément d'un pronom.....	103
4.3. Subordonnée circonstancielle.....	104
4.3.1. Temporelle.....	105
4.3.2. Consécutive	106
4.3.3. Causale	107
4.3.4. Finale	109
4.3.5. Conditionnelle	111

4.3.6. Concessive	113
Remarques conclusives	117
5. Concordance des temps en français – réalité d’emploi	118
Introduction	118
5.1. Subordonnante au présent de l’indicatif	120
5.2. Subordonnante au futur de l’indicatif.....	121
5.2.1. Subordonnante au futur simple	121
5.2.2. Subordonnante au futur proche.....	122
5.3. Subordonnante au passé de l’indicatif.....	123
5.3.1. Subordonnante à l’imparfait	123
5.3.2. Subordonnante au passé simple	125
5.3.3. Subordonnante au plus-que-parfait	126
5.3.4. Subordonnante au passé composé.....	127
5.3.5. Subordonnante au passé récent	129
5.3.6. Subordonnante au passé antérieur.....	130
5.3.7. Subordonnante au futur proche du passé	131
5.4. Subordonnante au conditionnel	132
5.4.1. Subordonnante au conditionnel présent.....	133
5.4.2. Subordonnante au conditionnel passé.....	135
5.4.3. Subordonnante au conditionnel passé deuxième forme.....	136
Remarques conclusives	138
Conclusion.....	139
PARTIE III : Étude contrastive du corpus	141
Introduction	143
6. Équivalents du subjonctif en polonais.....	145
Introduction	145
6.1. Types des équivalents identifiés	147
6.1.1. Conjonction suivie d’une forme de l’indicatif.....	148
6.1.2. Conjonction contenant le morphème <i>-by</i> suivie d’une forme verbale	149
6.1.2.1. Participe passé actif.....	151
6.1.2.2. Infinitif	153
6.1.2.3. Forme impersonnelle de l’indicatif passé.....	155
6.1.3. Infinitif	158

6.1.4. Forme de conditionnel	159
6.1.5. Autres	160
6.1.5.1. Substantif	161
6.1.5.2. Verbe omis	162
6.1.5.3. Gérondif présent ou passé	163
6.1.5.4. Participe présent ou passé	165
6.1.5.5. Verbe sous-entendu	167
6.1.5.6. Forme périphrastique de l'impératif présent	168
6.1.5.7. Adverbe	169
6.1.5.8. Adjectif	170
6.1.6. Récapitulatif des tous les équivalents	171
6.2. Les valeurs sémantiques du subjonctif et leur expression en polonais	172
6.2.1. <i>Tertium comparationis</i>	172
6.2.2. Appréciation subjective	174
6.2.2.1. Sentiment	175
6.2.2.1.1. Étonnement	175
6.2.2.1.2. Joie ou mécontentement	176
6.2.2.1.3. Peur	177
6.2.2.1.4. Regret	178
6.2.2.2. Opinion et perception	179
6.2.3. Réalisation postulée	182
6.2.3.1. Volonté	183
6.2.3.2. Nécessité	185
6.2.3.3. Ordre	187
6.2.3.4. Finalité	189
6.2.4. Réalisation potentielle	190
6.2.5. Réalisation hypothétique	192
6.2.5.1. Superlatif	193
6.2.5.2. Référent intentionnel	194
6.2.5.3. Conséquence	196
6.2.5.4. Cause	197
6.2.5.5. Condition	198
6.2.6. Réalisation contrefactuelle	200

6.2.6.1. Temps	201
6.2.6.2. Concession	202
Remarques conclusives	208
7. La concordance des temps au subjonctif en français : répartition des équivalents en polonais	210
Introduction	210
7.1. Subordonnante au présent de l'indicatif	211
7.2. Subordonnante au futur de l'indicatif	212
7.3. Subordonnante au passé de l'indicatif	213
7.4. Subordonnante au conditionnel	214
7.5. Récapitulatif d'usage d'équivalents	215
Remarques conclusives	217
Conclusion	218
CONCLUSION	221
CORPUS DE TRAVAIL	223
BIBLIOGRAPHIE	224
ANNEXES	231
ANNEXE I : Unités du corpus franco-polonais	233
ANNEXE II : Classement des subordonnées selon la typologie	341
ANNEXE III : Abréviations du corpus français	411
ANNEXE IV : Abréviations du corpus polonais	413
ANNEXE V : Abréviations des modèles d'emploi du subjonctif	417

INTRODUCTION

Le phénomène de la concordance des temps, faisant objet des nombreuses analyses linguistiques et trouvant sa place dans chaque grammaire référentielle du français est une notion étrangère pour les langues slaves. C'est une règle grammaticale que les langues romanes ont héritée de la grammaire latine : la *consecutio temporum*. Dans une phrase complexe, composée d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée, cette prescription syntaxique régit le rapport entre le verbe subordonnant, ou principal, et le verbe subordonné de la façon suivante: c'est le temps du premier verbe qui détermine le temps du second. Ainsi, au présent ou au futur de l'indicatif dans une proposition principale correspond le présent ou le passé du subjonctif dans la subordonnée, pendant qu'au verbe au passé de l'indicatif ou au conditionnel dans la principale correspond l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif dans la subordonnée. D'après les grammaires du français, cette règle n'étant plus entièrement appliquée suite à la disparition du subjonctif imparfait et plus-que-parfait de l'usage, se maintient cependant dans l'usage relatif à la langue littéraire.

En ce qui concerne la référence à cette règle dans le système polonais, elle apparaît le plus souvent dans des ouvrages contrastifs mettant en opposition les deux systèmes grammaticaux et syntaxiques différents. Ainsi, pour ce qui est des langues slaves, il est possible d'évoquer l'analyse de Christine Bracquenier (2013) portant sur la question de concordance des temps en russe. Pour ce qui est de la langue polonaise, il convient de mentionner les ouvrages contrastifs de Hejno (1988), Przystaszewski (1992), Kuzmider (1999) où la notion de concordance de temps est mentionnée par rapport à la relation de subordination en français. Ce trait syntaxique est le plus souvent abordé lorsqu'il s'agit de la description du subjonctif français, mode inexistant en polonais et très strictement lié à la règle de concordance des temps en français.

Vu le peu d'études abordant le problème d'équivalence du subjonctif en polonais, par la présente recherche nous nous proposons d'approfondir cette question épineuse. Notre analyse se déroulera en deux étapes. Lors de la première, il nous semble nécessaire de rendre compte du phénomène de la concordance des temps avec une subordonnée au

subjonctif, notre hypothèse étant que même dans le français littéraire elle est de moins en moins suivie par rapport aux prescriptions grammaticales traditionnelles. Pour confirmer ou infirmer cette intuition, nous soumettrons à une étude minutieuse un corpus littéraire provenant de deux époques différentes, qui comporte deux romans datant du XIX^e/XX^e siècle (*Madame Bovary* de Gustave Flaubert, 1857 et *À la recherche du temps perdu : Du côté de chez Swann* de Marcel Proust, 1913) et deux autres relevant de la littérature moderne (*Le Soleil des Scorta* de Laurent Gaudé, 2004 ainsi que *Syngué sabour. Pierre de patience* d'Atiq Rahimi, 2008). La seconde étape, à la recherche des équivalences du subjonctif en polonais, se fera en deux temps. En premier lieu, en partant des valeurs sémantiques inhérentes à l'usage du mode subjonctif en français, nous observerons les moyens de les exprimer dont dispose le système grammatical polonais. À cette fin, nous recourrons à la notion de *tertium comparationis* qui constituera une base méthodologique de cette étude contrastive. En deuxième lieu, nous analyserons les rapports syntaxiques entre la proposition principale et la subordonnée en polonais, ceci pour vérifier si, malgré l'inexistence de règle de concordance des temps en polonais, il n'est pas possible de faire ressortir une certaine régularité dans l'usage des modes et temps verbaux dans ces deux propositions. L'analyse du système polonais sera basé sur le corpus littéraire composé des traductions des romans choisis pour l'étude du français. Ce seront notamment *Pani Bovary* traduit par Aniela Micińska et *W poszukiwaniu straconego czasu. W stronę Swanna* traduit par Tadeusz Boy-Żeleński pour les romans du XIX^e/XX^e siècle et *Słońce Scortów* traduit par Jacek Giszczak ainsi que *Kamień ciepłości* traduit par Magdalena Kamińska-Maurugeon pour les romans modernes.

Il convient de préciser ici que le présent travail, même s'il s'appuie sur le corpus de traduction, n'est pas une étude traductologique. Les ouvrages littéraires analysés nous serviront uniquement d'instrument de comparaison dans le champ d'analyse contrastive de deux systèmes grammaticaux différents.

Ainsi, cette thèse comportera trois parties : la première, appelée « Approche contrastive des modes, temps et aspects verbaux » sera centrée sur la description détaillée et la confrontation des deux systèmes grammaticaux différents en s'appuyant sur les notions de morphologie, usage et syntaxe. La deuxième, « Application de la règle classique de concordance des temps en français littéraire: étude quantitative du corpus » consistera à analyser uniquement le corpus français, ceci du point de vue de l'application de la règle

classique de concordance des temps dans la langue littéraire au fil du temps. Enfin la troisième, « Étude contrastive du corpus », nous permettra de distinguer et d'énumérer les équivalents du mode subjonctif en polonais et d'indiquer leur usage en fonction de mode et de temps de la proposition principale, mais aussi de champ sémantique précis.

La méthodologie et la description détaillées relatives à chaque partie du travail seront présentées au début des chapitres respectifs de la thèse.

PARTIE I : Approche contrastive des modes, temps et aspects verbaux

Introduction

Afin de pouvoir entamer l'analyse contrastive du phénomène de la concordance des temps en français par rapport au polonais, il est nécessaire de procéder avant à la description détaillée et à la comparaison des modes et temps verbaux dans les deux systèmes grammaticaux différents. La première langue, issue du latin est caractérisée par un fonctionnement morphologique et syntaxique complètement différent du polonais, issu du proto-slave. Ces deux systèmes dérivent cependant d'une racine commune, c'est-à-dire du pré-indo-européen. En outre, il ne faut pas oublier les emprunts mutuels, surtout ceux du polonais au latin. Ces deux facteurs permettent de trouver un certain rapprochement et correspondance entre les représentants de groupes des langues analysées.

Cette première partie de travail nous permettra d'étudier contrastivement un ensemble des prescriptions morphologiques et syntaxiques qu'offrent les deux systèmes différents mais également d'analyser l'usage desdites règles, aussi bien celui décrit dans les grammaires que l'usage réel. La première partie de la thèse sera répartie en trois chapitres. Dans chacun d'entre eux nous nous concentrerons d'abord sur l'étude du français, ce qui nous permettra ensuite de porter un regard contrastif sur le polonais en appliquant la même méthodologie d'analyse.

Le premier chapitre de ce travail consistera, de fait, à exposer quel est le fonctionnement morphologique du français et du polonais. Ici, seront abordés surtout les aspects de grammaire historique. Nous allons décrire la structure des modes, temps et aspects verbaux ainsi que le regard des grammaires sur ces trois notions.

Dans le deuxième chapitre c'est l'usage qui occupera la plupart de nos réflexions. Nous pourrons observer quelle est la sémantique des modes et des temps présentée par des grammairiens, mais également analyser l'ensemble des prescriptions concernant leur usage dans la tradition grammaticale afin de pouvoir le confronter avec la réalité d'emploi. Pour ce qui est de la langue française, nos observations seront essentiellement centrées sur l'usage du subjonctif en prenant en considération l'opposition entre la langue orale et la langue écrite. En polonais, nous aborderons le sujet de la disparition de certains temps de l'usage.

Enfin, pour achever ce panorama, nous allons occuper un autre champ, celui de la syntaxe. Nous ferons appel à la règle de *consecutio temporum*, ses prescriptions en latin et son héritage en français. Nous aborderons ensuite la question de l'usage de cette règle en nous basant sur ses descriptions contenues dans les grammaires et en les confrontant avec les exemples tirés de notre corpus littéraire. Ensuite, nous aborderons les relations syntaxiques entre la proposition principale et la subordonnée en polonais, la langue dans laquelle la règle de concordance des temps n'est pas observée. Cette comparaison nous servira de l'introduction aux parties consecutives de notre travail.

L'analyse présentée résulte d'une lecture approfondie des plusieurs grammaires des deux langues en question ainsi que des ouvrages contrastifs : français sur le polonais ou polonais sur le français. L'étude a été effectuée sur des recueils grammaticaux le plus anciens (le premier ouvrage auquel nous avons eu recours date de 1929) mais aussi plus récents (2012), ce qui nous a permis d'obtenir une analyse à la fois diachronique et synchronique.

Les passages cités provenant des grammaires polonaises ont été traduits en français par l'auteure du présent travail.

1. Morphologie – présentation du système

Introduction

En premier lieu, nous allons brièvement présenter l’historique de la langue romane en question afin de rendre compte de son héritage latin, ce qui nous permettra de mieux comprendre les origines de sa morphologie.

Ensuite, nous présenterons un bref aperçu de l’organisation de son système verbal, pour passer ultérieurement à la description morphologique et historique détaillée des constituants de ce système.

Ensuite arrivera l’analyse du système polonais et de ses évolutions historiques. Elle sera effectuée selon les mêmes critères que pour le français.

Ce chapitre apportera également un regard sur les notions de mode, de temps et d’aspect ainsi que la façon dont elles sont abordées par les grammairiens des langues analysées. Le plus intéressant sera de voir comment le concept d’aspect, essentiel pour l’analyse du polonais, est traité en français.

Tous les noms des constituants du système grammatical polonais seront traduits en français. Il convient cependant de préciser ici qu’à cause des différences significatives entre la morphologie des langues slaves et celle des langues romanes, certaines catégories grammaticales du polonais ne trouvent pas leurs équivalents en français. C’est le cas, entre autres, de la présentation d’aspect verbal en polonais. Puisque les verbes polonais apparaissent presque toujours sous deux formes à l’infinitif, une perfective et l’autre imperfective (ce qui n’est pas le cas pour les langues romanes), nous allons traduire la variante perfective du verbe polonais avec l’infinitif français suivi d’une notice « perf. » (perfectif). Nous avons rencontré un problème pareil dans la description du participe passé actif polonais qui, à part la forme masculine et féminine, présente aussi celle qui est neutre. Dans ce cas, nous avons omis la traduction en signalant le genre entre parenthèses. Il en est de même pour certaines étapes de l’évolution du polonais qui, n’ayant pas été abordées par des linguistes français, dans notre analyse ont été traduites à la lettre (*nowopolski* « le polonais moderne »).

1.1. Langue française

1.1.1. Du latin aux langues romanes : historique du français

À la base des langues romanes il y a le latin. Ce n'est pas le latin classique, la langue des savants, de l'art et de la littérature, mais le latin vulgaire. En France, avec la christianisation et la romanisation de la Gaule en année 50 avant Jésus-Christ le peuple gallo-romain parlait la *lingua romana rustica*. Cette langue évoluait pendant des siècles, en passant par l'ancien français, utilisé surtout par des clercs qui voulaient rendre la compréhension de leurs prêchements plus facile¹. L'étape suivante était constituée par le moyen français, la langue dans laquelle l'héritage latin, la déclinaison à deux cas, est définitivement disparue. La disponibilité de la matière à écrire favorisait la popularisation de la langue écrite et ainsi, à l'âge classique du français, a mené à la création écrite diverse comme le premier journal français (*Mercur de France*), le dictionnaire bilingue latin-français *Thresor de la langue francoyse* (1606) de Jean Nicot, ou *Remarques sur la langue française* (1647) de Vaugelas, un ouvrage contenant les règles de la langue. Sous le règne de Louis XIV la France a connu l'épanouissement dans plusieurs domaines, la littérature et la lexicographie entre autres. Depuis 1635 l'Académie Française veillait sur l'élaboration de la version correcte et universelle de la langue ainsi que sur la création d'un dictionnaire qui régulariserait l'usage. À partir de 1789, avec hostilité des Révolutionnaires envers la langue classique et la recherche de l'égalité linguistique, le latin est tombé définitivement en désuétude. L'introduction de la loi Ferry en 1881 rendant l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque a contribué à la popularisation de l'enseignement du français dans tout le territoire. Petit à petit, surtout avec la création et vulgarisation du téléphone, la langue parlée a commencé à gagner en importance et concurrencer la langue écrite. Ce processus a été riche en conséquences, non seulement dans le domaine de l'orthographe, du lexique (la création des mots nouveaux, p.ex. de l'argot des soldats)², mais surtout dans l'usage de la langue : ces conséquences se poursuivent et évoluent jusqu'à présent.

¹ Voir BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1969, p. 8.

² *Ibid.*, p. 37.

1.1.2. Organisation du système : mode, temps, aspect

Comme le décrit Paul Teyssier dans son ouvrage, le latin classique était une langue synthétique, c'est-à-dire elle concentrait en peu de mots les unités significatives³. Ce n'est pas le cas du latin vulgaire dont puisent les langues romanes. Sa morphologie était du type analytique où les unités significatives étaient distribuées entre plusieurs mots isolés. Pour illustrer cette simplification rappelons l'exemple de la conjugaison du verbe « aimer » à la voix passive en latin. Les formes *àmor*, *amàris*, *amàtur* ont donné respectivement *amatus sum*, *amatus es*, *amatus est* en latin vulgaire. Toutes les langues romanes ont hérité ce trait du latin, mais il faut cependant souligner que le français est le plus analytique de tout ce groupe de langues. Le facteur qui joue ici est, entre autres, l'emploi normatif du pronom personnel sujet dû à l'effacement des désinences verbales à l'oral, mais également une répugnance, particulièrement en français parlé, pour la forme simple du temps passé (le passé simple a été entièrement supplanté à l'oral par une forme mixte du passé composé).

Les catégories morphologiques du verbe présentées par la plupart des grammaires françaises de référence sont le mode, le temps, la personne, le nombre, la voix et l'aspect. Cette dernière catégorie a commencé d'être étudiée sous le nom d'aspectologie relativement tard, en année 1908 avec l'ouvrage de Sigurd Agrell qui abordait le sujet du verbe polonais dans son ouvrage *Aspektänderung und Aktionsartbildung beim polnischen Zeitworte*. Elle est caractéristique essentiellement pour les langues slaves mais une grande partie des grammaires françaises évoquent ce trait du verbe.

Traditionnellement, les grammaires présentent le verbe français comme caractérisé par :

- trois voix : l'actif (*arrêter*), le passif (*être arrêté*), la voix pronominale (*s'arrêter*) ;
- deux séries de trois personnes : la première, la deuxième et la troisième personne du singulier et du pluriel ;

³ Voir TEYSSIER, Paul, *Comprendre les langues romanes : du français à l'espagnol, au portugais, à l'italien & au roumain – Méthode d'intercompréhension*, en collab. avec J. Brunet & J. Schmidely, 2004, p. 26.

- trois ou quatre modes personnels : l'indicatif (*j'arrête*), le subjonctif (*que tu arrêtes*), l'impératif (*arrêtez !*) et possiblement le conditionnel (*il s'arrêterait*) ;
- trois modes non personnels : l'infinitif (*arrêter*), le participe (*arrêtant, arrêté*) et le gérondif (*en arrêtant*) ;
- trois séries de temps : les temps simples (le présent, l'imparfait, le futur simple, le passé simple et éventuellement le conditionnel présent), les temps composés (le passé composé, le plus-que-parfait, le futur antérieur, le passé antérieur et éventuellement le conditionnel passé première et deuxième forme), les temps surcomposés (le passé surcomposé, le plus-que-parfait surcomposé, le passé antérieur surcomposé, le futur antérieur surcomposé et éventuellement le conditionnel passé surcomposé ;

Il semble utile de mentionner ici que le conditionnel a été rejeté par certaines grammaires comme mode :

Le conditionnel, considéré traditionnellement comme un mode, est intégré à l'indicatif en raison de ses caractéristiques formelles et sémantiques.⁴

Il est intéressant aussi que la plupart des grammaires se contente de décrire les temps simples et les temps composés mais seulement au sein du mode indicatif en oubliant souvent que, également les autres modes, comme le subjonctif, ou le gérondif possèdent des formes simples ainsi que celles composées.

⁴ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 2004, p. 287.

1.1.3. Morphologie des modes, temps et aspects

Pour bien comprendre la morphologie des modes et temps verbaux en français il convient d'observer de plus près leur étymologie et, plus précisément, leurs liens avec la grammaire latine, ceci à l'intérieur de chaque mode.

1.1.3.1. Modes français

Il nous semble intéressant de savoir si tous les modes du français sont l'héritage de la langue latine. Le *Précis de Grammaire historique de la langue française*⁵ indique que, par rapport au latin, le français a développé un nouveau mode, c'est-à-dire le conditionnel. Le latin démontrait une simple opposition subjonctif-indicatif pendant qu'en français il existe une double opposition subjonctif-indicatif et conditionnel-indicatif. Une autre innovation qui s'est propagée en français est la conjonction « que » étant la marque du subjonctif. En latin, les temps du subjonctif étaient très proches des formes des temps de l'indicatif. Il s'agit surtout des formes du présent du subjonctif qui se confondaient avec des formes du présent de l'indicatif. L'opposition entre les deux était basée sur le jeu de deux voyelles, *-a* pour l'indicatif et *-e* pour le subjonctif. À partir de XVI^e siècle toutes les formes du subjonctif sont accompagnées de la conjonction « que » qui provient probablement du « quod » latin. Cette démarche a permis de les distinguer des formes de l'indicatif. Les anciennes grammaires signalent aussi l'existence d'un optatif : le subjonctif non précédé de la conjonction « que », retrouvable encore dans les expressions comme *plaise au ciel* ou dans certains poèmes « Vienne la nuit sonne l'heure. Les jours s'en vont je demeure. » (*Le Pont Mirabeau* de Guillaume Apollinaire).

⁵ BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1969, p. 319-320.

1.1.3.2. Temps français

Tous les modes français comportent un nombre précis des temps (les tiroirs verbaux⁶), dont les temps de l'indicatif constituent une partie la plus significative.

1.1.3.2.1. Infinitif

Pour ce qui est de la catégorie de l'infinitif, le latin connaissait quatre catégories des verbes distinctes à l'infinitif : celles en *-āre*, *-ēre*, *-ĕre*, *-īre*. En français ne se sont maintenus que trois groupes de conjugaison : le premier basé sur *-āre* latin, le deuxième sur *-īre* et le troisième constitué des verbes irréguliers. Mentionnons également les formes irrégulières du verbe « être » qui sont l'héritage de la conjugaison latine : *sum*, *ēs*, *est*, *sūmus*, *estis*, *sūnt* ont donné respectivement *suis*, *es*, *est*, *sommes*, *êtes*, *sont* en français. L'infinitif français connaît non seulement le temps présent, mais également le passé, composé du verbe auxiliaire *être* ou *avoir* suivi d'un participe passé (*avoir chanté*, *être sorti*).

1.1.3.2.2. Indicatif

L'indicatif présent en latin était caractérisé par les désinences *-ō*, *-s*, *-t*, *-mus*, *-tis*, *-nt* qui ont donné respectivement *-e/-s*, *-s*, *-/t*, *-ons*, *-ez*, *-nt* en français. À l'exception de la première personne du singulier les désinences se sont maintenues dans la langue française. À l'oral, en revanche, ne sont exprimées que la première et la deuxième personne du pluriel. Les pronoms personnels jouent actuellement le rôle distinctif de la désinence verbale qu'elle remplissait en latin et même en ancien français.

En roman commun l'imparfait de l'indicatif possédait trois formes qui se sont réduites en une seule en français. En ancien français elles se confondaient avec les formes du futur, ce qui a mené à leur disparition. En moyen français la langue a produit une forme

⁶ Terme introduit par Jacques Damourette et Édouard Pichon dans *Des mots à la pensée : Essai de Grammaire de la Langue Française* (1911–1927) et repris par plusieurs linguistes, désignant un temps grammatical au sein d'un mode.

esteie, refaite probablement sur l'infinitif du verbe *estre* « être » ou *ester* « être debout »⁷, qu'il est possible de rapprocher de la forme actuelle « étais ».

Le prétérit de l'indicatif en latin présentait des formes différentes. C'était un parfait (*do, deai*) et un aoriste (*mitto, misi*). Avec le temps, l'aoriste est tombé en désuétude. Le parfait est disparu de l'usage mais il a été recréé en latin vulgaire. Au XVI^e siècle la voyelle *-i* est devenue une marque régulière des parfaits de la première conjugaison.

Le futur de l'indicatif en latin classique apparaissait sous deux formes : la première, *ama-bi-s* et la deuxième *leg-e-s*. Dans le latin populaire il ne subsiste que la forme en *-e* mais comme elle se confondait avec l'indicatif présent (*leg-o/leg-a-m, leg-ĭ-s/leg-e-s, leg-ĭ-t/leg-e-t*), la périphrase « *legere habeo* » a remplacé l'ancien futur. Cette expression veut dire littéralement « j'ai à lire ». Elle trouve sa place dans la conjugaison actuelle des verbes au futur: *lir-ai, lir-as, lir-a, lir-ons, lir-ez, lir-ont* qui contiennent les terminaisons facilement identifiables, basées sur le verbe *avoir*.

1.1.3.2.3. Conditionnel

Comme à la base des désinences du futur nous retrouvons la périphrase « *legere habeo* » (pour le verbe *lire* – « lirai »), une expression analogique « *legere habēbas* » constitue le fondement du conditionnel (« lirais »). Selon Brunot et Bruneau la forme du conditionnel possède une double valeur : temporelle (pour l'expression du futur dans le passé) et modale (conditionnel).⁸ Comparativement, la conjugaison actuelle des verbes au conditionnel se caractérise par les terminaisons du verbe *avoir* à l'imparfait de l'indicatif: *lir-ais, lir-ais, lir-ait, lir-ions, lir-iez, lir-aient*. Ce mode comprend également deux formes composées : une avec le verbe auxiliaire conjugué au conditionnel suivi d'un participe passé et l'autre qui est identique avec celle du subjonctif imparfait.

⁷ *Ibid.*, p. 295.

⁸ *Ibid.*, p. 306.

1.1.3.2.4. Subjonctif

Dans la tradition grammaticale ce mode dispose de quatre temps: le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait. Comme l'imparfait du subjonctif a disparu de la langue latine populaire, l'imparfait du subjonctif français puise dans les formes du subjonctif plus-que-parfait latin. Des trois types de désinences à l'imparfait du subjonctif *-asse*, *-isse*, *-usse* qui ont donné *-assem*, *-issem* en roman commun, s'est maintenue seulement *-isse*. En ancien français le subjonctif imparfait commence à se rapprocher du parfait de l'indicatif : « que tu chantasses » correspond à « tu chantas »⁹. Aussi les désinences *-ons*, *-ez* se sont assimilées aux désinences correspondantes de l'imparfait et ont engendré respectivement *-ions*, *-iez* au subjonctif.

Voici un tableau récapitulant l'évolution des formes du subjonctif depuis le latin classique jusqu'au français moderne¹⁰ :

Latin classique	Latin populaire	Vieux français	Français moderne
cant-em	cant-e	<i>chant</i>	<i>chant-e</i>
cant-es	cant-es	<i>chanz (=chant-s)</i>	<i>chant-es</i>
cant-et	cant-et	<i>chant (=chant-t)</i>	<i>chant-e</i>
cant-ēmus	cant-ēmus	<i>chant-iens, -ons</i>	<i>chant-ions</i>
cant-ētis	cant-ētis	<i>chant-eiz, -ez</i>	<i>chant-iez</i>
cant-ent	cant-ent	<i>chant-ent</i>	<i>chant-ent</i>

Comme le subjonctif est plus fréquent dans les propositions subordonnées qu'indépendantes, il a été souvent précédé de la conjonction de subordination « que » qui depuis XVII^e siècle fait partie de sa forme régulière.¹¹

D'après la grammaire de Grevisse le subjonctif dispose également d'une forme surcomposée dans le registre populaire oral et écrit (*Je suis parti avant qu'il ait eu fini de manger*). C'est le seul ouvrage dans lequel nous avons trouvé une telle typologie.¹²

⁹ *Ibid.*, p. 301.

¹⁰ DARMESTETER, Arsène, *Grammaire historique de la langue française*, 2004, p. 145.

¹¹ Voir FRONTIER, Alain, *La grammaire du français*, 1997, p. 546.

1.1.3.2.5. Participe

Le participe présent provient du participe présent actif du latin (*chantant*<*cantantem*). Pendant qu'en latin les désinences du participe présent dépendaient du type de la conjugaison (*am-ante(m)* mais *leg-ente(m)*), en français seule la désinence *-ant*<*ante(m)* a persisté. La caractéristique du participe passé latin étaient les désinences *-tus*, *-ta*, *-tum* ; *-sus*, *-sa*, *-sum*. Puisqu'elles n'étaient pas accentuées, elles sont disparues de l'ancien français en donnant des participes accentués sur le radical (*cuit* de *cuire*, *mors* de *mordre*) et les participes accentués sur la désinence (*ama-tu(m)*>*amé*, *dormītu(m)*>*dormi*, *vendūtu(m)*>*vendu*). En français les verbes irréguliers prenaient les désinences régulières des participes (*-é*, *-i*, *-u*). Il existe également une deuxième forme du participe passé français, c'est-à-dire passive. On l'obtient en ajoutant à l'auxiliaire conjugué au participe présent, un participe passé actif (*ayant aimé*, *ayant vendu*, etc.).

1.1.3.2.6. Gérondif

Le gérondif latin faisait partie de la déclinaison de l'infinitif. Sa forme *cantādo* a donné « chantant » en français. À partir du XVIII^e siècle le gérondif est précédé de la préposition « en » et cet emploi est devenu systématique. Le français possède également une forme composée du gérondif, composée de l'auxiliaire *avoir* ou *être* conjugué au présent du gérondif suivi du participe passé actif de verbe (*en ayant fait*, *en étant venu*).

1.1.3.2.7. Impératif

L'impératif latin ne connaît que deux personnes : la seconde du singulier et du pluriel. L'innovation que la langue française a introduite est la première personne du pluriel. Toutes ces formes sont construites à la base de radical de l'indicatif présent (terminaisons *-e/-s*, *-ons*, *-ez*). Seuls les verbes *avoir*, *être*, *savoir* et *vouloir* se servent du subjonctif pour la création du présent de l'impératif. Au-delà de cette répartition basique, la plupart des grammaires indiquent le subjonctif comme le mode qui assume

¹² Voir GREVISSE, Maurice, *Le bon usage : grammaire française*, 1988, p. 1308.

les fonctions de l'impératif pour les personnes non existantes traditionnellement au sein de ce mode (surtout la troisième (*qu'il fasse, qu'elles regardent*). Le subjonctif sert également pour la création de la forme composée de l'impératif qui se construit en ajoutant le participe passé actif du verbe à l'auxiliaire conjugué au subjonctif présent (*ayez parlé, sois entré*). L'autre trait caractéristique de l'impératif est le manque du pronom personnel, ce qui permet de le distinguer de l'indicatif.

1.1.3.2.8. Temps composés

Le latin ne possédait qu'un seul auxiliaire *être* grâce auquel il pouvait exprimer l'action achevée avec les temps du passif. Cet auxiliaire en français permet de créer les formes du passif ainsi que les temps passés (de verbes intransitifs et pronominaux). Une grande innovation du français, à savoir la création d'un nouvel auxiliaire *avoir*, a facilité la formation d'une nouvelle séquence des temps grammaticaux composés et surcomposés. Cela a joué un rôle important dans l'expression de l'opposition de l'aspect (achevé/inachevé).

1.1.3.2.9. Temps surcomposés

Depuis le Moyen Âge le français se sert d'un double auxiliaire pour créer ainsi les temps surcomposés (*j'ai eu fini*) utilisés surtout pour marquer l'antériorité de l'action par rapport à une autre action passée.

1.1.3.2.10. Récapitulatif des modes et temps verbaux en latin et en français

Voici le tableau¹³ qui propose le récapitulatif des temps latins conservés en ancien français avec leurs évolutions présentes en français moderne :

¹³ BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1969, p. 314.

	LATIN	ANCIEN FRANÇAIS	FRANÇAIS MODERNE
Indicatif présent	<i>canto</i>	<i>chant</i>	<i>je chante</i>
Imparfait de l'indicatif	<i>cantābam</i>	<i>chantoe</i>	<i>je chantais</i>
Parfait de l'indicatif	<i>cantāvi</i>	<i>chantai</i>	<i>je chantai</i>
Impératif	<i>canta</i>	<i>chante</i>	<i>chante</i>
Subjonctif présent	<i>cantem</i>	<i>chant</i>	<i>que je chante</i>
Subjonctif imparfait	<i>cantāvīsem</i>	<i>chantasse</i>	<i>que je chantasse</i>
Infinitif présent	<i>cantāre</i>	<i>chanter</i>	<i>chanter</i>
Gérondif	<i>cantando</i>	<i>chantant</i>	<i>en chantant</i>
Participe présent	<i>cantantem</i>	<i>chantant</i>	<i>chantant</i>
Partic. Passé passif	<i>cantātus</i>	<i>chanté</i>	<i>chanté</i>

1.1.4. Mode, temps et aspect vus par les grammaires

Regardons de plus près comment les notions de mode, temps et aspect sont définies par les grammaires françaises, surtout du point de vue de leur valeur sémantique.

1.1.4.1. Mode français

D'après les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* :

La définition traditionnelle des modes s'appuie sur la notion de modalité : les modes expriment l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé ; ils manifestent différentes manières d'envisager le procès. Ainsi, l'indicatif le présente dans sa réalité (*il est venu*), par opposition au subjonctif qui l'apprécie dans sa virtualité (*qu'il vienne*) ; l'impératif le présente sous la forme directive d'un ordre ou d'une prière (*venez*).¹⁴

¹⁴ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 2004, p. 287.

Brunot et Bruneau rappellent que seulement quatre modes personnels possèdent une valeur modale et ils « expriment une nuance de pensée particulière »¹⁵. Les grammairiens caractérisent deux autres modes impersonnels, l’infinitif et le participe (en oubliant cependant le gérondif) comme servant à « classer un certain nombre de formes mi-verbales, mi-nominales et mi-adjectives »¹⁶. Nous voyons bien ici que les grammairiens se trouvent face à une difficulté à définir et exprimer les valeurs exactes des modes.

1.1.4.2. Temps français

La notion de temps n’est pas moins énigmatique. D’après les auteurs du *Précis de Grammaire historique de la langue française*, les temps du français « expriment le temps proprement dit »¹⁷. Selon eux, l’action exprimée par le verbe peut être classée dans le passé, dans le présent ou dans le futur. En revanche, ils admettent que la définition de cette catégorie du verbe évolue au cours des siècles : « Au fur et à mesure que l’on remonte le cours des âges, les temps expriment d’autres idées que celle de temps, et l’idée même de temps devient indistincte, troublée qu’elle est par des émotions et des sentiments. »¹⁸. Les auteurs de cette grammaire confondent également la notion de temps avec celle de l’aspect. Ils décrivent les temps composés comme ceux qui signalent l’action accomplie et les surcomposés comme soulignant encore plus l’idée de l’achèvement. Dans l’approche de Riegel, Pellat et Rioul, la catégorie de temps se divise en deux sous-catégories. La première, classifiée comme le temps dénoté, concerne le concept général de temps, plus ou moins abstrait (symbolisé par la chronologie, le calendrier, l’horloge). La seconde, nommée le temps grammatical, porte sur la forme grammaticale¹⁹. Ces deux concepts peuvent être rapprochés à la distinction *time* et *tense* en anglais. Les auteurs précisent également que le temps verbal n’est pas un seul constituant qui détermine la chronologie :

¹⁵ Voir BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1969, p. 317.

¹⁶ *Ibid.*, p. 317.

¹⁷ *Ibid.*, p. 326.

¹⁸ *Ibid.*, p. 327.

¹⁹ Voir RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 2004, p. 289.

Le repérage temporel des événements n'est donc pas assuré par le seul verbe, mais résulte le plus souvent des apports de toute la phrase ou du texte. Dans les approches cognitives récentes, on conçoit les temps verbaux comme des instructions adressées au récepteur, relatives à la manière d'interpréter le texte et qui ont souvent besoin d'être précisées par d'autres éléments de la phrase et du texte.²⁰

Ils apportent aussi des remarques différant de l'approche traditionnelle de temps de la plupart des grammaires, qui se réfèrent à des théories linguistiques modernes :

Mais, en fait, passé et avenir n'ont pas le même statut : le passé est le seul lieu possible de la réalité, de « ce qui a été », alors que l'avenir est le lieu de l'imaginaire, du possible. Cette différence conceptuelle a des conséquences linguistiques : les temps du passé, en français, sont plus nombreux, pour référer de façon plus détaillée à ce qui a été, alors que peu de temps servent à exprimer l'avenir ; d'autre part, le temps verbal futur se charge de valeurs modales (probabilité, éventualité...) en fonction de la perception de l'avenir, ce qui amène certains linguistes à considérer le futur comme un mode.²¹

1.1.4.3. Aspect – du latin au français

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'aspect est une notion qui apparaît dans les grammaires des langues romanes depuis relativement peu de temps. Elle y occupe une place minoritaire.

Pour ce qui est de la description de l'aspect en latin, nous trouvons des informations sur les deux séries des temps au sein de l'indicatif et du subjonctif: *infectum* (concernant les actions en cours) et *perfectum* (propre aux actions achevées). C'est une distinction

²⁰ *Ibid.*, p. 291.

²¹ *Ibid.*, p. 290.

fondamentale concernant l'aspect dans laquelle la présence de l'auxiliaire et du participe passé indique une action arrivée à son terme.²²

	Indicatif	Subjonctif
<i>Infectum</i>	présent imparfait futur	présent imparfait
<i>Perfectum</i>	parfait plus-que-parfait futur II (<i>futurum exactum</i>)	parfait plus-que-parfait

En dehors de cette opposition le latin disposait d'un autre moyen pour exprimer le développement de l'action. C'était celui de la distinction entre l'aspect indéterminé (l'action sans limites de durée) et le déterminé (action démontrée dans un point précis de son développement). Même s'il n'y avait pas de moyens morphologiques spéciaux pour traduire cette opposition, le latin se servait d'un certain nombre de constructions typiques. Ainsi plusieurs verbes avaient deux racines différentes pour décrire deux visées de durée, comme par exemple pour *sido* « je m'assieds » qui rendait une action déterminée et son équivalent *sedeo* « je suis assis » qui désignait une action indéterminée. Il existait également des suffixes liés aux significations précises. Ainsi le suffixe *-sco* définissait une action commençant à se développer : *nosco* (*cognosco*) « je commence à connaître » ou *senesco* « je deviens vieux ». Il y avait aussi une certaine attraction du temps grammatical par le sens du verbe qui permettait d'identifier l'aspect. Comme ça par exemple le verbe de l'habitude *soleo* était conjugué presque toujours à l'imparfait (*solebam*).²³

²² Voir ERNOUT, Alfred, THOMAS, François, *Syntaxe latine*, 1951, p. 216.

²³ *Ibid.*, p. 217.

Malgré la présence des catégories aspectuelles dans le système, le latin n'était pas une langue dans la description de laquelle l'aspect jouerait un rôle important :

On ne peut considérer la notion d'aspect comme constituant une catégorie grammaticale en latin, et, dans ce domaine, l'examen des faits relève moins de la syntaxe que du vocabulaire et de la stylistique. Beaucoup plus que de l'aspect, le latin s'est soucié de l'expression du temps et des rapports des temps entre eux. (...) Et la distinction entre temps absolus et temps relatifs a plus d'importance en syntaxe latine que les oppositions d'aspect.²⁴

Les études sur l'aspect se sont essentiellement développées au XIX^e siècle avec les analyses des linguistes allemands sur les langues slaves. Les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* précisent : « À partir de l'étude de langues particulières est née une catégorie générale, l'aspect, que les linguistes ont affinée et étendue à d'autres langues, romanes notamment »²⁵. En français, elle a été introduite par Ferdinand Brunot²⁶ mais ensuite rejetée par d'autres linguistes (Damourette et Pichon²⁷, Tesnière²⁸) car considérée comme allochtone. Dans la suite d'études linguistiques, c'est Gustave Guillaume qui souligne une grande importance de l'analyse de l'aspect en français :

L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système, et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent les dites oppositions.²⁹

²⁴ *Ibid.*, p. 219.

²⁵ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 2004, p. 292.

²⁶ BRUNOT, Ferdinand, *La pensée et la langue*, 1923.

²⁷ DAMOURETTE, Jacques, PICHON, Édouard, *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, 1930.

²⁸ TESNIÈRE, Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, 1959.

²⁹ GUILLAUME Gustave, *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps, suivi de L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion, 1929, p. 109.

Il semble nécessaire de noter que les linguistes allemands dans l'analyse de l'aspect distinguent deux voies. La première est liée à la notion de l'aspect proprement dit³⁰, celui qui est rendu par la morphologie et la syntaxe. La seconde s'applique au terme d'*Aktionsart* ou, autrement dit, le mode d'action.

L'opposition aspectuelle principale héritée du latin, semble être celle de l'accompli et l'inaccompli, rendue par l'opposition des temps simples et des temps composés. Cependant, la plupart des grammaires, dans la présentation d'oppositions aspectuelles du français offrent le classement qui paraît confondre la notion de l'aspect morphologique avec celle de mode d'action. En outre, un grand nombre des grammaires françaises semblent traduire *perfectum* slave soit par le terme « accompli » soit par le « perfectif » en les traitant comme des synonymes. En réalité le premier désigne un aspect grammatical pendant que le deuxième décrit l'aspect lexical, ce qui ne correspond pas au sens de la notion de l'aspect en polonais. Nous allons analyser cette confusion dans la partie concernant l'aspect en polonais (2.4.3.).

Regardons de plus proche comment définissent l'aspect les grammaires modernes du français. Voici la description qu'en donne la *Grammaire méthodique du français* :

En effet, indépendamment de toutes considérations chronologiques, tout processus implique en lui-même du temps, une durée plus ou moins longue pour se développer et se réaliser. On peut concevoir ce déroulement interne de façon globale ou l'analyser dans ses phases successives (son début et sa fin).³¹

Le classement que présentent les auteurs de cet ouvrage est très riche et hétérogène. Il comprend les distinctions suivantes :

- accompli/inaccompli – l'opposition entre une action achevée et celle en cours de réalisation qui se manifeste par l'opposition entre les formes simples du verbe (pour l'action non achevée :

³⁰ Voir RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 2004, p. 292.

³¹ *Ibid.*, p. 291.

p.ex. le subjonctif présent, le présent ou l'imparfait de l'indicatif) et les formes composées (pour l'événement réalisé : le passé composé de l'indicatif ou le passé du subjonctif) ;

- perfectif/imperfectif – l'opposition la plus importante dans l'analyse des langues slaves ; en français elle se dégage particulièrement dans le sens du verbe ; ainsi l'aspect perfectif reflète le processus parvenu à son terme (les verbes *ouvrir, trouver, naître*) et l'aspect imperfectif présente l'action dans son déroulement (*danser, manger, marcher, aimer*) ;
- sécant/non-sécant – l'opposition qui confronte l'action découpée en deux parties (l'aspect sécant, exprimé très souvent par l'imparfait) avec une autre, qui est parvenue à sa fin (l'aspect non-sécant, marqué par le passé simple par exemple) ;
- inchoatif/terminatif – l'opposition entre le procès qui commence (l'aspect inchoatif) et celui qui finit (l'aspect terminatif) ; les deux peuvent être exprimés par l'intermédiaire des périphrases verbales (*se mettre à, finir de*), par les verbes qui comportent l'aspect dans leur sens (*s'endormir*) ou par le processus de dérivation lexicale (verbes en *-ir* provenant des adjectifs : *blanchir, rougir*, etc.) ;
- semelfactif/itératif – l'opposition entre une action unique (l'aspect semelfactif du *semel* « une fois » en latin) et celle qui se répète (l'aspect itératif du latin *iterāre* « refaire ») ; l'idée de répétition peut se contenir dans le sens du verbe (*refaire, sautiller*), cela est dû à la dérivation verbale avec le préfixe *-re* ou le suffixe *-ailler* ;
- aspect progressif – l'aspect rendu par un semi-auxiliaire qui va ensemble avec les verbes imperfectifs (*le mal va croissant*) ou par des périphrases comme *être en train de* ;

La grammaire de Nicolas Laurent et Bénédicte Delaunay définit l'aspect comme l'ensemble d'indications sur le déroulement de l'action. Les auteurs offrent un classement d'aspects pareil au précédent. Ici encore, les auteurs présentent une

opposition d'accompli (exprimée par les temps composés ou la voix passive) et d'inaccompli (rendue par les temps simples) comme principale, mais ils ne la distinguent pas de la paire aspectuelle perfectif/imperfectif. Cette dernière ne trouve pas sa place dans la typologie des auteurs. Ils y ajoutent une opposition d'aspect global (action enfermée dans des bornes temporelles, exprimée par le passé simple) et sécant (action coupée en deux, marquée par l'imparfait de l'indicatif). Les trois autres aspects qu'ils mentionnent sont ceux rendus par l'intermédiaire de « semi-auxiliaires d'aspect »³² (*se mettre à, être en train de, terminer/achever de*, etc.). Ce sont les aspects inchoatif, duratif et terminatif. Ici encore, la notion d'*aktionsart* est confondue avec celle d'aspect.

En revanche, la grammaire historique du français est un peu plus modeste dans l'énumération d'aspects. Les auteurs se limitent à mentionner six types d'indications sur le déroulement du procès³³. Ce sont :

- l'action en voie d'accomplissement – exprimée par les temps simples ;
- l'action qui dure – en ancien français marquée par la périphrase « aller faisant », mais aussi par un adverbe ou par un complément circonstanciel ;
- l'action presque réalisée – rendue à l'aide de certains auxiliaires comme *penser, faillir, manquer* ;
- l'action accomplie – marquée par les temps composés ou surcomposés ;
- achèvement rapide de l'action – exprimée par le passé antérieur ;
- commencement de l'action – en ancien français marqué par le verbe « se prendre », actuellement plutôt par « se mettre à » ;

Il est très intéressant de voir comment les auteurs de cette grammaire voient l'évolution du rôle de temps en français :

³² Voir LAURENT Nicolas, DELAUNAY Bénédicte, *Bescherelle. La grammaire pour tous*, 2012, p. 101.

³³ Voir BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1969, p. 344-348.

Les temps français tendent à ne plus exprimer que la notion de temps. Les temps composés avec l'auxiliaire *avoir* ont tous évolué dans le même sens. Primitivement, ils expriment un *aspect*, celui de l'action achevée : « j'avais fait » s'oppose à « je faisais ». Peu à peu « j'avais fait » a marqué une action *antérieure* à celle que marquait « je faisais ».³⁴

Nous voyons bien ici que, historiquement, le rôle du verbe *avoir* était plutôt celui de donner des indications sur le déroulement de l'action que de marquer la chronologie.

1.2. Langue polonaise

1.2.1. Origines et évolution historique du polonais

Issu de la famille des langues indo-européennes, le polonais fait partie du groupe slave, tout comme le russe, le tchèque, le croate ou le slovaque. La mère commune de toutes ces langues est le proto-slave (*prastłowiański*). Malgré un grand nombre des similitudes qui lient ces langues, le polonais présente des caractéristiques à part. Tout d'abord, avec le baptême et la christianisation du pays au X^e siècle, le polonais a adopté l'alphabet latin, ce qui le détache d'une grande partie d'autres langues slaves qui se servent de l'alphabet cyrillique pour le code écrit (le russe, le bulgare, le serbe ou l'ukrainien entre autres). Aussi la grammaire du polonais présente des rapports avec la grammaire latine : trois conjugaisons du verbe ou l'emploi des auxiliaires dans la création des temps. Comme le latin, le polonais est une langue à déclinaison et comporte sept cas répartis en trois genres.

Dans les premiers temps après la christianisation du pays, la Pologne, tout comme la France, s'est servie du latin comme une langue officielle. C'était le code servant de base pour la rédaction des textes religieux et historiques. L'histoire du polonais « codifié » commence avec les premières traces écrites de cette langue au XII^e siècle. Il s'agit d'un texte hagiographique *Żywot pierwszy św. Wojciecha* rédigé en latin par Jan Canaparius où, pour la première fois, apparaissent des noms propres (les noms des rois polonais

³⁴ *Ibid.*, p. 348.

ainsi que les indications géographiques). Avec cet œuvre commence l'époque du vieux ou, selon d'autres terminologies, de l'ancien polonais (*staropolski*) qui dure jusqu'à la fin du XV^e siècle. C'est pendant ce temps-là (en 1207) que dans la chronique de l'abbaye de l'ordre cistercien, connue sous le nom de *Księga henrykowska*, apparaît pour la première fois à l'écrit une phrase rédigée entièrement en polonais. À partir de l'année 1285 le polonais est enseigné à côté du latin dans les *Scholae monasticae* (lat. « écoles monastiques ») ainsi que dans les écoles cathédrales. Bientôt commencent à paraître les premiers dictionnaires latin-polonais comme celui de Piotr z Uścia de l'année 1450. L'époque du polonais moyen (*średniopolski*) commence au XVI^e siècle et dure jusqu'au XVIII^e. C'est le temps de l'apparition des ouvrages littéraires importants (de Jan Kochanowski ou Mikołaj Rej entre autres) et des nombreux textes juridiques, ainsi que de l'introduction des majeures réformes orthographiques. L'étape suivante de l'évolution du polonais, celui du *nowopolski* « le polonais moderne » finit juste avant le début de la Seconde Guerre mondiale. À partir de cette date nous avons à voir avec le *współczesny* « le polonais contemporain », connu de nos jours.

1.2.2. Organisation du système

Pour mener à bien la comparaison du système grammatical de la langue romane et la langue slave en question, regardons de plus près comment la plupart des grammaires du polonais caractérise les catégories morphologiques du verbe en cette langue. Ce sont essentiellement :

- trois voix – active (*czynna*), désignant une action ou un état (*myję* « je lave »), passive (*bierna*), reflétant un état provoqué par quelqu'un (*jestem myty* « je suis lavé ») et pronominale (*zwrotna*), se référant à une action qui revient vers celui qui l'effectue (*myję się* « je me lave ») ;
- deux séries de trois personnes – six personnes réparties sur le singulier et le pluriel;
- trois modes – *tryb oznajmujący* (l'équivalent de l'indicatif – *biorę* « je prends »), *tryb przypuszczający* (l'équivalent du conditionnel

- *brałabyś* « tu prendrais »), *tryb rozkazujący* (l'équivalent de l'impératif – *bierz!* « prends ! ») ;
- trois formes impersonnelles – *imiesłów przymiotnikowy czynny* (l'équivalent du participe présent – *piszący* « écrivant ») et *bierny* (l'un des équivalents du participe passé – *pisany* « écrit »), *imiesłów przysłówkowy współczesny* (l'équivalent du gérondif présent – *robiąc* « en faisant ») et *uprzedni* (l'équivalent du gérondif passé – *zrobiwszy* « en ayant fait ») et *bezokolicznik* (l'infinitif – *brać* « prendre ») ;
- trois ou quatre temps – *teraźniejszy* (le présent – *robię* « je fais »), *przeszły* (le passé – *robiłem* « je faisais »), *zaprzeczony* (le plus-que-parfait – *zrobiłem był* « j'avais fait ») et *przyszły* (le futur – *zrobię* « je ferai ») ;

Ces caractéristiques nécessitent cependant quelques précisions. Il est intéressant de voir que les grammaires polonaises de référence ne considèrent comme mode que des formes personnelles du verbe. Les impersonnelles, comme *imiesłów*, dont les équivalents sont toutes les formes du participe et du gérondif, n'y apparaissent que comme les catégories du verbe n'apportant pas d'informations sur la personne. En revanche, une des grammaires françaises sur le polonais, dans le chapitre concernant les modes, en énumère huit : trois personnels (l'indicatif, le conditionnel ou l'hypothétique personnel, l'impératif) et cinq impersonnels (l'infinitif, l'hypothétique impersonnel, le gérondif, l'adjectif verbal et le substantif verbal)³⁵.

Pour ce qui est de la catégorie du temps, il n'est exprimé qu'au sein du mode indicatif. La plupart des grammaires en distingue trois, mais il y a certaines, surtout historiques, qui soulignent l'existence d'un plus-que-parfait. Il faut cependant préciser que c'est le temps qui est sorti de l'usage et qui est considéré comme archaïque de nos jours.

Il convient d'ajouter une précision très importante que presque tous les verbes du polonais peuvent apparaître sous une forme imperfective (*robić* « faire ») et perfective (*zrobić* « faire » perf.). Ainsi les verbes conjugués au sein de chaque temps et de chaque mode peuvent avoir au moins deux formes (*robiłem/zrobiłem* au passé, *będę*

³⁵ Voir DECAUX, Étienne, *Leçons de grammaire polonaise*, 1984, p. 101.

robić/zrobię au futur). Il faut cependant souligner que l'opposition perfectif/imperfectif au sein de l'indicatif ne s'applique qu'au passé et au futur. Le présent est rendu par les formes imperfectives du verbe.

Notons également que les formes personnelles du verbe, à l'opposé du français, ne nécessitent pas l'emploi d'un pronom personnel, ceci grâce aux désinences verbales distinguables aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Enfin, pour ce qui est de la catégorie du nombre, même si actuellement nous pouvons en distinguer deux (le singulier et le pluriel), en proto-slave il y avait un nombre « double », dit *le duel* (*liczba podwójna*), qui servait à l'expression de la parité. Cette catégorie est cependant disparue de l'usage standard déjà en ancien polonais. Elle persiste cependant dans certains parlars régionaux et ses vestiges sont conservés dans quelques phraséologismes anciens, par exemple *Mądrej głowie dość **dwie** słowie*.

1.2.3. Morphologie des modes, temps et aspects

Même si le polonais appartient à un groupe différent des langues, l'analyse morphologique de son système verbal nous permettra de voir s'il est possible de le rapprocher au système français.

1.2.3.1. Modes polonais

Comme nous l'avons déjà mentionné, le polonais par opposition au français ne considère comme mode que les formes verbales qui donnent des précisions sur la personne. Ainsi le système grammatical polonais comporte seulement trois modes : l'indicatif, le conditionnel et l'impératif. Contrairement aux langues romanes, le polonais ne connaît pas le subjonctif. Les fonctions de ce mode sont rendues entre autres par la forme périphrastique de l'impératif que nous allons décrire plus en détail par la suite (*niech zrobi* « qu'il/elle fasse », *niech przeczyta* « qu'il/elle lise ») ainsi que par une particule *by* ou *niech* suivie d'un participe passé perfectif (*by zrobił*). Certaines

grammaires, surtout contrastives³⁶, considèrent cet emploi comme un mode à part qu'elles nomment « tryb łączny » et que l'on pourrait identifier comme un équivalent du subjonctif. D'autres, en revanche, l'intègrent au mode indicatif.

1.2.3.2. Temps polonais

Même si les grammaires du polonais ne distinguent la catégorie de temps qu'au sein de l'indicatif, nous allons analyser ici toutes les nuances temporelles possibles à l'intérieur de chaque mode ou forme verbale, ceci pour reprendre analogiquement le schéma d'analyse des temps français et de faciliter ainsi l'étude contrastive de deux systèmes en question.

1.2.3.2.1. *Bezokolicznik* (« infinitif »)

D'après Étienne Decaux, l'infinitif polonais est une forme verbale « en dehors du temps »³⁷. Les grammaires historiques indiquent le pré-indo-européen comme la source dans laquelle puisent les langues slaves pour la création de l'infinitif³⁸. Dans l'étape suivant de l'évolution, en proto-slave, la forme de l'infinitif était caractérisée par la terminaison *-ti* (*nesti, rekti, znati, porsiti*). Ce trait morphologique a donné deux variantes en ancien polonais : l'infinitif en *-c* (*rzec* « dire », *piec* « cuire ») et celui en *-ci* (*nieści, znaći, prosići*) connu actuellement sous la forme *-ć* (*nieść* « porter », *znać* « connaître », *prosić* « demander »). La première variante a été créée suite à la palatalisation du groupe *-gt, -kt > -c* et la deuxième par le même processus sur le *t > ć*.³⁹ Comme nous l'avons déjà mentionné, l'infinitif peut apparaître sous une forme imperfective ou perfective (*budować* « bâtir » / *zbudować* « avoir bâti »). Cette distinction peut être rapprochée à celle de l'infinitif présent et passé, présente dans la langue française. Les doubles infinitifs polonais peuvent cependant rendre également l'opposition basée sur un autre aspect, itératif p.ex. (*pisać* « écrire » / *pisywać* « écrire

³⁶ PRZESTASZEWSKI, Ludomir, *Użycie czasów we współczesnym języku francuskim, podejścia dydaktyczne* [L'emploi des temps verbaux en français moderne, approches didactiques], 1992, p. 108.

³⁷ DECAUX, Étienne, *Leçons de grammaire polonaise*, 1984, p. 103.

³⁸ DŁUGOSZ-KURCZABOWA, Krystyna, DUBISZ, Stanisław, 2001, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 2001, p. 268.

³⁹ *Ibid.*, p. 325.

souvent »). Nous allons décrire les moyens de la création de ces paires aspectuelles dans le paragraphe consacré à la morphologie de l'aspect en polonais (1.2.4.3.). Un autre trait intéressant de l'infinitif polonais est que sa forme équivaut à l'impératif : *milczeć!* « se taire » signifie ici « taisez-vous ! » / « tais-toi ! »⁴⁰. Pour ce qui est des types de conjugaison, par opposition au français, elles sont distinguables à l'indicatif.

1.2.3.2.2. *Tryb wskazujący* (« indicatif »)

En proto-slave, le verbe polonais connaissait cinq classes de conjugaison. Elles étaient identifiables selon le radical du verbe au présent de l'indicatif. Voici la typologie que proposent Krystyna Długosz-Kurczabowa et Stanisław Dubisz⁴¹ :

- première conjugaison – le radical termine en *-o/-e*,
- deuxième conjugaison – le radical en *-no/-ne*,
- troisième conjugaison – le radical en *-jo/-je*,
- quatrième conjugaison – le radical en *-jo/-i*,
- cinquième conjugaison – comporte quatre verbes dont les désinences se lient directement au radical : *być* « être », *wiedzieć* « savoir », *dać* « donner » et *jeść* « manger ».

Zenon Klemensiewicz en revanche, l'auteur de la grammaire la plus référentielle de la langue polonaise, distingue quatre types de conjugaison. Voici le tableau qui présente sa typologie⁴².

⁴⁰ GRAPPIN, Henri, *Grammaire de la langue polonaise*, 1963, p. 278.

⁴¹ DŁUGOSZ-KURCZABOWA, Krystyna, DUBISZ, Stanisław, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 2001, p. 272.

⁴² KLEMENSIEWICZ, Zenon, *Podstawowe wiadomości z gramatyki języka polskiego* [Les bases de la grammaire polonaise], 1976, p. 90.

Le radical terminé en:		Le système des terminaisons:		Type de conjugaison	Exemples
Consonne	dure/mouillée/ fonctionnellem ent mouillée	- <i>ę</i> - <i>esz</i> - <i>e</i>	- <i>emy</i> - <i>ecie</i> - <i>ą</i>	I <i>ę</i> <i>esz</i>	<i>biorę</i> « je prends » <i>kopię</i> « je botte » <i>piszę</i> « j'écris »
	mouillée/ fonctionnellem ent mouillée	- <i>ę</i> - <i>isz</i> - <i>ysz</i> - <i>i</i> - <i>y</i>	- <i>imy</i> - <i>ymy</i> - <i>icie</i> - <i>ycie</i> - <i>ą</i>	II <i>ę</i> <i>isz</i> (<i>ysz</i>)	<i>czynię</i> « je fais » <i>szyszę</i> « j'entends »
Voyelle	<i>a</i>	- <i>m</i> - <i>sz</i>	- <i>my</i> - <i>cie</i>	III <i>a-m</i> <i>a-sz</i>	<i>czytam</i> « je lis » <i>dam</i> « je donnerai » (présent perfectif)
	<i>e</i>	- <i>∅</i>	- <i>ą</i>	IV <i>e-m</i> <i>e-sz</i>	<i>umiem</i> « je sais » (le savoir-faire) <i>wiem</i> « je sais » (le savoir)

La grammaire plus récente, celle de Liliana Madelska et Małgorzata Warchoł-Schlottmann, différencie trois groupes des verbes :

- première conjugaison – en *-ę, -esz* ;
- deuxième conjugaison – en *-ę, -isz/-ysz* ;
- troisième conjugaison – en *-m, -sz* ;

Nous voyons bien ici que le troisième groupe englobe les terminaisons de la troisième et la quatrième conjugaison de la typologie précédente.

Czas terażniejszy (le présent) est créé par l'ajout des désinences verbales au radical selon le type de conjugaison (voir le tableau ci-dessus).

Bien qu'à son état actuel le polonais n'ait qu'un seul temps du passé (*czas przeszły*), les grammaires historiques démontrent qu'il en avait deux autres dans le passé. Le premier, l'aoriste (*aoryst*), était un temps simple hérité du pré-indo-européen. Il a été créé par

l'ajout d'un suffixe *-s* au radical du verbe suivi des terminaisons caractéristiques pour ce temps :

<i>nosić</i> « porter »		
singulier	pluriel	double
<i>nosi-s-o-m</i>	<i>nosi-s-om</i>	<i>nosi-s-o-vē</i>
<i>nosi-s-s</i>	<i>nosi-s-te</i>	<i>nosis-s-ta</i>
<i>nosi-s-t</i>	<i>nosi-s-nt</i>	<i>nosi-s-te</i>

Il existait également deux autres formes de l'aoriste : une qui omettait le suffixe *-s* en ajoutant les désinences directement au radical et l'autre caractérisée par le suffixe *-o-x*. Ce temps soulignait non seulement l'aspect passé de l'action, mais surtout sa momentanéité et son accomplissement. C'était la raison pour laquelle la langue avait besoin d'un autre temps passé pour rendre divers aspects du moment révolu. Ainsi, en proto-slave, on se servait de l'imparfait (*imperfectum*) au moyen duquel on soulignait l'action inaccomplie et durative. La morphologie de ce temps était similaire de celle de l'aoriste. Le suffixe *-ax*, dont l'étymologie n'est pas très claire⁴³, se joignait au radical du verbe et a été suivi des terminaisons identiques de celles de l'aoriste. La similitude de ces deux formes du passé a mené à leur confusion et, par la suite, à la disparition de l'usage :

À part une très petite fréquence de l'emploi des formes de l'aoriste et de l'imparfait, la confusion dans la conjugaison entre ces deux temps était la raison fondamentale de leur disparition en ancien polonais. La conjugaison tellement indistincte était difficile et par conséquent non fonctionnelle. Il n'est pas étonnant alors que dans ce cas-là une simplification systémique de ces formes de catégorie de temps soit survenue. L'autre raison fondamentale en était la perte des fonctions aspectuelles par l'aoriste et l'imparfait, vraisemblablement à l'époque du pré-polonais (*przedpolski*). En polonais, selon les tendances

⁴³ Voir DŁUGOSZ-KURCZABOWA, Krystyna, DUBISZ, Stanisław, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 2001, p. 278.

établies en proto-slave, la catégorie de l'aspect a obtenu les indices dérivationnels et ainsi les fonctions aspectuelles secondaires sont devenues inutiles et leur emploi a perdu une motivation grammaticale.⁴⁴

Ainsi le seul temps passé qui se soit maintenu à l'usage en polonais est le temps passé composé (*czas przeszły złożony*), appelé tout simplement *przeszły* (le passé). Même si du point de vue morphologique sa forme paraît simple même aux polonophones, son étymologie montre que c'est bien un temps complexe. En proto-slave il se composait d'un participe passé actif du verbe terminé en *-l* (sa construction sera expliquée plus en détail dans la partie concernant la morphologie du participe passé en polonais) et le verbe auxiliaire *być* « être » conjugué au présent. Ainsi pour le verbe *nieść* « porter » la conjugaison au passé composé se présentait comme suit : *niósł jeśm, niósł jeś, niósł jeść, nieśli jesmy, nieśli jeście, nieśli sq*. Le verbe auxiliaire pouvait être antéposé ou postposé. À partir du XIV^e siècle il s'observe une forte tendance à réduire une forme périphrastique du passé en celle amalgamée (ainsi *niósł jeśm* est devenu *niósł-em*). Les terminaisons commencent à subir elles-mêmes des adaptations phonétiques. Les troisièmes personnes du singulier et du pluriel perdent leurs désinences et c'est le participe passé qui commence à assumer une fonction personnelle. Ainsi il prend la terminaison *-ø* pour le masculin singulier (*zrobił* « il a fait »), *-a* pour le féminin (*zrobiła* « elle a fait »), *-o* pour le neutre singulier (*zrobiło* - forme intraduisible en français du fait de l'absence du genre neutre en français), *-i* pour le pluriel masculin (*zrobili* « ils ont fait ») et *-y* pour le pluriel féminin (*zrobiły* « elles ont fait »). Les actuelles formes de la conjugaison du verbe « être » (*jestem, jesteś, jest, jesteśmy, jesteście, sq*) correspondent le mieux aux désinences du temps passé composé (*-em/m, -eś/s, -ø, -śmy, -ście, -ø*). Étienne Decaux dans sa grammaire les considère comme des formes composées du passé avec un « auxiliaire réduit »⁴⁵. Il convient de mentionner ici également une forme impersonnelle du passé de l'indicatif appelée *bezosobnik* en

⁴⁴ „Oprócz znikomej częstości występowania form aorystu i imperfectum, niewyrazistość odmiany tych czasów była zasadniczą przyczyną ich zaniku w okresie staropolskim. Odmiana tak niewyrazista była trudna, a więc niefunkcjonalna, nic też dziwnego, że nastąpiło w tym wypadku systemowe uproszczenie tych form kategorii czasu. Drugą zasadniczą przyczyną było zatracenie – zapewne już w okresie przedpolskim – przez aoryst i imperfectum ich późnoprastłowiańskich funkcji aspektowych. W języku polskim – zgodnie z tendencjami zarysowanymi w języku prastłowiańskim – kategoria aspektu uzyskała wykładniki słowotwórcze, tym samym wtórne aspektowe funkcje czasów przeszłych prostych stały się zbędne, a stosowanie ich form utraciło motywację gramatyczną.” in DŁUGOSZ-KURCZABOWA, Krystyna, DUBISZ, Stanisław, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 2001, p. 304.

⁴⁵ DECAUX, Étienne, *Leçons de grammaire polonaise*, 1984, p. 272.

polonais. Elle est construite à la base d'un participe passé passif (*imiesłów przymiotnikowy bierny* dont la morphologie sera décrite plus loin dans cette partie du travail, dans le paragraphe 1.2.3.2.5.) auquel est ajoutée la terminaison *-o* (*mówiono* « on disait », *zrobiono* « on a fait »).

La langue polonaise connaît encore un autre temps du passé, purement périphrastique cette fois-ci, mais comme il est très peu usité de nos jours, les grammaires y consacrent une place minimale dans leurs descriptions. En ancien polonais le plus-que-passé (*czas zaprzeszły złożony*) se composait d'une forme personnelle du passé composé accompagnée du participe passé actif du verbe « être » (*zrobił jeś + był*). Avec le temps et la simplification morphologique et structurale du passé composé, aussi la forme surcomposée a été réduite. Ainsi les formes à trois éléments ont été réduites en celles à deux (*zrobił jeśm był > zrobiłem był* « j'avais fait »). La fonction principale de ce temps était de décrire une action qui a eu lieu avant une autre action de passé.

Pour ce qui est du futur (*czas przyszły*), nous n'en parlons en polonais que par rapport aux verbes imperfectifs. Le futur des verbes perfectifs est rendu par une forme préfixée du présent (*robię/z-robię, piszę/na-piszę, etc.*). Pour ce qui est des verbes imperfectifs, depuis la période proto-slave, leur futur est exprimé par les formes analytiques. Elles sont créées à l'aide du verbe auxiliaire *być* conjugué, suivi soit de l'infinitif (*będę robić* « je ferai »), soit du participe passé actif (*będę robił*). Certaines grammaires disent que l'ordre des éléments dans la forme composée du futur est libre⁴⁶, mais d'autres, surtout historiques, précisent que ce phénomène ne concerne que des auxiliaires suivis de l'infinitif et c'est aussi cette variante qui est beaucoup plus repérable dans les textes le plus anciens⁴⁷.

⁴⁶ Voir DŁUGOSZ-KURCZABOWA, Krystyna, DUBISZ, Stanisław, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 2001, p. 310.

⁴⁷ Voir KURASZKIEWICZ, Władysław, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 1970, p. 158.

1.2.3.2.3. *Tryb warunkowy* (« conditionnel »)

Les grammaires modernes présentent la morphologie du conditionnel polonais comme un amalgame de la particule *by* avec le radical du participe passé terminé en *-l* et les terminaisons du passé⁴⁸. Ce n'est qu'en lisant les grammaires historiques que nous apprenons les vraies origines de la construction morphologique de ce mode⁴⁹. Elle est héritée du proto-slave, où le conditionnel a été créé par l'ajout du verbe auxiliaire *być* (conjugué au conditionnel) au participe passé actif. En ancien polonais l'usage du participe s'est maintenu mais le temps de la conjugaison de l'auxiliaire a changé du conditionnel à l'aoriste. Voici comment se présentaient les formes du verbe « être » au sein de ce temps : *bych*, *by*, *by*, *bychom*, *byście*, *bychą*. En polonais actuel ne se sont généralisées que les formes de la troisième personne du singulier et la deuxième du pluriel (*by*, *byście*). Les autres, à partir de la deuxième moitié du XV^e siècle, ont commencé à subir des adaptations et se sont assimilées à la conjugaison du passé :

singulier	pluriel
1 p. <i>bych</i> > <i>bym</i> (< <i>byłem</i>)	1 p. <i>bychom</i> > <i>byśmy</i> (< <i>byliśmy</i>)
2 p. <i>by</i> > <i>byś</i> (< <i>byleś</i>)	2 p. <i>byście</i>
3 p. <i>by</i>	3 p. <i>bychą</i> > <i>by</i> (< <i>byli</i>)

Ainsi les formes modifiées ont perdu leur lien avec l'aoriste et ont commencé à assumer la fonction de la particule du conditionnel. Cette particule est mobile et peut être antéposée (*bym poszedł* « je serais allé »), postposée (*poszedlbym*), ou elle peut même se joindre à la conjonction (*gdybym pojechał* « si j'étais allé » – ici le conditionnel polonais est traduit par l'imparfait en français après la conjonction « si »). Il est intéressant de voir qu'une grammaire de référence polonaise (Kuraszkiewicz) présente le conditionnel comme le mode atemporel qui peut cependant exprimer l'antériorité par l'ajout de l'auxiliaire *być*, conjugué à la troisième personne du passé, à sa forme traditionnelle (*byłabym zrobiła* « j'aurais eu fait », *byłby wyjechał* « il aurait été parti »)

⁴⁸ Voir MADELSKA, Liliana, WARCHOŁ-SCHLOTTMANN, Małgorzata, *Odkrywamy język polski. Gramatyka dla uczących (się) języka polskiego jako obcego* [Nous découvrons la langue polonaise. Grammaire pour les apprenants de la langue polonaise], 2007, p. 60.

⁴⁹ Voir DŁUGOSZ-KURCZABOWA, Krystyna, DUBISZ, Stanisław, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 2001, p. 315.

– dans ce cas-là l'ordre des éléments est fixe)⁵⁰. Les autres grammaires signalent également l'existence d'une forme composée (ou plutôt surcomposée, étant donné que du point de vue morphologique la forme simple est déjà complexe) du conditionnel, mais ne la considèrent pas non plus comme une catégorie temporelle à part au sein de ce mode. En revanche, la grammaire la plus récente à laquelle nous avons eu recours (Madelska, Warchoł-Schlottmann) ignore complètement l'existence d'une forme surcomposée du conditionnel. Nous verrons plus tard que cela peut être dû au fait qu'elle est considérée archaïque de nos jours et sort définitivement de l'usage. Cette situation peut être traitée comme analogique à la disparition de la forme surcomposée du conditionnel français.

1.2.3.2.4. Subjonctif en polonais

Ce mode existant dans le pré-indo-européen est disparu en proto-slave et a été remplacé par le conditionnel qui assume les fonctions du subjonctif en polonais. Le subjonctif étant absent du système grammatical polonais, de nombreuses explications quant à la manière dont il est rendu en polonais se trouvent surtout dans des grammaires contrastives. Voici la liste des équivalents exprimant les valeurs du subjonctif que présente une d'entre elles⁵¹ :

⁵⁰ Voir KURASZKIEWICZ, Władysław, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 1970, p. 155.

⁵¹ Voir PRZESTASZEWSKI, Ludomir, *Użycie czasów we współczesnym języku francuskim, podejścia dydaktyczne* [L'emploi des temps verbaux en français moderne, approches didactiques], 1992, p. 107.

- la conjonction *aby/żeby* suivie du participe passé actif perfectif ou imperfectif ;

<i>Chcę/chciałem</i> « Je veux/voulais »	(<i>abym</i>) « que je »	<i>Pisał</i> « écrive »/ <i>napisał, -a, -o</i> « écrive perf. »
<i>Pragnę/pragnąłem</i> « Je désire/désirais »	<i>abyś</i> « que tu »	<i>przychodził</i>
	<i>aby</i> « qu'il/elle/on »	« vienne »/ <i>przyszł, -a, -o</i>
	<i>abyśmy</i> « que nous »	« vienne perf. »
	<i>abyście</i> « que vous »	<i>pisali</i> « écrivent »/ <i>napisali, -ły</i> « écrivent perf. »
	<i>aby</i> « qu'ils/elles »	<i>przychodzili</i>
		« viennent »/ <i>przyszli, -ły</i>
		« viennent perf. »

- la conjonction *że* suivie d'une forme de l'indicatif exigée par le sens de la phrase ;

<i>Jestem/byłem</i> <i>szczęśliwy</i> « Je suis/j'étais heureux »	<i>że</i> « que »	<i>pisze</i> «il/elle écrive» <i>pisal/napisał</i> «il ait écrit» (opposition d'aspect en polonais) <i>będzie pisał/napisze</i> «il écrive» (l'expression du futur sous deux aspects en polonais qui en français doit être rendu par le subj.prés.)
<i>Przychodzi/przychodził do biura</i> « Il vient/venait au bureau »	<i>mimo że</i> « bien que »	<i>jest/był chory</i> «il soit/ait été malade»

- par une forme de conditionnel ;

*Je cherche un étudiant qui **connaisse** bien l'espagnol. > Szukam studenta, który **znałby** dobrze hiszpański. « Je cherche un étudiant qui connaîtrait bien l'espagnol. »*

Comme le décrit Barbara Kuzmider dans son étude contrastive « l'emploi du subjonctif signifie la non-actualisation du procès, ce dernier n'étant pas posé mais envisagé. Ceci constitue une divergence par rapport au polonais qui recourt obligatoirement à l'indicatif, en l'absence de forme exactement équivalente au subjonctif »⁵². Toutefois, d'après Kuzmider, cette valeur « aléatoire » du procès est exprimée en polonais par une forme modale du perfectif et se rapproche ainsi de la valeur « subjective » du subjonctif français.

Par analyse de notre corpus, nous avons pu constater que la liste de ces équivalents est beaucoup plus riche et que ce n'est pas exclusivement l'indicatif qui correspond au subjonctif. Nous allons l'exposer dans la deuxième partie de notre travail.

1.2.3.2.5. Participe en polonais

Le participe présent français trouve son équivalent dans *imiesłów przymiotnikowy czynny* qui n'existe que pour les verbes imperfectifs. On le forme par l'ajout d'une terminaison *-cy, -ca, -ce* (selon le genre et le nombre) au verbe conjugué à la troisième personne du pluriel du présent (*piszący* « écrivant », *jadący* « allant », *myślący* « pensant »). Le participe passé, en revanche, tout comme en français, apparaît sous deux formes. La première, c'est l'équivalent du participe passé qui sert à la création des temps composés en français. Étienne Decaux, dans sa grammaire contrastive, l'appelle le « prétérit (défini) nu »⁵³. En polonais il est appelé *imiesłów czasu przeszłego czynny* « le participe passé actif » et c'est cette dénomination que nous allons adopter. Pour ce qui est de sa morphologie, on l'obtient en ajoutant au radical du verbe des terminaisons suivantes, comme par exemple pour le verbe *zrobić* (« faire », perf.) :

⁵² KUSZMIDER, Barbara, *Linguistique contrastive et traduction : aspect, temporalité et modalité en polonais et en français*, 1999, p. 101.

⁵³ Voir DECAUX, Étienne, *Leçons de grammaire polonaise*, 1984, p. 279.

singulier	pluriel
masculin : <i>-ł</i> (<i>zrobił</i> « il a fait »)	masculin personnel <i>-li</i> (<i>zrobili</i> « ils ont fait »)
féminin : <i>-ła</i> (<i>zrobiła</i> « elle a fait »)	non viril <i>-ły</i> (<i>zrobiły</i> « elles ont fait »)
neutre : <i>-ło</i> (<i>zrobiło</i>)	

Comme nous l'avons déjà vu, en polonais ce type de participe passé sert à la création du passé composé, du passé surcomposé ainsi qu'à la construction du conditionnel sous ses deux formes.

L'autre participe passé est l'équivalent exact du participe passé passif français (*imiesłów przymiotnikowy bierny*). Il est créé à la base du participe passé actif au singulier neutre dont la désinence est remplacée par une autre, choisie selon le cas⁵⁴ :

- *-ło/-nęło* > *-nięty* (*napadło* > *napadnięty* « attaqué »)
- *-ło* > *-ony* (*strzegło* > *strzeżony* « surveillé »)
- *-ło* > *-i/-y/-u* (*bilo* > *bity* « battu », *starło* > *starty* « râpé »)
- *-ało* > *-any* (*widziało* > *widziany* « vu », *czytało* > *czytany* « lu »)
- *-iło* > *-jony* (*zaprosiło* > *zaproszony* « invité »)

Il convient cependant de préciser que ce ne sont que les formes masculines du participe passé passif et elles changent en fonction de genre et de nombre (p.ex. *napadnięty* (m.sing.), *napadnięta* (f.sing.), *napadnięci* (m.pl.), *napadnięte* (f.pl.).

Avant, le participe passé passif a eu une flexion de type nominal. Cette forme est sortie de l'usage courant, mais nous en trouvons des vestiges dans la langue religieuse, notamment dans les passages de *Credo* : ***umęczon pod Ponckim Pilatem, ukrzyżowan, umarł i pogrzebion*** « a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli. »⁵⁵.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 281.

⁵⁵ Voir GRAPPIN, Henri, *Grammaire de la langue polonaise*, 1963, p. 186.

1.2.3.2.6. Gérondif en polonais

Le gérondif polonais est connu sous deux formes. La première, dont l'équivalent français est le gérondif présent, s'appelle *imiestów przysłówkowy współczesny*. Elle concerne seulement des verbes imperfectifs et se construit par l'ajout de la terminaison *-c* à la troisième personne du pluriel du présent (*pracując* « en travaillant », *kupując* « en achetant »). Cette règle ne concerne pas le verbe *être* qui se sert de la forme du futur pour passer au gérondif (*będąc*)⁵⁶. L'autre variante de ce mode, correspondant au gérondif passé français, c'est *imiestów przysłówkowy uprzedni* qui ne se réfère qu'aux verbes perfectifs. Il se construit sur le singulier masculin du participe passé actif dont la terminaison *-l* est remplacée par *-wszy* (quand elle est précédée par une consonne : *upiekłszy* « en ayant rôti ») ou *-wszy* (quand elle est précédée par une voyelle : *kupiwszy* « en ayant acheté »).

1.2.3.2.7. Tryb rozkazujący (« impératif »)

En pré-indo-européen deux modes ont pu être distingués : *woluntatywny tryb życzący* provenant de l'*optativus* latin et *woluntatywny tryb rozkazujący* basé sur l'*imperativus*⁵⁷. En proto-slave ces deux modes ont été substitués par un seul, assumant les fonctions des deux : l'impératif. Il a été créé sur le radical du présent, le suffixe *-i* et les désinences flexionnelles du passé. Les grammaires polonaises distinguent cinq, même six formes personnelles de l'impératif⁵⁸. La grammaire française⁵⁹ fait la distinction entre les formes propres (deuxième personne du singulier ainsi que les deux premières personnes du pluriel) et les formes périphrastiques (la troisième personne du singulier et du pluriel). Aujourd'hui l'impératif polonais est formé de la manière suivante : pour les verbes de la première et de la deuxième conjugaison, la deuxième personne du singulier est créée par la suppression de la désinence flexionnelle du présent : *kopię* « je creuse » > *kop !* « creuse ! », *robisz* « tu fais » > *rób !* « fais ! ». Pour les autres verbes, l'élément caractéristique proto-slave *-i/-ij/-yj* s'est conservé : *ślę* « j'envoie » > *ślij !*

⁵⁶ Voir DECAUX, Étienne, *Leçons de grammaire polonaise*, 1984, p. 277.

⁵⁷ Voir DŁUGOSZ-KURCZABOWA, Krystyna, DUBISZ, Stanisław, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 2001, p. 279.

⁵⁸ Voir KLEMENSIEWICZ, Zenon, *Podstawowe wiadomości z gramatyki języka polskiego* [Les bases de la grammaire polonaise], 1976, p. 99.

⁵⁹ Voir GRAPPIN, Henri, *Grammaire de la langue polonaise*, 1963, p. 177.

« envoie ! », *ciągnę* « je tire » > *ciągnij!* « tire ! ». La plupart des grammaires du polonais indiquent la première personne du singulier comme non existante au sein du mode impératif, sauf celle de Klemensiewicz qui cite un exemple littéraire pour contredire cette règle⁶⁰. Les deux premières personnes du pluriel se construisent par l'ajout des terminaisons *-my*, *-cie* à l'impératif de la deuxième personne du singulier (*ślijmy!* « envoyons ! », *ciągnijcie!* « tirez ! », etc.). La troisième personne du singulier et du pluriel à partir du XIV^e siècle est formée par l'ajout de la particule *niechaj*, employée aujourd'hui plutôt sous la forme raccourcie *niech* (qui est l'impératif de l'ancien verbe *niechać* « permettre »)⁶¹, à la forme de l'indicatif présent imperfectif (*niech robi* « qu'il/elle fasse ») ou de l'indicatif futur perfectif du verbe (*niech kupi* « qu'il/elle achète »). En ancien polonais les troisièmes personnes de l'impératif avaient les mêmes formes que les deuxièmes. On en voit des traces dans le *Pater* : „(...) **święć** się imię Twoje, **przyjdź** królestwo Twoje, **bądź** wola Twoja (...)” « que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite (...) »⁶². Voici le tableau récapitulatif des formes de l'impératif en polonais:

<i>pisać</i> « écrire »	
singulier	pluriel
<i>(niech piszę!)</i> « que j'écrive »	<i>piszmy!</i> « écrivons »
<i>pisz!</i> « écris »	<i>piszcie!</i> « écrivez »
<i>niech pisze!</i> « qu'il/elle écrive »	<i>niech piszą!</i> « qu'ils/elles écrivent »

⁶⁰ „Niech zginę, jeśli to kłamstwo! Niechajże ujrzę, jak dusza wam płonie; niechaj zobaczę dziś bogactwo całe i ogień rzucę ten, co pali w łonie, i waszą zwołam Sławę!” (Wyspiański, *Wyzwolenie* akt I) in KLEMENSIEWICZ, Zenon, *Podstawowe wiadomości z gramatyki języka polskiego* [Les bases de la grammaire polonaise], 1976, p. 99.

⁶¹ Voir GRAPPIN, Henri, *Grammaire de la langue polonaise*, 1963, p. 179.

⁶² *Ibid.*, p. 180.

1.2.3.2.8. Czasy złożone (« temps composés »)

Comme nous l'avons déjà constaté, les grammaires polonaises ne décrivent les temps grammaticaux qu'au sein du mode indicatif. Dans ce cadre nous pouvons mentionner le passé composé (*czas przeszły*) dont la forme, même si elle paraît simple, morphologiquement est complexe. Pareil pour le futur, dont la construction (même si sa création est différente pour les verbes accomplis et inaccomplis) reste composée. Bien que les autres modes soient considérés comme atemporels, il convient de mentionner ici qu'ils disposent également des formes complexes. Il s'agit du conditionnel présent, composé du participe passé actif et de l'auxiliaire *być* « être » conjugué à l'aoriste. Ainsi le participe dispose des formes dont deux peuvent être considérées comme passées et une comme simple. Il en est de même pour le gérondif. Rappelons également que le polonais, contrairement au français, dispose d'un seul auxiliaire (*być* « être ») pour la composition des temps complexes. Cependant, la langue se sert beaucoup des auxiliaires modaux (*można* « on peut », *trzeba* « il faut », *chcieć* « vouloir », *musieć* « devoir », *mieć* « avoir » etc.) qui entrent également dans la construction des formes périphrastiques temporelles.

1.2.3.2.9. Czasy zaprzeszłe (« temps surcomposés »)

Nous avons vu précédemment que les grammaires polonaises indiquent une forme surcomposée au sein du mode indicatif. Il s'agit d'un plus-que-passé (*zrobilem był* « j'avais fait » qui pourrait être également traduit par « j'ai eu fait », ou *weszłam była* « j'étais entrée »/« j'ai été entrée »). Il en va de même pour le conditionnel qui dans les règles normatives dispose d'une forme surcomposée : *byłabym zrobiła* « j'aurais eu fait », *byłby wyjechał* « il aurait été parti ».

1.2.4. Mode, temps et aspect vus par les grammaires

Il nous semble pertinent de voir comment les principales notions relatives au verbe polonais sont présentées par ses grammairiens. Ici, nous nous concentrons essentiellement sur la notion d'aspect, tellement caractéristique des langues slaves.

1.2.4.1. Mode polonais

Pour ce qui est de la définition du mode, Zenon Klemensiewicz le caractérise comme une « forme personnelle du verbe qui exprime comment nous est présentée l'action (ou l'état) de laquelle on parle »⁶³. Ainsi l'action qui se passe réellement est rendue par *tryb oznajmujący* (l'indicatif), celle qui est présentée comme supposée et probable s'exprime par *tryb przypuszczający* (le conditionnel) et finalement celle étant le résultat de la soumission de quelqu'un à notre volonté se présente sous la forme de *tryb rozkazujący* (l'impératif). D'après Michał Jaworski :

Les actions ou les états exprimés à l'aide d'un verbe peuvent être traités comme réels, supposés ou souhaités. Nous exprimons nos différentes attitudes envers les actions et les états desquels nous parlons grâce à des formes du verbe appelées modes.⁶⁴

Comme on voit, Jaworski non plus, ne distingue que trois modes au sein du système grammatical polonais.

1.2.4.2. Temps polonais

Comme nous l'avons déjà mentionné, la catégorie du temps en polonais est exprimée seulement à l'indicatif. Elle reste cependant renforcée par la catégorie de l'aspect. Il s'agit alors des actions qui se déroulent actuellement, qui se déroulaient ou se sont déroulées au passé ou qui seront en train de se dérouler ou se dérouleront dans le futur.⁶⁵ La grammaire historique de Długosz-Kurczabowa et Dubisz décrit le temps comme une catégorie qui :

⁶³ „Forma osobowa czasownika wyraża, jak się nam przedstawia czynność (lub stan), o której mówimy.” in KLEMENSIEWICZ, Zenon, *Podstawowe wiadomości z gramatyki języka polskiego* [Les bases de la grammaire polonaise], 1976, p. 62.

⁶⁴ „Czynności lub stany wyrażane za pomocą czasownika możemy traktować jako rzeczywiste, przypuszczalne albo pożądane. Ten różny nasz stosunek do czynności i stanów, o których mówimy, wyrażamy za pomocą form czasownika zwanych trybami.” in JAWORSKI, Michał, *Podręczna gramatyka języka polskiego* [Grammaire pratique du polonais], 1987, p. 120.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 121.

(...) exprime la relation entre le moment (la période) d'exécution de l'action et le moment de parler. La simultanéité de ces moments construit la sous-catégorie du présent, l'arrivée de l'action avant l'acte de parole – la sous-catégorie du passé, l'arrivée de l'action après le moment de parler – la sous-catégorie du futur.⁶⁶

1.2.4.3. Aspect polonais

La notion d'aspect, comme nous l'avons déjà souligné, est indispensable pour l'analyse du système grammatical des langues slaves. En polonais, c'est une caractéristique intrinsèque de tout verbe⁶⁷. Ainsi, chaque verbe peut apparaître sous sa forme perfective ou imperfective et c'est cette distinction de base qui est décrite dans toutes les grammaires polonaises dans le chapitre consacré à l'étude de l'aspect.

Il faut seulement se persuader dès maintenant de l'importance de cette caractéristique, qui n'est pas limitée au seul temps passé comme en français (où nous avons en quelque sorte un imperfectif *il mangeait* opposé au perfectif *il mangea, il a mangé*), mais intéresse toutes les formes du verbe, y compris l'infinitif et le substantif verbal, du moins quand celui-ci a conservé sa valeur verbale primitive.⁶⁸

Rappelons également la définition de l'aspect donnée par Witold Śmiech « L'aspect est une propriété du verbe de présenter l'action d'une façon globale par rapport à un point limite ou de la présenter d'une manière non globale. »⁶⁹. Ainsi l'aspect imperfectif désigne une action qui n'est pas arrivée à sa fin pendant que le perfectif décrit une action partiellement ou complètement accomplie et envisagée dans son résultat. Il est

⁶⁶ „(...) wyraża relację między momentem (okresem) wykonywania czynności a momentem mówienia. Równoczesność tych momentów konstruuje subkategorię terażniejszości, zachodzenie czynności przed aktem mówienia – subkategorię przeszłości, zachodzenie czynności po momencie mówienia – subkategorię przyszłości.” in DŁUGOSZ-KURCZABOWA, Krystyna, DUBISZ, Stanisław, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 2001, p. 275.

⁶⁷ Voir DECAUX, Étienne, *Leçons de grammaire polonaise*, 1984, p. 98.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 99.

⁶⁹ „Aspekt jest to zdolność czasownika do ujmowania akcji w sposób całościowy z punktu widzenia jakiejś granicy lub w sposób niecałościowy.” in ŚMIECH, Witold, *Funkcje aspektów czasownikowych we współczesnym języku ogólnopolskim* [Les fonctions des aspects verbaux en polonais moderne], 1971, p. 9.

intéressant que parmi toutes les grammaires, certaines (celle de Klemensiewicz par exemple) au lieu d'utiliser la notion de l'aspect préfèrent employer le terme *postać* « forme », « apparence »⁷⁰.

La grammaire de Madelska et Warchoł – Schlottmann offre une définition du phénomène de l'aspect polonais en le comparant aux autres langues, aussi à l'intérieur du même groupe des langues :

Les différences dans la formulation de la manière d'effectuer l'action, exprimées en polonais par l'intermédiaire de l'aspect, dans des autres langues sont rendues par la richesse des temps grammaticaux mais aussi par les autres moyens lexico-grammaticaux ; veuillez le comparer avec la multitude des temps passés et futurs en français, en anglais ou même en bulgare appartenant aux langues slaves.⁷¹

C'est dans cette même grammaire que nous trouvons une opposition tripartite des aspects. Ses auteures au-delà des paires aspectuelles traditionnelles (perfectif/imperfectif) distinguent la troisième forme qui désigne la répétitivité (forme itérative). Ainsi l'infinitif imperfectif *pisać* « écrire » devient *napisać* « écrire » dans sa forme perfective et *pisywać* « écrire souvent/ écrire parfois » dans sa variante itérative. Cette troisième forme ne concerne cependant que certains verbes. N'oublions pas non plus qu'il y a des verbes manquant de leur paire perfective, comme *być* « être », *mieć* « avoir », ou des auxiliaires modaux *musieć* « devoir », *chcieć* « vouloir », *woleć* « préférer ». Il est ainsi bien visible qu'en polonais l'opposition aspectuelle est rendue

⁷⁰ Voir KLEMENSIEWICZ, Zenon, *Podstawowe wiadomości z gramatyki języka polskiego* [Les bases de la grammaire polonaise], 1976, p. 62.

⁷¹ „Różnice w ujmowaniu sposobu wykonania czynności, wyrażane w języku polskim za pomocą aspektu, w innych językach określane są poprzez różnorodność czasów gramatycznych oraz za pomocą innych środków leksykalno – gramatycznych; proszę porównać np. bogactwo czasów przeszłych i przyszłych w językach francuskim, angielskim czy w słowiańskim języku bułgarskim.” in MADELSKA, Liliana, WARCHOŁ-SCHLOTTMANN, Małgorzata, *Odkrywamy język polski. Gramatyka dla uczących (się) języka polskiego jako obcego* [Nous découvrons la langue polonaise. Grammaire pour les apprenants de la langue polonaise], 2007, p. 46.

morphologiquement par la dérivation lexicale. Voici les manières de la création lexicale de ces formes⁷² :

- préfixation – l’ajout d’un préfixe : *na-pisać* « écrire perf. – écrire », *u-gotować* « cuire perf. – cuire », *wy-prać* « laver perf. – laver »; parfois le préfixe modifie le sens du verbe (*pisać* « écrire », *na-pisać* « écrire perf. », *pod-pisać* « signer », *prze-pisać* « copier, transcrire »);
- suffixation – le changement du suffixe : *wrócić* « revenir perf. » – *wracać* « revenir », ou bien l’insertion d’un nouveau suffixe à l’intérieur du verbe : *wypakować* « décharger perf. » – *wypakowywać* « décharger » ;
- supplétion – la variation des radicaux dans des paires aspectuelles : *brać* « prendre » – *wziąć* « prendre perf. », *mówić* « dire » – *powiedzieć* « dire perf. », *oglądać* « regarder » – *obejrzeć* « regarder perf. », etc.;

Henri Grappin dans sa grammaire du polonais constate que généralement, dans le cadre de la morphologie, la valeur imperfective est rendue par un verbe simple ou par un dérivé, et la valeur perfective s’exprime par un verbe composé⁷³. Néanmoins, force est de constater que cette règle ne s’applique pas à une grande partie des verbes et reste insuffisante pour la description du système.

Constatons cependant que, dans la typologie tripartite présentée, le concept de l’aspect est confondu avec celui de l’*aktionsart*. La plupart des grammaires polonaises semblent prendre en compte la différence entre ces deux notions, mais nous trouvons la distinction particulièrement explicite dans l’ouvrage de Ludomir Przystaszewski. Il décrit l’aspect comme appartenant à une catégorie grammaticale et l’*aktionsart* comme faisant partie de la catégorie lexicale. Mais selon lui, ces deux caractéristiques du verbe se recouvrent. L’aspect perfectif inclut le mode d’action accompli, le ponctuel,

⁷² *Ibid.*, p. 44.

⁷³ Voir GRAPPIN, Henri, *Grammaire de la langue polonaise*, 1963, p. 252.

l'inchoatif ainsi que l'itératif déterminé, pendant que l'aspect imperfectif regroupe le duratif et l'itératif indéterminé⁷⁴.

⁷⁴ Voir PRZESTASZEWSKI, Ludomir, *Użycie czasów we współczesnym języku francuskim, podejścia dydaktyczne* [L'emploi des temps verbaux en français moderne, approches didactiques], 1992, p. 7-14.

Remarques conclusives sur la morphologie

Après avoir présenté ce bref aperçu de la morphologie des modes, temps et aspects verbaux en français et polonais, nous avons pu constater que dans la plupart des cas les grammaires présentent surtout des règles normatives d'usage et par contre très peu d'informations sur l'étymologie et la morphologie du système. Ce sont particulièrement les grammaires historiques qui donnent des précisions à ce propos.

Le français, langue romane de type analytique, présente morphologiquement une grande variation des formes et d'usages à l'intérieur du système qui se manifeste non seulement par un riche éventail des temps grammaticaux (simples, composés et surcomposés, ceci au sein de différents modes), mais également par l'usage des pronoms personnels ou la formation des superlatifs entre autres.

Le polonais, langue slave de type synthétique, présente évidemment un grand nombre de différences par rapport au système précédemment analysé. D'abord, les grammaires polonaises ne considèrent comme mode que les formes personnelles du verbe. Pour ce qui est de l'expression des temps, en polonais ils ne sont prévus par le système qu'au sein du mode indicatif, même si des formes complexes existent également au sein du conditionnel ou du participe. L'expression de l'aspect en polonais constitue une différence majeure par rapport au français. Ce phénomène, étant en quelque sorte un trait inné du verbe polonais, reste étranger pour la langue romane en question. En polonais, le moyen morphologique le plus répandu pour marquer l'aspect est celui de la dérivation du verbe même. En français, il est rendu par différents moyens : soit par le sens du verbe, soit par la dérivation, soit par les périphrases, soit également par l'opposition entre les temps simples et les temps composés – le critère qui joue ici relève de la richesse des temps grammaticaux en français par opposition au polonais.

2. Usage et pratique des modes et temps verbaux

Introduction

Après avoir passé en revue la construction de deux systèmes grammaticaux différents, passons à l'analyse de leur usage. Le dictionnaire de la langue française *Larousse* définit la notion de l'« usage » comme un « ensemble des règles et des interdits, en matière grammaticale, phonétique et lexicale, qui caractérisent la langue utilisée par le plus grand nombre de locuteurs à un moment donné et dans un milieu social donné »⁷⁵. En feuilletant des grammaires françaises de référence, il est possible cependant de constater que cette définition est loin de représenter l'état actuel de la description du système. Même si les grammaires prévoient un système complet des règles, celui-ci ne correspond souvent pas à la réalité d'emploi. Daniel Roulland dans la préface de l'ouvrage de Gabrielle Le Tallec-Lloret parle d'un « dogmatisme théorique » basé sur « les mêmes références circulant de livre en livre ou d'article en article sans que personne ne s'avise jamais plus de vérifier les sources »⁷⁶. Selon lui, les règles, ou plutôt des « prescriptions » sont non actualisées, souvent lacunaires et quasiment réécrites dans la majorité des grammaires. D'après lui « on devrait observer le langage et on ne fait qu'observer des règles »⁷⁷. Suivant sa définition, le langage est « ce qui change avec le contexte et les gens, et non ce qui demeure malgré eux »⁷⁸. Une constatation pareille figure dans l'ouvrage beaucoup moins récent, le *Précis de grammaire historique de la langue française*. Ses auteurs se réfèrent au domaine de l'enseignement pour décrire le problème de l'opposition entre le système et l'usage :

L'école primaire s'arrête trop tôt. (...) L'enfant n'apprend guère là que la forme extérieure de la langue. Les lycées et les collèges (...) ne donnent pas non plus les notions nécessaires. Le français actuel n'y est pas étudié à fond. Souvent il est sacrifié à l'étude du français d'autrefois, qui, quelle qu'ait pu en être la beauté, ne peut fournir la règle d'aujourd'hui. Certains vont même contre le but, en prétendant enfermer la langue vivante dans les ruines d'un idiome mort, dont

⁷⁵ Dictionnaire en ligne *Larousse* « <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais> ».

⁷⁶ LE TALLEC-LLORET, Gabrielle, *La concordance des temps en espagnol moderne : unité du signe, modes, subordination*, 2010, p. 2.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 2.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 3.

elle s'est séparée pour toujours, en oubliant que, suivant le mot du grand linguiste Michel Bréal, une langue est d'autant plus parfaite qu'elle s'est éloignée davantage de ses origines. (...) Le vocabulaire ne s'apprend pas à coup d'étymologies, et notre syntaxe ne doit rien ou à peu près rien au latin, ni de ses instruments, ni de ses tours. (...) L'esprit aveugle de conservation est aussi nuisible que l'appétit injustifié de changement. Tenter une résurrection du subjonctif imparfait, mort dans l'usage, est chose chimérique et vaine. Il y a un départ à faire.⁷⁹

L'opinion ci-dessus peut être illustrée par un exemple précis de la disparition d'une forme de l'usage, celle du subjonctif imparfait. En effet, c'est la disparition de certains temps de ce mode qui occupera la plupart de nos réflexions dans ce chapitre. Pour mieux comprendre les raisons de cette évolution du français, nous allons maintenant observer la sémantique des modes et des temps verbaux en langues analysées afin de la confronter avec leur emploi. Nous nous concentrerons après sur l'opposition entre la langue écrite et langue orale, afin de pouvoir observer l'usage des temps du subjonctif selon ce critère. Les exemples illustrant la réalité d'emploi littéraire seront tirés de notre corpus.

⁷⁹ BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1969, p. 38.

2.1. Sémantique des modes et temps verbaux en français

Afin de pouvoir observer l'usage des modes et temps verbaux en français, il est d'abord indispensable de connaître leurs définitions prescrites par des grammaires et l'aperçu ci-dessous nous permettra d'en rendre compte.

2.1.1. L'indicatif

Selon les grammaires du français, ce mode reflète l'idée de l'action réalisée ou celle de la réalité de l'action. Il exprime la certitude ou la constatation.

Le présent de l'indicatif désigne une action habituelle, le plus souvent celle qui se déroule au moment de prise de la parole – il s'agit donc de la contemporanéité. Il peut cependant exprimer également une action passée : les grammaires parlent du « présent historique » : « Charles le Roi, notre grand empereur, sept ans tout pleins a été en Espagne ; jusqu'à la mer il conquiert la noble terre ; il n'y a pas de château qui tienne devant lui... » (*La Chanson de Roland*).

Pour ce qui est de l'imparfait, aussi bien en latin qu'en ancien français, il sert à exprimer l'événement contemporain à un autre se déroulant au passé, rendu surtout à l'aide du passé simple. Actuellement, il accompagne le plus souvent le passé composé pour désigner des circonstances de l'action. Il peut aussi bien exprimer la durée ou la répétition au passé. Certaines grammaires mentionnent également l'existence de l'imparfait historique employé le plus souvent pour ajouter une valeur stylistique à la narration. Ainsi Henri Frei dans sa grammaire cite le fragment de *L'Art de la Prose* expliquant cet emploi en français : « L'usage des romanciers naturalistes a conféré une valeur artistique à l'imparfait de l'indicatif ; ils l'ont constamment substitué aux autres temps du passé, et au présent, souvent employé par leurs devanciers pour le passé comme donnant plus de vivacité au récit »⁸⁰.

⁸⁰ LANSON, Gustave, *L'art de la prose*, 1908, p. 266 dans FREI, Henri, *La grammaire des fautes*, 1929, p. 333.

À côté de l'imparfait, il existe aussi le plus-que parfait qui traduit l'antériorité de l'action passée. Ce temps peut également exprimer l'aspect accompli par rapport à l'inaccompli de l'imparfait.

Pour ce qui est du doublet passé simple/passé composé en ancien français, le premier servait à rendre un événement passé qui n'avait aucune relation avec le présent. Le deuxième en revanche, indiquait une action accomplie, mais au moment présent. Encore au début du XX^e siècle, le passé simple était toujours vivant dans le Midi de la France, sur les confins de la Normandie et de la Bretagne, et en Lorraine⁸¹, mais dans l'état actuel de la langue il est complètement supplanté par le passé composé.

Mentionnons également le passé antérieur qui constituait un plus-que-passé par rapport au passé simple, tout comme le plus-que-parfait par rapport à l'imparfait. Vu que le premier est sorti de l'usage, le deuxième non plus ne s'est maintenu.

Pour ce qui est des temps futurs, les grammaires nous en présentent deux : le futur simple par rapport au futur antérieur dont le contraste est basé sur l'opposition d'aspect (action non accomplie/action accomplie). Il existe également le futur antérieur surcomposé, qui, selon Brunot et Bruneau, insiste sur l'achèvement de l'action⁸². Son emploi reste cependant très limité. La lecture des chapitres de grammaires consacrés à la description de l'usage nous a permis de constater que le temps futur proche, très répandu dans la langue courante ne trouve pas sa place dans la présentation du système grammatical puisqu'il n'est pas considérée comme un temps grammatical à part. Il peut cependant être caractérisé comme une « expression–substitut à valeur temporelle »⁸³ assumant les fonctions d'un temps futur.

Par un résumé des valeurs des temps décrites par des grammaires, nous voyons qu'elles associent à chaque forme verbale un emploi précis. Nous pouvons cependant constater que parfois ces valeurs viennent confondues ou mélangées. En observant l'usage des formes grammaticales nous constatons que le temps présent est capable d'exprimer le passé ou que le passé traduit parfois un événement présent. Dans la *Grammaire méthodique du français* nous pouvons lire : « Une même époque peut être indiquée par

⁸¹ BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1969, p. 335.

⁸² *Ibid.*, p. 337.

⁸³ KACPRZAK, Alicja, *Éléments de grammaire française. Podręcznik dla studentów filologii francuskiej* [Éléments de grammaire française. Manuel pour les étudiants de philologie romane], (coauteur: Józef Sypnicki), 2002, p. 169.

des temps verbaux différents, et, inversement, un même temps verbal peut situer le procès dans des époques différentes »⁸⁴.

2.1.2. Le conditionnel

En résumant les définitions recueillies dans des grammaires, il est question d'un mode exprimant l'idée de réalisation douteuse ou même de la non-réalité. Sa valeur principale est l'opposition à l'indicatif. En ancien français son usage était très limité, mais actuellement il s'est développé « aux dépens du subjonctif »⁸⁵. Toujours selon Brunot et Bruneau, ce mode compte quatre temps : le présent et le passé qui servent à exprimer l'opposition d'aspect, la forme surcomposée qui accentue l'achèvement de l'action et finalement l'imparfait du subjonctif, connu aussi comme le conditionnel passé deuxième forme, qui « joue le rôle de subjonctif du conditionnel »⁸⁶. Il convient de préciser ici que dans l'usage actuel les deux dernières formes de ce mode n'apparaissent que très rarement.

2.1.3. Le subjonctif

La plupart des grammaires le décrit comme un mode exprimant une idée simplement considérée par l'esprit. En indo-européen il a été vu, ensemble avec l'optatif, comme un « mode de l'âme » ou un « mode psychologique » qui exprimait « des dispositions subjectives »⁸⁷. Le subjonctif latin, dont a hérité le français, réunissait les valeurs de ces deux modes⁸⁸. En français d'aujourd'hui, son rôle principal est de s'opposer au mode de réalité (comme le conditionnel). Certaines grammaires l'appellent un mode de virtualité. Il reflète donc la vision de non-réalisation ou de réalisation en perspective (potentielle,

⁸⁴ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 2004, p. 289.

⁸⁵ BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1969, p. 320.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 338.

⁸⁷ HUMBERT, Jean, *Syntaxe grecque, 2^e édition, revue et augmentée*, 1954, p.113 dans FRONTIER, Alain, *La grammaire du français*, 1997, p. 546.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 546.

possible, probable)⁸⁹. Ce mode était en lutte continue avec le conditionnel qui, finalement, l'a emporté :

Comme dans la langue classique, l'imparfait du subjonctif, substitué au présent de ce mode, exprime l'éventualité. Il sert en somme de conditionnel au subjonctif : *Qui fait doute qu'un enfant, arrivé à la force de se nourrir ne sceust quester sa nourriture ?* (Montaigne, II, 12 ; t.1, p.179). Aujourd'hui nous sacrifions le subjonctif à l'expression de l'éventualité, et nous dirions avec le conditionnel : *ne saurait chercher*. En disant *ne sache chercher*, nous conserverions le subjonctif, mais nous laisserions l'idée d'éventualité non exprimée.⁹⁰

Toujours selon Georges Gougenheim le subjonctif imparfait « sert en somme de conditionnel au subjonctif », ce qui pourrait expliquer l'usage de la même forme verbale au sein de deux modes (subjonctif imparfait et le conditionnel passé deuxième forme).

Selon les auteurs de la *Grammaire du français contemporain* le subjonctif est plutôt un mode d'interprétation qu'un mode d'actualisation des faits et c'est pourquoi il compte quatre temps en face de douze temps de l'indicatif. De ces quatre temps seuls le présent et le passé sont d'usage courant. Le subjonctif imparfait ainsi que le plus-que-parfait appartiennent au registre soutenu et ne présentent que des emplois littéraires. Dans la grammaire de *Bescherelle* nous pouvons lire que le subjonctif est un mode non temporel – il n'a pas de capacité de situer l'action dans le passé, le présent ou le futur (contrairement au mode temporel qui est l'indicatif). Ce n'est pas le subjonctif qui permet de situer l'action, mais d'autres éléments de la phrase⁹¹.

La *Grammaire méthodique du français* complète cette constatation : « Le subjonctif n'apporte plus d'indications temporelles si ce n'est l'antériorité liée à l'aspect accompli

⁸⁹ Voir CHARAUDEAU, Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, 1992, p. 488.

⁹⁰ GOUGENHEIM, Georges, *Grammaire de la langue française du XVIe siècle*, 1974, p. 135.

⁹¹ Voir LAURENT Nicolas, DELAUNAY Bénédicte, *Bescherelle. La grammaire pour tous*, 2012, p. 112.

exprimé par les formes composées »⁹². Les auteurs de cette grammaire notent également une erreur traditionnelle dans la définition du subjonctif. Dans la plupart d'entre elles, le subjonctif, décrit comme un mode d'irréalité est opposé à l'indicatif, étant un mode de réalité. Ils remarquent que certains emplois contredisent cette distinction et ainsi le subjonctif peut exprimer un fait réel (*Je regrette qu'il soit venu.*) pendant que l'indicatif rend un fait virtuel (*Je pense qu'il viendra.*)⁹³

Pour ce qui est du nom même du *subjonctif*, il est bien motivé par son usage :

Les grammairiens latins, pour le désigner, hésitèrent entre deux noms : celui de *conjonctif* (*conjunctivus modus*, le mode qui « sert à relier »), terme encore utilisé par Restaut ; et celui de *subjonctif*, que nous avons gardé (*conjunctivus modus*, le mode qui « sert à relier en mettant sous le joug », c'est-à-dire sous la dépendance de quelque chose). Cela semble indiquer qu'ils ont interprété ce mode comme celui de la subordination. Interprétation justifiée par plusieurs emplois du subjonctif (...).⁹⁴

Les linguistes décrivent le subjonctif comme un mode de la dépendance ou d'une « servitude grammaticale »⁹⁵ ce qui est bien justifié par son nom provenant du latin (bas latin *subjunctivus*, du latin classique *subjungere*, subordonner)⁹⁶ ainsi que par son rôle important dans la règle de concordance des temps. Il est intéressant cependant de remarquer ici que dans d'autres langues romanes, comme l'italien par exemple, le subjonctif porte bien le nom qui indique plutôt la conjonction que la subordination (*congiuntivo*).

Les valeurs précis de chaque temps du subjonctif seront expliquées plus en détail dans la partie concernant la syntaxe (3.1.1. et 3.1.2.).

⁹² RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 2004, p. 327.

⁹³ *Ibid.*, p. 322.

⁹⁴ FRONTIER, Alain, *La grammaire du français*, 1997, p. 546.

⁹⁵ BRUNOT, Ferdinand, dans RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 2004, p. 321.

⁹⁶ Larousse, dictionnaire en ligne <<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>>.

2.1.4. Le participe, le gérondif, l'infinitif

Selon certaines grammaires de français, ces modes impersonnels n'ont pas de valeur modale et servent uniquement à classer des formes verbales⁹⁷. Pour ce qui est de l'infinitif, il exprime l'action sans donner des précisions sur son agent ni sur sa chronologie en se rapprochant ainsi à une forme nominale d'un verbe. Il peut cependant marquer la modalité (l'ordre p.ex.). Le participe en revanche, décrit souvent comme une forme adjectivale d'un verbe, peut rendre aussi bien la simultanéité par rapport au verbe principal (participe présent) que l'antériorité (participe passé). En ce qui concerne le gérondif, sa valeur principale est celle de traduire la simultanéité par rapport à l'action principale.

2.1.5. L'impératif

Ce mode sert à exprimer l'idée de l'ordre. Ses valeurs exhortatives sont également exprimées par le subjonctif, ceci pour les formes non prévues par le système au sein de ce mode (la troisième personne du singulier et du pluriel). L'impératif peut être aussi rendu par l'infinitif en français.

Dans la grammaire du français *Bescherelle* l'impératif est défini comme le mode atemporel : « le présent et le passé ne permettent pas de situer chronologiquement l'action dans le présent ou le passé, mais se distinguent par leur aspect »⁹⁸. Ainsi la forme simple rend l'aspect inaccompli pendant que la forme composée marque l'aspect accompli.

2.1.6. Les temps composés et surcomposés

Les temps composés décrivent une action achevée en exprimant toutes les nuances de temps grâce aux deux auxiliaires. Les temps surcomposés par contre, servent à exprimer

⁹⁷ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 2004, p. 288.

⁹⁸ LAURENT Nicolas, DELAUNAY Bénédicte, *Bescherelle. La grammaire pour tous*, 2012, p. 141.

soit un « plus que passé » soit une action rapidement achevée⁹⁹. D'après la grammaire de Grevisse les temps surcomposés « appartiennent surtout à la langue parlée »¹⁰⁰.

2.2. Usage et pratique des modes et temps verbaux

En confrontant les prescriptions grammaticales concernant la sémantique des modes et temps verbaux avec leur usage, force est de constater que dans des nombreux cas ils présentent des divergences significatives. Cet écart est d'autant plus observable en prenant en considération le contraste entre le code oral et écrit.

2.2.1. Opposition langue écrite et langue orale

Comme le décrit Jean Dubois dans sa grammaire :

L'efficacité de la communication serait assurée parfaitement si toutes les formes d'un verbe étaient différentes. Comme il y a 6 personnes pour les 7 temps du verbe français (...) on pourrait donc avoir 42 formes différentes. En réalité on en a seulement 9 en langue parlée soutenue et 7 en langue parlée courante : 4 formes à l'indicatif présent ; 1 au subjonctif présent, 1 au futur-conditionnel ; 1 à l'imparfait ; 2 au passé simple ; 1 au subjonctif imparfait.¹⁰¹

De cette constatation nous pouvons déduire que la langue possède un nombre limité des formes pour exprimer la temporalité ainsi que la modalité, mais le nombre de ces formes diffère selon le registre. La répartition de ces modes d'expression entre le registre soutenu (qui correspond dans la plupart des cas à la langue classique) et le registre courant, prenant souvent le nom de la langue moderne, est la plus connue. Une

⁹⁹ Voir BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1969, p. 312.

¹⁰⁰ GREVISSE, Maurice, *Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 1959, p.581 dans TOURATIER, Christian, *Le système verbal français : description morphologique et morphématique*, 1996, p. 12.

¹⁰¹ DUBOIS, Jean, *Grammaire structurale du français. 2. Le verbe*, 1967, p. 61.

autre répartition à noter est celle entre la langue orale (parlée) et la langue écrite. Même si certaines grammaires reconnaissent la langue écrite comme une continuation de la langue classique¹⁰², nous pouvons cependant constater qu'elle est capable d'assumer aussi bien le ton soutenu que le ton courant.

Voici le tableau récapitulant des oppositions principales des registres et des codes :

registre soutenu		registre courant	
langue classique		langue moderne	
langue écrite		langue orale/parlée	
l. écrite soutenue/littéraire	l. écrite courante/moderne	l. orale soutenue	l. orale courante/moderne

Ainsi nous pouvons observer qu'aussi bien la langue parlée que la langue écrite peuvent représenter les styles des deux registres.

2.2.1.1. Langue orale vue par des grammaires

Regardons comment l'opposition entre l'oral et l'écrit est perçue par des grammaires. Henri Frei dans son ouvrage met en valeur et donne la préférence à la langue orale en se référant à Henri Bauche:

En somme, en fin, en fait, le français, le vrai français, agréable ou non à l'ouïe, commode ou non pour l'expression de la pensée, est par essence celui que parle le peuple. Le peuple de France a créé le français ; il l'a fait, il l'a enfanté en ce qu'il a de véritablement français ; il l'a mené jusqu'à nos jours au point où nous l'entendons aujourd'hui ; et les écrivains et les savants, malgré une très grande influence dans la fabrication des mots nouveaux, n'ont fait que marcher à sa suite. En réalité, le vrai

¹⁰² Voir GOUGENHEIM, Georges, *Système grammatical de la langue française*, 1974, p. 217.

français, c'est le français populaire. Et le français littéraire ne serait plus aujourd'hui, à ce point de vue, qu'une langue artificielle, une langue de mandarins – une sorte d'argot.¹⁰³

Nous trouvons une constatation pareille dans l'ouvrage plus récent, celui de Christian Touratier :

Une langue est parlée avant d'être écrite. (...) L'écrit n'est, en effet, dans une langue comme le français, qu'un codage, qu'un système de transcription de l'apparence phonique du message linguistique système qui n'est pas forcément isomorphe aux données phoniques et qui a sa propre cohérence. (...) Il n'y a donc pas nécessairement parallélisme entre les sons d'une forme verbale et leur transcription graphique (ou orthographique).¹⁰⁴

Selon Frei : « (...) les besoins fondamentaux se manifestent le mieux dans la langue parlée, qui est plus spontanée, moins entravée par la tradition que la langue écrite. En linguistique, toute vérité entre par les oreilles, toute sottise par les yeux. »¹⁰⁵. Il souligne cependant le rôle des journaux qui servent (à l'époque de l'auteur) de pont entre l'écrit et le parlé¹⁰⁶. Nous pourrions noter qu'aujourd'hui ce sont surtout des médias et des réseaux sociaux qui remplissent cette fonction.

Parmi les opinions mettant en avant l'avantage de la langue parlée sur la langue écrite prônées par certaines grammaires, il convient de noter une voix opposée d'Alain Frontier. Il constate que si l'on renonçait à enseigner certains temps disparus de l'usage mais pas des grammaires dans les écoles, des traductions de Racine, Voltaire ou Sartre

¹⁰³ BAUCHE, Henri, *Le langage populaire*, 1928 dans FREI, Henri, *La grammaire des fautes*, 1929, p. 39.

¹⁰⁴ TOURATIER, Christian, *Le système verbal français*, 1996, p. 15.

¹⁰⁵ FREI, Henri, *La grammaire des fautes*, 1929, p. 40.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 41.

devraient être publiées¹⁰⁷. En effet, c'est la langue écrite qui donne un témoignage sur une époque passée et sur sa richesse.

2.2.1.2. Subjonctif en français oral et écrit

Comme nous l'avons déjà mentionné dans la partie concernant l'usage du subjonctif, bien que tous les temps de ce mode soient prévus par le système français, seulement deux sont encore employés dans le registre courant oral et écrit : le subjonctif présent et le subjonctif passé. D'après *Le Bon usage*, il existe encore une troisième forme du subjonctif utilisée dans la langue parlée ou dans la langue écrite ordinaire : le passé surcomposé du subjonctif (*Je suis parti avant qu'il ait eu fini de manger*). Le subjonctif imparfait et plus-que-parfait sont attribués au registre soigné, oral ou écrit, très souvent littéraire, même si, comme l'affirment René-Louis Wagner et Jacqueline Pinchon « ils ne servent plus guère que de formes de concordance après un verbe principal au passé. (...) Encore leur emploi est-il en recul. »¹⁰⁸. Ainsi d'après certaines grammaires, le français dispose d'une double série de temps, ceux « communs » et ceux « littéraires »¹⁰⁹. Selon leurs auteurs, même dans la langue soignée, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif ne sont plus utilisés qu'à la troisième personne, sauf pour les auxiliaires¹¹⁰. Cette théorie trouve cependant une contradiction évidente dans certains exemples de notre corpus, du moins pour ce qui est de la langue écrite soignée, citons notamment : « (...) il fallait que je le prisse, que je le dérobasse brusquement » (Proust, *Du côté de chez Swann*, p.34), « – Tu voudrais donc que j'allasse sur le banc des criminels, en cour d'assises ? » (Flaubert, *Madame Bovary*, p.347). D'autres, en revanche, prouvent que le subjonctif imparfait ou plus-que-parfait ne sont plus utilisés dans la langue littéraire moderne même après les verbes au passé simple : « Il mourut avant que le curé du village ait fini sa prière. » (*Le soleil des Scorta*, p.27).

Dans la langue courante l'éventail des formes du subjonctif est limité. Comme le disent Dubois et Lagane dans leur grammaire, avec le présent et le passé de ce mode « on se

¹⁰⁷ Voir FRONTIER, Alain, *La grammaire du français*, 1997, p. 569.

¹⁰⁸ WAGNER, René-Louis, PINCHON, Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, 1962, p. 319.

¹⁰⁹ Voir BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1969, p. 349.

¹¹⁰ Voir DUBOIS, Jean, LAGANE, René, *La nouvelle grammaire du français*, 1973, p. 217.

borne à exprimer l'opposition entre le non-accompli et l'accompli »¹¹¹. D'après les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* le subjonctif imparfait et plus-que-parfait « (...) ont été progressivement supplantés par le présent et le passé du subjonctif qui se sont chargés de leurs valeurs temporelles et par le conditionnel qui exprime leurs valeurs modales (potentiel ou irréel). »¹¹²

Voici ce que les écrivains disent à propos de la disparition de certains temps du subjonctif :

L'exemple le plus célèbre de cette évolution du français est la disparition de l'imparfait du subjonctif tué par le ridicule et l'almanach Vermot. Les que je susse, que je visse, n'ont pas résisté aux plaisanteries les plus élémentaires et l'enseignement officiel a même éliminé ce malheureux temps. (R.Queneau, *Bâtons, chiffres et lettres*, p.71)¹¹³

André Gide précise :

De sorte que l'on peut dire que l'imparfait du subjonctif reste facultatif et d'appréciation particulière après l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel – qu'il n'est commandé que par le plus-que-parfait de l'indicatif ou par le conditionnel passé. (A.Gide, *Journal 1*, 23 octobre 1927, p.855-856)¹¹⁴

Parmi tous les chapitres de grammaires consacrés à la description des temps du subjonctif qui ne sont plus en usage nous trouvons aussi des exceptions qui semblent nier cette étape de l'évolution d'usage. Maurice Grevisse dans son ouvrage écrit :

¹¹¹ *Ibid.*, p. 216.

¹¹² RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 2004, p. 328.

¹¹³ QUENEAU, Raymond, dans FRONTIER, Alain, *La grammaire du français*, 1997, p. 569.

¹¹⁴ GIDE, André dans, FRONTIER, Alain, *La grammaire du français*, 1997, p. 569.

On parle du déclin du subjonctif mais cela ne paraît pas fondé. (...) Ce qui est plus exact, c'est que certains temps du subjonctif, l'imparfait et le plus-que-parfait, ont à peu près disparu de la langue parlée et sont même concurrencés dans l'écrit.¹¹⁵

Alain Frontier semble compléter cette constatation :

Quoi qu'il en soit, le subjonctif n'est pas en voie de disparition. Des énoncés comme « Il faut que je vais » sont étrangers à la langue commune (n'étant produits que par des locuteurs qui en ont une connaissance insuffisante : enfants, adultes insuffisamment scolarisés, ou étrangers faisant leurs premiers pas dans l'apprentissage du français).¹¹⁶

Il semble fondé de dire que même si certaines formes du subjonctif sont en voie de disparition, parler d'un déclin définitif de ce mode serait injustifié. Nous trouvons cependant des grammaires dans lesquelles même l'usage des formes « soutenues » du subjonctif dans la langue semble être mis en doute. Maurice Grevisse dans *Le Bon Usage* cite le fragment du *Du côté de chez Swann* de Marcel Proust pour prouver que de moins en moins d'auteurs contemporains (à l'époque de la publication de l'ouvrage) respectent les règles de concordance des temps¹¹⁷. L'exemple présenté dans la grammaire « J'allais (...) dire qu'on apporte les sirops » (*Du côté de chez Swann*, p. 14) n'est cependant pas conforme avec celui que nous trouvons dans notre corpus « (...) et j'allais, sans en avoir l'air, dire qu'on apportât les sirops ».

Marc Wilmet dans sa grammaire cite Hervé Curat qui semble le mieux rendre les nuances d'usage des temps du subjonctif en français contemporain:

Il y a donc des francophones pour qui le subjonctif est un mode qui oppose deux temps simples; quelques autres, sans en être pour autant plus démunis, disposent d'un système du subjonctif à temps unique. D'autres enfin, la majorité peut-être, sont capables de comprendre les nuances du subjonctif imparfait mais n'utilisent dans leur pratique que

¹¹⁵ GREVISSE, Maurice, *Le bon usage : grammaire française*, 1988, p. 1304.

¹¹⁶ FRONTIER, Alain, *La grammaire du français*, 1997, p. 547.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 1312.

le subjonctif présent, et ont donc une connaissance passive du système à deux temps mais une connaissance active du système à un seul temps.¹¹⁸

2.2.2. Aspect historique - disparition du subjonctif imparfait en français

Les premiers témoignages de la disparition du subjonctif imparfait et plus-que-parfait de l'usage et de leur substitution par les formes du présent et du passé datent de la fin du XVIII^e siècle¹¹⁹. « Dès le XVIII^e siècle, les grammairiens se lamentent sur les manquements à la règle, lesquels apparaissent déjà au siècle précédent. »¹²⁰. Encore au XVI^e siècle l'usage des temps était conforme aux règles classiques. Ce n'est qu'un siècle après que le passé simple devient supplanté par le passé composé¹²¹. Certaines grammaires, comme celle de Brunot et Bruneau ou Frei y trouvent une explication de la disparition de certaines formes du subjonctif de l'emploi du français moderne : « La décadence du passé simple, dont les formes se rapprochaient de celles de l'imparfait du subjonctif, a pu contribuer à cet état de choses. »¹²². Les confusions du genre *qu'il aimât/qu'il aima*, *qu'il fit/qu'il fit* sont analogues à celles entre le passé antérieur et le plus-que-parfait du subjonctif (*il eut aimé/il eût aimé*)¹²³.

Une autre raison souvent citée par les grammaires comme la cause de la mort du subjonctif imparfait et plus-que-parfait dans l'usage est « une relative inutilité de ces deux temps dans la plupart des cas »¹²⁴. Selon Alain Frontier la concordance des temps « n'est pas nécessaire à la compréhension du message : *il fallait que je fusse* n'est pas plus clair que *il fallait que je sois*. »¹²⁵. Il cite également Lucien Foulet selon qui « le subjonctif avait perdu sa valeur primitive pour ne plus devenir qu'une marque obligée et automatique de la subordination après certains verbes »¹²⁶. Cette constatation peut se

¹¹⁸ CURAT, Hervé, *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne : essai de sémantique grammaticale*, 1991, p. 104 dans WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, 2007, p. 363.

¹¹⁹ Voir GOUGENHEIM, Georges, *Système grammatical de la langue française*, 1974, p. 217.

¹²⁰ BRUNOT, Ferdinand dans GREVISSE, Maurice, *Le bon usage : grammaire française*, 1988, p. 1314.

¹²¹ Voir BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1969, p. 339-340.

¹²² *Ibid.*, p. 340.

¹²³ Voir FREI, Henri, *La grammaire des fautes*, 1929, p. 94.

¹²⁴ FRONTIER, Alain, *La grammaire du français*, 1997, p. 570.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 570.

¹²⁶ FOULET, Lucien, *Petite Syntaxe de l'ancien français*, 1958 dans FRONTIER, Alain, *La grammaire du français*, 1997, p. 547.

lier à celle de Warnant selon qui il s'observe une « tendance à réserver au seul mode indicatif l'expression de la temporalité et, de ce fait, à expulser celle-ci du mode subjonctif »¹²⁷. Voici comment un autre linguiste, Henri Frei explique un tel état de choses :

En résumé, le besoin d'invariabilité, en cherchant à faciliter la transposition des signes d'une valeur sémantique à l'autre, diminue le nombre des signes existants et travaille donc pour la « pauvreté du vocabulaire ». L'idéal de l'économie linguistique est en effet de restreindre le nombre des formes et en même temps d'accroître leur sphère d'emploi. Inversement, le besoin de différenciation cherche sans cesse à augmenter le nombre des formes existantes et à spécialiser leur usage. Ainsi, la pauvreté ou la richesse du vocabulaire ne font que refléter l'antinomie de deux besoins fondamentaux : le besoin de différenciation et le besoin d'invariabilité (économie mémorielle). Selon la langue considérée, selon le compartiment de la grammaire qui est envisagé, selon l'étage social, c'est l'un ou l'autre de ces deux besoins qui l'emportera.¹²⁸

Il convient de mentionner ici une remarque de Brunot et Bruneau sur la disparition de certaines formes linguistiques de l'usage. Même si la citation se réfère aux verbes à double radical, nous pouvons l'appliquer au cas du subjonctif :

Le mécanisme de la disparition des formes anciennes est toujours le même : le sens de l'alternance ayant disparu, il existe *deux conjugaisons* sur les *deux radicaux* ; ce sont en quelque sorte deux verbes : le moins employé devient de plus en plus rare et disparaît.¹²⁹

Parmi les autres raisons de raréfaction de certaines formes de ce mode dans l'usage, les auteurs de la même grammaire citent les connotations qu'elles comportent. « Des formes peu communes, telles que *nous aimassions*, sont devenues étonnantes, puis

¹²⁷ WARNANT, Léon, dans GREVISSE, Maurice, *Le bon usage : grammaire française*, 1988, p. 1313.

¹²⁸ FREI, Henri, *La grammaire des fautes*, 1929, p. 161.

¹²⁹ BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1969, p. 285.

choquantes et enfin ridicules. »¹³⁰. Aussi la *Grammaire méthodique du français* décrit les formes du subjonctif imparfait comme « difficiles » : « On évite les personnes en –ss-, en raison de leur lourdeur, de certains effets comiques (*que vous sussiez, que je visse*), ou d’assimilations péjoratives (*qu’ils lavassent*). »¹³¹ La grammaire de *Bescherelle* explique la disparition de ces deux temps du subjonctif de l’usage par le fait qu’ils « ne sont par ailleurs pas toujours très euphoniques (*que nous supposassions*) »¹³². Alain Frontier remarque même que l’usage de ces temps « a tendance aujourd’hui à être senti comme la marque d’un snobisme et comme l’étalage indiscret d’un signe extérieur de richesse grammaticale »¹³³. Même si dans l’ouvrage de Grevisse les formes de l’imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif sont décrites comme « irrégulières » et « peu harmonieuses »¹³⁴, il semble être le seul à donner une justification raisonnable : « C’est seulement rareté de ces formes qui les rend surprenantes. (...) C’est aussi leur rareté qui les rend difficiles, et non leur difficulté qui les rend rares. »¹³⁵.

2.3. Sémantique et usage des modes et temps verbaux en polonais

Après avoir passé en revue la sémantique et l’usage des modes et temps verbaux français, il est pertinent d’observer comment cette situation se présente en polonais. Les grammaires polonaises consultées, ainsi que que les grammaires françaises portant sur la langue slave en question nous en fournissent un aperçu.

2.3.1. *Bezokolicznik*

En polonais ne sont considérés comme mode que l’indicatif, le conditionnel et l’impératif, l’infinitif restant une forme verbale qui, d’après Henri Grappin, n’exprime

¹³⁰ *Ibid.*, p. 340.

¹³¹ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 2004, p. 329.

¹³² LAURENT Nicolas, DELAUNAY Bénédicte, *Bescherelle, La grammaire pour tous*, 2012, p. 120.

¹³³ FRONTIER, Alain, *La grammaire du français*, 1997, p. 569.

¹³⁴ Voir GREVISSE, Maurice, *Le bon usage : grammaire française*, 1988, p. 1312.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 1312.

rien par elle-même¹³⁶. Kuraszkiewicz semble compléter cette définition en précisant que c'est une forme invariable qui sert uniquement à dénommer une action ou un état sans cependant préciser son acteur¹³⁷. En revanche, nous avons vu précédemment que l'infinitif polonais est capable d'exprimer par sa forme l'aspect du verbe. Des fois, il est également employé avec une valeur de l'impératif : *milczeć!* « tais-toi ! »/ « taisez-vous ! ».

2.3.2. Tryb wskazujący

L'indicatif polonais traduit une action qui se déroule réellement¹³⁸. Son temps présent dans la plupart des cas décrit une action simultanée au moment de sa description, mais il peut aussi rendre une action antérieure ou postérieure : *Piotr pyta się, czy jestem w domu* « Piotr demande si je suis à la maison » ou *Piotr pytał się, czy jestem w domu* « Piotr a demandé si je suis à la maison » ou bien *Piotr zapyta się czy jestem w domu* « Piotr demandera si je suis à la maison »¹³⁹. Pour ce qui est du présent des verbes perfectifs, il décrit une action future (comme nous avons vu précédemment c'est la forme aspectuelle du verbe qui joue ici). Le présent des verbes imperfectifs peut également référer au futur et dans ce cas-là ce sont d'autres éléments de la phrase, comme le complément circonstanciel de temps, qui précisent le moment de l'action : *Za miesiąc jadę do Warszawy* « Dans un mois je vais à Varsovie ». Dans des proverbes, des phrases décrivant des vérités universelles, le présent rend les actions se déroulant dans le présent, le passé ou le futur.

Au sein des temps du passé, il est possible d'en compter deux, dont seulement un est d'usage courant. Le *przeszły* décrit un fait antérieur au moment où nous en parlons, soit antérieur à un autre moment présent ou passé. Les actions présentées par ce temps peuvent être accomplies ou inaccomplies. Le polonais dispose également d'un plus-que-passé (*zaprzyszły*) dont l'usage est très rare, jusqu'au point que certaines grammaires

¹³⁶ Voir GRAPPIN, Henri, *Grammaire de la langue polonaise*, 1963, p. 252.

¹³⁷ Voir KURASZKIEWICZ, Władysław, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 1970, p. 149.

¹³⁸ Voir KLEMENSIEWICZ, Zenon, *Podstawowe wiadomości z gramatyki języka polskiego* [Les bases de la grammaire polonaise], 1976, p. 62.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 93.

ignorent son existence¹⁴⁰. Voici comment Klemensiewicz explique un tel état des choses : « (...) dans le sentiment linguistique actuel de beaucoup de Polonais la particularité sémantique d'un plus-que-passé s'est effacée (...) »¹⁴¹. Ainsi les formes du *zaprzeszły* peuvent toujours être substituées par le *przeszły*. N'oublions pas qu'auparavant le tiroir verbal du passé était beaucoup plus riche, avec l'aoriste qui soulignait la momentanéité de l'accomplissement et l'imparfait qui référerait à une action durative. Les deux sont sortis de l'usage et tombés définitivement en désuétude à l'époque où la forme dérivationnelle du verbe a commencé d'assumer les fonctions aspectuelles (accompli/inaccompli)¹⁴². Au sein de la catégorie sémantique du passé, il ne faut pas oublier la forme impersonnelle de ce temps (*bezosobnik*) qui marque une action ou un état passé dont l'agent reste inconnu.

Le futur, comme nous l'avons déjà précisé dans la partie concernant la morphologie des temps, n'existe que pour des verbes imperfectifs (*jeść* « manger », *będę jeść* « je mangerai ». Celui des verbes perfectifs est rendu à travers les formes du présent (la grammaire de Grappin l'appelle le « présent-futur »¹⁴³ (*zrobić* « faire » perf., *zrobię* « je ferai »). Comme la sémantique des aspects l'indique, le premier décrit une action future qui sera accomplie ou non en insistant en même temps sur son développement. La deuxième variante ne rend que des actions à venir avec une visée d'achèvement et sans considération de durée. Le futur peut assumer plusieurs valeurs, celle du futur antérieur : *gdy wyjdzie, zamknij drzwi* « quand il sera parti, ferme la porte », celle de l'ordre : *dasz mi jutro odpowiedź* « tu me donneras la réponse demain », celle de constance des faits : *jałmużna nie zuboży* « l'aumône n'appauvrit pas » ou celle d'un fait passé momentané figurant dans ces vers de Mickiewicz : *Zarżały konie, zagrzmiała podkowa ; Trzej to rycerze jadą wzdłuż parowa ; Zjechali, stają, a pierwszy z rycerzy krzyknie i w trąbkę mosiężną uderzy* « Des chevaux ont henni, un fer a tinté ; ce sont

¹⁴⁰ Voir MADELSKA, Liliana, WARCHOŁ-SCHLOTTMANN, Małgorzata, *Odkrywamy język polski. Gramatyka dla uczących (się) języka polskiego jako obcego* [Nous découvrons la langue polonaise. Grammaire pour les apprenants de la langue polonaise], 2007.

¹⁴¹ „(...) we współczesnym poczuciu językowym wielu Polaków odrębność znaczeniowa czasu zaprzeszłego zatarła się (...)” in KLEMENSIEWICZ, Zenon, *Podstawowe wiadomości z gramatyki języka polskiego* [Les bases de la grammaire polonaise], 1976, p. 98.

¹⁴² Voir KURASZKIEWICZ, Władysław, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 1970, p. 154.

¹⁴³ Voir GRAPPIN, Henri, *Grammaire de la langue polonaise*, 1963, p. 272.

trois chevaliers qui longent un chemin creux ; ils ont descendu la pente, ils s'arrêtent, et le premier **pousse** un cri et il **souffle** violemment de son cor d'airain »¹⁴⁴.

2.3.3. Tryb warunkowy

Le conditionnel polonais d'après la plupart des grammaires est un mode atemporel qui traduit une action hypothétiquement possible¹⁴⁵. Il peut cependant traduire l'irréel au passé à travers sa forme composée : *byłby zrobił* « il aurait fait », *byłaby kupiła* « elle aurait acheté ». En polonais cette variante est considérée comme régionale, archaïque et d'usage très rare aussi bien dans la langue orale qu'écrite. Pour ce qui est de la forme simple de ce mode, elle peut exprimer non seulement une action hypothétique, mais aussi le souhait (*Mógłbyś mi pomóc ?* « Pourrais-tu m'aider ? ») ou l'ordre atténué (*Przyniósłbyś mi okulary ?* « M'apporterais-tu des lunettes ? »). Elle peut également référer soit aux situations universelles soit aux conseils: *Najpierw sprzedawałbym swoją biżuterię, zanim sprzedałbym ten dom* « J'aurais vendu tes bijoux avant de vendre ta maison »¹⁴⁶. D'après la grammaire de Madelska et Warchoń-Schlottmann, le conditionnel simple polonais peut exprimer non seulement une action irréalisée au présent, mais aussi irréalisée au passé (*Gdybyśmy nie kupili domu, to mielibyśmy pieniądze na samochód i nie musielibyśmy jeździć taksówkami.* « Si nous n'avions pas acheté cette maison, nous aurions eu de l'argent pour acheter une voiture et nous n'aurions pas dû prendre des taxis. ») ou possible dans le futur (*Chciałabym iść do kina.* « Je voudrais aller au cinéma. »)¹⁴⁷. Nous pouvons cependant constater que l'exemple cité ci-dessus référant, selon les auteurs de cette grammaire, au futur correspond plutôt au moment présent (maintenant je voudrais y aller).

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 273.

¹⁴⁵ Voir MADELSKA, Liliana, WARCHOŃ-SCHLOTTMANN, Małgorzata, *Odkrywamy język polski. Gramatyka dla uczących (się) języka polskiego jako obcego* [Nous découvrons la langue polonaise. Grammaire pour les apprenants de la langue polonaise], 2007, p. 60.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 60.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 60.

2.3.4. *Coniunctivus* en polonais

D'après la grammaire historique du polonais¹⁴⁸ le mode *coniunctivus* (que cette même grammaire traduit par le *tryb przypuszczający*), existant en pré-indo-européen, est disparu en proto-slave et c'est le *tryb warunkowy* « le conditionnel » qui a assumé ses fonctions. Il est intéressant de voir que les deux dénominations (*tryb warunkowy* et *tryb przypuszczający*) sont actuellement utilisées comme des synonymes pour décrire le conditionnel en polonais. Il est parfois dénommé également *tryb życzący*, qui correspondait plutôt à l'*optativus* latin. Nous verrons aussi plus loin que les formes du conditionnel polonais traduisent souvent le subjonctif français.

2.3.5. *Tryb rozkazujący*

Ce mode exprimant un ordre ou un souhait est employé sous deux formes. La première, perfective, dans la plupart des cas réfère à l'action ordonnée qui ne peut être réalisée qu'une seule fois : *przeczytaj ten rozdział* « lis (perf.) ce chapitre ! », *zamknij okno* « ferme la fenêtre ! ». La forme imperfective concerne les ordres ayant un caractère général sans visée d'accomplissement. Nous en trouvons des exemples notamment dans les *Dix Commandements* : *czcij ojca twego i matkę swoją* « honore ton père et ta mère », *nie zabijaj* « tu ne tueras point ». Le polonais dispose également des formes de l'impératif renforcées par les particules *-że* et *-no* : *daj no!* « donne ! » *róbże!* « fais ! ». Elles traduisent l'impatience du locuteur et sont caractéristiques du polonais courant¹⁴⁹.

¹⁴⁸ Voir DŁUGOSZ-KURCZABOWA, Krystyna, DUBISZ, Stanisław, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], 2001, p. 279.

¹⁴⁹ Voir MADELSKA, Liliana, WARCHOŁ-SCHLOTTMANN, Małgorzata, *Odkrywamy język polski. Gramatyka dla uczących (się) języka polskiego jako obcego* [Nous découvrons la langue polonaise. Grammaire pour les apprenants de la langue polonaise], 2007, p. 60.

2.3.6. Participe et gérondif en polonais

D'après la grammaire de Henri Grappin le participe et le gérondif n'indiquent par eux-mêmes aucun temps¹⁵⁰. En revanche, des tiroirs verbaux complexes prévus au sein de ces deux formes verbales sont capables de traduire la passivité dans le cas du participe passé passif (*imiesłów przymiotnikowy bierny*) et l'antériorité dans le cas du gérondif passé (*imiesłów przysłówkowy uprzedni*). Pour ce qui est de leurs fonctions, le participe dans la plupart des cas joue un rôle d'adjectif décrivant un état ou une propriété d'une personne pendant que le gérondif réfère au sujet de la proposition et décrit une action ou un état qui accompagne une autre action. Le gérondif présent peut cependant avoir une valeur absolue : *na ogół biorąc* « généralement », *prawdę mówiąc* « à dire vrai »¹⁵¹.

2.3.7. Czasy złożone i zaprzeszłe

Pendant que tous les temps complexes sont d'usage courant en polonais, les temps surcomposés ne représentent que des emplois littéraires, considérés comme archaïques. Comme nous l'avons vu c'est le cas du plus-que-passé polonais (*zaprzeszły*) et de la forme surcomposée du conditionnel.

¹⁵⁰ Voir GRAPPIN, Henri, *Grammaire de la langue polonaise*, 1963, p. 271.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 271.

Remarques conclusives sur la sémantique des formes verbales

Par cette brève étude nous avons montré comment les grammaires décrivent la sémantique de chaque forme verbale et comment se présente la réalité de leur emploi. Même si elles attribuent une fonction particulière à chaque mode et temps, dans certains cas leurs valeurs peuvent être assumées par les formes verbales appartenant à des catégories verbales différentes.

En passant en revue l'évolution des modes et des temps verbaux en deux langues en question nous avons pu observer comment les fonctions verbales de certains d'entre eux étaient assumées par d'autres modes ou temps en les menant à la raréfaction dans l'usage et ensuite à la disparition définitive. En polonais, c'est le cas de l'*optativus*, qui en proto-slave a été substitué par l'impératif, ensuite de *coniunctivus*, disparu du système grammatical à la même époque et enfin de l'aoriste et de l'imparfait, dont les nuances, depuis l'époque de l'ancien polonais, sont exprimées par les temps *przeszły* et *zaprzyszły*. Nous voyons bien qu'en français parmi tous les modes c'est le subjonctif qui subit la réduction d'emploi de manière la plus significative avec la disparition de ses deux temps, imparfait et plus-que-parfait.

3. Concordance des temps dans le système syntaxique

Introduction

En français, les rapports entre la principale et la subordonnée dans une phrase complexe sont déterminés par une règle de concordance des temps héritée du latin – la *consecutio temporum*. Ce trait syntaxique précisant le choix du temps dans une subordonnée est absent des langues slaves, y compris du polonais.

Dans cette partie nous allons nous appuyer sur la description classique des règles de *consecutio temporum* présentées dans des grammaires françaises afin de les confronter avec leur usage. Ensuite, nous allons voir comment les deux propositions de la phrase complexe sont réunies dans la syntaxe polonaise et quelles combinaisons sont prévues par le système par rapport au français.

Même si la concordance des temps décrit des corrélations entre les propositions de tous les modes, pour les besoins de notre analyse il sera plus pertinent de nous concentrer uniquement sur les cas de la concordance dans des subordonnées au subjonctif.

3.1. *Consecutio temporum*

Comme nous l'avons déjà mentionné, la concordance des temps est un ensemble des règles qui déterminent le choix des temps dans la subordonnée en fonction de celui de la principale. Elle est considérée « un de traits les plus authentiquement latins qui subsistent dans la langue française »¹⁵².

À l'intérieur d'une même phrase, une certaine conformité tend à s'établir entre les temps des diverses propositions subordonnées et celui de la principale. Il en résulte un ensemble complexe de relations auquel est donné le nom de concordance des temps, – les Anciens disaient *consecutio temporum*.¹⁵³

Ladite règle se présentait ainsi :

- au présent ou au futur de l'indicatif dans la proposition principale correspondait un présent ou un parfait du subjonctif dans la subordonnée : *dico/dicam quid faciat/ quid fecerit/ quid facturus sit* « je dis/dirai ce qu'il fait/ce qu'il a fait/ce qu'il fera » ;
- a un temps passé de la proposition principale correspond dans la subordonnée un imparfait ou un plus-que-parfait du subjonctif : *dixi/dicebam/dixeram quid faceret/quid fecisset/quid facturus esset* « j'ai dit/je disais/j'avais dit ce qu'il faisait/ce qu'il avait fait/ce qu'il ferait » ;¹⁵⁴

Malgré les principes de la concordance bien fixés, le latin connaissait les cas de non-respect de ces règles. Le choix de temps de la principale pouvait être déterminé plutôt par le sens que par une prescription syntaxique et ainsi il était possible de trouver des propositions à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif après un présent dans la principale ainsi qu'au présent ou parfait du subjonctif après la subordonnante au passé. Il faut cependant reconnaître que ces dérogations dans la plupart des cas n'étaient pas dues au hasard :

¹⁵² SPILLEBOUT, Gabriel, *Grammaire de la langue française du XVIIe siècle*, 1985, p. 216.

¹⁵³ ERNOUT, Alfred, THOMAS, François, *Syntaxe latine*, 1951, p. 407.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 408.

Beaucoup de manquements à la concordance ne sont qu'apparents et témoignent d'un emploi nuancé des temps. Mais, en bas latin, leurs rapports furent faussés par l'extension du subjonctif plus-que-parfait. Celui-ci tendait à devenir une sorte de « subjonctif prétérit général », substitué au parfait comme à l'imparfait : *obsecrans ut cuncti cultores domini fuissent in regno suo...* « demandant que tous, dans son royaume, pratiquassent le culte du Seigneur... » (...) ¹⁵⁵

Les auteurs de l'ouvrage sur la syntaxe latine, Ernout et Thomas, précisent la nature des règles de la concordance et soulignent que leur usage dans la langue parlée et même dans la littérature différait de celui que nous trouvions dans des prescriptions normatives :

La concordance des temps ne se ramène pas à une « règle » unique ; ce n'est pas un procédé artificiel, mais l'expression d'une tendance naturelle que favorisait le parallélisme morphologique du subjonctif et de l'indicatif dans la conjugaison. Néanmoins, elle a toujours été moins stricte dans la langue parlée. Plaute, par exemple, fait succéder dans une même proposition interrogative indirecte le plus-que-parfait et le parfait du subjonctif : *quippe qui ex te audiui ut urbem maxumam exougnauisses regemque Pterelam tute occideris* « moi qui ai appris de toi comment tu as pris d'assaut une très grande ville et tué le roi Ptérélas ». Dans des propositions de sens final, cet auteur mêle parfois le présent et l'imparfait : *(tabellas) dedi mercatori cuidam, qui ad illum deferat meum erum..., ut is huc ueniret* « je donnai la lettre à un marchand pour qu'il la remît à mon maître ; je disais à celui-ci de venir ». (...) D'une façon générale, la liberté syntaxique en matière de concordance est plus grande qu'on ne l'enseigne, et elle laisse aux écrivains, surtout en dehors de la prose classique, une certaine latitude dans le choix des temps. ¹⁵⁶

3.1.1. Concordance des temps en français

Les premières règles de concordance de temps dans le système verbal français ont été décrites au XVII^e siècle par Antoine Oudin, linguiste et interprète à la cour de Louis XIII. Cette description a servi de point de départ pour des grammaires ultérieures,

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 420.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 420.

surtout celles du XVIII^e siècle¹⁵⁷. Lesdites règles se présentaient de la même façon qu'en latin : au présent ou au futur de l'indicatif dans une proposition principale correspondait le présent ou le passé du subjonctif dans la subordonnée, pendant qu'au verbe au passé de l'indicatif ou au conditionnel dans la principale correspondait l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif dans la subordonnée.

Le choix des temps du subjonctif s'effectuait en fonction des relations chronologiques entre les actions présentées dans la phrase. Voici le tableau récapitulant ces corrélations :

verbe principal		verbe subordonné		relation temporelle
indicatif	présent/futur	subjonctif	présent	simultanéité/postériorité
			passé	antériorité
indicatif	passé	subjonctif	imparfait	simultanéité/postériorité
conditionnel	présent		plus-que-parfait	antériorité
	passé (1 ^{ère} et 2 ^{ème} forme)			

3.1.2. Réalité d'emploi : usage face aux règles classiques

Même si ces règles classiques continuent d'être décrites dans des grammaires, nous pouvons constater qu'elles sont loin d'être respectées.

Pendant qu'en français classique les règles de concordance étaient strictement appliquées, dans l'usage actuel nous avons à voir avec une concordance réduite. Puisque l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont tombés en désuétude dans l'emploi courant, ils ne sont plus pris en compte dans le choix des tiroirs verbaux quant à l'application de ladite règle. Comme on se borne à exprimer uniquement l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité dans la subordonnée, les deux temps du subjonctif

¹⁵⁷ Voir FOURNIER, Nathalie, *Grammaire du français classique*, 1998, p. 383.

restent suffisants : le subjonctif imparfait est substitué par le subjonctif présent et le subjonctif plus-que-parfait par une forme passé de ce mode.

Il convient de citer ici une remarque critique sur la concordance, transcrite fréquemment dans des grammaires, provenant du linguiste Ferdinand Brunot :

Ce n'est pas le temps principal qui amène le temps de la subordonnée, c'est le sens. Le chapitre de la concordance des temps se résume en une seule ligne : il n'y en a pas. Aucune forme temporelle de la proposition principale n'entraîne nécessairement telle ou telle forme de concordance dans le verbe de la subordonnée. On y use du temps qui convient pour exprimer la portion de la durée où se situe l'action, voilà tout.¹⁵⁸

Comme la concordance des temps n'est souvent pas respectée, certaines grammaires récentes lui confèrent le nom d'un « conformisme temporel »¹⁵⁹ ou d'une « corrélation temporelle » :

La notion de la concordance des temps a été critiquée par des nombreux linguistes, et particulièrement par le grammairien F. Brunot (« Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne : il n'y en a pas », *La pensée et la langue*). C'est pourquoi nous utilisons plutôt le terme de « corrélation », en limitant cette question aux quelques régularités qui peuvent s'établir dans un mécanisme qui permet de nombreuses combinaisons.¹⁶⁰

Pendant que la plupart des grammaires trouve la cause de manquements à la règle de concordance dans la disparition de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif de l'usage, celle de Chevalier démontre le contraire. D'après la *Grammaire du français contemporain* les règles de concordance des temps étant « complexes et mal fixées » ont contribué à la disparition de l'imparfait du subjonctif de l'usage. Selon les auteurs de cette grammaire nous avons à voir avec une certaine répartition des fonctions : c'est le

¹⁵⁸ BRUNOT, Ferdinand, *La Pensée et la langue*, 1965, p.782 dans FOURNIER, Nathalie, *Grammaire du français classique*, 1998, p. 383.

¹⁵⁹ Voir FREI, Henri, *La grammaire des fautes*, 1929, p. 57.

¹⁶⁰ Voir CHARAUDEAU, Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, 1992, p. 489.

verbe de la principale qui marque le temps, pendant que celui de la subordonnée marque le mode¹⁶¹.

Certaines grammaires contredisent le non-respect des règles traditionnelles de la concordance. Selon Frontier elles sont « loin d'être oubliées », même si l'usage du subjonctif imparfait et plus-que-parfait tend à devenir une rareté¹⁶². D'après Charaudeau une dérogation à des règles classiques est possible lorsque le sujet parlant veut opérer une focalisation particulière¹⁶³. Spillebout est du même avis :

Dans la pratique, les écrivains en usent avec quelque liberté ; mais on verra que ce n'est jamais par caprice, car s'ils emploient un temps que l'on attendait pas, c'est pour marquer une nuance particulière ; ni par facilité – car ils ne répugnent pas à user l'imparfait du subjonctif, temps qui, de nos jours, est réputé difficile.¹⁶⁴

Voici un tableau récapitulatif de l'usage actuel de la concordance des temps que nous trouvons dans l'ouvrage de Wagner et Pinchon, mis en opposition avec des règles classiques¹⁶⁵. Dans les cas où les auteurs n'avaient pas mis d'exemples d'usage de la langue écrite, nous avons cité des phrases tirées de notre corpus.

¹⁶¹ Voir CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel, PEYTARD, Jean, *Grammaire du français contemporain*, 1964, p. 362.

¹⁶² Voir Voir FRONTIER, Alain, *La grammaire du français*, 1997, p. 568.

¹⁶³ Voir CHARAUDEAU, Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, 1992, p. 490.

¹⁶⁴ SPILLEBOUT, Gabriel, *Grammaire de la langue française du XVIIe siècle*, 1985, p. 217.

¹⁶⁵ Voir WAGNER, René-Louis, PINCHON, Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, 1962, p. 322-329.

verbe de la principale	relation temporelle	verbe de la subordonnée	exemple	registre/langue
présent de l'indicatif	contemporanéité/postériorité	présent/passé du subjonctif	« – M.Léon, disait le pharmacien, avec qui j'en causais l'autre jour, s'étonne que vous ne choisissiez point Madeleine, qui est excessivement à la mode maintenant. » (<i>Madame Bovary</i> , p.137)	classique et moderne
	antériorité	passé du subjonctif	« – Voyez Roussainville, ce n'est plus aujourd'hui qu'une paroisse de fermiers, quoique dans l'antiquité cette localité ait dû un grand essor au commerce de chapeaux de feutre et des pendules. » (<i>Du côté de chez Swann</i> , p.133)	classique et moderne
		imparfait du subjonctif	« Il me semble que nous étions plus vifs que les autres, et qu'il n'y a guère de gens qui valussent plus que nous » (<i>Madame de Sévigné</i>)	classique
passé indéfini	postériorité	présent du subjonctif	« – Ah ! ne m'en parlez pas, madame Bovary ! Ce matin même, il a fallu que j'aïlle dans le Bas-Diau-ville pour une vache qui avait l'enfle ; » (<i>Madame Bovary</i> , p.169)	moderne
	coïncidence/antériorité	passé du subjonctif	« Elle n'a jamais voulu admettre que son fils, ce héros qui s'était battu sur tous les fronts, contre tous les ennemis, ait pu recevoir une balle juste dans une bagarre minable avec un type – de son propre camp (...). » (<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i> , p.28)	moderne
		imparfait/plus-que-parfait du subjonctif	« – (...) Le docteur y est allé (je me rappelle même qu'il m'a dit avoir eu le très grand plaisir de passer la soirée avec vous) et j'avoue que je n'ai pas trouvé raisonnable qu'il louât des places pour y retourner avec moi. » (<i>Du côté de chez Swann</i> , p.317)	classique
passé	postériorité/anté	imparfait/plus-que-parfait du	« La vue de la petite madeleine ne m'avait rien rappelé avant que je n'y eusse goûté; »	écrite surveillé

défini	riorité	subjonctif	(<i>Du côté de chez Swann</i> , p.63)	e
	coïncidence/ant ériorité	présent du subjonctif	« Il les eût eus qu'il les aurait donnés, sans doute, bien qu'il soit généralement désagréable de faire de si belles actions (...) » (<i>Madame Bovary</i> , p.428)	parlée moderne
conditionn el présent	postériorité	présent/passé du subjonctif	« Je voudrais bien qu'il réussisse/ait réussi. »	parlée moderne
	antériorité	passé du subjonctif	« Il vaudrait mieux qu'il n'ait rien dit. »	parlée moderne
conditionn el passé	postériorité	présent ou passé du subjonctif	« J'aurais bien voulu qu'il agisse ainsi. »	parlée moderne
	antériorité	imparfait ou plus-que- parfait du subjonctif	« Quoiqu'on ne trouvât rien à ajouter aux choses qu'il avait dites on aurait souhaité qu'il eût parlé plus longtemps. » (Fénelon)	classique

D'après les auteurs de cette même grammaire, si les écrivains négligent les règles traditionnelles de la concordance, que ce soit par ignorance, ou bien pour éviter des formes jugées académiques, soit encore pour reproduire la langue parlée¹⁶⁶, c'est cette dernière explication qui nous semble la plus juste. Nous en voyons l'exemple dans le passage de *À la recherche du temps perdu* tiré de notre corpus : « – (...) Ce n'était pas possible que ça reste comme ça, il faisait trop chaud. » où le présent du subjonctif est utilisé après une principale au passé dans un discours direct. Dans un autre exemple, faisant partie de la narration cette fois-ci, nous pouvons apercevoir un subjonctif présent après un verbe au conditionnel passé deuxième forme, ce qui est lié plutôt à l'usage moderne : « Il les eût eus qu'il les aurait donnés, sans doute, bien qu'il soit généralement désagréable de faire de si belles actions (...) ».

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 328.

Voici un autre tableau tiré d'une grammaire polonaise qui résume et met en opposition l'usage de concordance dans des registres différents¹⁶⁷ :

	Principale	Subordonnée		Relation temporelle	Registre
Indicatif	Présent Futur	Subjonctif	Présent (simultanéité /postériorité)	Il ne croit pas qu'il soit malade <i>aujourd'hui/demain.</i>	Langue courante et soutenue
			Passé (antériorité)	Il ne croit pas qu'il ait été malade <i>hier.</i>	
Conditionnel	Présent				
Indicatif	Passé (<i>passé composé/im parfait</i>)	Subjonctif	Présent (simultanéité /postériorité)	Il ne croyait pas qu'il soit malade <i>ce jour-là/le lendemain.</i>	Langue courante
			Passé (antériorité)	Il ne croyait pas qu'il ait été malade <i>la veille.</i>	
Conditionnel	Présent Passé				
Indicatif	Passé (<i>passé simple/imp parfait</i>)	Subjonctif	Imparfait (simultanéité /postériorité)	Il ne croyait pas qu'il fût malade <i>ce jour-là/le lendemain.</i>	Langue soutenue
			Plus-que- parfait (antériorité)	Il ne croyait pas qu'il eût été malade <i>la veille.</i>	
Conditionnel	Présent Passé (1 <i>forme/2 forme</i>)				

¹⁶⁷ KACPRZAK, Alicja, *Éléments de grammaire française. Podręcznik dla studentów filologii francuskiej* [Éléments de grammaire française. Manuel pour les étudiants de philologie romane], (coauteur: Józef Sypnicki), 2002, p. 310-311.

3.2. La concordance dans la syntaxe polonaise

La subordination dans des phrases complexes est aussi bien présente en polonais qu'en français. La différence est constituée par le manque de règles de la concordance des temps. Le nombre des temps étant limité en polonais, on parle plutôt de la *concordance des modes* ou *d'aspects*.

Le sujet de la concordance des temps en polonais est très peu abordé dans les grammaires et dans les ouvrages de grammaire contrastive (Kuszmider 1999; Przystaszewski 1992) :

On attache à cette question une grande importance parce que le *consecutio temporum* n'existe pas, à proprement parler, dans la langue polonaise. Que le point de référence (le moment du locuteur) soit un présent ou un passé aucune transposition des temps ne s'opère : c'est le sens de l'énoncé qui impose l'emploi de tel ou tel autre tiroir verbal. Et le choix à faire est très limité puisqu'il n'y a que deux temps du passé et deux du futur, et chacun de ces couples marque non pas une opposition chronologique (antérieur/postérieur) mais une opposition aspectuelle (perfectif/imperfectif).¹⁶⁸

En analysant les descriptions grammairiennes de la syntaxe polonaise il se peut déduire qu'il existe une certaine liberté dans le choix du temps de la subordonnée. Elle peut se mettre à n'importe quel temps de l'indicatif, peu importe celui de la principale. Ainsi, en récapitulant les exemples de propositions subordonnées contenus dans l'une de grammaires la plus référentielle du polonais¹⁶⁹, reçoit-on un tableau qui propose un ensemble des combinaisons syntaxiques possibles :

¹⁶⁸ PRZESTASZEWSKI, Ludomir, *Użycie czasów we współczesnym języku francuskim, podejścia dydaktyczne* [L'emploi des temps verbaux en français moderne, approches didactiques], 1992, p. 93.

¹⁶⁹ Voir KLEMENSIEWICZ, Zenon, *Podstawowe wiadomości z gramatyki języka polskiego* [Les bases de la grammaire polonaise], 1976, p. 93-98.

<i>Piotr pyta się</i> (présent) « Pierre demande »	<i>Czy jestem w domu.</i> (présent) « Si je suis à la maison. »
<i>Piotr pytał się</i> (passé) « Pierre a demandé »	<i>Czy byłem w domu.</i> (passé) « Si j'étais à la maison. »
<i>Piotr zapyta się</i> (futur) « Pierre demandera »	<i>Czy będę w domu.</i> (futur) « Si je serai à la maison. »

Nous voyons que des séquences de temps comme ceux de la phrase *Piotr pytał się czy jestem w domu* « Pierre a demandé si je suis à la maison », inadmissibles en français, sont tout à fait légitimes en polonais.

En revanche, certaines combinaisons temporelles sont interdites dans des phrases complexes et c'est le sens qui les détermine. Dans la phrase *Kraj może się rozwijać, kiedy jest bezpieczny* « Un pays peut se développer quand il est en sécurité » on exprime une certaine vérité générale et une autre association des temps ne serait pas possible : *Kraj może się rozwijać kiedy był/będzie bezpieczny* « Un pays peut se développer quand il était/sera en sécurité ».

Remarques conclusives sur la syntaxe

Après avoir passé en revue l'origine de la *consecutio temporum* et son héritage en français, nous voyons que la tradition grammaticale dans le cas de ladite règle semble être partiellement négligée. En français, elle n'est plus respectée : nous avons à voir avec une *concordance des modes* (indicatif – subjonctif) et la concordance temporelle est limitée à l'expression de l'aspect (le subjonctif présent – inaccompli, le subjonctif passé – accompli) ou de l'antériorité tout simplement. Nous pourrions constater que cette particularité d'usage rapproche le français au polonais – la langue qui, face à l'insuffisance des temps verbaux fait plutôt référence à l'expression d'aspectualité. Nous avons pu constater également que, même si le polonais ne dispose pas d'une prescription syntaxique qui régulariserait le choix de temps ou de mode dans la subordonnée, celui-ci est déterminé par le sens de l'énoncé.

Conclusion

L'analyse descriptive de deux systèmes grammaticaux que nous venons d'effectuer nous permet de constituer une base pour l'étude ultérieure de notre corpus.

Du point de vue morphologique, nous avons pu constater une différence significative concernant le nombre des temps verbaux entre le français et le polonais. Le français, étant une langue analytique, dispose d'une grande richesse temporelle impliquant également un éventail des formes complexes à l'intérieur de certains modes (conditionnel, impératif, ou participe). En polonais en revanche, dans lequel l'expression de temps relève uniquement de l'indicatif, cette pauvreté temporelle est récompensée par la catégorie de l'aspect (non seulement grammatical, faisant partie de la morphologie du verbe, mais aussi lexical, relatif à la notion de l'*aktionsart*).

L'étude relative à la norme prescriptive et à l'usage nous a menés à la réflexion sur la disparition de certaines formes de l'usage à l'intérieur de chaque système. Pendant qu'en polonais ce sont surtout le temps et les formes passés (l'aoriste, l'imparfait, le plus-que-passé de l'indicatif ainsi que le conditionnel passé) qui sont tombés en désuétude, le français est caractérisé par l'abandon de certaines formes du subjonctif. En français, le subjonctif imparfait et plus-que-parfait ne sont presque plus employés même dans la langue littéraire. Un tel état de choses peut être cependant provoqué par la disparition du prétérit dans l'usage. Ceci a pour conséquence des manquements à la règle de concordance des temps, si strictement appliquée à l'époque classique du français. Le polonais, pour lequel la notion du subjonctif et de concordance des temps sont allogènes, se sert des moyens linguistiques disponibles dans son système pour rendre le même concept modal ou temporel.

**PARTIE II : Application de la règle classique de concordance des
temps en français littéraire: étude quantitative du corpus**

Introduction

L'intérêt principal de cette deuxième partie du travail sera de présenter et d'analyser en détail le corpus français sous deux angles : le premier, relatif à la répartition d'ensemble des unités selon la typologie des subordonnées au subjonctif, le second, correspondant à l'application de la règle classique de concordance des temps dans la langue littéraire de deux époques différentes dont sont tirés les exemples de notre corpus.

Tout d'abord, il est pertinent de préciser et de justifier le choix de notre corpus. Comme l'un des objectifs principaux de cette thèse est d'observer l'application de la règle classique de concordance des temps et de rendre compte des manquements à ladite règle au fil du temps, il nous semblait bénéfique de choisir les ouvrages qui rendraient une telle observation diachronique possible. En même temps, il nous paraissait intéressant de comparer les ouvrages provenant approximativement de la même époque entre eux, pour faire remarquer d'éventuelles divergences dans le choix de temps du subjonctif opérés au sein d'une même tradition littéraire et grammaticale. Cette démarche appliquée nous a permis d'effectuer en parallèle une analyse synchronique. Ainsi, pour ce qui est de la littérature plus ancienne dans le corpus, notre choix porte sur un roman de la fin du XIX^e siècle (*Madame Bovary* de Gustave Flaubert, 1857), et un autre, du début du XX^e (*Du côté de chez Swann* de Marcel Proust, 1913). Ensuite, nous avons fait recours aux deux romans modernes étant lauréats du *Prix Goncourt* : le premier, *Le Soleil des Scorta* de Laurent Gaudé datant de l'année 2004 et le second, *Syngué sabour. Pierre de patience* de Atiq Rahimi, du 2008. Quant aux traductions polonaises de ces quatre romans, elles nous serviront de base pour l'étude contrastive avec le français, à laquelle nous procéderons dans la dernière partie de ce travail. Il semble utile de préciser qu'au moment de constitution du corpus, dans la plupart de cas il n'y avait qu'une seule traduction pour chaque ouvrage. Nous y consacrerons plus d'attention dans la troisième partie du présent travail.

Il paraît également pertinent de préciser le nombre de mots de chaque œuvre pris en compte, afin de permettre une analyse quantitative fondée. Ainsi le roman le plus volumineux est celui de Marcel Proust, avec 170 402 mots. En deuxième lieu se place celui de Gustave Flaubert, avec 115 473 mots. Ensuite viennent les romans modernes avec le texte de Laurent Gaudé comportant 54 253 mots et celui d'Atiq Rahimi en comptant 28 746.

En présentant les résultats d'analyse de notre corpus nous nous servirons de la notion de « l'unité ». Ainsi, une seule unité du corpus peut être constituée d'une phrase contenant une proposition principale et une ou plusieurs propositions subordonnées au subjonctif, mais également elle peut contenir plusieurs phrases composées comportant le même mode. Le critère décisif le plus pertinent dans le regroupement des unités était le contexte textuel, c'est pourquoi il nous semblait parfois plus bénéfique de présenter une suite des phrases complexes au sein d'une même unité. Par conséquent, notre corpus compte 717 unités, dont 142 provenant du roman *Madame Bovary* (Bov.), 425 de *Du côté de chez Swann* (Swann.), 103 de *Le Soleil des Scorta* (Scorta.) et 47 de *Syngué sabour. Pierre de patience* (Atiq.)¹⁷⁰. Comme nous l'avons déjà signalé dans la partie précédente de ce travail, n'étaient prises en compte que des propositions subordonnées au subjonctif dépendant d'un verbe principal à l'indicatif ou au conditionnel, afin de prendre en compte des cas conformes à la règle de concordance des temps décrite par les grammaires.

Une liste complète et chronologique des unités est jointe à la partie *Annexes* à la fin de cette thèse.

¹⁷⁰ Les abréviations présentées entre parenthèses proviennent soit du titre de roman, soit du nom de son auteur et seront mentionnées à côté de chaque unité analysée pour pouvoir l'identifier avec le roman dont elle est issue.

4. Corpus français – présentation des unités selon le type de la subordonnée

Introduction

En premier lieu, nous procéderons à la présentation du corpus français selon la typologie des propositions subordonnées fréquente dans les grammaires françaises consultées (Wagner et Pinchon, 1962 ; Gougenheim, 1974 ; Riegel, Pellat et Rioul, 2004 ; Laurent et Delaunay, 2012). Elle consiste à regrouper les subordonnées en trois types : subordonnées complétives, relatives et circonstancielles, chacun de ce type comprenant aussi des sous-catégories que nous allons identifier et décrire en détail dans ce chapitre, en les illustrant par des exemples le plus représentatifs accompagnés d'un nombre total des unités identifiées au sein de chaque catégorie. Une liste complète des propositions réparties selon la typologie adaptée se trouve dans la partie *Annexes*.

Cette répartition nous permettra tout d'abord d'ordonner les unités du corpus français, de les voir de façon plus claire et structurée, mais elle nous servira aussi à l'étude contrastive du corpus polonais avec le français.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans l'introduction générale de la deuxième partie du présent travail, une seule unité de corpus peut parfois contenir plusieurs propositions subordonnées. Très souvent, elles appartiennent aux différentes catégories de la typologie appliquée, c'est pourquoi le nombre de types de chaque catégorie de subordonnée dépasse celui des unités de corpus en général.

Par conséquent, si une proposition illustrant un type précis de la subordonnée ne peut pas être séparée de toute l'unité complexe dont les autres éléments appartiennent aux catégories distinctes de la typologie, elle sera soulignée pour pouvoir la distinguer des autres propositions. Les verbes : principal, subordonnant et subordonné seront mis en gras et suivis d'une précision concernant le mode et le temps du verbe¹⁷¹. L'élément introduisant le subjonctif en revanche, sera mis en italique, mais étant donné que dans chaque type de subordonnée il sera différent, nous y accorderons plus d'attention dans la caractéristique de chaque catégorie.

¹⁷¹ La liste des notations utilisées pour désigner les modes et temps précis se trouve dans la partie *Annexes*.

4.1. Subordonnée complétive

La proposition complétive, comme son nom l'indique, joue le rôle d'un complément de la proposition subordonnante. Elle équivaut au complément d'objet direct ou indirect, quand elle dépend d'un verbe, mais elle peut également compléter un nom ou un adjectif. Dans notre typologie nous avons également distingué des complétives verbales « traditionnelles », à savoir celles qui sont introduites par un verbe personnel, de celles dépendant d'un verbe ou d'une expression impersonnelle.

Il convient de mentionner que du point de vue de la fonction sémantique, comme précisent les grammaires¹⁷², la proposition complétive est indispensable au sens de la phrase, c'est-à-dire qu'elle apporte au verbe de la subordonnante des précisions importantes et nécessaires à sa compréhension.

Il paraît aussi important de préciser que même si nous avons à faire avec une complétive nominale ou adjectivale, elle dépend toujours d'un verbe subordonnant. Son rôle, dans tous les cas des complétives, peut non seulement consister à entraîner l'emploi du subjonctif dans la subordonnée, mais aussi à conditionner le choix d'un tiroir verbal de ce mode. Dans ce cas, dans notre étude il sera mis en gras et en italique en même temps selon la méthodologie d'analyse appliquée, comme dans les exemples ci-dessous.

Ainsi dans **Swann.56** c'est le sens du verbe *consoler* qui entraîne l'usage du subjonctif (mis en italique) et sa morphologie (verbe conjugué à l'imparfait, mis en gras) qui détermine le choix de temps du subjonctif dans la subordonnée :

Swann.56 – « (...) et, même à nos premiers dimanches quand nous étions arrivés avant Pâques, il me *consolait* (I.I.) *que* la terre **fût** (S.I.) encore nue et noire, en faisant épanouir, comme en un printemps historique et qui datait des successeurs de saint Louis, ce tapis éblouissant et doré de myosotis en verre. »

La situation se présente de manière analogique dans les exemples qui suivent :

¹⁷² Voir LAURENT Nicolas, DELAUNAY Bénédicte, *Bescherelle. La grammaire pour tous*, 2012, p. 255.

Bov.5 – « À douze ans, sa mère *obtint* (I.P.S.) *que* l'on **commençât** (S.I.) ses études. »

Scorta.26 – « – Vous *attendez* (I.P.) *que* je **me mette** (S.P.) à genoux et **prie** (S.P.) pour ma rédemption. »

Atiq.45a, 45b – « (...) *Il faut* (I.P.) *que* je vous **raconte** (S.P.) à vous tous et une fois pour toutes l'histoire de la plume de paon. (...) Mais d'abord, *il faut* (I.P.) *que* je la **recupère**... (S.P.) »

Dans d'autres cas, le verbe subordonnant peut jouer le rôle d'un verbe auxiliaire ou semi-auxiliaire (*faire, devoir, vouloir, pouvoir, laisser, faillir, sembler, etc.*) accompagné d'un verbe à l'infinitif. Il est pertinent de mentionner également un autre type de verbe subordonnant qui, même s'il n'appartient pas à la catégorie d'auxiliaires ou de semi-auxiliaires, est suivi d'un verbe au mode non personnel (plus précisément participe ou gérondif cette fois-ci). Pour les besoins de ce travail nous l'appellerons *un faux-auxiliaire*. Dans tous les cas des subordonnants mentionnés, c'est un verbe au mode non personnel (infinitif, participe ou gérondif) qui entraîne l'emploi du subjonctif (mis en italique), lorsque le verbe auxiliaire, semi-auxiliaire ou faux-auxiliaire détermine le choix du temps au subjonctif selon les critères de la concordance des temps dans la subordonnée (mis en gras).

Ainsi, dans **Swann.84** c'est le verbe *croire* qui entraîne l'emploi du subjonctif et le verbe semi-auxiliaire *pouvoir* conjugué à l'imparfait qui détermine le choix de temps du subjonctif dans la subordonnée :

Swann.84 – « Et à chaque heure il me semblait que c'était quelques instants seulement auparavant que la précédente avait sonné ; la plus récente venait s'inscrire tout près de l'autre dans le ciel et je **ne pouvais** (I.I.) *croire que* soixante minutes **eussent tenu** (S.PQP.) dans ce petit arc bleu qui était compris entre leurs deux marques d'or. »

Il en est de même dans les exemples qui suivent :

Swann.205 – « Et quand il **était tenté** (I.I.vp.) **de regretter** *que* depuis des mois il **ne fît plus** (S.I.) que voir Odette, il se disait qu’il était raisonnable de donner beaucoup de son temps à un chef-d’œuvre inestimable (...). »

Swann.213 – « (...) il ne cachait plus maintenant son agitation, le prix qu’il attachait à cette rencontre et il promit en cas de succès une récompense à son cocher, comme si, en lui inspirant le désir de réussir qui viendrait s’ajouter à celui qu’il en avait lui-même, il **pouvait** (I.I.) **faire** *qu’*Odette, au cas où elle fût déjà rentrée se coucher, **se trouvât** (S.I.) pourtant dans un restaurant du boulevard. »

Swann.226 – « Mais elle lui disait vivement : « Autre chose ? quoi ?... Dis-le alors », mais il **ne le disait pas** (I.I.), sachant combien cela lui paraîtrait mince et différent de ce qu’elle espérait, moins sensationnel et moins touchant, et **craignant** *que*, désillusionnée de l’art, elle **ne le fût** (S.I.) en même temps de l’amour. »

Bov.90 – « Léon tout de suite envia le calme du tombeau, et même, un soir, il **avait écrit** (I.PQP) son testament **en recommandant** *qu’*on l’**ensevelît** (S.I.) dans ce beau couvre-pied, à bandes de velours, qu’il tenait d’elle ; »

Scorta.35 – « Comme tous les autres, nous **nous sommes tournés** (I.P.C.) vers l’Amérique, attendant le jour où les côtes seraient en vue, **espérant**, dans des rêves étranges, *que* tout là-bas **soit** (S.P.) différent, les couleurs, les odeurs, les lois, les hommes. »

Atiq.23 – « – Au paradis, cette pierre servait de siège à Adam... mais, après que Dieu eut chassé Adam et Ève sur terre, il l’**a fait** (I.P.C.) **descendre** *pour que* les enfants d’Adam **puissent** (S.P.) lui parler de leurs détresses, de leurs souffrances... (...). »

Compte tenu des restrictions mentionnées, notre corpus contient 375 cas de complétives sur 803 cas en total. Nous employons ce terme parce qu’un seul « cas » peut contenir plusieurs propositions du type pris en compte.

4.1.1. Complément d'un verbe

Dans notre corpus nous distinguons 336 cas de complétives verbales sur 375 complétives en général. Comme nous avons vu précédemment, elles témoignent d'une grande richesse syntaxique et peuvent suivre un seul verbe subordonnant, mais aussi un verbe auxiliaire accompagné d'un autre au mode non personnel.

Nous divisons les complétives verbales en deux sous-catégories distinguées selon que le verbe complété est personnel ou impersonnel. Or, du point de vue sémantique, les deux accompagnent les prédicats marquant possibilité, impossibilité, doute, négation, nécessité, approbation, improbation, volonté, ordre, défense, empêchement, sentiment ou « quelque mouvement de l'âme »¹⁷³).

4.1.1.1. Complément d'un verbe personnel

Ce type de complétives représente 225 cas, dont 136 provenant du roman *Du côté de chez Swann*, 48 de *Madame Bovary*, 33 de *Soleil des Scorta* et 8 de *Syngué sabour. Pierre de patience*. Les verbes personnels complétés sont notamment *aimer*, *vouloir*, *craindre*, *s'étonner*, *attendre*, *avoir peur*, comme dans les exemples ci-dessous.

Swann.71 – « Éperdu d'amour pour la dame en rose, je couvris de baisers fous les joues pleines de tabac de mon vieil oncle, et tandis qu'avec assez d'embarras il me laissait entendre sans oser me le dire ouvertement qu'il *aimerait* (C.P.) autant *que je ne parlasse pas* (S.I.) de cette visite à mes parents, je lui disais, les larmes aux yeux, que le souvenir de sa bonté était en moi si fort que je trouverais bien un jour le moyen de lui témoigner ma reconnaissance. »

Swann.76 – « L'année où nous mangeâmes tant d'asperges, la fille de cuisine habituellement chargée de les « plumer » était une pauvre créature malade, dans un état de grossesse déjà assez avancé quand nous arrivâmes à Pâques, et on *s'étonnait* (I.I.) même *que* Françoise lui *laissât* (S.I.) faire tant de courses et de besogne, car elle commençait à porter difficilement devant elle la

¹⁷³ Voir GREVISSE, Maurice, *Le français correct. Guide pratique*, 1973, p. 339.

mystérieuse corbeille, chaque jour plus remplie, dont on devinait sous ses amples sarraus la forme magnifique. »

Bov.6 – « Charles ne pouvait en rester là. Madame fut énergique. Honteux, ou fatigué plutôt, Monsieur céda sans résistance, et l'on *attendit* (I.P.S.) encore un an *que* le gamin **eût fait** (S.PQP.) sa première communion. »

Bov.22 – « Elle *aurait voulu* (C.PO.) *que* ce nom de Bovary, qui était le sien, **fût** (S.I.) illustre, le voir étalé chez des libraires, répété dans les journaux, connu par toute la France. »

Scorta.15a – « (...) C'est un objet que je *voudrais* (C.P.) *que* vous **conserviez** (S.P.). (...) Je *voudrais que* vous l'**accrochiez** (S.P.) dans la nef de l'église, au milieu des ex-voto. (...) Je *voudrais que* vous le **gardiez** (S.P.) dans l'église, puis lorsque ma petite-fille, Anna, aura l'âge, *que* vous le lui **transmettiez** (S.P.). (...) »

Scorta.39, 39a – « Les Montepucciens *avaient* (I.I.) *peur que* cela **se sache** (S.P.). *Que* la nouvelle **se répande** (S.P.) et *que* toute la région les **montre** (S.P.) du doigt. Ils *craignaient* (I.I.) *que* l'on **dise** (S.P.) qu'à Montepuccio, on enterrait mal les morts. »

Atiq.5 – « Elle *craint* (I.P.), peut-être, *que* l'appel aux armes l'**ait remis** (S.PÉ) sur pied ! »

Atiq.15 – « – Je *n'ai jamais voulu* (I.P.C.) *que* quelqu'un le **sache** (S.P.) . Jamais ! même pas mes sœurs ! »

Ce qui est important à évoquer à propos de l'exemple **Scorta.39**, c'est qu'il est fréquent de rencontrer, surtout dans des romans modernes choisis, une démarche stylistique consistant à séparer la subordonnante de la subordonnée avec un point en les divisant en deux phrases, notamment pour indiquer des passages du discours indirect libre. Nous la rencontrerons encore chez les deux auteurs modernes en analysant d'autres types de subordonnées. Une autre tournure stylistique consiste à inverser l'ordre des propositions subordonnantes et subordonnées :

Atiq.2 – « – *Il faut* (I.P.) *que j’aïlle* (S.P.) voir ma tante. (...) Derrière la porte, dans le couloir, sa voix, « je m’en fous... », va et revient, « de ce que tu penses d’elle... », va, « ... je l’aime, moi », revient, « il ne me reste qu’elle... mes sœurs m’ont abandonnée, tes frères aussi... », va, « ... *que* je la **voie** (S.P.) », revient, « *il faut*... (I.P.) », va, « ... elle t’emmerde... et moi aussi ! ». »

Précisons que les procédés stylistiques mentionnés ne changent rien au niveau de fonction logique de la subordonnée.

4.1.1.2. Complément d’un verbe impersonnel

Ce type de complétive suit un verbe impersonnel (*il faut, il suffit, il arrive, il importe*) ou une expression impersonnelle (*il est temps, il vaut mieux, il est possible, cela veut dire, ce n’est pas de chance, etc.*) introduisant l’emploi du subjonctif dans la subordonnée.

Cette sous-catégorie représente 111 cas, dont 66 de *Du côté de chez Swann*, 17 de *Madame Bovary*, 15 de *Syngué sabour. Pierre de patience* et 13 de *Soleil des Scorta*.

Ainsi, dans notre corpus les verbes et expressions impersonnels le plus fréquents sont *il faut* (**Swann.55a, Bov.40, Atiq.2,2a, Atiq.29**), *il est possible/impossible* (**Bov.122, Scorta.1**), *il suffit* (**Swann.1**), *il vaut mieux* (**Scorta.7**) :

Swann.1 – « Mais *il suffisait* (I.I.) *que*, dans mon lit même, mon sommeil **fût** (S.I.) profond et **détendît** (S.I.) entièrement mon esprit ; »

Swann.55, 55a – « – (...) *C’est* (I.P.) *rare qu’une* bête qui n’a que cet âge-là **soit** (S.P.) déjà si galante. Madame Octave, *il va falloir* (I.F.P.) *que* je vous **quitte** (S.P.), je n’ai pas le temps de m’amuser, voilà bientôt dix heures, mon fourneau n’est seulement pas éclairé, et j’ai encore à plumer mes asperges. »

Swann.128 – « Et certes *cela ne veut pas* (I.P.) *dire que* M. Legrandin **ne fût pas** (S.I.) sincère quand il tonnait contre les snobs. (...). »

Bov.40 – « – C’est le temps, sans doute, dit-il en regardant les carreaux avec une figure rechignée, qui est la cause de ces maladies-là ! Moi aussi, je ne me

sens pas en mon assiette ; *il faudra* (I.F.) même un de ces jours *que* je **vienne** (S.P.) consulter Monsieur, pour une douleur que j'ai dans le dos. »

Bov.122 – « Raison de plus pour tenter quelque démarche ; *il n'était pas* (I.I.) *possible que* l'on **ne découvrit** (S.I.) **point** trois mille francs. »

Scorta.1 x3 – « *Il était* (I.I.) *impossible de croire qu'*en ces terres, un jour, il avait pu pleuvoir. *Que* de l'eau **ait irrigué** (S.P.É.) les champs et **abreuvé** (S.P.É.) les oliviers. *Impossible de croire qu'*une vie animale ou végétale **ait pu** (S.P.É.) trouver – sous ce ciel sec – de quoi se nourrir. »

Scorta.7 – « Et *il vaut* (I.P.) *mieux que* tout **s'arrête** (S.P.) là car la vie, désormais, sera fade et triste comme un fond de bouteille. »

Atiq.2, 2a – « – *Il faut* (I.P.) *que* j'**aille** (S.P.) voir ma tante. (...) Derrière la porte, dans le couloir, sa voix, « je m'en fous... », va et revient, « de ce que tu penses d'elle... », va, « ... je l'aime, moi », revient, « il ne me reste qu'elle... mes sœurs m'ont abandonnée, tes frères aussi... », va, « ... *que* je la **voie** (S.P.) », revient, « *il faut...* (I.P.) », va, « ... elle t'emmerde... et moi aussi ! ». »

Atiq.29 – « – Pour travailler. *Il faut* (I.P.) *que* je **gagne** (S.P.) ma vie, *que* je **nourrisse** (S.P.) mes deux enfants. »

4.1.2. Complément d'un nom

Dans ce variant de complétive, c'est le nom qui exprime un sentiment, une possibilité, une réalité douteuse (*la crainte, la peur, le fait*), etc. et introduit l'emploi du subjonctif.

Cette catégorie est la moins nombreuse. Elle comporte 18 cas dont 16 dans *Du côté de chez Swann*, 1 dans *Madame Bovary* et 1 dans *Soleil des Scorta*.

Comme il est possible de l'observer dans les exemples qui suivent, les noms relatifs à l'emploi du subjonctif dans notre corpus sont, entre autres, *la crainte* (**Swann.70**), *la surprise* (**Swann.179**), *l'importance* (**Swann.309**), *l'envie* (**Bov.76**), *le fait* (**Scorta.65**):

Swann.70 – « Je ne comprenais pas la moitié des mots que disait la dame, mais *la crainte que* n'y **fût cachée** (S.PQP.) quelque question à laquelle il eût été

impoli de ne pas répondre, m'**empêchait** (I.I.) de cesser de les écouter avec attention, et j'en éprouvais une grande fatigue. »

Swann.179 – « Quelque temps après cette présentation au théâtre, elle lui avait écrit pour lui demander à voir ses collections qui l'intéressaient tant, « elle, ignorante qui avait le goût des jolies choses », disant qu'il lui semblait qu'elle le connaîtrait mieux, quand elle l'aurait vu dans « son home » où elle l'**imaginait** (I.I.) « si confortable avec son thé et ses livres », quoiqu'elle ne lui eût pas caché (S.PQP.) sa surprise qu'il habitât (S.I.) ce quartier qui devait être si triste et « qui était si peu *smart* pour lui qui l'était tant ». »

Swann.309 – « (...) Swann **attachait** (I.I.) *une véritable importance à ce que* M. de Charlus **fût** (S.I.) libre de l'accompagner. »

Bov.76 – « Elle **jetait** (I.I.) les yeux autour d'elle avec *l'envie que* la terre **croulât** (S.I.). »

Scorta.65 – « *Le fait qu'il y ait* (S.P.) un nombre limité de paquets de cigarettes pouvant être vendus par habitant **était** (I.I.) une aberration pour Carmela. »

4.1.3. Complément d'un adjectif

Ici, de manière pareille que dans la complétive complément d'un nom, c'est l'adjectif qui marque le « mouvement de l'âme » en entraînant l'emploi du subjonctif.

Ensemble avec des complétives complément d'un nom, celles dépendant de l'adjectif constituent une représentation la moins nombreuse de l'ensemble des complétives. Elle comporte 21 cas, avec 18 provenant de *Du côté de chez Swann*, 2 de *Madame Bovary* et 1 de *Soleil des Scorta*.

Les adjectifs complétés repérés dans le corpus sont par exemple : *naturel* (**Swann.13**), *préoccupé* (**Swann.95**), *amusant/comique* (**Swann.111,111a**), *fâché* (**Bov.10**), *sûr* (**Bov.96**), *heureux* (**Scorta.71a**), comme dans les propositions qui suivent :

Swann.13 – « Comme elle croyait qu'il devait être flatté par nos invitations, elle **trouvait** (I.I.) *tout naturel qu'il ne vînt pas* (S.I.) nous voir l'été sans avoir à la main un panier de pêches ou de framboises de son jardin et *que* de chacun

de ses voyages d'Italie il m'eût rapporté (S.PQP.) des photographies de chefs-d'œuvre. »

Swann.95 – « Mais ce n'était qu'alors, quand je les lisais dans son œuvre, que je pouvais en jouir ; quand c'était (I.I.) moi qui les composais, *préoccupé qu'elles reflétassent* (S.I.) exactement ce que j'apercevais dans ma pensée, craignant de ne pas « faire ressemblant », j'avais bien le temps de me demander si ce que j'écrivais était agréable ! »

Swann.111, 111a – « Mais si elle **trouvait** (I.I.) *amusant que* le visiteur interloqué **ne sût pas** (S.I.) que nous déjeunerions plus tôt le samedi, elle **trouvait** (I.I.) *plus comique encore* (tout en sympathisant du fond du cœur avec ce chauvinisme étroit) *que* mon père, lui, **n'eût pas eu** (S.PQP.) l'idée que ce barbare pouvait l'ignorer et **eût répondu** (S.PQP.) sans autre explication à son étonnement de nous voir déjà dans la salle à manger (...). »

Bov.10 – « Le père Rouault **n'eût pas été** (C.PÉ.2f.) *fâché qu'on le débarrassât* (S.I.) de sa fille, qui ne lui servait guère dans sa maison. »

Bov.96 – « – (...) **Es-tu** (I.P.) bien *sûr*, au moins, *qu'ils ne l'aient pas lu* (S.PÉ)? Peux-tu me certifier... ? »

Scorta.71a – « (...) Je **suis** (I.P.) *heureuse qu'il en soit* (S.P.) ainsi. »

4.2. Subordonnée relative

Une proposition relative, introduite par un pronom relatif peut, à son tour, apporter une précision à un nom ou à un pronom de la proposition subordonnante. Quant aux relatives complément d'un nom, elles peuvent suivre un superlatif (*le seul, le premier, le dernier, le mieux*, etc.). Cette catégorie ne s'applique pas aux relatives complément d'un pronom. Les deux, en revanche, peuvent renvoyer à un référent dont l'existence est envisagée comme possible, voulue ou parfois même niée¹⁷⁴. Pour les besoins de ce travail, nous l'appellerons un référent intentionnel.

Notre corpus compte 65 cas de relatives sur l'ensemble de 803 cas de tous les types de subordonnées.

¹⁷⁴ Voir RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 2004, p. 327.

4.2.1. Complément d'un nom

La plupart des relatives analysées font partie de celles dépendant d'un nom. Il s'agit de 53 cas.

4.2.1.1. Suivant un superlatif

D'une manière générale, la subordonnée relative se met au subjonctif lorsqu'elle suit un superlatif ou une expression de valeur analogue et quand son but est d'ajouter un certain doute à l'énoncé ou apporter « quelque tempérament à la valeur de l'idée principale »¹⁷⁵.

Ce type représente 24 cas : 18 issus de *Du côté de chez Swann*, 4 de *Madame Bovary* et 2 de *Soleil des Scorta* avec les superlatifs comme *le seul*, *le plus grand*, *le plus beau*, etc. Dans notre corpus c'est le superlatif *le seul* qui représente le plus d'occurrences (**Swann.9**, **Scorta.6**, **Scorta.79**), mais également les superlatifs comportant d'autres adjectifs (**Swann.240**, **Bov.84**, **Bov.139**) :

Swann.9 – « Le monde se bornait habituellement à M.Swann, qui, en dehors de quelques étrangers de passage, **était** (I.I.) à peu près *la seule personne qui vînt* (S.I.) chez nous à Combray, quelquefois pour dîner en voisin (plus rarement depuis qu'il avait fait ce mauvais mariage, parce que mes parents ne voulaient pas recevoir sa femme), quelquefois après le dîner, à l'improviste. »

Swann.240 – « Et quant au peintre, si sa prétention est déplaisante quand il cherche à étonner, en revanche **c'est** (I.P.) *une des plus belles intelligences que j'aie connues* (S.PÉ.). »

Bov.84 – « Elle persista pourtant, et, lorsque le volume lui tombait des mains, elle **se croyait** (I.I.) **prise** par *la plus fine mélancolie catholique qu'une âme éthérée pût* (S.I.) concevoir. »

Bov.139 – « Le prêtre se releva pour prendre le crucifix ; alors elle allongea le cou comme quelqu'un qui a soif, et, collant ses lèvres sur le corps de l'Homme-

¹⁷⁵ Voir GREVISSE, Maurice, *Le français correct. Guide pratique*, 1973, p. 351.

Dieu, elle y **déposa** (I.P.S.) de toute sa force expirante *le plus grand baiser* d'amour *qu'elle eût* jamais **donné** (S.PQP.). »

Scorta.6 – « Alors oui, il s'était juré qu'à sa sortie, il **assouvirait** (C.P.) ce désir brutal, *le seul qu'il ait* jamais **connu** (S.PÉ.). »

Scorta.79 – « Il **entendait** (I.I.) dans ces plaintes antiques *la seule vérité qu'il ait* jamais **entendue** (S.PÉ.). »

4.2.1.2. Renvoyant au référent intentionnel

Par cette sous-catégorie nous comprenons toutes les relatives dépendant d'un référent nominal qui n'existe pas ou qui est envisagé comme possible¹⁷⁶.

Notre corpus en compte 29 avec 20 provenant du roman *Du côté de chez Swann*, 8 de *Madame Bovary* et 1 de *Soleil des Scorta*.

Ainsi dans les deux exemples qui suivent, ledit référent est précédé de la négation – son existence est donc niée, ce qui entraîne l'emploi du subjonctif dans la subordonnée :

Swann.22 – « – Nous reparlerons d'elle quand nous serons tous les deux, dit-elle à mi-voix à Swann. *Il n'y a* (I.P.) *qu'une maman qui soit* (S.P.) digne de vous comprendre. Je suis sûre que la sienne serait de mon avis. »

Swann.209 – « C'est à peine s'il se disait que cette rencontre possible chez Prévost (de laquelle l'attente saccageait, dénudait à ce point les moments qui précédaient qu'il **ne trouvait plus** (I.I.) *une seule idée, un seul souvenir derrière lequel* il **pût** (S.I.) faire reposer son esprit), il était probable pourtant, si elle avait lieu, qu'elle serait comme les autres, fort peu de chose. »

Dans l'autre partie des exemples de cette catégorie, l'existence d'un référent intentionnel est envisagée comme voulue et attendue :

¹⁷⁶ Voir LAURENT Nicolas, DELAUNAY Bénédicte, *Bescherelle. La grammaire pour tous*, 2012, p. 118.

Swann.97 – « Pour quelle autre vie **réservait**-il (I.I.) de dire enfin sérieusement ce qu'il pensait des choses, **de formuler** *des jugements qu'il pût* (S.I.) ne pas mettre entre guillemets, et de ne plus se livrer avec une politesse pointilleuse à des occupations dont il professait en même temps qu'elles sont ridicules ? »

Bov.88 – « Mais ils s'arrêtaient quelquefois devant l'exposition complète de leur idée, et **cherchaient** (I.I.) alors à **imaginer** *une phrase qui pût* (S.I.) la traduire cependant. »

Bov.120 – « Elle accusait Léon de ses espoirs déçus, comme s'il l'avait trahie ; et même elle **souhaitait** (I.I.) *une catastrophe qui amenât* (S.I.) leur séparation, puisqu'elle n'avait pas le courage de s'y décider. »

Bov.140 – « Il **avait** (I.I.) à écrire deux lettres, à faire une potion calmante pour Bovary, à **trouver** *un mensonge qui pût* (S.I.) cacher l'empoisonnement et à le rédiger en article pour Fanal, sans compter les personnes qui l'attendaient, afin d'avoir des informations ; »

Scorta.98 – « Elles l'adoraient et ne cessaient de dire qu'il **était** (I.I.) temps que Montepuccio **ait** (S.P.) *un curé moderne qui comprenne* (S.P.) les problèmes d'aujourd'hui et sache (S.P.) parler aux jeunes. »

4.2.2. Complément d'un pronom

Ce type de relative ne comporte que des propositions renvoyant à ce que nous appelons « un référent intentionnel ».

Nous pouvons en énumérer 12 cas : 9 issus de *Du côté de chez Swann*, 2 de *Soleil des Scorta* et 1 de *Madame Bovary*.

Ces pronoms complétés renvoyant à la présence d'un référent envisagée comme hypothétique ou niée dans notre corpus sont par exemple *rien* ou *moi*, comme dans les propositions qui suivent :

Scorta.8 – « Vous **ne tuerez rien** (I.F.S.) en moi *qui ne le soit* (S.P.) déjà. »

Swann.295a – « (...) n'est-ce pas, my love, *il n'y a* (I.P.) *que moi qui vous connaisse* (S.P.) bien ? »

Notre corpus en comporte bien d'autres qui entraînent l'emploi du subjonctif de façon analogique :

Swann.31 – « Mais dans l'éducation qu'on me donnait, l'ordre des fautes n'était pas le même que dans l'éducation des autres enfants et on m'avait habitué à placer avant toutes les autres (parce que sans doute *il n'y en avait pas* (I.I.) *contre lesquelles j'eusse* (S.I.) **besoin d'être** plus soigneusement **gardé**) celles dont je comprends maintenant que leur caractère commun est qu'on y tombe en cédant à une impulsion nerveuse. »

Swann.82 – « Aussi, si j'imaginai toujours autour de la femme que j'aimais les lieux que je désirais le plus alors, si j'**eusse voulu** (C.PÉ.2f.) que ce **fût** (S.I.) *elle qui me les **fit*** (S.I.) *visiter, **qui m'ouvrît*** (S.I.) l'accès d'un monde inconnu, ce n'était pas par le hasard d'une simple association de pensée ; »

Scorta.73 – « Qu'avait-il dit, *qu'avait-il **fait*** (I.PQP.) *qui **puisse*** (S.P.) faire penser à Donato qu'il y **ait** (S.P.) quelque chose ? »

Bov.142 – « Cependant la volupté de sa douleur était incomplète, car *il n'avait* (I.I.) autour de lui *personne qui la **partageât*** (S.I.) ; »

4.3. Subordonnée circonstancielle

Enfin la subordonnée circonstancielle, comme son nom l'indique, explique des circonstances dans lesquels se produit l'action de la subordonnante. Ainsi, elle n'est pas indispensable à la construction de la phrase puisqu'elle joue le rôle d'un complément circonstanciel. Ici, c'est une conjonction de subordination qui implique l'usage du subjonctif et la forme du verbe subordonnant qui détermine le choix du temps de ce mode dans la subordonnée.

Cette catégorie est la plus nombreuse de tout notre corpus : le total remonte à 363 cas de subordonnées circonstancielle sur 803 cas en général.

4.3.1. Temporelle

Tout d'abord, évoquons la subordonnée circonstancielle de temps : elle suit des conjonctions comme *jusqu'à ce que*, *avant que*, *(en) attendant que*, *le temps que*, *depuis que* marquant un rapport temporel entre les événements de la phrase.

Dans le corpus, nous retrouvons 83 circonstanciels de temps, dont 41 provenant de *Du côté de chez Swann*, 22 de *Soleil des Scorta*, 14 de *Syngué sabour. Pierre de patience* et 6 de *Madame Bovary*.

Les conjonctions les plus fréquentes dans cette catégorie sont *avant que* et *jusqu'à ce que*. La première représente 58 occurrences dans notre corpus, dont voici quelques exemples :

Swann.333 – « Et *avant que* Swann eût eu (S.PQP.) le temps de comprendre, et de se dire: « C'est la petite phrase de la sonate de Vinteuil, n'écoutez pas ! » tous ses souvenirs du temps où Odette était éprise de lui, et qu'il avait réussi jusqu'à ce jour à maintenir invisibles dans les profondeurs de son être, trompés par ce brusque rayon du temps d'amour qu'ils crurent revenu, **s'étaient réveillés** (I.PQP.) et, à tire d'aile, étaient remontés lui chanter éperdument, sans pitié pour son infortune présente, les refrains oubliés du bonheur. »

Scorta.32 – « Le jeune homme sourit. Il **ne voulait pas** (I.I.) *parler avant que* ses amis **aient fini** (S.PÉ.) de manger. »

Scorta.43 – « La destinée des Scorta serait liée à ces caisses de tabac qu'ils **allaient décharger** (I.F.P.dp.) de l'âne, au petit matin, *avant que* les travailleurs **gagnent** (S.P.) les champs et *que* les pêcheurs **reviennent** (S.P.) de la mer. »

Bov.16 – « *Avant qu'elle se mariât* (S.I.), elle **avait cru** (I.PQP.) avoir de l'amour ; mais le bonheur qui aurait dû résulter de cet amour n'étant pas venu, il **fallait** (I.I.) qu'elle se **fût trompée** (S.PQP.), songeait-elle. »

En deuxième lieu vient la conjonction *jusqu'à ce que*, avec 19 occurrences :

Swann.67 – « Et je **restais** (I.I.) avec mon oncle *jusqu'à ce que* son valet de chambre **vînt** (S.I.) lui demander, de la part du cocher, pour quelle heure celui-ci devait atteler. »

Atiq.7 – « Et **reste** (I.P.) immobile. Longtemps. Très longtemps. *Jusqu'à ce que* le porteur d'eau **frappe** (S.P.) à la porte des voisins, *que* la toux caverneuse de la vieille voisine **traverse** (S.P.) les murs, *que* le porteur d'eau **vide** (S.P.) son outre dans le réservoir du voisin, *que* l'une de ses filles **pleure** (S.P.) dans le couloir. »

Atiq.10 – « Un sommeil lourd et menaçant **envahit** (I.P.) la maison, toutes les maisons, toute la rue, sur le fond des plaintes fredonnées de la vieille voisine. Et cela *jusqu'à ce qu'elle* **perçoive** (S.P.) à nouveau des bruits, des bruits de bottes. »

Bov.50 – « (...) et, quand Léon eut remonté sa garde-robe, fait rembourrer ses trois fauteuils, acheté une provision de foulards, pris, en un mot, plus de dispositions que pour un voyage autour du monde, il **ajourna** (I.P.S.) de semaine en semaine, *jusqu'à ce qu'il* **reçût** (S.I.) une seconde lettre maternelle où on le pressait de partir, puisqu'il désirait, avant les vacances, passer son examen. »

4.3.2. Consécutives

La proposition circonstancielle de conséquence exprime le résultat d'une action exprimée par un verbe subordonnant. Du point de vue formel elle suit une conjonction composée comme *assez/trop/suffisamment... pour que* ou une subordonnante négative ou bien interrogative. Elle se met également au subjonctif lorsque la conséquence est uniquement envisagée, mais non réalisée.

Dans l'ensemble du corpus nous retrouvons 24 cas de consécutives, dont 22 issus de *Du côté de chez Swann*, 1 de *Madame Bovary* et 1 de *Soleil des Scorta*.

Parmi les conjonctions de conséquence, celle qui apparaît le plus souvent dans notre corpus est *trop... pour que* avec 9 occurrences :

Swann.86 – « La rue Sainte-Hildegarde **tournait** (I.I.) *trop court pour qu'on pût* (S.I.) voir venir de loin, et c'était par cette fente entre les deux maisons de l'avenue de la gare qu'on apercevait toujours de nouveaux casques courant et brillant au soleil. »

Swann.159 – « Mais elle, je la revois, surtout au moment du défilé dans la sacristie qu'éclairait le soleil intermittent et chaud d'un jour de vent et d'orage, et dans laquelle Mme de Guermantes se trouvait au milieu de tous ces gens de Combray dont elle ne savait même pas les noms, mais dont l'infériorité **proclamait** (I.I.) *trop sa suprématie pour qu'elle ne ressentît pas* (S.I.) pour eux une sincère bienveillance (...). »

La deuxième la plus fréquente est *assez... pour que*, qui représente 3 occurrences dans le corpus :

Swann.43 – « À l'habiter, Combray était un peu triste, comme ses rues dont les maisons construites en pierres noirâtres du pays, précédées de degrés extérieurs, coiffées de pignons qui rabattaient l'ombre devant elles, **étaient** (I.I.) *assez obscures pour qu'il fallût* (S.I.) dès que le jour commençait à tomber relever les rideaux dans les « salles » ; »

Bov.125 – « – Oui, murmurait-elle en grinçant des dents, il me pardonnera, lui qui **n'aurait pas** (C.P.) *assez d'un million à m'offrir pour que* je l'**excuse** (S.P.) de m'avoir connue... Jamais ! Jamais ! »

4.3.3. Causale

Le subjonctif dans une subordonnée circonstancielle de cause apparaît lorsque celle-ci est rejetée, niée ou considérée comme alternative. Comportant uniquement des subordonnées au subjonctif dans notre corpus, elle suit des locutions conjonctives comme *non que, non pas que, soit que* ou *ce n'est pas que*.

Cette sous-catégorie est peu nombreuse, en comportant 16 cas dont 11 issus de *Du côté de chez Swann*, 4 de *Madame Bovary* et 1 de *Soleil des Scorta*.

L'analyse de notre corpus démontre que parmi toutes les conjonctions causales, c'est *soit que* qui représente le plus d'occurrences (8). En voici quelques exemples :

Swann.270 – « *Soit que* Forcheville sentant que Saniette, son beau-frère, n'était pas en faveur chez eux, **eût voulu** (S.PQP.) le prendre comme tête de Turc et briller devant eux à ses dépens, *soit qu'il eût été* (S.PQP.) irrité par un mot maladroit que celui-ci venait de lui dire, et qui, d'ailleurs, passa inaperçu pour les assistants qui ne savaient pas quelle allusion désobligeante il pouvait renfermer, bien contre le gré de celui qui le prononçait sans malice aucune, *soit enfin qu'il cherchât* (S.I.) depuis quelque temps une occasion de faire sortir de la maison quelqu'un qui le connaissait trop bien et qu'il **savait** (I.I.) trop délicat pour qu'il **ne se sentît pas** (S.I.) gêné à certains moments rien que de sa présence, Forcheville **répondit** (I.P.S.) à ce propos maladroit de Saniette avec une telle grossièreté, se mettant à l'insulter, s'enhardissant, au fur et à mesure qu'il vociférait, de l'effroi, de la douleur, des supplications de l'autre, que le malheureux, après avoir demandé à MmeVerdurin s'il devait rester, et n'ayant pas reçu de réponse, s'était retiré en balbutiant, les larmes aux yeux. »

Bov.56 – « Cependant les flammes **s'apaisèrent** (I.P.S.), *soit que* la provision d'elle-même **s'épuisât** (S.I.), ou *que* l'entassement **fût** (S.I.) trop considérable. »

La deuxième conjonction parmi les plus fréquentes est *ce n'est pas que* avec 4 occurrences dans notre corpus :

Swann.322 – « Elle observait la mimique de sa voisine mélomane, mais **ne l'imitait pas** (I.I.). *Ce n'est pas que*, pour une fois qu'elle venait passer cinq minutes chez Mme de Saint-Euverte, la princesse des Laumes **n'eût souhaité** (S.PQP.), pour que la politesse qu'elle lui faisait **comptât** (S.I.) double, se montrer le plus aimable possible. »

Bov.21 – « Craignant beaucoup de tuer son monde, Charles, en effet, **n'ordonnait guère** (I.I.) que des potions calmantes, de temps à autre de l'émétique, un bain de pieds ou des sangsues. *Ce n'est pas que* la chirurgie lui

fît (S.I.) peur, il vous saignait les gens largement, comme des chevaux, et il avait pour l'extraction des dents une poigne d'enfer. »

Mentionnons également les conjonctions *non que/non pas que* qui représentent respectivement 2 occurrences dans le corpus analysé :

Swann.190 – « Le docteur, cependant, **poussait** (I.I.) MmeVerdurin à **laisser** jouer le pianiste, *non pas qu'il crût* (S.I.) feints les troubles que la musique lui donnait – il y reconnaissait certains états neurasthéniques – mais par cette habitude qu'ont beaucoup de médecins de faire fléchir immédiatement la sévérité de leurs prescriptions dès qu'est en jeu, chose qui leur semble beaucoup plus importante, quelque réunion mondaine dont ils font partie et dont la personne à qui ils conseillent d'oublier pour une fois sa dyspepsie, ou sa grippe, est un des facteurs essentiels. »

Scorta.30 – « Cela leur **fut** (I.P.S.) désagréable. *Non pas qu'ils aient été* (S.PÉ.) de fidèles clients mais tout changement à Montepuccio leur semblait de mauvais genre. »

4.3.4. Finale

D'une façon générale, la subordonnée circonstancielle de but ou finale indique une intention, un objectif ou un but à atteindre et est introduite par des conjonctions comme : *afin que, pour que, de peur que, de crainte que, dans la crainte que, de sorte que*. Comme elle exprime un fait non réel, dont le résultat n'est pas certain, elle se met toujours au subjonctif.

Le corpus analysé compte 96 cas de circonstanciels finales, dont 46 provenant du roman *Du côté de chez Swann*, 23 de *Soleil des Scorta*, 17 de *Madame Bovary* et 10 de *Syngué sabour. Pierre de patience*.

Parmi toutes les conjonctions finales, c'est *pour que* qui représente la partie majeure des occurrences (89). En voici les exemples :

Swann.33 – « Mais mon père l'ayant presque traitée de folle en apprenant les livres qu'elle voulait me donner, elle **était retournée** (I.PQP.) elle-même à Jouy-le-Vicomte chez le libraire *pour que* je **ne risquasse pas** (S.I.) de ne pas avoir mon cadeau (c'était un jour brûlant et elle était rentrée si souffrante que le médecin avait averti ma mère de ne pas la laisser se fatiguer ainsi) et elle s'était rabattue sur les quatre romans champêtres de George Sand. »

Scorta.55 – « Elle **avait** (I.I.) mille choses à faire. Se changer. Habiller les deux enfants. Faire son chignon. Vérifier que la chemise blanche qu'Antonio avait choisie était bien repassée. Gominer Elia et Donato, les parfumer *pour qu'ils soient* (S.P.) beaux comme des sous neufs. »

Scorta.70 – « Giuseppe hélait les gamins du quartier qui l'appelaient tous « zio » parce qu'il leur **donnait** (I.I.) toujours une pièce *pour qu'ils aillent* (S.P.) s'acheter des amandes grillées. »

Scorta.87 – « Durant toute la traversée, il contempla le beau visage de l'enfant et les gestes attentifs de la mère qui le **couvrait** (I.I.) de ses bras *pour qu'il n'attrape pas* (S.P.) froid. Ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était le silence de cette femme. (...) »

Bov.60 – « – (...) Les instincts les plus nobles, les sympathies les plus pures sont persécutés, calomniés, et, s'il se rencontre enfin deux pauvres âmes, tout **est organisé** (I.P.vp.) *pour qu'elles ne puissent* (S.P.) se joindre. »

Bov.124 – « Elle s'habilla, mit sa robe noire avec sa capote à grains de jais et, *pour qu'on ne la vît* (S.I.) pas (il y avait toujours beaucoup de monde sur la place), elle **prit** (I.P.S.) en dehors du village, par le sentier au bord de l'eau. »

Atiq.18, 18a – « – Mais tout ce que j'ai fait, **c'était** (I.I.) pour toi... pour te garder. (...) Non, non, à vrai dire, *pour que* toi, tu me **gardes** (S.P.), moi. *Pour que* tu **ne me quittes pas** (S.P.) ! (...) J'ai tout **fait** (I.P.C.) *pour que* tu me **gardes** (S.P.). Non pas uniquement parce que je t'aimais, mais *pour que* tu **ne m'abandonnes pas** (S.P.). »

Atiq.31 – « Elle **s'arrête, laisse** (I.P.) **s'écouler** un long moment *pour que* son homme – s'il le peut, ce qu'elle espère – **médite** (S.P.) sur ses paroles. »

Atiq.36 – « – Dans ce conte, il te **faut** (I.P.) donc malheur et sacrifice *pour que* tu **parviennes** (S.P.) à une fin heureuse. (...) »

La deuxième conjonction la plus utilisée dans notre corpus est *afin que*, même si elle ne représente que 7 occurrences :

Bov.13 – « Quand il s’apercevait qu’on était loin derrière lui, il s’arrêtait à reprendre haleine, **cirait** (I.I.) longuement de colophane son archet, *afin que* les cordes **grinçassent** (S.I.) mieux, et puis il se remettait à marcher, abaissant et levant tour à tour le manche de son violon, pour se bien marquer la mesure à lui-même. »

Swann.363 – « – Tu es un misérable, tu te plais à me torturer, à me faire faire des mensonges que je **dis** (I.P.) *afin que* tu me **laisses** (S.P.) tranquille. »

Nous pouvons également repérer 4 occurrences de la conjonction *de peur que/dans la peur que* :

Swann.6, 6a – « Mais ma grand-mère, elle, par tous les temps, même quand la pluie faisait rage et que Françoise **avait** précipitamment **rentré** (I.PQP.) les précieux fauteuils d’osier *de peur qu’ils ne fussent mouillés* (S.I.vp.), on la **voyait** (I.I.) dans le jardin vide et fouetté par l’averse, **relevant** ses mèches désordonnées et grises *pour que* son front **s’imbibât** (S.I.) mieux de la salubrité du vent et de la pluie. »

Swann.201 – « Aussi suivait-elle avec fièvre les mouvements de cet homme grossier et le réprimanda-t-elle vivement parce qu’il avait passé trop près de deux jardinières qu’elle **se réservait** (I.I.) de nettoyer elle-même *dans sa peur qu’on ne les abîmât* (S.I.) et qu’elle alla regarder de près pour voir s’il ne les avait pas écornées. »

4.3.5. Conditionnelle

Une subordonnée circonstancielle de condition décrit une hypothèse ou une condition indispensable à la réalisation d’un fait exprimé par une subordonnante. Elle se met au

subjonctif lorsqu'elle est précédée des conjonctions comme *pourvu que*, *pour peu que*, *de peu que*, *à moins que*, *à condition que*.

Cette sous-catégorie est la moins nombreuse parmi toutes les circonstancielles et comporte 14 cas, dont 7 issus de *Du côté de chez Swann*, 4 de *Soleil des Scorta*, 2 de *Madame Bovary* et 1 de *Syngué sabour. Pierre de patience*.

La conjonction de condition la plus utilisée dans notre corpus est *pour peu que* et représente 5 occurrences. En voici deux exemples :

Swann.59 – « Et aujourd'hui encore si, dans une grande ville de province ou dans un quartier de Paris que je connais mal, un passant qui m'a « mis dans mon chemin » me montre au loin, comme un point de repère, tel beffroi d'hôpital, tel clocher de couvent levant la pointe de son bonnet ecclésiastique au coin d'une rue que je **dois** (I.P.) prendre, *pour peu que* ma mémoire **puisse** (S.P.) obscurément lui trouver quelque trait de ressemblance avec la figure chère et disparue, le passant, s'il se retourne pour s'assurer que je ne m'égare pas, peut, à son étonnement, m'apercevoir qui, oublieux de la promenade entreprise ou de la course obligée, reste là, devant le clocher, pendant des heures, immobile, essayant de me souvenir, sentant au fond de moi des terres reconquises sur l'oubli qui s'assèchent et se rebâtissent ; »

Bov.53 – « – (...) *Pour peu qu'ils aient* (S.P.) quelque talent d'agrément, on les **reçoit** (I.P.) dans les meilleures sociétés, et il y a même des dames du faubourg Saint-Germain qui en deviennent amoureuses, ce qui leur fournit, par la suite, les occasions de faire de très beaux mariages. »

Ensuite, il est possible de repérer 4 exemples d'utilisation de la conjonction *à moins que* :

Swann.107 – « Mais il n'en allait plus de même si les bénéficiaires de la générosité de ma tante étaient de ceux que Françoise appelait « des gens comme moi, des gens qui ne sont pas plus que moi » et qui étaient ceux qu'elle

méprisait (I.I.) le plus à *moins qu'ils* **ne l'appelassent** (S.I.) « Madame Française » et **ne se considérassent** (S.I.) comme étant « moins qu'elle ». »

Atiq.43 – « – Je **n'ai pas** (I.P.) le pouvoir d'être utile ou nuisible à moi-même, à *moins qu'Allah le* **veuille** (S.P.). »

En troisième lieu se place la conjonction *pourvu que* avec 3 occurrences dans notre corpus :

Bov.44 – « (...) et ce fut sans en avoir conscience qu'elle **s'achemina** (I.P.S.) vers l'église, disposée à n'importe quelle dévotion, *pourvu qu'elle y* **courbât** (S.I.) son âme et *que* l'existence entière y **disparût** (S.I.). »

Swann.176 – « De même si un « fidèle » avait un ami, ou une « habituée » un flirt qui serait capable de le faire « lâcher » quelquefois, les Verdurin, qui **ne s'effrayaient pas** (I.I.) *qu'une* femme **eût** (S.I.) un amant *pourvu qu'elle l'eût* (S.I.) chez eux, l'**aimât** (S.I.) en eux, et **ne** le leur **préférât pas** (S.I.), disaient (...). »

4.3.6. Concessive

Les subordonnées circonstancielles de concession (appelées également d'opposition) soulignent un fait qui ne mène pas à une conséquence attendue, vu qu'il s'oppose à celui de la subordonnante. En général, elles se mettent au subjonctif et sont précédées des conjonctions composées, telles que *bien que, quoique, quoi que, encore que, sans que*.

Ce type de circonstancielles compte le plus de cas : 130 dont 82 issus de roman *Du côté de chez Swann*, 37 de *Madame Bovary* et 8 de *Soleil des Scorta* et 2 de *Syngué sabour. Pierre de patience*.

La partie majeure des subordonnées concessives dans le corpus est introduite par la conjonction *sans que* – cet usage concerne 61 propositions analysées au sein de cette catégorie :

Swann.12 – « Certes ces récits **faisaient** (I.I.) **rire** ma grand-tante, mais *sans qu'elle distinguât* (S.I.) bien si c'était à cause du rôle ridicule que s'y donnait toujours Swann ou de l'esprit qu'il mettait à les conter : « On peut dire que vous êtes un vrai type, Monsieur Swann ! ». »

Swann.20 – « (...) ce baiser précieux et fragile que maman me confiait d'habitude dans mon lit au moment de m'endormir, il me **fallait** (I.I.) le transporter de la salle à manger dans ma chambre et le **garder** pendant tout le temps que je me déshabillais, *sans que se brisât* (S.I.) sa douceur, *sans que se répandît* (S.I.) et *s'évaporât* (S.I.) sa vertu volatile (...). »

Scorta.21 – « C'est ainsi que **commença** (I.P.S.), dans l'église de Montepuccio, le face-à-face de don Giorgio et de Rocco Scorta Mascalzone. Cinquante ans après que le premier eut sauvé la vie du second. *Sans qu'ils se soient revus* (S.PQP.) depuis que le curé avait célébré le mariage. »

Scorta.25 – « Une foule de badauds **faisait** (I.I.) irruption dans la maison *sans que l'on puisse* (S.P.) dire si c'était pour rendre hommage au moribond ou au contraire pour vérifier avec bonheur qu'il était bien en train d'agoniser. »

Le deuxième usage le plus fréquent est relatif à la conjonction *bien que* (37 occurrences dans notre corpus) :

Bov.41 – « (...) ce qu'il proposait **était** (I.I.) toujours consenti, *bien qu'elle ne devinât pas* (S.I.) les volontés auxquelles elle se soumettait sans un murmure ; »

Swann.139, 139a – « Je savais que Mlle Swann **allait** (I.I.) souvent à Laon passer quelques jours et, *bien que ce fût* (S.I.) à plusieurs lieues, la distance se trouvant compensée par l'absence de tout obstacle, quand, par les chauds après-midi, je voyais un obstacle, quand, par les chauds après-midi, je voyais un même souffle, venu de l'extrême horizon, abaisser les blés les plus éloignés, se propager comme un flot sur toute l'immense étendue et venir se coucher, murmurant et tiède, parmi les sainfoins et les trèfles, à mes pieds, cette plaine qui nous était commune à tous deux semblait nous rapprocher, nous unir, je

pensais que ce souffle avait passé auprès d'elle, que c'était quelque message d'elle qu'il me **chuchotait** (I.I.) *sans que* je **pusse** (S.I.) le comprendre, et je l'embrassais au passage. »

Les conjonctions *quoique* et *quoi que* représentent ensemble 32 subordonnées dans le corpus analysé :

Bov.37 – « Quant à la femme du pharmacien, c'était la meilleure épouse de Normandie, douce comme un mouton, chérissant ses enfants, son père, sa mère, ses cousins, pleurant aux maux d'autrui, laissant tout aller dans son ménage, et détestant les corsets ; – mais si lente à se mouvoir, si ennuyeuse à écouter, d'un aspect si commun et d'une conversation si restreinte, qu'il n'avait jamais songé (I.PQP.), quoiqu'elle eût (S.I.) trente ans, qu'il en eût (S.I.) vingt, qu'ils couchassent (S.I.) porte à porte, et qu'il lui parlât (S.I.) chaque jour, qu'elle **pût** (S.I.) être une femme pour quelqu'un, ni qu'elle **possédât** (S.I.) de son sexe autre chose que la robe. »

Bov.54 – « – (...) Et puis, l'eau de Paris, voyez-vous ! les mets des restaurateurs, toutes ces nourritures épicées finissent (I.P.) par vous échauffer le sang et **ne valent pas** (I.P.), *quoi qu'on en dise* (S.P.) , un bon pot-au-feu. »

Bov.114 – « *Quoiqu'il se grisât* (S.I.) de luxe encore plus que de bonne chère, le vin de Pomard, cependant, lui excitait un peu les facultés, et lorsque apparut l'omelette au rhum, il **exposa** (I.P.S.) sur les femmes des théories immorales. »

Atiq.33 – « – *Quoi qu'il en soit* (S.P.), notre grand-mère nous **mettait** (I.I.) tout d'abord en garde en disant que son histoire était un conte magique qui pourrait apporter soit du bonheur soit du malheur dans notre vraie vie. »

Atiq.39a – « (...) *Quoi que* je **fasse** (S.P.), ils m'**assaillent** (I.P.). »

Il paraît intéressant de mentionner que parmi toutes les conjonctions introduisant le subjonctif dans des propositions circonstancielles dans notre corpus, il en existent celles comportant le verbe *qui*, lui-aussi, entraîne l'emploi de ce mode. Ainsi dans **Bov.127** la conjonction comporte le verbe *se douter* et dans **Swann.394** c'est le verbe *espérer* qui

se joint à la conjonction. Même si leur usage est lié plutôt à l'indicatif dans la subordonnée, ils peuvent comporter le subjonctif lorsqu'ils sont à la forme négative ou interrogative et accompagnent la conjonction de subordination comme dans les exemples qui suivent :

Bov.127 – « Mais il **irait** (C.P.) peut-être là-bas, *sans se douter qu'elle fût* (S.I.) là ; »

Swann.394 – « Et jusque dans ces jours où toute autre végétation a disparu, où le beau cuir vert qui enveloppe le tronc des vieux arbres est caché sous la neige, quand celle-ci cessait de tomber, mais que le temps **restait** (I.I.) *trop couvert pour espérer que* Gilberte **sortît** (S.I.), alors tout d'un coup, faisant dire à ma mère (...). »

Remarques conclusives

Ayant passé en revue la répartition des propositions subordonnées contenant le subjonctif dans notre corpus, nous avons pu observer que parmi tous les types pris en compte, ce sont les complétives qui représentent la plus grande partie (375 cas sur 803 en total) avec celles dépendant d'un verbe personnel (225) ou celles suivant un verbe ou une construction impersonnelle (111). Les complétives complément d'un nom et d'adjectif en constituent une partie mineure (respectivement 18 et 21 cas). En deuxième lieu se placent les circonstancielles (363 cas sur 803), dont les concessives (130), les finales (96) et les temporelles (83) assurent le plus grand nombre et les consécutives (24), les causales (16) et les conditionnelles (14) le plus petit. À la fin viennent des propositions relatives (65 cas sur 803) avec celles qui réfèrent au nom (53 cas) et celles qui renvoient au pronom (12). Parmi les relatives dépendant d'un nom, le plus nombreuses sont celles qui renvoient à un référent qui n'existe pas ou est envisagé comme possible (29) et moins nombreuses celles qui suivent un superlatif (24). Pour ce qui est des relatives complément d'un pronom, elles sont précédées uniquement par un référent intentionnel, jamais par le superlatif et cette sous-catégorie correspond à la totalité des représentants du type pris en compte (12 cas).

Au sein de chaque catégorie de subordonnée ce sont les éléments distincts qui impliquent l'emploi du subjonctif : le verbe (personnel ou impersonnel), le nom ou l'adjectif pour les complétives, les conjonctions pour les circonstancielles et le superlatif ou une expression introduisant un référent intentionnel pour les relatives.

Pour ce qui est de la répartition des unités provenant de chaque roman, il faut préciser que le roman de Proust apporte le nombre de cas le plus important au sein de chaque catégorie de subordonnée. Aussi *Madame Bovary* et *Soleil des Scorta* offrent un grand éventail des propositions de tous les types, même si elles diffèrent souvent du point de vue de la richesse syntaxique (au profit du roman de Flaubert). Seul le roman le plus récent (*Syngué sabour. Pierre de patience*) ne semble pas apporter au corpus un contenu assez diversifié – il ne procure aucun exemple de relative, ni de circonstancielle consécutive ou causale, ni de complétive complément d'un nom ou d'adjectif.

5. Concordance des temps en français – réalité d’emploi

Introduction

Dans le deuxième chapitre de cette partie du travail, il sera question de la réalité d’emploi de la règle classique de concordance de temps dans le corpus littéraire de différentes époques.

Afin de réaliser une analyse quantitative, nous allons opérer une répartition des unités de chaque ouvrage contenant des propositions subordonnantes selon le mode et le temps du verbe régissant en lui attribuant des propositions subordonnées au différents temps du subjonctif. Même si l’observation sera centrée essentiellement sur l’emploi du subjonctif après la subordonnante au passé de l’indicatif et au conditionnel, nous allons néanmoins l’élargir sur tous les tiroirs verbaux prévus par les grammaires en ce qui concerne la règle de concordance des temps, y compris le présent et le futur de l’indicatif.

Nous commencerons notre analyse par les subordonnantes à l’indicatif (au présent, au futur et au passé) pour finir avec celles au conditionnel (présent, passé et passé deuxième forme). La répartition des propositions principales à l’indicatif sera effectuée en fonction de la fréquence de temps au sein de chaque tiroir verbal : à commencer par les temps du futur et du passé le plus fréquents dans notre corpus et en terminant par ceux qui en représentent la partie mineure. Le nombre des propositions au sein de chaque catégorie modale et temporelle sera présenté chronologiquement : du roman le plus ancien à celui le plus récent.

Les résultats d’une telle analyse seront présentés sous forme d’un tableau proposant des combinaisons de formes verbales, doté d’un commentaire contenant le rappel de la règle classique de concordance de temps suivi d’une observation d’emploi et illustré par des exemples du corpus le plus pertinents et représentatifs. À l’appui de l’hypothèse du non-respect de la règle présentée dans la première partie du présent travail, seront évoqués surtout des exemples qui dérogent aux prescriptions théoriques.

La méthodologie appliquée nous permettra de voir concrètement sur la base des chiffres comment, au fil du temps, se présentait et se présente la réalité d’emploi de la règle de concordance des temps prescrite par des grammaires.

Il convient de mentionner ici deux particularités de notre corpus. La première consiste dans le fait que très souvent, lorsque la phrase comporte plusieurs subordonnées, l'une d'entre elles ne dépend pas directement de la principale, mais d'une autre proposition subordonnée (comme p.ex. dans **Swann.425** – « *Il suffisait* (I.I.) *que* Mme Swann **n'arrivât pas** (S.I.) toute pareille au même moment, *pour que* l'Avenue **fût** (S.I.) autre. »). Dans des cas pareils, ce sera de toute façon le verbe principal que nous prendrons en compte comme celui qui détermine le choix de temps de la subordonnée. En conséquence, le nombre des propositions subordonnées dans l'analyse dépassera souvent celui des principales.

5.1. Subordonnante au présent de l'indicatif

Suivant les prescriptions normatives, au verbe principal conjugué au présent de l'indicatif correspond le subjonctif présent (pour l'expression de la simultanéité ou la postériorité) ou le subjonctif passé (pour l'antériorité) dans la subordonnée.

Dans notre corpus, cette catégorie comporte 181 propositions principales, elle n'est pas donc la plus nombreuse, compte tenu des romans analysés, sauf celui de Atiq Rahimi, où les subordonnantes au présent représentent la catégorie la plus importante. Cela est dû au choix de la narration du texte, ceci ayant été rédigé dans la plus grande partie au présent.

Pour ce qui est des unités analysées, la répartition des temps des subordonnées dans cette catégorie se présente de façon suivante :

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
20	S.P. – 17	105	S.P. – 94	20	S.P. – 21	36	S.P. – 38
	S.PE. – 3		S.PE. – 9		S.PE. – 0		S.PE. – 3
	S.I. – 0		S.I. – 3		S.I. – 0		S.I. – 0
	S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0

Comme nous pouvons l'observer, en ce qui concerne la subordonnante au présent, la plupart des ouvrages suit la règle de concordance des temps. Seul le roman de Proust fournit 3 exemples des phrases où l'emploi du subjonctif imparfait et plus-que-parfait suit la proposition au présent :

Swann.92 – « Et on l'aurait encore reçu à Combray si, après ce dîner, comme il venait de m'apprendre – nouvelle qui plus tard eut beaucoup d'influence sur ma vie, et la rendit plus heureuse, puis plus malheureuse – que toutes les femmes ne pensaient qu'à l'amour et qu'*il n'y en a pas* (I.P.) dont on **ne pût** (S.I.) vaincre les résistances, il ne m'avait assuré avoir entendu dire de la façon la plus

certaine que ma grand'tante avait eu une jeunesse orageuse et avait été publiquement entretenue. »

Swann.128 – « Et certes *cela ne veut pas* (I.P.) *dire que* M. Legrandin **ne fût pas** (S.I.) sincère quand il tonnait contre les snobs. (...) »

Swann.212 – « *Il n'est même pas* (I.P.) *besoin qu'*il nous **plût** (S.I.) jusque-là plus ou même autant que d'autres. (...) »

Ces cas ne s'inscrivent pas cependant aux dérogations de l'emploi du subjonctif prévues par des grammaires, où il s'agit plutôt de l'abandon des formes de l'imparfait ou du plus-que-parfait au profit du présent ou du passé du subjonctif.

5.2. Subordonnante au futur de l'indicatif

À la proposition principale au futur correspond, comme dans le cas de subordonnante au présent, le subjonctif présent lorsqu'il s'agit de la simultanéité ou de la postériorité et le subjonctif passé quand il est question de l'antériorité.

Dans notre corpus nous avons pu distinguer les propositions principales aux deux temps du futur. C'est la catégorie la moins nombreuse dans tous les ouvrages (26 unités).

5.2.1. Subordonnante au futur simple

Le corpus comporte 15 propositions principales au futur simple réparties sur trois romans. *Syngué sabour*. *Pierre de patience* n'en représente aucun cas.

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
2	S.P. – 2	9	S.P. – 9	4	S.P. – 4	0	S.P. – 0
	S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 0
	S.I. – 0		S.I. – 0		S.I. – 0		S.I. – 0
	S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0

Ici, nous n’observons aucun manquement à la règle de concordance. Toutes les propositions subordonnantes au futur simple sont suivies du subjonctif présent dans la subordonnée.

5.2.2. Subordonnante au futur proche

Dans la présente catégorie, nous avons à voir avec 3 subordonnantes au futur proche.

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
0	S.P. – 0	2	S.P. – 2	0	S.P. – 0	1	S.P. – 1
	S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 0
	S.I. – 0		S.I. – 0		S.I. – 0		S.I. – 0
	S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0

Ce tableau démontre trois cas de phrases où le futur proche est suivi du subjonctif présent dans les subordonnées, la règle de concordance des temps est donc entièrement respectée. En voici les exemples :

Swann.55a – « (...) Madame Octave, *il va falloir* (I.F.P.) *que* je vous **quitte** (S.P.), je n’ai pas le temps de m’amuser, voilà bientôt dix heures, mon fourneau n’est seulement pas éclairé, et j’ai encore à plumer mes asperges. »

Swann.244 – « Je vois qu'il *va falloir* (I.F.P.) *que* je **demande** (S.P.) à m'y faire admettre. »

Atiq.27a – « (...) Je **vais** tout te **dire** (I.F.P.), ma syngué sabour, tout. *Jusqu'à ce que* je **me délivre** (S.P.) de mes souffrances, de mes malheurs, jusqu'à ce que toi, tu... (...). »

5.3. Subordonnante au passé de l'indicatif

Lorsque le verbe principal appartient à la catégorie du passé, les règles normatives prévoient l'emploi du subjonctif imparfait ou plus-que-parfait dans la subordonnée lorsqu'il s'agit de la langue littéraire. Certaines grammaires admettent que ces prescriptions sont de moins en moins respectées chez les écrivains modernes qui se servent plutôt de la langue courante dans leur narration. Ainsi la différenciation entre la langue littéraire et courante semble s'effacer. Il faudrait plutôt se concentrer sur la distinction entre la langue littéraire soutenue ou classique et la langue littéraire courante ou moderne.

Le nombre des propositions subordonnantes au passé est le plus significatif dans notre corpus étant égal à 535 occurrences.

Voici la réalité d'emploi à observer parmi les unités analysées.

5.3.1. Subordonnante à l'imparfait

Notre corpus compte 371 propositions principales à l'imparfait.

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
59	S.P. – 0	259	S.P. – 15	45	S.P. – 53	8	S.P. – 9
	S.PE. – 0		S.PE. – 1		S.PE. – 6		S.PE. – 0
	S.I. – 56		S.I. – 253		S.I. – 1		S.I. – 0
	S.PQP. – 6		S.PQP. – 29		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0

Dans le roman le plus ancien, *Madame Bovary*, la règle de la concordance est entièrement respectée. Nous n'observons aucun cas de sa transgression. Chez Proust, en revanche, même si la partie majeure des propositions suit les prescriptions d'emploi du subjonctif imparfait et plus-que-parfait après la principale à l'imparfait, nous rencontrons plusieurs cas d'emploi du subjonctif présent et passé :

Swann.17 – « Le désintéressement de leur pensée était tel, à l'égard de tout ce qui, de près ou de loin, semblait se rattacher à la vie mondaine, que leur sens auditif – ayant fini par comprendre son inutilité momentanée dès qu'à dîner la conversation **prenait** (I.I.) un ton frivole ou seulement terre à terre *sans que* ces deux vieilles demoiselles **aient pu** (S.PÉ.) la ramener aux sujets qui leur étaient chers, – mettait alors au repos ses organes récepteurs et leur laissait subir un véritable commencement d'atrophie. (...) »

Swann.46 – « Je n'étais pas avec ma tante depuis cinq minutes, qu'elle me **renvoyait** (I.I.) *par peur que* je la **fatigue** (S.P.). »

Swann.85 – « Quelquefois j'étais tiré de ma lecture, dès le milieu de l'après-midi, par la fille du jardinier, qui **courait** (I.I.) comme une folle, **renversant** sur son passage un oranger, **se coupant** un doigt, **se cassant** une dent et **criant** : « Les voilà, les voilà ! » *pour que* Françoise et moi nous **accourions** (S.P.) et **ne manquions** (S.P.) rien du spectacle. »

Pour ce qui est des romans modernes, sauf un cas tiré du roman *Soleil des Scorta* –

Scorta.80 – « D'un coup, il entendit une voix monter en lui. C'**était** (I.I.) celle de la vieille. *À moins que* ce ne **fût** (S.I.) celle de la musique elle-même. »

– l'emploi de la règle normative de concordance est entièrement limitée au deux temps du subjonctif (présent et passé) :

Scorta.84a – (...) Et lorsqu’il a terminé, j’ai senti qu’il *attendait* (I.I.) *que* je **parle** (S.P.) à mon tour. »

Scorta.90 – « Certaines nuits d’insomnie, il **priaît** (I.I.) *pour que* son frère **ne soit pas mort** (S.PÉ.) englouti dans une tempête. »

Atiq.32 – « – Il y a plus de sept ans, juste *avant que* tu **ne rentres** (S.P.) de la guerre, je **me promenais** (I.I.) avec ta mère au marché. »

Atiq.34 – « – Chaque nuit, au lit je **suppliais** (I.I.) Dieu de me **souffler** la fin de ce conte ! Une fin heureuse *pour que* je **puisse** (S.P.) avoir une vie heureuse ! »

5.3.2. Subordonnante au passé simple

La proposition principale au passé simple est le deuxième groupe le plus nombreux de la catégorie du passé. Il représente 83 subordonnantes tirées des trois romans. Celui d’Atiq Rahimi, encore une fois, n’en comporte aucun cas.

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
36	S.P. – 0	31	S.P. – 1	16	S.P. – 13	0	S.P. – 0
	S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 4		S.PE. – 0
	S.I. – 36		S.I. – 31		S.I. – 0		S.I. – 0
	S.PQP. – 5		S.PQP. – 12		S.PQP. – 1		S.PQP. – 0

Gustave Flaubert dans son roman semble suivre toujours rigoureusement les règles traditionnelles de la concordance des temps. Il en est de même pour le roman de Proust qui reste fidèle aux prescriptions grammaticales dans l’ensemble de l’ouvrage, sauf un seul cas où le subjonctif présent suit le passé simple :

Swann.248 – « Et comme les chanteurs parvenus à *la note la plus haute qu’ils puissent* (S.P.) donner continuent en voix de tête, piano, il **se contenta** (I.P.S.)

de murmurer, et en riant, comme si en effet cette peinture eût été dérisoire à force de beauté (...). »

Dans le roman moderne pris en compte ici, c'est toujours le contraire : le choix de l'écrivain se concentre surtout sur l'opposition entre le présent et le passé du subjonctif :

Scorta.51 – « Elle le contempla en souriant et elle **comprit** (I.P.S.), *avant* même *qu'il* **parle** (S.P.), qu'il avait dû s'enthousiasmer pour un nouveau projet. »

Scorta.52 – « – Qu'y a-t-il ? **demanda** (I.P.S.) Carmela *pour qu'Antonio ait* (S.P.) le plaisir de lui raconter ce qui lui brûlait les lèvres. »

Scorta.13 – « Il **mourut** (I.P.S.) *avant que* le curé du village **ait fini** (S.PÉ.) sa prière. »

Scorta.33 – « *Avant même que* Domenico **ait pu** (S.PÉ.) répondre à son frère, la voix de Carmela **retentit** (I.P.S.). »

Laurent Gaudé a toutefois décidé de suivre les règles de concordance des temps classique dans un seul cas :

Scorta.81 – « *Sans qu'il l'eût* vraiment **décidé** (S.PQP.), il **se trouva** (I.P.S.) devant le bureau de tabac, sur le corso. »

5.3.3. Subordonnante au plus-que-parfait

Trois romans de notre corpus, sauf celui datant du 2008, comportent 56 occurrences du verbe subordonnant au plus-que-parfait de l'indicatif.

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
8	S.P. – 0	38	S.P. – 0	10	S.P. – 11	0	S.P. – 0
	S.P.E. – 0		S.P.E. – 0		S.P.E. – 1		S.P.E. – 0
	S.I. – 11		S.I. – 33		S.I. – 0		S.I. – 0
	S.PQP. – 2		S.PQP. – 6		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0

Ici, les auteurs de deux romans plus anciens ne dérogent aucunement aux prescriptions grammaticales traditionnelles concernant la concordance des temps.

En analysant le corpus moderne, il devient aisé de comprendre que la tendance à substituer des formes traditionnelles du subjonctif par le présent et le passé de ce mode est en train de se transformer en norme.

En voici quelques exemples :

Scorta.69 – « Bien sûr, pendant des nuits, il **avait prié** (I.PQP.) *pour que* le jeune homme **ne choisisse pas** (S.P.) le départ, mais quelque chose en lui ressentait ce retour comme une capitulation. »

Scorta.71 – « – Mais ce que je **n'avais pas prévu** (I.PQP.), c'est *que* je **puisse** (S.P.), un jour, cesser de vouloir la rembourser. (...) »

Scorta.76 – « Il lâcha prise immédiatement. Et *avant qu'il ait recouvré* (S.PÉ.) ses esprits, *avant qu'il puisse* (S.P.) sourire ou demander pardon, elle **avait disparu** (I.PQP.). »

Scorta.86 – « Il **avait parlé** (I.PQP.) *pour que* les choses **soient dites** (S.P.vp.), et non pour avoir l'avis de quelqu'un. »

5.3.4. Subordonnante au passé composé

La proposition principale au passé composé est beaucoup moins fréquente chez Flaubert et Proust que chez les auteurs modernes. Nous pouvons en énumérer 22 occurrences.

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
1	S.P. – 1	8	S.P. – 3	6	S.P. – 6	7	S.P. – 7
	S.PE. – 0		S.PE. – 4		S.PE. – 0		S.PE. – 1
	S.I. – 0		S.I. – 1		S.I. – 0		S.I. – 0
	S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0

Dans *Madame Bovary* et *Du côté de chez Swann* la tendance consiste plutôt à avoir recours au subjonctif présent ou passé dans la subordonnée suivant le passé composé. Précisons cependant que cet usage n'est pas tout à fait contradictoire avec la règle traditionnelle, puisque le temps en question, même s'il appartient à la catégorie du passé, est considéré par des grammairiens comme un temps non-littéraire qui entraîne l'usage du subjonctif présent et passé dans la subordonnée.

Bov.46 – « – Ah ! ne m'en parlez pas, madame Bovary ! Ce matin même, *il a fallu* (I.P.C.) *que j'aïlle* (S.P.) dans le Bas-Diauville pour une vache qui avait l'enfle ; ils croyaient que c'était un sort. »

Swann.186a – « (...) Mais vous m'avez **exprimé** (I.P.C.) *le désir que je vienne* (S.P.). (...) » »

Swann.380 – « – Mon Dieu je reconnais les qualités qu'il y a dans le portrait de mon mari, c'est moins étrange que ce qu'il fait d'habitude, mais *il a fallu* (I.P.C.) *qu'il lui fasse* (S.P.) des moustaches bleues. »

Swann.74 – « Mon oncle pensa que je suivais en cela des ordres de mes parents, il ne le leur pardonna pas, et il **est mort** (I.P.C.) bien des années après *sans qu'aucun de nous l'aït jamais revu* (S.PÉ.). »

Swann.252 – « *Quoi qu'il aït dit* (S.PÉ.) chemin faisant quelques mots un peu réalistes, mais c'est le goût du jour, je **n'ai pas** souvent **vu** (I.P.C.) tenir le crachoir avec une pareille dextérité, comme nous disions au régiment, où pourtant j'avais un camarade que justement monsieur me rappelait un peu. »

Dans le roman de Proust nous trouvons cependant un cas du subjonctif imparfait après la subordonnante au passé composé :

Swann.250 – « – (...) Le docteur y est allé (je me rappelle même qu'il m'a dit avoir eu le très grand plaisir de passer la soirée avec vous) et j'avoue que je **n'ai pas trouvé** (I.P.C.) *raisonnable qu'il louât* (S.I.) des places pour y retourner avec moi. »

Dans les deux romans récents l'emploi du subjonctif est tout à fait inverse à l'exemple précédent : ce sont encore une fois le présent et le passé du subjonctif qui succèdent au passé composé dans la subordonnante :

Scorta.3 – « Il a dû sentir ma venue et **a reculé** (I.P.C.) jusque dans la mer *pour que je ne l'atteigne pas* (S.P.) . »

Scorta.15b – (...) Je vous **ai apporté** (I.P.C.) des cigarettes *pour que vous fumiez* (S.P.) à mes côtés. »

Scorta.47 – « – Il **est mort** (I.P.C.) *avant que nous n'arrivions* (S.P.) en Angleterre. »

Atiq.20 – « – Alors le matin, à l'aurore, juste *avant qu'il ne pleuve* (S.P.), le vent **a ouvert** (I.P.C.) la fenêtre... »

Atiq.3 – « Elle **n'a jamais voulu** (I.P.C.) *admettre que* son fils, ce héros qui s'était battu sur tous les fronts, contre tous les ennemis, **ait pu** (S.P.É.) recevoir une balle juste dans une bagarre minable avec un type – de son propre camp (...). »

5.3.5. Subordonnante au passé récent

La catégorie des principales au passé récent n'est pas riche en occurrences, ce groupe ne représentant que deux propositions.

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
0	S.P. – 0	1	S.P. – 0	1	S.P. – 1	0	S.P. – 0
	S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 0
	S.I. – 0		S.I. – 1		S.I. – 0		S.I. – 0
	S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0

Dans les deux cas il est question du passé récent à la forme du passé. Chez Proust nous observons cette construction suivie du subjonctif imparfait, lorsque dans le roman moderne elle entraîne l'emploi du subjonctif présent :

Swann.30 – « (...) je **venais de prendre** (I.P.R. dp.) la résolution de ne plus essayer de m'endormir sans avoir revu maman, de l'embrasser coûte que coûte, *bien que* ce **fût** (S.I.) avec la certitude d'être ensuite fâché pour longtemps avec elle, quand elle remonterait se coucher. (...) »

Scorta.50 – « Ce rendez-vous qui l'avait obsédée pendant des semaines, cette échéance qui l'avait privée de sommeil des nuits entières **venait de passer** (I.P.R.dp.) *sans que* rien dans le vent du soir ou dans le bruit des rues **marque** (S.P.) cet instant d'une empreinte particulière. »

5.3.6. Subordonnante au passé antérieur

Le passé antérieur dans la principale ne représente qu'une seule occurrence dans notre corpus.

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
0	S.P. – 0	1	S.P. – 0	0	S.P. – 0	0	S.P. – 0
	S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 0
	S.I. – 0		S.I. – 2		S.I. – 0		S.I. – 0
	S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0

Ici la concordance des temps est parfaitement respectée avec deux subordonnées au subjonctif imparfait :

Swann.42 – « Et dès que j'**eus reconnu** (I.P.A.) le goût du morceau de madeleine trempé dans le tilleul que me donnait ma tante (*quoique* je **ne susse pas** (S.I.) encore et **duisse** (S.I.) remettre à bien plus tard de découvrir pourquoi ce souvenir me rendait si heureux), aussitôt la vieille maison grise sur la rue, où était sa chambre, vint comme un décor de théâtre s'appliquer au petit pavillon donnant sur le jardin, qu'on avait construit pour mes parents sur ses derrières (ce pan tronqué que seul j'avais revu jusque-là) ; »

5.3.7. Subordonnante au futur proche du passé

Le corpus analysé nous a fourni 8 exemples de subordonnantes au futur proche du passé.

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
1	S.P. – 0	4	S.P. – 0	3	S.P. – 4	0	S.P. – 0
	S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 0
	S.I. – 1		S.I. – 5		S.I. – 0		S.I. – 0
	S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0

Ce tableau démontre cinq cas de phrases où le futur proche du passé est suivi du subjonctif imparfait dans les subordonnées. Il faut cependant préciser que tous ces exemples proviennent des romans du XIX^e et XX^e siècle (**Bov.92**, **Swann.10**, **Swann.285**, **Swann.420**). Lorsqu'il s'agit du roman moderne, c'est le subjonctif présent qui suit la principale au passé (**Scorta.43**, **Scorta.91**).

Bov.92 – « (...) les vitraux resplendissaient pour illuminer son visage, et les encensoirs **allaient brûler** (I.F.P.dp.) *pour qu'elle apparût* (S.I.) comme un ange, dans la fumée des parfums. »

Swann.10 – « (...) et j'**allais**, sans en avoir l'air, **dire** (I.F.P.dp.) *qu'on apportât* (S.I.) les sirops ; (...) »

Swann.285 – « Aussi aurait-elle écouté Swann avec le plus grand calme si elle n'avait vu que l'heure passait et que *pour peu qu'il parlât* (S.I.) encore quelque temps, elle **allait**, comme elle le lui dit avec un sourire tendre, obstiné et confus, « **finir** (I.F.P.dp.) par manquer l'Ouverture ! » »

Swann.420 – « Mon cœur battait d'impatience quand je pensais qu'il **allait se passer** (I.F.P.dp.) un instant encore *avant que* tous ces gens, au milieu desquels je remarquais avec désolation que n'était pas un banquier mulâtre par lequel je me sentais méprisé, **vissent** (S.I.) le jeune homme inconnu auquel ils ne prêtaient aucune attention (...). »

Scorta.43 – « La destinée des Scorta serait liée à ces caisses de tabac qu'ils **allaient décharger** (I.F.P.dp.) de l'âne, au petit matin, *avant que* les travailleurs **gagnent** (S.P.) les champs et que les pêcheurs **reviennent** (S.P.) de la mer. »

Scorta.91 – « Il se demanda combien de temps **allait passer** (I.F.P.dp.) *avant qu'il perde* (S.P.) connaissance. »

5.4. Subordonnante au conditionnel

D'après les règles présentées par des grammaires normatives, la proposition principale à toute forme du conditionnel entraîne l'application de concordance des temps sous forme

d'emploi du subjonctif imparfait (pour la simultanéité ou la postériorité) ou du plus-que-parfait (pour l'expression d'antériorité) dans la subordonnée.

Le présent travail prend en considération 81 occurrences des propositions principales au conditionnel.

5.4.1. Subordonnante au conditionnel présent

La proposition principale au conditionnel présent est la plus nombreuse parmi les représentants de ce mode dans la subordonnante et comporte 45 occurrences.

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
11	S.P. – 1	21	S.P. – 6	11	S.P. – 12	2	S.P. – 3
	S.PE. – 0		S.PE. – 1		S.PE. – 2		S.PE. – 0
	S.I. – 9		S.I. – 15		S.I. – 0		S.I. – 0
	S.PQP. – 1		S.PQP. – 2		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0

Les romans du XIX^e et XX^e siècle recourent dans la plupart des cas à l'imparfait et au plus-que-parfait du subjonctif, même si dans le roman de Proust la tendance à employer le présent ou le passé du subjonctif est plus marquée que chez Flaubert (dans son roman nous observons uniquement un cas d'emploi du subjonctif présent après le conditionnel présent).

Bov.125 – « – Oui, murmurait-elle en grinçant des dents, il me pardonnera, lui qui **n'aurait pas** (C.P.) *assez d'un million à m'offrir pour que* je l'**excuse** (S.P.) de m'avoir connue... Jamais ! Jamais ! »

Swann.49 – « – *Il n'y aurait* (C.P.) *rien d'étonnant qu'elles viennent* (S.P.) de chez M. le Curé, disait Françoise. »

Swann.63 – « – Ah ! soupirait ma tante, je *voudrais* (C.P.) *que ce soit* (S.P.) déjà l'heure d'Eulalie. Il n'y a vraiment qu'elle qui pourra me dire cela. »

Swann.325 – « – (...) je *tiendrais* (C.P.) beaucoup à *ce que* tu *viennes* (S.P.) un moment demain soir chez moi entendre un quintette avec clarinette de Mozart. »

Swann.52 – « – Ah ! à moins de ça, disait ma tante. *Il faudrait* (C.P.) *qu'elle soit venue* (S.P.É.) pour les fêtes. »

Il semble important de mentionner que tous les exemples d'emploi du présent et passé du subjonctif dans la subordonnée suivant le conditionnel présent relèvent du discours direct dans le texte de ces deux romans, ils illustrent alors l'usage caractéristique de langage parlé.

En ce qui concerne les romans modernes, ils représentent toujours l'emploi opposé aux prescriptions grammaticales : nous n'y trouvons aucun exemple d'application des règles normatives de concordance des temps après la subordonnante au conditionnel.

Scorta.16 – « – Vous *mériteriez* (C.P.) *que* je vous *laisse* (S.P.) à votre crasse et que le Seigneur vous *punisse* (S.P.). »

Scorta.27 – « – Il n'y a rien ici. Que ce vieux meuble en bois, à moitié enfoncé dans la terre. C'est là que je *voudrais* (C.P.) *que* nous *nous asseyions* (S.P.). »

Scorta.2 – « Je *devrais* (C.P.) déjà *apercevoir* le village. *À moins qu'il n'ait reculé* (S.P.É.). »

Scorta.6 – « Alors oui, il s'était juré qu'à sa sortie, il *assouvirait* (C.P.) ce désir brutal, *le seul qu'il ait* jamais *connu* (S.P.É.). »

Atiq.9 – « – *Il vaudrait* (C.P.) *mieux qu'une balle perdue t'achève* (S.P.) une fois pour toutes ! »

Atiq.37 – « – J'*ordonnerais* (C.P.) *de décapiter* la reine, la princesse et le bourreau *afin que* les traîtres *soient châtiés* (S.P.vp.) et que *soit enterré* (S.P.vp.) à jamais le secret de l'inceste. »

Ici, en revanche, l'emploi « non-normatif » du subjonctif dans la subordonnée ne fait uniquement pas partie du discours direct, mais également de la narration de l'auteur, cet usage relève alors de choix de l'écrivain et appartient à la langue littéraire « proprement dite ».

5.4.2. Subordonnante au conditionnel passé

Le conditionnel passé dans la principale suivie du subjonctif apparaît 26 fois dans notre corpus.

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
5	S.P. – 1	16	S.P. – 3	3	S.P. – 3	2	S.P. – 1
	S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 0		S.PE. – 1
	S.I. – 4		S.I. – 13		S.I. – 0		S.I. – 0
	S.PQP. – 0		S.PQP. – 1		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0

Du côté des romans du XIX^e et XX^e siècle, l'inclination envers l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif reste toujours en vigueur, sauf quelques exceptions :

Bov.133 – « Il les eût eus qu'il les **aurait donnés** (C.PE.), sans doute, *bien qu'il soit* (S.P.) généralement désagréable de faire de si belles actions (...). »

Swann.245 – « Un genre d'esprit comme celui de Brichot **aurait été tenu** (C.PÉ.vp.) pour stupidité pure dans la coterie où Swann avait passé sa jeunesse, *bien qu'il soit* (S.P.) compatible avec une intelligence réelle. »

Swann.373a, 373b – « (...) *J'aurais voulu* (C.PÉ.) *que tu voies* (S.P.) comme je l'ai reçue, ma femme de chambre qui m'entendait de la pièce voisine m'a dit que je criais à tue-tête (...). Ah ! *j'aurais voulu* (C.PÉ.) *que tu sois caché* (S.P.vp.) quelque part. (...) »

Ici, en revanche, les exemples du non-respect de la concordance traditionnelle font partie du récit de l'auteur.

En ce qui concerne *Soleil des Scorta* et *Syngué sabour. Pierre de patience*, le détournement des règles demeure toujours une norme :

Scorta.9 – « La pluie de pierres ne reprenait pas et Luciano Mascalzone **aurait aimé** (C.PÉ) **repousser** le curé *pour que* les Montepucciens **achèvent** (S.P.) ce qu'ils avaient commencé mais il n'avait plus de force. »

Scorta.40 – « Jamais il **n'aurait cru** (C.PÉ.) *que* de tels barbares **puissent** (S.P.) exister en Italie. »

Scorta.59 – « Et *il aurait fallu* (C.PÉ.) *que rien ne change* (S.P.). »

Atiq.13 – « – Peut-être qu'ils **auraient préféré** (C.PÉ) *que* tu **sois mort** (S.PÉ.). »

Atiq.35 – « – J'**aurais voulu** (C.PÉ) presque **me jeter** dans ses bras, lui **baiser** les mains et les pieds *pour qu'il me livre* (S.P.) cette fin. »

5.4.3. Subordonnante au conditionnel passé deuxième forme

En dernier lieu évoquons la proposition subordonnante au conditionnel passé représentant 10 occurrences dans notre corpus. Elles relèvent uniquement des romans du XIX^e et XX^e siècle.

<i>Madame Bovary</i>		<i>Du côté de chez Swann</i>		<i>Le soleil des Scorta</i>		<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	
subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée	subordonnante	subordonnée
3	S.P. – 0	7	S.P. – 0	0	S.P. – 0	0	S.P. – 0
	S.P.E. – 0		S.P.E. – 0		S.P.E. – 0		S.P.E. – 0
	S.I. – 4		S.I. – 9		S.I. – 0		S.I. – 0
	S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0		S.PQP. – 0

Le conditionnel passé deuxième forme, dont la morphologie est identique à celle du subjonctif plus-que-parfait, entraîne dans tous les cas le strict respect des règles normatives de la concordance chez Flaubert et Proust :

Bov.9 – « Elle **eût** bien **voulu** (C.PÉ. 2f.), ne fût-ce au moins que pendant l'hiver, **habiter** la ville, *quoique* la longueur des beaux jours **rendît** (S.I.) peut-être la campagne plus ennuyeuse encore durant l'été; »

Bov.10 – « Le père Rouault **n'eût pas été** (C.PÉ.2f.) *fâché* qu'on le **débarrassât** (S.I.) de sa fille, qui ne lui servait guère dans sa maison. »

Bov.138 – « (...) et même, sans les représentations de sa femme, il **eût emmené** (C.PE.2f.) avec lui ses deux fils, afin de les accoutumer aux fortes circonstances, *pour que* ce **fût** (S.I.) une leçon, un exemple, *un tableau solennel qui leur restât* (S.I.) plus tard dans la tête. »

Swann.35 – « Elle **eût aimé** (C.PÉ.2f.) *que* j'**eusse** (S.I.) dans ma chambre des photographies des monuments ou des paysages les plus beaux. (...) »

Swann.150 – « Peut-être **n'eût-elle pas pensé** (C.PE.2f.) *que* le mal **fût** (S.I.) un état si rare, si extraordinaire, si dépaysant, où il était si reposant d'émigrer, si elle avait su discerner en elle, comme en tout le monde, cette indifférence aux souffrances qu'on cause et qui, quelques autres noms qu'on lui donne, est la forme terrible et permanente de la cruauté. »

Swann.349 – « Et du moment qu'elle ne voulait pas quitter Paris à jamais, il **eût souhaité** (C.PÉ.2f.) *qu'elle ne le quittât jamais* (S.I.). »

Remarques conclusives

L'analyse présentée ci-dessus nous a permis d'observer la réalité d'emploi des temps du subjonctif dans les subordonnées suivant l'indicatif ou le conditionnel dans la langue littéraire de deux époques et d'en tirer des constats importants.

En premier lieu, en comparant les ouvrages du XIX^e et XX^e siècle entre eux, il est déjà possible d'observer les divergences. Lorsque le roman de Flaubert représente une fidélité incontestable aux règles classiques de concordance des temps (sauf deux exceptions après la principale au conditionnel présent et ou conditionnel passé où nous observons l'emploi du présent de subjonctif dans la subordonnée contrairement aux prescriptions théoriques), celui de Proust, même s'il n'était rédigé que 60 ans après, semble adopter en quelque mesure le non-respect des règles en question. Les temps de la principale après lesquels l'écrivain a décidé de rester entièrement fidèle aux prescriptions normatives se limitent au futur simple, au plus-que-parfait, au passé simple (avec seulement 1 cas de dérogation) et au conditionnel passé deuxième forme.

En ce qui concerne les romans modernes, il paraît indispensable d'évoquer tout d'abord les différences au niveau syntaxique, non seulement par rapport aux ouvrages plus anciens, mais également en comparant les récits entre eux. En effet, le texte d'Atiq Rahimi s'avère très pauvre en diversité temporelle au regard de celui de Laurent Gaudé : au sein de la catégorie du passé, il ne représente que deux tiroirs verbaux (celui de l'imparfait et du passé composé). Pour ce qui est de la catégorie du futur, elle n'offre qu'un seul exemple d'emploi du futur proche. Ceci peut être partiellement justifié par le choix de la narration de l'auteur qui renvoie, dans la plus grande partie de l'ouvrage, au présent. *Syngué sabour. Pierre de patience* reste néanmoins, du point de vue de la syntaxe et de la morphologie grammaticale, le représentant le moins exemplaire de notre corpus. *Soleil des Scorta*, en revanche, apporte un peu plus de richesse syntaxique et temporelle qui se manifeste, entre autres, à travers deux exemples d'application de la règle classique de concordance des temps, où une principale au passé simple et une autre à l'imparfait sont suivies du subjonctif imparfait dans la subordonnée. Dans le reste des cas, l'expression au subjonctif est entièrement limitée au présent et au passé de ce mode.

Conclusion

Après la première partie du travail, où nous nous sommes appuyée sur la description de la morphologie, de l'usage et de la syntaxe des systèmes verbaux du français et du polonais, cette deuxième section de recherche consistait à analyser et à décrire les unités du corpus français sous ces trois points de vue.

Le premier chapitre a apporté un aperçu de la richesse syntaxique du corpus littéraire en question, témoignant d'une grande différenciation au niveau stylistique des romans. Par l'analyse des unités selon la typologie des subordonnées (complétives, relatives et circonstancielles) nous avons pu déduire que parmi les ouvrages pris en compte c'est *Du côté de chez Swann* qui offre des combinaisons syntaxiques le plus riches. Au sein des romans modernes auxquels nous avons eu recours, *Syngué sabour. Pierre de patience* fait preuve de l'appauvrissement syntaxique, même si du point de vue stylistique ce texte offre des solutions intéressantes, comme la séparation de subordonnante et subordonnée par un point ou l'inversion d'ordre de ces deux constituants de la phrase.

Le deuxième chapitre était centré en revanche sur l'aspect de l'usage et de la morphologie des temps et modes verbaux contenus dans le corpus analysé. Par le tableau des combinaisons de formes verbales nous avons pu observer comment s'établissent des relations temporelles au sein de la phrase complexe aussi bien du point de vue diachronique que synchronique. Ainsi il s'est avéré que parmi les romans plus anciens choisis, c'est celui de Flaubert qui respecte presque à cent pour cent les prescriptions théoriques de la tradition grammaticale française, lorsque le récit de Proust s'inscrit déjà dans le cadre de la raréfaction d'usage des règles de concordance dans la langue littéraire, même si ce n'est qu'avec une partie mineure d'occurrences. En ce qui concerne les deux romans modernes, ils sont loin de respecter l'emploi des temps prescrit par des règles traditionnelles. L'étude quantitative des occurrences du subjonctif dans les subordonnées semble avoir confirmé l'hypothèse du non-respect des règles normatives de concordance des temps dans la langue littéraire moderne. Il s'ensuit de ce chapitre que les auteurs actuels recourent au présent et au passé du subjonctif en se limitant à l'expression de l'antériorité opposée à la postériorité ou la simultanéité dans le récit. Ainsi, ayant considéré tous les usages, il semble loisible de constater sur l'exemple des romans analysés que la concordance des temps classique, telle qu'elle est

présentée par des grammairiens, ne reste qu'une relique du passé ne trouvant plus la réalisation, même dans la langue littéraire.

PARTIE III : Étude contrastive du corpus

Introduction

L'objectif de la présente partie de notre thèse sera d'analyser et d'observer de près comment le phénomène français de la concordance des temps est rendu en polonais. Avec la rareté des études évoquant ladite concordance en langues slaves, cette tâche semble apporter une certaine exigence et difficulté, mais elle est d'autant plus intéressante. L'insuffisance des recherches contrastives consacrées à cette question nous autorise à explorer le champ de recherche linguistique en question, dont nous souhaitons découvrir une partie.

Cette troisième et dernière partie de thèse comportera deux chapitres.

Le premier sera organisé autour d'une équivalence formelle du subjonctif français dans le corpus polonais. Tout d'abord, les équivalents repérés seront regroupés en cinq catégories principales, pour être ensuite caractérisés et illustrés des exemples représentatifs. Par la suite, nous procéderons à l'étude de l'équivalence polonaise vu des valeurs sémantiques véhiculées par le subjonctif français, ceci en nous appuyant sur le principe de *tertium comparationis*. Nous observerons par quels moyens morpho-syntaxiques et par quelles formes aspecto-temporelles la signification du subjonctif, mode inexistant en polonais, est rendue dans cette langue. Cette mise en contraste sera possible grâce à cinq catégories sémantiques que nous avons distinguées dans l'usage de ce mode.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse quantitative du corpus. Même si la règle de concordance des temps en polonais n'est pas reconnue par des grammaires comme existante, nous allons essayer de voir de plus près, sur les exemples de notre corpus, s'il n'est pas possible de faire ressortir une certaine régularité dans les relations modo-temporelles entre la proposition principale et la subordonnée en polonais. Pour y parvenir, nous mettrons en contraste les traductions polonaises des romans français, rassemblées dans notre corpus, en nous appuyant sur l'identification des modes et des temps au sein de la phrase complexe et en comparant leur usage en fonction des temps et des modes de la proposition principale. L'analyse quantitative qui rendra compte de ces emplois sera révélatrice des modèles de correspondances formelles entre les deux langues dans la zone étudiée.

Comme nous l'avons déjà indiqué, ne seront pris en compte que des exemples des phrases complexes tirés du corpus littéraire. À chaque roman français, décrit et analysé dans la deuxième partie de cette thèse, correspond une seule traduction polonaise. Ainsi, pour le roman de Gustave Flaubert, nous avons choisi de travailler sur la traduction d'Aniela Micińska, datant de 1984. En ce qui concerne le roman de Proust, le choix était évident, puisqu'au moment de constitution du corpus la seule traduction disponible de cet ouvrage était celle de Tadeusz Boy-Żeleński, de 1957. Pour ce qui est des romans modernes, nous avons eu recours aux seules traductions existantes en polonais, celle de Jacek Giszczak pour *Le Soleil des Scorta* (2005) et celle de Magdalena Kamińska-Maurugeon pour *Syngué sabour. Pierre de patience* (2009).

Une liste complète et chronologique de toutes les unités françaises réunies ensemble avec leurs équivalents polonais est jointe sous forme d'un tableau dans la partie *Annexes* de cette thèse.

6. Équivalents du subjonctif en polonais

Introduction

L'analyse contrastive effectuée sur le corpus nous a permis de repérer quatre catégories principales d'équivalents du subjonctif en polonais et une cinquième comportant huit sous-catégories supplémentaires. En premier lieu, elles seront présentées dans ce chapitre, regroupées en commençant par celles qui sont le plus nombreuses et en terminant avec celles constituant la partie la moins significative. Chaque catégorie sera décrite du point de vue de sa morphologie et de son usage, suivie d'un nombre précis d'occurrences dans le corpus et illustrée des exemples le plus représentatifs. En ce qui concerne la présentation des exemples du corpus illustrant chaque équivalent identifié dans la première section de ce chapitre, c'est la traduction polonaise qui sera mentionnée d'abord, alors que l'unité française la suivra entre parenthèses.

En deuxième lieu, nous procéderons à l'étude sémantique des catégories d'équivalents repérées antérieurement. Puisque le phénomène grammatical du subjonctif est absent de la langue polonaise, dans notre analyse nous nous appuyerons, du point de vue de la méthodologie, sur la notion de *tertium comparationis*, qui sera développée et décrite plus loin dans ce chapitre.

Ainsi, dans les paragraphes qui suivent, seront présentées cinq catégories sémantiques principales exprimées par le subjonctif français, ceci afin d'observer quels sont les types d'équivalents de ce mode qui correspondent le plus souvent aux significations précises. Nous ne prendrons pas en compte tous les verbes repérés au sein de chaque catégorie, mais uniquement ceux qui représentent le plus d'occurrences dans notre corpus. Nous présenterons chaque catégorie individuellement au moyen d'un modèle illustrant le mécanisme de modalité où l'énonciateur recourt à la catégorie grammaticale du subjonctif en fonction d'élément déclencheur d'emploi de ce mode : verbe personnel (V), verbe ou expression impersonnels (Vimp.), adjectif (Adj.), adverbe (Adv.), substantif (S), pronom (P), conjonction (C). Le contenu sémantique précis relatif à chaque catégorie sera mentionné sous forme d'abréviation entre les crochets. Une liste de toutes les abréviations utilisées et de leurs significations se trouve dans la partie *Annexes*.

En ce qui concerne la présentation des exemples illustrant chaque catégorie sémantique décrite, ici, contrairement à la démarche effectuée dans la première section de ce chapitre, l'unité française sera mise en évidence d'abord et la traduction polonaise la suivra entre parenthèses.

Il semble pertinent de préciser que dans les unités du corpus polonais, comme c'était le cas dans le corpus français, les verbes principaux, subordonnants et subordonnés de la phrase seront mis en gras et suivis d'une précision concernant le mode, le temps et l'aspect (à la différence du verbe français) auxquels ils sont conjugués. Cette précision apparaîtra sous forme d'une abréviation provenant du nom de mode, de temps et d'aspect et elle sera mentionnée entre parenthèses à l'intérieur de chaque unité. Rappelons ici que même si tous les verbes polonais apparaissent sous une forme perfective ou imperfective, il en existe un groupe (auxiliaires et semi-auxiliaires) qui peuvent exprimer aussi bien le perfectif que l'imperfectif (*być* « être », *mieć* « avoir », *musieć* « devoir », *móc* « pouvoir »). Dans ces cas la mention d'aspect sera omise. Une liste complète de ces abréviations se trouve dans la partie *Annexes*.

Dans le premier chapitre, à l'opposé de la démarche effectuée dans le deuxième, nous ne prendrons pas en compte chaque roman séparément, mais nous nous contenterons d'observer les différences entre les usages relevés dans les ouvrages du XIX^e et XX^e siècles, par contraste avec ceux provenant du XXI^e siècle.

6.1. Types des équivalents identifiés

D'après les auteurs des grammaires et ouvrages contrastifs que nous avons cités dans la première partie du présent travail (Grappin, 1963 ; Decaux, 1984 ; Przystaszewski, 1992) il est possible de distinguer trois équivalents principaux du subjonctif en polonais. Tout d'abord, il s'agit d'une conjonction *aby/żeby* suivie du participe passé actif (perfectif ou imperfectif) (« Je veux **qu'il vienne.** » *Chcę żeby przyjechał.*). Le deuxième équivalent mentionné, c'est la conjonction *że* suivie de l'indicatif (« Je suis heureuse **qu'il ait écrit.** » *Jestem szczęśliwa, że napisał.*). La dernière façon consiste à utiliser le conditionnel polonais (« Je cherche un homme qui **soit** idéal. » *Szukam mężczyzny, który byłby idealny.*).

Grâce à l'analyse du corpus polonais, nous nous sommes rendu à l'évidence que cette liste d'équivalents du subjonctif présente des insuffisances non seulement du point de vue du nombre de moyens de traduction de ce mode, mais aussi en ce qui concerne leur présentation. En prenant en considération la fréquence d'emplois dans chaque classe d'équivalents dans notre corpus, c'est la conjonction *że, iż, mimo że*, etc. suivie d'une forme de l'indicatif qui devrait être placée en premier lieu. Ensuite, viendrait le groupe des conjonctions *aby/żeby*, mais aussi *coby, iżby, gdyby* et bien d'autres suivies non seulement d'un participe passé actif, mais également de deux autres formes verbales que nous évoquerons dans les paragraphes qui suivent (l'infinitif et l'indicatif passé forme impersonnelle). En dernier lieu devrait être placée une forme du conditionnel, même si d'après nos recherches il existe encore d'autres équivalents plus significatifs qui pourraient précéder celui-ci. Ce sont l'infinitif (perfectif ou imperfectif) et le substantif.

*

Avant de passer à la présentation de notre étude des équivalents du subjonctif en polonais, nous tenons à préciser que parmi toutes les unités du corpus polonais nous avons repéré 927 verbes subordonnés, dont 722 provenant des traductions des romans du XIX^e/XX^e siècle et 205 des romans modernes, tous répartis selon les catégories *infra*.

6.1.1. Conjonction suivie d'une forme de l'indicatif

Sur l'ensemble de 927 verbes subordonnés pris en compte et identifiés comme des équivalents du subjonctif français en polonais, nous avons repéré 379 cas où ce mode a entraîné la traduction par une forme de l'indicatif (*tryb oznajmujący*). Cela représente 40% de toutes les propositions subordonnées du corpus polonais, 41 % des subordonnées tirées des traductions des romans du XIX^e/XX^e siècle et 44% des subordonnées provenant des romans modernes. Dans cette catégorie, parmi toutes les subordonnées du corpus, nous pouvons également constater une prévalence des formes verbales perfectives (40%) sur les imperfectives (33%) et les verbes auxiliaires (27%).

Ce type d'équivalent est toujours précédée d'une des conjonctions comme: *że, iż, zanim, nim, mimo że, ale, czy, aż, dopóki nie, gdy, choć, chociaż*, etc., entraînant l'emploi de l'indicatif, comme dans les phrases qui suivent :

Bov.pol.32 – „– Pan Leon – powiedział aptekarz – z którym wczoraj mówiłem właśnie o tym, *dziwi się* (I.P.imp.), *że nie wybrali* (I.PE.perf.) państwo imienia Magdalena, które jest teraz najmodniejsze.” (« – M.Léon, disait le pharmacien, avec qui j'en causais l'autre jour, *s'étonne* (I.P.) *que* vous ne **choisissez point** (S.P.) Madeleine, qui est excessivement à la mode maintenant. »)

Swann.pol.373c – „(...) Mimo wszystko twoja Odetka **ma** (I.P.) swoje dobre strony, *chociaż* ktoś się na nią tak **wybrzydza** (I.P.imp.).” (« (...) Elle **a** (I.P.) du bon, tout de même, tu vois, ta petite Odette, *quoiqu'*on la **trouve** (S.P.) si détestable. »)

Scorta.pol.38 – „– **Czekałam** (I.PE.imp.) w napięciu, *aż* los **położy** (I.F.perf.) na szali nasze trzy istnienia i **zdecyduje** (I.F.perf.), co mu się podoba.” (« – J'**attendais** (I.I.). *Le temps que* le destin, peut-être, **soupèse** (S.P.) nos trois vies et **choisisse** (S.P.) un sort qui lui plaise. »)

Même si le polonais dispose de quatre temps verbaux de l'indicatif (présent, passé, plus-que-passé et futur) réparties en deux aspects (sauf le présent qui n'apparaît que sous une forme imperfective), dans notre corpus nous en avons distingué trois : le présent, le passé et le futur.

Ainsi, parmi 379 cas de cet équivalent nous avons observé 222 occurrences (59%) de l'indicatif passé dans la proposition subordonnée dont 90% traduit une subordonnée dépendant d'un verbe au passé, 7% d'un verbe au présent et 3% d'un verbe au conditionnel. Nous n'avons repéré aucune occurrence de l'indicatif passé dépendant d'un verbe au futur.

L'indicatif présent correspond au 25% de toutes les propositions de cette catégorie (96 occurrences) dont 58% renvoie à la proposition principale au passé, 35% à la proposition au présent, 6% à la proposition au conditionnel et 1% à la proposition au futur.

Le futur de l'indicatif renvoie au 16% de tous les cas de cette catégorie (61 occurrences) dont 53% suivent une proposition principale au passé, 28% celle au présent, 16% réfère à la subordonnante au futur et 3% à celle au conditionnel.

6.1.2. Conjonction contenant le morphème *-by* suivie d'une forme verbale

Pour commencer à décrire cette catégorie des équivalents du subjonctif, il nous faut revenir à la morphologie du conditionnel polonais. Comme nous l'avons expliqué dans la première partie de la thèse, la construction de ce mode comporte le morphème *-by* qui, selon les grammaires, peut se joindre soit au verbe, soit à la conjonction. Il existe cependant un groupe des conjonctions dont cette particule constitue une partie intégrale (*aby, żeby, coby, iżby, gdyby, jakby, byle, by*, etc.) ne pouvant pas en être séparée ni jointe au verbe (ce qui distingue cet usage du conditionnel traditionnel). Les désinences verbales peuvent cependant se joindre à la conjonction (*abyśmy, iżbyśmy, żeby* etc.), comme dans les exemples qui suivent :

Swann.pol.66 – „Istotnie, w niedzielę myślała wyłącznie o tej wizycie i skoro tylko śniadanie się skończyło, już Franciszce **było** (I.PE.) *pilno, abyśmy*

opuścili (P.PE.A.perf.) jadalnię, a ona *aby* **mogła** (P.PE.A.) iść „zabawić” ciocię Leonię.” (« En réalité, le dimanche, elle ne pensait qu’à cette visite et sitôt le déjeuner fini, Françoise *avait* (I.I.) *hâte que* nous **quittions** (S.P.) la salle à manger *pour qu’*elle **pût** (S.I.) monter « occuper » ma tante. »)

Swann.pol.325 – „– (...) bardzo **by** mi **zależało** (C.P.imp.) *na tym, abyś przyszła* (P.PE.A.perf.) do mnie na chwilę jutro wieczór posłuchać kwintetu z klarnetem Mozarta.” (« – (...) je *tiendr*ais (C.P.) beaucoup *à ce que* tu **viennes** (S.P.) un moment demain soir chez moi entendre un quintette avec clarinette de Mozart. »)

Même si la plupart des grammaires du polonais continue de considérer ce groupe de conjonctions entraînant l’emploi d’une forme verbale comme la variante de conditionnel, il existe des ouvrages linguistiques qui tentent d’y voir un mode de volition (*tryb życzący*).

Il s’agit, entre autres, d’un article de Gaszyńska-Magiera¹⁷⁷ qui traite d’une certaine confusion dans l’enseignement du conditionnel polonais aux étrangers. L’auteure constate l’existence d’une incohérence dans la description du conditionnel polonais due, tout d’abord aux incohérences dans les grammaires et manuels du polonais. Pendant que certains linguistes perçoivent les conjonctions avec la particule *–by* suivies d’une forme verbale comme une partie de conditionnel (Klemensiewicz¹⁷⁸), les autres les considèrent comme une variante de l’indicatif (Puzynina¹⁷⁹) ou un mode volitif, introduit par des verbes de volition (Miodunka¹⁸⁰). C’est cette dernière intuition qui s’avère la plus proche des résultats de notre recherche :

¹⁷⁷ GASZYŃSKA-MAGIERA, Małgorzata, « Tryb przypuszczający w nauczaniu języka polskiego jako obcego » [Tryb przypuszczający (le conditionnel) dans l’enseignement du polonais langue étrangère], 1998, *Acta Universitatis Lodzianis. Kształcenie polonistyczne cudzoziemców*, 10/1998, p. 51-60.

¹⁷⁸ Voir KLEMENSIEWICZ, Zenon, *Podstawowe wiadomości z gramatyki języka polskiego* [Les bases de la grammaire polonaise], 1976, p. 98.

¹⁷⁹ Voir PUZYNNINA, Jadwiga, « Jeden tryb czy dwa tryby » [Un mode ou deux modes], 1971, BP1J, t. 29, p. 131-137.

¹⁸⁰ Voir MIODUNKA, Władysław, « Program grammatyczno-syntaktyczny w nauczaniu języka polskiego jako obcego » [Programme grammatico-syntaxique dans l’enseignement du polonais langue étrangère], [in:] *Język polski jako obcy. Programy nauczania na tle badań współczesnej polszczyzny. Zbiór materiałów opracowanych przez Komisję Ekspertów MEN*, 1992, p. 105-118.

Quand nous observons la forme (*chcę*), *żebyś pojechał* [« (je veux) que tu ailles »] nous y retrouvons tous les éléments connus de la description du conditionnel, élargies par la conjonction *że* (« que »). Cependant, ce n'est pas le conditionnel, puisqu'il est impossible de dire en polonais *że pojechałbyś* « que tu irais », c'est-à-dire, il est impossible de relier les morphèmes *–byś* avec le verbe, ce qui est typique du conditionnel.¹⁸¹

À part les verbes de volition entraînant l'emploi de la conjonction comportant le morphème *–by* dans notre corpus (*chcieć*, *pragnąć*, *prosić aby/żeby/iżby/coby*), nous avons distingué également ceux qui expriment la crainte (*bać się*, *lękać się aby*), le doute (*nie przypuszczać*, *nie sądzić aby*), l'impossibilité (*nie było możliwe aby*) et bien d'autres qui se rapprochent plutôt du mode « virtuel » ou « irréal » français qui est le subjonctif. Il est important de préciser que ce ne sont pas uniquement les verbes qui entraînent un tel emploi, mais également les substantifs issus de verbes correspondants (*z obawy aby*, *pragnienie by*, *prośba aby*, etc.), les adjectifs (*zbyt mało by*, *mało prawdopodobne aby*, *zanadto aby*, etc.), et les adverbes (*lepiej by*, *nie do wiary aby*, *wystarczający aby*, etc.). Une analyse sémantique plus détaillée fait partie de l'étude contenue dans le deuxième chapitre de la présente partie du travail.

En ce qui concerne la morphologie d'une telle construction équivalente du subjonctif, nous en avons pu distinguer trois variantes dans notre corpus.

6.1.2.1. Participe passé actif

La première et la plus fréquente forme verbale qui peut suivre une conjonction contenant le morphème *–by* est le participe passé actif (*imiesłów czasu przeszłego czynny*), que nous avons déjà décrit et caractérisé dans la première partie de cette thèse (2.3.2.5.). Ainsi, dans le **Swann.pol.184** il s'agit de la forme *mogła* précédée de la conjonction comportant le morphème *–by* et la désinence verbale (*abym*) :

¹⁸¹ „Kiedy patrzymy na formę (*chcę*), *żebyś pojechał* odnajdujemy w niej wszystkie elementy znane z opisu trybu przypuszczającego, poszerzone o spójnik *że*. Nie jest to jednak tryb przypuszczający, gdyż nie można po polsku powiedzieć *że pojechałbyś*, tzn. niemożliwe jest połączenie morfemów *–byś* z czasownikiem, typowe dla trybu przypuszczającego.” in MIODUNKA, W., *Uczymy się język a polskiego*, cz. 2 [Nous apprenons la langue polonaise, partie 2], 1996.

Swann.pol.184 – „– (...) Czy **można** (I.P.) **zobaczyć** jego obrazy w Paryżu, *abym* sobie **mogła** (P.PE.A.) lepiej uzmysłwić to, co pan kocha, odgadnąć trochę, co jest pod tym szerokim czołem, które tyle pracuje (...).” (« – Est-ce qu'on **peut** (I.P.) **voir** de ses œuvres à Paris, *pour que* je **puisse** (S.P.) me représenter ce que vous aimez, deviner un peu ce qu'il y a sous ce grand front qui travaille tant (...). »)

Même si la morphologie de cette forme renvoie à la troisième personne du singulier et du pluriel du passé de l'indicatif polonais, elle a la capacité de référer non seulement au passé, mais également au présent et au futur. Cette usage est alors lié à la perte de valeur du passé par ce participe.

Ainsi dans l'exemple suivant tiré de la traduction du roman de Proust, le participe passé actif polonais fait référence à la simultanéité par rapport au verbe de la principale :

Swann.pol.55 – „– (...) Rzadko **się trafi** (I.F.perf.), *aby* pies w tym wieku **był** (P.PE.A.) taki przyklepny. (...)” (« – (...) *C'est* (I.P.) *rare qu'*une bête qui n'a que cet âge-là **soit** (S.P.) déjà si galante. (...) »)

Dans l'exemple provenant du roman *Le Soleil des Scorta*, la conjonction suivie d'un participe passé actif renvoie à l'action dont le résultat est désiré en futur, cet équivalent marque donc la postériorité :

Scorta.pol.93 – „– Wiatr unosi moje słowa. Nie wiem, gdzie je zanieśie. Rozrzuca je po wzgórzach. Ale **proszę** (I.P.imp.) księdza, żeby **zadbał** o to, by przynajmniej niektóre z nich **dotarły** (P.PE.A.perf.) do niej.” (« – Le vent emporte mes mots. Je ne sais pas où il les déposera. Il en parseme les collines. Mais vous **veillerez** (I.F.S.) à ce que certains d'entre eux au moins lui **parviennent** (S.P.). »)

Dans le cas qui suit en revanche, le participe passé actif réfère au moment antérieur à l'action exprimée par le verbe principal :

Swann.pol.84 – „I za każdą godziną zdawało mi się, że to ledwie przed paroma chwilami była poprzednia; najświeższa zapisywała się na niebie tuż obok drugiej i **nie mogłem** (I.PE.) **uwierzyć**, *aby* sześćdziesiąt minut **zmieściło się** (P.PE.A.perf.) w tym małym błękitnym łuku, który zawierał się między ich dwiema złotymi wskazówkami.” (« Et à chaque heure il me semblait que c'était quelques instants seulement auparavant que la précédente avait sonné ; la plus récente venait s'inscrire tout près de l'autre dans le ciel et je **ne pouvais** (I.I.) **croire que** soixante minutes **eussent tenu** (S.PQP.) dans ce petit arc bleu qui était compris entre leurs deux marques d'or. »)

Ce qui est intéressant à remarquer c'est qu'aussi bien la postériorité (l'effet voulu) que l'antériorité (action achevée) sont exprimées par l'aspect perfectif.

Parmi tous les verbes subordonnés dans le corpus polonais (927), la catégorie d'équivalent du subjonctif comportant l'usage de la conjonction avec le morphème *-by* représente 309 occurrences (33% de tout le corpus), dont 266 suivies de l'emploi du participe passé actif. Cela correspond au 29% des subordonnées tirées de l'ensemble du corpus polonais, 29% des romans du XIX^e/XX^e siècle et 27% des romans modernes. Encore une fois nous avons affaire à la prévalence des formes perfectives (48%) sur les imperfectives (24%) ainsi que sur les verbes auxiliaires (28%).

6.1.2.2. Infinitif

Le deuxième équivalent le plus représentatif dans cette catégorie est la conjonction comportant le morphème *-by* qui entraîne l'emploi de l'infinitif (*bezokolicznik*). En prenant l'exemple de l'unité **Swann.pol.11**, nous pouvons observer que la conjonction de but suivie du subjonctif (*pour qu'il n'assistât pas*) est rendue en polonais par la conjonction *aby* et l'infinitif (*oszczędzić*) :

Swann.pol.11 – „Dziadek, który go nie widział od dawna, pobiegł doń do posiadłości, którą Swannowie mieli w pobliżu Combray i *aby* mu **oszczędzić** (INF.perf.) momentu wkładania ciała do trumny, **zdołał** (I.PE.perf.) go zapłakanego wyciągnąć ze śmiertelnego pokoju.” (« Mon grand-père qui ne l’avait pas vu depuis longtemps était accouru auprès de lui dans la propriété que les Swann possédaient aux environs de Combray, et **avait réussi** (I.PQP.), *pour qu’il n’assistât pas* (S.I.) à la mise en bière, à lui faire quitter un moment, tout en pleurs, la chambre mortuaire. »)

Cette variante représente 2% des subordonnées de tout le corpus (22 occurrences), dont 2% des romans du XIX^e/XX^e siècle et 3% des romans modernes (le roman d’Atiq Rahimi n’en représente aucune occurrence). Les formes verbales perfectives constituent 64% de toutes les subordonnées de cette catégorie, alors que les imperfectives 32% et les auxiliaires 5%.

Même s’il s’agit de l’infinitif, qui, selon les grammaires évoquées dans la première partie de la thèse, n’a pas de capacité de situer l’action dans le temps, voire même il est une forme verbale qui n’exprime rien par elle-même¹⁸², nous avons observé que, suivant la conjonction comportant le morphème *by*, il renvoie à la postériorité par rapport à l’action exprimée par la proposition principale dans chaque unité respective de notre corpus. En voici les exemples :

Bov.pol.128 – „Potem **trzeba będzie** (I.F.) wymyślić jakąś historię, *żeby wyjaśnić* (INF.perf.) sprawę Karolowi.” (« Puis **il faudrait** (C.P.) **inventer une histoire qui expliquât** (S.I.) les choses à Bovary. »)

Swann.pol.144 – „Ale z chwilą gdy Franciszka była w pobliżu, jakiś demon **kusił** (I.PE.imp.) mnie, *żeby* ją **rozzłościć** (INF.perf.): chwyciłem się najłżejszego pozoru, aby powiedzieć, że żałuję cioci Leonii, bo to była dobra kobieta mimo swoich śmieszności, ale wcale nie dlatego że była moją ciotką; że mogłaby być moją ciotką i być mi wstrętną, a jej śmierć mogłaby mi nie sprawić żadnej przykrości – powiedzenia, które wydawałyby mi się głupie w

¹⁸² Voir GRAPPIN, Henri, *Grammaire de la langue polonaise*, 1963, p. 252.

książce.” (« Mais dès que Françoise était auprès de moi, un démon me **poussait** (I.I.) à **souhaiter** qu’elle **fût** (S.I.) en colère, je saisisais le moindre prétexte pour lui dire que je regrettais ma tante parce que c’était une bonne femme, malgré ses ridicules, mais nullement parce que c’était ma tante, qu’elle eût pu être ma tante et me sembler odieuse, et sa mort ne me faire aucune peine, propos qui m’eussent semblé ineptes dans un livre. »)

Scorta.pol.77 – „Proboszcz słuchał przez chwilę, po czym, gdy wydawało mu się, że wie już dosyć, **uniósł** (I.PE.perf.) dłoń, **by przerwać** (INF.perf.) Eliaszowi, i powiedział (...)” (« Le curé l’écousta un moment, puis, lorsqu’il lui sembla qu’il en savait suffisamment, il **leva** (I.P.S.) la main *pour* qu’Elia **s’interrompe** (S.P.) et lui dit (...) »)

6.1.2.3. Forme impersonnelle de l’indicatif passé

La dernière et en même temps la moins nombreuse catégorie de l’équivalent du subjonctif comportant la conjonction avec le morphème *-by* est celle suivie d’une forme impersonnelle du passé de l’indicatif (*bezosobnik*) terminée en *-no -to* que nous avons déjà mentionnée dans la première partie de la thèse. Ainsi, dans **Swann.pol.10** la forme du subjonctif français *qu’on apportât* correspond à *aby podano* en polonais :

Swann.pol.10 – „**Szedłem** (I.PE.imp.) nieznacznie **powiedzieć**, **aby podano** (I.PE.fi.perf.) likiery ; (...)” (« (...) et j’**allais**, sans en avoir l’air, **dire** (I.F.P.dp.) *qu’on apportât* (S.I.) les sirops ; (...) »)

Sa caractéristique est qu’elle ne fournit pas d’indications sur la personne effectuant l’action, c’est pourquoi elle correspond le plus souvent à la troisième personne du singulier « on » en français. Ainsi dans **Bov.pol.18** le subjonctif *qu’on l’ensevelît* est rendu par *aby pochowano* en polonais et la situation se présente de façon semblable dans le **Swann.pol.154** :

Bov.pol.18 – „Kazała zrobić sobie żałobny obrazek z włosów nieboszczki i w liście do ojca, pełnym smutnych rozmyślań o życiu, **prosiła** (I.PE.imp.), **aby pochowano** (I.PE.fi.perf.) ją później w tym samym grobie.” (« Elle se fit faire un tableau funèbre avec les cheveux de la défunte, et, dans une lettre qu’elle

envoyait aux Bertaux, toute pleine de réflexions tristes sur la vie, elle *demandait* (I.I.) *qu'on l'ensevelît* (S.I.) plus tard dans le même tombeau. »)

Swann.pol.154 – „Obiecywałem sobie wrócić tam z wędką; **wypraszałem** (I.PE.imp.), *aby dobyto* (I.PE.fi.perf.) nieco chleba z podwieczorkowych zapasów;” (« Je me promettais de venir là plus tard avec des lignes ; j'*obtenais* (I.I.) *qu'on tirât* (S.I.) un peu de pain des provisions du goûter ; »)

Dans certains exemples de notre corpus cette forme traduit également la voix passive française sans complément d'agent exprimé. Ainsi dans **Bov.pol.31** la conjonction *à ce que* suivie de la voix passive *fût placée* correspond à *by ustawiono* en polonais :

Bov.pol.31 – „Aptekarz okazał się najlepszym z sąsiadów. Wskazał pani Bovary dostawców, sprowadził specjalnie swego handlarza jabłecznikiem, sam skosztował przyniesiony napój i **dopilnował** (I.PE.perf.), *by* odpowiednio **ustawiono** (I.PE.fi.perf.) beczki w piwnicy.” (« L'apothicaire se montra le meilleur des voisins. Il renseigne Mme Bovary sur les fournisseurs, fit venir son marchand de cidre tout exprès, goûta la boisson lui-même, et *veilla* (I.P.S.) dans la cave *à ce que* la futaille **fût** bien **placée** (S.I.vp.) ; »)

Il en va de même pour l'exemple qui suit :

Scorta.pol.103 – „**Nie chciała** (I.PE.imp.), *by odebrano* (I.PE.fi.perf.) Scortom Nowy Jork. (...)” (« Elle *ne voulait pas* (I.I.) *que* New York **soit enlevé** (S.P.vp.) aux Scorta. (...) »)

En ce qui concerne la fréquence d'apparition de cette forme dans notre corpus, il est question de 2% de tous les verbes subordonnés dans le corpus polonais (21 occurrences). Cela renvoie à 3% des subordonnées de la totalité des romans provenant du XIX^e/XX^e siècle et à 2% des romans modernes (encore une fois, le roman d'Atiq Rahimi n'apporte aucune occurrence dans cette catégorie de recherche). Ici, il est possible de noter la présence de 67% des formes verbales perfectives contre 33% imperfectives. Les verbes auxiliaires n'apparaissent pas dans cette catégorie verbale.

Comme le participe passé actif, la forme impersonnelle du passé de l'indicatif perd sa valeur du passé et peut référer aux trois relations temporelles (elle peut marquer la simultanéité, la postériorité et l'antériorité).

Dans notre corpus nous avons ainsi observé l'emploi relatif à la postériorité (effet désiré, voulu dans le futur) :

Bov.pol.33 – „Wreszcie pan Bovary-ojciec **zażądał** (I.PE.perf.), *aby przyniesiono* (I.PE.fi.perf.) dziecko, i zaczął je chrzczyć wylewając mu z wysoka na głowę kieliszek szampana.” (« (...) enfin M.Bovary père *exigea* (I.P.S.) *que* l'on **descendît** (S.I.) l'enfant, et se mit à le baptiser avec un verre de champagne qu'il lui versait de haut sur la tête. »)

Dans certains cas dans notre corpus cette forme renvoie également à la simultanéité par rapport aux événements exprimés par le verbe principal :

Swann.pol.189 – „– Nie nudźże go, nie po to przyszedł, żeby go dręczyć! – wykrzyknęła pani Verdurin – ja **nie chcę** (I.P.imp.), *żeby* go tutaj **dręczono** (I.PE.fi.imp.)! (...).” (« – Allons, voyons, ne l'ennuie pas, il n'est pas ici pour être tourmenté, s'écria Mme Verdurin, je *ne veux pas* (I.P.) *qu'on* le **tourmente** (S.P.), moi ! (...). »)

Il existe aussi des unités où la forme impersonnelle de l'indicatif passé réfère aux événements antérieurs à l'action principale :

Swann.pol.119 – „Dama, której towarzyszył Legrandin, była to osoba cnotliwa i szanowana; **nie mogło** (I.PE.) *być mowy o tym, aby* go coś z nią **łączyło** (P.PE.A.imp.) i aby był zakłopotany tym, że go „nakryto”;” (« Or, la dame qu'accompagnait Legrandin était une personne vertueuse et considérée ; *il ne pouvait* (I.I.) *être question qu'il fût* (S.I.) en bonne fortune et gêné d'être surpris (...). »)

6.1.3. Infinitif

Le troisième équivalent principal du subjonctif du point de vue de la fréquence dans le corpus est l'infinitif. Comme il est possible de l'observer dans l'exemple qui suit, le subjonctif *que l'on vendît* correspond à l'infinitif *sprzedac* en polonais :

Bov.pol.81 – „**Kazała** (I.PE.imp.) **sprzedac** (INF.perf.) konia. To, co niegdyś lubiła, drażniło ją teraz.” (« Elle **voulut** (I.P.S.) *que l'on vendît* (S.I.) le cheval ; ce qu'elle aimait autrefois, à présent lui déplaisait. »)

Le nombre de ses occurrences dans le corpus s'élève à 101, ce qui correspond à 10% des verbes subordonnés dans l'ensemble des propositions traduites en polonais. Cela représente 7% des subordonnées tirées des romans du XIX^e/XX^e siècle et 15% des romans modernes. Le nombre des formes perfectives (55%) dépasse largement celui des verbes imperfectifs (34%) et auxiliaires (11%).

Tout comme l'infinitif précédé de la conjonction contenant le morphème *-by*, l'infinitif tout seul peut également renvoyer aussi bien au présent, au futur qu'au passé.

Ainsi, dans l'exemple qui suit, l'infinitif renvoie à l'action postérieure à celle exprimée par la principale :

Bov.pol.91 – „– **Muszę** (I.P.) jednak **zobaczyć** (INF.perf.) panią jeszcze – odparł – miałem jej powiedzieć...” (« – **Il faut** (I.P.) pourtant *que* je vous **voie** (S.P.) encore, reprit-il, j'avais à vous dire... »)

Il existe également des exemples où les actions exprimées par les deux verbes (principal et subordonnée) se déroulent simultanément :

Bov.pol.118 – „– Zawołaj niani – mówił Karol. – Wiesz dobrze, córeczko, że mamie **nie trzeba** (I.P.) **przeszkadzać** (INF.imp.).” (« – Appelle ta bonne, disait Charles, tu sais bien, ma petite, que ta maman **ne veut pas** (I.P.) *qu'on la dérange* (S.P.). »)

Enfin, le verbe subordonné peut également désigner un événement antérieur au verbe principal :

Swann.pol.122 – „Musiał (I.PE.) ten chłopak **nie mieć** (INF.) Boga w sercu, żeby się tryksać z *takim coś*.” (« – (...) **Faut-il** (I.P.) tout de même *qu’un garçon ait été* (S.PÉ.) abandonné du bon Dieu pour aller avec ça. »)

6.1.4. Forme de conditionnel

Parmi les quatre catégories principales d’équivalent du subjonctif repérées dans notre corpus, c’est le conditionnel présent (*tryb przypuszczający*), qui, malgré les constatations évoquées dans les grammaires contrastives selon lesquelles ce mode assume les fonctions du *coniunctivus* disparu en proto-slave, représente le nombre d’occurrences le moins significatif.

Tout le corpus en comporte 29 cas (3%), dont la plupart (28) provenant des romans du XIX^e/XX^e siècle (4% de la totalité des unités issues de ces roman) et 1 seul cas tiré du roman de Laurent Gaudé (0,5% des unités de romans modernes).

Ici, ce sont les verbes auxiliaires qui constituent la plus grande partie des unités (52%) par rapport aux verbes perfectifs (31%) et imperfectifs (17%).

Comme notre corpus ne comporte que le présent du conditionnel polonais et nous n’avons repéré aucune forme du conditionnel passé (qui a la capacité de renvoyer à l’irréel au passé) dans des subordonnées, les seules catégories temporelles auxquelles ce type d’équivalent du subjonctif réfère sont la simultanéité (**Swann.pol.241**) et la postériorité (**Swann.pol.165**) :

Swann.pol.241 – „Nie było (I.PE.) też z pewnością w całym kółku Verdurinów ani jednego „wiernego”, który **by** ich **kochał** (C.P.imp.) – lub **wyobrażał** (C.P.imp.) sobie, że ich kocha – tak bardzo jak Swann.” (« Ainsi *il n’y avait* sans doute **pas** (I.I.), dans tout le milieu Verdurin, *un seul fidèle qui les aimât* (S.I.) ou **crût** (S.I.) les aimer autant que Swann. »)

Swann.pol.165 – „Ale uczucie obowiązku, który mi nakładały owe wrażenia kształtu, zapachu lub barwy, każąc mi dotrzeć do tego, co się kryje za nimi, było tak ciężkie, że rychło **zacząłem** (I.PE.perf.) **szukać** *wymówek, które by mi pozwoliły* (C.P.perf.) umknąć się tym wysiłkom i oszczędzić sobie tego mozółu. (...)” (« Mais le devoir de conscience était si ardu – que m’imposaient ces impressions de forme, de parfum ou de couleur – de tâcher d’apercevoir ce qui se cachait derrière elles, que je **ne tardais pas** (I.I.) **à me chercher** à moi-même *des excuses qui me permettent* (S.I.) de me dérober à ces efforts et de m’épargner cette fatigue.)

6.1.5. Autres

Cette catégorie comprend les formes verbales moins fréquentes comme impératif (*tryb rozkazujący*), gérondif (*imiesłów przysłówkowy*), participe (*imiesłów przymiotnikowy*), mais aussi d’autres équivalents, non verbaux, du subjonctif (adjectif, adverbe, substantif). Il sera également question des cas de verbes omis ou sous-entendus. Certains équivalents ont été classifiés dans cette section, même s’ils représentent plus d’occurrences que les équivalents principaux le moins nombreux (ce sera le cas des formes substantives et des verbes omis face au conditionnel). Nous avons adopté cette démarche pour bien séparer les formes verbales le plus fréquentes de celles qui sont moins représentatives, mais aussi des formes lexicales.

Comme dans les paragraphes précédents, les catégories identifiées seront évoquées à commencer par le plus nombreuses pour finir avec celles qui ne comportent que quelques occurrences.

Ce groupe d’équivalents du subjonctif comprend 99 subordonnés, ce qui correspond à 10% de toutes les subordonnées du corpus polonais.

6.1.5.1. Substantif

Dans chaque roman analysé il est possible de constater la présence des propositions où le verbe au subjonctif en français a été traduit par un substantif correspondant au verbe. Ainsi dans **Bov.pol.16** la conjonction temporelle suivie du subjonctif imparfait (*avant qu'elle se mariât*) correspond à la forme substantive précédée de la préposition (*przed ślubem*) :

Bov.pol.16 – „*Przed ślubem* (subst.) *zdawało* jej *się* (I.PE.imp.), że go kocha, ale oczekiwane szczęście nie nadeszło. (...)” (« *Avant qu'elle se mariât* (S.I.), elle **avait cru** (I.PQP.) avoir de l'amour ; mais le bonheur qui aurait dû résulter de cet amour n'étant pas venu (...) »)

Il s'agit de 5% des subordonnées de tout le corpus polonais (43 occurrences), ce qui correspond à 5% (36 occurrences) de l'ensemble des romans du XIX^e/XX^e siècle et à 3% (7 occurrences) des romans modernes.

Même s'il s'agit du substantif, ce groupe d'équivalent a la capacité de renvoyer à une relation temporelle, ceci à l'aide des prépositions (*przed, do, aż do, bez, na, etc.*).

Dans les trois exemples suivants, le substantif traduit l'action postérieure exprimée par le subjonctif dans la subordonnée française :

Swann.pol.284 – „– Przysięgam ci – **powiadał** (I.PE.imp.) na chwilę przed jej **wyjściem** (subst.) do teatru (...)” (« Je te jure », lui **disait-il** (I.I.), quelques instants *avant qu'elle partît* (S.I.) pour le théâtre (...) »)

Scorta.pol.84a – „(...) A kiedy skończył, czułam, że **czeka** (I.P.imp.) na moje **słowa** (subst.)” (« (...) Et lorsqu'il a terminé, j'ai senti qu'il *attendait* (I.I.) que je **parle** (S.P.) à mon tour. »)

Atiq.pol.42 – „Chłopiec **czeka** (I.P.imp.) na **zaproszenie** (subst.) do środka.”
(« Le garçon *attend* (I.P.) *qu'*elle l'**invite** (S.P.) à l'intérieur. »)

Le corpus polonais comporte également des substantifs référant aux événements simultanés :

Swann.pol.5 – „Klamka, która różniła się dla mnie od wszystkich innych klamek tym, że **otwierała się** (I.PE.imp.) jak gdyby sama, bez **konieczności** mojego **udziału** (subst.) (tak dalece nacinanie jej stało mi się bezwiedne), służyła oto teraz za ciało astralne dla Gola.” (« Ce bouton de la porte de ma chambre, qui différait pour moi de tous les autres boutons de porte du monde en ceci qu'il **semblait** (I.I.) **ouvrir** tout seul, *sans que* j'**eusse** (S.I.) besoin de le tourner, tant le maniement m'en était devenu inconscient, le voilà qui servait maintenant de corps astral à Golo. »)

6.1.5.2. Verbe omis

Dans les traductions analysées, il est souvent question des propositions où le verbe subordonné et une partie de la phrase sont entièrement omis. Par exemple, dans **Bov.pol.11**, le fragment de la phrase française *sans qu'on les vît* n'apparaît pas dans la traduction polonaise :

Bov.pol.11 – „Na czele szedł grajek ze skrzypcami przystrojonymi w barwne wstęgi, za nim trochę bezładnie nowożeńcy, rodzice i przyjaciele. Dzieci **pozostawały** (I.PE.imp.) w tyle bawiąc się i wyskubując źdźbła owsa.” (« Le ménétrier allait en avant avec son violon empanaché de rubans à la coquille ; les mariés venaient ensuite, les parents, les amis tout au hasard ; et les enfants **restaient** (I.I.) derrière, s'amusant à arracher les clochettes des brins d'avoine, ou à se jouer entre eux, *sans qu'on les vît* (S.I.). »)

Il en va de même pour les exemples qui suivent :

Swann.pol.396 – „Wzywała (I.PE.imp.) mnie w istocie na zaśnieżony trawnik do swego obozu, któremu słońce dawało różowe blaski i patynę starych brokatów, czyniąc zeń obóz złotogłowa.” (« Elle m'**appelait** (I.I.) en effet *pour que* je **vinsse** (S.I.) sur la pelouse de neige, dans son camp, dont le soleil en lui donnant les reflets roses, l'usure métallique des brocarts anciens, faisait un camp du drap d'or. »)

Scorta.pol.3 – „Musiała wyczuć, że się zbliżam, i **weszła** (I.PE.perf.) do morza.” (« Il a dû sentir ma venue et **a reculé** (I.P.C.) jusque dans la mer *pour que* je **ne l'atteigne pas** (S.P.) . »)

C'est le cas de 2% de toutes les subordonnées (22 occurrences), dont 2% des romans du XIX^e/XX^e siècle (16 occurrences) et 3% des romans modernes (6 occurrences).

6.1.5.3. Gérondif présent ou passé

En ce qui concerne les formes verbales moins fréquentes comme équivalents du subjonctif, il est possible de repérer aussi celle du gérondif sous deux formes (présente imperfective – *imiesłów przysłówkowy współczesny* et passé perfective – *imiesłów przysłówkowy uprzedni*). Elles se sont manifestées surtout dans des traductions des romans de Flaubert et Proust (12 occurrences – 2% des unités provenant de ces romans). Pour ce qui est des romans modernes, c'est uniquement celui de Laurent Gaudé dont la traduction nous a fourni un exemple d'usage (0,5%). Toute cette catégorie ne représente qu'1% de toutes les unités du corpus polonais.

Étant donné que l'équivalent polonais du gérondif présent français exprime la simultanéité, c'est cet usage qui domine parmi les unités du corpus :

Bov.pol.61 – „Rudolf ścisnął jej rękę i czuł, że jest cała drżąca i ciepła, jak schwytna turkawka, która chce zerwać się do lotu; czy *to* **pragnąc** (G.P.imp.) uwolnić dłoń z uścisku, czy *też* **odpowiadając** (G.P.imp.) nań, Emma **poruszyła** (I.PE.perf.) lekko palcami.” (« Rodolphe lui serrait la main, et il la sentait toute chaude et frémissante comme une tourterelle captive qui veut reprendre sa volée ; mais, *soit qu'elle* **essayât** (S.I.) de la dégager ou bien *qu'elle* **répondît** (S.I.) à cette passion, elle **fit** (I.P.S.) un mouvement des doigts ; »)

Swann.pol.77 – „Tak samo jak obraz tej dziewczyny urósł przez dodatkowy symbol, który **nosiła** (I.PE.imp.) przed swoim brzuchem – nie wyglądając na to, aby rozumiała jego sens i w niczym **nie odbijając** (G.P.imp.) na swojej twarzy piękności i ducha tego symbolu – niby zwykłe i uciążliwe brzemie, tak samo, nie zdając się podejrzewać tego, potężna megera przedstawiona w *Arenie* pod mianem „Miłosierdzia”, której reprodukcja wisiała w moim studio w Combray, ucieleśnia tę cnotę, mimo iż żadne pojęcie miłosierdzia nie mogłoby się wyrazić w jej energicznej i pospolitej twarzy.” (« De même que l'image de cette fille était accrue par le symbole ajouté qu'elle **portait** (I.I.) devant son ventre, sans avoir l'air d'en comprendre le sens, *sans que* rien dans son visage en **traduisît** (S.I.) la beauté et l'esprit, comme un simple et pesant fardeau, de même c'est sans paraître s'en douter que la puissante ménagère qui est représentée à l'Arena audessous du nom « Caritas » et dont la reproduction était accrochée au mur de ma salle d'études, à Combray, incarne cette vertu, c'est sans qu'aucune pensée de charité semble avoir jamais pu être exprimée par son visage énergique et vulgaire. »)

Nous avons cependant repéré un cas du gérondif passé dans la subordonnée (*imiesłów przysłówkowy uprzedni*) qui désigne l'antériorité par rapport au verbe de la principale :

Swann.pol.74 – „Wuj myślał, że się w tym trzymam rozkazu rodziców, nie przebaczył im tego i **umarł** (I.PE.perf.) wiele lat później, **nie ujrawszy** (G.PE.perf.) nikogo z nas na oczy.” (« Mon oncle pensa que je suivais en cela

des ordres de mes parents, il ne le leur pardonna pas, et il **est mort** (I.P.C.) bien des années après *sans qu'aucun de nous l'ait jamais revu* (S.PÉ.). »)

6.1.5.4. Participe présent ou passé

La deuxième forme verbale parmi les moins fréquentes dans notre corpus est celle du participe présent imperfectif (*imiesłów przymiotnikowy czynny*) et du participe passé passif imperfectif ou perfectif (*imiesłów przymiotnikowy bierny*).

Nous en avons repérés 7 cas (1% de toutes les unités), dont 6 tirés du roman de Proust (1% des romans du XIX^e/XX^e siècle) et 1 du roman de Laurent Gaudé (0,5% des romans modernes).

Les trois exemples du participe passé passif perfectif que nous avons repérés dans notre corpus renvoient soit à la voix passive dans le roman français (comme dans **Scorta.pol.44**) soit à l'antériorité (comme dans **Swann.pol.351**), soit enfin à la simultanéité (comme dans **Swann.pol.109**) :

Scorta.pol.44 – „Czekaliśmy (I.PE.imp.) na **wyczarterowany** (P.PE.P.perf.) statek, który miał zawieźć nas z powrotem.” (« – Nous *attendions* (I.I.) *qu'un* bateau **soit affrété** (S.P.vp.) pour le retour. »)

Swann.pol.351 – „Posługując się w porę jakimś przypadkowo uzyskanym nieznaczącym, ale prawdziwym szczegółem, tak jakby to **był** (P.PE.A.) jedynie mały, mimo woli **ukazany** (P.PE.P.perf.) koniuszek całkowitej rekonstrukcji jej życia, którą jakoby chował dla siebie, budził w niej przypuszczenie, że on wie rzeczy, których w rzeczywistości ani wiedział, ani nawet podejrzewał; (...).” (« (...) et, se servant à propos d'un détail insignifiant mais vrai, qu'il avait appris par hasard, comme s'il **était** (I.I.) *le seul petit bout qu'il laissât* (S.I.) passer malgré lui, entre tant d'autres, d'une reconstitution complète de la vie d'Odette qu'il tenait cachée en lui, il l'amenait à supposer qu'il était renseigné sur des choses qu'en réalité il ne savait ni même ne soupçonnait (...). »)

Swann.pol.109 – „Niby ukryty owoc, który **dojrzał** (I.PE.perf.) **niespostrzeżony** (P.PE.P.perf.) przez nikogo i spadł sam z drzewa, przyszło jednej nocy rozwiązanie dziewczyny kuchennej.” (« Comme un fruit caché qui **serait parvenu** (C.PÉ.) à maturité *sans qu'on s'en aperçût* (S.I.) et se détacherait spontanément, survint une nuit la délivrance de la fille de cuisine. »)

Le participe présent imperfectif, en revanche, désigne soit une action simultanée à celle rendu par le verbe principal (**Swann.pol.9**), soit postérieure (**Swann.pol.177**) :

Swann.pol.9 – „Goście ograniczali się zazwyczaj do pana Swanna, który, poza paroma przygodnymi znajomymi, **był** (I.PE.) prawie *jedyną osobą, odwiedzającą* (P.P.imp.) nas w Combray. Czasem przychodził na sąsiedzki obiad (rzadziej od czasu, kiedy się ożenił tak niewłaściwie, bo rodzice nie chcieli przyjmować jego żony), czasem po obiedzie, niespodzianie.” (« Le monde se bornait habituellement à M.Swann, qui, en dehors de quelques étrangers de passage, **était** (I.I.) à peu près *la seule personne qui vînt* (S.I.) chez nous à Combray, quelquefois pour dîner en voisin (plus rarement depuis qu'il avait fait ce mauvais mariage, parce que mes parents ne voulaient pas recevoir sa femme), quelquefois après le dîner, à l'improviste. »)

Swann.pol.177 – „Ileż razy zniszczył cały swój kredyt u jakiejś wielkiej damy, która od lat pragnęła mu w czymś być miła, nie znajdując sposobności po temu; i Swann **wyczerpywał** (I.PE.imp.) swoje konto jednym zamachem, **żądając** od niej niedyskretną depeszą *telegraficznej rekomendacji umożliwiającej* (P.P.imp.) mu doraźny wstęp do któregoś z jej intendentów, którego córka wpadła mu w oko gdzieś na wsi. W tych wypadkach Swann postępował jak człowiek zgłodniały, który by zamienił diament za kawałek chleba.” (« Que de fois son crédit auprès d'une duchesse, fait du désir accumulé depuis des années que celle-ci avait eu de lui être agréable sans en avoir trouvé l'occasion, il **s'en était défait** (I.PQP.) d'un seul coup **en réclamant** d'elle par une indiscrete dépêche *une recommandation télégraphique qui le mît* (S.I.) en relation sur

l'heure avec un de ses intendants dont il avait remarqué la fille à la campagne, comme ferait un affamé qui troquerait un diamant contre un morceau de pain. »)

6.1.5.5. Verbe sous-entendu

Il existe des propositions où les verbes subordonnés apparaissent comme sous-entendus. Dans notre corpus, c'est essentiellement le cas des subordonnées circonstancielles concessives, comme dans les trois exemples qui suivent. Ainsi dans **Bov.pol.8**, dans la subordonnée traduisant le subjonctif français précédé de la conjonction de concession (*quoiqu'elle fût laide*), c'est le verbe *être* qui est omis (*choć brzydka*) :

Bov.pol.8 – „Pani Dubuc, *choć* (v.se.) brzydka, sucha jak szczapa i cała w pryszczach jak wiosną drzewo okryte pąkami, **miała** (I.PE.imp.) licznych konkurentów.” (« *Quoiqu'elle fût* (S.I.) laide, sèche comme un cotret, et bourgeonnée comme un printemps, certes Mme Dubuc **ne manquait pas** (I.I.) de partis à choisir. »)

Il en va de même pour les deux exemples qui suivent où c'est également le verbe *être* qui apparaît comme sous-entendu :

Swann.pol.68 – „Wszystkie rozmowy z kolegami obracały się dokoła aktorów, których arcyzm, *mimo że* jeszcze mi **nieznany** (v.se.), **był** (I.PE.) pośród wszystkich form, jakie przybiera Sztuka, pierwszą, w której mogłem ją przeczować.” (« Toutes mes conversations avec mes camarades portaient sur ces acteurs dont l'art, *bien qu'il me fût* (S.I.) encore inconnu, **était** (I.I.) la première forme, entre toutes celles qu'il revêt, sous laquelle se laissait pressentir par moi l'Art. »)

Scorta.pol.80 – „Naraz usłyszał jakiś głos. Głos staruchy (v.se.). *A może* (v.se.) samej muzyki.” (« D’un coup, il entendit une voix monter en lui. C’**était** (I.I.) celle de la vieille. *À moins que* ce ne **fût** (S.I.) celle de la musique elle-même. »)

Cette catégorie correspond à 1% (5 occurrences) dans la totalité de corpus dont 1% des romans de Flaubert et Proust (4 occurrences) et 0,5% des romans modernes (1 occurrence dans la traduction du roman de Laurent Gaudé).

6.1.5.6. Forme périphrastique de l’impératif présent

Un dernier équivalent verbal qu’il était possible de repérer dans le corpus polonais est constitué par une forme périphrastique de l’impératif présent :

Bov.pol.94 – „– **Niech** pani **pójdzie** (IMP.P.fp.perf.) zaraz do państwa Homais (...).” (« – Madame, *il faut* (I.P.) *que* vous **alliez** (S.P.) tout de suite chez M. Homais. »)

Dans cette catégorie d’équivalent les verbes subordonnant et subordonné sont exprimés par une seule forme verbale introduite par la particule *niech*. Sinon, il est également possible de dire que la proposition régissante est en ellipse :

Scorta.pol.60d – „(...) **Niech wisi** (IMP.P.fp.imp.) w kościele w Montepuccio. I **niech palą się** (IMP.P.fp.imp.) świece dla starego Korniego. (...)” (« (...) Je *voudrais* (C.P.) *qu’il soit* (S.P.) dans l’église de Montepuccio. Et *que* les cierges **brûlent** (S.P.) pour le vieux Korni. (...) »)

Dans les deux (et seules) exemples de notre corpus la forme périphrastique de l'impératif polonais réfère à un événement voulu ou attendu (*il faut que, je voudrais que*), alors elle renvoie à au moment postérieur à celui exprimé par la principale.

La totalité des exemples s'élève à 3 verbes subordonnés (0,3% de l'ensemble de corpus polonais), dont 1 dans le roman de Flaubert (0,1% des romans de XIX^e/XX^e siècle) et 2 dans le roman de Laurent Gaudé (1% des romans modernes). Nous avons observé 2 verbes imperfectifs et un seul perfectif.

Il paraît important de remarquer que selon les grammaires historiques du polonais c'est l'impératif qui a commencé d'assumer les fonctions du *woluntatywny tryb życzący* (provenant de l'*optativus* latin) après sa disparition du proto-slave, cependant en pratique il est possible d'observer qu'il ne traduit le subjonctif français que très rarement.

6.1.5.7. Adverbe

Le verbe subordonné dans l'original a été également rendu par une forme adverbiale comme dans l'exemple **Swann.pol.187** où la conjonction de concession suivie du subjonctif *sans qu'il en fût conscient* correspond à l'adverbe *mimowiednie* en polonais :

Swann.pol.187 – „Elementarna gimnastyka światowca podającego z wdziękiem rękę nieznanemu młodemu człowiekowi, którego mu ktoś przedstawia, a schylającego się z uszanowaniem przed ambasadorem, któremu jego przedstawiają, **przeszła** (I.PE.perf.) w końcu **mimowiednie** (adv.) w całą postawę towarzyską Swanna. Wobec ludzi ze środowiska niższego niż jego własne (jak państwo Verdurin i ich przyjaciele), instynktownie rozwinął gorliwość i uprzejmość, na które wedle nich „nudziarz” nie byłby się zdobył.”
(« La simple gymnastique élémentaire de l'homme du monde tendant la main avec bonne grâce au jeune homme inconnu qu'on lui présente et s'inclinant avec réserve devant l'ambassadeur à qui on le présente, **avait fini** (I.PQP.) **passer sans qu'il en fût** (S.I.) conscient dans toute l'attitude sociale de Swann, qui vis-à-vis de gens d'un milieu inférieur au sien comme étaient les Verdurin et

leurs amis, fit instinctivement montre d'un empressement, **se** livra à des avances, dont, selon eux, un ennuyeux se fût abstenu. »)

Dans **Swann.pol.329** en revanche, *sans qu'il la vît* est rendu par une expression adverbiale *na próżno* :

Swann.pol.329 – „Tymczasem pianista przyspieszał tempo, spazm muzyki dosięgał szczytu, lokaj obnosił na tacy chłodniki, dzwoniąc łyżeczkami, i jak co tydzień pani de Saint-Euverte **dawała** (I.PE.imp.) mu **na próżno** (adv.) znaki, żeby sobie poszedł.” (« Cependant le pianiste redoublant de vitesse, l'émotion musicale était à son comble, un domestique passait des rafraîchissements sur un plateau et faisait tinter des cuillers et, comme chaque semaine, Mme de Saint-Euverte lui **faisait** (I.I.), *sans qu'il la vît* (S.I.), des signes de s'en aller. »)

Nous avons repéré 3 cas de cette forme, dont 1 dans la traduction du roman de Flaubert et 2 dans celle du roman du Proust. Cela correspond à 0,3% de toutes les subordinées tirées du corpus polonais. Les romans modernes ne contribuent pas à cette catégorie d'équivalents.

6.1.5.8. Adjectif

La dernière partie du discours qui se caractérise par la capacité de traduire le subjonctif français en polonais est l'adjectif. Ainsi, dans **Swann.pol.139a** nous pouvons observer que la subordinée concessive au subjonctif *sans que je pusse le comprendre* correspond à l'adjectif précédé de la conjonction *mimo że niezrozumiale* :

Swann.pol.139a – „(...) Myślałem wówczas, że ten wiew przeleciał koło niej, że to, co mi wiatr **szepce** (I.P.imp.), to jest jakieś zlecenie od niej – *mimo że niezrozumiale* (adj.) – i całowałem go w przelocie.” (« (...) je pensais que ce souffle avait passé auprès d'elle, que c'était quelque message d'elle qu'il me

chuchotait (I.I.) *sans que* je **pusse** (S.I.) le comprendre, et je l’embrassais au passage. »)

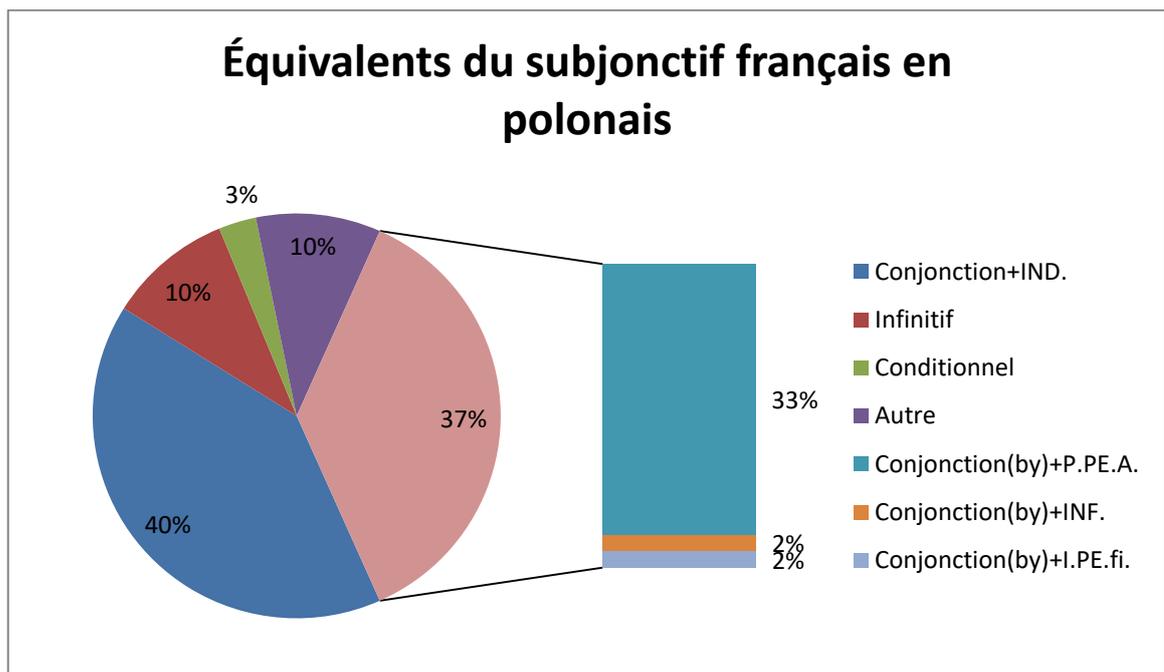
Dans l’exemple qui suit, le subjonctif français dans *le seul qui fût capable* renvoie à *jedynym zdolnym* dans la traduction polonaise:

Swann.pol.185 – „Ciało jej, stawszy się po prostu ciałem kobiety kochanej, **byłoby** (C.P.) odtąd *jedynym zdolnym* (adj.) mu dać rozkosz i cierpienie.”
(« (...) il **serait** (C.P.) désormais *le seul qui fût* (S.I.) **capable** de lui causer des joies et des tourments. »)

Encore une fois, ce sont uniquement des romans moins récents, et plus précisément celui de Proust, qui en fournissent les exemples. Cela correspond à 0,3% des verbes subordonnés de tout le corpus (3 occurrences).

6.1.6. Récapitulatif des tous les équivalents

Voici le diagramme illustrant et résumant la fréquence de chaque équivalent polonais du subjonctif repéré dans notre corpus :



Comme il est possible d'observer, c'est la conjonction suivie de l'indicatif qui représente la plus grande partie des occurrences dans le corpus, pendant que la conjonction avec le morphème *-by* entraînant trois différentes formes verbales se place à la deuxième position (avec une prévalence significative d'emploi du participe passé actif). La catégorie *Autres* comprenant huit sous-catégories ainsi que la catégorie de l'infinitif viennent juste après constituant 10% d'occurrences chaque. Le conditionnel en revanche ne représente que 3% de toutes les subordonnées en se plaçant à la dernière position.

6.2. Les valeurs sémantiques du subjonctif et leur expression en polonais

L'expression de la modalité liée à l'usage du subjonctif en français correspond aux catégories sémantiques précises, que les grammaires définissent différemment. Comme nous l'avons vu dans la description sémantique des modes contenue dans la première partie de cette thèse, le subjonctif est le plus souvent défini comme le mode s'opposant à la réalité. Il peut également renvoyer aux dispositions subjectives et affectives, c'est pourquoi certains grammairiens lui confèrent le nom de « mode de l'âme » ou de « mode psychologique ». En outre, il a la capacité de refléter la vision de non-réalisation du procès, de sa réalisation en perspective ou même hypothétique.

Tous ces champs sémantiques trouvent leurs moyens d'expression en polonais qui, ne comportant pas de subjonctif dans son système grammatical, recourt aux formes équivalentes. Cette équivalence s'établit donc à la base d'un trait sémantique commun à deux langues en question, constituant la base et la motivation de l'analyse contrastive entre elles. La méthodologie de cette étude renvoie ainsi au concept de *tertium comparationis*.

6.2.1. *Tertium comparationis*

La notion de *tertium comparationis*, ou de « tiers comparatif », relève de la rhétorique classique et s'emploie essentiellement dans la description de la figure rhétorique de

comparaison. Du point de vue linguistique, elle constitue, comme signalé *supra*, la base des études contrastives, dont aussi celles qui relèvent de la linguistique appliquée.

Dans l'approche théorique le *tertium comparationis* sert de critère de comparaison entre deux langues : c'est un trait sémantique commun à deux systèmes évalués, étant en même temps la motivation et la base de ladite comparaison¹⁸³. En pratique, il permet d'observer comment un élément métalinguistique X est réalisé dans les langues L1 et L2¹⁸⁴. La relation établie entre ces réalisations est dénommée « l'équivalence »¹⁸⁵.

Il convient de mentionner ici le nom d'Andrzej Bogusławski, l'instigateur de recherches polonaises basées sur la notion de *tertium comparationis*, qui, en 1976, avait publié ses premières réflexions à ce sujet¹⁸⁶. D'après l'auteur, c'est la situation spécifique d'usage des signes linguistiques qui devrait constituer un tiers comparatif primordial. Évoquons aussi les recherches de Barbara Lewandowska-Tomaszczyk qui, au sein de la linguistique cognitive, étudie contrastivement l'emploi des unités linguistiques impliquées dans le contexte¹⁸⁷. Du point de vue pratique, il semble pertinent de mentionner les études de Tadeusz Piotrowski qui, dans son approche traductologique, essaie d'établir les critères de choix du *tertium comparationis*¹⁸⁸. Selon lui, ce trait devrait être suffisamment extérieur à deux langues en question, ceci pour éviter la comparaison fondée sur un critère linguistique appartenant uniquement à l'un de deux systèmes étudiés. C'est cette caractéristique qui nous était particulièrement utile dans la sélection d'un tiers comparatif approprié à notre recherche.

Comme nous venons de le mentionner, l'élément comparé doit être commun à deux langues analysées. En appliquant cette règle à notre corpus, il devient aisé de comprendre que le phénomène grammatical du subjonctif présent en français et absent du polonais, ne peut pas constituer de base de notre étude contrastive. Il convient donc

¹⁸³ GŁOWIŃSKI, Michał, et al. (red.), *Słownik terminów literackich* [Dictionnaire des termes littéraires], 1988, p. 377.

¹⁸⁴ PIOTROWSKI, Tadeusz, « *Tertium comparationis* w przekładoznawstwie » [*Tertium comparationis* dans la traductologie], in: *Metodologie językoznawstwa. Od genu języka do dyskursu* (ed. Piotr Stelmaszczyk), 2011, p. 175-191.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 175-191.

¹⁸⁶ BOGUSŁAWSKI, Andrzej, 1976, « Problem *tertium comparationis* w porównaniu lingwistycznym » [Problème de *tertium comparationis* dans la comparaison linguistique], [in:] *Kwartalnik Neofilologiczny*, t. XXIII, z. 3, p. 295-303.

¹⁸⁷ LEWANDOWSKA-TOMASZCZYK, Barbara, 1999, « A cognitive-interactive model of cross-linguistic analysis: New perspectives on 'tertium comparationis' and the concept of equivalence », [in:] B. Lewandowska-Tomaszczyk, (red.), p. 53-76.

¹⁸⁸ PIOTROWSKI, Tadeusz, « *Tertium comparationis* w przekładoznawstwie », *op.cit.*, p. 175-191.

d'établir un tiers comparatif qui permette de confronter les deux systèmes. Vu que l'emploi du subjonctif en français découle de l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé, cette même attitude doit être reproduite dans l'énoncé correspondant en polonais. Il en résulte qu'un tiers comparatif fiable entre les deux langues devrait prendre en compte la valeur sémantique de l'énoncé, englobant ses éléments informatifs et intentionnels.

La recherche de la valeur sémantique du subjonctif nous a permis de distinguer dans notre corpus français cinq grandes catégories sémantiques relatives à l'emploi de ce mode (appréciation subjective, réalisation postulée, réalisation potentielle, réalisation hypothétique et réalisation contrefactuelle), quelles que soient les formes (verbes, conjonctions, adjectifs, adverbes) qui les sous-tendent. C'est en prenant en compte cette division dont les catégories constituent un *tertium comparationis* de l'étude qui va suivre dans ce chapitre que nous observerons comment et par quelles formes grammaticales les éléments de sens contenus par le subjonctif français sont réalisés en polonais.

6.2.2. Appréciation subjective

La première catégorie sémantique relative à l'usage du subjonctif en français est liée à l'expression de l'attitude psychologique, ce qu'Olivier Soutet appelle « le subjonctif du sujet psychologique »¹⁸⁹. Ce sens est très fortement lié à la subjectivité de l'énonciateur puisqu'il englobe ses attitudes aussi bien positives que négatives. Ainsi, il peut s'agir de l'expression des états affectifs limités dans le temps, dont certains perçus comme agréables (joie) et les autres liés aux sentiments considérés comme troublants (mécontentement, peur, regret, étonnement). Cette catégorie sémantique englobe aussi les verbes d'opinion soumis à la négation (*ne pas penser que, ne pas croire que*) qui, essentiellement, impliquent un doute, mais également ceux exprimant explicitement une attitude sceptique envers la réalisation du procès (*douter que*). Notons alors que le sens qui préside à toutes les variantes sémantiques présentées au sein de cette catégorie est la perception subjective du sujet parlant envers le contenu de son énonciation.

¹⁸⁹ SOUTET, Olivier, *Le subjonctif en français*, 2002, p. 130.

6.2.2.1. Sentiment

Dans le champ sémantique et lexical de sentiment il est possible de distinguer la catégorie du verbe (*regretter, se réjouir, s'étonner, craindre que*), du substantif (*crainte, peur, joie que*) et de l'adjectif (*heureux, surpris, étonné, content que*), chacune de ces formes apportant des précisions sur l'appréciation affective du sujet parlant.

6.2.2.1.1. Étonnement

Modèle : Énonciateur → V/Adj. [éton.] + *que* + subjonctif

Le subjonctif dans ce modèle s'emploie lorsque l'énonciateur exprime l'étonnement, ceci au moyen de verbe (*s'étonner que*) ou d'adjectif (*étonné, étonnant que*).

En polonais en revanche, le verbe subordonné est conjugué à l'indicatif, aussi bien dans le cas du verbe (*dziwić się że* – **Bov.pol.23**) que de l'adjectif (*zdziwiony że* – **Swann.pol.133**) :

Bov.pol.23 – « Mais, chaque matin, à son réveil, elle l'espérait pour la journée, et elle écoutait tous les bruits, se levait en sursaut, *s'étonnait* (I.I.) *qu'il ne vînt* (S.I.) *pas* ; » („Ale co rana, gdy się budziła, miała nadzieję, że nastąpi to właśnie tego dnia. Nasłuchiwała wszystkich odgłosów, zrywała się niespokojnie i *dziwiła* (I.PE.imp.), że oczekiwane zdarzenie *nie nadchodzi* (I.P.imp.).”)

Swann.pol.133 – « (...) et déjà je me demandais, si, sans tenir compte du désir et de la crainte que j'avais de la connaître, je n'avais pas le devoir de faire prévenir Mlle Swann que le poisson mordait – quand il me fallut rejoindre en courant mon père et mon grand-père qui m'*appelaient* (I.I.), *étonnés que* je *ne les eusse pas suivis* (S.PQP.) dans le petit chemin qui monte vers les champs et où ils s'étaient engagés. » („(...) i już, już pytałem siebie, czy, pomijając moją chęć i obawę poznania panny Swann, nie powinienem był uprzedzić jej, że ryba chwyta. Ale trzeba mi było pędem dogonić ojca i dziadka; *wolali* (I.PE.imp.)

mnie *zdziwieni*, *że nie podążyłem* (I.PE.perf.) za nimi ścieżką wiodącą w pole.”)

Dans l’une des unités repérées, l’adjectif *étonnant que* suivi du subjonctif en français, implique l’usage de la conjonction *gdyby* suivie d’un participe passé actif en polonais :

Swann.pol.49 – « – *Il n’y aurait* (C.P.) *rien d’étonnant qu’elles viennent* (S.P.) de chez M. le Curé, disait Françoise. » (,– Nie dziwno **by** mi **było** (C.P.), *gdyby były* (P.PE.A.) od księdza proboszcza – powiadała Franciszka.”)

6.2.2.1.2. Joie ou mécontentement

Modèle : Énonciateur → Adj. [joie/méc.] + *que* + subjonctif

Suite à l’analyse des exemples de corpus français, il est possible d’observer que la catégorie de joie et de mécontentement, englobant deux sentiments contraires s’exprime essentiellement par les biais d’adjectifs (*content/mécontent, joyeux, heureux, malheureux que*) suivis du subjonctif. Les équivalents polonais comprennent aussi des adjectifs (*szczęśliwy/a, zadowolony/a, rad/a że*) qui demandent à leur tour l’emploi de la conjonction *że* suivie d’une forme de l’indicatif, comme dans les exemples suivants :

Swann.pol.247 – « Du reste il **n’était pas** (I.I.) *très content que* Cottard **fit** (S.I.) rire de lui devant Forcheville. » (,„**Nie był** (I.PE.) *zresztą zbyt zadowolony, że* Cottard **zabawił** (I.PE.perf.) towarzystwo jego kosztem w obecności pana Forcheville.”)

Scorta.pol.71a – « (...) Je **suis** (I.P.) *heureuse qu’il en soit* (S.P.) ainsi. » (,„(...) **Jestem** (I.P.) *szczęśliwa, że* tak właśnie **jest** (I.P.).”)

Il arrive que le verbe principal introduisant l'adjectif de sentiment apparaisse comme sous-entendu (**Swann.pol.360**) ou comme un adverbe (**Swann.pol.317a**) dans la subordonnée polonaise :

Swann.pol.360 – « – Que veux-tu ? cela ne fait rien, mais *c'est* (I.P.) *malheureux que* tu **ne puisses pas** (S.P.) me dire le nom. » („– Cóż chcesz! To nie ma znaczenia, ale to (v.se.) wielka szkoda, że **nie możesz** (I.P.) mi powiedzieć nazwiska.”)

Swann.pol.317a – « (...) Je crois qu'elle ne sort pas ce soir avant d'aller chez son ancienne couturière où, du reste, elle **sera** (I.F.S.) sûrement *contente que* vous l'**accompagnez** (S.P.). (...) » („(...) Zdaje mi się, że ona nie wychodzi dziś wieczór przed pójściem do swojej dawnej krawcowej, dokąd zresztą **chętnie** (adv.) cię **weźmie** (I.F.perf.). (...)”)

6.2.2.1.3. Peur

Modèle : Énonciateur → V/S [peur] + *que* + subjonctif

En français, la catégorie sémantique relative au sentiment de peur peut être rendue non seulement à travers les verbes ou expressions verbales (*craindre, avoir peur que*), mais également par des substantifs (*crainte, peur que*). Dans le cas de toutes ces formes entraînant l'emploi du subjonctif, l'énonciateur ne désire pas la réalisation de l'action exprimée par le verbe subordonné.

En polonais, l'expression de la crainte s'effectue par les verbes *obawiać się, bać się że/by* qui peuvent entraîner aussi bien l'usage de conjonction *że* que *by*. Comme les deux sont légitimes, la préférence pour un équivalent du subjonctif dépend du choix de la rection du verbe comme dans les exemples présentés. Ainsi, dans **Bov.pol.93** nous observons l'emploi de la conjonction *by* suivie du participe passé actif (*bał się by nie weszła*) pendant que dans **Atiq.pol.5** nous avons à affaire à la conjonction *że* suivie de l'indicatif (*obawia się że zerwie się*) :

Bov.pol.93 – « Léon *avait* (I.I.) *peur qu'elle ne rentrât* (S.I.) dans l'église. » („(...) i Leon **bał się** (I.PE.imp.), *by* znów **nie weszła** (P.PE.A.perf.) do kościoła.”)

Atiq.pol.5 – « Elle *craint* (I.P.), peut-être, *que* l'appel aux armes l'**ait remis** (S.PÉ) sur pied ! » („Może **obawia się** (I.P.imp.), *że* słysząc zawołanie do broni, **zerwie się** (I.F.perf.) na równe nogi ?”)

En ce qui concerne l'expression de la crainte entraînant le subjonctif en français, elle est très souvent liée aux formes substantives (*la crainte que*). En polonais cette forme (*obawa aby*), demande l'emploi d'un participe passé actif comme dans l'exemple qui suit :

Swann.pol.70 – « Je ne comprenais pas la moitié des mots que disait la dame, mais *la crainte que n'y fût cachée* (S.PQP.) quelque question à laquelle il eût été impoli de ne pas répondre, m'**empêchait** (I.I.) de cesser de les écouter avec attention, et j'en éprouvais une grande fatigue. » („Nie rozumiałem połowy słów, które mówiła ta dama, ale *obawa, aby się* w tym **nie kryło** (P.PE.A.imp.) jakiegoś pytania, na które byłoby niegrzecznie nie odpowiedzieć, **kazała** (I.PE.imp.) mi ich słuchać z wytężoną uwagą, co mnie bardzo męczyło.”)

6.2.2.1.4. Regret

Modèle : Énonciateur → V [regr.] + *que* + subjonctif

Le subjonctif dans ce modèle véhicule la valeur du regret qui, dans le corpus français, s'exprime toujours par le biais d'un verbe (*regretter que*). Cette même catégorie sémantique est rendue en polonais par les verbes *żałować, ubolewać że* impliquant l'emploi de l'indicatif comme dans les exemples suivants :

Bov.pol.98 – « Seulement, elle *regrettait* (I.I.) *que* son mari **n'eût pas reçu** (S.PQP.) les secours de la religion, étant mort à Doudeville, dans la rue, sur le seuil d'un café, après un repas patriotique avec d'anciens officiers. » („**Ubolewała** (I.PE.imp.) tylko, *że* mąż **nie otrzymał** (I.PE.perf.) pociech religijnych, zmarł bowiem w Doudeville, na ulicy na progu kawiarni, po uczcie patriotycznej z byłymi wojskowymi.”)

Swan.pol.98a – « (...) Je *regrettais* (I.I.) *que* ma mère **ne se teignît pas** (S.I.) les cheveux et **ne se mît pas** (S.I.) de rouge aux lèvres comme j'avais entendu dire par notre voisine Mme Sazerat que Mme Swann le faisait pour plaire, non à son mari, mais à M. De Charlus, et je pensais que nous devions être pour elle un objet de mépris, ce qui me peinait surtout à cause de Mlle Swann qu'on m'avait dit être une si jolie petite fille et à laquelle je rêvais souvent en lui prêtant chaque fois un même visage arbitraire et charmant. » („(...) **Żalowałem** (I.PE.imp.), *że* matka **nie maluje sobie** (I.PE.imp.) włosów i **nie różuje** (I.PE.imp.) ust, tak jak słyszałem przez naszą sąsiadkę, panią Sazerat, że robi pani Swann, i to aby się podobać nie mężowi, ale panu de Charlus. Myślałem, że musimy być dla niej przedmiotem wzgardy, co mi było przykre zwłaszcza z powodu panny Swann, o której mówiono mi, że jest bardzo ładna i o której marzyłem często, używając jej za każdym razem tej samej kapryśnej i uroczej twarzy.”)

6.2.2.2. Opinion et perception

Modèle : Énonciateur → V [op./perc.] + *que* + subjonctif

Dans le corpus français, l'emploi du subjonctif au sein de cette catégorie sémantique est lié au groupe de verbes (*croire, penser, douter*) dont l'usage implique que l'action exprimée par la subordonnée ne fait pas partie de la réalité, mais est uniquement envisagée dans l'esprit. Notons que les deux premiers parmi les verbes énumérés

entraînent l'emploi de ce mode lorsqu'ils sont conjugués à la forme négative ou interrogative (*je ne crois pas que, pensez-vous que, etc.*).

Pour ce qui est du verbe *croire* à la forme négative, ses équivalents polonais (*nie myślę, nie sądzę*) renvoient surtout à l'emploi d'un participe passé actif précédé des conjonctions *aby/żeby*, comme dans les deux exemples tirés de notre corpus :

Bov.pol.52 – « – Je *ne crois pas* (I.P.) *qu'il se dérange* (S.P.) , objecta Bovary. » („– A ja **nie myślę** (I.P.imp.), *żeby się zbałamucił* (P.PE.A.perf.) – zaoponował Bovary.”)

Swann.pol.256 – « – Mais non, je *ne crois pas* (I.P.) *que ce soit* (S.P.) la même famille, dit à tout hasard Mme Verdurin. » („– Ale nie, **nie sądzę** (I.P.imp.), *aby to była* (P.PE.A.) ta sama rodzina – rzekła na oślep pani Verdurin.”)

En ce qui concerne le verbe *penser* dans le corpus français, il est à observer uniquement à la forme négative, tout comme le verbe précédent. Ses équivalents polonais du même ordre sémantique (*nie uważać, nie przypuszczać że/aby*) entraînent l'usage soit de l'indicatif dans la subordonnée, soit d'un participe passé actif, en fonction de la rection du verbe choisi. Ainsi dans **Swann.pol.238** nous observons le verbe subordonné au participe passé actif (*nie uważał aby był*) pendant que dans **Swann.pol.319** il se met à l'indicatif (*nie byłabym przypuszczała że może*) :

Swann.pol.238 – « (...) il *ne pensait pas* (I.I.) *que* l'admiration qu'elle professait pour Monte-Carlo ou pour le Righi **fût** (S.I.) plus déraisonnable que le goût qu'il avait, lui, pour la Hollande qu'elle se figurait laide et pour Versailles qu'elle trouvait triste. » („Tak samo **nie uważał** (I.PE.imp.), *aby* zachwyty Odety nad Monte Carlo lub nad Righi **był** (P.PE.A.) niedorzeczniejszy niż jego upodobanie w Holandii, która znów w oczach Odety była brzydka, i w Wersalu, który jej się wydawał smutny.”)

Swann.pol.319 – « – Ce n'est pas croyable, je *n'aurais jamais pensé* (C.PÉ.) *qu'un homme pût* (S.I.) faire cela (...). » („To nie do wiary, nigdy **nie byłabym przypuszczała** (C.PE.imp.), *że* człowiek **może** (I.P.) to zrobić ”.)

Dans l'une des unités repérées au sein de cette catégorie en polonais, le verbe subordonné se met au passé de l'indicatif, mais la relation de subordination entre les propositions en français est remplacée par la juxtaposition :

Scorta.pol.14 – « – Vous *ne pensez pas* (I.I.) *que* cela **soit** (S.P.) possible. »
(„– **Nie mógł** (I.PE.) ksiądz **uwierzyć**, to **było** (I.PE.) niemożliwe.”)

Le subjonctif ayant la valeur d'opinion ou de perception peut s'exprimer également au moyen de verbe *douter*. Ses variantes polonaises (*wątpić*, *podejrzewać że/aby*), de même que pour le verbe précédent, peuvent être suivies de deux différents équivalents du subjonctif choisis en fonction de la réaction du verbe subordonnant polonais et c'est la préférence du traducteur qui joue le rôle important dans le choix de l'équivalent. Ainsi, dans le **Swann.pol.73** et **Swann.pol.94** le doute est rendu à l'aide de l'indicatif, alors que dans le **Swann.pol.130a**, il s'exprime par la conjonction *aby* suivie d'un participe passé actif :

Swann.pol.73 – « (...) et je *ne doutais pas* (I.I.) *qu'en* déposant dans celui de mes parents la nouvelle de la connaissance que mon oncle m'avait fait faire, je **ne leur transmise** (S.P.) en même temps comme je le souhaitais le jugement bienveillant que je portais sur cette présentation. » („(...) i **nie wątpilem** (I.PE.imp.), *że*, składając w mózgu rodziców wiadomość o znajomości jaką dzięki Wujowi zawarłem, **przelewam** (I.P.imp.) w nich, tak jak tego pragnąłem, własny zyczliwy sąd o tej prezentacji.”)

Swann.pol.94 – « Je *ne doutais pas* (I.I.) *qu'elle ne fût* (S.I.) entièrement différente des miennes, puisqu'elle descendait d'un monde inconnu vers lequel

je cherchais à m'élever (...). » („**Nie wątpilem** (I.PE.imp.), *że musi* (I.P.) **być** zupełnie różny od moich, skoro zstępował ze świata nieznanego, do którego ja siliłem się wznieść; (...).”)

Swann.pol.130a – « (...) Legrandin, qui, *ne se doutant pas que* nous **eussions** (S.I.) jamais l'intention d'aller de ce côté, **vint** (I.P.S.) se mettre dans le piège un soir où nous le rencontrâmes au bord de la Vivonne. » („(...) Legrandin, *nie podejrzewając, abyśmy się* kiedy **wybrali** (P.PE.A.perf.) w tamte strony, **wpakował się** (I.PE.perf.) w pułapkę pewnego dnia, kiedyśmy go spotkali na brzegu Vivonne.”)

6.2.3. Réalisation postulée

Par cette classe sémantique nous comprenons l'expression d'une action dont la réalisation est demandée, souhaitée, attendue. Puisque le substantif latin *postulatum* « demande » est à l'origine de la dénomination de cette catégorie de sens, les linguistes y associent une tension de la volonté¹⁹⁰. Elle englobe donc toutes les expressions de volonté, de nécessité, d'ordre et de finalité sous forme de verbes (*vouloir, désirer, préférer, prier, demander, ordonner, souhaiter, exiger, demander, défendre que*), d'expressions impersonnelles (*il faut que, il est temps/l'heure que, il vaut mieux que*), de substantifs (*envie/souhait que*) et de conjonctions finales (*afin que, pour que, de peur que*). Les verbes subordonnés que ces éléments introduisent sont conjugués au subjonctif puisqu'ils expriment « la direction vers laquelle se tourne la volonté du locuteur, en attente d'un accomplissement, resté virtuel au moment de l'énonciation car étant seulement visé »¹⁹¹.

¹⁹⁰ Voir SOUTET, Olivier, *Le subjonctif en français*, 2002, p. 130.

¹⁹¹ CONFORTI, Marielle, *Le subjonctif en français préclassique. Étude morphosyntaxique, 1539-1637*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris Sorbonne, 2014, p. 165.

6.2.3.1. Volonté

Modèle : Énonciateur → V/S [vol.] + *que* + subjonctif

Au sein de cette catégorie sémantique en français il est possible de distinguer essentiellement les verbes (*vouloir, souhaiter que*) relatifs à l'emploi du subjonctif dans la subordonnée. En polonais, l'expression liée au même sens s'effectue par les verbes (*chcieć, pragnąć aby*) impliquant l'usage de participe passé actif (**Swann.pol.349, Scorta.pol.45, Atiq.pol.15**) ou de forme impersonnelle de l'indicatif passé (**Bov.pol.64**) précédé de la conjonction *aby/żeby* :

Bov.pol.64 – « – (...) Je *voudrais* (C.P.) *que* l'on *inscrivît* (S.I.), hebdomadairement, à la porte de la mairie, sur un tableau ad hoc, les noms de tous ceux qui, durant la semaine, se seraient intoxiqués avec des alcools. » („– (...) **Chcialbym** (C.P.imp.), *żeby* co tydzień na drzwiach merostwa na specjalnej tablicy **wypisywano** (I.PE.fi.imp.) nazwiska wszystkich, którzy w ciągu bieżącego tygodnia zatruli się alkoholem.”)

Swann.pol.349 – « Et du moment qu'elle ne voulait pas quitter Paris à jamais, il *eût souhaité* (C.PÉ.2f.) *qu'elle ne le quittât jamais* (S.I.). » („I skoro Odeta nie chce opuścić Paryża na zawsze, **pragnąłby** (C.P.imp.), *aby* go **nie opuszczała** (P.PE.A.imp.) nigdy.”)

Scorta.pol.45 – « – Si les autorités *ne voulaient pas* (I.I.) *que* les gueux *s'entassent* (S.P.) à Ellis Island, elles n'avaient pas d'autre choix que d'organiser elles-mêmes les voyages. » („– Jeśli władze **nie chciały** (I.PE.imp.), *by* ci nędzarze **zostali** (P.PE.A.perf.) na Ellis Island, nie miały innego wyjścia, jak tylko zorganizować im podróż.”)

Atiq.pol.15 – « – Je *n'ai jamais voulu* (I.P.C.) *que* quelqu'un le **sache** (S.P.) .
Jamais ! même pas mes sœurs ! » (,– Nigdy *nie chciałam* (I.PE.imp.), *żeby* ktoś
się dowiedział (P.PE.A.perf.). Nikt, nigdy! Nawet moje siostry!”)

Il est possible cependant d'observer quelques exemples où les verbes de volition en polonais sont suivis de l'infinitif :

Swann.pol.277 – « Alors en songeant que rien qu'en venant à une heure où il n'en avait pas l'habitude, il s'était trouvé déranger tant de choses qu'elle *ne voulait pas* (I.I.) *qu'il sût* (S.I.), il éprouva un sentiment de découragement, presque de détresse. » („Wówczas na myśl, że zjawiając się po prostu o godzinie innej niż zwykle, zakłócił tyle rzeczy, które Odeta **chciała** (I.PE.imp.) przed nim **ukryć** (INF.perf.), Swann doznał uczucia zniechęcenia, niemal rozpacz.”)

Scorta.pol.49 – « Elle *ne voulait pas* (I.I.) *que* cette entrevue **s'éternise** (S.P.) (...). » („**Nie chciała** (I.PE.imp.) tego **przeciągać** (INF.imp.) (...).”)

Il paraît important de préciser qu'en français l'idée de volonté peut également être rendue par le substantif dérivant des verbes du même sens (*envie, souhait, volonté que*), pendant que le polonais recourt toujours au verbe comme dans l'exemple qui suit :

Bov.pol.76 – « Elle **jetait** (I.I.) les yeux autour d'elle *avec l'envie que* la terre **croulât** (S.I.). » („**Spoglądała** (I.PE.imp.) dokoła i **pragnęła**, *aby się* ziemia **zapaadła** (P.PE.A.perf.).”)

6.2.3.2. Nécessité

Modèle : Énonciateur → Vimp. [néc.] + *que* + subjonctif

Au sein des moyens d'expression de la nécessité relatifs à l'usage du subjonctif dans le corpus français, nous avons repéré essentiellement les verbes, parmi lesquels la construction *il faut que* est la plus fréquente. En polonais, cette catégorie sémantique est rendue en particulier par les verbes comme *trzeba*, *musieć*, *powinien* dans la principale, suivis de l'infinitif dans la subordonnée comme dans les quatre exemples présentés :

Bov.pol.70 – « *Il fallait* (I.I.) *que* la domestique *fût* (S.I.) sans cesse à blanchir du linge ; » („Służąca **musiała** (I.PE.) nieustannie **prac** (INF.imp.) jej bieliznę;”)

Bov.pol.97 – « – (...) Il y a là-dedans certains côtés scientifiques qu'il n'est pas mal à un homme de connaître et, j'oserais dire, qu'*il faut* (I.P.) *qu'un* homme **connaisse** (S.P.). » („Są tam z punktu widzenia naukowego pewne rzeczy, o których dobrze jest, aby mężczyzna wiedział, a nawet, ośmielam się twierdzić, o których **wiedzieć** (INF.imp.) **powinien** (I.P.imp.).”)

Swann.pol.411.411a – « Elle a toujours eu la rage de connaître du monde et *il faut* (I.P.) bien *qu'elle soit* (S.P.) une espèce de folle comme j'ai toujours pensé, si elle connaît vraiment Mme Swann. (...) Mais *il fallait* (I.I.) toujours *qu'elle se fasse* (S.P.) des relations. » („Ma zawsze szła robienia znajomości i jeżeli naprawdę zna panią Swann, to **musi** (I.P.) **być** (INF.) skończona wariatka, jak zawsze przypuszczałam. (...) Ale zawsze **musiała** (I.PE.) „**wyrabiać** (INF.imp.) sobie stosunki”.)”)

Scorta.pol.53 – « Mais Antonio était lancé et *il fallait* (I.I.) maintenant *qu'il explique* (S.P.) tout. » („Ale Antonio już zaczął i **musiał** (I.PE.) **wyjaśnić** (INF.perf.) wszystko do końca.”)

Nous avons également repéré de rares occurrences dans le corpus polonais où le prédicat de nécessité (*trzeba*) apparaît sous une autre forme syntaxique et introduit la conjonction comportant le morphème *-by* (*aby/żeby*) suivie d'un participe passé actif au lieu de l'infinitif :

Swann.pol.331 – « – Oh ! oui, la vie est une chose affreuse. *Il faut* (I.P.) *que* nous **nous voyions** (S.P.), ma chère amie. » („– Och, tak, życie to okropna rzecz. **Trzeba** (I.P.), *żebyśmy się* częściej **widywali** (P.PE.A.imp.), droga księżno.”)

Scorta.pol.58 – « *Il faut* (I.P.) *qu'il reste* (S.P.) des mets en table, sinon, c'est que les invités n'ont pas eu assez. » („**Trzeba** (I.P.), *aby* potrawy **zostawały** (P.PE.A.imp.) na stole, by uznać, że zaproszeni goście mieli wszystkiego pod dostatkiem.”)

Il existe également un exemple intéressant dans la traduction du roman d'Atiq Rahimi où l'idée de nécessité exprimée en français par le verbe impersonnel *il faut que* suivi du subjonctif est rendue en polonais par une forme de l'infinitif en absence du verbe subordonnant qui est sous-entendu :

Atiq.pol.41.41a – « – Je délire. *Il faut* (I.P.) *que* je **me calme** (S.P.). *Il faut* (I.P.) *que* je **me taise** (S.P.). » („– Majaczę. **Uspokoić się** (INF.perf.). **Zamknąć się** (INF.perf.).”)

Le corpus français comporte aussi deux autres expressions impersonnelles (*il est temps que* ensemble avec son quasi synonyme *il est l'heure que*) qui s'emploient avec le subjonctif marquant l'idée de nécessité revoyant à l'idée de temps. En polonais, cette catégorie de sens s'exprime par une forme substantive où le verbe est sous-entendu

(*czas, pora*) et suivi dans la majorité des cas de la conjonction *by/aby* et le participe passé actif :

Swann.pol.39 – « *Il est* (I.P.) *temps que* je **m'arrête** (S.P.), la vertu du breuvage semble diminuer. » („**Czas** (v.se.), *abym się zatrzymał* (P.PE.A.perf.), siła napoju wyraźnie maleje.”)

Atiq.pol.12 – « Elle reprend sa plainte : « Oh, le roi, sache que mon cœur ne supporte plus ton absence / *Il est* (I.P.) *temps que* tu **reviennes** (S.P.) ... ». » („Podejmuje swój lament : « Och, królu, moje serce nie zniesie dłużej tej rozłąki / **Czas** (v.se.) już, *byś powrócił* (P.PE.A.perf.)... ”.)

Toujours au sein de la catégorie de nécessité, c'est la traduction polonaise du roman de Proust qui nous fournit un exemple intéressant où non seulement le verbe principal est omis, mais également celui de la subordonnée (c'est le substantif qui en traduit le sens) :

Swann.pol.69 – « – Allons, voyons, *il est* (I.P.) *l'heure que* tu **t'en ailles** (S.P.), me dit mon oncle. » („– No, słuchaj chłopcze, już **pora** (v.se.) na **ciebie** (subst.) – rzekł wuj.”)

6.2.3.3. Ordre

Modèle : Énonciateur → V [ord.] + *que* + subjonctif

Dans le champ sémantique de l'ordre lié à l'usage du subjonctif en français, notre corpus comporte essentiellement les verbes (*exiger, demander que*). L'expression de l'ordre par les verbes équivalents en polonais (*prosić, żądać, wymagać, zmusić*) s'effectue dans la quasi-totalité des cas par l'emploi d'une conjonction comportant le morphème *-by* suivi soit d'un participe passé actif (**Scorta.pol.23**), soit d'un infinitif

(Swann.pol.129), soit enfin d'une forme impersonnelle du passé de l'indicatif (Swann.pol.15) :

Scorta.pol.23 – « – Je fais don à l'Église de la plus grande fortune que Montepuccio ait connue. En échange, je *demande* (I.P.) humblement *que* les miens, malgré la pauvreté qui les touchera désormais, **soient enterrés** (S.P.vp.) comme des princes. » („– Składam Kościołowi dar w postaci największego majątku, jaki kiedykolwiek zgromadzono w Montepuccio. W zamian **proszę** (I.P.imp.) tylko pokornie, *by* moi bliscy, którzy odtąd będą cierpieć biedę, **mieli** (P.PE.A.) prawdziwie książęce **pochówki**.”)

Swann.pol.129 – « Ma grand'mère qui trouvait qu'aux bains de mer il faut être du matin au soir sur la plage à humer le sel et qu'on n'y doit connaître personne, parce que les visites, les promenades sont autant de pris sur l'air marin, *demandait* (I.I.) au contraire *qu'on ne parlât pas* (S.I.) de nos projets à Legrandin (...). » („Babka uważała, że w miejscu kąpielowym trzeba być od rana do wieczora na plaży, oddychać solą i że się nie powinno znać nikogo, bo wizyty i spacerki kradną czas morskemu powietrzu. **Prosiła** (I.PE.imp.), *aby nie mówić* (INF.imp.) panu Legrandin o naszych projektach (...).”)

Swann.pol.15 – « Ma grand-mère était revenue de sa visite enthousiasmée par la maison qui donnait sur des jardins et où Mme de Villeparisis lui conseillait de louer, et aussi par un giletier et sa fille, qui avaient leur boutique dans la cour et chez qui elle **était entrée** (I.PQP.) *demander qu'on fit* (S.I.) un point à sa jupe qu'elle avait déchirée dans l'escalier. (...) » („Babka wróciła z wizyty zachwycona domem otoczonym ogrodami, gdzie pani de Villeparisis radziła jej wynająć mieszkanie, a także pewnym drobnym krawcem i jego córką, do którego warsztatu w podwórzu **wstąpiła** (I.PE.perf.) z prośbą, *aby* jej naprędce **zaszyto** (I.PE.fi.perf.) spódnicę rozdartą na schodach. (...).”)

6.2.3.4. Finalité

Modèle : Énonciateur → C [fin.] + subjonctif

Le subjonctif lié à l'expression de finalité en français correspond à l'usage des conjonctions de subordination de but et se présente sous deux facettes : la première, relative à l'idée de volonté et attente d'accomplissement (*afin que, pour que*) et la deuxième, marquée par la volonté d'éviter (*de peur que, dans la crainte que*). Les deux renvoient au monde de l'attente et expriment une « idée de prévision plus ou moins désidérative »¹⁹². En polonais, le champ sémantique de la finalité est lié strictement à l'usage de la conjonction contenant le morphème *-by* suivie d'une forme verbale respective. Ainsi dans **Bov.pol.124** il s'agit d'une forme impersonnelle du passé de l'indicatif, pendant que dans les quatre autres exemples c'est le participe passé actif :

Bov.pol.124 – « Elle s'habilla, mit sa robe noire avec sa capote à grains de jais et, *pour qu'on ne la vît pas* (S.I.) (il y avait toujours beaucoup de monde sur la place), elle **prit** (I.P.S.) en dehors du village, par le sentier au bord de l'eau. » („Ubrała się, włożyła czarną suknię i narzutkę haftowaną dżetami; *ażeby* jej **nie dostrzeżono** (I.PE.fi.perf.) (plac wciąż pełen był ludzi), **poszła** (I.PE.perf.) ścieżką wzdłuż rzeki, omijając miasteczko.”)

Swann.pol.6 – « Mais ma grand-mère, elle, par tous les temps, même quand la pluie faisait rage et que Françoise **avait** précipitamment **rentré** (I.PQP.) les précieux fauteuils d'osier *de peur qu'ils ne fussent mouillés* (S.I.vp.) (...). » („Ale co się tyczy babki, w każdą pogodę, nawet kiedy lało jak z cebra i kiedy Franciszka spiesznie **wnosiła** (I.PE.imp.) szacowne fotele trzciniowe z *obawy, aby nie zmokły* (P.PE.A.perf.) (...).”)

Swann.pol.363 – « – Tu es un misérable, tu te plais à me torturer, à me faire faire des mensonges que je **dis** (I.P.) *afin que* tu me **laisses** (S.P.) tranquille. »

¹⁹² GUILLAUME, Gustave, *Temps et verbe*, 1929, p. 43.

(„– Jesteś niegodziwy, umyślnie mnie dręczysz; wyciągasz mnie na kłamstwa, kiedy ci **mówię** (I.P.imp.), *żebyś* mnie **zostawił** (P.PE.A.perf.) w spokoju.”)

Scorta.pol.31 – « Les Scorta acceptèrent son invitation et **durent** (I.P.S.) **lutter pour que** leur ami **ne prenne pas** (S.P.) sur son dos tous les sacs et valises qu’il trouvait. » („Przyjęli zaproszenie i **musieli** (I.PE.) **stoczyć** prawdziwą walkę, *by* przyjaciel **nie ładował** (P.PE.A.imp.) sobie na plecy wszystkich toreb i waliz.”)

Atiq.pol.4 – « Après l’appel à la prière, la voix éraillée du mollah **invoque** (I.P.) Dieu *afin qu’il* **accorde** (S.P.) sa protection aux fidèles du quartier en ce jour de mercredi (...). » („Zwoławszy ludzi na modlitwę, mułła **zwraca się** (I.P.imp.) ochryple do Boga, *by* ten **ochronił** (P.PE.A.perf.) wszystkich wiernych w dzielnicy, dziś, w środę (...).”)

6.2.4. Réalisation potentielle

Cette catégorie relève de l’attitude de l’énonciateur selon qui l’action est supposée comme étant possible ou impossible à réaliser. Puisque cette supposition n’implique pas forcément de réalisation effective et le procès est uniquement considéré comme susceptible (ou pas) de se produire, l’expression modale s’effectue par le mode subjonctif en français.

Dans notre corpus il est le plus souvent introduit par une expression impersonnelle comportant un adjectif (*il est possible/impossible que*) ou par un substantif (*l’impossibilité que*) :

Modèle : Énonciateur → Vimp./S [pot.] + *que* + subjonctif

Ainsi, en ce qui concerne le champ sémantique de la réalisation potentielle lié à l’emploi du subjonctif dans notre corpus, nous avons essentiellement affaire aux

expressions impersonnelles à la forme affirmative (*il est possible/impossible que*), interrogative (*est-il possible que*) et négative (*ce n'est pas possible que*). En polonais, cette même valeur sémantique est rendue par la forme équivalente du subjonctif comportant la conjonction avec le morphème *-by* et le participe passé actif, précédée des expressions (*jest możliwe, być może, nie jest możliwe aby, niemożliwością jest by, nie jest możliwe aby*) dans la principale comme dans les trois exemples suivants :

Bov.pol.122 – « Raison de plus pour tenter quelque démarche ; *il n'était pas* (I.I.) *possible que* l'on **ne découvrit point** (S.I.) trois mille francs. » („Tym bardziej należy coś przedsięwziąć; **niemożliwością jest** (I.P.), *by* **nie zdobyli** (P.PE.A.perf.) trzech tysięcy franków (...).”)

Swann.pol.100a – « (...) *Ce n'était pas* (I.I.) *possible que* ça **reste** (S.P.) comme ça, il faisait trop chaud. » („(...) **Nie było** (I.P.E.) *to* *możliwe, aby* *to* **wytrzymało** (P.PE.A.perf.), *było* *za* *gorąco*.”)

Swann.pol.361 – « – (...) tu comprends bien qu'*il n'est pas* (I.P.) *possible que* tu **ne te rappelles pas** (S.P.) avec qui, Odette, mon amour. » („(...) rozumiesz przecie, że **nie jest** (I.P.) *możliwe, abyś* *sobie* **nie przypomniała** (P.PE.A.perf.) z kim, Odeto, kochanie moje.”)

Dans quelques exemples du corpus polonais, le verbe de la proposition principale a été omis (*niemożliwe by/możliwe by*) et c'est l'adjectif seul suivi de la conjonction *by* et le participe passé actif qui expriment l'idée de l'impossibilité :

Swann.pol.121 – « – (...) Hé là ! Sainte Vierge, *est-il* (I.P.) *possible que* le bon Dieu **veuille** (S.P.) faire souffrir ainsi une malheureuse créature humaine ? Hé ! la pauvre ! » („– Och! Panno Najświętsza, czy **możliwe** (v.se.), *aby* Pan Bóg **tak się znęcał** (P.PE.A.imp.) nad ludzką istotą? Och! Biedactwo!”)

Scorta.pol.68 – « – *Il était* (I.I.) *impossible que* tu **partes** (S.P.). »
(„– **Nieвозмоliwe** (v.se.), *byś chciał* (P.PE.A.imp.) teraz wyjechać.”)

Comme nous l’avons mentionné, l’expression du potentiel liée à l’usage du subjonctif en français s’effectue également au moyen du substantif (*l’impossibilité que*). Le substantif polonais (*niepodobieństwo aby*) implique l’usage du participe passé actif dans la subordonnée :

Swann.pol.98 – « Comme je n’avais aucune notion sur la hiérarchie sociale, depuis longtemps *l’impossibilité* que mon père **trouvait** (I.I.) *à ce que* nous **fréquentions** (S.P.) Mme et Mlle Swann avait eu plutôt pour effet, en me faisant imaginer entre elles et nous de grandes distances, de leur donner à mes yeux du prestige. (...) » („Ponieważ nie miałem żadnego pojęcia o hierarchii społecznej, *niepodobieństwo*, jakie ojciec **widział** (I.PE.imp.) *w tym, abyśmy utrzymywali* (P.PE.A.imp.) stosunki z panią i z panną Swann, od dawna miało raczej ten skutek, że, budząc we mnie wrażenie wielkiej między nami odległości, dało im urok w moich oczach. (...)”)

6.2.5. Réalisation hypothétique

Cette catégorie sémantique comprend les emplois du subjonctif qui inscrivent l’action dans la vision de non-réalisation qui repose sur l’état d’hypothèse. Sa vérité ne peut donc pas être jugée au moment de l’énoncé et elle est parfois soumise à une condition. En outre, son existence est habituellement aléatoire et sa réalisation fréquemment douteuse, en conséquence de quoi le procès exprimé par la subordonnée reste virtuel.

6.2.5.1. Superlatif

Modèle : Énonciateur → Adj./Adv. [sup.] + *que* + subjonctif

Lorsque l'action renvoie à l'antécédent au superlatif (par ex. *le plus beau*) ou à une expression équivalente en français (par ex. *le premier, le seul, le mieux*), elle est le plus souvent exprimée au subjonctif. Cela est dû au fait que cette qualité superlative déterminant ledit antécédent « en fait un représentant exemplaire et virtuel »¹⁹³.

En ce qui concerne l'expression du superlatif en polonais, l'analyse de notre corpus permet de constater que, dans la totalité des cas, il entraîne l'emploi de l'indicatif dans la subordonnée :

Bov.pol.84 – « Elle persista pourtant, et, lorsque le volume lui tombait des mains, elle **se croyait** (I.I.) **prise** par *la plus fine mélancolie catholique qu'une* âme éthérée **pût** (S.I.) concevoir. » („Czytała jednak wytrwale, a gdy książka wysuwała się jej z rąk, **mniemała** (I.PE.imp.), **że ogarnia** ją *najsubtelniejsza melancholia katolicka, jakiej* doznać **może** (I.P.) eteryczna dusza.”)

Swann.pol.397 – « (...) et je le savais bien, car c'**était** (I.I.) *les seuls moments* de ma vie *sur lesquels* je **concentrasse** (S.I.) une attention méticuleuse, acharnée, et elle ne découvrait pas en eux un atome de plaisir. » („(...) wiedziałem to dobrze, bo to **były** (I.PE.) *jedyne chwile, na których skupiałem* (I.PE.imp.) drobiazgową i zaciekłą uwagę, nie mogąc w nich odkryć ani atomu przyjemności.”)

Scorta.pol.6 – « Alors oui, il s'était juré qu'à sa sortie, il **assouvirait** (C.P.) ce désir brutal, *le seul qu'il ait* jamais **connu** (S.PÉ.) . » („Zatem tak, poprzysiągł sobie, że gdy tylko stąd wyjdzie, **zaspokoi** (I.F.perf.) brutalne pożądanie, *jedyne, jakie znał* (I.PE.imp.).”)

¹⁹³ LORIAN, Alexandre, « Journaux et chroniques 1450-1525 : quelques aspects de la subordination », in *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français : Colloque organisé par le Centre d'études linguistiques et littéraires de la Vrije Universiteit Brussel*, 1978, p. 215.

6.2.5.2. Référent intentionnel

Modèle : Énonciateur → S/P [réf.int.] + *que* + subjonctif

Comme signalé dans la deuxième partie du présent travail, par le référent intentionnel nous comprenons un antécédent dont l'existence est envisagée comme hypothétique, voulue ou niée. Autrement dit, il s'agit du référent soumis à la négation, à l'idée d'une existence minimale ou souhaitée¹⁹⁴. Le subjonctif signifie dans ce cas que l'actualisation de cet antécédent reste « contrariée ou restreinte »¹⁹⁵. Ce référent correspond le plus souvent au substantif ou au pronom dans la subordonnante.

En polonais en revanche, cette valeur du subjonctif est majoritairement rendue par une forme de conditionnel, comme le prouvent les exemples provenant de notre corpus. Ainsi dans **Bov.pol.120** le référent intentionnel relatif à l'emploi du subjonctif (*une catastrophe qui amenât*) correspond à l'usage du conditionnel (*katastrofy, która by rozdzieliła*) :

Bov.pol.120 – « Elle accusait Léon de ses espoirs déçus, comme s'il l'avait trahie ; et même elle **souhaitait** (I.I.) *une catastrophe qui amenât* (S.I.) leur séparation, puisqu'elle n'avait pas le courage de s'y décider. » („Oskarżała Leona o zawiedzione nadzieje, jakby winien był zdrady; i nawet **pragnęła** (I.PE.imp.) *katastrofy, która by* ich **rozdzieliła** (C.P.perf.), skoro sama nie miała odwagi na rozstanie.”)

Il en va de même pour les exemples ci-dessous :

Bov.pol.142 – « Cependant la volupté de sa douleur était incomplète, car *il n'avait* (I.I.) autour de lui *personne qui la partageât* (S.I.) ; » („A jednak

¹⁹⁴ Voir CONFORTI, Marielle, *Le subjonctif en français préclassique. Étude morphosyntaxique, 1539-1637*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris Sorbonne, 2014, p. 159.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 159.

rozkosz jego bólu była niepełna, bo **nie miał** (I.PE.) wokół siebie *nikogo, kto by mógł* (C.P.) ją dzielić;”)

Swann.pol.92 – « Et on l’aurait encore reçu à Combray si, après ce dîner, comme il venait de m’apprendre – nouvelle qui plus tard eut beaucoup d’influence sur ma vie, et la rendit plus heureuse, puis plus malheureuse – que toutes les femmes ne pensaient qu’à l’amour et qu’*il n’y en a pas* (I.P.) *dont on ne pût* (S.I.) vaincre les résistances, il ne m’avait assuré avoir entendu dire de la façon la plus certaine que ma grand’tante avait eu une jeunesse orageuse et avait été publiquement entretenue. » („I byłby nadal bywał w Combray, gdyby po tym obiedzie, pouczywszy mnie – a nauka ta miała później taki wpływ na moje życie, czyniąc je zrazu szczęśliwszym, a potem nieszczęśliwszym! – że wszystkie kobiety myślą tylko o miłości i że **nie ma** (I.P.) *ani jednej, której oporu nie można by* (C.P.) zwyciężyć, nie upewnił mnie, iż słyszał, w sposób niepozostawiający żadnych wątpliwości, że moja cioteczna babka miała burzliwą młodość i że była jawnie na utrzymaniu.”)

Dans un seul exemple du corpus polonais, le verbe subordonné suivant un référent intentionnel est conjugué à l’indicatif. Ce choix de traducteur peut s’expliquer par la signification du verbe de la subordonnée qui exprime plutôt une constatation qu’un fait envisagé ou voulu :

Swann.pol.295a – « (...) n’est-ce pas, my love, *il n’y a* (I.P.) *que moi qui vous connaisse* (S.P.) bien ? » („(...) Nieprawdaż, *my love*, że ja jedna **znam** (I.P.imp.) cię dobrze? ”.)

6.2.5.3. Conséquence

Modèle : Énonciateur → C [cons.] + subjonctif

Le subjonctif introduit par la conjonction de subordination telle que *assez/trop/suffisamment... pour que* met l'accent sur la réalisation hypothétique et virtuelle de l'action exprimée par le verbe.

Le polonais recourt dans ce cas à l'emploi du participe passé actif introduit par les conjonctions exprimant une conséquence (*zbyt/zanadto/na tyle aby*) comme dans les trois exemples cités :

Swann.pol.53 – « Son déjeuner lui **était** (I.I.) *une distraction suffisante pour qu'elle n'en souhaitât pas* (S.I.) une autre en même temps. (...) » („Właśnie śniadanie **było** (I.PE.) dla niej *rozrywką wystarczającą aby nie pragnęła* (P.PE.A.imp.) żadnej innej w tym samym czasie. (...)")

Swann.pol.143 – « Françoise sentait d'ailleurs si bien en lui un pays et un contemporain que, quand ma tante Léonie **était** (I.I.) *trop malade pour que Françoise pût* (S.I.) suffire à la retourner dans son lit, à la porter dans son fauteuil, plutôt que de laisser la fille de cuisine monter se faire « bien voir » de ma tante, elle appelait Théodore. » („Franciszka czuła w nim tak dalece krajana i człowieka jednej epoki, że kiedy ciocia **była** (I.PE.) *zbyt chora, aby Franciszka nastarczyła* (P.PE.A.perf.) sama przewracać ją w łóżku, przenosić ją na fotel, wówczas – raczej niżby miała pozwolić „dziewczynię” zyskiwać łaski cioci – wzywała Teodora.”)

Swann.pol.202 – « Peut-être au contraire **avait-il gardé** (I.PQP.) *suffisamment une nature d'artiste pour que* ces caractéristiques individuelles lui **causassent** (S.I.) du plaisir en prenant une signification plus générale (...). » („Może, przeciwnie, **zachował** (I.PE.perf.) naturę artysty *na tyle, aby* te indywidualne cechy **sprawiały** (P.PE.A.imp.) mu przyjemność swoim znaczeniem ogólniejszym (...).”)

6.2.5.4. Cause

Modèle : Énonciateur → C [cause] + subjonctif

L'idée de la réalisation hypothétique apparaît aussi dans les emplois du subjonctif introduit par *non que* et *soit que*, deux conjonctions de subordination évoquant la causalité. Elles font référence soit à la cause niée (*non que*) soit à la cause alternative (*soit que*), ce qui renvoie à la situation où la raison du fait exprimé dans la principale est tout au plus admise, sans être considérée comme certaine par le sujet parlant.

En polonais, l'idée de la cause rejetée peut être exprimée par la conjonction *nie iżby* (forme vieillie de *nie żeby*) entraînant l'usage du participe passé actif (**Swann.pol.149, 172**). La cause alternative en revanche (*czy to, czy że*) implique l'usage de l'indicatif ou même d'une forme du gérondif (**Bov.pol.61, 85**) :

Swann.pol.149 – « Mlle Vinteuil répondit par des paroles de doux reproche : « Voyons, voyons », qui **prouvaient** (I.I.) la bonté de sa nature, *non qu'*elles **fussent dictées** (S.I.vp.) par l'indignation que cette façon de parler de son père eût pu lui causer (évidemment, c'était là un sentiment qu'elle s'était habituée, à l'aide de quels sophismes ? à faire taire en elle dans ces minuteslà), mais parce qu'elles étaient comme un frein que pour ne pas se montrer égoïste elle mettait elle-même au plaisir que son amie cherchait à lui procurer. » („Panna Vinteuil odparła z łagodnym wyrzutem: „Daj pokój, daj pokój”... Słowa te **świadczyły** (I.PE.imp.) o dobroci jej natury, *nie iżby* **były** (P.PE.A.) podyktowane oburzeniem za ojca (widocznie było to uczucie, które nauczyła się – przy pomocy jakich sofizmatów! – tłumić w sobie w owych chwilach), ale dlatego, że były niby hamulcem, jaki, nie chcąc się okazać egoistką, sama nakładała rozkoszy, którą przyjaciółka chciała jej sprawić.”)

Swann.pol.172 – « Si le pianiste voulait jouer la chevauchée de La Walkyrie ou le prélude de Tristan, Mme Verdurin **protestait** (I.I.), *non que* cette musique lui **déplût** (S.I.), mais au contraire parce qu'elle lui causait trop d'impression. » („Jeżeli pianista chciał grać kawalkadę z *Walkirii* albo preludium z *Tristana*,

pani Verdurin **protestowała** (I.PE.imp.); *nie iżby nie kochała* (P.PE.A.imp.) tej muzyki, ale przeciwnie, dlatego że ją zanadto wzrusza.”)

Bov.pol.61 – « Rodolphe lui serrait la main, et il la sentait toute chaude et frémissante comme une tourterelle captive qui veut reprendre sa volée ; mais, *soit qu'elle essayât* (S.I.) de la dégager ou bien *qu'elle répondît* (S.I.) à cette passion, elle **fit** (I.P.S.) un mouvement des doigts ; » („Rudolf ścisnął jej rękę i czuł, że jest cała drżąca i ciepła, jak schwytana turkawka, która chce zerwać się do lotu; *czy to pragnąc* (G.P.imp.) uwolnić dłoń z uścisku, *czy też odpowiadając* (G.P.imp.) nań, Emma **poruszyła** (I.PE.perf.) lekko palcami.”)

Bov.pol.85 – « – Sans doute, **répondit** (I.P.S.) le médecin nonchalamment, *soit que*, ayant les mêmes idées, il **voulût** (S.I.) n'offenser personne, *ou bien qu'il n'eût pas* (S.I.) d'idées. » („– Zapewne – **odparł** (I.PE.perf.) lekarz obojętnie, *czy to że podzielał* (I.PE.imp.) jego zdanie, ale nie chciał nikogo obrazić, *czy też że nie miał* (I.PE.) żadnego zdania.”)

6.2.5.5. Condition

Modèle : Énonciateur → C [cond.] + subjonctif

Le subjonctif dans cette catégorie sémantique sert à exprimer les événements dont la réalisation est soumise à une condition. Le procès indiqué par le verbe est déterminé par des circonstances particulières, il demeure ainsi dans le champ du virtuel. Dans notre corpus, deux classes de ces emplois du subjonctif ont pu être distinguées, les deux relevant de l'usage des conjonctions conditionnelles. La première, qui comprend les conjonctions françaises *pour peu que* et *pourvu que* exprimant une éventualité, correspond à la construction *byle/byleby* + participe passé actif dans la subordonnée en polonais comme dans les deux exemples ci-dessous :

Bov.pol.53 – « – (...) *Pour peu qu'ils aient* (S.P.) quelque talent d'agrément, on les **reçoit** (I.P.) dans les meilleures sociétés, et il y a même des dames du faubourg Saint-Germain qui en deviennent amoureuses, ce qui leur fournit, par la suite, les occasions de faire de très beaux mariages. » („*Byle tylko mieli* (P.PE.A.) jakieś talenty towarzyskie, **bywają przyjmowani** (I.P.imp.vp.) w najlepszych sferach. I zdarza się nawet, że kochają się w nich damy z Faubourg St.-Germain, co w następstwie stwarza okazje do świetnych ożenków.”)

Swann.pol.176 – « De même si un « fidèle » avait un ami, ou une « habituée » un flirt qui serait capable de le faire « lâcher » quelquefois, les Verdurin, qui *ne s'effrayaient pas* (I.I.) *qu'une femme eût* (S.I.) un amant *pourvu qu'elle l'eût* (S.I.) chez eux, *l'aimât* (S.I.) en eux, et **ne** le leur **préférât pas** (S.I.), disaient (...). » („Tak samo, jeżeli swój miał przyjaciela albo „swoja” jakiś flirt, który mógłby ją czasem przyprawić o niewierność uświęconym wieczorom, **nie przestraszało** (I.PE.imp.) państwa Verdurin to, że kobieta **może** (I.P.) **mieć** kochanka, *byle go miała* (P.PE.A.) u nich, *byle go kochała* (P.PE.A.imp.) u nich i **nie wolala** (P.PE.A.imp.) go od nich. Powiadali (...).”)

La deuxième en revanche, renvoie à l'idée de l'hypothèse de restriction (la réalisation du fait principal repose sur la non-réalisation du fait soumis à une condition) et s'exprime par la conjonction *à moins que* suivie du subjonctif, ce qui correspond à l'emploi de *chyba że* en polonais suscitant l'emploi de l'indicatif :

Swann.pol.107 – « Mais il n'en allait plus de même si les bénéficiaires de la générosité de ma tante étaient de ceux que Françoise appelait « des gens comme moi, des gens qui ne sont pas plus que moi » et qui étaient ceux qu'elle **méprisait** (I.I.) le plus *à moins qu'ils ne l'appelassent* (S.I.) « Madame Françoise » et **ne se considérassent** (S.I.) comme étant « moins qu'elle ». » („Ale inna sprawa, jeżeli korzystający z hojności cioci byli z tych, których Franciszka nazywała „ludzie tacy jak ja, ludzie, którzy nie są nic lepszego niż ja” i którymi **gardziła** (I.PE.imp.) najbardziej, *chyba że* ją **nazywali** (I.PE.imp.) „panią Franciszką” i **uważali się** (I.PE.imp.) za „coś gorszego od niej”.”)

Scorta.pol.2 – « Je **devrais** (C.P.) déjà **apercevoir** le village. *À moins qu'il n'ait reculé* (S.PÉ.) . » („**Powiniennem** (I.P.imp.) już **widzieć** wioskę. *Chyba że się cofnęła* (I.PE.perf.).”)

Atiq.pol.43 – « – Je **n'ai pas** (I.P.) le pouvoir d'être utile ou nuisible à moi-même, *à moins qu'Allah le veuille* (S.P.). » („– **Nie posiadam** (I.P.imp.) takiej mocy, dzięki której mógłbym być użyteczny lub szkodliwy dla siebie samego, *chyba że Allah tego chce* (I.P.imp.).”)

6.2.6. Réalisation contrefactuelle

Le choix de la dernière catégorie sémantique que nous avons distinguée repose sur la théorie de Robert Martin qui, dans l'ouvrage *Pour une logique du sens*, différencie les propositions que le locuteur considère comme vraies au moment de l'énoncé de celles qui sont fausses et exclues du procès de réalisation au moment de l'énonciation¹⁹⁶. Autrement dit, au monde de *ce qui est* pour le locuteur, Martin oppose celui du contrefactuel ou de « l'anti-univers » qui comporte « au moins une proposition contradictoire avec celles du monde que le locuteur admet comme le monde de *ce qui est* »¹⁹⁷. À l'expression de cette catégorie sémantique nous avons attribué l'idée de temporalité et de concession.

¹⁹⁶ Voir MARTIN, Robert, *Pour une logique du sens*, 1983, p. 109.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 109.

6.2.6.1. Temps

Modèle : Énonciateur → C [temps] + subjonctif

L'emploi du subjonctif dans la subordonnée temporelle signifie que « la limite temporelle [de l'action] est indéterminée »¹⁹⁸, ce qui correspond à l'idée de contrefactualité définie ci-dessus. Les conjonctions qui introduisent le subjonctif dans ce cas, comme *avant que*, *jusqu'à ce que*, *(en) attendant que*, soulignent la non-actualisation du procès, comme le démontrent les exemples de notre corpus.

En polonais, la même valeur sémantique est rendue par l'usage des conjonctions comme *zanim/nim*, *aż/dopóki/do chwili w której*, *czekając aż/co*, impliquant presque toujours l'usage de l'indicatif dans la subordonnée, comme le prouvent les exemples cités :

Bov.pol.20 – « Charles se tut. Il **marchait** (I.I.) de long en large, *attendant qu'Emma fût habillée* (S.I.vp.). » („Karol umilkł. **Przechadzał się** (I.PE.imp.) wzdłuż i wszerz pokoju, *czekając, aż Emma będzie* (I.F.) **gotowa**.”)

Swann.pol.25 – « Mais voici qu'*avant que* le dîner **fût sonné** (S.I.vp.) mon grand-père **eut** (I.P.S.) la férocité inconsciente de dire (...). » („Ale oto, *zanim zadzwoniono* (I.PE.fi.perf.) na obiad, dziadek **rzekł** (I.PE.perf.) z bezwiednym okrucieństwem (...).”)

Atiq.pol.30 – « La femme **reste** (I.P.) impavide *jusqu'à ce qu'elle entende* (S.P.) l'homme sortir dans la cour, héler l'autre (...). » („Kobieta **siedzi** (I.P.imp.) niewzruszenie *do chwili, gdy słyszy* (I.P.imp.), jak mężczyzna wychodzi na podwórze i woła tamtego (...).”)

¹⁹⁸ CONFORTI, Marielle, *Le subjonctif en français préclassique. Étude morphosyntaxique, 1539-1637*, 2014, p. 176.

Notons que dans le corpus polonais il existe cependant un groupe de proposition subordonnées véhiculant l'expression du contrefactuel dans la catégorie du temps qui sont construites autour des formes substantives précédées des prépositions comme *przed, do*. Ainsi dans **Bov.pol.137** la conjonction de temps suivie du subjonctif *avant que le docteur fût entré* correspond à *przed wejściem* en polonais. Il en va de même pour **Swann.pol.165a**, où la conjonction dans la subordonnée *jusqu'à ce que je fusse rentré* renvoie à *aż do powrotu* :

Bov.pol.137 – « Bovary leva les mains, Canivet s'arrêta court, et Homais **retira** (I.P.S.) son bonnet grec bien *avant que* le docteur **fût entré** (S.PQP.). »
(„Bovary wzniosł ręce, Canivet stanął jak wryty, a Homais **zdjął** (I.PE.perf.) swą frygijską czapkę *na długo przed wejściem* (subst.) doktora.”)

Swann.pol.165a – « (...) et qu'il **valait** (I.I.) **mieux n'y plus penser** *jusqu'à ce que* je **fusse rentré** (S.PQP.), et ne pas me fatiguer d'avance sans résultat. »
(„(...) że *lepiej* (v.se.) nie myśleć już o tym *aż do powrotu* (subst.) i nie męczyć się z góry bez rezultatu.”)

6.2.6.2. Concession

Modèle : Énonciateur → C [conc.] + subjonctif

L'idée de la réalisation contrefactuelle se manifeste aussi par l'usage du subjonctif dans le cas de l'expression de concession ou d'opposition, marquées par certaines conjonctions de subordination. Le mode en question peut servir dans ce cas à l'expression de concession stricte¹⁹⁹ (*quoi que, quoique, bien que*) ou à l'inexistence²⁰⁰ (*sans que*).

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 193.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 174.

Une relation concessive qui « se fonde très généralement sur la non vérification d'un lien causal attendu »²⁰¹, introduite par *bien que* ou *quoique*, peut être reproduite par les conjonctions *choć*, *chociaż*, *mimo że/iż* accompagnées d'une forme de l'indicatif en polonais :

Bov.pol.48 – « *Bien qu'il ne s'y fût pas montré* (S.PQP.) fort ému, M.Homais, néanmoins, *s'était efforcé* (I. PQP.) de le raffermir, de lui remonter le moral. » („(...) *choć* wcale **nie zdawał się** (I.PE.imp.) **być** przejęty, pan Homais **wysilał się** (I.PE.imp.) jednak, by go uspokajać i podnieść na duchu.”)

Swann.pol.30 – « (...) je **venais de prendre** (I.P.R. dp.) la résolution de ne plus essayer de m'endormir sans avoir revu maman, de l'embrasser coûte que coûte, *bien que* ce **fût** (S.I.) avec la certitude d'être ensuite fâché pour longtemps avec elle, quand elle remonterait se coucher. (...) » („(...) **postanowilem** (I.PE.perf.) w tej chwili nie próbować już zasnąć bez ujrzenia mamy; postanowiłem uściskać ją za wszelką cenę, kiedy będzie szła się położyć, *mimo iż łączyło się* (I.PE.imp.) to z oczywistością długiego jej gniewu. (...)”)

Pour ce qui est de la conjonction *quoi que* dans notre corpus, les deux exemples provenant du roman de Proust renvoient à l'expression *co bądź* accompagnée de l'indicatif en polonais:

Swann.pol.207 – « Ainsi le simple fonctionnement de cet organisme social qu'était le petit « clan » prenait automatiquement pour Swann des rendez-vous quotidiens avec Odette et lui permettait de feindre une indifférence à la voir, ou même un désir de ne plus la voir, qui ne lui faisait pas courir de grands risques, puisque, *quoi qu'il lui eût écrit* (S.PQP.) dans la journée, il la **verrait** (C.P.) forcément le soir et la ramènerait chez elle. » („W ten sposób proste funkcjonowanie tego społecznego organizmu, jakim była „paczka”, zapewniało

²⁰¹ SOUTET, Olivier, *Le subjonctif en français*, 2002, p. 47.

automatycznie Swannowi codzienne spotkania z Odetą i pozwalało mu udawać obojętność na widywanie jej lub nawet chęć niewidzenia jej już, co nie groziło mu zbytnim ryzykiem, skoro, *co bądź* **napisał** (I.PE.perf.) do niej w ciągu dnia, **miał** (I.PE.) ją nieodzownie **ujrzeć** wieczorem i odwiedzić ją do domu.”)

Swann.pol.422 – « Dans ma chambre fermée, elles s’interposaient depuis un mois, évoquées par mon désir de les voir, entre ma pensée et n’importe quel objet auquel je m’appliquais, et tourbillonnaient comme ces taches jaunes qui parfois, *quoi que* nous **regardions** (S.P.), **dansent** (I.P.) devant nos yeux. » („W moim zamkniętym pokoju owe liście jesienne — wywołane pragnieniem ujżenia ich — stawały od miesiąca między moją myślą a lada przedmiotem i wirowały niby żółte plamy, które czasem, *na co bądź* **patrzymy** (I.P.imp.), **tańczą** (I.P.imp.) nam przed oczami.”)

Lorsqu’il s’agit de l’expression d’inexistence, le locuteur assume que l’action à laquelle il fait référence n’existe pas. Cette catégorie sémantique, qui en français est introduite par la conjonction concessive *sans que*, semble ne pas avoir d’équivalent précis en polonais. En effet, l’analyse des exemples de notre corpus appartenant à cette classe a permis de constater une grande diversité des formes verbales et lexicales en polonais, correspondant aux emplois de *sans que*.

Ainsi, l’inexistence est souvent exprimée par une forme du gérondif en polonais: gérondif présent (*imiesłów przysłówkowy współczesny*) lorsqu’elle correspond au subjonctif présent ou imparfait en français (**Swann.pol.118**) et gérondif passé (*imiesłów przysłówkowy uprzedni*) quand elle renvoie au subjonctif passé ou plus-que-parfait (**Swann.pol.74**) :

Swann.pol.118 – « Comme M. Legrandin avait passé près de nous en sortant de l’église, marchant à côté d’une châtelaine du voisinage que nous ne connaissions que de vue, mon père **avait fait** (I.PQP.) un salut à la fois amical et réservé, *sans que* nous **nous arrêtions** (S.P.); » („Kiedy pan Legrandin mijał nas wychodząc z kościoła przy boku okolicznej damy, którą znaliśmy tylko z

widzenia, ojciec **ukłonił** mu się (I.PE.perf.) zarazem przyjaźnie i ceremonialnie, **nie zatrzymując się** (G.P.imp.).”)

Swann.pol.74 – « Mon oncle pensa que je suivais en cela des ordres de mes parents, il ne le leur pardonna pas, et il **est mort** (I.P.C.) bien des années après *sans qu’aucun de nous l’ait jamais revu* (S.PÉ.). » („Wuj myślał, że się w tym trzymam rozkazu rodziców, nie przebaczył im tego i **umarł** (I.PE.perf.) wiele lat później, **nie ujrzawszy** (G.PE.perf.) nikogo z nas na oczy.”)

Très souvent, la concession d’inexistence renvoie à une forme substantive précédée d’une préposition *bez* (**Swann.pol.282, 375**) ou une expression adverbiale, p.ex. *po kryjomu, mimowiednie* (**Bov.pol.27, Swann.pol.187**) :

Swann.pol.282 – « Celle-ci, en effet, pendant qu’il se livrait à ces invectives, **était** (I.I.) probablement, *sans qu’il s’en aperçût* (S.I.), occupée d’un objet tout à fait différent, car une fois arrivé chez lui, à peine eut-il refermé la porte cochère, que brusquement il se frappa le front, et, la faisant rouvrir, ressortit en s’écriant d’une voix naturelle cette fois (...). » („W istocie, podczas gdy się oddawał tym inwektywom, myśl Swanna **musiała** (I.PE.) **być bez** jego **wiedzy** (subst.) pochłonięta przedmiotem zgoła odmiennym; znalazłszy się bowiem w domu, ledwie zamknięto bramę, uderzył się nagle w czoło, kazał otworzyć i wyszedł, wykrzykując naturalnym już głosem (...).”)

Swann.pol.375 – « À lui aussi probablement bien des fois où elle lui avait glissé de ces mots qui expliquent un retard, justifient un changement d’heure dans un rendez-vous, ils **avaient dû** (I.PQP.) **cacher**, *sans qu’il s’en fût douté* (S.PQP.) alors, quelque chose qu’elle avait à faire avec un autre à qui elle avait dit (...). » („I prawdopodobnie nieraz jakieś jej słówko tłumaczące spóźnienie, usprawiedliwiające przesunięcie schadzki, **musiało** (I.PE.) **ukrywać** — bez **podejrzeń** (subst.) z jego strony — coś, co ona miała robić z innym; i temu innemu z pewnością powiedziała (...).”)

Bov.pol.27 – « (...) les prêtres **godailaient** (I.I.) tous *sans qu'on les vît* (S.I.), et cherchaient à ramener le temps de la dîme. » („Wiadomo przecież, że księża **pociągają** (I.P.imp.) niezgorzej **po kryjomu** (adv.) i że radzi by wrócić do czasów kościelnej dziesięciny.”)

Swann.pol.187 – « La simple gymnastique élémentaire de l'homme du monde tendant la main avec bonne grâce au jeune homme inconnu qu'on lui présente et s'inclinant avec réserve devant l'ambassadeur à qui on le présente, **avait fini** (I.PQP.) **par passer** *sans qu'il en fût* (S.I.) conscient dans toute l'attitude sociale de Swann, qui vis-à-vis de gens d'un milieu inférieur au sien comme étaient les Verdurin et leurs amis, fit instinctivement montre d'un empressement, **se livra** à des avances, dont, selon eux, un ennuyeux se fût abstenu. » („Elementarna gimnastyka światowca podającego z wdziękiem rękę nieznanemu młodemu człowiekowi, którego mu ktoś przedstawia, a schylającego się z uszanowaniem przed ambasadorem, któremu jego przedstawiają, **przeszła** (I.PE.perf.) w końcu **mimowiednie** (adv.) w całą postawę towarzyską Swanna. Wobec ludzi ze środowiska niższego niż jego własne (jak państwo Verdurin i ich przyjaciele), instynktownie rozwinął gorliwość i uprzejmość, na które wedle nich „nudziarz” nie byłby się zdobył.”)

Il est également possible d'observer quelques exemples dans lesquels cette catégorie de concession est exprimée par une conjonction *przy czym* suivie d'une forme de l'indicatif. Ainsi, dans **Swann.pol.23** la subordonnée *sans que les premiers me fissent éprouver aucune émotion* correspond à *przy czym wiersze nie przynosiły mi żadnego wzruszenia* :

Swann.pol.23 – « Comme un malade grâce à un anesthésique assiste avec une pleine lucidité à l'opération qu'on pratique sur lui, mais sans rien sentir, je **pouvais** (I.I.) **me réciter** des vers que j'aimais ou observer les efforts que mon grand-père faisait pour parler à Swann du duc d'Audiffret-pasquier, *sans que les premiers me fissent* (S.I.) éprouver aucune émotion, les seconds aucune gaîté. »

(„Jak chory, który dzięki środkowi znieczulającemu, jest świadomie, ale nic nie czując, świadkiem dokonywanej na nim operacji, **mogłem** (I.PE.) **sobie przepowiadać** ulubione wiersze lub śledzić wysiłki, jakie czynił dziadek, aby naprowadzić Swanna na rozmowę o księciu d’Audiffret-Pasquier, *przy czym* wiersze **nie przynosiły** (I.PE.imp.) mi żadnego wzruszenia, a owe próby dziadka żadnej wesołości.”)

L’exemple suivant présente l’usage analogue :

Swann.pol.115 – « Il n’en était pas de même de ceux qui concernaient Françoise, que ma tante **sentait** (I.I.) perpétuellement sous le même toit qu’elle, *sans que*, par crainte de prendre froid si elle sortait de son lit, elle **osât** (S.I.) descendre à la cuisine se rendre compte s’ils étaient fondés. » („Inaczej z posądzieniami tyczącymi Franciszki, którą ciocia **miała** (I.PE.) ustawicznie pod tym samym dachem, *przy czym* z obawy zaziębnienia się w razie opuszczenia łóżka, **nie miała** (I.PE.) **odwagi** zejść do kuchni i przekonać się, czy podejrzenia jej są uzasadnione.”)

Enfin, nous avons également repéré un exemple d’emploi du participe passé passif (*imiesłów przymiotnikowy bierny*) dans la subordonnée traduisant l’idée d’inexistence de l’action :

Swann.pol.109 – « Comme un fruit caché qui **serait parvenu** (C.PÉ.) à maturité *sans qu’on s’en aperçût* (S.I.) et se détacherait spontanément, survint une nuit la délivrance de la fille de cuisine. » („Niby ukryty owoc, który **dojrzał** (I.PE.perf.) **niespostrzeżony** (P.PE.P.perf.) przez nikogo i spadł sam z drzewa, przyszło jednej nocy rozwiązanie dziewczyny kuchennej.”)

Remarques conclusives

Compte tenu de l'ensemble des données et des observations présentées dans le premier chapitre de cette partie du travail, il est possible d'en tirer les conclusions qui suivent.

En premier lieu, il s'impose de constater une richesse d'équivalents polonais du subjonctif dont le nombre non seulement dépasse celui évoqué par les grammaires contrastives, mais aussi diffère du point de vue de la fréquence d'emploi. Ce ne sont pas, comme l'affirment les auteurs des grammaires, le conditionnel et l'impératif qui assument en polonais le plus souvent les fonctions du subjonctif français, mais ce sont l'indicatif, la conjonction contenant le morphème *-by* suivie d'un participe passé actif (que nous avons différenciée du conditionnel) et l'infinitif qui représentent la plus grande partie de toutes les formes équivalentes.

En second lieu, l'analyse quantitative des formes aspectuelles du verbe au sein de chaque catégorie d'équivalents permet de comprendre que dans la majorité des cas, c'est le verbe sous forme perfective qui rend le côté « volitif » insistant sur l'achèvement qu'exprime souvent le subjonctif français.

En troisième lieu, le recours à la méthodologie de *tertium comparationis* a permis d'observer par quels moyens morpho-syntaxiques les valeurs sémantiques que véhicule le subjonctif sont rendues en polonais. Il s'est avéré que l'emploi d'un type précis d'équivalent du subjonctif en polonais dépend essentiellement du champ sémantique dans lequel le verbe subordonnant situe l'action.

Il s'ensuit alors des paragraphes *supra* qu'à chaque catégorie sémantique relative à l'emploi du subjonctif en français correspond soit un type d'équivalent précis en polonais, soit deux types dont l'un est dominant (ces deux usages pouvant être dénommés essentiels), soit enfin plusieurs types, chacun comportant quelques représentants dans le corpus (ce qui relève de l'usage accidentel).

Ainsi, pour ce qui est de la catégorie sémantique relative à l'usage d'un seul équivalent, il faut mentionner celle de la réalisation postulée. Au sein de cette classe évoquons d'abord l'idée de nécessité qui est rendue, dans presque la totalité des cas, par l'emploi de l'infinitif dans la subordonnée. Il en est de même pour le champ sémantique de volonté, d'ordre et de finalité qui n'impliquent majoritairement que l'usage d'une seule

variante d'équivalence du subjonctif : celle de la conjonction *aby/by/żeby* suivie d'une des formes verbales respectives. Cette même forme s'emploie dans l'expression de réalisation potentielle et hypothétique (conséquence). Il ne faut pas oublier la catégorie de temps relative à la réalisation contrefactuelle reproduite en polonais par l'emploi de l'indicatif ainsi que l'expression de joie, de mécontentement ou de regret renvoyant également à l'indicatif. C'est pareil pour le superlatif qui introduit toujours l'indicatif dans la subordonnée et la catégorie du référent intentionnel impliquant l'usage du conditionnel.

En ce qui concerne les catégories sémantiques à deux équivalents, mentionnons surtout celle de l'appréciation subjective où les verbes d'opinion et de perception, ainsi que ceux exprimant les sentiments entraînent l'usage de l'indicatif ou bien d'une conjonction contenant le morphème *-by* suivie du participe passé actif, de l'infinitif ou d'une forme impersonnelle de l'indicatif passé, ceci selon la rection du verbe principal (et selon la conjonction liée à ce verbe). Il en est de même pour l'expression de cause et de condition au sein de la catégorie de la réalisation hypothétique.

Pour ce qui est de la catégorie à plusieurs équivalents, rappelons l'expression de concession avec la conjonction *sans que* qui, n'ayant pas d'équivalent exact en polonais, s'exprime soit par une forme de gérondif, soit par un participe, soit par un substantif, soit enfin par une forme adverbiale.

Ayant passé en revue les catégories principales des équivalents du subjonctif français en polonais, il est possible de constater que chacune d'entre elles renvoie à une réalité sémantique précise. Ainsi :

- l'indicatif est employé surtout dans les cas où les précisions sur le temps de déroulement de l'action sont nécessaires ;
- la conjonction comportant le morphème *-by* accompagnée d'une forme verbale renvoie à son tour à l'expression de la volonté, de l'ordre, de la finalité et du potentiel où le résultat de l'action est perçu comme voulu, demandé, souhaité ou possible à réaliser ;
- le conditionnel est repérable surtout dans des propositions relatives renvoyant au référent dont la présence n'est pas réelle, mais envisagée comme virtuelle, voulue ou même niée.

7. La concordance des temps au subjonctif en français : répartition des équivalents en polonais

Introduction

Comme déjà signalé à plusieurs reprises dans ce travail, le phénomène grammatical de la concordance des temps, caractéristique de la langue française, n'est pas reconnu dans le système syntaxique polonais. Si les auteurs de grammaires polonaises y accordent l'attention, c'est essentiellement dans les ouvrages contrastifs franco-polonais (Przestaszewski 1992). Il convient également de mentionner ici l'étude linguistique de Barbara Kuzmider (1999) qui met en évidence les contrastes entre l'aspect, la temporalité et la modalité en français et en polonais. Restant toujours dans le champ de linguistique contrastive, évoquons une étude détaillée sur le phénomène de la concordance des temps en langue slaves que nous devons à Christine Bracquenier (2013) qui s'est concentrée essentiellement sur l'analyse du russe par rapport au français. D'après l'auteure, le russe connaît une « accordance des temps »²⁰² qui ne se limite pas uniquement aux temps (le russe ne possède que cinq formes temporelles), mais qui renvoie également aux aspects (perfectif et imperfectif) et principalement aux modes. Dans ce chapitre, nous essayerons de voir s'il n'est pas également possible de faire ressortir une certaine régularité syntaxique dans les relations entre la proposition principale et la subordonnée dans le système grammatical polonais et nous le ferons en nous appuyant essentiellement sur les catégories de mode et de temps.

Plus précisément, en partant des règles de la concordance des temps au subjonctif en français, nous observerons les occurrences de chaque équivalent du subjonctif en fonction de mode et de temps de la proposition principale en polonais, ceci afin d'observer s'il existe une corrélation entre certaines formes modales et temporelles dans la subordonnante et la subordonnée, comme c'est le cas en français. Autrement dit, nous essayerons de voir si le mode et le temps de la proposition principale influence le choix d'une forme verbale équivalente du subjonctif dans la subordonnée.

²⁰² Voir BRACQUENIER, Christine, « La question de la concordance des temps en russe », *Langages*, vol. 191, no. 3, 2013, p. 81-94.

Ainsi, dans notre analyse seront prises en compte les propositions subordonnées dépendant respectivement des subordonnantes au présent, au futur et au passé de l'indicatif ainsi qu'au conditionnel.

Les résultats d'une étude quantitative apparaîtront sous forme des tableaux comportant la répartition des équivalents du subjonctif en cinq catégories principales ainsi que le nombre d'occurrences dans la traduction de chaque roman. Les tableaux présentés seront munis des commentaires.

7.1. Subordonnante au présent de l'indicatif

Rappelons que selon les règles traditionnelles de la concordance des temps en français, à la subordonnante au présent de l'indicatif correspond soit le présent soit le passé du subjonctif dans la subordonnée.

En ce qui concerne le polonais, nous avons repéré 173 propositions principales au présent de l'indicatif dans l'ensemble du corpus (sous forme aussi bien perfective qu'imperfective). Voici comment se présente la répartition d'équivalents du subjonctif dans les subordonnées qui en dépendent:

Ouvrage Type d'équivalent du subjonctif	<i>Madame Bovary</i>	<i>Du côté de chez Swann</i>	<i>Le soleil des Scorta</i>	<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	Total.	%
conjonction+IND.	7	32	5	13	57	33%
conjonction (by)+P.PE.A.	5	32	8	4	49	28%
conjonction (by)+INF.	–	2	–	–	2	1%
conjonction (by)+I.PE.fi.	–	2	1	–	3	2%
					54	31%
Infinitif	7	19	8	13	47	27%
Conditionnel	1	2		–	3	2%
Autres	1	7	3	1	12	7%

Nous pouvons constater que, comme c'était le cas dans la répartition générale des équivalents présentée dans le premier paragraphe de ce chapitre, c'est l'équivalent comportant l'indicatif qui est le plus fréquent (33% des subordonnées). Ensuite vient l'ensemble des trois catégories impliquant la conjonction avec le morphème *-by* (31%) et la catégorie de l'infinitif se place juste après (27%). Parmi les équivalents qui présentent le moins d'occurrences se trouve l'ensemble de huit sous-catégories (7%) et le conditionnel (2%).

7.2. Subordonnante au futur de l'indicatif

D'après les règles normatives de la concordance des temps en français, la subordonnante au futur de l'indicatif, tout comme celle au présent de ce mode, renvoie au présent ou au passé du subjonctif dans la subordonnée.

Côté polonais, les traductions des romans analysés comportent 34 propositions principales au futur de l'indicatif (perfectif et imperfectif) entraînant des formes verbales respectives dans les subordonnées :

Ouvrage Type d'équivalent du subjonctif	<i>Madame Bovary</i>	<i>Du côté de chez Swann</i>	<i>Le soleil des Scorta</i>	<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	Total.	%
conjonction+IND.	2	7	8	1	18	53%
conjonction (by)+P.PE.A.	2	5	–	–	7	20%
conjonction (by)+INF.	1	–	–	–	1	3%
conjonction (by)+I.PE.fi.	–	–	–	–	–	0%
Infinitif	–	5	1	–	6	18%
Conditionnel	–	–	–	–	–	0%
Autres	–	2	–	–	2	6%

Comme dans le cas de la principale au présent, c'est l'indicatif qui représente la majorité d'équivalents (53%) et la conjonction avec la particule *-by* suivie d'une forme verbale qui se place juste après (23% d'occurrences). Ensuite, vient l'infinitif avec 18% de cas parmi toutes les subordonnées et la catégorie *Autre* avec 6% d'occurrences. Le conditionnel ne suit aucun verbe subordonnant au futur dans notre corpus.

7.3. Subordonnante au passé de l'indicatif

Selon les règles classiques de la concordance en français, la proposition principale au passé implique toujours l'emploi de l'imparfait ou de plus-que-parfait du subjonctif dans la subordonnée.

Dans le corpus polonais, sur l'ensemble de 500 propositions principales au passé de l'indicatif (y compris tous les aspects verbaux – perfectif et imperfectif et tous les temps – passé et plus-que-passé), la répartition des équivalents du subjonctif se présente comme suit :

Ouvrage Type d'équivalent du subjonctif	<i>Madame Bovary</i>	<i>Du côté de chez Swann</i>	<i>Le soleil des Scorta</i>	<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	Total.	%
conjonction+IND.	46	146	34	7	233	46%
conjonction (by)+P.PE.A.	21	81	18	8	128	26%
conjonction (by)+INF.	3	8	5	–	16	3%
conjonction (by)+I.PE.fi.	6	7	2	–	15	3%
					159	32%
Infinitif	8	19	7	1	35	7%
Conditionnel	8	10	1	–	19	4%
Autres	12	34	7	1	54	11%

En prenant en considération les données concernant les propositions principales au passé présentées ci-dessus, il est possible de constater que c'est toujours l'indicatif qui apparaît le plus souvent comme équivalent du subjonctif (46% d'occurrences). Les conjonctions contenant le morphème *-by* se placent juste après (32%). Cette fois-ci c'est la catégorie comportant huit sous-types d'équivalents qui constitue la troisième variante la plus utilisée. Ensuite viennent les formes de l'infinitif (7%) et du conditionnel (4%).

7.4. Subordonnante au conditionnel

Les règles normatives de la concordance des temps en français prévoient l'usage de l'imparfait ou de plus-que-parfait du subjonctif dans la subordonnée dépendant de la proposition principale au conditionnel, indépendamment du temps de ce mode subordonnant.

Parmi toutes les propositions principales dans le corpus polonais, 49 comportent le verbe au conditionnel présent ou passé (perfectif ou imperfectif). Voici un aperçu de la répartition des équivalents du subjonctif utilisés dans cette configuration temporelle :

Ouvrage Type d'équivalent du subjonctif	<i>Madame Bovary</i>	<i>Du côté de chez Swann</i>	<i>Le soleil des Scorta</i>	<i>Syngué sabour. Pierre de patience</i>	Total.	%
conjonction+IND.	2	4	–	–	6	13%
conjonction (by)+P.PE.A.	1	22	3	3	29	59%
conjonction (by)+INF.	–	–	–	–	–	0%
conjonction (by)+I.PE.fi.	1	2	–	–	3	6%
					32	65%
Infinitif	3	2	–	–	5	10%
Conditionnel	–	1	–	–	1	2%
Autres	1	4	–	–	5	10%

La répartition des propositions subordonnées dépendant d'un verbe au conditionnel diffère significativement de toutes les autres catégories d'équivalents. Cette fois-ci ce n'est pas l'indicatif, mais la conjonction comportant le morphème *-by* suivi d'une forme verbale (plus précisément celle du participe passé actif) qui en représente la majeure partie (65%). L'indicatif n'apparaît que dans 13% des occurrences pendant que les catégories *Autres* et l'infinitif n'apportent que 10% des cas chacune. Le taux d'usage de conditionnel dans des subordonnées ne s'élève qu'à 2% avec un seul exemple d'emploi de cette forme.

7.5. Récapitulatif d'usage d'équivalents

Voici un tableau résumant l'emploi de tous les équivalents du subjonctif dans le corpus polonais en fonction du temps et du mode de la proposition principale :

Temps et mode de la principale Type d'équivalent du subjonctif	Indicatif présent (<i>czas teraźniejszy</i>)	Indicatif futur (<i>czas przyszły</i>)	Indicatif passé (<i>czas przeszły</i>)	Conditionnel (<i>tryb przypuszczający</i>)
conjonction+IND.	33%	53%	46%	13%
conjonction (<i>by</i>)+P.PE.A.	28%	20%	26%	59%
conjonction (<i>by</i>)+INF.	1%	3%	3%	0%
conjonction (<i>by</i>)+I.PE.fi.	2%	0%	3%	6%
	31%	23%	32%	65%
Infinitif	27%	18%	7%	10%
Conditionnel	2%	0%	4%	2%
Autres	7%	6%	11%	10%

L'analyse des données présentées *supra* démontre et confirme qu'au sein de la catégorie de l'indicatif dans la proposition principale, l'équivalent entraîné le plus souvent aussi bien par le présent, par le futur que par le passé est la conjonction suivie de l'indicatif.

En deuxième lieu se place la conjonction avec le morphème *-by* suivie essentiellement du participe passé actif, mais également de forme impersonnelle de l'indicatif et de l'infinitif. En ce qui concerne le présent et le futur dans la principale, ils entraînent l'emploi de l'infinitif tout seul plus souvent que la principale au passé qui recourt plutôt aux autres sous-catégories d'équivalents, comme le substantif, le gérondif ou le participe. Seulement dans le cas du conditionnel, la tendance est renversée et c'est la conjonction avec la particule *-by* suivie du participe passé actif qui constitue plus que la moitié de tous les équivalents du subjonctif.

Remarques conclusives

Après avoir passé en revue tout l'ensemble des formes verbales des propositions principales et subordonnées, nous avons pu constater qu'au sein de l'indicatif la répartition des équivalents est presque homogène et elle se fait indépendamment du temps de la principale : c'est une conjonction suivie de l'indicatif qui est la plus fréquente, ensuite une conjonction comportant la particule *-by* suivie d'un participe passé actif, d'une forme impersonnelle du passé de l'indicatif ou de l'infinitif et après les catégories d'équivalents respectives. La concordance des temps à la française n'est donc pas observée en polonais.

Soulignons cependant qu'il est possible d'observer une certaine corrélation entre le mode de la subordonnante et le type d'équivalent choisi : pendant que l'indicatif dans la subordonnante, indépendamment du temps, entraîne surtout l'emploi de l'indicatif dans la subordonnée, le conditionnel entraîne plutôt une conjonction comportant le morphème *-by*, suivie d'un participe passé actif. Ayant observé cette régularité dans l'usage, il semble loisible de constater qu'il existe une certaine *concordance des modes* dans la relation entre la proposition subordonnante et la subordonnée, au moins dans le champ sémantique d'expression relatif à l'appréciation subjective, à la réalisation postulée, potentielle, hypothétique ou contrefactuelle.

Conclusion

Ayant passé en revue toutes les combinaisons modales, temporelles, mais aussi sémantiques entre les propositions principales et subordonnées du corpus analysé, nous avons réussi à en tirer quelques observations importantes.

En premier lieu, ayant distingué les catégories principales des équivalents polonais du subjonctif français, nous avons rendu compte d'une grande richesse morpho-syntaxique dont dispose le système grammatical pour exprimer la valeur de ce mode, absent de la langue slave en question. La typologie présentée et illustrée des exemples et des nombres des occurrences dans notre corpus a également confirmé que la liste de moyens grammaticaux pour rendre la modalité du subjonctif est beaucoup plus riche que le prétendent les grammaires contrastives. En outre, la répartition des aspects parmi tous les verbes subordonnés avec une prévalence des formes perfectives dans presque chaque catégorie d'équivalent nous a permis de constater que ce n'est pas uniquement le mode et le temps qui possèdent la capacité de renvoyer à la réalité désirée, attendue ou voulue exprimée par le subjonctif, mais c'est aussi l'aspect grammatical.

En deuxième lieu, après avoir identifié le type d'équivalence le plus fréquent au sein de chaque catégorie sémantique relative à l'emploi du subjonctif constituant notre *tertium comparationis*, nous avons découvert que le sens précis exprimé par la principale correspond le plus souvent à l'usage d'une forme grammaticale spécifique dans la subordonnée. Effectuer l'analyse basée sur le corpus littéraire nous a permis d'arriver à un autre constat important : c'est également le rôle du traducteur ayant recours à une réaction verbale précise qui s'avère essentiel dans le choix de l'équivalent du subjonctif dans la subordonnée.

En troisième lieu, après avoir pris en compte les relations temporelles entre les propositions subordonnantes et subordonnées, nous avons pu souscrire à l'opinion de grammaires contrastives mentionnées dans cette thèse que la concordance des temps, telle qu'elle existe en français, n'est pas observable en polonais. Il est pourtant possible de constater une certaine *concordance des modes* se manifestant par une corrélation entre le mode de la proposition principale et le type d'équivalent précis, au moins au sein des champs sémantiques étudiés.

Faisant référence à toutes les conclusions concernant le choix d'équivalent du subjonctif contenues dans les deux chapitres de cette dernière partie du travail, nous pouvons constater que dans le système syntaxique polonais le choix d'une forme grammaticale spécifique dans la subordonnée dépend effectivement plus de la valeur sémantique précise exprimée par la principale que du temps ou même du mode de ladite proposition.

CONCLUSION

Vu le peu d'études abordant le problème d'équivalence du subjonctif en polonais, en entreprenant ce travail de recherche nous nous sommes donné pour but de répondre à une question épineuse : quels sont ces équivalents et quelles corrélations modotemporels entre la proposition principale et la subordonnée permet le système polonais ? En outre, l'analyse du phénomène de concordance des temps en français, restant fondamental pour la présente étude, nous a permis d'arriver à des conclusions importantes concernant l'usage de cette règle dans la langue romane en question.

Grâce à l'analyse approfondie du corpus littéraire provenant de différentes époques nous sommes parvenue à des résultats importants qui seront synthétisés ci-dessous.

En premier lieu, après avoir étudié en détail la morphologie, l'usage et la syntaxe des deux systèmes linguistiques en question nous nous sommes rendu compte de la pauvreté temporelle du polonais récompensé par la richesse aspectuelle de cette langue slave face au français. En ce qui concerne l'usage, c'est la disparition des deux temps du subjonctif (imparfait et plus-que-parfait) de la langue moderne, ceci étant dû à son tour à la disparition du passé simple de la langue moderne, qui s'est avéré primordiale pour notre analyse.

En deuxième lieu, en nous appuyant sur la typologie des subordonnées dans le corpus français, nous avons pu constater que diachroniquement, pendant que la règle de concordance des temps trouvait encore sa place dans le roman du XIX^e siècle analysé, elle a commencé déjà à subir la raréfaction d'usage dans la langue littéraire du XX^e siècle. L'étude des exemples provenant de deux romans modernes en revanche prouve qu'à l'état actuel du système linguistique, la règle de concordance des temps héritée du latin, telle qu'elle a été décrite par les grammairiens classiques, ne fait plus partie de la réalité d'usage, même dans la langue littéraire. La langue se contente ainsi de l'opposition accompli/inaccompli rendu à travers le temps présent et passé du subjonctif, ce qui la rapproche du système polonais.

En troisième lieu, ayant analysé le corpus des traductions polonaises nous avons compris que la langue slave, même si elle ne dispose pas de subjonctif dans son système grammatical, possède plusieurs moyens de réalisation du contenu sémantique lié à

l'usage de ce mode en français. Le constat le plus important concerne l'usage du participe passé actif, mais également de l'infinitif et d'une forme impersonnelle du passé, précédés de la conjonction contenant le morphème *-by* que nous avons distingué du conditionnel polonais, mode évoqué par la plupart des grammaires comme étant l'équivalent principal du subjonctif français. Ainsi, à l'opposé des grammaires du polonais, il ne nous paraît pas injustifié de considérer cette forme verbale de la conjonction au morphème *-by* suivie d'un participe passé actif comme un équivalent « proprement dit » du subjonctif français dans le système polonais. Enfin, la mise en évidence des corrélations modo-temporelles entre les propositions principales et les subordonnées dans le corpus polonais a démontré que même si le phénomène de la concordance des temps n'est pas observable dans cette langue slave, il est possible d'évoquer une certaine *concordance des modes* où le mode de la proposition principale entraîne l'usage d'une forme verbale équivalente du subjonctif précise.

CORPUS DE TRAVAIL

Romans du XIX^e et du XIX^e siècle et leurs traductions :

FLAUBERT, Gustave, [1857], *Madame Bovary*, Paris, Pocket, 2006.

FLAUBERT, Gustave, 1984, *Pani Bovary*, trad. Aniela Micińska, Warszawa, Państwowy Instytut Wydawniczy.

PROUST, Marcel, [1913], *À la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann*, Paris, Gallimard, 2013.

PROUST, Marcel, 1957, *W poszukiwaniu straconego czasu. W stronę Swanna*, trad. Tadeusz Boy-Żeleński, Warszawa, Państwowy Instytut Wydawniczy.

Romans modernes et leurs traductions :

GAUDÉ, Laurent, 2004, *Le Soleil des Scorta*, Paris, Flammarion.

GAUDÉ, Laurent, 2005, *Słońce Scortów*, trad. Jacek Giszczak, Warszawa, W.A.B.

RAHIMI, Atiq, 2008, *Syngué sabour. Pierre de patience*, Paris, Gallimard.

RAHIMI, Atiq, 2009, *Kamień cierpliwości*, trad. Magdalena Kamińska-Maurugeon, Kraków, Wydawnictwo Literackie.

BIBLIOGRAPHIE

1) Grammaires du français

- BRUNOT, Ferdinand, 1923, *La pensée et la langue*, Paris, Masson et Cie.
- BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, 1969, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et Cie.
- CHARAUDEAU, Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Éducation.
- CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel, PEYTARD, Jean, 1964, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- DAMOURETTE, Jacques, PICHON, Édouard, 1911-1940, *Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Arthey.
- DARMESTETER, Arsène, 2004, *Grammaire historique de la langue française*, Cœuvres-et-Valsery, Ressouvenances.
- DUBOIS, Jean, 1967, *Grammaire structurale du français. 2. Le verbe*, Paris, Larousse.
- DUBOIS, Jean, LAGANE, René, 1973, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
- FOURNIER, Nathalie, 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- FREI, Henri, 1929, *La grammaire des fautes*, Paris, Geuthner (réimpr. Presses universitaires de Rennes, 2011).
- FRONTIER, Alain, 1997, *La grammaire du français*, Paris, Belin.
- GOUGENHEIM, Georges, 1974, *Grammaire de la langue française du XVIIe siècle*, Paris, Picard.
- GOUGENHEIM, Georges, 1974, *Système grammatical de la langue française*, Paris, Bibliothèque du « Français moderne », D'Arthey.

- GREVISSE, Maurice, 1988, *Le bon usage : grammaire française*, Gembloux, Éditions J. Duculot.
- KACPRZAK, Alicja, 2002, *Éléments de grammaire française. Podręcznik dla studentów filologii francuskiej* [Éléments de grammaire française. Manuel pour les étudiants de philologie romane], (coauteur: Józef Sypnicki), deuxième édition, Poznań, Wydawnictwo Naukowe UAM.
- LAURENT Nicolas, DELAUNAY Bénédicte, 2012, *Bescherelle. La grammaire pour tous*, Paris, Hatier.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, 2004, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF « Quadrige ».
- SPILEBOUT, Gabriel, 1985, *Grammaire de la langue française du XVIIIe siècle*, Paris, Picard.
- WAGNER, René-Louis, PINCHON, Jacqueline, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- WILMET, Marc, 2007, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck.

2) Grammaires du polonais

- DECAUX, Étienne, 1984, *Leçons de grammaire polonaise*, Paris, Institut d'études slaves.
- DŁUGOSZ-KURCZABOWA, Krystyna, DUBISZ, Stanisław, 2001, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], Warszawa, Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego.
- GRAPPIN, Henri, 1963, *Grammaire de la langue polonaise*, Paris, Institut d'études slaves.
- JAWORSKI, Michał, 1987, *Podręczna gramatyka języka polskiego* [Grammaire pratique du polonais], Warszawa, Wydawnictwa szkolne i pedagogiczne.

KLEMENSIEWICZ, Zenon, 1976, *Podstawowe wiadomości z gramatyki języka polskiego* [Les bases de la grammaire polonaise], Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe.

KURASZKIEWICZ, Władysław, 1970, *Gramatyka historyczna języka polskiego* [Grammaire historique de la langue polonaise], Warszawa, Państwowe Zakłady Wydawnictw Szkolnych.

MADELSKA, Liliana, WARCHOŁ-SCHLOTTMANN, Małgorzata, 2007, *Odkrywamy język polski. Gramatyka dla uczących (się) języka polskiego jako obcego* [Nous découvrons la langue polonaise. Grammaire pour les apprenants de la langue polonaise], Kraków, PROLOG Szkoła Języków Obcych.

PRZESTASZEWSKI, Ludomir, 1992, *Użycie czasów we współczesnym języku francuskim, podejścia dydaktyczne* [L'emploi des temps verbaux en français moderne, approches didactiques], Warszawa, Wydawnictwa Szkolne i Pedagogiczne.

3) Grammaires du latin

ERNOUT, Alfred, THOMAS, François, 1951, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.

TOURATIER, Christian, 1994, *Syntaxe Latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

4) Ouvrages et articles

BOGUSŁAWSKI, Andrzej, 1976, « Problem *tertium comparationis* w porównaniu lingwistycznym » [Problème de *tertium comparationis* dans la comparaison linguistique], [in:] *Kwartalnik Neofilologiczny*, t. XXIII, z. 3, p. 295–303.

BRACQUENIER, Christine, 2013, « La question de la concordance des temps en russe » [in:] *La concordance des temps, vers la fin d'une «règle» ?*, revue *Langages*, vol. 191, no. 3, p. 81-94.

- CONFORTI, Marielle, 2014, *Le subjonctif en français préclassique. Étude morphosyntaxique, 1539-1637*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris Sorbonne (dir. O. Soutet).
- CURAT, Hervé, 1991, *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*, Genève-Paris, Droz.
- GASZYŃSKA-MAGIERA, 1998, Małgorzata, « Tryb przypuszczający w nauczaniu języka polskiego jako obcego » [Tryb przypuszczający (le conditionnel) dans l'enseignement du polonais langue étrangère], *Acta Universitatis Lodzianis. Kształcenie polonistyczne cudzoziemców*, 10/1998, p. 51-60.
- GUILLAUME Gustve, 1929 , *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps, suivi de L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion.
- HEJNO, Eugeniusz, 1988, *Le subjonctif dans la relative. Essai de confrontation franco-polonaise.*, Lublin.
- KUSZMIDER, Barbara, 1999, *Linguistique contrastive et traduction : aspect, temporalité et modalité en polonais et en français*, Éditions Ophrys, Paris.
- LE TALLEC-LLORET, Gabrielle, 2010, *La concordance des temps en espagnol moderne : unité du signe, modes, subordination*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Rivages Linguistiques.
- LEWANDOWSKA-TOMASZCZYK, Barbara, 1999, « A cognitive-interactional model of cross-linguistic analysis: New perspectives on 'tertium comparationis' and the concept of equivalence », [in:] B. Lewandowska-Tomaszczyk, (red.), p. 53-76.
- LORIAN, Alexandre, 1978, « Journaux et chroniques 1450-1525 : quelques aspects de la subordination », [in:] *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français : Colloque organisé par le Centre d'études linguistiques et littéraires de la Vrije Universiteit Brussel*, p. 215.
- MARTIN, Robert, 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F.
- MIODUNKA, Władysław, 1992, « Program gramatyczno-syntaktyczny w nauczaniu języka polskiego jako obcego » [Programme grammatico-syntaxique dans

- l'enseignement du polonais langue étrangère], [in:] *Język polski jako obcy. Programy nauczania na tle badań współczesnej polszczyzny. Zbiór materiałów opracowanych przez Komisję Ekspertów MEN*, p. 105-118.
- MIODUNKA, Władysław, 1996, *Uczymy się język a polskiego*, cz. 2 [Nous apprenons la langue polonaise, partie 2], Warszawa, Polska Fundacja Upowszechniania Nauki.
- PIOTROWSKI, Tadeusz, 2011, « *Tertium comparationis* w przekładoznawstwie » [*Tertium comparationis* dans la traductologie], in: *Metodologie językoznawstwa. Od genu języka do dyskursu* (ed. Piotr Stelmaszczyk), Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, p. 175-191.
- PUZYNINA, Jadwiga, 1971, « Jeden tryb czy dwa tryby » [Un mode ou deux modes], *BP1J*, t. 29, p. 131-137.
- SOUTET, Olivier, 1998, « La morphologie du subjonctif français : essai de synthèse historique », *Modèles Linguistiques*, t. XIX, fasc. 1, p. 7-16.
- SOUTET, Olivier, 2002, *Le subjonctif en français*, Ophrys, Paris.
- ŚMIECH, Witold, 1971, *Funkcje aspektów czasownikowych we współczesnym języku ogólnopolskim* [Les fonctions des aspects verbaux en polonais moderne], Łódź, Łódzkie Towarzystwo Naukowe.
- TESNIÈRE, Lucien, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- TEYSSIER, Paul, 2004, *Comprendre les langues romanes : du français à l'espagnol, au portugais, à l'italien & au roumain – Méthode d'intercompréhension*, en collab. avec J. Brunet & J. Schmidely, Paris, Éditions Chandeigne.
- TOURATIER, Christian, 1996, *Le système verbal français : description morphologique et morphématique*, Paris, Armand Colin.
- WRÓBLEWSKA-WIATER, Maria, 1980, « Sur l'emploi du subjonctif en français et en polonais », *Neophilologica*, t. 1, p. 102-109.

5) Dictionnaires

De référence français :

Dictionnaire *Larousse* (en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>)

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (en ligne :
<https://www.cnrtl.fr/definition/>)

De référence polonais :

Słownik Języka Polskiego SJP (en ligne : <https://sjp.pl/>)

Wielki Słownik Języka Polskiego WSJP (en ligne: <https://wsjp.pl/>)

Autre:

GŁOWIŃSKI, Michał, et al. (red.), 1988, *Słownik terminów literackich* [Dictionnaire des termes littéraires], Wrocław, Zakład Narodowy im. Ossolińskich.

ANNEXES

ANNEXE I : Unités du corpus franco-polonais

Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, 1857

Numéro	Bov.fr	Bov.pol
1.	« <i>Quoiqu'il ne fût</i> (S.I.) pas large des épaules, son habit-veste de drap vert à boutons noirs devait (I.I.) le gêner aux entournures et laissait voir, par la fente des parements, des poignets rouges habitués à être nus. »	„ <i>Choć</i> barczysty nie był (I.PE.), jego zielona sukienka z czarnymi guzikami wpijała (I.PE.imp.) mu się mocno w ramiona, a spod mankietów wyzierały , nienawykłe do odzieży, czerwone przeguby.”
2.	« Il les écouta de toutes ses oreilles, attentif comme au sermon, n'osant même croiser les cuisses, ni s'appuyer sur le coude, et, à deux heures, quand la cloche sonna, le maître d'études fut obligé (I.P.S.vp.) de l'avertir , <i>pour qu'il se mît</i> (S.I.) avec nous dans les rangs. »	„Słuchał, pilnie nadstawiając uszu, jak na kazaniu. Nie śmiał ani nóg skrzyżować, ani oprzeć się na łokciu, a gdy o drugiej rozległ się dzwonek, wychowawca musiał (I.PE.) mu zwrócić uwagę , <i>że pora</i> (I.P.) stanąć z nami w szereg.”
3.	« Tout reprit son calme. Les têtes se courbèrent sur les cartons, et le nouveau resta (I.P.S.) pendant deux heures dans une tenue exemplaire, <i>quoiqu'il y eût</i> (S.I.) bien, de temps à autre, quelque boulette de papier lancée d'un bec de plume qui vint s'éclabousser sur sa figure. »	„Wróciła cisza. Głowy pochyliły się nad zeszytami, a nowy wytrwał (I.PE.perf.) we wzorowej postawie całe dwie godziny, <i>choć</i> od czasu do czasu kulki papieru, rzucające z ręcznicą końcem pióra, obryzgiwały (I.PE.imp.) go atramentem.”
4.	« À l'encontre des tendances maternelles, il avait en tête un certain idéal viril de l'enfance, d'après lequel il tâchait (I.I.) de former son fils, voulant qu'on l'élevât (S.I.) durement, à la spartiate, pour lui faire une bonne constitution. »	„Wyrobił sobie w przeciwieństwie do pragnień matczyńskich ideał dziecka pełnego męskości i wedle tego ideału chciał (I.PE.imp.) wychować (INF.perf.) syna surowo, po spartańsku, aby miał mocną budowę.”
5.	« À douze ans, sa mère obtint (I.P.S.) <i>que l'on commençât</i> (S.I.) ses études. »	„Wreszcie kiedy skończył dwanaście lat, matka dopięła (I.PE.perf.) swego: zaczął (I.PE.perf.) się uczyć.”
6.	« Charles ne pouvait en rester là. Madame fut énergique. Honteux, ou fatigué plutôt, Monsieur céda sans résistance, et l'on attendit (I.P.S.) encore un an <i>que le gamin eût fait</i> (S.PQP.) sa première communion. »	„Ale Karol nie mógł na tym poprzestać. Pani była energiczna. Zawstydzony, a może zniechęcony, mąż ustąpił bez oporu. Poczekano (I.PE.fi.perf.) rok, <i>by</i> chłopak przygotował się (P.PE.A.perf.) do pierwszej komunii.”
7.	« Cinq ans plus tard seulement, M.Bovary connut la vérité ; elle était vieille, il l' accepta (I.P.S.), ne pouvant d'ailleurs supposer qu'un homme issu de	„Pan Bovary dowiedział się prawdy dopiero w pięć lat potem, ale że zdążyła się już do tego czasu postarzeć, nie przejął się

	lui fût (S.I.) un sot. »	(I.PE.perf.) nią zbyttnio. Zresztą nie dopuszczał nawet myśli, <i>żeby</i> jego potomek mógł (P.PE.A.) być głupcem.”
8.	« <i>Quoiqu’</i> elle fût (S.I.) laide, sèche comme un cotret, et bourgeonnée comme un printemps, certes Mme Dubuc ne manquait pas (I.I.) de partis à choisir. »	„Pani Dubuc, <i>choć</i> (v.se.) brzydka, sucha jak szczapa i cała w pryszczach jak wiosną drzewo okryte pąkami, miała (I.PE.imp.) licznych konkurentów.”
9.	« Elle eût bien voulu (C.PE. 2f.), ne fût-ce au moins que pendant l’hiver, habiter la ville, <i>quoique</i> la longueur des beaux jours rendît (S.I.) peut-être la campagne plus ennuyeuse encore durant l’été; »	„ Chcialaby (C.P.imp.) przynajmniej w zimie mieszkać w mieście, <i>choć</i> w lecie jest (I.P.) może jeszcze nudniej, bo dni tak się dłużą!”
10.	« Le père Rouault n’eût pas été (C.PE.2f.) <i>fâché qu’</i> on le débarrassât (S.I.) de sa fille, qui ne lui servait guère dans sa maison. »	„Stary Rouault nie miał (I.PE.) <i>nic przeciw, by</i> pozbyć się (INF.perf.) córki, która nie była mu w domu żadną pomocą.”
11.	« Le ménétrier allait en avant avec son violon empanaché de rubans à la coquille ; les mariés venaient ensuite, les parents, les amis tout au hasard ; et les enfants restaient (I.I.) derrière, s’amusant à arracher les clochettes des brins d’avoine, ou à se jouer entre eux, <i>sans qu’</i> on les vît (S.I.). »	„Na czele szedł grajek ze skrzypcami przystrojonymi w barwne wstęgi, za nim trochę bezładnie nowożeńcy, rodzice i przyjaciele. Dzieci pozostawały (I.PE.imp.) w tyle bawiąc się i wyskubując źdźbła owsa.”
12.	« La robe d’Emma, trop longue, traînait un peu par le bas de temps à autre, elle s’arrêtait pour la tirer, et alors, délicatement, de ses doigts gantés, elle enlevait les herbes rudes avec les petits dards des chardons, pendant que Charles, les mains vides, attendait (I.I.) <i>qu’</i> elle eût fini (S.PQP.). »	„Suknia Emmy, trochę przydługa, wlokła się po ziemi. Zatrzymywała się więc niekiedy, unosiła ją lekko i delikatnie, nie zdejmując rękawiczek, wyskubywała szorstkie trawy i osty, a Karol stojąc przy niej ze zwieszonymi rękoma czekał (I.PE.imp.), <i>aż</i> skończy (I.F.perf.).”
13.	« Quand il s’apercevait qu’ <i>on</i> était loin derrière lui, il s’arrêtait à reprendre haleine, cirait (I.I.) longuement de colophane son archet, <i>afin que</i> les cordes grinçassent (S.I.) mieux, et puis il se remettait à marcher, abaissant et levant tour à tour le manche de son violon, pour se bien marquer la mesure à lui-même. »	„Kiedy spostrzegł, że orszak pozostał w tyle, przystawał na chwilę, by zaczerpnąć tchu, smarował (I.PE.imp.) powolutku smyczek kalafonią, <i>żeby</i> struny głośniej dźwięczały (P.PE.A.imp.), i ruszał znów w drogę to podnosząc, to znów opuszczając gryf skrzypiec dla lepszego pochwylenia rytmu.”
14.	« La mariée avait supplié (I.PQP.) son père <i>qu’</i> on lui épargnât (S.I.) les plaisanteries d’usage. »	„Panna młoda błagała (I.PE.imp.) ojca, <i>by</i> oszczędzono (I.PE.fi.perf.) jej tradycyjnych żartów.”
15.	« Comme il eut (I.P.S.) <i>peur</i> , cependant, <i>que</i> cette vue ne le rendît (S.I.) plus triste encore, il s’en revint tout droit chez lui. »	„Chciał zbroczyć w stronę kościoła, ale bał się (I.PE.imp.), <i>że</i> będzie (I.F.) mu wtedy jeszcze smutniej,

		poszedł więc prosto do domu.”
16. 16a	« <i>Avant qu'elle se mariât</i> (S.I.), elle avait cru (I.PQP.) avoir de l'amour ; mais le bonheur qui aurait dû résulter de cet amour n'étant pas venu, <i>il fallait</i> (I.I.) <i>qu'elle se fût trompée</i> (S.PQP.), <i>songeait-elle.</i> »	„ <i>Przed ślubem</i> (subst.) zdawało jej się (I.PE.imp.), że go kocha, ale oczekiwane szczęście nie nadeszło. „ Pomyliłam się (I.PE.perf.) więc” – myślała (...).”
17.	« <i>Il fallait</i> (I.I.) <i>qu'elle pût</i> (S.I.) retirer des choses une sorte de profit personnel ; »	„Z każdej rzeczy musiała (I.PE.) wydobyć (INF.perf.) jakąś korzyść dla siebie (...).”
18.	« Elle se fit faire un tableau funèbre avec les cheveux de la défunte, et, dans une lettre qu'elle envoyait aux Bertaux, toute pleine de réflexions tristes sur la vie, elle demandait (I.I.) <i>qu'on l'ensevelît</i> (S.I.) plus tard dans le même tombeau. »	„Kazała zrobić sobie żałobny obrazek z włosów nieboszczki i w liście do ojca, pełnym smutnych rozmyślań o życiu, prosiła (I.PE.imp.), <i>aby</i> pochowano (I.PE.fi.perf.) ją później w tym samym grobie.”
19.	« (...) – et elle ne pouvait s'imaginer (I.I.) à présent <i>que</i> ce calme où elle vivait fût (S.I.) le bonheur qu'elle avait rêvé. »	„(...) a teraz nie mogła (I.PE.) sobie wyobrazić , <i>zeby</i> jej obecne, spokojne życie miało (P.PE.A.) być tym wymarzonym szczęściem.”
20.	« Charles se tut. Il marchait (I.I.) de long en large, <i>attendant qu'Emma fût habillée</i> (S.I.vp.). »	„Karol umilkł. Przechadzał się (I.PE.imp.) wzdłuż i wszerz pokoju, <i>czekając, aż Emma będzie</i> (I.F.) gotowa. ”
21.	« Craignant beaucoup de tuer son monde, Charles, en effet, n'ordonnait guère (I.I.) que des potions calmantes, de temps à autre de l'émétique, un bain de pieds ou des sangsues. <i>Ce n'est pas que</i> la chirurgie lui fit (S.I.) peur, il vous saignait les gens largement, comme des chevaux, et il avait pour l'extraction des dents une poigne d'enfer. »	„Obawiając się bardzo, żeby nie uśmiercić swych chorych, K. w istocie przepisywał (I.PE.imp.) tylko środki uspokajające, czasem jakiś emetyk, moczenie nóg w gorącej wodzie lub pijawki. <i>Nie dlatego jednak, żeby</i> chirurgia miała (P.PE.A.) go przerażać – bynajmniej – puszczał ludziom krew obficie jak koniom, a jeśli chodzi o wyrywanie zębów, to miał „diabelny uchwyt”.”
22.	« Elle aurait voulu (C.PE.) <i>que</i> ce nom de Bovary, qui était le sien, fût (S.I.) illustre, le voir étalé chez des libraires, répété dans les journaux, connu par toute la France. »	„ Pragnęła (I.PE.imp.), <i>aby</i> nazwisko Bovary, które było jej nazwiskiem, stało się (P.PE.A.perf.) sławne, by zjawilo się w witrynach księgarń, by powtarzały je wszystkie pisma i znała cała Francja.”
23.	« Mais, chaque matin, à son réveil, elle l'espérait pour la journée, et elle écoutait tous les bruits, se levait en sursaut, s'étonnait (I.I.) <i>qu'il ne vînt</i> (S.I.) pas ; »	„Ale co rana, gdy się budziła, miała nadzieję, że nastąpi to właśnie tego dnia. Nasłuchiwała wszystkich odgłosów, zrywała się niespokojnie i dziwiła (I.PE.imp.), <i>że</i>

		oczekiwane zdarzenie nie nadchodzi (I.P.imp.).”
24.	« Les autres existences, <i>si plates qu’elles fussent</i> (S.I.) , avaient (I.I.) du moins la chance d’un événement. »	„Życie innych ludzi, <i>choć płaskie</i> (v.se.), bywało (I.PE.) urozmaicane czasem jakimś zdarzeniem.”
25.	« Lorsqu’elle avait bien rudoyé sa servante, elle lui faisait des cadeaux ou l’envoyait se promener chez les voisines, de même qu’elle jetait (I.I.) parfois aux pauvres toutes les pièces blanches de sa bourse, <i>quoiqu’elle ne fût guère</i> (S.I.) tendre cependant, ni facilement accessible à l’émotion d’autrui, comme la plupart des gens issus de campagnards, qui gardent toujours à l’âme quelque chose de la cailliosité des mains paternelles. »	„Skrzyczawszy służącą, robiła jej później prezenty albo wysyłała do sąsiadów na pogawędkę. Zdarzało się (I.PE.imp.) jej czasem rozdać ubogim całą zawartość portmonetki, <i>choć</i> jak większość ludzi pochodzących ze wsi, którzy zachowali w duszy coś z szorstkości rąk ojcowskich, nie była (I.PE.) bynajmniej czuła i nie przejmowała się łatwo ludzką niedolą.”
26.	« (...) le billard retentissait d’éclats de rire ; trois meuniers, dans la petite salle, appelaient (I.I.) <i>pour qu’on leur apportât</i> (S.I.) de l’eau-de-vie ; »	„Przy bilardzie rozlegały się co chwila wybuchy śmiechu. W małej sali trzech młynarzy dopominało się (I.PE.imp.) głośno o wódkę (subst.).”
27.	« (...) les prêtres godailaient (I.I.) tous <i>sans qu’on les vît</i> (S.I.), et cherchaient à ramener le temps de la dîme. »	„Wiadomo przecież, że księża pociągają (I.P.imp.) niezgorzej po kryjomu (adv.) i że radzi by wrócić do czasów kościelnej dziesięciny.”
28.	« – Bravo ! dit le pharmacien. Envoyez donc vos filles à confesse à des gaillards d’un tempérament pareil ! Moi, si j’étais le gouvernement, je voudrais (C.P.) <i>qu’on saignât</i> (S.I.) les prêtres une fois par mois. »	„– Winszuję! – zakrzyknął aptekarz. – I posyłajże tu, człowieku, córki do spowiedzi do zuchów o takiej kompleksji. Ja, na miejscu rządu, kazałbym (C.P.) księżom puszczać (INF.imp.) krew co miesiąc (...).”
29.	« Elle ne croyait pas (I.I.) <i>que</i> les choses pussent (S.I.) se représenter les mêmes à des places différentes, et, puisque la portion vécue avait été mauvaise, sans doute ce qui restait à consommer serait meilleur. »	„ Nie sądziła (I.PE.imp.), <i>aby</i> rzeczy mogły (P.PE.A.) się przedstawiać jednakowo w miejscach odmiennych, a ponieważ dotąd nie doznała nic dobrego, myślała, że to, co jej pozostało do przeżycia, będzie zapewne lepsze.”
30.	« Léon attendit (I.P.S.) pendant tout le jour <i>que</i> six heures du soir fussent arrivées (S.PQP.) : mais, en entrant à l’auberge, il ne trouva que M. Binet, attablé. »	„Leon przez cały dzień czekał (I.PE.imp.), <i>kiedy</i> nadejdzie (I.F.perf.) wreszcie szósta wieczór, ale gdy wszedł do oberży, zastał tam tylko siedzącego za stołem Bineta.”
31.	« L’apothicaire se montra le meilleur des voisins. Il renseigna Mme Bovary sur les fournisseurs, fit venir son marchand de	„Aptekarz okazał się najlepszym z sąsiadów. Wskazał pani Bovary dostawców, sprowadził specjalnie

	cidre tout exprès, goûta la boisson lui-même, et veilla (I.P.S.) dans la cave à <i>ce que</i> la futaille fût bien placée (S.I.vp.) ; »	swego handlarza jabłecznikiem, sam skosztował przyniesiony napój i dopilnował (I.PE.perf.), <i>by</i> odpowiednio ustawiono (I.PE.fi.perf.) beczki w piwnicy.”
32.	« – M.Léon, disait le pharmacien, avec qui j’en causais l’autre jour, s’étonne (I.P.) <i>que</i> vous ne choisissiez point (S.P.) Madeleine, qui est excessivement à la mode maintenant. »	„– Pan Leon – powiedział aptekarz – z którym wczoraj mówiłem właśnie o tym, dziwi się (I.P.imp.), <i>że</i> nie wybrali (I.PE.perf.) państwo imienia Magdalena, które jest teraz najmodniejsze.”
33.	« (...) enfin M.Bovary père exigea (I.P.S.) <i>que</i> l’on descendît (S.I.) l’enfant, et se mit à le baptiser avec un verre de champagne qu’il lui versait de haut sur la tête. »	„Wreszcie pan Bovary-ojciec zażądał (I.PE.perf.), <i>aby</i> przyniesiono (I.PE.fi.perf.) dziecko, i zaczął je chrzczyć wylewając mu z wysoka na głowę kieliszek szampana.”
34.	« Alors, la mère Bovary s’effraya pour le bonheur de son fils, et, craignant que son époux, à la longue, n’eût (S.I.) une influence immorale sur les idées de la jeune femme, elle se hâta (I.P.S.) de presser le départ. »	„Pani Bovary-matka, zaniepokojona o szczęście syna, obawiając się , <i>że</i> przy dłuższym obcowaniu z Emmą małżonek jej mógłby (C.P.) wyrzucić zły wpływ na młodą kobietę, przyśpieszyła (I.PE.perf.) wyjazd.”
35.	« – Eh bien ! reprit la nourrice poussant des soupirs entre chaque mot, j’ai (I.P.) <i>peur qu’il</i> ne se fasse (S.P.) une tristesse de me voir prendre du café toute seule ; »	„– No więc – ciągnęła dalej mamka wzdychając głęboko za każdym razem – boję się (I.P.imp.), <i>żeby</i> mu nie było (P.PE.A.) przykro, kiedy rano będę sama piła kawę.”
36.	« Ce dernier, tout occupé d’affaires, portant des lunettes à branches d’or et favoris rouges, sur cravate blanche, n’entendait rien (I.I.) aux délicatesses de l’esprit, <i>quoiqu’il</i> affectât (S.I.) un genre raide et anglais, qui avait ébloui le clerc dans les premiers temps. »	„Ten ostatni zajęty był wyłącznie interesami, nosił okulary w złotej oprawie, rude bokobrody na białym halsztuku i nie miał (I.PE.) żadnego zrozumienia dla finezji umysłu, <i>choć</i> pozował (I.PE.imp.) na sztywnego Anglika i z początku olśnił tym Leona.”
37.	« Quant à la femme du pharmacien, c’était la meilleure épouse de Normandie, douce comme un mouton, chérissant ses enfants, son père, sa mère, ses cousins, pleurant aux maux d’autrui, laissant tout aller dans son ménage, et détestant les corsets ; – mais si lente à se mouvoir, si ennuyeuse à écouter, d’un aspect si commun et d’une conversation si restreinte, qu’il n’avait jamais songé (I.PQP.), <i>quoiqu’elle</i> eût (S.I.) trente ans, <i>qu’il</i> en eût (S.I.) vingt, <i>qu’ils</i> couchassent (S.I.) porte à porte, et <i>qu’il</i>	„Co do pani aptekarzowej, to była ona najlepszą małżonką w całej Normandii. Łagodna jak baranek, kochała dzieci, ojca, matkę i wszystkich krewnych, płakała nad nieszczęściami bliźnich, nie miała pojęcia o gospodarstwie i czuła wstręt do gorsetów. Ale była tak powolna w ruchach, tak nudna w rozmowie, o wyglądzie tak pospolitym, o zainteresowaniach tak ograniczonych, <i>że</i> choć miała (I.PE.) trzydzieści lat, a on

	lui parlât (S.I.) chaque jour, <i>qu'elle pût</i> (S.I.) être une femme pour quelqu'un, ni qu'elle possédât (S.I.) de son sexe autre chose que la robe. »	dwadzieścia, <i>choć</i> mieszkali (I.PE.imp.) drzwi w drzwi, <i>choć</i> rozmawiali (I.PE.imp.) ze sobą co dzień, nie przyszło (I.PE.perf.) mu nigdy na myśl, <i>że</i> mogła (I.PE.) być dla kogoś kobietą i <i>że</i> prócz sukni ma (I.P.) jeszcze inne cechy właściwe jej płci.”
38.	« Elle se levait et commandait (I.I.) <i>qu'on mît</i> (S.I.) le couvert. »	„Wstawiała wówczas i kazała (I.PE.imp.) nakrywać (INF.imp.) do stołu.”
39.	« – Qu'est-ce qu'il a donc, le père Tellier ?... Il tousse qu'il en secoue toute sa maison, et j'ai bien peur (I.P.) <i>que</i> , prochainement, il ne lui faille (S.P.) plutôt un paletot de sapin qu'une camisole de flanelle ! »	„– Cóż to dolega ojcu Tellier? Kaszle, aż się cały dom trzęsie, i obawiam się (I.P.imp.), <i>że</i> wkrótce bardziej mu będzie (I.F.) potrzebny paltocik z sosnowych desek niż barchanowy kaftan!”
40.	« – C'est le temps, sans doute, dit-il en regardant les carreaux avec une figure rechignée, qui est la cause de ces maladies-là ! Moi aussi, je ne me sens pas en mon assiette ; <i>il faudra</i> (I.F.S.) même un de ces jours <i>que</i> je vienne (S.P.) consulter Monsieur, pour une douleur que j'ai dans le dos. »	„– To z tej niepogody biorą się te wszystkie choroby - mówił, rzucając niechętnie spojrzenie na okno. – Ja też jestem jakiś nieswój. Powiniennem (I.P.imp.) się wybrać (INF.perf.) w tych dniach do pana doktora po poradę, bo mnie coś w plecach kłuje.”
41.	« (...) ce qu'il proposait était (I.I.) toujours consenti, <i>bien qu'elle ne devinât pas</i> (S.I.) les volontés auxquelles elle se soumettait sans un murmure ; »	„ Zgadzała się (I.PE.imp.) nawet na wszystko, co zaproponował, i <i>choć</i> nie rozumiała (I.PE.imp.) jego życzeń, poddawała się im bez szemrania;”
42. 42a.42b	« Mais plus Emma s'apercevait de son amour, plus elle le refoulait (I.I.) , <i>afin qu'il ne parût pas</i> (S.I.) , et pour le diminuer. Elle aurait voulu (C.PE.) <i>que</i> Léon s'en doutât (S.I.) ; et elle imaginait (I.I.) <i>des hasards, des catastrophes qui l'eussent facilité</i> (S.PQP.). »	„Ale im wyraźniej uświadamiała sobie swą miłość, tym głębiej spychała (I.PE.imp.) ją na dno, <i>by</i> ją ukryć (INF.perf.) i stłumić. Chciała (I.PE.imp.), <i>by</i> Leon odgadł (P.PE.A.perf.) jej uczucie. Wyobrażała sobie (I.PE.imp.) <i>zdarzenia i wypadki, które by</i> to ułatwily (C.P.perf.).”
43.	« Elle aurait voulu (C.PE.) <i>que</i> Charles la battît (S.I.), pour pouvoir plus justement le détester, s'en venger. »	„ Chciała (I.PE.imp.), <i>by</i> Karol ją bił (P.PE.A.imp.), aby mieć większe prawo do nienawiści, do zemsty.”
44.	« (...) et ce fut sans en avoir conscience qu'elle s'achemina (I.P.S.) vers l'église, disposée à n'importe quelle dévotion, <i>pourvu qu'elle y courbât</i> (S.I.) son âme et <i>que</i> l'existence entière y disparût (S.I.). »	„(...) i nie zdając sobie nawet sprawy z tego, co czyni, skierowała się (I.PE.perf.) do kościoła, skłonna do wszelkiego rodzaju pobożnych praktyk, <i>byleby</i> w nich mogła (P.PE.A.) zatopić duszę i zatracić całe swe istnienie.”

45.	« (...) c'était (I.I.) <i>la seule place qui fût</i> (S.I.) verte ; »	„ Było (I.PE.) to <i>jedyne miejsce, gdzie się coś zieleniło</i> (I.PE.imp.).”
46.	« – Ah ! ne m'en parlez pas, madame Bovary ! Ce matin même, il a fallu (I.P.C.) <i>que j'aïlle</i> (S.P.) dans le Bas-Diauville pour une vache qui avait l'enfle ; ils croyaient que c'était un sort. »	„– Ach! Droga pani, nie mówmy nawet o tym. Właśnie dziś rano wezvano (I.PE.fi.perf.) mnie do Bas-Diauville, bo krowę wzdęło. Myśleli, że to urok.”
47.	« – Alors, madame Bovary, dit-il enfin, faites excuse, mais le devoir avant tout, vous savez ; il faut (I.P.) <i>que j'expédie</i> (S.P.) mes garnements. »	„– A więc – rzekł wreszcie – daruję pani, ale obowiązek przede wszystkim. Muszę (I.P.) się zająć (INF.perf.) moimi urwisami.”
48.	« <i>Bien qu'il ne s'y fût pas montré</i> (S.PQP.) fort ému, M.Homais, néanmoins, s'était efforcé (I. PQP.) de le raffermir, de lui remonter le moral. »	„(...) <i>choć</i> wcale nie zdawał się (I.PE.imp.) być przejęty, pan Homais wysilał się (I.PE.imp.) jednak, by go uspokajać i podnieść na duchu.”
49.	« Son patron même l' engageait (I.I.) à visiter une autre étude, où il pût (S.I.) se développer davantage. »	„Nawet jego zwierzchnik namawiał (I.PE.imp.) go, by przeniósł się do innej kancelarii, gdzie mógłby (C.P.) więcej korzystać.”
50.	« (...) et, quand Léon eut remonté sa garde-robe, fait rembourrer ses trois fauteuils, acheté une provision de foulards, pris, en un mot, plus de dispositions que pour un voyage autour du monde, il ajourna (I.P.S.) de semaine en semaine, <i>jusqu'à ce qu'il reçût</i> (S.I.) une seconde lettre maternelle où on le pressait de partir, puisqu'il désirait, avant les vacances, passer son examen. »	„(...) i gdy Leon odnowił już całą garderobę, kazał odnowić swoje trzy fotele, nakupił zapas fularów, słowem, zrobił więcej przygotowań, niż ich było potrzeba do podróży naokoło świata, z tygodnia na tydzień odkładać zaczął (I.PE.perf.) swój wyjazd, <i>aż wreszcie dostał</i> (I.PE.perf.) drugi list od matki przynaglający go, skoro przed wakacjami miał zdać egzamin.”
51.	« La lumière y glissait (I.I.) comme sur un marbre, jusqu'à la courbe des sourcils, <i>sans que l'on pût</i> (S.I.) savoir ce qu'Emma regardait à l'horizon, ni ce qu'elle pensait au fond d'elle-même. »	„Odwróciła się, z głową spuszczoną, z wysuniętym czołem, po którym światło prześlizgiwało się (I.PE.imp.) jak po marmurze aż po łuki brwi. I nie można było (I.PE.) odgadnąć, czego wypatrywała na widnokręgu ani jakie myśli tała w sobie.”
52.	« – Je ne crois pas (I.P.) <i>qu'il se dérange</i> (S.P.) , objecta Bovary. »	„– A ja nie myślę (I.P.imp.), żeby się zbalamucił (P.PE.A.perf.) – zaoponował Bovary.”
53.	« – (...) <i>Pour peu qu'ils aient</i> (S.P.) quelque talent d'agrément, on les reçoit (I.P.) dans les meilleures sociétés, et il y a même des dames du faubourg Saint-Germain qui en deviennent amoureuses, ce qui leur fournit, par la suite, les	„ <i>Byle tylko mieli</i> (P.PE.A.) jakieś talenty towarzyskie, bywają przyjmowani (I.P.imp.vp.) w najlepszych sferach. I zdarza się nawet, że kochają się w nich damy z Faubourg St.-Germain, co w

	occasions de faire de très beaux mariages. »	następstwie stwarza okazje do świetnych ożenków.”
54.	« – (...) Et puis, l'eau de Paris, voyez-vous ! les mets des restaurateurs, toutes ces nourritures épicées finissent par vous échauffer le sang et ne valent pas (I.P.), <i>quoi qu'on en dise</i> (S.P.) , un bon pot-au-feu. »	„A przy tym woda paryska, wie pan, obiady w restauracjach i te wszystkie pieprzne potrawy zaostrzają krew i <i>cokolwiek by się mówiło</i> (C.P.imp.), nie warte są (I.P.) dobrej sztuki mięsa.”
55.	« Léon réapparaissait plus grand, plus beau, plus suave, plus vague ; <i>quoiqu'il fût séparé</i> (S.I.vp.) d'elle, il ne l'avait pas quitté (I.PQP.) ; il était là, et les murailles de la maison semblaient garder son ombre. »	„Leon zjawiał się wciąż przed nią, większy, piękniejszy, bardziej uroczy i nieuchwytny. <i>Choć rozstali się</i> (I.PE.perf.), nie opuścił (I.PE.perf.) jej, a cień jego zdawał się ukrywać w ścianach tego domu.”
56.	« Cependant les flammes s'apaisèrent (I.P.S.), <i>soit que</i> la provision d'elle-même s'épuisât (S.I.), ou <i>que</i> l'entassement fût (S.I.) trop considérable. »	„Jednak płomienie przygasły (I.PE.perf.). <i>Może wypaliło się</i> (I.PE.perf.) ich tworzywo, <i>a może</i> jednak zdusiła (I.PE.perf.) je narzucając zbyt wielki stos.”
57.	« Il était (I.I.) ganté de gants jaunes, <i>quoiqu'il fût chaussé</i> (S.I.vp.) de fortes guêtres ; et il se dirigeait vers la maison du médecin, suivi d'un paysan marchant la tête basse d'un air tout réfléchi. »	„(...) miał (I.PE.) żółte rękawiczki, <i>choć był</i> (I.PE.) w wysokich getrach; kierował się wprost do domu doktora, a za nim szedł z wyrazem głębokiego skupienia chłop ze spuszczoną głową.”
58.	« Homais continua : – Croyez-vous (I.P.) <i>qu'il faille</i> (S.P.), pour être agronome, avoir soi-même labouré la terre ou engraisé des volailles ? »	„Homais ciągnął dalej: – Czyż sądzi (I.P.imp.) pani, <i>że</i> aby być agronorem, trzeba (I.P.) samemu chodzić za pługiem i hodować drób?”
59.	« L'hôtesse donc se mit à lui raconter cette histoire, qu'elle savait par Théodore, le domestique de M.Guillaumin, et, <i>bien qu'elle exécrât</i> (S.I.) Tellier, elle blâmait (I.I.) Lheureux. »	„Pani Lefrançois zaczęła mu więc opowiadać całą historię, o której dowiedziała się od Teodora, służącego pana Guillaume. I <i>choć nienawidziła</i> (I.PE.imp.) starego Tellier, potępiała (I.PE.imp.) jednak Lheureux.”
60.	« – (...) Les instincts les plus nobles, les sympathies les plus pures sont persécutés, calomniés, et, s'il se rencontre enfin deux pauvres âmes, tout est organisé (I.P.vp.) <i>pour qu'elles ne puissent</i> (S.P.) se joindre. »	„Najszlachetniejsze popędy, najczystsze sympatie są prześladowane, spotwarzane. A jeśli kiedyś spotkają się wreszcie dwie biedne dusze, wszystko jest tak urządzone (I.P.vp.), <i>aby nie mogły</i> (P.PE.A.) się połączyć.”
61.	« Rodolphe lui serrait la main, et il la sentait toute chaude et frémissante comme une tourterelle captive qui veut reprendre sa volée ; mais, <i>soit qu'elle essayât</i> (S.I.) de la dégager ou bien	„Rudolf ścisnął jej rękę i czuł, że jest cała drżąca i ciepła, jak schwytana turkawka, która chce zerwać się do lotu; <i>czy to pragnąc</i> (G.P.imp.) uwolnić dłoń z uścisku,

	<i>qu'elle répondît</i> (S.I.) à cette passion, elle fit (I.P.S.) un mouvement des doigts ; »	<i>czy też odpowiadając</i> (G.P.imp.) nań, Emma poruszyła (I.PE.perf.) lekko palcami.”
62.	« La poussière des granges, la potasse des lessives et le suint des laines les avaient si bien encroûtées, éraillées, durcies, qu'elles semblaient (I.I.) sales <i>quoiqu'elles fussent rincées</i> (S.I.vp.) d'eau claire ; »	„Tak były zaskorupiałe, złuszczone, stwardniałe od kurzu stodół, ługu pralni i tłuszczu wełny, iż zdawały się (I.PE.imp.) brudne, <i>choć splukane były</i> (I.PE.vp.) czystą wodą;”
63.	« – Je la donnerai (I.F.S.) au curé de chez nous, <i>pour qu'il me dise</i> (S.P.) des messes. »	„– Dam (I.F.perf.) go naszemu proboszczowi, <i>żeby</i> za mnie msze odprawiał (P.PE.A.imp.).”
64.	« – (...) Je <i>voudrais</i> (C.P.) <i>que l'on inscrivît</i> (S.I.), hebdomadairement, à la porte de la mairie, sur un tableau ad hoc, les noms de tous ceux qui, durant la semaine, se seraient intoxiqués avec des alcools. »	„– (...) Chciałbym (C.P.imp.), <i>żeby</i> co tydzień na drzwiach merostwa na specjalnej tablicy wypisywano (I.PE.fi.imp.) nazwiska wszystkich, którzy w ciągu bieżącego tygodnia zatruli się alkoholem.”
65.	« Mais, à présent qu'il était indispensable à sa vie, elle craignait (I.I.) d'en perdre quelque chose, ou même <i>qu'il ne fût troublé</i> (S.I.vp.). »	„Ale teraz, gdy nie potrafiłaby żyć bez niej, drżała (I.PE.imp.), <i>że mogłaby</i> (C.P.) coś z niej utracić lub choćby tylko czymś ją zmaćić .”
66.	« Elle fut ébahie (I.P.S.vp.) de sa bravoure, <i>bien qu'elle y sentît</i> (S.I.) une sorte d'indélicatesse et de grossièreté naïve qui la scandalisa. »	„ Była (I.PE.) pełna podziwu dla jego brawury, <i>choć odczuła</i> (I.PE.perf.) w niej pewien brak delikatności i naiwne grubiaństwo, które ją gorszyło.”
67.	« En effet, Bovary pouvait réussir ; rien n'affirmait (I.I.) à Emma <i>qu'il ne fût pas</i> (S.I.) habile, et quelle satisfaction pour elle que de l'avoir engagé à une démarche d'où sa réputation et sa fortune se trouveraient accrues ? »	„I rzeczywiście mogło się powieść panu Bovary. Nic Emmie nie wskazywało (I.PE.imp.), <i>aby miał</i> (P.PE.A.) być niezręczny, a co za radość dla niej, jeśli go nakłoniła do kroku, który przysporzyłby mu sławy i majątku.”
68.	« Hippolyte commençait à s'ennuyer, et la mère Lefrançois l' installa (I.P.S.) dans la petite salle, près de la cuisine, <i>pour qu'il eût</i> (S.I.) au moins quelque distraction. »	„Hipolit zaczynał się nudzić i stara Lefrançois umieściła (I.PE.perf.) go w małej salce przy kuchni, <i>żeby miał</i> (P.PE.A.) przynajmniej jakąś rozrywkę.”
69.	« – (...) Je comprends (I.P.) <i>que</i> tes occupations, que le tourbillon du monde aient pu (S.PE.) t'écarter du soin de ton salut. »	„– Pojmuję (I.P.imp.), <i>że</i> twe zajęcia i wir życia oddaliły cię (I.PE.perf.) od drogi wiodącej do zbawienia.”
70.	« <i>Il fallait</i> (I.I.) <i>que</i> la domestique fût (S.I.) sans cesse à blanchir du linge ; »	„Służąca musiała (I.PE.) nieustannie prac (INF.imp.) jej bieliznę;”
71.	« Emma en avait une quantité dans son armoire, et qu'elle gaspillait (I.I.) à mesure, <i>sans que</i> jamais Charles se	„Emma miała ich pełną szafę i niszczyła (I.PE.imp.) jedne po drugich, a Karol nie ośmielił się

	permît (S.I.) la moindre observation. »	(I.PE.perf.) nigdy zrobić najmniejszej uwagi. »
72.	« Ils étaient convenus, elle et Rodolphe, qu'en cas d'événement extraordinaire, elle attacherait (C.P.) à la persienne un petit chiffon de papier blanc, <i>afin que</i> si, par hasard, il se trouvait à Yonville, il accourût (S.I.) dans la ruelle, derrière la maison. »	„Umówiła się z Rudolfem, że w razie jakiegoś niezwykłego wypadku przywiąże (I.F.perf.) do żaluzji strzępek białego papieru, <i>aby</i> mógł (P.PE.A.), jeśli będzie przypadkiem w mieście, przybiec na małą uliczkę za ich domem.”
73.	« Il en économiserait le revenu, il le placerait à la caisse d'épargne ; ensuite il achèterait des actions, quelque part, n'importe où ; d'ailleurs la clientèle augmenterait ; il y comptait, car il voulait (I.I.) <i>que</i> Berthe fût bien élevée (S.I.vp.), <i>qu'elle eût</i> (S.I.) des talents, <i>qu'elle apprît</i> (S.I.) le piano. »	„(...) dochód złoży w kasie oszczędności, potem kupi jakieś akcje, wszystko jedno jakie. Zresztą zwiększy się klientela. Liczył na to, gdyż chciał (I.PE.imp.) Bertę starannie wychować (INF.perf.), pragnął, <i>by</i> miała (P.PE.A.) rozmaite talenty, uczyła się (P.PE.A.imp.) gry na fortepianie.”
74.	« Elle insista (I.P.S.) cependant <i>pour qu'il prît</i> (S.I.) au moins la chaîne, et déjà Lheureux l'avait mise dans sa poche et s'en allait, quand elle le rappela. »	„ Nalegała (I.PE.imp.) jednak, <i>by</i> wziął (P.PE.A.perf.) przynajmniej łańcuszek, i gdy Lheureux odchodził, schowawszy go już do kieszeni, zawołała jeszcze.”
75.	« Elle fut saisie d'une appréhension, et, tout en cherchant quelque monnaie dans sa poche, elle considérait le paysan d'un œil hagard, tandis qu'il la regardait (I.I.) lui-même avec ébahissement, ne comprenant pas <i>qu'un</i> pareil cadeau pût (S.I.) tant émouvoir quelqu'un. »	„Emma, tknięta złym przeczuciem, szukała po kieszeniach drobnych, wpatrując się jednocześnie w chłopca błędnymi oczyma. On zaś przyglądał się (I.PE.imp.) jej, zdumiony, nie pojmując , <i>jak</i> podobny prezent może (I.P.) kogoś tak wzruszyć.”
76.	« Elle jetait (I.I.) les yeux autour d'elle <i>avec l'envie que</i> la terre croulât (S.I.). »	„ Spoglądała (I.PE.imp.) dokoła i pragnęła , <i>aby</i> się ziemia zapadła (P.PE.A.perf.).”
77.	« Car elle redoutait (I.I.) <i>qu'on ne fût</i> (S.I.) à la questionner, à la soigner, <i>qu'on ne la quittât plus</i> (S.I.). »	„ Obawiała się (I.PE.imp.), <i>że</i> zacznie (I.F.perf.) ją wypytywać, pielęgnować, <i>że</i> nie pozwolą (I.F.perf.) jej zostać samej.”
78.	« – Extraordinaire !... reprit le pharmacien. Mais il se pourrait (C.P.) <i>que</i> les abricots eussent occasionné (S.PQP.) la syncope! »	„– Niebywałe – podjął aptekarz. – Ale może (adv.) to właśnie morele spowodowały (I.PE.perf.) omdlenie.”
79.	« – (...) Croirait-on (C.P.) <i>qu'un</i> simple sternutatoire pût (S.I.) exercer de tels ravages dans l'organisme d'un quadrupède ? »	„Nie do wiary (v.se.), <i>żeby</i> zwykły proszek, pobudzający do kichania, mógł (P.PE.A.) spowodować tak okropne zaburzenia w organizmie czworonoga!”
80.	« D'abord, il ne savait comment faire pour dédommager M.Homais de tous les médicaments pris chez lui ; et, <i>quoiqu'il</i>	„Przede wszystkim nie wiedział, jak odwdzińczyć się panu Homais za wszystkie wzięte u niego środki,

	eût pu (S.PQP.), comme médecin, ne pas les payer, néanmoins il rougissait (I.I.) un peu de cette obligation. »	i <i>choć</i> jako lekarz mógł (I.PE.) za nie nic nie płacić, rumienił się (I.PE.imp.) na myśl o tym zobowiązaniu.”
81.	« Elle voulut (I.P.S.) <i>que</i> l'on vendît (S.I.) le cheval ; ce qu'elle aimait autrefois, à présent lui déplaisait. »	„ Kazała (I.PE.imp.) sprzedać (INF.perf.) konia. To, co niegdyś lubiła, drażniło ją teraz.”
82.	« Cette vision splendide demeura (I.P.S.) dans sa mémoire comme <i>la chose la plus belle qu'il fût</i> (S.I.) possible de rêver ; »	„Pamięć jej przechowała (I.PE.perf.) tę olśniewającą wizję <i>jako coś najpiękniejszego, co wyśnić można</i> (I.P.).”
83.	« Le curé s'émerveillait (I.I.) de ces dispositions, <i>bien que</i> la religion d'Emma, trouvait-il, pût (S.I.), à force de ferveur, finir par friser l'hérésie et même l'extravagance. »	„Proboszcz był (I.PE.) zachwycony tymi skłonnościami, <i>choć sądził</i> , że pobożność Emmy przez nadmierną gorliwość może (I.P.) z czasem trącić herezją i dziwactwem.”
84.	« Elle persista pourtant, et, lorsque le volume lui tombait des mains, elle se croyait (I.I.) prise par <i>la plus fine mélancolie catholique qu'une âme éthérée pût</i> (S.I.) concevoir. »	„Czytała jednak wytrwale, a gdy książka wysuwała się jej z rąk, mniemała (I.PE.imp.), że ogarnia ją <i>najsubtelniejsza melancholia katolicka, jakiej doznać może</i> (I.P.) eteryczna dusza.”
85.	« – Sans doute, répondit (I.P.S.) le médecin nonchalamment, <i>soit que</i> , ayant les mêmes idées, il voulût (S.I.) n'offenser personne, <i>ou bien qu'il n'eût pas</i> (S.I.) d'idées. »	„– Zapewne – odparł (I.PE.perf.) lekarz obojętnie, <i>czy to że podzielał</i> (I.PE.imp.) jego zdanie, ale nie chciał nikogo obrazić, <i>czy też że nie miał</i> (I.PE.) żadnego zdania.”
86.	« Il fut (I.P.S.) d'abord question de sa maladie, <i>bien qu'Emma interrompît</i> (S.I.) Charles de temps à autre, par crainte, disait-elle, d'ennuyer M.Léon ; »	„ Mówiono (I.PE.fi.imp.) z początku o jej chorobie, <i>choć Emma przerywała</i> (I.PE.imp.) czasem Karolowi z obawy, by – jak powiadała – nie nudzić pana Leona.”
87.	« Mais, peu à peu, ce sentiment s'affaiblit, et d'autres convoitises s'accumulèrent (I.P.S.) par-dessus, <i>bien qu'il persistât</i> (S.I.) cependant à travers elles ; »	„Lecz z czasem uczucie to osłabło, nawarstwiły się (I.PE.perf.) inne pragnienia; nie wygasło (I.PE.perf.) <i>jednak</i> i prześwitywało przez nie, (...)”
88.	« Mais ils s'arrêtaient quelquefois devant l'exposition complète de leur idée, et cherchaient (I.I.) alors à imaginer une phrase qui pût (S.I.) la traduire cependant. »	„Lecz zatrzymywali się czasem przed całkowitym odsłonięciem swych myśli i szukali (I.PE.imp.) wówczas <i>jakiegoś zdania, które by jednak mogło</i> (C.P.) je wytłumaczyć.”
89.	« Mme Bovary détourna (I.P.S.) la tête, <i>pour qu'il ne vît pas</i> (S.I.) sur ses lèvres l'irrésistible sourire qu'elle y sentait monter. »	„Emma odwróciła (I.PE.perf.) głowę, czując, jak nieodparty uśmiech wypływa na jej wargi.”
90.	« Léon tout de suite envia le calme du tombeau, et même, un soir, il avait écrit	„Leon westchnął natychmiast tęsknie do „spokoju grobowca”;

	(I.PQP) son testament <i>en recommandant qu'on l'ensevelît</i> (S.I.) dans ce beau couvre-pied, à bandes de velours, qu'il tenait d'elle ; »	pewnego dnia napisał już był (I.PQP.perf.) nawet testament, prosząc , <i>by</i> pochowano (I.PE.fi.perf.) go w tej pięknej kapie z aksamitnym obramowaniem, którą dostał od niej.”
91.	« – <i>Il faut</i> (I.P.) pourtant <i>que</i> je vous voie (S.P.) encore, reprit-il, j'avais à vous dire... »	„– Muszę (I.P.) jednak zobaczyć (INF.perf.) panią jeszcze – odparł – miałem jej powiedzieć...”
92.	« (...) les vitraux resplendissaient pour illuminer son visage, et les encensoirs allaient brûler (I.F.P.dp.) <i>pour qu'elle apparût</i> (S.I.) comme un ange, dans la fumée des parfums. »	„(...) witraże rozgorzały, <i>by</i> oświecić jej lica, a kadzidła miały (I.PE.) zapłonąć , <i>by</i> ukazała się (P.PE.A.perf.) jak anioł wśród dymów wonności.”
93.	« Léon <i>avait</i> (I.I.) <i>peur qu'elle ne rentrât</i> (S.I.) dans l'église. »	„(...) i Leon bał się (I.PE.imp.), <i>by</i> znów nie weszła (P.PE.A.perf.) do kościoła.”
94.	« – Madame, <i>il faut</i> (I.P.) <i>que</i> vous alliez (S.P.) tout de suite chez M.Homais. »	„– Niech pani pójdzie (IMP.P.fp.perf.) zaraz do państwa Homais (...).”
95. 95a	« – Tu <i>voudrais</i> (C.P.) donc <i>que</i> j' allasse (S.I.) sur le banc des criminels, en cour d'assises ? me voir traîner à l'échafaud ? Ignores-tu le soin que j' observe (I.P.) dans les manutentions, <i>quoique</i> j' en aie (S.P.) cependant une furieuse habitude. »	„– Chciałeś (I.PE.imp.) więc, <i>bym się znalazł</i> (P.PE.A.perf.) na ławie oskarżonych? Przed sądem przysięgłych? Zawleczony na szafot? Czyż nie wiesz, jakich ostrożności przestrzegam (I.P.imp.) w moich manipulacjach, <i>choć</i> diabelną mam (I.P.) w nich wprawę?”
96.	« – (...) Es-tu (I.P.) bien <i>sûr</i> , au moins, <i>qu'ils ne l'aient pas lu</i> (S.PE.)? Peux-tu me certifier... ? »	„Czy przynajmniej jesteś (I.P.) <i>pevien</i> , że tego nie przeczytali (I.PE.perf.)?”
97.	« – (...) Il y a là-dedans certains côtés scientifiques qu'il n'est pas mal à un homme de connaître et, j'oserais dire, qu' <i>il faut</i> (I.P.) <i>qu'un homme connaisse</i> (S.P.). »	„Są tam z punktu widzenia naukowego pewne rzeczy, o których dobrze jest, aby mężczyzna wiedział, a nawet, ośmielam się twierdzić, o których wiedzieć (INF.imp.) powinien (I.P.imp.).”
98.	« Seulement, elle <i>regrettait</i> (I.I.) <i>que</i> son mari n'eût pas reçu (S.PQP.) les secours de la religion, étant mort à Doudeville, dans la rue, sur le seuil d'un café, après un repas patriotique avec d'anciens officiers. »	„ Ubolewała (I.PE.imp.) tylko, że mąż nie otrzymał (I.PE.perf.) pociech religijnych, zmarł bowiem w Doudeville, na ulicy na progu kawiarni, po uczcie patriotycznej z byłymi wojskowymi.”
99.	« Elle aurait voulu (C.PE.) ne rien entendre, ne rien voir , afin de ne pas déranger le recueillement de son amour qui allait se perdant, <i>quoi qu'elle fît</i> (S.I.), sous les sensations extérieures. »	„ Pragnęła (I.PE.imp.) nic nie widzieć, nic nie słyszeć, <i>by</i> nie mącić miłosnego skupienia, które, <i>wbrew jej wysiłkom</i> (subst.), rozpraszało się jednak pod naporem

		doznań zewnętrznych.”
100.	« Il ne voulait point (I.I.) <i>qu'elle connût</i> (S.I.) l'histoire du billet, redoutant ses observations. »	„Nie chciał (I.PE.imp.), <i>by</i> dowiedziała się (P.PE.A.perf.) o wekslu, <i>gdyż</i> obawiał się jej uwag.”
101.	« En effet, il se donnait (I.I.) un mal de cinq cents diables, <i>bien qu'il ne fît pas</i> (S.I.), malgré les propos du monde, de quoi avoir seulement du beurre sur son pain. »	„Bo też i orze (I.P.imp.) jak ten wół, <i>a ledwo</i> , wbrew temu, co ludzie gadają, zarobi (I.F.perf.) na trochę omasty.”
102.	« – (...) C'est (I.P.) un brave garçon, <i>quoique nous ayons eu</i> (S.PE.) ensemble des difficultés. »	„– (...) Poczciwy to (v.se.) chłopak, <i>choć</i> poróżniliśmy się (I.PE.perf.) trochę.”
103.	« – Ah ! c'est fini ! <i>il faudrait</i> (C.P.) <i>que</i> je prise (S.I.) des leçons ; mais... »	„O nie, dość tego. Powinna bym (C.P.imp.) brać (INF.imp.) lekcje...”
104.	« Emma goûtait cet amour d'une façon discrète et absorbée, l'entretenait par tous les artifices de sa tendresse, et tremblait (I.I.) un peu <i>qu'il ne se perdît</i> (S.I.) plus tard. »	„Emma rozkoszowała się tą miłością w ciszy i skupieniu, podsycala ją przemyślnie tkliwymi pieszczotami i bała się (I.PE.imp.) trochę, <i>że może</i> (I.P.) ją z czasem utracić .”
105.	« Alors il descendit (I.P.S.) confier à l'ecclésiastique un gros châte <i>pour qu'il le remît</i> (S.I.) à Madame, sitôt qu'il arriverait à la Croix-Rouge. »	„ Wybiegł (I.PE.perf.) więc i powierzył duchownemu gruby szal, <i>prosząc</i> , <i>by</i> zaraz po przyjeździe zechciał (P.PE.A.perf.) oddać go żonie „Pod Czerwonym Krzyżem”.”
106.	« Elle objecta la difficulté d'un acquéreur ; il donna l'espoir d'en trouver mais elle demanda (I.P.S.) comment faire pour qu'elle pût (S.I.) vendre. »	„Odparła, że trudno będzie o nabywcę. Lheureux zrobił jej nadzieję, że go znajdzie. Spytała (I.PE.perf.) więc, co ma zrobić , <i>by móc</i> (INF.) przystąpić do sprzedaży.”
107.	« Le lendemain, au point du jour, Emma courut (I.P.S.) chez M.Lheureux le prier de refaire une autre note, qui ne dépassât point (S.I.) mille francs car, pour montrer celle de quatre mille, il eût fallu dire qu'elle en avait payé les deux tiers, avouer conséquemment la vente de l'immeuble, négociation bien conduite par le marchand, et qui ne fut effectivement connue que plus tard. »	„Nazajutrz, skoro świt, Emma pobiegła (I.PE.perf.) do pana Lheureux, prosząc go, by napisał inny rachunek, nie przekraczający (P.P.imp.) tysiąca franków, gdyż jeśliby pokazała ten na cztery tysiące, musiałaby powiedzieć, że spłaciła już dwie trzecie, a tym samym przyznać się do sprzedania nieruchomości – operacji tak zřęcznie przeprowadzonej przez kupca, że istotnie wyszła na jaw dopiero później.”
108.	« (...) il fallut (I.P.S.) bien des prières <i>avant qu'elle consentît</i> (S.I.) à reprendre sa procuration, et même il l'accompagna chez M.Guillaumin pour lui en faire une	„Dobrze się musiał (I.PE.) naprosić, <i>by</i> znów zechciała (P.PE.A.perf.) przyjąć plenipotencję, <i>towarzyszył</i> jej

	seconde, toute pareille. »	nawet do pana Guillaumin, by zrobić drugą całkiem podobną do tamtej.”
109.	« Parfois, cependant, Emma tressaillit à l'idée soudaine de rencontrer Rodolphe ; car il lui semblait (I.I.), <i>bien qu'ils fussent séparés</i> (S.PQP.) pour toujours, qu'elle n'était pas complètement affranchie de sa dépendance. »	„Czasem jednak drżała na myśl, że może spotkać Rudolfa, gdyż zdawało się (I.PE.imp.) jej, <i>choć rozstali się</i> (I.PE.perf.) na zawsze, że nie całkiem wyzwoliła się spod jego władzy.”
110.	« Elle voulut (I.P.S.) <i>qu'il se vêtît</i> (S.I.) tout en noir et se laissât (S.I.) pousser une pointe au menton, pour ressembler aux portraits de Louis XIII. »	„ Chciała (I.PE.imp.), <i>by ubierał się</i> (P.PE.A.imp.) całkiem na czarno i zapuścił (P.PE.A.perf.) bródkę, <i>by upodobnić się do portretów Ludwika XIII.</i> ”
111.	« <i>Il fallait</i> (I.I.) <i>que</i> Léon, chaque fois, lui racontât (S.I.) toute sa conduite, depuis le dernier rendez-vous. »	„Leon musiał (I.PE.) za każdym spotkaniem opowiadać (INF.imp.) jej wszystko, co robił od ostatniej schadzki.”
112.	« – Volontiers ! avait répondu M.Homais ; <i>il faut</i> (I.P.), d'ailleurs, <i>que je me retrempe</i> (S.P.) un peu, car je m'encroûte ici. »	„– Bardzo chętnie! – odpowiedział pan Homais. – Przyda mi się (I.F.perf.) zresztą, <i>jak się</i> trochę przewietrzę (I.F.perf.), bo już tu zupełnie zaskorupiałem.”
113.	« – (...) Voilà, du reste, le caractère des femmes : elles sont jalouses de la Science, puis s'opposent (I.P.) <i>à ce que l'on prenne</i> (S.P.) les plus légitimes distractions. »	„– (...) Oto właśnie usposobienie kobiet: są zazdrosne o Wiedzę, a potem wzbraniają (I.P.imp.) nam najprawowitszych rozrywek (subst.)”
114.	« <i>Quoiqu'il se grisât</i> (S.I.) de luxe encore plus que de bonne chère, le vin de Pomard, cependant, lui excitait un peu les facultés, et lorsque apparut l'omelette au rhum, il exposa (I.P.S.) sur les femmes des théories immorales. »	„ <i>Chociaż</i> bardziej upajał (I.PE.imp.) go luksus niż dobra kuchnia, jedno wino pommard podnieciło mu zmysły i przy omlecie z rumem zaczął (I.PE.perf.) rozwijać niemoralne teorie o kobietach.”
115.	« Pouvait-elle (I.I.) <i>croire qu'il préférât</i> (S.I.) sa compagnie ? »	„Czy może (I.P.) myśleć, że wolał (I.PE.imp.) jego towarzystwo?”
116.	« Pourtant <i>il fallait</i> (I.I.) <i>que</i> M.Lheureux s'en mêlât (S.I.). »	„A jednak pan Lheureux musi (I.P.) się tym zająć (INF.perf.)”
117.	« Dès le soir, elle pressa (I.P.S.) Bovary d'écrire à sa mère <i>pour qu'elle leur envoyât</i> (S.I.) bien vite tout l'arriéré de l'héritage. »	„Tegoż wieczora zażądała (I.PE.perf.), <i>by</i> Bovary napisał do matki o resztę zaległego spadku.”
118.	« – Appelle ta bonne, disait Charles, tu sais bien, ma petite, que ta maman ne veut pas (I.P.) <i>qu'on la dérange</i> (S.P.). »	„– Zawołaj niani – mówił Karol. – Wiesz dobrze, córeczko, że mamie nie trzeba (I.P.) przeszkadzać (INF.imp.)”
119.	« Un jour, elle tira de son sac six petites cuillers en vermeil (c'était le cadeau de nocés du père Rouault), en le priant	„Pewnego dnia wyjęła z torebki sześć połączanych łyżeczek (był to prezent ślubny od ojca Rouault)

	d'aller immédiatement porter cela, pour elle, au mont-de-piété; et Léon obéit (I.P.S.), <i>bien que</i> cette démarche lui déplût (S.I.). »	prosząc, by natychmiast zaniósł je do lombardu; Leon usłuchał (I.PE.perf.), <i>choć</i> krok ten nie spodobał mu się (I.PE.perf.).”
120.	« Elle accusait Léon de ses espoirs déçus, comme s'il l'avait trahie; et même elle souhaitait (I.I.) <i>une catastrophe qui amenât</i> (S.I.) leur séparation, puisqu'elle n'avait pas le courage de s'y décider. »	„Oskarżała Leona o zawiedzione nadzieje, jakby winien był zdrady; i nawet pragnęła (I.PE.imp.) <i>katastrofy, która by</i> ich rozdzieliła (C.P.perf.), skoro sama nie miała odwagi na rozstanie.”
121.	« – (...) Il faut (I.P.) <i>bien que</i> je rentre (S.P.) dans mes déboursés, soyons justes ! »	„ Muszę (I.P.) wreszcie pościągać (INF.perf.) moje pożyczki, bądźmy sprawiedliwi!”
122.	« Raison de plus pour tenter quelque démarche; <i>il n'était pas</i> (I.I.) <i>possible que</i> l'on ne découvrit point (S.I.) trois mille francs. »	„Tym bardziej należy coś przedsięwziąć; niemożliwością jest (I.P.), <i>by</i> nie zdobyli (P.PE.A.perf.) trzech tysięcy franków (...).”
123.	« Et, <i>bien qu'il</i> connût (S.I.) ce pauvre diable, il feignit (I.P.S.) de le voir pour la première fois, murmura les mots de <i>cornée opaque, sclérotique, facies</i> , puis lui demanda d'un ton paterne (...). »	„I <i>choiaż</i> znał (I.PE.imp.) dobrze biedaka, udał (I.PE.perf.), że widzi go po raz pierwszy, wymamrotał kilka terminów, jak „rogówka”, „rogówka zmętniała”, „sklerotyczna”, po czym zapytał tonem ojcowskim (...).”
124.	« Elle s'habilla, mit sa robe noire avec sa capote à grains de jais et, <i>pour qu'on</i> ne la vît pas (S.I.) (il y avait toujours beaucoup de monde sur la place), elle prit (I.P.S.) en dehors du village, par le sentier au bord de l'eau. »	„Ubrała się, włożyła czarną suknię i narzutkę haftowaną dżetami; <i>ażeby</i> jej nie dostrzeżono (I.PE.fi.perf.) (plac wciąż pełen był ludzi), poszła (I.PE.perf.) ścieżką wzdłuż rzeki, omijając miasteczko.”
125.	« – Oui, murmurerait-elle en grinçant des dents, il me pardonnera, lui qui n'aurait pas (C.P.) <i>assez d'un million à m'offrir pour que</i> je l' excuse (S.P.) de m'avoir connue... Jamais ! Jamais ! »	„– Tak – szeptała zaciskając zęby – przebaczy mi, on, któremu nie starczyłoby (C.P.perf.) miliona na przeblaganie (subst.) mnie za to, że mnie poznał... Nigdy! Nigdy!”
126.	« Couchée sur le dos, immobile et les yeux fixes, elle discernait (I.I.) vaguement les objets, <i>bien qu'elle y appliquât</i> (S.I.) son attention avec une persistance idiote. »	„Leżała na wznak, nieruchomo, z oczyma osłupiałymi, zaledwie rozdóżniając (G.P.imp.) przedmioty, <i>choiaż</i> wyteżala (I.PE.imp.) uwagę z idiotycznym uporem.”
127.	« Mais il irait (C.P.) peut-être là-bas, <i>sans se douter qu'elle fût</i> (S.I.) là; »	„Ale pójdzie (I.F.perf.) pewno tam, <i>nie domyślając się</i> , że ona jest (I.P.) tutaj (...).”
128.	« Puis il faudrait (C.P.) inventer <i>une histoire qui expliquât</i> (S.I.) les choses à Bovary. »	„Potem trzeba będzie (I.F.) wymyślić jakąś historię, <i>żeby</i> wyjaśnić (INF.perf.) sprawę Karolowi.”
129.	« La barrière grinça : elle fit un bond; <i>avant qu'elle eût parlé</i> (S.PQP.), la	„Brama zgrzytnęła: zerwała się, lecz <i>zanim</i> otworzyła (I.PE.perf.)

	mère Rolet lui avait dit (I.PQP.) (...) »	usta, matka Rollet powiedziała (I.PE.perf.) (...)»
130.	« Les chiens au chenil aboyèrent tous, et l'éclat de leurs voix retentissait (I.I.) <i>sans qu'il parût</i> (S.I.) personne. »	„Wszystkie psy odezwały się w psiarni, <i>lecz nikt się nie pojawił</i> (I.PE.perf.) na to donośne szczekanie (subst.)»
131.	« Elle avait (I.I.) <i>peur qu'il ne fût pas</i> (S.I.) là, le souhaitait presque, et c'était pourtant son seul espoir, la dernière chance de salut. »	„ Bała się (I.PE.imp.), <i>że go nie zastanie</i> (I.F.perf.), pragnęła tego niemal, a jednak była to jedyna jej nadzieja, ostatnia deska ratunku.»
132.	« – Comment voulais-tu (I.I.) <i>que je vécusse</i> (S.I.) sans toi ? »	„Jakże mogłam (I.PE.) żyć (INF.imp.) bez ciebie?»
133.	« Il les eût eus qu'il les aurait donnés (C.PE.), sans doute, <i>bien qu'il soit</i> (S.P.) généralement désagréable de faire de si belles actions (...) »	„ <i>Gdyby</i> je miał, dałby (C.P.perf.) zapewne, <i>choć</i> na ogół nieprzyjemnie jest (I.P.) spełniać tak piękne czyny (...)»
134.	« – Il faudrait (C.P.) <i>que j'avertisse</i> (S.P./S.I.) monsieur. »	„ Musiałabym (C.P.) uprzedzić (INF.perf.) pana.»
135.	« Elle se tenait (I.I.) immobile, <i>de peur que</i> la moindre émotion ne la fît (S.I.) vomir. »	„ Leżała (I.PE.imp.) bez ruchu <i>w obawie, że</i> najłżejsze wzruszenie spowoduje (I.F.perf.) wymioty.»
136.	« Il se heurtait aux meubles, s'arrachait les cheveux, et jamais le pharmacien n'avait cru (I.PQP.) <i>qu'il pût</i> (S.I.) y avoir de si épouvantable spectacle. »	„Zawadzał o meble, wydierał włosy i nigdy aptekarz nie przypuszczał (I.PE.imp.), <i>że może</i> (I.P.) istnieć widok równie przerażający.»
137.	« Bovary leva les mains, Canivet s'arrêta court, et Homais retira (I.P.S.) son bonnet grec bien <i>avant que</i> le docteur fût entré (S.PQP.). »	„Bovary wzniosł ręce, Canivet stanął jak wryty, a Homais zdział (I.PE.perf.) swą frygijską czapkę <i>na długo przed wejściem</i> (subst.) doktora.»
138.	« (...) et même, sans les représentations de sa femme, il eût emmené (C.PE.2f.) avec lui ses deux fils, afin de les accoutumer aux fortes circonstances, <i>pour que</i> ce fût (S.I.) une leçon, un exemple, <i>un tableau solennel qui leur restât</i> (S.I.) plus tard dans la tête. »	„(...) a nawet, gdyby nie perswazje żony, byłby zabrał (C.PE.perf.) ze sobą obu synów, aby ich przyzwyczaić do ciężkich okoliczności, <i>aby to była</i> (P.PE.A.) nauka, przykład, <i>uroczysty obraz, który zostałby</i> (C.P.perf.) im w pamięci.»
139.	« Le prêtre se releva pour prendre le crucifix ; alors elle allongea le cou comme quelqu'un qui a soif, et, collant ses lèvres sur le corps de l'Homme-Dieu, elle y déposa (I.P.S.) de toute sa force expirante <i>le plus grand baiser d'amour qu'elle eût</i> jamais donné (S.PQP.). »	„Kapłan wstał, by wziąć krucyfiks, wówczas wyciągnęła szyję jak ktoś bardzo spragniony i przywarłszy wargami do ciała Boga-człowieka, złożyła (I.PE.perf.) na nim z całej swej konającej siły <i>najzarliwszy miłosny pocałunek, jaki dała</i> (I.PE.perf.) kiedykolwiek.»
140.	« Il avait (I.I.) à écrire deux lettres, à faire une potion calmante pour Bovary, à trouver un mensonge qui pût (S.I.)	„ Miał (I.PE.) napisać dwa listy, przyrządzić syrop uspokajający dla Bovary'ego, wymyślić kłamstwo,

	<p>cachez l'empoisonnement et à le rédiger en article pour Fanal, sans compter les personnes qui l'attendaient, afin d'avoir des informations ; »</p>	<p><i>które by ukryło</i> (C.P.perf.) otrucie, i zredagować artykuł do „Pochodni”, nie licząc osób, które go oczekiwały, by dowiedzieć się czegoś (...).”</p>
141.	<p>« Mlle Lempereur réclama (I.P.S.) six mois de leçons, <i>bien qu'Emma n'en eût jamais pris</i> (S.PQP.) une seule (malgré cette facture acquittée qu'elle avait fait voir à Bovary) ; c'était une convention entre elles deux ; »</p>	<p>„Panna Lempereur zażądała (I.PE.perf.) należności za sześć miesięcy lekcji, <i>choć Emma nie wzięła</i> (I.PE.perf.) ani jednej (pomimo owego pokwitowania, które pokazała Bovary'emu): była to umowa pomiędzy nimi obiema;”</p>
142.	<p>« Cependant la volupté de sa douleur était incomplète, car <i>il n'avait</i> (I.I.) autour de lui <i>personne qui la partageât</i> (S.I.) ; »</p>	<p>„A jednak rozkosz jego bólu była niepełna, bo nie miał (I.PE.) wokół siebie <i>nikogo, kto by mógł</i> (C.P.) ją dzielić;”</p>

Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, 1913

Numéro	Swann.fr	Swann.pol
1.	« Mais il <i>suffisait</i> (I.I.) <i>que</i> , dans mon lit même, mon sommeil <i>fût</i> (S.I.) profond et <i>détendît</i> (S.I.) entièrement mon esprit ; »	„Ale wystarczało (I.PE.imp.), <i>żeby</i> , nawet we własnym łóżku, sen mój był (P.PE.A.) głęboki i odprężył (P.PE.A.perf.) całkowicie władze ducha ;”
2.	« Et <i>avant</i> même <i>que</i> ma pensée, qui hésitait au seuil des temps et des formes, eût identifié (S.PQP.) le logis en rapprochant les circonstances, lui, – mon corps, – se rappelait (I.I.) pour chacun le genre du lit, la place des portes, la prise de jour des fenêtres, l’existence d’un couloir, avec la pensée que j’avais en m’y endormant et que je retrouvais au réveil. »	„I <i>zanim</i> nawet myśl, wahając się na progu czasów i kształtów, zidentyfikowała (I.PE.perf.) mieszkanie zestawiając okoliczności, ono – moje ciało – przypominało (I.PE.imp.) sobie dla każdego mieszkania rodzaj łóżka, położenie drzwi, światło okien, istnienie korytarza, wraz z myślą, którą miałem zasypiając tam i którą odnajdywałem budząc się.”
3.	« – Tiens, j’ai fini (I.P.C.) par m’endormir <i>quoique</i> maman ne soit pas venue (S.PE.) me dire bonsoir. »	„O, usnąłem (I.PE.perf.), <i>mimo że</i> mama nie przyszła (I.PE.perf.) mi powiedzieć dobranoc.”
4.	« (...) – où ma pensée, s’efforçant pendant des heures de se disloquer, de s’étirer en hauteur pour prendre exactement la forme de la chambre et arriver à remplir jusqu’en haut son gigantesque entonnoir, avait souffert bien de dures nuits, tandis que j’ étais étendu (I.I.vp.) dans mon lit, les yeux levés, l’oreille anxieuse, la narine rétive, le cœur battant : <i>jusqu’à ce que</i> l’habitude eût changé (S.PQP.) la couleur des rideaux, fait taire la pendule, enseigné la pitié à la glace oblique et cruelle, dissimulé, sinon chassé complètement l’odeur du vétiver et notablement diminué la hauteur apparente du plafond. »	„(...) gdzie myśl, siłąc się przez godziny całe zmienić miejsce, naciągnąć się wzwyż, aby przybrać ściśle kształt pokoju i wypełnić go wreszcie aż do szczytu olbrzymiego leja, wycierpiała tam wiele ciężkich nocy, gdy leżałem (I.PE.imp.) wyciągnięty w łóżku, z podniesionymi oczami, z czujnym uchem, z opornymi nozdrzami, z bijącym sercem : <i>dopóki</i> wreszcie przyzwyczajenie nie zmieniło (I.PE.perf.) koloru firanek, nie kazało zmliczyć zegarowi, nie nauczyło litości skośnego i okrutnego lustra, nie stłumiło, o ile nie wyгнаło zupełnie, zapachu bagna i nie zmniejszyło znacznie pozornej wysokości sufitu.”
5.	« Ce bouton de la porte de ma chambre, qui différait pour moi de tous les autres boutons de porte du monde en ceci qu’il semblait (I.I.) ouvrir tout seul, <i>sans que</i> j’ eusse (S.I.) besoin de le tourner, tant le maniement m’en était devenu	„Klamka, która różniła się dla mnie od wszystkich innych klamek tym, że otwierała się (I.PE.imp.) jak gdyby sama, bez konieczności mojego udziału (subst.) (tak dalece nacinanie jej stało mi się bezwiedne), służyła oto teraz za ciało astralne dla

	inconscient, le voilà qui servait maintenant de corps astral à Golo. »	Gola.”
6. 6a	« Mais ma grand-mère, elle, par tous les temps, même quand la pluie faisait rage et que Françoise avait précipitamment rentré (I.PQP.) les précieux fauteuils d’osier <i>de peur qu’ils ne fussent mouillés</i> (S.I.vp.), on la voyait (I.I.) dans le jardin vide et fouetté par l’averse, relevant ses mèches désordonnées et grises <i>pour que son front s’imbibât</i> (S.I.) mieux de la salubrité du vent et de la pluie. »	„Ale co się tyczy babki, w każdą pogodę, nawet kiedy lało jak z cebra i kiedy Franciszka spiesznie wnosiła (I.PE.imp.) szacowne fotele trzciniowe z <i>obawy, aby nie zmokły</i> (P.PE.A.perf.), widziało się (I.PE.imp.) ją w pustym i smagany ulewą ogrodzie, jak odgarnia rozrzucone siwe kosmyki, <i>izby</i> czoło jej lepiej nasiąkło (P.PE.A.perf.) zbawiennym wiatrem i deszczem.”
7.	« Destinée à un usage plus spécial et plus vulgaire, cette pièce, d’où l’on voyait pendant le jour jusqu’au donjon de Roussainville-le-Pin, servit longtemps de refuge pour moi, sans doute parce qu’elle était (I.I.) <i>la seule qu’il me fût permis</i> (S.I.vp.) de fermer à clef, à toutes celles de mes occupations qui réclamaient une inviolable solitude : la lecture, la rêverie, les larmes et la volupté. »	„Przeznaczona na użytek bardziej specjalny i bardziej pospolity, ubikacja ta, z której w dzień widać było aż po zamek w Roussainville-le-Pin, długo służyła mi za schronienie – z pewnością dlatego, że była (I.PE.) <i>jedyną, którą wolno mi było</i> (I.PE.) zamykać na klucz – dla wszystkich zajęć wymagających nienaruszalnej samotności, jak : czytanie, marzenie, łzy i rozkosz.”
8.	« De sorte que ce bonsoir que j’aimais tant, j’en arrivais (I.I.) à souhaiter <i>qu’il vînt</i> (S.I.) le plus tard possible, à ce que se prolongeât (S.I.) le temps de répit où maman n’était pas encore venue. »	„ Dochodziłem (I.PE.perf.) <i>do pragnienia, aby to dobranoć, które tak lubilem, przyszło</i> (P.PE.A.perf.) jak najpóźniej ; <i>aby się przeciągał</i> (P.PE.A.imp.) czas, gdy mama jeszcze nie przyszła.”
9.	« Le monde se bornait habituellement à M.Swann, qui, en dehors de quelques étrangers de passage, était (I.I.) à peu près <i>la seule personne qui vînt</i> (S.I.) chez nous à Combray, quelquefois pour dîner en voisin (plus rarement depuis qu’il avait fait ce mauvais mariage, parce que mes parents ne voulaient pas recevoir sa femme), quelquefois après le dîner, à l’improviste. »	„Goście ograniczali się zazwyczaj do pana Swanna, który, poza paroma przygodnymi znajomymi, był (I.PE.) prawie <i>jedyną osobą, odwiedzającą</i> (P.P.imp.) nas w Combray. Czasem przychodził na sąsiedzki obiad (rzadziej od czasu, kiedy się ożenił tak niewłaściwie, bo rodzice nie chcieli przyjmować jego żony), czasem po obiedzie, niespodzianie.”
10. 10a.	« (...) et j’ allais , sans en avoir l’air, dire (I.F.P.dp.) <i>qu’on apportât</i> (S.I.) les sirops ; ma grand-mère attachait (I.I.) beaucoup d’ <i>importance</i> , trouvant cela plus aimable, <i>à ce qu’ils n’eussent pas</i> (S.I.) l’air de figurer d’une façon exceptionnelle, et pour les visites seulement. »	„ Szedłem (I.PE.imp.) nieznacznie powiedzieć , <i>aby podano</i> (I.PE.fi.perf.) likiery ; babka przywiązywała (I.PE.imp.) <i>do tego wagę</i> , uważając że tak jest grzeczniej, <i>aby się nie wydawało</i> (P.PE.A.imp.), że zjawiają się jakby wyjątkowo, specjalnie dla gości.”
11.	« Mon grand-père qui ne l’avait pas vu	„Dziadek, który go nie widział od

	depuis longtemps était accouru auprès de lui dans la propriété que les Swann possédaient aux environs de Combray, et avait réussi (I.PQP.), <i>pour qu'il n'assistât pas</i> (S.I.) à la mise en bière, à lui faire quitter un moment, tout en pleurs, la chambre mortuaire. »	dawna, pobiegł doń do posiadłości, którą Swannowie mieli w pobliżu Combray i <i>aby</i> mu oszczędzić (INF.perf.) momentu wkładania ciała do trumny, zdołał (I.PE.perf.) go zapłakanego wyciągnąć ze śmiertelnego pokoju.”
12.	« Certes ces récits faisaient (I.I.) rire ma grand-tante, mais <i>sans qu'elle distinguât</i> (S.I.) bien si c'était à cause du rôle ridicule que s'y donnait toujours Swann ou de l'esprit qu'il mettait à les conter : « On peut dire que vous êtes un vrai type, Monsieur Swann ! » »	„Opowiadania te pobudzały (I.PE.imp.) zawsze do śmiechu ciotkę, <i>ale nie rozróżniała</i> (I.PE.imp.) dobrze, czy to z powodu pociesznej roli, jaką w nich sobie zawsze dawał Swann, czy też z przyczyny dowcipu, jakim je zaprawiał.”
13.	« Comme elle croyait qu'il devait être flatté par nos invitations, elle trouvait (I.I.) <i>tout naturel qu'il ne vînt pas</i> (S.I.) nous voir l'été sans avoir à la main un panier de pêches ou de framboises de son jardin et <i>que</i> de chacun de ses voyages d'Italie il m'eût rapporté (S.PQP.) des photographies de chefs-d'œuvre. »	„Ponieważ sądziła, że jemu musi pochlebiać bywanie u nas, uważała (I.PE.imp.) <i>za bardzo naturalne, że nie zjawia się</i> (I.P.imp.) u nas w lecie bez koszyka brzoskwiń albo malin ze swego ogrodu i <i>że</i> z każdej podróży do Włoch przywozi (I.P.imp.) mi fotografie arcydzieł.”
14.	« On ne se gênait guère pour l'envoyer quérir dès qu'on avait besoin d'une recette de sauce gribiche ou de salade à l'ananas pour des grands dîners où on ne l'invitait pas (I.I.), ne lui trouvant pas un prestige suffisant pour qu'on pût (S.I.) le servir à des étrangers qui venaient pour la première fois. »	„Nie robiono sobie skrupułów, aby wezwać Swanna, gdy się potrzebowało recepty na sos genewski albo na sałatę z ananasów przed jakimś ceremonialnym obiadem, na który się go nie prosiło (I.PE.imp.), nie uważając go za godnego pokazania (subst.) gościom, którzy byli u nas po raz pierwszy.”
15. 15a	« Ma grand-mère était revenue de sa visite enthousiasmée par la maison qui donnait sur des jardins et où Mme de Villeparisis lui conseillait de louer, et aussi par un giletier et sa fille, qui avaient leur boutique dans la cour et chez qui elle était entrée (I.PQP.) demander qu'on fit (S.I.) un point à sa jupe qu'elle avait déchirée dans l'escalier. Ma grand-mère avait trouvé ces gens parfaits, elle déclarait que la petite était une perle et que le giletier était (I.I.) l'homme le plus distingué, <i>le mieux qu'elle eût</i> jamais vu (S.PQP.). »	„Babka wróciła z wizyty zachwycona domem otoczonym ogrodami, gdzie pani de Villeparisis radziła jej wynająć mieszkanie, a także pewnym drobnym krawcem i jego córką, do którego warsztatu w podwórzu wstąpiła (I.PE.perf.) z prośbą, <i>aby</i> jej naprędce zaszyto (I.PE.fi.perf.) spódnicę rozdartą na schodach. Ci ludzie wydali się babce przemili ; oznajmiła, że ta mała to jest istna perła, a krawiec (v.se.) najdystygowańszy i <i>najprzyzwoitszy</i> człowiek, <i>jakiego</i> kiedy widziała (I.PE.imp.).”
16.	« <i>Il semblait</i> (I.I.) <i>que</i> la considération	„ Zdawałoby się (C.P.imp.), <i>że</i>

	que, sur la foi de ma grand-mère, nous accordions à Mme de Villeparisis, lui créât (S.I.) <i>un devoir</i> de ne rien faire <i>qui</i> l'en rendît (S.I.) moins digne et auquel elle avait manqué en apprenant l'existence de Swann, en permettant à des parents à elle de le fréquenter. »	szacunek, jakim na wiarę babki darzyliśmy panią de Villeparisis, nakładał (I.PE.imp.) na nią obowiązek nie robienia niczego, <i>coby</i> ją czyniło (P.PE.A.imp.) mniej godną szacunku. Temu obowiązkowi uchybiła, przyjmując do wiadomości istnienie Swanna i pozwalając swoim krewnym przestawać z nim.”
17. 17a	« Le désintéressement de leur pensée était tel, à l'égard de tout ce qui, de près ou de loin, semblait se rattacher à la vie mondaine, que leur sens auditif – ayant fini par comprendre son inutilité momentanée dès qu'à dîner la conversation prenait (I.I.) un ton frivole ou seulement terre à terre <i>sans que</i> ces deux vieilles demoiselles aient pu (S.PE.) la ramener aux sujets qui leur étaient chers, – mettait alors au repos ses organes récepteurs et leur laissait subir un véritable commencement d'atrophie. Si alors mon grand-père avait besoin d'attirer l'attention des deux sœurs, <i>il fallait</i> (I.I.) <i>qu'il eût</i> (S.I.) recours à ces avertissements physiques dont usent les médecins aliénistes à l'égard de certains maniaques de la distraction (...). »	„W stosunku do wszystkiego, co z daleka lub z bliska wiązało się z życiem światowym, obojętność ich była taka, że ich zmysł słuchu – zrozumiawszy wreszcie swą czasową bezużyteczność z chwilą, gdy przy obiedzie rozmowa przybierała (I.PE.imp.) charakter płochy lub bodaj przyziemny, <i>a</i> stare panny nie mogły (I.PE.) jej sprowadzić do ulubionych tematów – zawieszał swoje aparaty odbiorcze i ulegał jak gdyby atrofii. Jeżeli wówczas dziadek chciał ściągnąć uwagę szwagierek, musiał (I.PE.) się uciekać (INF.imp.) do owych wstrząsów fizycznych, którymi posługują się psychiatrzy wobec cierpiących na roztargnienie maniaków (...).”
18.	« – Je crois que vous ne lui feriez pas plaisir ; moi je sais bien que cela me serait très désagréable de voir mon nom imprimé tout vif comme cela dans le journal, et <i>je ne serais pas flattée</i> (C.P.vp.) du tout <i>qu'on m'en parlât</i> (S.I.). »	„– Ja myślę, że nie zrobiłybyście mu przyjemności; co się mnie tyczy, wiem, że byłoby mi bardzo niemiło widzieć swoje nazwisko tak żywcem w gazecie i wcale bym nie lubiła (C.P.imp.), <i>żeby</i> mi kto o tym mówił (P.PE.A.imp.).”
19.	« Quant à ma mère, elle ne pensait (I.I.) qu'à tâcher d'obtenir de mon père <i>qu'il consentît</i> (S.I.) à parler à Swann non de sa femme, mais de sa fille qu'il adorait et à cause de laquelle, disait-on, il avait fini par faire ce mariage. »	„Co do mojej matki, myślała (I.PE.imp.) jedynie o tym, aby uzyskać od ojca pozwolenie (subst.) natrącenia Swannowi nie o żonie, ale o córce, którą ubóstwiał i dla której podobno w końcu zawarł małżeństwo.”
20. 20a	« (...) ce baiser précieux et fragile que maman me confiait d'habitude dans mon lit au moment de m'endormir, il me fallait (I.I.) le transporter de la salle à manger dans ma chambre et le garder pendant tout le temps que je	„(...) ten cenny i delikatny pocałunek, który mama powierzała mi zazwyczaj w łóżku w chwili, gdy m'usypiał, musiałem (I.PE.) nieść z jadalni do swego pokoju i przechować przez cały czas

	me déshabillais, <i>sans que se brisât</i> (S.I.) sa douceur, sans que <i>se répandît</i> (S.I.) et <i>s'évaporât</i> (S.I.) sa vertu volatile, et, justement ces soirs-là où j'aurais eu besoin de le recevoir avec plus de précaution, <i>il fallait</i> (I.I.) <i>que</i> je le prisse (S.I.), <i>que</i> je le dérobasse (S.I.) brusquement, publiquement, sans même avoir le temps et la liberté d'esprit nécessaires pour porter à ce que je faisais cette attention des maniaques qui s'efforcent de ne pas penser à autre chose pendant qu'ils ferment une porte, pour pouvoir, quand l'incertitude malade leur revient, lui opposer victorieusement le souvenir du moment où ils l'ont fermée. »	rozbierania się, <i>tak aby nie prysła</i> (P.PE.A.perf.) jego słodycz, <i>aby się nie rozlała</i> (P.PE.A.perf.) i nie ulotniła (P.PE.A.perf.) jego esencja. I właśnie w dniu, w które potrzebowałbym przyjąć ten pocałunek najostrożniej, trzeba mi było (I.PE.) go brać (INF.imp.), chwycić (INF.imp.) nagle, publicznie, nie mając nawet czasu i swobody ducha, aby skupić całą uwagę na tym, co robiłem, na kształt owych maniaków, którzy siła się nie myśleć o niczym innym, gdy zamykają drzwi, aby, kiedy im wróci chorobliwa niepewność, móc jej zwycięsko przeciwstawić pamięć chwili, w której je zamknęli.”
21.	« (...) je ne pouvais me décider à la quitter d'un pas en pensant que tout à l'heure <i>il faudrait</i> (C.P.) <i>que</i> je la laisse (S.P.) dans la salle à manger et <i>que</i> je remonte (S.P.) dans ma chambre sans avoir comme les autres soirs <i>la consolation qu'elle vînt</i> (S.I.) m'embrasser. »	„Ale ja szedłem za nią, nie mogłem się zdobyć na to, żeby ją opuścić na krok, myśląc, że za chwilę trzeba mi będzie (I.F.) zostawić (INF.perf.) mamę w jadalni i iść (INF.imp.) do swego pokoju bez nadziei uzyskania, jak w inne wieczory, <i>tej pociechy, że mnie przyjdzie</i> (I.F.perf.) uściskać .”
22.	« – Nous reparlerons d'elle quand nous serons tous les deux, dit-elle à mi-voix à Swann. <i>Il n'y a</i> (I.P.) <i>qu'une maman qui soit</i> (S.P.) digne de vous comprendre. Je suis sûre que la sienne serait de mon avis. »	„– Pomówimy o niej, kiedy będziemy sami – rzekła półgłosem do Swanna. – Jedyne mamusia godna jest (I.P.) pana zrozumieć. Jestem pewna, że jej mamusia byłaby mojego zdania.”
23.	« Comme un malade grâce à un anesthésique assiste avec une pleine lucidité à l'opération qu'on pratique sur lui, mais sans rien sentir, je pouvais (I.I.) me réciter des vers que j'aimais ou observer les efforts que mon grand-père faisait pour parler à Swann du duc d'Audiffret-pasquier, <i>sans que</i> les premiers me fissent (S.I.) éprouver aucune émotion, les seconds aucune gaîté. »	„Jak chory, który dzięki środkowi znieczulającemu, jest świadomie, ale nic nie czując, świadkiem dokonywanej na nim operacji, mogłem (I.PE.) sobie przepowiadać ulubione wiersze lub śledzić wysiłki, jakie czynił dziadek, aby naprowadzić Swanna na rozmowę o księciu d'Audiffret-Pasquier, <i>przy czym</i> wiersze nie przynosiły (I.PE.imp.) mi żadnego wzruszenia, a owe próby dziadka żadnej wesołości.”
24. 24a	« – <i>Il faudra</i> (I.F.S.) <i>qu'elle vienne</i> (S.P.) dîner ici un soir. (...) <i>Il n'y a pas</i> (I.P.) <i>que M.Vinteuil qui ait</i> (S.P.) des voisins aimables. »	„– Trzeba ją będzie (I.F.) tu ściągnąć (INF.perf.) któregoś dnia na obiad. (...) Nie tylko pan Vinteuil ma (I.P.) miłych sąsiadów.”
25.	« Mais voici qu' <i>avant que</i> le dîner fût	„Ale oto, <i>zanim</i> zadzwoniono

	sonné (S.I.vp.) mon grand-père eut (I.P.S.) la férocité inconsciente de dire (...) ».	(I.PE.fi.perf.) na obiad, dziadek rzekł (I.PE.perf.) z bezwiednym okrucieństwem (...)»
26.	« <i>Mon effroi était</i> (I.I.) <i>que</i> Françoise, la cuisinière de ma tante, qui était chargée de s'occuper de moi quand j'étais à Combray, refusât (S.I.) de porter mon mot ».	„ Drzałem (I.PE.imp.) tylko, że Franciszka, kucharka ciotki, mająca za zadanie zajmować się mną, kiedy byłem w Combray, może nie zechce (I.F.perf.) zanieść listu.”
27.	« Dans le cas particulier, l'article du code à cause duquel <i>il était</i> (I.I.) <i>peu probable que</i> sauf le cas d'incendie Françoise allât (S.I.) déranger maman en présence de M. Swann pour un aussi petit personnage que moi (...) ».	„W danym przypadku artykuł kodeksu, na skutek którego mało było (I.PE.) <i>prawdopodobne, aby</i> poza wypadkiem pożaru Franciszka poszła (P.PE.A.perf.) niepokoić mamę w obecności pana Swanna dla mojej skromnej osoby (...)»
28.	« (...) mais quand, comme pour moi, elle est entrée (I.P.C.) en nous <i>avant qu'il ait encore fait</i> (S.PE.) son apparition dans notre vie, elle flotte en l'attendant, vague et libre, sans affectation déterminée, au service un jour d'un sentiment, le lendemain d'un autre, tantôt de la tendresse filiale ou de l'amitié pour un camarade ».	„(...) ale kiedy jak u mnie niepokój ten nawiedzi (I.F.perf.) serce, <i>zanim miłość zjawiała się</i> (I.PE.perf.) w życiu, wówczas buja, czekając na nią, mglisty i swobodny, bez określonego przydziału, raz w służbie jednego uczucia, to znów w służbie innego, to czułości synowskiej, to koleżeńskej przyjaźni.”
29.	« Et sans doute les autres moments de la fête ne devaient pas être d'une essence bien différente de celui-là, ne devaient (I.I.) rien avoir de plus délicieux et <i>qui dût</i> (S.I.) tant nous faire souffrir, puisque l'ami bienveillant nous a dit (...) ».	„I bez wątpienia – tłumaczy sobie – inne momenty zabawy nie musiały być nazbyt odmiennej przyrody, nie musiały (I.PE.) mieć nic bardziej upajającego, <i>nic co by</i> nam powinno (C.P.imp.) sprawiać takie cierpienie, skoro życzliwy przyjaciel powiedział (...)»
30. 30a	« (...) je venais de prendre (I.P.R. dp.) la résolution de ne plus essayer de m'endormir sans avoir revu maman, de l'embrasser coûte que coûte, <i>bien que ce fût</i> (S.I.) avec la certitude d'être ensuite fâché pour longtemps avec elle, quand elle remonterait se coucher. (...) je faisais (I.I.) presque aucun mouvement <i>afin qu'on ne m'entendît pas</i> (S.I.) d'en bas ».	„(...) postanowiłem (I.PE.perf.) w tej chwili nie próbować już zasnąć bez ujrzenia mamy; postanowiłem uściskać ją za wszelką cenę, kiedy będzie szła się położyć, <i>mimo iż łączyło się</i> (I.PE.imp.) to z oczywistością długiego jej gniewu. (...) wstrzymałem (I.PE.imp.) wszelki ruch z <i>obawy, aby</i> mnie nie usłyszano (I.PE.fi.perf.) z dołu.”
31.	« Mais dans l'éducation qu'on me donnait, l'ordre des fautes n'était pas le même que dans l'éducation des autres enfants et on m'avait habitué à placer avant toutes les autres (parce que sans doute <i>il n'y en avait pas</i> (I.I.)	„Ale w systemie mojego wychowania porządek przestępstw był nie taki jak u innych dzieci; przed wszystkimi błędami (zapewne dlatego, że od tych trzeba mnie było (I.PE.) najpilniej strzec (INF.imp.)

	<i>contre lesquelles j'eusse</i> (S.I.) besoin d'être plus soigneusement gardé) celles dont je comprends maintenant que leur caractère commun est qu'on y tombe en cédant à une impulsion nerveuse ».	nauczono mnie stawiać te, o których wiem dzisiaj, że ich wspólną cechą jest nadmierna pobudliwość nerwowa.”
32.	« – Hé bien ! si tu veux, nous allons monter nous coucher. – Si tu veux (I.P.), mon ami, <i>bien que</i> je n'aie pas (S.P.) l'ombre de sommeil ; ».	„– No tak. Jeżeli nie masz nic przeciwko temu, pójdziemy się położyć. – Jak chcesz (I.P.imp.), mój drogi, <i>mimo że</i> nic mi się spać nie chce (I.P.imp.).”
33.	« Mais mon père l'ayant presque traitée de folle en apprenant les livres qu'elle voulait me donner, elle était retournée (I.PQP.) elle-même à Jouy-le-Vicomte chez le libraire <i>pour que</i> je ne risquasse pas (S.I.) de ne pas avoir mon cadeau (c'était un jour brûlant et elle était rentrée si souffrante que le médecin avait averti ma mère de ne pas la laisser se fatiguer ainsi) et elle s'était rabattue sur les quatre romans champêtres de George Sand. »	„Ale ponieważ ojciec, dowiedziawszy się, jakie książki babka zamierza mi dać, potraktował ją niemal jak wariatkę, udała się (I.PE.perf.) sama do Jouy-le-Vicomte do księgarza, <i>izby</i> w dniu imienin nie brakło (P.PE.A.perf.) prezentu (dzień był upalny i wróciła tak cierpiąca, że lekarz ostrzegł matkę, żeby jej nie pozwoliła męczyć się w ten sposób) i zdecydowała się na cztery sielskie powieści George Sand.”
34.	« En réalité, elle ne se résignait (I.I.) jamais à rien acheter dont on ne pût (S.I.) tirer un profit intellectuel, et surtout celui que nous procurent les belles choses en nous apprenant à chercher notre plaisir ailleurs que dans les satisfactions du bien-être et de la vanité. »	„W istocie, nie umiała nigdy (I.PE.imp.) kupić <i>czegoś takiego</i> , z <i>czego by nie można</i> (C.P.) wyciągnąć korzyści intelektualnej, tej zwłaszcza, jaką nam sprawiają piękne rzeczy, ucząc nas szukać przyjemności w czym innym niż w zadowoleniu dobrobytu i próżności.”
35. 35a	« Elle eût aimé (C.PE.2f.) <i>que</i> j' eusse (S.I.) dans ma chambre des photographies des monuments ou des paysages les plus beaux. Mais au moment d'en faire l'emplette, et <i>bien que</i> la chose représentée eût (S.I.) une valeur esthétique, elle trouvait (I.I.) que la vulgarité, l'utilité reprenaient trop vite leur place dans le mode mécanique de représentation, la photographie. »	„ Pragnęła (I.PE.imp.), <i>abym miał</i> (P.PE.A.) w pokoju fotografie najpiękniejszych gmachów i krajobrazów. Ale w chwili, gdy miała je kupić, <i>mimo iż</i> wyobrażany przedmiot miał (I.PE.) wartość estetyczną, uważała (I.PE.imp.), że pospolitość, użytkowość, zbyt szybko odzyskują miejsce w mechanicznym sposobie odtwarzania, w fotografii.”
36.	« Aussi tous les changements bizarres qui se produisent dans l'attitude respective de la meunière et de l'enfant et qui ne trouvent leur explication que dans les progrès d'un amour naissant me paraissaient empreints d'un profond mystère dont	„Toteż wszystkie te dziwne zmiany występujące we wzajemnym stosunku młynarki i chłopca, a dające się wytłumaczyć jedynie postęпами rodzącej się miłości, wydawały mi się głęboko tajemnicze. Wyobrażałem sobie

	je me figurais volontiers que la source devait être dans ce nom inconnu et si doux de « Champi » qui mettait sur l'enfant, qui le portait (I.I.) <i>sans que</i> je susse (S.I.) pourquoi, sa couleur vive, empourprée et charmante. »	chętnie, że źródło tej tajemnicy musi się znajdować w owym nieznanym, a tak słodkim nazwisku <i>Champi</i> , które użyczało chłopcu noszącemu (P.P.imp.) je (czemu? – nie wiedziałem (I.PE.imp.)) swoich żywych, purpurowych i uroczych kolorów.”
37. 37a	« Je savais (I.I.) qu'une telle nuit ne pourrait se renouveler ; <i>que le plus grand désir que j'eusse</i> (S.I.) au monde, garder ma mère dans ma chambre pendant ces tristes heures nocturnes, était (I.I.) <i>trop en opposition avec les nécessités de la vie et le vœu de tous, pour que</i> l'accomplissement qu'on lui avait accordé ce soir pût (S.I.) être autre chose que factice et exceptionnel. »	„ Wiedziałem (I.PE.imp.), że taka noc nie może się powtórzyć; <i>że największe pragnienie jakie miałem</i> (I.PE.) w świecie – zatrzymać matkę w pokoju podczas tych smutnych nocnych godzin – było (I.PE.) <i>zanadto sprzeczne z warunkami życia i z życzeniami wszystkich, aby</i> użyczone mu tego wieczora jego spełnienie mogło (P.PE.A.) nie być czymś sztucznym i wyjątkowym.”
38.	« Mais quand mes angoisses étaient calmées, je ne les comprenais plus ; puis demain soir était encore lointain ; je me disais que j' aurais (C.P.) le temps d'aviser, <i>bien que</i> ce temps-là ne pût (S.I.) m'apporter aucun pouvoir de plus, puisqu'il s'agissait de choses qui ne dépendaient pas de ma volonté et que seul me faisait paraître plus évitables l'intervalle qui les séparait encore de moi. »	„Ale, kiedy mój niepokój uśmierzył się, nie rozumiałem go już; przy tym jutrzejszy wieczór był jeszcze daleko; powiadałem sobie, że będę miał (I.F.) czas coś wymyślić, <i>mimo że</i> ten przeciąg czasu nie mógł (I.PE.) mi przynieść żadnej nowej szansy, że chodziło o rzeczy, które nie zależały od mojej woli i które jedynie przestrzeń dzieląca je jeszcze ode mnie czyniła na pozór możliwymi do uniknięcia.”
39.	« <i>Il est</i> (I.P.) <i>temps que</i> je m'arrête (S.P.), la vertu du breuvage semble diminuer. »	„ Czas (v.se.), <i>abym się zatrzymał</i> (P.PE.A.perf.), siła napoju wyraźnie maleje.”
40.	« Et, <i>pour que</i> rien ne brise (S.P.) l'élan dont il va tâcher de la ressaisir, j' écarte (I.P.) tout obstacle, toute idée étrangère, j'abrite mes oreilles et mon attention contre les bruits de la chambre voisine. »	„I <i>aby</i> nic nie hamowało (P.PE.A.imp.) rzutu, którym będzie próbowała pochwycić to wrażenie, usuwam (I.P.imp.) wszelką przeszkodę, wszelką obcą myśl, chronię uszy i uwagę od szmerów z sąsiedniego pokoju.”
41.	« La vue de la petite madeleine ne m'avait rien rappelé (I.PQP.) <i>avant que</i> je n'y eusse goûté (S.PQP.); »	„Widok magdalenki nie przypomniał (I.PE.perf.) mi nic, <i>nim ją skosztowałem</i> (I.PE.perf.);”
42.	« Et dès que j' eus reconnu (I.P.A.) le goût du morceau de madeleine trempé dans le tilleul que me donnait ma tante (<i>quoique</i> je ne susse pas (S.I.) encore et dusse (S.I.) remettre à bien plus tard de découvrir pourquoi ce souvenir me	„I z chwilą gdy poznałem (I.PE.perf.) smak zmozonej w kwiecie lipowym magdalenki, którą mi dawała ciotka (<i>mimo że</i> jeszcze nie wiedziałem (I.PE.imp.) i aż znacznie później miałem (I.PE.)

	rendait si heureux), aussitôt la vieille maison grise sur la rue, où était sa chambre, vint comme un décor de théâtre s'appliquer au petit pavillon donnant sur le jardin, qu'on avait construit pour mes parents sur ses derrières (ce pan tronqué que seul j'avais revu jusque-là) ; »	odkryć, czemu to wspomnienie czyniło mnie tak szczęśliwym), natychmiast stary, szary dom od ulicy, gdzie był jej pokój, przystawił się niby dekoracja teatralna do wychodzącej na ogród oficynki, którą zbudowano dla rodziców od tyłu (owa ścięta ściana, jedyna którą wprzód widziałem) (...).”
43.	« À l'habiter, Combray était un peu triste, comme ses rues dont les maisons construites en pierres noirâtres du pays, précédées de degrés extérieurs, coiffées de pignons qui rabattaient l'ombre devant elles, étaient (I.I.) <i>assez obscures pour qu'il fallût</i> (S.I.) dès que le jour commençait à tomber relever les rideaux dans les « salles » ; »	„Do mieszkania Combray było nieco smutne, tak jak jego ulice. Domy zbudowane z czarniawego miejscowego kamienia, ze schodkami przed bramą, oczepione daszkami rzucającymi przed siebie cień, były (I.PE.) <i>dość ciemne, tak iż trzeba było</i> (I.PE.) z pierwszym zmrokiem podnosić firanki w „salach”;
44.	« (...) <i>avant que j'entrasse</i> (S.I.) souhaiter le bonjour à ma tante on me faisait (I.I.) attendre un instant dans la première pièce (...) »	„ <i>Zanim wszedłem</i> (I.PE.perf.) przywitać się z ciocią, musiałem (I.PE.) czekać chwilę w pierwszym pokoju (...)”
45. 45a	« Malheureusement, ayant pris l'habitude de penser tout haut, elle ne faisait pas (I.I.) toujours <i>attention à ce qu'il n'y eût</i> (S.I.) personne dans la chambre voisine, et je l'entendais souvent se dire à elle-même : « <i>Il faut</i> (I.P.) <i>que je me rappelle</i> (S.P.) bien que je n'ai pas dormi » (...) »	„Nieszczęściem, przywykły mi myśleć głośno, nie zawsze uważała (I.PE.imp.), czy nie ma (I.P.) kogo w pokoju obok, toteż często słyszałem, jak mówi dama do siebie: „ Muszę (I.P.) sobie dobrze zapamiętać (INF.perf.), że nie spałam” (...)”
46.	« Je n'étais pas avec ma tante depuis cinq minutes, qu'elle me renvoyait (I.I.) <i>par peur que je la fatigue</i> (S.P.). »	„Nie byłem u cioci ani pięć minut, a już mnie wyprowiała (I.PE.imp.) z <i>obawy, abym jej nie zmęczył</i> (P.PE.A.perf.).”
47.	« Il y avait eu (I.PQP.) dans mon enfance, <i>avant que nous allions</i> (S.P.) à Combray, quand ma tante Léonie passait encore l'hiver à Paris chez sa mère, un temps où je connaissais si peu Françoise que, le 1er janvier, avant d'entrer chez ma grand'tante, ma mère me mettait dans la main une pièce de cinq francs et me disait (...) »	„W moim dzieciństwie, <i>zanim jeździliśmy</i> (I.PE.imp.) do Combray, kiedy ciocia Leonia spędzała jeszcze zimę w Paryżu u swojej matki, był (I.PE.) czas, kiedy znałem Franciszkę tak mało, że w dzień Nowego Roku, zanim udałem się do ciotki, mama kładła mi w rękę pięciofrankówkę i powiadała (...)”
48. 48a	« Et Françoise disait en riant : « Madame sait tout ; madame est pire que les rayons X (elle disait x avec une difficulté affectée et un sourire pour se railler elle-même, ignorante, d'employer ce terme savant), qu'on a	„A Franciszka mówiła, śmiejąc się: – Pani wie wszystko: pani jest gorsza niż te promienie X (wymawiała x z udaną trudnością i z uśmiechem, jakby żartując z samej siebie, że ona, nieuczona, używa tego naukowego

	fait venir pour Mme Octave et qui voient ce que vous avez dans le cœur », et disparaissait (I.I.), <i>confuse qu'on s'occupât</i> (S.I.) d'elle, peut-être <i>pour qu'on ne la vît pas</i> (S.I.) pleurer ; maman était (I.I.) <i>la première personne qui lui donnât</i> (S.I.) cette douce émotion de sentir que sa vie, ses bonheurs, ses chagrins de paysanne pouvaient présenter de l'intérêt, être un motif de joie ou de tristesse pour une autre qu'elle-même. »	terminu), które sprowadzano dla pani Oktawowej i które widzą, co człowiek ma w sercu. I znikała (I.PE.imp.) <i>zawstydzona, że się nią zajmują</i> (I.P.imp.), może <i>aby nie widziano</i> (I.PE.fi.imp.), że płacze; mama była (I.PE.) <i>pierwszą osobą, która jej dała</i> (I.PE.perf.) owo słodkie przeświadczenie, że jej życie, jej szczęście, jej chłopskie zgryzoty mogą przedstawiać coś interesującego, mogą być powodem radości lub smutku nie tylko dla niej.”
49.	« – <i>Il n'y aurait</i> (C.P.) <i>rien d'étonnant qu'elles viennent</i> (S.P.) de chez M. le Curé, disait Françoise. »	„– Nie dziwno by mi było (C.P.), <i>gdyby były</i> (P.PE.A.) od księdza proboszcza – powiadała Franciszka.”
50. 50a	« – Ah ! ma pauvre fille, <i>il faut</i> (I.P.) <i>que vous l'ayez</i> (S.P.) solide votre tête, vous pouvez remercier le Bon Dieu. C'était la Maguelone qui était venue chercher le docteur Piperaud. Il est ressorti tout de suite avec elle et ils ont tourné par la rue de l'Oiseau. <i>Il faut</i> (I.P.) <i>qu'il y ait</i> (S.P.) quelque enfant de malade. »	„– Och, moje dziecko, musisz (I.P.) mieć (INF.) tęgą głowę, możesz podziękować panu Bogu. To Magielonka była po doktora Piperaud. Wyszedł zaraz potem z nią i oboje skęcili w ulicę Ptasią. Musiało (I.PE.) jakieś dziecko zachorować (INF.perf.).”
51.	« – (...) <i>il est</i> (I.P.) <i>temps que</i> le Bon Dieu me rappelle (S.P.), je ne sais plus ce que j'ai fait de ma tête depuis la mort de mon pauvre Octave. »	„– (...) Och, czas (v.se.) już, <i>żeby</i> dobry Bóg powołał (P.PE.A.perf.) mnie do siebie, nie wiem sama, co się dzieje z moją głową od śmierci biednego Oktawa.”
52.	« – Ah ! à moins de ça, disait ma tante. <i>Il faudrait</i> (C.P.) <i>qu'elle soit venue</i> (S.PE.) pour les fêtes. »	„– A, tak to chyba – mówiła ciocia. – Musiała (I.PE.) widać przyjechać (INF.perf.) na święta.”
53. 53a	« Son déjeuner lui était (I.I.) <i>une distraction suffisante pour qu'elle n'en souhaitât pas</i> (S.I.) une autre en même temps. « Vous n'oubliez pas au moins de me donner mes œufs à la crème dans une assiette plate ? » C' étaient (I.I.) <i>les seules qui fussent ornées</i> (S.I.vp.) de sujets, et ma tante s'amusait à chaque repas à lire la légende de celle qu'on lui servait ce jour-là. »	„Właśnie śniadanie było (I.PE.) dla niej <i>rozrywką wystarczającą aby nie pragnęła</i> (P.PE.A.imp.) żadnej innej w tym samym czasie. „Nie zapomnisz, słuchaj, dać mi jajek ze śmietaną na płaskim talerzu?” To były (I.PE.) <i>jedyne</i> talerze, <i>na których były malowane</i> (I.PE.vp.) jakieś historie; ciocię bawiło odczytywać przy każdym posiłku napis na talerzu, który jej podano tego dnia.”
54.	« – Ce sera le chien de Mme Sazerat, disait (I.I.) Françoise, sans grande conviction, mais dans un but d'apaisement et <i>pour que</i> ma tante ne	„– To będzie pies pani Sazerat – mówiła (I.PE.imp.) Franciszka bez wielkiego przekonania, ale dla uspokojenia cioci i <i>aby</i> jej

	se « fende pas (S.P.) la tête ». »	oszczędzić (INF.perf.) „łamania sobie głowy”.”
55. 55a	« – (...) <i>C'est</i> (I.P.) <i>rare qu'une bête</i> qui n'a que cet âge-là soit (S.P.) déjà si galante. Madame Octave, <i>il va falloir</i> (I.F.P.) <i>que</i> je vous quitte (S.P.), je n'ai pas le temps de m'amuser, voilà bientôt dix heures, mon fourneau n'est seulement pas éclairé, et j'ai encore à plumer mes asperges. »	„– (...) Rzadko się trafi (I.F.perf.), <i>aby</i> pies w tym wieku był (P.PE.A.) taki przyklepny. Proszę pani, teraz już muszę (I.P.) panią zostawić (INF.perf.), nie mam czasu na zabawę, już blisko dziesiąta, w piecu nawet niezapalone, a ja mam jeszcze oskrobać szparagi.”
56.	« (...) et, même à nos premiers dimanches quand nous étions arrivés avant Pâques, il me consolait (I.I.) <i>que</i> la terre fût (S.I.) encore nue et noire, en faisant épanouir, comme en un printemps historique et qui datait des successeurs de saint Louis, ce tapis éblouissant et doré de myosotis en verre. »	„(...) i nawet w pierwsze niedziele przedwielkanocne, tuż po naszym przybyciu, uśmiech ten wynagradzał (I.PE.imp.) mi <i>to, że</i> ziemia była (I.PE.) jeszcze naga i czarna, rozwijając , niby w historycznej wiosnie datującej od następców świętego Ludwika oślniewający i pożłocisty dywan szklanych niezapominajek .”
57.	« Deux tapisseries de haute lice représentaient le couronnement d'Esther (la tradition voulait (I.I.) <i>qu'on eût donné</i> (S.PQP.) à Assuérus les traits d'un roi de France et à Esther ceux d'une dame de Guermantes dont il était amoureux) (...) »	„Dwa gobeliny przedstawiały koronację Estery (wedle tradycji (subst.), Asuerus miał (I.PE.) rysy króla Francji, a Estera rysy pani na Guermantes, w której król się kochał .”
58.	« (...) et s'enfonçant avec sa crypte dans une nuit mérovingienne où, nous guidant à tâtons sous la voûte obscure et puissamment nervurée comme la membrane d'une immense chauve-souris de pierre, Théodore et sa sœur nous éclairaient d'une bougie le tombeau de la petite fille de Sigebert, sur lequel une profonde valve – comme la trace d'un fossile – avait été creusée, disait-on, « par une lampe de cristal qui, le soir du meurtre de la princesse franque, s'était détachée d'elle-même des chaînes d'or où elle était suspendue à la place de l'actuelle abside, et, sans que le cristal se brisât (S.I.), sans que la flamme s'éteignît (S.I.), s'était enfoncée (I.PQP.) dans la pierre et l'avait fait mollement céder sous elle ». »	„(...) a zanurzał się ze swoją kryptą w noc merowińską. Prowadząc nas po omacku pod mrocznym sklepieniem, potężnie unerwionym niby błona olbrzymiego kamiennego nietoperza, Teodor i jego siostra oświecali nam świecą grób małej wnuczki Sigberta, na którym głęboka bruzda – niby ślad kopalnego zwierza – wyżłobiona była, powiadają, „ przez kryształową lampę, kiedy, w dniu zamordowania frankońskiej księżniczki, oderwała się sama od złotych łańcuchów przytrzymujących ją w miejscu dzisiejszego chóru i zanurzyła się (I.PE.perf.) w kamieniu, który miękko ustąpił pod nią, tak, że kryształ się nie strzaskał (I.PE.perf.), a płomień nie zgasł (I.PE.perf).”
59.	« Et aujourd'hui encore si, dans une	„I dziś jeszcze, gdy w jakimś

	<p>grande ville de province ou dans un quartier de Paris que je connais mal, un passant qui m'a « mis dans mon chemin » me montre au loin, comme un point de repère, tel beffroi d'hôpital, tel clocher de couvent levant la pointe de son bonnet ecclésiastique au coin d'une rue que je dois (I.P.) prendre, <i>pour peu que</i> ma mémoire puisse (S.P.) obscurément lui trouver quelque trait de ressemblance avec la figure chère et disparue, le passant, s'il se retourne pour s'assurer que je ne m'égarerai pas, peut, à son étonnement, m'apercevoir qui, oublieux de la promenade entreprise ou de la course obligée, reste là, devant le clocher, pendant des heures, immobile, essayant de me souvenir, sentant au fond de moi des terres reconquises sur l'oubli qui s'assèchent et se rebâtissent ; »</p>	<p>wielkim prowincjonalnym mieście lub w mało znanej mi dzielnicy Paryża przechodzień, pokazując mi drogę, wskaże w oddali jako punkt orientacyjny jakąś wieżyczkę szpitalną, jakąś dzwonnice klasztorną wznoszącą szpic swojego biretu na rogu szukanej (P.PE.p.imp.) przeze mnie ulicy, wówczas <i>byle tylko</i> pamięć moja mogła (P.PE.A.) bezwiednie znaleźć w niej jakieś podobieństwo z drogą a utraconą postacią, przechodzień, o ile się obróci, aby się przekonać, czym nie zbłądził, ujrzy mnie ku swemu zdumieniu, jak, zapominając o celu drogi, stoję tam, przed tą wieżą, godziny całe nieruchomy, próbując sobie przypomnieć, czując w swoim wnętrzu odzyskane zapomnieniem ziemie, które osuszają się i odbudowują; »</p>
60.	<p>« (...) (nous ne savions pas (I.I.) à cette époque <i>que</i> M. Legrandin eût (S.I.) une certaine réputation comme écrivain et nous fûmes très étonnés de voir qu'un musicien célèbre avait composé une mélodie sur des vers de lui) (...) »</p>	<p>„(...) (nie wiedzieliśmy (I.PE.imp.) wówczas, <i>że</i> pan Legrandin zażywa (I.P.imp.) pewnej reputacji jako pisarz i byliśmy bardzo zdziwieni dowiadując się, iż sławny muzyk skomponował utwór do jego wierszy) (...)»</p>
61.	<p>« De plus, elle ne trouvait pas (I.I.) <i>de très bon goût que</i> M. Legrandin, dont la sœur était mariée près de Balbec avec un gentilhomme bas-normand, se livrât (S.I.) à des attaques aussi violentes contre les nobles, allant jusqu'à reprocher à la Révolution de ne les avoir pas tous guillotiner. »</p>	<p>„Co więcej, wydawało się (I.PE.imp.) babce <i>niezbyt taktowne, aby</i> pan Legrandin, którego siostra wyszła za mąż gdzieś w pobliżu Balbec za normandzkiego szlachcica, pozwalał sobie (P.PE.A.imp.) na tak gwałtowne ataki przeciw szlachcie, posuwając się aż do gromienia rewolucji za to, że ich wszystkich nie zgilotynowała.»</p>
62.	<p>« – (...) demain il faudra (I.F.S.) <i>que</i> je rentre (S.P.) à Paris, dans ma niche. »</p>	<p>„– (...) ja muszę (I.P.) jutro wracać (INF.imp.) do Paryża, do swojej nory.»</p>
63.	<p>« – Ah ! soupirait ma tante, je voudrais (C.P.) <i>que</i> ce soit (S.P.) déjà l'heure d'Eulalie. Il n'y a vraiment qu'elle qui pourra me dire cela. »</p>	<p>„– Och – wzdychała ciotka – chciałabym (C.P.imp.), <i>żeby</i> już przyszła (P.PE.A.perf.) nareszcie Eulalia. Tylko ona potrafi mi to wszystko wyjaśnić.»</p>
64.	<p>« En somme, ma tante exigeait (I.I.) à la fois <i>qu'on</i> l'approuvât (S.I.) dans son régime, <i>qu'on</i> la plaignît (S.I.)</p>	<p>„W rezultacie ciocia wymagała (I.PE.imp.) równocześnie i <i>żeby</i> pochwalać (INF.imp.) jej tryb życia,</p>

	pour ses souffrances et <i>qu'on</i> la rassurât (S.I.) sur son avenir. »	i żeby współczuć (INF.imp.) z jej cierpieniami, i żeby ją pokrzepiać (INF.imp.) na przyszłość.”
65.	« Et comme Eulalie savait avec cela comme personne distraire ma tante sans la fatiguer, ses visites qui avaient lieu régulièrement tous les dimanches sauf empêchement inopiné, étaient pour ma tante un plaisir dont la perspective l' entretenait (I.I.) ces jours-là dans un état agréable d'abord, mais bien vite douloureux comme une faim excessive, <i>pour peu qu'</i> Eulalie fût (S.I.) en retard. »	„Że zaś Eulalia umiała jak nikt rozrywać ciocię nie nużąc jej, wizyty te, przypadające regularnie – poza nieoczekiwaną przeszkodą – w niedziele, były dla cioci przyjemnością, której nadzieja utrzymywała (I.PE.imp.) ją w owych dniach w stanie zrazu przyjemnym, ale niebawem bolesnym jak nadmierny głód, <i>o ile</i> Eulalia bodaj trochę się spóźniła (I.PE.perf.).”
66.	« En réalité, le dimanche, elle ne pensait qu'à cette visite et sitôt le déjeuner fini, Françoise avait (I.I.) <i>hâte que</i> nous quittions (S.P.) la salle à manger <i>pour qu'elle</i> pût (S.I.) monter « occuper » ma tante. »	„Istotnie, w niedzielę myślała wyłącznie o tej wizycie i skoro tylko śniadanie się skończyło, już Franciszce było (I.PE.) <i>pilno, abyśmy</i> opuścili (P.PE.A.perf.) jadalnię, a ona <i>aby</i> mogła (P.PE.A.) iść „zabawić” ciocię Leonię.”
67.	« Et je restais (I.I.) avec mon oncle <i>jusqu'à ce que</i> son valet de chambre vînt (S.I.) lui demander, de la part du cocher, pour quelle heure celui-ci devait atteler. »	„I siedziałem (I.PE.imp.) tam z wujem <i>do chwili, w której</i> służący przyszedł (I.PE.perf.) się go spytać w imieniu stangreta, na którą godzinę ma zaprzęgać.”
68.	« Toutes mes conversations avec mes camarades portaient sur ces acteurs dont l'art, <i>bien qu'il</i> me fût (S.I.) encore inconnu, était (I.I.) la première forme, entre toutes celles qu'il revêt, sous laquelle se laissait pressentir par moi l'Art. »	„Wszystkie rozmowy z kolegami obracały się dokoła aktorów, których artyzm, <i>mimo że</i> jeszcze mi nieznany (v.se.), był (I.PE.) pośród wszystkich form, jakie przybiera Sztuka, pierwszą, w której mogłem ją przeczuwać.”
69.	« – Allons, voyons, <i>il est</i> (I.P.) <i>l'heure que</i> tu t'en ailles (S.P.), me dit mon oncle. »	„– No, słuchaj chłopcze, już pora (v.se.) na ciebie (subst.) – rzekł wuj.”
70.	« Je ne comprenais pas la moitié des mots que disait la dame, mais <i>la crainte que</i> n'y fût cachée (S.PQP.) quelque question à laquelle il eût été impoli de ne pas répondre, m' empêchait (I.I.) de cesser de les écouter avec attention, et j'en éprouvais une grande fatigue. »	„Nie rozumiałem połowy słów, które mówiła ta dama, ale <i>obawa, aby się</i> w tym nie kryło (P.PE.A.imp.) jakiegoś pytania, na które byłoby niegrzecznie nie odpowiedzieć, kazała (I.PE.imp.) mi ich słuchać z wytężoną uwagą, co mnie bardzo męczyło.”
71.	« Éperdu d'amour pour la dame en rose, je couvris de baisers fous les joues pleines de tabac de mon vieil oncle, et tandis qu'avec assez d'embarras il me laissait entendre sans	„Rozpłomieniony miłością do różowej damy, okrywałem szalonymi pocałunkami zadymione policzki starego wuja. Podczas gdy on, dość zakłopotany, dawał mi do

	oser me le dire ouvertement qu'il aimerait (C.P.) autant <i>que</i> je ne parlasse pas (S.I.) de cette visite à mes parents, je lui disais, les larmes aux yeux, que le souvenir de sa bonté était en moi si fort que je trouverais bien un jour le moyen de lui témoigner ma reconnaissance. »	zrozumienia, nie śmiejąc tego powiedzieć otwarcie, że wolałby (C.P.imp.), <i>abym nie wspomniał</i> (P.PE.A.perf.) o tej wizycie rodzicom, ja powtarzałem ze łzami w oczach, iż pamięć jego dobroci jest we mnie tak silna, że dwie godziny później, po kilku tajemniczych zdaniach, które nie dały rodzicom dość jasnego pojęcia o nowym dostojenstwie, jakim czułem się obleczone, uważałem za właściwsze opowiedzieć im z najmniejszymi szczegółami swoją wizytę.”
72.	« <i>N'arrive-t-il pas</i> (I.P.) tous les jours qu'un ami nous demande (S.P.) de ne pas manquer de l'excuser auprès d'une femme à qui il a été empêché d'écrire, et <i>que</i> nous néglignons (S.P.) de le faire, jugeant que cette personne ne peut pas attacher d'importance à un silence qui n'en a pas pour nous. »	„Czy nie zdarza się (I.P.imp.) co dzień, że przyjaciel prosi (I.P.imp.) nas, abyśmy nie zapomnieli wytłumaczyć go przed kobietą, do której nie mógł napisać, a my zaniedbujemy (I.P.imp.) to uczynić, sądząc, że ona nie może przywiązywać wagi do milczenia tak obojętnego dla nas.”
73.	« (...) et je ne doutais pas (I.I.) qu'en déposant dans celui de mes parents la nouvelle de la connaissance que mon oncle m'avait fait faire, je ne leur transmise (S.P.) en même temps comme je le souhaitais le jugement bienveillant que je portais sur cette présentation. »	„(...) i nie wątpiłem (I.PE.imp.), że, składając w mózgu rodziców wiadomość o znajomości jaką dzięki Wujowi zawarłem, przelewam (I.P.imp.) w nich, tak jak tego pragnąłem, własny życzliwy sąd o tej prezentacji.”
74.	« Mon oncle pensa que je suivais en cela des ordres de mes parents, il ne le leur pardonna pas, et il est mort (I.P.C.) bien des années après <i>sans qu'aucun de nous l'ait jamais revu</i> (S.PE.). »	„Wuj myślał, że się w tym trzymam rozkazu rodziców, nie przebaczył im tego i umarł (I.PE.perf.) wiele lat później, nie ujrzawszy (G.PE.perf.) nikogo z nas na oczy.”
75.	« – Je vais laisser ma fille de cuisine servir le café et monter l'eau chaude, <i>il faut</i> (I.P.) <i>que</i> je me sauve (S.P.) chez Mme Octave. »	„Każę dziewczynie podać kawę i zanieść na górę ciepłą wodę, muszę (I.P.) lecieć (INF.imp.) do pani Oktawowej”.
76.	« L'année où nous mangeâmes tant d'asperges, la fille de cuisine habituellement chargée de les « plumer » était une pauvre créature malade, dans un état de grossesse déjà assez avancé quand nous arrivâmes à Pâques, et on s'étonnait (I.I.) même <i>que</i> Françoise lui laissât (S.I.) faire tant de courses et de	„W roku, w którym jedliśmy tyle szparagów, dziewczyna obowiązana z urzędu skrobać je, była to biedna, chorowita istota, dość daleko posunięta w ciąży w chwili, gdyśmy przybyli na Wielkanoc; dziwiono się (I.PE.fi.imp.) nawet, że Franciszka pozwała (I.P.imp.) jej tyle latać z posyłkami i tyle robić, zaczynała

	besogne, car elle commençait à porter difficilement devant elle la mystérieuse corbeille, chaque jour plus remplie, dont on devinait sous ses amples sarraus la forme magnifique. »	bowiem z trudem dźwigać przed sobą tajemniczy koszyk, z każdym dniem pełniejszy, którego dostojne kształty odgadywało się pod obszernym kaftanem.”
77.	« De même que l’image de cette fille était accrue par le symbole ajouté qu’elle portait (I.I.) devant son ventre, sans avoir l’air d’en comprendre le sens, <i>sans que</i> rien dans son visage en traduisît (S.I.) la beauté et l’esprit, comme un simple et pesant fardeau, de même c’est sans paraître s’en douter que la puissante ménagère qui est représentée à l’Arena audessous du nom « Caritas » et dont la reproduction était accrochée au mur de ma salle d’études, à Combray, incarne cette vertu, c’est sans qu’aucune pensée de charité semble avoir jamais pu être exprimée par son visage énergique et vulgaire. »	„Tak samo jak obraz tej dziewczyny urósł przez dodatkowy symbol, który nosiła (I.PE.imp.) przed swoim brzuchem – nie wyglądając na to, aby rozumiała jego sens i w niczym nie odbijając (G.P.imp.) na swojej twarzy piękności i ducha tego symbolu – niby zwykłe i uciążliwe brzemie, tak samo, nie zdając się podejrzewać tego, potężna megera przedstawiona w <i>Arenie</i> pod mianem „Miłosierdzia”, której reprodukcja wisiała w moim studio w Combray, ucieleśnia tę cnotę, mimo iż żadne pojęcie miłosierdzia nie mogłoby się wyrazić w jej energicznej i pospolitej twarzy.”
78.	« Mais plus tard j’ai compris que l’étrangeté saisissante, la beauté spéciale de ces fresques tenait à la grande place que le symbole y occupait, et que <i>le fait qu’il fût représenté</i> (S.I.vp.) non comme un symbole puisque la pensée symbolisée n’était pas exprimée, mais comme réel, comme effectivement subi ou matériellement manié, donnait (I.I.) à la signification de l’œuvre quelque chose de plus littéral et de plus précis, à son enseignement quelque chose de plus concret et de plus frappant. »	„Ale później zrozumiałem, że porywająca dziwność, że swoiste piękno tych fresków zależą od wielkiej roli, jaką gra w nich symbol; a <i>to że jest przedstawiony</i> (I.P.vp.) nie jako symbol (skoro nie wyraża usymbolizowanej myśli) ale jako rzeczywistość, jako coś w istocie doznanego lub traktowanego materialnie, dawało (I.PE.imp.) dziełu coś dosłowniejszego, ściślejszego, czyniło jego naukę konkretniejszą, wymowniejszą.”
79.	« <i>Il fallait</i> (I.I.) <i>que</i> ces Vertus et ces Vices de Padoue eussent (S.I.) en eux bien de la réalité puisqu’ils m’apparaissaient comme aussi vivants que la servante enceinte, et qu’elle-même ne me semblait pas beaucoup moins allégorique. »	„ Musiały (I.PE.) te Cnoty i te Grzechy padewskie mieć (INF.) w sobie wiele prawdy realnej, skoro wydawały mi się równie żywe, co służąca w ciąży, przy czym ona sama zdawała mi się nie o wiele mniej alegoryczna.”
80.	« Quand je voyais un objet extérieur, la conscience que je le voyais restait entre moi et lui, le bordait d’un mince liseré spirituel qui m’empêchait de jamais toucher directement sa matière ; elle se volatilisait (I.I.) en quelque sorte <i>avant que</i> je prisse (S.I.) contact	„Kiedy widziałem jakiś przedmiot, świadomość, że go widzę, pozostawała między mną a nim, okalając go wąską obwódką duchową, która nie pozwalała mi nigdy bezpośrednio dotknąć jego materii; ulatniała się (I.PE.imp.)

	avec elle (...). »	niejako, <i>zanim</i> z nią wszedłem (I.PE.perf.) w styczność (...).”
81.	« (...) (ainsi notre cœur change, dans la vie, et c'est la pire douleur ; mais nous ne la connaissons que dans la lecture, en imagination : dans la réalité il change, comme certains phénomènes de la nature se produisent (I.P.) <i>assez lentement pour que</i> , si nous pouvons constater successivement chacun de ses états différents, en revanche, la sensation même du changement nous soit épargnée (S.P.vp.)). »	„I tak nasze serce odmienia się w życiu i to jest największy ból; ale poznajemy ten ból jedynie w czytaniu, w wyobraźni; w rzeczywistości odmienia się ono tak, jak spełniają się (I.P.imp.) niektóre zjawiska natury, <i>na tyle wolno, iż</i> , o ile możemy stwierdzić kolejno każdy z rozmaitych stanów, w zamian za to poczucie samej zmiany umyka się (I.P.imp.) nam.”
82.	« Aussi, si j'imaginai toujours autour de la femme que j'aimais les lieux que je désirais le plus alors, si j' eusse voulu (C.PE.2f.) <i>que ce fût</i> (S.I.) <i>elle qui me les fit</i> (S.I.) visiter , <i>qui m'ouvrît</i> (S.I.) l'accès d'un monde inconnu, ce n'était pas par le hasard d'une simple association de pensée ; »	„Toteż jeżeli sobie wyobrażałem zawsze dokoła ukochanej kobiety miejsca, których wówczas najbardziej pragnąłem, jeżeli bylbym chciał (C.PE.imp.), <i>aby</i> ona dała (P.PE.A.perf.) mi je poznać , <i>aby</i> ona otwarła (P.PE.A.perf.) mi dostęp do nieznanego świata, to nie była igraszka prostego skojarzenia myśli;”
83.	« (...) et, quand une heure sonnait (I.I.) au clocher de Saint-Hilaire, de voir tomber morceau par morceau ce qui de l'après-midi était déjà consommé, <i>jusqu'à ce que</i> j' entendisse (S.I.) le dernier coup qui me permettait de faire le total et après lequel, le long silence qui le suivait semblait faire commencer, dans le ciel bleu, toute la partie qui m'était encore concédée pour lire jusqu'au bon dîner qu'apprêtait Françoise et qui me réconforterait des fatigues prises, pendant la lecture du livre, à la suite de son héros. »	„(...) i, kiedy godzina biła (I.PE.imp.) na wieży św. Hilarego, widzieć jak odpada kawałek po kawałku już miniona część popołudnia, aż usłyszę (I.F.perf) ostatnie uderzenie, które mi pozwoli określić cyfrę. Następujące potem długie milczenie zdawało się otwierać na błękitnym niebie ową część, która mi pozostawała do czytania aż do smacznego obiadu przygotowanego przez Franciszkę i mającego mnie pokrzepić po trudach doznanych w książce w towarzystwie bohatera.”
84.	« Et à chaque heure il me semblait que c'était quelques instants seulement auparavant que la précédente avait sonné ; la plus récente venait s'inscrire tout près de l'autre dans le ciel et je ne pouvais (I.I.) croire <i>que</i> soixante minutes eussent tenu (S.PQP.) dans ce petit arc bleu qui était compris entre leurs deux marques d'or. »	„I za każdą godziną zdawało mi się, że to ledwie przed paroma chwilami biła poprzednia; najświeższa zapisywała się na niebie tuż obok drugiej i nie mogłem (I.PE.) uwierzyć , <i>aby</i> sześćdziesiąt minut zmieściło się (P.PE.A.perf.) w tym małym błękitnym łuku, który zawierał się między ich dwiema złotymi wskazówkami.”
85.	« Quelquefois j'étais tiré de ma lecture, dès le milieu de l'après-midi,	„Czasami wyrywała mnie z lektury w ciągu popołudnia córka ogrodnika,

	par la fille du jardinier, qui courait (I.I.) comme une folle, renversant sur son passage un oranger, se coupant un doigt, se cassant une dent et criant : « Les voilà, les voilà ! » <i>pour que</i> Françoise et moi nous accourions (S.P.) et ne manquions (S.P.) rien du spectacle. »	która biegła (I.PE.imp.) jak szalona, przewracając w biegu drzewko pomarańczowe, kalecząc sobie palce, wybijając sobie ząb i krzycząc : „Idą, idą!” – <i>izbyśmy</i> oboje z Franciszką przybiegli (P.PE.A.perf.) i nie stracili (P.PE.A.perf.) nic z widowiska.”
86.	« La rue Sainte-Hildegarde tournait (I.I.) <i>trop court pour qu'on pût</i> (S.I.) voir venir de loin, et c'était par cette fente entre les deux maisons de l'avenue de la gare qu'on apercevait toujours de nouveaux casques courant et brillant au soleil. »	„Ulica św. Hildegardy zakręcała się (I.PE.imp.) <i>zbyt blisko, aby można było</i> (P.PE.A.) coś widzieć na odległość; tylko przez tę szczelinę między dwoma domami w alei Dworcowej widać było wciąż nowe kaski, biegnące i błyszczące w słońcu.”
87.	« Et le jardinier : « Ah ! ils sont malins », car il n'admettait pas (I.I.) <i>que</i> la guerre ne fût pas (S.I.) une espèce de mauvais tour que l'État essayait de jouer au peuple (...). »	„A ogrodnik : – Ho, ho ! one są chytre. Bo nie przypuszczał (I.PE.imp.), <i>aby wojna była</i> (P.PE.A.) czymś innym niż psim figlem, który rząd próbuje spłatać narodowi (...).”
88.	« Il tient, m'a-t-on dit, l'auteur, le sieur Bergotte, pour un coco des plus subtils ; et <i>bien qu'il fasse</i> (S.P.) preuve, des fois, de mansuétudes assez mal explicables, sa parole est (I.P.) pour moi oracle delphique. »	„On uważa, jak mi powiadano, autora, imiępana Berogtte, za gościa wielce subtelnego: <i>mimo zaś że</i> papa Leconte zdradza (I.P.imp.) czasami dosyć niezrozumiałą pobłażliwość, słowo jego jest (I.P.) dla mnie wyrocznią delficką.”
89. 89a	« Aussi quand j'amenais un nouvel ami, <i>il était</i> (I.I.) <i>bien rare qu'il ne fredonnât pas</i> (S.I.): « Ô Dieu de nos Pères » de <i>La Juive</i> ou bien « Israël romps ta chaîne », ne chantant que l'air naturellement (Ti la lam ta lam, talim), mais j' avais (I.I.) <i>peur que</i> mon camarade ne le connût (S.I.) et ne rétablît (S.I.) les paroles. »	„Toteż kiedy przyprowadzałem nowego przyjaciela, <i>rzadko zdarzało się</i> (I.PE.imp.), <i>aby dziadek nie zanucił</i> (P.PE.A.perf.): „O Ojczyźnie nieba, ziemi” z <i>Żydówki</i> albo <i>Izraelu</i> , <i>łańcuchy krusz</i> , podśpiewując oczywiście tylko melodie (Tra ta tam ta tam tatam), ale i tak bałem się (I.PE.imp.), <i>aby kolega nie znalazł</i> (P.PE.A.imp.) melodii i nie podłożył (P.PE.A.perf.) pod nią słów.”
90.	« – Comment veux-tu (I.P.) <i>que ça soit</i> (S.P.) sincère, me dit-elle, puisqu'il ne me connaît pas; ou bien alors il est fou. »	„– Jakże ty chcesz (I.P.imp.), <i>aby to było</i> (P.PE.A.) szczere – rzekła do mnie – skoro on mnie nie zna; chyba że jest wariat.”
91.	« Mais j'aimais Bloch, mes parents voulaient me faire plaisir, les problèmes insolubles que je me posais à propos de la beauté dénuée de signification de la fille de Minos et de Pasiphaé me fatiguaient davantage et	„Ale ja lubiłem Blocha, rodzice chcieli mi zrobić przyjemność, nierozwiązalne zagadnienia jakie sobie stawiałem z powodu odartej z sensu piękności „córy Minosa oraz Pasiphae” nużyły mnie bardziej i

	me rendaient (I.I.) plus souffrant que n'auraient fait de nouvelles conversations avec lui, <i>bien que</i> ma mère les jugeât (S.I.) pernicieuses. »	czyniły (I.PE.imp.) mnie bardziej nerwowym, niżby to uczyniły nowe z nim rozmowy, <i>mimo że</i> matka uważała (I.PE.imp.) je za zgubne.”
92.	« Et on l'aurait encore reçu à Combray si, après ce dîner, comme il venait de m'apprendre – nouvelle qui plus tard eut beaucoup d'influence sur ma vie, et la rendit plus heureuse, puis plus malheureuse – que toutes les femmes ne pensaient qu'à l'amour et qu' <i>il n'y en a pas</i> (I.P.) <i>dont on ne pût</i> (S.I.) vaincre les résistances, il ne m'avait assuré avoir entendu dire de la façon la plus certaine que ma grand'tante avait eu une jeunesse orageuse et avait été publiquement entretenue. »	„I byłby nadal bywał w Combray, gdyby po tym obiedzie, pouczywszy mnie – a nauka ta miała później taki wpływ na moje życie, czyniąc je zrazu szczęśliwszym, a potem nieszczęśliwszym! – że wszystkie kobiety myślą tylko o miłości i że nie ma (I.P.) <i>ani jednej, której oporu nie można by</i> (C.P.) zwyciężyć, nie upewnił mnie, iż słyszał, w sposób niepozostawiający żadnych wątpliwości, że moja cioteczna babka miała burzliwą młodość i że była jawnie na utrzymaniu.”
93.	« C'est que, reconnaissant alors ce même goût pour les expressions rares, cette même effusion musicale, cette même philosophie idéaliste qui avait déjà été (I.PQP.) les autres fois, <i>sans que</i> je m'en rendisse (S.I.) compte, la cause de mon plaisir, je n'eus plus l'impression d'être en présence d'un morceau particulier d'un certain livre de Bergotte, traçant à la surface de ma pensée une figure purement linéaire, mais plutôt du « morceau idéal » de Bergotte, commun à tous ses livres et auquel tous les passages analogues qui venaient se confondre avec lui auraient donné une sorte d'épaisseur, de volume, dont mon esprit semblait agrandi. »	„Bo, odnajdując wówczas to samo upodobanie w rzadkich wyrażeniach, ten sam strumień melodii, tę samą idealistyczną filozofię, które były (I.PE.) już w innych ustępach, <i>mimo że</i> sobie nie zdawałem (I.PE.imp.) wówczas sprawy ze źródła swojej przyjemności, nie miałem już wrażenia, abym był pod czarem jakiegoś ustępu książki Bergotte'a kreślącego na powierzchni mojej myśli figurę czysto linearną; raczej czułem się w obliczu „idealnego motywu” Bergotte'a wspólnego jego książkom; a wszystkie analogiczne ustępy, spływając się z tym motywem, dawały mu jakby objętość i masę, od których umysł mój zdawał się rosnać.”
94.	« Je ne doutais pas (I.I.) <i>qu'elle ne fût</i> (S.I.) entièrement différente des miennes, puisqu'elle descendait d'un monde inconnu vers lequel je cherchais à m'élever (...). »	„ Nie wątpilem (I.PE.imp.), <i>że musi</i> (I.P.) być zupełnie różny od moich, skoro zstępował ze świata nieznanego, do którego ja siliłem się wznieść; (...).”
95.	« Mais ce n'était qu'alors, quand je les lisais dans son œuvre, que je pouvais en jouir ; quand c' était (I.I.) moi qui les composais, <i>préoccupé qu'elles reflétassent</i> (S.I.) exactement ce que j'apercevais dans ma pensée, craignant de ne pas « faire ressemblant », j'avais bien le temps de me demander si ce	„Ale jedynie wówczas, kiedy je czytałem w jego dziele, mogłem się nimi cieszyć; kiedy ja sam je tworzyłem, <i>pochłonięty tym, aby odbijały</i> (P.PE.A.imp.) ściśle to, com czytał w swojej myśli, obawiając się, że nie będzie „trafione”, jakżebym miał czas pytać

	que j'écrivais était agréable ! »	siebie, czy to, co piszę, jest ładne!”
96.	« Mais je <i>ne voulais pas</i> (I.I.) <i>qu'on y fît</i> (S.I.) autre chose que vivre uniquement par la pensée de Bergotte, et si l'on m'avait dit que les métaphysiciens auxquels je m'attacherais alors ne lui ressembleraient en rien, j'aurais ressenti le désespoir d'un amoureux qui veut aimer pour la vie et à qui on parle des autres maîtresses qu'il aura plus tard. »	„Ale pragnąłem (I.PE.imp.), <i>aby tam nie robiono</i> (I.PE.fi.imp.) nic innego poza wyłącznym życiem myślą Bergotte'a; i gdyby mi powiedziano, że filozofowie, do których się zapalę wówczas, nie będą w niczym doń podobni, byłbym uczuł rozpacz kochanka, który chce kochać na całe życie, a któremu się mówi o innych kobietach, kochankach jego przyszłości.”
97.	« Pour quelle autre vie réserveait-il (I.I.) de dire enfin sérieusement ce qu'il pensait des choses, de formuler des jugements qu'il pût (S.I.) ne pas mettre entre guillemets, et de ne plus se livrer avec une politesse pointilleuse à des occupations dont il professait en même temps qu'elles sont ridicules ? »	„Na jaki inny żywot zachowywał (I.PE.imp.) on powiedzenie w końcu serio, co myśli o rzeczach, sformułowanie sądów, których mógłby (C.P.) nie ujmować w cudzysłowy, i nie oddawanie się już z drobiazgową grzecznością zajęciom, o których mówił równocześnie, że są śmieszne?”
98. 98a	« Comme je n'avais aucune notion sur la hiérarchie sociale, depuis longtemps <i>l'impossibilité</i> que mon père trouvait (I.I.) <i>à ce que</i> nous fréquentions (S.P.) Mme et Mlle Swann avait eu plutôt pour effet, en me faisant imaginer entre elles et nous de grandes distances, de leur donner à mes yeux du prestige. Je regrettais (I.I.) <i>que</i> ma mère ne se teignît pas (S.I.) les cheveux et ne se mît pas (S.I.) de rouge aux lèvres comme j'avais entendu dire par notre voisine Mme Sazerat que Mme Swann le faisait pour plaire, non à son mari, mais à M. De Charlus, et je pensais que nous devons être pour elle un objet de mépris, ce qui me peinait surtout à cause de Mlle Swann qu'on m'avait dit être une si jolie petite fille et à laquelle je rêvais souvent en lui prêtant chaque fois un même visage arbitraire et charmant. »	„Ponieważ nie miałem żadnego pojęcia o hierarchii społecznej, <i>niepodobieństwo</i> , jakie ojciec widział (I.PE.imp.) <i>w tym, abyśmy utrzymywali</i> (P.PE.A.imp.) stosunki z panią i z panną Swann, od dawna miało raczej ten skutek, że, budząc we mnie wrażenie wielkiej między nami odległości, dało im urok w moich oczach. Żalowałem (I.PE.imp.), że matka nie maluje sobie (I.PE.imp.) włosów i nie różuje (I.PE.imp.) ust, tak jak słyszałem przez naszą sąsiadkę, panią Sazerat, że robi pani Swann, i to aby się podobać nie mężowi, ale panu de Charlus. Myślałem, że musimy być dla niej przedmiotem wzgardy, co mi było przykre zwłaszcza z powodu panny Swann, o której mówiono mi, że jest bardzo ładna i o której marzyłem często, użyczając jej za każdym razem tej samej kapryśnej i uroczej twarzy.”
99.	« Tandis que je lisais au jardin, ce que ma grand-tante <i>n'aurait pas compris</i> (C.PE.) <i>que</i> je fisse (S.I.) en dehors du dimanche, jour où il est défendu de s'occuper à rien de sérieux et où elle	„Czytałem tedy w ogrodzie. Zajęcia (subst.) tego ciotka nie uznawała (I.PE.imp.) poza niedzielą, dniem, w którym wzbronione jest zajmować się czymś poważnym i w którym ona

	ne cousait pas (...). »	nie szyla.”
100. 100a	« – (...) <i>Il faudra</i> (I.F.S.) <i>que je pense</i> (S.P.) à le demander à Eulalie... Françoise, regardez-moi ce nuage noir derrière le clocher et ce mauvais soleil sur les ardoises, bien sûr que la journée ne se passera pas sans pluie. <i>Ce n’était pas</i> (I.I.) <i>possible que ça reste</i> (S.P.) comme ça, il faisait trop chaud. »	„ Muszę (I.P.) pamiętać (INF.imp.), aby spytać o to Eulalii... Franciszko, popatrz no na tę czarną chmurę za wieżą i na to złe słońce na dachu: pewna jestem, że dzień nie minie bez deszczu. Nie było (I.P.E.) to możliwe, <i>aby</i> to tak wytrwało (P.PE.A.perf.), było za gorąco.”
101.	« – (...) <i>J’aime</i> (I.P.) <i>mieux que ce soit</i> (S.P.) elle que moi qui soit dehors en ce moment. »	„– (...) Wolę (I.P.imp.) już, <i>że</i> ona jest (I.P.) w ogrodzie, niż żebym sama miała tam być w tej chwili.”
102.	« – (...) Ah ! ma pauvre Françoise, <i>il faut</i> (I.P.) <i>que le bon Dieu soit</i> (S.P.) bien en colère après nous. »	„– (...) Och, moja dobra Franciszko, musi (I.P.) widać Bóg bardzo być (INF.) na nas pogniewany.”
103. 103a	« Et pour une fois j’ étais (I.I.) avec les autres contre elle, ne pouvant admettre qu’il y eût (S.I.) un lien entre son amie de pension et la descendante de Geneviève de Brabant.) – « Voyez Roussainville, ce n’est plus (I.P.) aujourd’hui qu’une paroisse de fermiers, <i>quoique</i> dans l’antiquité cette localité ait dû (S.P.E.) un grand essor au commerce de chapeaux de feutre et des pendules. ». »	„I na ten raz byłem (I.P.E.) z innymi przeciwko niej, nie mogąc przypuścić , <i>aby istniał</i> (P.PE.A.imp.) jakiś węzeł między jej przyjaciółką z pensji a wnuką Genowefy z Brabantu.) – Weź pani Roussainville, to jest (I.P.) dzisiaj tylko chłopska parafia, <i>mimo że</i> w starożytności miejscowość ta słynęła (I.P.E.imp.) handlem filcowych kapeluszy i zegarów.”
104.	« – (...) <i>Voyez-vous</i> (I.P.), Eulalie, <i>qu’après votre mort on fasse</i> (S.P.) de vous un homme ? »	„– (...) Czy wyobrażasz sobie (I.P.imp.), Eulalio, <i>aby</i> po twojej śmierci zrobiono (I.PE.fi.perf.) z ciebie chłopca?”
105.	« En tous cas il faudrait bien vous couvrir, ajoutait-il (sans apercevoir l’indignation que causait (I.I.) à ma tante <i>l’idée qu’elle fût</i> (S.I.) capable de monter dans le clocher), car il fait un de ces courants d’air une fois arrivé là-haut ! »	„– (...) W każdym razie, musiałyby pani dobrze głowę zawinąć – dodał (nie spostrzegając oburzenia, o jakie ciotkę przyprawiała (I.PE.imp.) <i>myśl, że byłaby</i> (C.P.) zdolna wyjść na wieżę) – bo skoro się jest na górze, są tam straszliwe przeciągi!”
106.	« Elle n’aurait pourtant pas trouvé (C.PE.) <i>grand mal à ce que</i> ma tante, qu’elle savait incurablement généreuse, se fût laissée (S.PQP.) aller à donner, si au moins ç’avait été à des riches. »	„ Nie widziałyby (C.P.imp.) zresztą <i>nic bardzo złego w tym, gdyby</i> ciocia, której nieuleczalną hojność znała, rozdawała (P.PE.A.imp.) majątek – byleby tylko ludziom bogatym.”
107.	« Mais il n’en allait plus de même si les bénéficiaires de la générosité de ma tante étaient de ceux que Françoise appelait « des gens comme moi, des gens qui ne sont pas plus que moi » et qui étaient ceux qu’elle méprisait	„Ale inna sprawa, jeżeli korzystający z hojności cioci byli z tych, których Franciszka nazywała „ludzie tacy jak ja, ludzie, którzy nie są nic lepszego niż ja” i którymi gardziła (I.PE.imp.) najbardziej, <i>chyba że</i> ja

	(I.I.) le plus à moins qu'ils ne l'appelassent (S.I.) « Madame Françoise » et ne se considérassent (S.I.) comme étant « moins qu'elle ». »	nazywali (I.PE.imp.) „panią Franciszką” i uważali się (I.PE.imp.) za „coś gorszego od niej”.
108.	« Il n'y avait pas (I.I.) dans les environs de Combray <i>de ferme si conséquente que</i> Françoise ne supposât (S.I.) qu'Eulalie eût pu (S.PQP.) facilement l'acheter, avec tout ce que lui rapporteraient ses visites. »	„ Nie było (I.PE.) w okolicach Combray <i>tak znacznego folwarku, którego by, zdaniem</i> (subst.) Franciszki, Eulalia nie mogła (C.P.) sobie z łatwością kupić za wszystko, co jej przynoszą te wizyty.”
109.	« Comme un fruit caché qui serait parvenu (C.PE.) à maturité <i>sans qu'on s'en aperçût</i> (S.I.) et se détacherait spontanément, survint une nuit la délivrance de la fille de cuisine. »	„Niby ukryty owoc, który dojrzał (I.PE.perf.) niespostrzeżony (P.PE.P.perf.) przez nikogo i spadł sam z drzewa, przyszło jednej nocy rozwiązanie dziewczyny kuchennej.”
110.	« (...) elle se rendormit, tranquilisée, et je sortis (I.P.S.) à pas de loup de la chambre <i>sans qu'elle ni personne eût jamais appris</i> (S.PQP.) ce que j'avais entendu. »	„(...) zasnęła z powrotem uspokojona, a ja wyszedłem (I.PE.perf.) na palcach, <i>tak że</i> ani ciocia, ani nikt inny nie dowiedzieli się (I.PE.perf.), com usłyszał.”
111. 111a	« Mais si elle trouvait (I.I.) <i>amusant que</i> le visiteur interloqué ne sût pas (S.I.) que nous déjeunions plus tôt le samedi, elle trouvait (I.I.) <i>plus comique encore</i> (tout en sympathisant du fond du cœur avec ce chauvinisme étroit) <i>que</i> mon père, lui, n'eût pas eu (S.PQP.) l'idée que ce barbare pouvait l'ignorer et eût répondu (S.PQP.) sans autre explication à son étonnement de nous voir déjà dans la salle à manger (...). »	„Ale jeżeli wydawało jej się (I.PE.imp.) <i>zabawne, iż</i> zaskoczony gość nie wiedział (I.PE.imp.), że my śniadamy wcześniej w sobotę, <i>jeszcze komiczniejsze było</i> (I.PE.) dla niej (mimo iż sympatyzowała w głębi serca z tym ciasnym szowinizmem), kiedy ojciec, nie zastanawiając się (G.P.imp.), że ów barbarzyńca mógł tego nie rozumieć, odpowiadał (I.PE.imp.) bez innych wyjaśnień (...).”
112.	« Ma mère, ayant appris qu'il composait, lui avait dit par amabilité que, quand elle irait le voir, <i>il faudrait</i> (C.P.) qu'il lui fit (S.I.) entendre quelque chose de lui. »	„Dowiedziawszy się, że komponuje, matka powiedziała mu przez uprzejmość, że kiedy będzie u niego, musi (I.P.) jej zagrać (INF.perf.) coś ze swoich utworów.”
113.	« Si la journée du samedi, qui commençait une heure plus tôt, et où elle était privée de Françoise, passait plus lentement qu'une autre pour ma tante, elle en attendait (I.I.) pourtant le retour avec impatience depuis le commencement de la semaine, comme contenant toute la nouveauté et la distraction que fût encore capable de supporter son corps affaibli et	„Sobota, która zaczynała się o godzinę wcześniej i odrywała Franciszkę, mijala dla cioci Leonii wolniej niż każdy inny dzień; mimo to, od początku tygodnia oczekiwała (I.PE.imp.) niecierpliwie jej powrotu, jakby ten dzień zawierał wszelką nowość i rozrywkę, jaką było jeszcze zdolne znieść jej wycieńczone i pomyłone ciało. <i>Nie znaczy to, aby</i>

	<p>maniaque. Et <i>ce n'est pas</i> cependant <i>qu'elle n'aspirât</i> (S.I.) parfois à quelque plus grand changement, <i>qu'elle n'eût</i> (S.I.) de ces heures d'exception où l'on a soif de quelque chose d'autre que ce qui est, et où ceux que le manque d'énergie ou d'imagination empêche de tirer d'eux-mêmes un principe de rénovation demandent à la minute qui vient, au facteur qui sonne, de leur apporter du nouveau, fût-ce du pire, une émotion, une douleur ; »</p>	<p>nie wzdychała (P.PE.A.imp.) chwilami do jakiej wielkiej zmiany, <i>aby nie miała</i> (P.PE.A.) owych wyjątkowych godzin, w których łąknie się czegoś innego niż to, co jest, i kiedy ci, którym brak energii albo wyobraźni nie pozwala zdobyć z samych siebie czynnika odnowy, żądają od nadchodzącej minuty, od dzwonka listonosza, aby im przyniosły coś nowego, choćby gorszego, wzruszenie, boleść.”</p>
114.	<p>« Sans doute, comme les forces de ma tante, taries à la moindre fatigue, ne lui revenaient que goutte à goutte au sein de son repos, le réservoir était très long à remplir, et il se passait (I.I.) des mois <i>avant qu'elle eût</i> (S.I.) ce léger trop-plein que d'autres dérivent dans l'activité et dont elle était incapable de savoir et de décider comment user. »</p>	<p>„Bez wątpienia, ponieważ siły cioci Leonii, odmawiające usług przy najmniejszym zmęczeniu, wracały jej jedynie kroplami na łonie spoczynku, zbiornik napełniał się bardzo długo; mijały (I.PE.imp.) miesiące, <i>zanim zyskała</i> (I.PE.perf.) ten lekki nadmiar, który inni wyładowują w energii działania, a którego ona ani wiedziała, jak użyć ani mogła się zdecydować na jego użycie.”</p>
115.	<p>« Il n'en était pas de même de ceux qui concernaient Françoise, que ma tante sentait (I.I.) perpétuellement sous le même toit qu'elle, <i>sans que</i>, par crainte de prendre froid si elle sortait de son lit, elle osât (S.I.) descendre à la cuisine se rendre compte s'ils étaient fondés. »</p>	<p>„Inaczej z posądzieniami tyczącymi Franciszki, którą ciocia miała (I.PE.) ustawicznie pod tym samym dachem, <i>przy czym</i> z obawy zaziębienia się w razie opuszczenia łóżka, nie miała (I.PE.) odwagi zejść do kuchni i przekonać się, czy podejrzenia jej są uzasadnione.”</p>
116.	<p>« Ma mère craignait (I.I.) <i>qu'il ne se développât</i> (S.I.) chez Françoise une véritable haine pour ma tante qui l'offensait le plus durement qu'elle le pouvait. »</p>	<p>„Matka bała się (I.PE.imp.), <i>aby się</i> we Franciszce nie rozwinęła (P.PE.A.perf.) prawdziwa nienawiść do cioci Leonii, która obrażała ją najciężej, jak mogła.”</p>
117.	<p>« (...) J'ai (I.P.) <i>peur que</i> nous ne soyons fâchés (S.P.vp.) avec Legrandin : il m'a à peine dit bonjour ce matin. »</p>	<p>„– (...) Boję się (I.P.imp.), żeśmy czymś urazili (I.PE.perf.) pana Legrandin; ledwo się dziś ze mną przywitał.”</p>
118.	<p>« Comme M. Legrandin avait passé près de nous en sortant de l'église, marchant à côté d'une châtelaine du voisinage que nous ne connaissions que de vue, mon père avait fait (I.PQP.) un salut à la fois amical et réservé, <i>sans que</i> nous nous arrêtions (S.P.); »</p>	<p>„Kiedy pan Legrandin mijał nas wychodząc z kościoła przy boku okolicznej damy, którą znaliśmy tylko z widzenia, ojciec ukłonił mu się (I.PE.perf.) zarazem przyjaźnie i ceremonialnie, nie zatrzymując się (G.P.imp.).”</p>

119.	« Or, la dame qu'accompagnait Legrandin était une personne vertueuse et considérée ; <i>il ne pouvait</i> (I.I.) <i>être question qu'il fût</i> (S.I.) en bonne fortune et gêné d'être surpris (...). »	„Dama, której towarzyszył Legrandin, była to osoba cnotliwa i szanowana; nie mogło (I.PE.) <i>być mowy o tym, aby</i> go coś z nią łączyło (P.PE.A.imp.) i aby był zakłopotany tym, że go „nakryto”;
120.	« Je remontai tout tremblant ; <i>j'aurais voulu</i> (C.PE.) <i>qu'on mît</i> (S.I.) Françoise tout de suite à la porte. »	„Wyszedłem cały drżący ; bylbym chciał (C.PE.imp.), <i>aby</i> Franciszkę zaraz wyrzucono (I.PE.fi.perf.) ze służby.”
121.	« – (...) Hé là ! Sainte Vierge, <i>est-il</i> (I.P.) <i>possible que</i> le bon Dieu veuille (S.P.) faire souffrir ainsi une malheureuse créature humaine ? Hé ! la pauvre ! »	„– Och! Panno Najświętsza, czy to możebne (v.se.), <i>aby</i> Pan Bóg tak się znęcał (P.PE.A.imp.) nad ludzką istotą? Och! Biedactwo!”
122.	« – (...) <i>Faut-il</i> (I.P.) tout de même <i>qu'un garçon ait été</i> (S.PE.) abandonné du bon Dieu pour aller avec ça. »	„ Musiał (I.PE.) ten chłopak nie mieć (INF.) Boga w sercu, żeby się tryksać z <i>takim</i> coś.”
123.	« Et comme cet hyménoptère observé par Fabre, la guêpe fouisseuse, qui <i>pour que</i> ses petits après sa mort aient (S.P.) de la viande fraîche à manger, appelle (I.P.) l'anatomie au secours de sa cruauté et, ayant capturé des charançons et des araignées, leur perce avec un savoir et une adresse merveilleux le centre nerveux (...). »	„I jak ten błonkoskrzydły owad obserwowany przez Fabre'a, <i>chcąc</i> , <i>by</i> młode miały (P.PE.A.) po jego śmierci świeże mięso do jedzenia, wzywa (I.P.imp.) pomocy anatomii w swoim okrucieństwie i pochwyciwszy pająka, przebija mu z cudowną wiedzą i zręcznością centrum nerwowe (...).”
124.	« Au moment où nous arrivions à la maison, maman s'aperçut qu'on avait oublié le saint-honoré et demanda (I.P.S.) à mon père de retourner avec moi sur nos pas <i>dire qu'on l'apportât</i> (S.I.) tout de suite. »	„W chwili gdyśmy zblizali się do domu, mama spostrzegła, żeśmy zapomnieli tradycyjnego ciasta „świętego Honoriusza” i poprosiła (I.PE.perf.) ojca, aby wrócił ze mną i kazał je przynieść (INF.perf.).”
125.	« On se demandait à la maison si on devait m'envoyer tout de même dîner avec M. Legrandin. Mais ma grand'mère refusa (I.P.S.) <i>de croire qu'il eût été</i> (S.PQP.) impoli. »	„Zastanawiano się w domu, czy mam iść mimo wszystko na obiad do pana Legrandin. Ale babka nie chciała (I.PE.imp.) wierzyć , <i>żeby</i> on był (P.PE.A.) niegrzeczny.”
126.	« Je ne comprenais pas (I.I.) bien <i>que</i> , pour ne pas aller chez des gens qu'on ne connaît pas, il fût (S.I.) nécessaire de tenir à son indépendance, et en quoi cela pouvait vous donner l'air d'un sauvage ou d'un ours. »	„ Nie bardzo rozumiałem (I.PE.imp.), <i>czemu</i> , po to aby nie bywać u ludzi, których się nie zna, trzeba (I.P.) strzec swojej niezależności i w czym mogło to dawać komuś pozór gbura lub odludka.”
127.	« (...) il aimait beaucoup les gens des châteaux et se trouvait pris devant eux d'une si grande peur de leur déplaire qu'il n'osait pas (I.I.) leur laisser voir	„(...) bardzo lubił wielkich panów i czuł się wobec nich tak spłoszony, że nie śmiał (I.PE.imp.) zdradzić przed nimi, iż ma przyjaciół mieszczan,

	qu'il avait pour amis des bourgeois, des fils de notaires ou d'agents de change, préférant , si la vérité devait se découvrir, que ce fût (S.I.) en son absence, loin de lui et « par défaut » ; »	synów rejentów lub agentów giełdowych, woląc , gdyby prawda miała wyjść na jaw, aby to było (P.PE.A.) w jego nieobecności, z dala od niego i zaocznie (...).”
128. 128a	« Et certes cela ne veut pas (I.P.) dire que M. Legrandin ne fût pas (S.I.) sincère quand il tonnait contre les snobs. Il ne pouvait pas (I.I.) savoir , au moins par lui-même, qu'il le fût (S.I.), puisque nous ne connaissons jamais que les passions des autres, et que ce que nous arrivons à savoir des nôtres, ce n'est que d'eux que nous avons pu l'apprendre. »	„I z pewnością to nie znaczy (I.P.imp.), aby pan Legrandin nie był (P.PE.A.) szczery, kiedy grzmiał przeciw snobom. Nie mógł (I.PE.) wiedzieć , przynajmniej sam z siebie, że jest (I.P.) snob. Znamy jedynie namiętności drugich; a jedynie od drugich możemy się dowiedzieć tego, co wiemy o naszych.”
129.	« Ma grand'mère qui trouvait qu'aux bains de mer il faut être du matin au soir sur la plage à humer le sel et qu'on n'y doit connaître personne, parce que les visites, les promenades sont autant de pris sur l'air marin, demandait (I.I.) au contraire qu'on ne parlât pas (S.I.) de nos projets à Legrandin (...). »	„Babka uważała, że w miejscu kąpielowem trzeba być od rana do wieczora na plaży, oddychać solą i że się nie powinno znać nikogo, bo wizyty i spacery kradną czas morskemu powietrzu. Prosiła (I.PE.imp.), aby nie mówić (INF.imp.) panu Legrandin o naszych projektach (...).”
130. 130a	« Or, sans qu'on eût (S.I.) besoin de lui parler de Balbec, ce fut (I.P.S.) lui-même, Legrandin, qui, ne se doutant pas que nous eussions (S.I.) jamais l'intention d'aller de ce côté, vint (I.P.S.) se mettre dans le piège un soir où nous le rencontrâmes au bord de la Vivonne. »	„Ale zanim wspomnieliśmy (I.PE.perf.) mu o Balbec, sam Legrandin, nie podejrzewając, abysmy się kiedy wybrali (P.PE.A.perf.) w tamte strony, wpakował się (I.PE.perf.) w pułapkę pewnego dnia, kiedyśmy go spotkali na brzegu Vivonne.”
131.	« (...) la moindre parcelle de chacun d'eux me semblait précieuse et manifester leur excellence particulière, tandis qu'à côté d'eux, avant qu'on fût arrivé (S.PQP.) sur le sol sacré de l'un ou de l'autre, les chemins purement matériels au milieu desquels ils étaient posés comme l'idéal de la vue de plaine et l'idéal du paysage de rivière, ne valaient pas (I.I.) plus la peine d'être regardés que par le spectateur épris d'art dramatique les petites rues qui avoisinent un théâtre. »	„Najmniejsza częśćka obu tych całości wydawała mi się szacowna i wyrażała ich osobliwą doskonałość; wobec nich, nim się przybyło (I.PE.perf.) na ich świętą ziemię, czysto materialne drogi, pośród których znajdował się ów ideał równiny, ideał nadrzecznego pejzażu, nie były (I.PE.) warte trudu spojrzenia, tak jak dla miłośnika sztuki dramatycznej nie są go warte uliczki sąsiadujące z teatrem.”
132.	« (...) j' aurais voulu (C.PE.) que leurs calculs fussent déjoués (S.I.vp.), qu'un miracle fit (S.I.) apparaître Mlle Swann avec son père, si près de	„ Bylbym (C.P.) rad , aby ich rachuby zawiodły (P.PE.A.perf.); aby cud jakiś ukazał (P.PE.A.perf.) nam pannę Swann z ojcem tak

	nous que nous n'aurions pas le temps de l'éviter et serions obligés de faire sa connaissance. »	blisko, żebyśmy nie mieli czasu ich uniknąć i musieli się z nią zapoznać.”
133.	« (...) et déjà je me demandais, si, sans tenir compte du désir et de la crainte que j'avais de la connaître, je n'avais pas le devoir de faire prévenir Mlle Swann que le poisson mordait – quand il me fallut rejoindre en courant mon père et mon grand-père qui m'appelaient (I.I.), <i>étonnés que je ne les eusse pas suivis</i> (S.PQP.) dans le petit chemin qui monte vers les champs et où ils s'étaient engagés. »	„(...) i już, już pytałem siebie, czy, pomijając moją chęć i obawę poznania panny Swann, nie powinienem był uprzedzić jej, że ryba chwyta. Ale trzeba mi było pędem dogonić ojca i dziadka; wołali (I.PE.imp.) mnie <i>zdziwieni, że nie podążyłem</i> (I.PE.perf.) za nimi ścieżką wiodącą w pole.”
134. 134a	« Un instant (tandis que nous nous éloignons et que mon grand-père murmurait : « Ce pauvre Swann, quel rôle ils lui font jouer : on le fait (I.P.) partir pour qu'elle reste (S.P.) seule avec son Charlus, car c'est lui, je l'ai reconnu ! Et cette petite, mêlée à toute cette infamie ! ») l'impression laissée en moi par le ton despotique avec lequel la mère de Gilberte lui avait parlé (I.PQP.) <i>sans qu'elle répliquât</i> (S.I.), en me la montrant comme forcée d'obéir à quelqu'un, comme n'étant pas supérieure à tout, calma un peu ma souffrance, me rendit quelque espoir et diminua mon amour. »	„Podczas gdyśmy się oddalali, dziadek szeptał: „Biedny Swann, na jaką rolę oni go skazują! Wyprawiają (I.P.imp.) go <i>po to, aby ona została</i> (P.PE.A.perf.) sama ze swoim Charlusem, bo to on, poznałem go! I ta mała, wmieszana we wszystkie te brudy”. A ja słyszałem tylko despotyczny głos, jakim matka przemówiła (I.PE.perf.) do Gilberty <i>bez możliwości repliki</i> (subst.) z jej strony; przez chwilę widziałem w Gilbertce istotę zmuszoną słuchać kogoś, niebędącą ponad wszystkim. Świadomość ta ukoła nieco moje cierpienie, wróciła mi cię nadziei i zmniejszyła moją miłość.”
135.	« Mon grand-père racontait (I.I.) ainsi notre promenade à ma tante Léonie, soit pour la distraire, <i>soit qu'on n'eût pas perdu</i> (S.PQP.) tout espoir d'arriver à la faire sortir. »	„Zwyczaj dziadek opowiadał (I.PE.imp.) tak naszą przechadzkę cioci Leonii, czy to dla rozerwania jej, <i>czy że nie stracił</i> (I.PE.perf.) jeszcze nadziei wyciągnięcia jej z domu.”
136.	« Et de même que, quand il venait maintenant prendre de ses nouvelles (elle était (I.I.) <i>la seule personne</i> de chez nous <i>qu'il demandât</i> (S.I.) encore à voir), elle lui faisait répondre qu'elle était fatiguée, mais qu'elle le laisserait entrer la prochaine fois, de même elle dit ce soir-là (...). »	„Kiedy się dowiadywał o jej zdrowie (była (I.PE.) <i>jedyną osobą</i> w naszym domu, <i>którą starał się</i> (I.PE.imp.) jeszcze widywać), kazała mu odpowiadać, że jest zmęczona, ale że go przyjmie następnym razem. Podobnie i tego wieczora rzekła (...).”
137.	« Quelquefois le beau temps lui rendait un peu de vigueur, elle se levait, s'habillait ; la fatigue commençait (I.I.) <i>avant qu'elle fût</i>	„Czasami z piękną pogodą wracało cioci Leonii nieco energii; wstawiała, ubierała się; ale zmęczenie ogarniało (I.PE.imp.) ją, <i>nim</i>

	passée (S.PQP.) dans l'autre chambre et elle réclamait son lit. »	przeszła (I.PE.perf.) do drugiego pokoju; – kładła się z powrotem do łóżka.”
138.	« Il me causait un plaisir que j'étais confus d'avoir osé réclamer à mes parents, car ce plaisir était si grand qu'il avait dû (I.PQP.) exiger d'eux <i>pour qu'ils</i> me le procurassent (S.I.) beaucoup de peine, et sans compensation, puisqu'il n'était pas un plaisir pour eux. »	„Sprawiało mi ono przyjemność skojarzoną ze wstydem, iż śmiem wyłudzać tę przyjemność od rodziców; była bowiem tak wielka, że musiała (I.PE.) – w moim poczuciu – kosztować ich wiele trudu i to bez kompensaty, skoro dla nich nie była przyjemnością.”
139. 139a	« Je savais que Mlle Swann allait (I.I.) souvent à Laon passer quelques jours et, <i>bien que</i> ce fût (S.I.) à plusieurs lieues, la distance se trouvant compensée par l'absence de tout obstacle, quand, par les chauds après-midi, je voyais un obstacle, quand, par les chauds après-midi, je voyais un même souffle, venu de l'extrême horizon, abaisser les blés les plus éloignés, se propager comme un flot sur toute l'immense étendue et venir se coucher, murmurant et tiède, parmi les sainfoins et les trèfles, à mes pieds, cette plaine qui nous était commune à tous deux semblait nous rapprocher, nous unir, je pensais que ce souffle avait passé auprès d'elle, que c'était quelque message d'elle qu'il me chuchotait (I.I.) <i>sans que</i> je pusse (S.I.) le comprendre, et je l'embrassais au passage. »	„Wiedziałem, że panna Swann jeździ (I.P.imp.) często na parę dni do Laon. <i>Mimo że</i> to było (I.PE.) o kilka mil, wszelki brak przeszkody wyrównywał odległość; toteż kiedy w ciepłe popołudnie widziałem, jak ten sam oddech wionący z krańców widnokręgu pochyła najodleglejsze zboża, jak się rozpościera na kształt fali na ogromnej przestrzeni; jak, szumiący i ciepły, układa się u moich stóp wśród seradeli i koniczyny, wówczas równina ta, będąca wspólną naszą własnością, zdawała się zbliżać nas, łączyć. Myślałem wówczas, że ten wiew przeleciał koło niej, że to, co mi wiatr szepce (I.P.imp.), to jest jakieś zlecenie od niej – <i>mimo że</i> niezrozumiale (adj.) – i całowałem go w przelocie.”
140. 140a	« Parfois dans le ciel de l'après-midi passait la lune blanche comme une nuée, furtive, sans éclat, comme une actrice dont ce n'est pas l'heure de jouer et qui, de la salle, en toilette de ville, regarde (I.P.) un moment ses camarades, s'effaçant, ne voulant pas qu'on fasse (S.P.) attention à elle. J'aimais à retrouver son image dans des tableaux et dans des livres, mais ces œuvres d'art étaient (I.I.) bien différentes – du moins pendant les premières années, <i>avant que</i> Bloch eût accoutumé (S.PQP.) mes yeux et ma pensée à des harmonies plus subtiles – de celles où la lune me paraîtrait belle aujourd'hui et où je ne l'eusse pas	„Czasami przez popołudniowe niebo przechodził księżyc biały jak chmura, dyskretny, bez blasku, niby aktorka, która nie gra w tej chwili i która w zwykłej sukni patrzy (I.P.imp.) z łoży przez chwilę na swoich kolegów, chowając się w cień, nie chcąc zwracać (INF.imp.) na siebie uwagi. Lubilem odnajdywać jego wizerunek na obrazach i w książkach, ale – przynajmniej w pierwszych latach, <i>zanim</i> Bloch przyzwyczail (I.PE.perf.) moje oczy i myśl do subtelniejszych harmonii – owe dzieła sztuki były (I.PE.) bardzo różne od tych, w których księżyc

	reconnue alors. »	wydałby mi się piękny dziś, a w których nie byłbym go poznał wówczas.”
141.	« On disait : « <i>Faut-il</i> (I.P.) <i>que</i> ce pauvre M. Vinteuil soit aveuglé (S.P.vp.) par la tendresse pour ne pas s’apercevoir de ce qu’on raconte, et permettre à sa fille, lui qui se scandalise d’une parole déplacée, de faire vivre sous son toit une femme pareille. »	„Powiadano : „ Musi (I.P.) ten Vinteuil być bardzo zaślepiiony (INF.vp.) w córce, skoro nie chce widzieć tego, co ludzie gadają, i skoro on, taki wrażliwy na każde słowo <i>nie ma miejscu</i> , pozwala córce żyć pod jego własnym dachem z podobną kobietą.”
142. 142a	« <i>Il n’est</i> (I.P.) peut-être pas une personne , si grande que soit sa vertu, <i>que</i> la complexité des circonstances ne puisse (S.P.) amener à vivre un jour dans la familiarité du vice qu’elle condamne (I.P.) le plus formellement – <i>sans qu’elle le reconnaisse</i> (S.P.) d’ailleurs tout à fait sous le déguisement de faits particuliers qu’il revêt pour entrer en contact avec elle et la faire souffrir (...). »	„ <i>Nie ma</i> (I.P.) może <i>istoty</i> , bodaj najświętszej, <i>której</i> splot okoliczności nie mógłby (C.P.) doprowadzić do zżycia się z występkiem. Może (I.P.) go potępiać najbardziej stanowczo, – nie poznając (G.P.imp.) go zresztą całkowicie w kostiumie poszczególnych faktów, jaki przybiera, aby się jej narzucić i zadać jej ból (...).”
143.	« Françoise sentait d’ailleurs si bien en lui un pays et un contemporain que, quand ma tante Léonie était (I.I.) <i>trop malade pour que</i> Françoise pût (S.I.) suffire à la retourner dans son lit, à la porter dans son fauteuil, plutôt que de laisser la fille de cuisine monter se faire « bien voir » de ma tante, elle appelait Théodore. »	„Franciszka czuła w nim tak dalece krajana i człowieka jednej epoki, że kiedy ciocia była (I.PE.) <i>zbyt chora</i> , <i>aby</i> Franciszka nastarczyła (P.PE.A.perf.) sama przewracać ją w łóżku, przenosić ją na fotel, wówczas – raczej niżby miała pozwolić „dziewczynie” zyskiwać łaski cioci – wzywała Teodora.”
144.	« Mais dès que Françoise était auprès de moi, un démon me poussait (I.I.) à <i>souhaiter qu’elle fût</i> (S.I.) en colère, je saisissais le moindre prétexte pour lui dire que je regrettais ma tante parce que c’était une bonne femme, malgré ses ridicules, mais nullement parce que c’était ma tante, qu’elle eût pu être ma tante et me sembler odieuse, et sa mort ne me faire aucune peine, propos qui m’eussent semblé ineptes dans un livre. »	„Ale z chwilą gdy Franciszka była w pobliżu, jakiś demon kusił (I.PE.imp.) mnie, <i>żeby</i> ją rozżłościć (INF.perf.): chwyciłem się najlżejszego pozorów, aby powiedzieć, że żałuję cioci Leonii, bo to była dobra kobieta mimo swoich śmieszności, ale wcale nie dlatego że była moją ciotką; że mogłaby być moją ciotką i być mi wstrętną, a jej śmierć mogłaby mi nie sprawić żadnej przykrości – powiedzenia, które wydawałyby mi się głupie w książce.”
145.	« Plus tard, chaque fois qu’une lecture un peu longue m’avait mis en humeur de causer, le camarade à qui je brûlais d’adresser la parole venait justement de se livrer au plaisir de la	„Później za każdym razem, kiedy przydługa lektura zrodziła we mnie chęć rozmowy, kolega, do którego zagadał, dopiero co oddawał się przyjemnościom konwersacji i miał

	conversation et désirait (I.I.) maintenant <i>qu'on</i> le laissât (S.I.) lire tranquille. »	ochotę (I.PE.) czytać (INF.imp.) teraz w spokoju.”
146.	« Né brusquement, et <i>sans que</i> j' eusse eu (S.PQP.) le temps de le rapporter exactement à sa cause, au milieu de pensées très différentes, le plaisir dont il était accompagné ne me semblait (I.I.) qu'un degré supérieur de celui qu'elles me donnaient. »	„Towarzysząca owemu pragnieniu rozkosz – zrodzona nagle, wśród bardzo odmiennych myśli, <i>tak że</i> nie miałem (I.PE.) czasu związać jej ściśle z jej przyczyną – wydawała mi się (I.PE.imp.) jedynie wyższym stopniem rozkoszy, jaką mi dawały owe myśli.”
147.	« La fenêtre était entr'ouverte, la lampe était allumée, je voyais (I.I.) tous ses mouvements <i>sans qu'elle</i> me vît (S.I.), mais en m'en allant j'aurais fait craquer les buissons, elle m'aurait entendu et elle aurait pu croire que je m'étais caché là pour l'épier. »	„Okno było uchylone, lampa się paliła, widziałem (I.PE.imp.) każdy jej ruch. Ona mnie nie widziała (I.PE.imp.), ale gdybym się oddalił, narobiłbym chrzęstu, usłyszałaby mnie i mogłaby przypuszczać, że się tam skryłem, aby ją szpiegować.”
148.	« (...) elle savait qu'il avait renoncé à jamais à achever de transcrire au net toute son œuvre des dernières années, pauvres morceaux d'un vieux professeur de piano, d'un ancien organiste de village dont nous imaginions bien qu'ils n'avaient guère de valeur en eux-mêmes, mais que nous ne méprisions pas, parce qu'ils en avaient tant pour lui dont ils avaient été (I.PQP.) la raison de vivre <i>avant qu'il</i> les sacrifiât (S.I.) à sa fille, et qui pour la plupart pas même notés, conservés seulement dans sa mémoire, quelques-uns inscrits sur des feuillets épars, illisibles, resteraient inconnus ; »	„(...) wiedziała, że się na zawsze wyrzekł przepisania na czysto swoich ostatnich utworów. Biedne „kawałki” starego nauczyciela fortepianu, dawnego organisty! Wyobrażaliśmy sobie, że nie mają wartości same przez się, ale nie gardziliśmy nimi, bo miały tyle wartości dla niego, były (I.PE.) jego racją życia, <i>zanim</i> je poświęcił (I.PE.perf.) dla córki. Teraz po większej części nawet nie zanotowane, zachowane tylko w jego pamięci, niektóre rzucone na luźne kartki, nieczytelne, utwory te miały pozostać nieznanne.”
149.	« Mlle Vinteuil répondit par des paroles de doux reproche : « Voyons, voyons », qui prouvaient (I.I.) la bonté de sa nature, <i>non qu'elles</i> fussent dictées (S.I.vp.) par l'indignation que cette façon de parler de son père eût pu lui causer (évidemment, c'était là un sentiment qu'elle s'était habituée, à l'aide de quels sophismes ? à faire taire en elle dans ces minuteslà), mais parce qu'elles étaient comme un frein que pour ne pas se montrer égoïste elle mettait elle-même au plaisir que son amie cherchait à lui procurer. »	„Panna Vinteuil odparła z łagodnym wyrzutem: „Daj pokój, daj pokój”... Słowa te świadczyły (I.PE.imp.) o dobroci jej natury, <i>nie iżby</i> były (P.PE.A.) podyktowane oburzeniem za ojca (widocznie było to uczucie, które nauczyła się – przy pomocy jakich sofizmatów! – tłumić w sobie w owych chwilach), ale dlatego, że były niby hamulcem, jaki, nie chcąc się okazać egoistką, sama nakładała rozkoszy, którą przyjaciółka chciała jej sprawić.”

150.	« Peut-être <i>n'eût-elle pas pensé</i> (C.PE.2f.) <i>que</i> le mal <i>fût</i> (S.I.) un état si rare, si extraordinaire, si dépaysant, où il était si reposant d'émigrer, si elle avait su discerner en elle, comme en tout le monde, cette indifférence aux souffrances qu'on cause et qui, quelques autres noms qu'on lui donne, est la forme terrible et permanente de la cruauté. »	„Może nie byłaby uważała (C.PE.imp.) zła za stan (subst.) tak rzadki, tak niezwyčajny, tak egzotyczny – za coś, w co przenieść się jest takim wytechnieniem – gdyby umiała odczuć w sobie – i w innych – ową obojętność na ból, jaki się sprawia, obojętność, która bez względu na to, jakie jej dać miano, jest straszliwą i trwałą formą okrucieństwa.”
151.	« Quand on semblait entrer dans une série de beaux jours ; quand Françoise <i>désespérée</i> <i>qu'il ne tombât pas</i> (S.I.) une goutte d'eau pour les « pauvres récoltes », et ne voyant que de rares nuages blancs nageant à la surface calme et bleue du ciel <i>s'écriait</i> (I.I.) en gémissant (...). »	„Kiedy się zdawało, że nadchodzi seria ładnych dni, kiedy Franciszka <i>zrozpaczona</i> , że nie spada (I.P.imp.) ani kropla wody na „biedne pola” i widząc jedynie skąpe białe chmurki na spokojnym i błękitnym niebie, biadolila (I.PE.imp.) (...).”
152.	« À Combray où je savais quelle individualité de maréchal ferrant ou de garçon épicier était dissimulée sous l'uniforme du suisse ou le surplis de l'enfant de chœur, ce pêcheur est (I.P.) <i>la seule personne dont je n'aie jamais découvert</i> (S.PE.) l'identité. »	„W Combray, gdzie wiedziałem, jaka osobowość – kowala czy chłopca sklepowego – kryje się pod uniformem szwajcara lub komeżką ministranta, rybak ten był (I.PE.) <i>jedyną postacią, której tożsamości nigdy nie mogłem</i> (I.PE.) <i>ustalić</i> .”
153.	« Ils étaient fort nombreux à cet endroit qu'ils avaient choisi pour leurs jeux sur l'herbe, isolés, par couples, par troupes, jaunes comme un jaune d'œuf, brillants d'autant plus, me semblait-il, que ne pouvant dériver vers aucune velléité de dégustation le plaisir que leur vue me causait, je accumulais (I.I.) dans leur surface dorée, <i>jusqu'à ce qu'il devînt</i> (S.I.) assez puissant pour produire de l'inutile beauté ; »	„Jaskrów było mnóstwo w tym miejscu, które wybrały na swoje igraszki w trawie; samotne, parami, kępkami, żółte jak żółtko od jajka, tym świetniejsze w moich oczach, ile że rozkosz płynąca z ich widoku – nie mogąc jej skojarzyć z żadną gastronomiczną zachcianką – skupiałem (I.PE.imp.) na ich złocistej powierzchni, <i>aż się</i> ta rozkosz stała (I.PE.perf.) dość silna, aby zrodzić bezużyteczne piękno.”
154.	« Je me promettais de venir là plus tard avec des lignes ; j' <i>obtenais</i> (I.I.) <i>qu'on tirât</i> (S.I.) un peu de pain des provisions du goûter ; »	„Obiecywałem sobie wrócić tam z wędką; wypraszałem (I.PE.imp.), <i>aby dobyto</i> (I.PE.fi.perf.) nieco chleba z podwieczorkowych zapasów;”
155.	« Elle levait distraitement les yeux en entendant derrière les arbres de la rive la voix des passants dont <i>avant qu'elle eût aperçu</i> (S.I.) leur visage, elle pouvait (I.I.) être certaine que jamais ils n'avaient connu, ni ne connaîtraient l'infidèle, que rien dans leur passé ne	„Podnosiła z roztargnieniem oczy, słysząc za drzewami głosy przechodzących; <i>nim</i> jeszcze ujrzała (I.PE.perf.) ich twarze, mogła (I.PE.) być pewna, że nigdy nie znali ani nie poznają niewiernego, że nic w ich przeszłości nie nosi jego śladu, że nic

	gardait sa marque, que rien dans leur avenir n'aurait l'occasion de la recevoir. »	w ich przyszłości nie będzie go nosiło.”
156.	« Il était si puissant, si en faveur auprès des gens en place qu'il arrivait (I.I.) (...) à obtenir du ministre, pour le fils de Mme Sazerat qui voulait aller aux eaux, <i>l'autorisation qu'il passât</i> (S.I.) le baccalauréat deux mois d'avance, dans la série des candidats dont le nom commençait par un A au lieu d'attendre le tour des S. »	„Był tak potężny, tak dobrze widziany u ludzi wpływowych, że zdarzało mu się (I.PE.imp.) (...) uzyskać dla syna pani Sazerat, wybierającej się do wód, <i>przywilej zdawania</i> (subst.) matury o dwa miesiące wcześniej, w serii kandydatów zaczynających się na A, zamiast żeby czekał kolei S.”
157.	« Si j'étais tombé gravement malade, si j'avais été capturé par des brigands, persuadé que mon père avait (I.I.) trop d'intelligences avec les puissances suprêmes, <i>de trop irrésistibles lettres de recommandation auprès du bon Dieu, pour que</i> ma maladie ou ma captivité pussent (S.I.) être autre chose que de vains simulacres sans danger pour moi, j'aurais attendu avec calme l'heure inévitable du retour à la bonne réalité, l'heure de la délivrance ou de la guérison ; »	„Gdybym ciężko zachorował, gdyby mnie porwali bandyci, wówczas przekonany, że ojciec ma (I.P.) zbyt wiele wpływu u najwyższych potęg, <i>zbyt nieodparte listy polecające do Pana Boga, aby</i> moja choroba lub uwięzienie mogły (P.PE.A.) być czymś innym niż czcą i niegroźną komedią, czekałbym spokojnie nieuchronnego i szczęśliwego obrotu, godziny oswobodzenia lub wyzdrowienia.”
158.	« Je trouvais (I.I.) <i>important qu'elle ne partît pas</i> (S.I.) <i>avant que j'eusse pu</i> (S.PQP.) la regarder suffisamment (...). »	„ Pragnąłem (I.PE.imp.) bardzo, <i>aby nie wyszła</i> (P.PE.A.perf.) z kościoła, <i>nim się jej będę mógł</i> (I.F.) <i>napatrzeć do woli; (...).</i> ”
159.	« Mais elle, je la revois, surtout au moment du défilé dans la sacristie qu'éclairait le soleil intermittent et chaud d'un jour de vent et d'orage, et dans laquelle Mme de Guermantes se trouvait au milieu de tous ces gens de Combray dont elle ne savait même pas les noms, mais dont l'infériorité proclamait (I.I.) <i>trop sa suprématie pour qu'elle ne ressentît pas</i> (S.I.) pour eux une sincère bienveillance (...). »	„Ale ją samą widzę; zwłaszcza w chwili defilady w zakrystii, którą oświecało niepewne i gorące słońce owego wietrznego i burzliwego dnia, gdy pani de Guermantes znalazła się pośród wszystkich tych mieszkańców Combray. Nie znała nawet ich nazwisk, ale niższość ich <i>zbyt</i> dobitnie stwierdzała (I.PE.imp.) jej przewagę, <i>aby nie miała</i> (P.PE.A.) dla nich odczuć szczerzej życzliwości (...).”
160.	« (...) elle ne voulait pas (I.I.) <i>qu'il pût</i> (S.I.) gêner, paraître dédaigner ces petites gens qu'il rencontrait au passage, qu'il atteignait à tous moments. »	„(...) nie chciała (I.PE.imp.), <i>aby</i> ten blask mógł (P.PE.A.) onieśmielać, aby się mógł wydać wzgardliwy drobnym ludziom, których spotykał po drodze, których dosięgał co chwila.”
161.	« Je revois encore, au-dessus de sa cravate mauve, soyeuse et gonflée, le doux étonnement de ses yeux auxquels	„Widzę jeszcze nad jedwabistym i sutym fontaziem lila słodkie zdziwienie jej oczu, któremu

	elle avait ajouté (I.PQP.) sans oser le destiner à personne, mais <i>pour que</i> tous pussent (S.I.) en prendre leur part, un sourire un peu timide de suzeraine qui a l'air de s'excuser auprès de ses vassaux et de les aimer. »	przydała (I.PE.perf.) – nie śmiejąc go przeznaczyć dla nikogo, ale <i>tak aby</i> wszyscy mogli (P.PE.A.) w nim mieć swój udział – na wpół nieśmiały uśmiech udzielnej pani, która niejako usprawiedliwia się przed swymi wasalami i kocha ich.”
162.	« Et aussitôt je l'aimai, car s'il peut (I.P.) quelquefois suffire <i>pour que</i> nous aimions (S.P.) une femme qu'elle nous regarde avec mépris comme j'avais cru qu'avait fait Mlle Swann et que nous pensions qu'elle ne pourra jamais nous appartenir, quelquefois aussi il peut suffire qu'elle nous regarde avec bonté comme faisait Mme de Guermantes et que nous pensions qu'elle pourra nous appartenir. »	„(...) i natychmiast pokochałem ją, bo jeżeli czasem dla pokochania (subst.) kobiety wystarczy (I.F.perf.), że na nas popatrzy ze wzgardą – jak w moim pojęciu zrobiła panna Swann – i że myślimy, iż nigdy do nas nie będzie mogła należeć, czasem znowuż wystarczy, że na nas spojrzy z dobrocią, jak to uczyniła pani de Guermantes, i że myślimy, iż będzie mogła do nas należeć.”
163.	« (...) et le soleil menacé par un nuage mais dardant encore de toute sa force sur la place et dans la sacristie, donnait une carnation de géranium aux tapis rouges qu'on y avait étendus par terre pour la solennité, et sur lesquels s'avancait en souriant Mme de Guermantes, et ajoutait à leur lainage un velouté rose, un épiderme de lumière, cette sorte de tendresse, de sérieuse douceur dans la pompe et dans la joie qui caractérisent certaines pages de <i>Lohengrin</i> , certaines peintures de Carpaccio, et qui font (I.P.) comprendre que Baudelaire ait pu (S.PE.) appliquer au son de la trompette l'épithète de délicieux. »	„(...) a słońce zagrożone chmurą, ale prażące jeszcze całą siłą na rynku i w zakrystii, dawało karnację geranii rozłożonym na tę uroczystość czerwonym dywanom, po których posuwała się z uśmiechem pani de Guermantes; dawało ich wełnie różowy puszek niby naskórek świetlny i jakąś tkliwość, jakąś poważną słodycz w pompie i w radości, charakterystyczne dla niektórych ustępów z Lohengrina, dla niektórych płócien Carpaccia, coś co pozwala (I.P.imp.) zrozumieć, że Baudelaire mógł (I.PE.) dać dźwiękowi trąby epitet „rozkoszny”.”
164.	« (...) je m'attachais à me rappeler exactement la ligne du toit, la nuance de la pierre qui, <i>sans que</i> je pusse (S.I.) comprendre pourquoi, m' avaient semblé (I.PQP.) pleines, prêtes à s'entr'ouvrir, à me livrer ce dont elles n'étaient qu'un couvercle. »	„(...) siłłem się przypomnieć sobie dokładnie linię dachu, barwę kamienia, które – nie umiałem (I.PE.imp.) powiedzieć czemu – zdawały mi się (I.PE.imp.) przez chwilę pełne, gotowe się rozchylić, wydać mi to, czego były jedynie pokrywą.”
165. 165a	« Mais le devoir de conscience était si ardu – que m'imposaient ces impressions de forme, de parfum ou de couleur – de tâcher d'apercevoir ce qui se cachait derrière elles, que je ne tardais pas (I.I.) à me chercher à	„Ale uczucie obowiązku, który mi nakładały owe wrażenia kształtu, zapachu lub barwy, każąc mi dotrzeć do tego, co się kryje za nimi, było tak ciężkie, że rychło zacząłem (I.PE.perf.) szukać wymówek, które

	moi-même <i>des excuses qui</i> me permissent (S.I.) de me dérober à ces efforts et de m'épargner cette fatigue. Par bonheur mes parents m'appelaient, je sentais que je n'avais pas présentement la tranquillité nécessaire pour poursuivre utilement ma recherche, et qu'il valait (I.I.) mieux n'y plus penser jusqu'à ce que je fusse rentré (S.PQP.), et ne pas me fatiguer d'avance sans résultat. »	by mi pozwoliły (C.P.perf.) umknąć się tym wysiłkom i oszczędzić sobie tego mozółu. Na szczęście rodzice wołali mnie; czułem, że nie mam w danej chwili potrzebnego spokoju, aby skutecznie wieść dalej swoje poszukiwania; że <i>lepiej</i> (v.se.) nie myśleć już o tym <i>aż do powrotu</i> (subst.) i nie męczyć się z góry bez rezultatu.”
166.	« Parfois l'un s'effaçait (I.I.) <i>pour que</i> les deux autres pussent (S.I.) nous apercevoir un instant encore; »	„Czasem jedna usuwała się (I.PE.imp.), <i>aby</i> dwie inne mogły (P.PE.A.) nas dojrzeć jeszcze przez chwilę;”
167.	« Parfois ce morceau de paysage amené ainsi jusqu'à aujourd'hui se détache si isolé de tout, qu'il flotte (I.P.) incertain dans ma pensée comme une Délos fleurie, <i>sans que</i> je puisse (S.P.) dire de quel pays, de quel temps – peut-être tout simplement de quel rêve – il vient. »	„Czasami ten kawałek pejzażu, doprowadzony w ten sposób aż do dziś, odcina się od wszystkiego tak, że buja (I.P.imp.) niepewnie w mojej myśli, niby kwitnące Delos; i nie mogę (I.P.) powiedzieć, z jakiego kraju, z jakiego czasu – może po prostu z jakiego snu – pochodzi.”
168.	« C'est parce que je croyais aux choses, aux êtres, tandis que je les parcourais, que les choses, les êtres qu'ils m'ont fait connaître sont (I.P.) <i>les seuls que</i> je prenne (S.P.) encore au sérieux et qui me donnent encore de la joie. »	„Ponieważ wierzyłem w rzeczy i w osoby, podczas gdym przebiegał te krainy, poznane w nich rzeczy i osoby są (I.P.) <i>jedynymi, które biorę</i> (I.P.imp.) jeszcze serio i które dają mi jeszcze radość.”
169.	« Le côté de Méséglise avec ses lilas, ses aubépines, ses bluets, ses coquelicots, ses pommiers, le côté de Guermantes avec sa rivière à têtards, ses nymphéas et ses boutons d'or, ont constitué à tout jamais pour moi la figure des pays où j'aimerais vivre, où j' exige (I.P.) avant tout <i>qu'on puisse</i> (S.P.) aller à la pêche (...). »	„Strona Méséglise, jej bzy, jej głogi, bławatki, maki, jabłonie i strona Guermantes z rzeką pełną kijanek, z liliami wodnymi i jaskrami na zawsze stworzyły dla mnie oblicze krainy, gdzie pragnąłbym żyć, gdzie wymagam (I.P.imp.) przede wszystkim tego, <i>aby można było</i> (P.PE.A.) łowić ryby (...).”
170.	« (...) je n'aurais souhaité (C.PE.) <i>que vînt</i> (S.I.) me dire bonsoir une mère plus belle et plus intelligente que la mienne. »	„(...) nie pragnąłbym (C.P.imp.), <i>aby</i> mi przyszła (P.PE.A.perf.) powiedzieć dobranoc matka piękniejsza i inteligentniejsza od mojej.”
171.	« Tous ces souvenirs ajoutés les uns aux autres ne formaient plus (I.I.) qu'une masse, mais non <i>sans qu'on ne pût</i> (S.I.) distinguer entre eux (...). »	„Wszystkie te wspomnienia zsumowane (...) tworzyły (I.PE.imp.) już tylko jedną masę, w <i>której jednak można było</i> (I.PE.) rozpoznać jeżeli nie szczeliny i wyrwy (...).”

172.	« Si le pianiste voulait jouer la chevauchée de La Walkyrie ou le prélude de Tristan, Mme Verdurin protestait (I.I.), <i>non que</i> cette musique lui déplût (S.I.), mais au contraire parce qu'elle lui causait trop d'impression. »	„Jeżeli pianista chciał grać kawalkadę z <i>Walkirii</i> albo preludium z <i>Tristana</i> , pani Verdurin protestowała (I.PE.imp.); <i>nie iżby</i> nie kochała (P.PE.A.imp.) tej muzyki, ale przeciwnie, dlatego że ją zanadto wzrusza.”
173.	« – Alors vous tenez (I.P.) à ce que j' ai e (S.P.) ma migraine ? Vous savez bien que c'est la même chose chaque fois qu'il joue ça. Je sais ce qui m'attend ! (...) »	„Więc chcecie (I.P.imp.), <i>żeby</i> m znowu dostała (P.PE.A.perf.) tej wścieklej migreny? Wiecie przecież, że tak jest za każdym razem, kiedy on to gra. Jutro, kiedy będę chciała wstać, koniec, ani ręką, ani nogą!”
174.	« La tante du pianiste exigeait (I.I.) qu'il vînt (S.I.) dîner ce jour-là en famille chez sa mère à elle (...) »	„Ciotka pianisty wymagała (I.PE.imp.) na przykład, <i>aby</i> siostrzeniec przyszedł (P.PE.A.perf.) tego dnia na rodzinny obiad do jej matki (...)”
175.	« Mais elle tremblait (I.I.) <i>en attendant</i> qu'il l' eût prononcée (S.PQP.), car s'il n'était pas venu, elle risquait de se trouver seule. »	„Ale drżała (I.PE.imp.), <i>czekając</i> co doktor odpowie (I.F.perf.), bo gdyby nie przyszedł, groziło jej, że będzie sama.”
176.	« De même si un « fidèle » avait un ami, ou une « habituée » un flirt qui serait capable de le faire « lâcher » quelquefois, les Verdurin, qui ne s'effrayaient pas (I.I.) qu'une femme eût (S.I.) un amant <i>pourvu</i> qu'elle l' eût (S.I.) chez eux, l' aimât (S.I.) en eux, et ne le leur préférât pas (S.I.), disaient (...) »	„Tak samo, jeżeli swój miał przyjaciela albo „swoja” jakiś flirt, który mógłby ją czasem przyprawić o niewierność uświęconym wieczorom, nie przestraszało (I.PE.imp.) państwa Verdurin to, że kobieta może (I.P.) mieć kochanka, <i>byle</i> go miała (P.PE.A.) u nich, <i>byle</i> go kochała (P.PE.A.imp.) u nich i nie wołała (P.PE.A.imp.) go od nich. Powiadali (...)”
177.	« Que de fois son crédit auprès d'une duchesse, fait du désir accumulé depuis des années que celle-ci avait eu de lui être agréable sans en avoir trouvé l'occasion, il s'en était défait (I.PQP.) d'un seul coup en réclamant d'elle par une indiscrete dépêche <i>une recommandation télégraphique</i> qui le mît (S.I.) en relation sur l'heure avec un de ses intendants dont il avait remarqué la fille à la campagne, comme ferait un affamé qui troquerait un diamant contre un morceau de pain. »	„Ileż razy zniszczył cały swój kredyt u jakiejś wielkiej damy, która od lat pragnęła mu w czymś być miła, nie znajdując sposobności po temu; i Swann wyczerpywał (I.PE.imp.) swoje konto jednym zamachem, żądając od niej niedyskretną depeszą <i>telegraficznej rekomendacji</i> umożliwiającej (P.P.imp.) mu doraźny wstęp do kogoś z jej intendentów, którego córka wpadła mu w oko gdzieś na wsi. W tych wypadkach Swann postępował jak człowiek zgłodniały, który by zamienił diament za kawałek chleba.”
178.	« Quand sa maîtresse du moment était	„Kiedy przeciwnie, chwilowa

	<p>au contraire une personne mondaine ou du moins une personne qu'une extraction trop humble ou une situation trop irrégulière n'empêchait pas (I.I.) <i>qu'il fût</i> (S.I.) recevoir dans le monde, alors pour elle il y retournait, mais seulement dans l'orbite particulier où elle se mouvait ou bien où il l'avait entraînée. »</p>	<p>kochanka Swanna była damą z towarzystwa lub bodaj osobą, której zbyt niskie pochodzenie lub nazbyt dwuznaczna sytuacja nie przeszkadzały (I.PE.imp.) mu wprowadzić (INF.perf.) w towarzystwo, wówczas dla niej Swann sam wracał do „świata”, ale tylko w specjalną orbitę, w której ona się obracała lub w którą sam ją wciągał.”</p>
179.	<p>« Quelque temps après cette présentation au théâtre, elle lui avait écrit pour lui demander à voir ses collections qui l'intéressaient tant, « elle, ignorante qui avait le goût des jolies choses », disant qu'il lui semblait qu'elle le connaîtrait mieux, quand elle l'aurait vu dans « son home » où elle l'imaginait (I.I.) « si confortable avec son thé et ses livres », <i>quoiqu'elle ne lui eût pas caché</i> (S.PQP.) <i>sa surprise qu'il habitât</i> (S.I.) ce quartier qui devait être si triste et « qui était si peu smart pour lui qui l'était tant ». »</p>	<p>„W jakiś czas po tej prezentacji pani de Crécy napisała do Swanna, prosząc o pozwolenie obejrzenia jego zbiorów. To by ją tak interesowało! – ją, „ciemną w tych sprawach, ale mającą instynkt rzeczy pięknych”. Powiadała, że ma wrażenie, iż będzie go znała lepiej, gdy go zobaczy „w jego home”, gdzie go sobie wyobraża (I.P.imp.), tak komfortowo, przy herbacie, wśród książek”; <i>mimo iż nie ukrywała</i> (I.PE.imp.) <i>zdziwienia, że Swann mieszka</i> (I.P.imp.) w dzielnicy tak smutnej, „tak mało smart, jak na niego, który jest wcieleniem smartu”.”</p>
180.	<p>« Ainsi, à l'âge où il semblerait, comme on cherche surtout dans l'amour un plaisir subjectif, que la part du goût pour la beauté d'une femme devrait y être la plus grande, l'amour peut (I.P.) naître – l'amour le plus physique – <i>sans qu'il y ait eu</i> (S.PE.), à sa base, un désir préalable. »</p>	<p>„W miłości szuka się zwłaszcza rozkoszy subiektywnej, toteż w wieku, w którym, zdawałoby się, rola pociągu fizycznego powinna być tym większa, miłość – i to na wskroś fizyczna – może (I.P.) się zrodzić bez początkowego pragnienia (subst.)”</p>
181.	<p>« (...) il regrettait (I.I.), pendant qu'elle causait avec lui, <i>que</i> la grande beauté qu'elle avait ne fût pas (S.I.) du genre de celles qu'il aurait spontanément préférées. »</p>	<p>„(...) żałował (I.PE.imp.), <i>że</i> świetna jej uroda nie jest (I.P.) z rodzaju, który by doń przemawiał bezpośrednio.”</p>
182.	<p>« (...) et quant à son corps qui était admirablement fait, il était (I.I.) difficile d'en apercevoir la continuité (à cause des modes de l'époque et <i>quoiqu'elle fût</i> (S.I.) une des femmes de Paris qui s'habillaient le mieux) (...). »</p>	<p>„(...) co się zaś tyczy ciała (była cudownie zbudowana), trudno było (I.PE.) odgadnąć jego linię pod ówczesną modą, <i>mimo że</i> pani de Crécy była (I.PE.) jedną z najlepiej ubierających się kobiet w Paryżu.”</p>
183. 183a	<p>« Mais, quand Odette était partie, Swann souriait en pensant qu'elle lui</p>	<p>„Ale kiedy Odeta wyszła, Swann uśmiechał się, przypominając sobie</p>

	avait dit combien le temps lui durera it (C.P.) <i>jusqu'à ce qu'il lui permît</i> (S.I.) de revenir ; il se rappelait l'air inquiet, timide, avec lequel elle l' <i>avait</i> une fois <i>prié</i> (I.PQP.) <i>que ce ne fût pas</i> (S.I.) dans trop longtemps (...). »	to, co mu powiedziała; jak jej się będzie dłużył (I.F.imp.) czas <i>do chwili, w której pozwoli</i> (I.F.perf.) jej przyjść znowu. Przypomnił sobie niespokojną, zatrwożoną minkę, z jaką go raz prosiła (I.PE.imp.), <i>aby to oczekiwanie nie trwało</i> (P.PE.A.imp.) zbyt długo.”
184.	« – Est-ce qu'on peut (I.P.) voir de ses œuvres à Paris, <i>pour que je puisse</i> (S.P.) me représenter ce que vous aimez, deviner un peu ce qu'il y a sous ce grand front qui travaille tant (...). »	„– (...) Czy można (I.P.) zobaczyć jego obrazy w Paryżu, <i>abym</i> sobie mogła (P.PE.A.) lepiej uzmysłwić to, co pan kocha, odgadnąć trochę, co jest pod tym szerokim czołem, które tyle pracuje (...).”
185.	« (...) il serait (C.P.) désormais <i>le seul qui fût</i> (S.I.) capable de lui causer des joies et des tourments. »	„Ciało jej, stawszy się po prostu ciałem kobiety kochanej, byłoby (C.P.) odtąd <i>jedynym zdolnym</i> (adj.) mu dać rozkosz i cierpienie.”
186. 186a	« (...) le docteur qui était entré dans la loge avec un sourire qui <i>attendait</i> (I.I.) pour se préciser ou pour disparaître <i>que</i> quelqu'un d'autorisé le renseignât (S.I.) sur la valeur du spectacle, lui répondait « En effet on est beaucoup trop près et on commence à être fatigué de Sarah Bernhardt. Mais vous m' avez exprimé (I.P.C.) <i>le désir que je vienne</i> (S.P.). (...) » »	„(...) Cottard, który wszedł do łóży z uśmiechem wyczekującym (P.P.imp.), <i>aby</i> mu ktoś miarodajny uświadomił (P.PE.A.perf.) wartość spektaklu, odparł: „W istocie, jesteśmy o wiele za blisko i rzeczywiście człowiek ma już trochę dosyć Sary Bernhardt. Ale pani raczyła (I.PE.imp.) wyrazić <i>życzenie, abym przyszedł</i> (P.PE.A.perf.) (...)”
187.	« La simple gymnastique élémentaire de l'homme du monde tendant la main avec bonne grâce au jeune homme inconnu qu'on lui présente et s'inclinant avec réserve devant l'ambassadeur à qui on le présente, avait fini (I.PQP.) par passer sans qu'il en fût (S.I.) conscient dans toute l'attitude sociale de Swann, qui vis-à-vis de gens d'un milieu inférieur au sien comme étaient les Verdurin et leurs amis, fit instinctivement montre d'un empressement, se livra à des avances, dont, selon eux, un ennuyeux se fût abstenu. »	„Elementarna gimnastyka światowca podającego z wdziękiem rękę nieznanemu młodemu człowiekowi, którego mu ktoś przedstawia, a schylającego się z uszanowaniem przed ambasadorem, któremu jego przedstawiają, przeszła (I.PE.perf.) w końcu mimowiednie (adv.) w całą postawę towarzyską Swanna. Wobec ludzi ze środowiska niższego niż jego własne (jak państwo Verdurin i ich przyjaciele), instynktownie rozwinął gorliwość i uprzejmość, na które wedle nich „nudziarz” nie byłby się zdobył.”
188. 188a	« Il n'eut un moment de froideur qu'avec le docteur Cottard : en le voyant lui cligner de l'œil et lui sourire d'un air ambigu <i>avant qu'ils se fussent</i> encore parlé (S.PQP.)	„Chwilę chłodu miał jedynie z doktorem Cottard: widząc, jak doktor mruży oko i uśmiecha się doń dwuznacznie, <i>zanim</i> jeszcze do siebie przemówili (I.PE.perf.)

	(mimique que Cottard appelait « laisser venir »), Swann crut (I.P.S.) que le docteur le connaissait (I.I.) sans doute pour s'être trouvé avec lui en quelque lieu de plaisir, <i>bien que</i> lui-même y allât (S.I.) pourtant fort peu, n'ayant jamais vécu dans le monde de la noce. »	(mimika, którą doktor nazywał „wyczekującą”), Swann pomyślał (I.PE.perf.), że doktor go zapewne zna (I.P.imp.), że go spotkał w jakim podejrzanym lokalu (<i>mimo że</i> Swann bywał (I.PE.) w nich nader rzadko, nigdy nie żył w „wesołym świątku”).”
189. 189a	« – Allons, voyons, ne l'ennuie pas, il n'est pas ici pour être tourmenté, s'écria Mme Verdurin, je ne veux pas (I.P.) <i>qu'on le tourmente</i> (S.P.), moi ! – Mais pourquoi veux-tu (I.P.) <i>que ça l'ennuie</i> (S.P.), dit M. Verdurin (...). »	„– Nie nudźże go, nie po to przyszedł, żeby go dręczyć! – wykrzyknęła pani Verdurin – ja nie chcę (I.P.imp.), <i>żeby</i> go tutaj dręczono (I.PE.fi.imp.)! – Ale czemu by go to miało (C.P.) nudzić (INF.imp.)? – rzekł pan Verdurin.”
190.	« Le docteur, cependant, poussait (I.I.) Mme Verdurin à laisser jouer le pianiste, <i>non pas qu'il crût</i> (S.I.) feints les troubles que la musique lui donnait – il y reconnaissait certains états neurasthéniques – mais par cette habitude qu'ont beaucoup de médecins de faire fléchir immédiatement la sévérité de leurs prescriptions dès qu'est en jeu, chose qui leur semble beaucoup plus importante, quelque réunion mondaine dont ils font partie et dont la personne à qui ils conseillent d'oublier pour une fois sa dyspepsie, ou sa grippe, est un des facteurs essentiels. »	„Jednakże doktor nakłaniał (I.PE.imp.) panią Verdurin, aby pozwoliła grać pianicie; <i>nie aby powątpiewał</i> (P.PE.A.imp.) o prawdzie wstrząsów, o jakie muzyka ją przyprawia – rozpoznawał w nich pewne stany neurasteniczne – ale przez zwyczaj właściwy wielu lekarzom, którzy natychmiast są gotowi złagodzić srogość swoich przepisów, z chwilą gdy wchodzi w grę rzecz w ich poczuciu o wiele ważniejsza, jakies zebranie towarzyskie na przykład, w którym biorą oni udział, a w którym pacjent ich jest jednym z głównych elementów.”
191.	« Or ceux-ci, fatigués d'être toujours obligés de faire dépendre de leur sagesse la rareté de leurs accès, aiment se laisser aller à croire qu'ils pourront faire impunément tout ce qui leur plaît et leur fait mal d'habitude, à condition de se remettre en les mains d'un être puissant, qui, <i>sans qu'ils aient</i> (S.P.) aucune peine à prendre, d'un mot ou d'une pilule, les remettra (I.F.S.) sur pied. »	„Otóż chorzy, zmęczeni ciągłą zależnością własnego stanu zdrowia od ich rozsądku, lubią ulegać wierze, że będą mogli robić bezkarnie wszystko, co im się podoba i co im zwykle szkodzi, pod warunkiem, że się oddadzą w ręce potężnej istoty, która <i>bez</i> żadnego wysiłku (subst.) z ich strony, jednym zaklęciem albo jedną pigułką postawi (I.F.perf.) ich znów na nogi.”
192.	« – Ah ! je suis (I.P.) <i>contente que</i> vous appréciez (S.P.) mon canapé, répondit Mme Verdurin. »	„– Och, bardzo jestem (I.P.) <i>rada</i> , że pan się poznał (I.PE.perf.) na mojej kanapie – odparła pani Verdurin.”
193.	« Mais les notes sont évanouies (I.P.vp.) <i>avant que</i> ces sensations soient assez formées (S.P.vp.) en nous pour ne pas être submergées par celles	„Ale nuty uciekają (I.P.imp.), <i>zanim</i> te wrażenia uksztaltują się (I.F.perf.) w nas na tyle, aby ich nie zalały inne, już rodzące się z nut

	qu'éveillent déjà les notes suivantes ou même simultanées. »	plus tard lub nawet równoczesnych.”
194.	« Mais rentré chez lui il eut besoin d'elle, il était comme un homme dans la vie de qui une passante qu'il a aperçue un moment vient de faire entrer l'image d'une beauté nouvelle qui donne (I.P.) à sa propre sensibilité une valeur plus grande, <i>sans qu'il sache</i> (S.P.) seulement s'il pourra revoir jamais celle qu'il aime déjà et dont il ignore jusqu'au nom. »	„Ale wróciwszy do domu, Swann wciąż jej pragnął; był niby człowiek, w którego życie przechodząca i ujrzana na chwilę kobieta wniosła obraz nowego piękna, podnoszącego (P.P.imp.) skalę własnej jego wrażliwości; i nie wie (I.P.imp.) nawet, czy zdoła kiedy ujrzeć tę, którą już kocha, a której nie zna nawet z imienia.”
195.	« – (...) Si cela était, j'avoue qu'il n'y a pas de supplice que je ne m'imposerais (C.P.) <i>pour que</i> la vieille bête me présentât (S.I.) à l'auteur de la sonate : d'abord le supplice de fréquenter la vieille bête, et qui doit être affreux. »	„– (...) Gdyby tak było, wyznaję, iż nie byłoby męczarni, której bym się nie poddał (C.P.perf.), <i>aby</i> stary fujara przedstawił (P.PE.A.perf.) mnie autorowi sonaty; najpierw męczarni obcowania ze starym fujarą, co musi być okropne.”
196.	« Dès lors, il ne s'étonna plus (I.P.S.) <i>que</i> Swann, aussi bien qu'un autre, fréquentât (S.I.) l'Élysée, et même il le plaignait un peu d'aller à des déjeuners que l'invité avouait lui-même être ennuyeux. »	„Z tą chwilą nie dziwił się (I.PE.imp.) już, <i>że</i> Swann, jak każdy inny, bywa (I.P.) w Elizeum, i nawet żałował go trochę, że musi chodzić na śniadania nudne wedle opinii samego gościa.”
197.	« C'est pour les mêmes raisons qu'il n'acceptait jamais (I.I.) <i>qu'</i> Odette vînt (S.I.) le chercher pour aller chez les Verdurin. »	„Z tych samych przyczyn nie godził się nigdy (I.PE.imp.), <i>aby</i> Odeta wstąpiła (P.PE.A.perf.) po niego i aby razem szli do państwa Verdurin.”
198.	« Et même, souffrant de songer, au moment où elle passait si proche et pourtant à l'infini, que tandis qu'elle s'adressait à eux, elle ne les connaissait pas, il regrettait (I.I.) presque <i>qu'</i> elle eût (S.I.) une signification, une beauté intrinsèque et fixe (...). »	„I nawet w chwili, gdy owa fraza przechodziła tak bliska, a mimo to idąca w nieskończoność, Swann cierpiał na myśl, że ta urocza melodia, zwracając się do nich, nie zna ich; żałował (I.PE.imp.) niemal, <i>że</i> ona ma (I.P.) jakieś znaczenie, jakieś własne i stałe piękno (...).”
199.	« (...) Swann s'apercevait qu' <i>il était</i> (I.I.) bientôt <i>l'heure qu'</i> Odette rentrât (S.I.). »	„(...) Swann spostrzegł, że już nadchodzi (I.P.imp.) dla Odety czas powrotu (subst.).”
200.	« (...) un soir, comme elle venait d'en descendre et qu'il lui disait à demain, elle cueillit précipitamment dans le petit jardin qui précédait la maison un dernier chrysanthème et le lui donna (I.P.S.) <i>avant qu'il fût reparti</i> (S.PQP.). »	„(...) jednego wieczora, kiedy wysiadła, a on rzekł: „do jutra”, ona zerwała szybko w ogródku przed domem ostatni złocień i dała (I.PE.perf.) mu go, <i>nim odjechał</i> (I.PE.perf.) (...).”
201.	« Aussi suivait-elle avec fièvre les mouvements de cet homme grossier et	„Toteż gorączkowo śledziła ruchy niezręcznego lokaja i połajęła go

	le réprimanda-t-elle vivement parce qu'il avait passé trop près de deux jardinières qu'elle se réservait (I.I.) de nettoyer elle-même <i>dans sa peur</i> qu'on ne les abîmât (S.I.) et qu'elle alla regarder de près pour voir s'il ne les avait pas écornées. »	żywo za to, że przeszedł tuż koło dwóch żardinier, które miała (I.PE.) zwyczaj czyścić sama z <i>obawy</i> , <i>aby</i> ich nie uszkodzono (I.PE.fi.perf.).”
202.	« Peut-être au contraire avait-il gardé (I.PQP.) <i>suffisamment une nature d'artiste pour que</i> ces caractéristiques individuelles lui caussent (S.I.) du plaisir en prenant une signification plus générale (...). »	„Może, przeciwnie, zachował (I.PE.perf.) naturę artysty <i>na tyle</i> , <i>aby</i> te indywidualne cechy sprawiły (P.PE.A.imp.) mu przyjemność swoim znaczeniem ogólniejszym (...).”
203.	« Il la regardait ; un fragment de la fresque apparaissait dans son visage et dans son corps, que dès lors il chercha (I.P.S.) toujours à y retrouver , <i>soit qu'il fût</i> (S.I.) auprès d'Odette, <i>soit qu'il pensât</i> (S.I.) seulement à elle, et <i>bien qu'il ne tînt</i> (S.I.) sans doute au chef-d'œuvre florentin que parce qu'il le retrouvait en elle, pourtant cette ressemblance lui conférait à elle aussi une beauté, la rendait plus précieuse. »	„Patrzył na nią ; fragment fresku jawił się w jej twarzy i w jej ciele. Odtąd starał się (I.PE.imp.) go zawsze tam odszukać , czy będąc (G.P.) przy Odecie, czy tylko myśląc (G.P.imp.) o niej. <i>Mimo iż</i> Swann przypominał (I.PE.imp.) sobie florenckie arcydzieło zapewne jedynie dlatego, że je odnajdywał w Odecie, podobieństwo to przydawało jej również piękności, czyniło ją cenniejszą.”
204.	« Swann se reprocha d'avoir méconnu le prix d'un être qui eût paru adorable au grand Sandro, et il se félicita (I.P.S.) <i>que</i> le plaisir qu'il avait à voir Odette trouvât (S.I.) une justification dans sa propre culture esthétique. »	„Swann wyrzucał sobie, że nie docenił istoty, która wydawałaby się urocza wielkiemu Sandro; rad był (I.PE.), <i>że</i> przyjemność, jaką czerpie w widoku Odety, znajduje (I.P.imp.) usprawiedliwienie w jego własnej kulturze estetycznej.”
205.	« Et quand il était tenté (I.I.vp.) <i>de regretter que</i> depuis des mois il ne fit plus (S.I.) que voir Odette, il se disait qu'il était raisonnable de donner beaucoup de son temps à un chef-d'œuvre inestimable (...). »	„I kiedy był (I.PE.) skłonny żalować , <i>że</i> od miesięcy nie robił (I.PE.imp.) nic poza widywaniem Odety, powiadał sobie, że godzi się poświęcać dużo czasu bezcennemu arcydziełu (...).”
206.	« Puis, dès qu'il était arrivé, <i>sans qu'il s'en rendît</i> (S.I.) compte, ses yeux brillaient (I.I.) d'une telle joie que M. Verdurin disait au peintre : « Je crois que ça chauffe. » »	„Potem, kiedy już tam był, oczy jego – z <i>czego</i> sobie nie zdawał (I.PE.imp.) sprawy – błyszczały (I.PE.imp.) taką radością, że pan Verdurin powiadał do malarza: „Coś mi się widzi ciepło.”
207.	« Ainsi le simple fonctionnement de cet organisme social qu'était le petit « clan » prenait automatiquement pour Swann des rendez-vous quotidiens avec Odette et lui permettait de feindre une indifférence à la voir, ou même un	„W ten sposób proste funkcjonowanie tego społecznego organizmu, jakim była „paczka”, zapewniało automatycznie Swannowi codzienne spotkania z Odetą i pozwalało mu udawać

	désir de ne plus la voir, qui ne lui faisait pas courir de grands risques, puisque, <i>quoi qu'il lui eût écrit</i> (S.PQP.) dans la journée, il la verrait (C.P.) forcément le soir et la ramènerait chez elle. »	obojętność na widywanie jej lub nawet chęć niewidzenia jej już, co nie groziło mu zbyt dużym ryzykiem, skoro, <i>co bądź</i> napiisał (I.PE.perf.) do niej w ciągu dnia, miał (I.PE.) ją nieodzownie ujrzeć wieczorem i odwiedzić ją do domu.”
208. 208a	« – Enfin, s'il n'y a rien, je ne pense pas (I.P.) <i>que ce soit</i> (S.P.) que ce monsieur la croit <i>vertueuse</i> , dit ironiquement M. Verdurin. (...) Au fond, dit-il au peintre, tenez-vous (I.P.) tant que ça à <i>ce qu'elle soit</i> (S.P.) <i>vertueuse ? (...)</i> »	„– Wreszcie, jeżeli nic między nimi nie ma, to (v.se.) chyba nie stąd, żeby ten pan uważał ją za cnotę – rzekł ironicznie pan Verdurin. (...) W gruncie – rzekł pan Verdurin do malarza – czy panu tak bardzo zależy (I.P.imp.) <i>na tym, aby Odeta była</i> (P.PE.A.) cnotliwa? (...).”
209.	« C'est à peine s'il se disait que cette rencontre possible chez Prévost (de laquelle l'attente saccageait, dénudait à ce point les moments qui la précédaient qu'il ne trouvait plus (I.I.) <i>une seule idée, un seul souvenir derrière lequel il pût</i> (S.I.) faire reposer son esprit), il était probable pourtant, si elle avait lieu, qu'elle serait comme les autres, fort peu de chose. »	„Oczekiwanie tak bardzo burzyło i pustoszyło chwile poprzedzające możliwość spotkania Odety, że Swann nie znajdował (I.PE.imp.) już <i>ani jednej myśli, ani jednego wspomnienia, poza którym mózg jego mógłby</i> (C.P.) odpocząć. Zaledwie że powiadał sobie, że owo możebne spotkanie u Prévosta, w razie gdyby się urzeczywistniło, byłoby prawdopodobnie jak inne czymś bardzo nikłym.”
210. 210a	« Comme chaque soir dès qu'il serait (C.P.) avec Odette, jetant furtivement sur son changeant visage un regard aussitôt détourné <i>de peur qu'elle n'y vît</i> (S.I.) l'avance d'un désir et ne crût plus (S.I.) à son désintéressement, il cesserait (C.P.) de pouvoir penser à elle, trop occupé à trouver des prétextes qui lui permissent (S.I.) de ne pas la quitter tout de suite et de s'assurer, sans avoir l'air d'y tenir, qu'il la retrouverait le lendemain chez les Verdurin (...). »	„Jak co wieczór, znalazłszy (G.PE.perf.) się z Odetą, rzuciłby na jej ruchliwą twarz ukradkowe spojrzenia odwracane natychmiast z <i>obawy, aby w nich nie dojrzała</i> (P.PE.A.perf.) przypływu pragnień i nie przestała (P.PE.A.perf.) wierzyć w jego bezinteresowność. Zaledwie mógłby (C.P.) o niej myśleć, zbyt zajęty szukaniem <i>pozorów, które by mu pozwoliły</i> (C.P.perf.) nie pożegnać jej zaraz i upewnić się, niby to od niechcenia, że ją ujrzy nazajutrz u Verdurinów;”
211.	« – Mais pas du tout, s'écria-t-il, <i>il faut</i> (I.P.) <i>que nous trouvions</i> (S.P.) cette dame ; »	„– Ależ nie, bynajmniej – wykrzyknął – musimy (I.P.) znaleźć (INF.perf.) tę panią (...).”
212. 212a	« <i>Il n'est même pas</i> (I.P.) <i>besoin qu'il nous plût</i> (S.I.) jusque-là plus ou même autant que d'autres. Ce qu'il fallait (I.I.), c'est <i>que</i> notre goût pour lui devînt (S.I.) exclusif. »	„ Nie potrzeba (I.P.) nawet, <i>aby się nam dotąd podobała</i> (P.PE.A.imp.) bardziej od innych lub nawet tyle co inne. Trzeba było (I.PE.) tylko, <i>aby nasz pociąg do niej stał się</i> (P.PE.A.perf.) wyłączny.”

213.	« (...) il ne cachait plus maintenant son agitation, le prix qu'il attachait à cette rencontre et il promit en cas de succès une récompense à son cocher, comme si, en lui inspirant le désir de réussir qui viendrait s'ajouter à celui qu'il en avait lui-même, il pouvait (I.I.) <i>faire qu'</i> Odette, au cas où elle fût déjà rentrée se coucher, se trouvât (S.I.) pourtant dans un restaurant du boulevard. »	„Nie ukrywał już swego wzruszenia ani wagi, którą przykładał do tego spotkania. Przynęcił w razie sukcesu nagrodę stangretowi, jak gdyby, solidaryzując go z własnym swoim pragnieniem, mógł (I.PE.) tym sprawić , aby Odeta, nawet gdyby już poszła do domu, znalazła się (P.PE.A.perf.) mimo to w restauracji przy bulwarach.”
214. 214a	« (...) Cela ne vous gêne pas (I.P.) <i>que</i> je remette (S.P.) droites les fleurs de votre corsage qui ont été déplacées par le choc. <i>J'ai peur</i> (I.P.) <i>que</i> vous ne les perdiez (S.P.), je voudrais les enfoncer un peu. »	„– (...) Czy pani pozwoli (I.F.perf.), <i>żeby</i> poprawił (P.PE.A.perf.) kwiaty przy staniku; przekrzywiły się od wstrząsu. Boję się (I.P.imp.), <i>żeby</i> ich pani nie zgubiła (P.PE.A.perf.), chciałbym je wsunąć trochę głębiej.”
215.	« – (...) Voyez, il y a un peu... je pense que c'est du pollen qui s'est répandu sur vous ; vous permettez (I.P.) <i>que</i> je l' essuie (S.P.) avec ma main ? »	„– (...) Widzi pani, troszeczkę... zdaje mi się, że to pyłki z kwiatów osypały się na panią; pozwoli (I.F.perf.) pani, <i>żeby</i> je otarł (P.PE.A.perf.) ręką?”
216.	« Et ce fut Swann, qui, <i>avant qu'</i> elle le laissât (S.I.) tomber, comme malgré elle, sur ses lèvres, le retint (I.P.S.) un instant, à quelque distance, entre ses deux mains. »	„Ale <i>nim</i> ją skłoniła (I.PE.perf.), jakby wbrew woli, na jego wargi, Swann przytrzymał (I.PE.perf.) na chwilę tę twarz w pewnej odległości, więząc ją w obu rękach.”
217.	« On a beau être blasé sur les femmes, considérer la possession des plus différentes comme toujours la même et connue d'avance, elle devient au contraire un plaisir nouveau s' il s'agit (I.P.) de femmes <i>assez difficiles</i> – ou crues telles par nous – <i>pour que</i> nous soyons obligés (S.P.vp.) de la faire naître de quelque épisode imprévu de nos relations avec elles, comme avait été la première fois pour Swann l'arrangement des catleyas. »	„Daremnie się blazujemy w miłości, daremnie uważamy posiadanie kobiet, choćby najróżniejszych, za coś zawsze jednakiego i znanego z góry; posiadanie to staje się nową rozkoszą, kiedy chodzi (I.P.imp.) o kobiety <i>na tyle</i> – bodaj w naszym przekonaniu – <i>trudne</i> , <i>abyśmy musieli</i> (P.PE.A.) dobywać to posiadanie z jakiegoś nieprzewidzianego epizodu, jakim było za pierwszym razem dla Swanna poprawianie katlei.”
218.	« Maintenant, tous les soirs, quand il l'avait ramenée chez elle, <i>il fallait</i> (I.I.) <i>qu'</i> il entrât (S.I.) et souvent elle ressortait en robe de chambre et le conduisait jusqu'à sa voiture, l'embrassait aux yeux du cocher, disant (...). »	„Teraz co wieczór, odwiózłszy Odetę do domu, musiał (I.PE.) do niej wstępować (INF.imp.). Często wychodziła w szlafrocuku, odprowadzała Swanna do powozu i całowała go na oczach stangreta, mówiąc (...).”
219.	« On ne recevait plus (I.I.) jamais <i>de lettre de lui où</i> il demandât (S.I.) à	„ Nie dostawano (I.PE.fi.imp.) już od niego listów blągających (P.P.imp.)

	connaître une femme. »	o przedstawienie go jakiejś kobiecie.”
220.	« Puis <i>sans qu’il s’en rendît</i> (S.I.) compte, cette certitude qu’elle l’attendait, qu’elle n’était pas ailleurs avec d’autres, qu’il ne reviendrait pas sans l’avoir vue, neutralisait (I.I.) cette angoisse oubliée, mais toujours prête à renaître, qu’il avait éprouvée le soir où Odette n’était plus chez les Verdurin, et dont l’apaisement actuel était si doux que cela pouvait s’appeler du bonheur. »	„Następnie – z czego Swann nie zdawał (I.PE.imp.) sobie sprawy – pewność, że Odeta czeka, że nie jest gdzie indziej ani z innymi, że ją ujrzy przed powrotem do domu, neutralizowała (I.PE.imp.) ten ucisk serca, zapomniany, ale zawsze gotowy się odrodzić, jakiego doznał w ów wieczór, kiedy nie zastał Odety u Verdurinów; doraźne zaś ukojenie tego lęku było tak słodkie, że mogło się nazywać szczęściem.”
221.	« (...) il lui demandait (I.I.) de jouer à la place la petite phrase de la sonate de Vinteuil, <i>bien qu’Odette jouât</i> (S.I.) fort mal (...). »	„(...) prosił (I.PE.imp.) ją, aby mu zamiast tego zagrała frazę z sonaty Vinteuila, <i>mimo że Odeta grała</i> (I.PE.imp.) bardzo lichy;”
222.	« (...) il se rendait compte que les qualités d’Odette ne justifiaient pas (I.I.) <i>qu’il attachât</i> (S.I.) tant de prix aux moments passés auprès d’elle. »	„(...) zdawał sobie sprawę, że przymioty Odety nie usprawiedliwiają (I.P.imp.) wartości, jaką przywiązywał (I.PE.imp.) do chwil spędzonych przy niej.”
223. 223a	« Qu’ importait (I.I.) <i>qu’elle lui dît</i> (S.I.) que l’amour est fragile, le sien était si fort ! (...) Il la faisait (I.I.) rejouer dix fois, vingt fois à Odette, exigeant <i>qu’en même temps elle ne cessât pas</i> (S.I.) de l’embrasser. »	„ <i>I c’ôz</i> (v.se.), <i>że</i> mu ona mówiła (I.PE.imp.), iż miłość jest kruchą; jego miłość była tak silna! (...) Kazał (I.PE.imp.) ją sobie Odecie grać dziesięć razy, dwadzieścia razy, żądając , <i>aby</i> go równocześnie nie przestawała (P.PE.A.imp.) całować.”
224.	« Comment veux-tu (I.P.) <i>que</i> je joue (S.P.) comme cela si tu me tiens ? je ne peux tout faire à la fois, sache au moins ce que tu veux (...). »	„– Jakże ty chcesz (I.P.imp.), <i>żeby</i> grała (P.PE.A.imp.), kiedy mnie trzymasz; nie mogę robić wszystkiego naraz; wiedz przynajmniej, czego chcesz (...).”
225. 225a	« Sauf en lui demandant la petite phrase de Vinteuil au lieu de la <i>Valse des Roses</i> , Swann ne cherchait pas (I.I.) à lui faire jouer plutôt <i>des choses qu’il aimât</i> (S.I.), et pas plus en musique qu’en littérature, à corriger son mauvais goût. (...) En lui disant qu’elle aimerait (C.P.) tant <i>qu’il lui parlât</i> (S.I.) des grands poètes, elle s’était imaginé qu’elle allait connaître tout de suite des couplets héroïques et romanesques dans le genre de ceux du vicomte de Borelli, en plus émouvant	„Poza frazą Vinteuila, o którą prosił w miejsce <i>Walca róż</i> , Swann nie starał się (I.PE.imp.), aby mu Odeta grała rzeczy, które lubił (I.PE.imp.). Tak samo w muzyce jak w literaturze nie silił się poprawiać jej złego smaku. (...) Powiadając Swannowi że lubiałaby (C.P.imp.), <i>aby</i> jej mówił (P.PE.A.imp.) o wielkich poetach, Odeta wyobrażała sobie, że od razu usłyszy heroiczne i romantyczne strofy w rodzaju wierszy wicehrabiego de Borelli,

	encore. »	może jeszcze bardziej wzruszające!”
226.	« Mais elle lui disait vivement : « Autre chose ? quoi ?... Dis-le alors », mais il ne le disait pas (I.I.), sachant combien cela lui paraîtrait mince et différent de ce qu'elle espérait, moins sensationnel et moins touchant, et craignant que , désillusionnée de l'art, elle ne le fût (S.I.) en même temps de l'amour. »	„Wówczas Odeta pytała żywo: „Co innego? co?... Więc powiedz...”, ale on nie mówił (I.PE.imp.). Wiedział, jakie by się to jej wydało nikłe i różne od tego, czego się spodziewała, mniej sensacyjnie i mniej wzruszające; i obawiał się , aby zniechęciwszy się do sztuki, nie zniechęciła się (P.PE.A.perf.) równocześnie do miłości.”
227. 227a	« C'est aussi du respect qu'inspirait à Odette la situation qu'avait Swann dans le monde, mais elle ne désirait pas (I.I.) qu'il cherchât (S.I.) à l'y faire recevoir. Peut-être sentait-elle qu'il ne pourrait pas y réussir, et même craignait-elle (I.I.) que rien qu'en parlant d'elle il ne provoquât (S.I.) des révélations qu'elle redoutait.»	„Szacunek budziła też w Odecie światowa sytuacja Swanna, ale nie pragnęła (I.PE.imp.), aby się ją starał (P.PE.A.imp.) wprowadzić w towarzystwo. Może czuła, że to niemożliwe, a nawet bała się (I.PE.imp.), aby Swann, bodaj tylko mówiąc o niej, nie wywołał (P.PE.A.perf.) jakich niepożądanych zwierzeń.”
228.	« D'ailleurs, ce monde qui faisait si peur à Odette ne lui inspirait peut-être pas de grands désirs, car pour qu'elle se le représentât (S.I.) bien nettement, il était (I.I.) trop éloigné de celui qu'elle connaissait. »	„Z resztą ów wielki świat, który tak przerażał Odetę, nie budził w niej może zbyt wielu pragnień; zanim był (I.PE.) odległy od tego, który znała , aby go sobie mogła (P.PE.A.) wyraźnie przedstawić .”
229.	« – Mais les endroits chics, parbleu ! Si, à ton âge, il faut t'apprendre ce que c'est que les endroits chics, que veux-tu (I.P.) que je te dise (S.P.), moi ? (...). »	„– No co, szycowne miejsca i tyle! Jeżeli w twoim wieku trzeba cię uczyć, co to są szycowne miejsca, cóż ja ci mam (I.P.) powiedzieć (INF.perf.)”
230.	« Elle souhaitait (I.I.) qu'il cultivât (S.I.) des relations si utiles mais elle était par ailleurs, portée à les croire peu chic, depuis qu'elle avait vu passer dans la rue la marquise de Villeparisis en robe de laine noire, avec un bonnet à brides. »	„Odeta pochwalała (I.PE.imp.) stosunki tak użyteczne, ale skądinąd wzdragała się uznać je za coś „szycownego” od czasu, jak ujrzała na ulicy margrabinę de Villeparisis w czarnej wełnianej sukni, w czepku wiązany na wstążki.”
231.	« Elle ne comprenait pas (I.I.) que Swann habitât (S.I.) l'hôtel du quai d'Orléans que, sans oser le lui avouer, elle trouvait indigne de lui. »	„ Nie rozumiała (I.PE.imp.), jak Swann może (I.P.) mieszkać w domu przy <i>Quai d'Orleans</i> ; nie śmiejąc mu tego wyznać, uważała ten punkt za niegodny jego.”
232.	« Bien qu'elle s'entêtât (S.I.) dans une sorte de point d'honneur (et semblât (S.I.) pratiquer quelque précepte familial) en ne répondant jamais aux questions et en ne « rendant pas de comptes » sur l'emploi de ses	„ <i>Mimo że miała</i> (I.PE.) niejako za punkt honoru (<i>jak gdyby</i> przestrzegała (P.PE.A.imp.) w tym tradycyjnej rodzinnej zasady) nigdy nie odpowiadać na pytania dotyczące spędzenia czasu i „nie zdawać

	<p>journées, elle parla (I.P.S.) une fois à Swann d'une amie qui l'avait invitée et chez qui tout était « de l'époque ». »</p>	<p>sprawy” z użytku swoich dni, raz wspomniała (I.PE.imp.) Swannowi o przyjaciółce, która ją zaprosiła i u której wszystko było „z epoki”.”</p>
<p>233. 233a. 233b</p>	<p>« Ce jour-là, elle laissa échapper devant Swann ce qu'elle pensait de son habitation du quai d'Orléans ; comme il avait critiqué (I.PQP.) que l'amie d'Odette donnât (S.I.) non pas dans le Louis XVI, car, disait-il, <i>bien que</i> cela ne se fasse pas (S.P.), cela peut (I.P.) être charmant, mais dans le faux ancien : « Tu ne voudrais pas (C.P.) qu'elle vécût (S.I.) comme toi au milieu de meubles cassés et de tapis usés » (...) »</p>	<p>„Tego dnia zdradziła Swannowi, co myśli o jego domu na Quai d'Orléans: kiedy zganil (I.PE.perf.), że przyjaciółka Odety wybrała (I.PE.perf.) fałszywy antyk, a nie Louis XVI, bo – powiadał – <i>mimo że się tego nie robi</i> (I.P.imp.), to może (I.P.) być urocze, Odeta rzekła: „Nie będziesz żądał (I.F.imp.), <i>aby tkwiła</i> (P.PE.A.imp.), jak ty, w połamanych meblach i zniszczonych dywanach”;</p>
<p>234.</p>	<p>« <i>Il n'y avait pas</i> (I.I.) <i>besoin qu'on eût</i> (S.I.) réellement ces goûts <i>pourvu qu'on les proclamât</i> (S.I.); »</p>	<p>„Nie było (I.PE.) zresztą konieczne mieć (INF.) naprawdę te upodobania, <i>byleby się je głosiło</i> (P.PE.A.imp.)”</p>
<p>235.</p>	<p>« Sentant que souvent il ne pouvait pas réaliser ce qu'elle rêvait, il cherchait (I.I.) du moins <i>à ce qu'elle se plût</i> (S.I.) avec lui (...) »</p>	<p>„Czując, że często nie zdoła urzeczywistnić tego, o czym Odeta marzy, Swann starał się (I.PE.imp.) bodaj, <i>aby się z nim dobrze czuła</i> (P.PE.A.imp.)”</p>
<p>236.</p>	<p>« – Ah ! elle veut (I.P.) qu'on la mène (S.P.) à la fête des fleurs, la petite Odette (...) »</p>	<p>„– Ach, Odetka chce (I.P.imp.), <i>żeby ją zaprowadzić</i> (INF.perf.) na święto kwiatów (...)”</p>
<p>237.</p>	<p>« Il aimait (I.I.) qu'Odette fût (S.I.) ainsi, de même que s'il avait été épris d'une Bretonne, il aurait été heureux de la voir en coiffe et de lui entendre dire qu'elle croyait aux revenants. »</p>	<p>„Swann lubil (I.PE.imp.), że Odeta jest (I.P.) taka, tak samo jak – gdyby się zakochał w Bretonce – lubiłby widzieć ją w czepku i słyszeć, że wierzy w strachy.”</p>
<p>238.</p>	<p>« (...) il ne pensait pas (I.I.) que l'admiration qu'elle professait pour Monte-Carlo ou pour le Righi fût (S.I.) plus déraisonnable que le goût qu'il avait, lui, pour la Hollande qu'elle se figurait laide et pour Versailles qu'elle trouvait triste. »</p>	<p>„Tak samo nie uważał (I.PE.imp.), <i>aby zachwył Odety nad Monte Carlo lub nad Righi był</i> (P.PE.A.) niedorzeczniejszy niż jego upodobanie w Holandii, która znów w oczach Odety była brzydka, i w Wersalu, który jej się wydawał smutny.”</p>
<p>239.</p>	<p>« Peut-être n'ai-je pas de grands besoins intellectuels à assouvir dans la conversation, mais je me plais (I.P.) parfaitement bien avec Cottard, <i>quoiqu'il fasse</i> (S.P.) des calembours ineptes. »</p>	<p>„Może ja nie szukam w rozmowie zbyt wysokiego poziomu intelektualnego, ale to fakt, że się bardzo dobrze czuję (I.P.imp.) z doktorem Cottard, <i>mimo jego głupich kalamburów</i> (subst.)”</p>
<p>240.</p>	<p>« Et quant au peintre, si sa prétention est déplaisante quand il cherche à étonner, en revanche c'est (I.P.) une</p>	<p>„A ten malarz, o ile jest pretensjonalny, kiedy się stara epatować, niewątpliwie jest (I.P.)</p>

	<i>des plus belles intelligences que j' aie connues</i> (S.PE.). »	<i>jedną ze świetniejszych inteligencji, jakie znałem</i> (I.PE.imp.).”
241.	« Ainsi <i>il n' y avait</i> sans doute <i>pas</i> (I.I.), dans tout le milieu Verdurin, <i>un seul fidèle qui les aimât</i> (S.I.) ou <i>crût</i> (S.I.) les aimer autant que Swann. »	„ N ie by ło (I.PE.) też z pewnością w całym kółku Verdurinów <i>ani jednego „wiernego”, który by ich kochał (C.P.imp.) – lub wyobrażał (C.P.imp.)</i> sobie, że ich kocha – tak bardzo jak Swann.”
242.	« C'est qu'ils avaient très vite senti en lui un espace réservé, impénétrable, où il contin uait (I.I.) à prof esser silencieusement pour lui-même que la princesse de Sagan n'était pas grotesque et que les plaisanteries de Cottard n'étaient pas drôles, enfin et <i>bien que</i> jamais il ne se départît (S.I.) de son amabilité et ne se révoltât (S.I.) contre leurs dogmes, une impossibilité de les lui imposer, de l'y convertir entièrement, comme ils n'en avaient jamais rencontré une pareille chez personne. »	„Bardzo szybko mianowicie wyczuli w nim nieprzenikniony rezerwat, w którym nadal wierzył (I.PE.imp.) w milczeniu, że księżna de Sagan nie jest komiczną figurą i że dowcipy doktora Cottard nie są zabawne. <i>Mimo iż</i> Swann nigdy nie wyzbył się (I.PE.perf.) swojej uprzejmości i nie burzył się (I.PE.imp.) przeciw miejscowym dogmatom, pojmowali niemożność narzucenia mu ich, całkowitego nawrócenia go; czuli opór, jakiego nigdy nie spotkali u nikogo.”
243.	« Quelle différence avec un « nouveau » qu'Odette leur av ait dem andé (I.PQP.) d'inv iter, <i>quoiqu'</i> elle ne l' eût rencontré (S.PQP.) que peu de fois, et sur lequel ils fondaient beaucoup d'espoir, le comte de Forcheville ! »	„Co za różnica z „nowym”, którego Odeta wprowadziła (I.PE.perf.) świeżo, <i>mimo że znała go</i> (I.PE.imp.) jeszcze niewiele. Ów hrabia de Forcheville to był człowiek, w którym można było pokładać nadzieje!”
244.	« Je vois qu' <i>il va falloir</i> (I.F.P.) <i>que je demande</i> (S.P.) à m'y faire admettre. »	„– (...) Widzę, że będę musiała (I.F.imp.) prosić (INF.imp.), aby mnie tam przyjęto .”
245.	« Un genre d'esprit comme celui de Brichot aur ait été tenu (C.PE.vp.) pour stupidité pure dans la coterie où Swann avait passé sa jeunesse, <i>bien qu'</i> il soit (S.P.) compatible avec une intelligence réelle. »	„Rodzaj dowcipu, jaki rozwijał Brichot, uchodziłby (C.P.imp.) za czyste osielstwo w koterii, w której Swann spędził młodość, <i>mimo że nie wyklucza</i> (I.P.imp.) rzetelnej inteligencji.”
246.	« (...) Swann coupa (I.P.S.) l'effet de Brichot à la grande fureur de la maîtresse de la maison, <i>en répondant qu'on voulût</i> (S.I.) bien l'excuser de s'intéresser si peu à Blanche de Castille, mais qu'il avait quelque chose à demander au peintre. »	„(...) ku wściekłości pani domu Swann zepsuł (I.PE.perf.) Brichotowi efekt, przepraszając (G.P.imp.), że się zbyt mało interesuje Blanką kastylską, ale że ma o coś zapytać malarza.”
247.	« Du reste il n'été it pas (I.I.) <i>très content que Cottard fit</i> (S.I.) rire de lui devant Forcheville. »	„ N ie był (I.PE.) zresztą <i>zbyt zadowolony, że Cottard zabawił</i> (I.PE.perf.) towarzystwo jego kosztem w obecności pana Forcheville.”

248.	« Et comme les chanteurs parvenus à <i>la note la plus haute qu'ils puissent</i> (S.P.) donner continuent en voix de tête, piano, il se contenta (I.P.S.) de murmurer, et en riant, comme si en effet cette peinture eût été dérisoire à force de beauté (...). »	„I jak śpiewak, który, doszedłszy do <i>najwyższej nuty, jaką może</i> (I.P.) wziąć , ciągnie dalej falsetem, piano, malarz szeptał (I.PE.imp.) ze śmiechem, tak jakby w istocie to malarstwo było aż komiczne siłą swojej piękności (...).”
249.	« – Mais nous ne croyons pas que vous exagérez, nous <i>voulons</i> (I.P.) seulement <i>que</i> vous mangiez (S.P.) et <i>que</i> mon mari mange (S.P.) aussi ; »	„– Ależ my nie myślimy, że pan przesadza; my byśmy tylko chcieli (C.P.imp.), <i>żeby</i> pan jadł (P.PE.A.imp.) i <i>żeby</i> mój mąż także jadł (P.PE.A.imp.);”
250.	« – (...) Le docteur y est allé (je me rappelle même qu'il m'a dit avoir eu le très grand plaisir de passer la soirée avec vous) et j'avoue que je n'ai pas trouvé (I.P.C.) <i>raisonnable qu'il louât</i> (S.I.) des places pour y retourner avec moi. »	„Mąż już widział tę sztukę (przypominam sobie nawet, mówił mi, że bardzo mile spędził ten wieczór w pańskim towarzystwie) i przyznaję, że nie wydawało mi się (I.PE.imp.) <i>rozsądne, aby kupował</i> (P.PE.A.imp.) fotele po to, <i>żeby iść drugi raz ze mną.</i> ”
251.	« – Du reste, je crois que j'aurai une déception. Je ne crois pas (I.P.) <i>que</i> cela vaille (S.P.) <i>Serge Panine</i> , l'idole de Mme de Crécy. (...) »	„– Zresztą boję się, że będę miała zawód. Nie sądzę (I.P.imp.), <i>aby</i> to było (P.PE.A.) takie jak <i>Serge Panine, bożyszcze pani de Crécy.</i> ”
252.	« <i>Quoi qu'il ait dit</i> (S.PE.) chemin faisant quelques mots un peu réalistes, mais c'est le goût du jour, je n'ai pas souvent vu (I.P.C.) tenir le crachoir avec une pareille dextérité, comme nous disions au régiment, où pourtant j'avais un camarade que justement monsieur me rappelait un peu. »	„ Pozwolił sobie (I.PE.perf.) co prawda mimochodem na parę nieco realistycznych wyskoków, ale to jest dzisiejszy styl. Nie często widziałem (I.PE.imp.), aby kto miał taką wyparzoną gębę, jak mawialiśmy w pułku, gdzie jeden z kolegów przypominał mi trochę tego malarza.”
253.	« (...) Mme Verdurin <i>pour que</i> son silence n'eût pas (S.I.) l'air d'un consentement, mais du silence ignorant des choses inanimées, avait soudain dépouillé (I.PQP.) son visage de toute vie, de toute motilité ; »	„Milczenie pani Verdurin wyrażało (I.PE.imp.) nie zgodę, ale było nic niewiedzącą ciszą rzeczy martwych. Odarła (I.PE.perf.) nagle swoją twarz z wszelkiego życia, z wszelkiego ruchu;”
254.	« (...) Je ne vous dis pas (I.P.) <i>qu'elle soit</i> (S.P.) « profonde » (...) mais, très sincèrement, elle est intelligente et son mari est un véritable lettré. (...) »	„– (...) Nie będę twierdził (I.F.imp.), <i>aby była</i> (P.PE.A.) „głęboka”... (...) ale, mogę powiedzieć bardzo szczerze, księżna jest inteligentna, a jej mąż wszechstronnie wykształcony. (...)”
255.	« Mais Brichot attendait (I.I.) <i>que</i> Swann eût donné (S.PQP.) la sienne. »	„Ale Brichot czekał (I.PE.imp.), <i>żeby</i> Swann dał (P.PE.A.perf.) swoje określenie.”
256.	« – Mais non, je ne crois pas (I.P.) <i>que</i> ce soit (S.P.) la même famille, dit à	„– Ale nie, nie sądzę (I.P.imp.), <i>aby</i> to była (P.PE.A.) ta sama rodzina –

	tout hasard Mme Verdurin. »	rzekła na oślepani Verdurin.”
257.	« Il capitula si vite, eut l’air si malheureux de voir manqué l’effet sur lequel il avait compté et répondit (I.P.S.) d’un ton <i>si lâche</i> à Swann <i>pour que</i> celui-ci ne s’acharnât pas (S.I.) à une réfutation désormais inutile (...). »	„Skapitulował szybko, zboleły, że go zawiódł spodziewany efekt; i wołając, <i>aby</i> Swann nie wdawał się (P.PE.A.imp.) już w zbyteczne sprostowania, odpardł (I.PE.perf.) tchórzliwie (...).”
258. 258a	« – J’aimerais mieux l’avoir dans mon lit que le tonnerre, dit précipitamment Cottard qui depuis quelques instants attendait (I.I.) en vain <i>que</i> Forcheville reprît (S.I.) haleine pour placer cette vieille plaisanterie dont il craignait (I.I.) <i>que</i> ne revînt pas (S.I.) l’à-propos si la conversation changeait de cours, et qu’il débita avec cet excès de spontanéité et d’assurance qui cherche à masquer la froideur et l’émoi inséparables d’une récitation. »	„– Wolałbym mieć w łóżku ją niż złamaną nogę – rzekł spiesznie Cottard, który od paru chwil czekał (I.PE.imp.) na próżno, <i>aż</i> Forcheville zaczepnie (I.F.perf.) oddech, aby ulokować ten stary koncept. Tak się bał (I.PE.imp.), <i> iż </i> , o ile rozmowa zmieni przedmiot, koncept przestanie (I.F.perf.) być aktualny, że wypowiedział go z owym nadmiarem swobody i pewności siebie, które daremnie maskują nieodłączny od chęci popisu chłód i tremę.”
259. 259a	« – <i>Il faut</i> (I.P.) <i>que</i> j’ aille (S.P.) entretenir un instant le duc d’Aumale (...) mais <i>il ne faut pas</i> (I.P.) <i>que</i> Swann le sache (S.P.). »	„ Muszę (I.P.) pomówić (INF.perf.) chwilę z księciem Aumale (...) ale nie trzeba (I.P.), <i>żeby</i> Swann wiedział (P.PE.A.imp.).”
260.	« – (...) Je crois que c’est (I.P.) <i>la première fois que</i> vous vous rencontrez (S.P.) avec lui », dit-elle pour lui faire remarquer que c’était à elle qu’il devait de le connaître. »	„– (...) Przypuszczam (I.P.imp.), <i> że </i> pan się z nim pierwszy raz spotkał (I.PE.perf.) – rzekła, aby podkreślić, że Swann jej zawdzięcza tę znajomość.”
261.	« En réalité <i>il n’y avait pas</i> (I.I.) <i>un fidèle qui ne fût</i> (S.I.) plus malveillant que Swann ; »	„W rzeczywistości nie było (I.PE.) „ <i>wiernego</i> ”, który by był (C.P.) mniej złośliwy od Swanna.”
262.	« Il voulait (I.I.) surtout <i>qu’elle</i> les reçût (S.I.) avant de sortir <i>pour que</i> la reconnaissance qu’elle éprouverait lui valût (S.I.) un accueil plus tendre quand elle le verrait chez les Verdurin (...). »	„ Dbal (I.PE.imp.) zwłaszcza o to, <i>aby</i> Odeta otrzymała (P.PE.A.perf.) przesyłkę przed wyjściem z domu: kupował tym sobie prawo do jej czulszego powitania, kiedy ją spotka u Verdurinów. A nawet, kto wie (...).”
263.	« Sans doute si on lui avait dit au début : « c’est ta situation qui lui plaît », et maintenant : « c’est pour ta fortune qu’elle t’aime », il ne l’aurait pas cru, et n’aurait pas été (C.PE.) d’ailleurs <i>très mécontent qu’on se la figurât</i> (S.I.) tenant à lui – <i>qu’on</i> les sentît (S.I.) unis l’un à l’autre – par quelque chose d’aussi fort que le snobisme ou l’argent. »	„Bez wątpienia, gdyby mu kto powiedział na początku: „jej się podoba twoja pozycja”, a teraz: „jeżeli cię kocha, to dla twojego majątku”, Swann nie byłby uwierzył; nie miałby (C.P.) <i>zresztą nic przeciw temu, aby</i> uważano (I.PE.fi.imp.) Odetę za związaną z nim czymś tak mocnym jak snobizm lub pieniądze.”

264.	« (...) la princesse des Laumes (chez qui on avait dîné tard et que Swann avait quittée (I.PQP.) avant qu'on servît (S.I.) le café pour rejoindre les Verdurin dans l'île du Bois) dit (...). »	„(...) księżna des Laumes (jadało się u niej późno i Swann pożegnał się (I.PE.perf.) przed kawą (subst.), aby spieszyc do Verdurinów) rzekła (...).”
265.	« <i>Bien que</i> Swann n'eût encore jamais pris (S.PQP.) bien sérieusement ombrage de l'amitié d'Odette pour tel ou tel fidèle, il éprouvait (I.I.) une douceur profonde à l'entendre avouer ainsi devant tous, avec cette tranquille impudeur, leurs rendez-vous quotidiens du soir (...). »	„ <i>Mimo że</i> Swann nigdy dotąd poważnie nie zaniepokoił się (I.PE.perf.) sympatią Odety do któregoś z wiernych, odczuł (I.PE.perf.) głębokie szczęście, słysząc, jak ona odsłania w ten sposób, wobec wszystkich, ze spokojnym bezwstydem ich cowieczorne spotkania (...).”
266.	« Certes Swann avait souvent pensé qu'Odette n'était à aucun degré une femme remarquable, et la suprématie qu'il exerçait sur un être qui lui était si inférieur n'avait rien (I.I.) qui dût (S.I.) lui paraître si flatteur à voir proclamer à la face des « fidèles » (...). »	„Niewątpliwie Swann uświadamiał sobie często, że Odeta nie jest pod żadnym względem kobietą niezwykłą; a przewagą, jaką posiadał nad istotą o tyle odeń niższą, nie miała (I.PE.) w sobie <i>nic, co by mogło</i> (C.P.) czynić tak pochlebny publiczne uznanie jego praw.”
267.	« Il arriva chez elle après onze heures, et, comme il s'excusait de n'avoir pu venir plus tôt, elle se plaignit (I.P.S.) <i>que</i> ce fût (S.I.) en effet bien tard, l'orage l'avait rendue souffrante, elle se sentait mal à la tête et le prévint qu'elle ne le garderait pas plus d'une demi-heure, qu'à minuit, elle le renverrait ; »	„Zjawił się po jedenastej, tłumacząc się, że nie mógł wyjść wcześniej. Odeta skarżyła się (I.PE.imp.), <i>że</i> w istocie jest (I.P.) bardzo późno; burza musiała jej rozstroić nerwy, boli ją głowa, uprzedza, że nie da mu siedzieć dłużej niż pół godziny, że go o dwunastej wyprawi.”
268.	« Mais quand il fut rentré chez lui, l'idée lui vint brusquement que peut-être Odette attendait quelqu'un ce soir, qu'elle avait seulement simulé la fatigue et qu'elle ne lui avait demandé (I.PQP.) d'éteindre <i>que pour qu'il crût</i> (S.I.) qu'elle allait s'endormir (...). »	„Ale kiedy się znalazł w domu, przyszła mu nagle myśl, że może Odeta oczekiwała kogoś tego wieczora, że udawała tylko zmęczenie i że prosiła (I.PE.imp.), aby zgasił światło jedynie <i>po to, aby udać</i> (INF.perf.), iż będzie spała;”
269.	« Il y avait à peu près une heure et demie qu'il l'avait quittée, il ressortit, prit un fiacre et se fit arrêter tout près de chez elle, dans une petite rue perpendiculaire à celle sur laquelle donnait derrière son hôtel et où il allait (I.I.) quelquefois frapper à la fenêtre de sa chambre à coucher <i>pour qu'elle vînt</i> (S.I.) lui ouvrir ; »	„(...) upłynęło mniej więcej półtorej godziny od czasu, jak się rozstali. Wyszedł, wziął fiakra i kazał stanąć w pobliżu willi Odety w uliczce prostopadłej do tej, która przylegała do tyłów domu. Czasem zachodził (I.PE.imp.) tamtędy, <i>aby pukać</i> (INF.imp.) do okna sypialni.”
270. 270a	« <i>Soit que</i> Forcheville sentant que Saniette, son beau-frère, n'était pas en	„Czy Forcheville, czując, iż szwagier jego Saniette nie jest u nich w

	<p>faveur chez eux, eût voulu (S.PQP.) le prendre comme tête de Turc et briller devant eux à ses dépens, <i>soit qu'il eût été</i> (S.PQP.) irrité par un mot maladroit que celui-ci venait de lui dire, et qui, d'ailleurs, passa inaperçu pour les assistants qui ne savaient pas quelle allusion désobligeante il pouvait renfermer, bien contre le gré de celui qui le prononçait sans malice aucune, <i>soit enfin qu'il cherchât</i> (S.I.) depuis quelque temps une occasion de faire sortir de la maison quelqu'un qui le connaissait trop bien et qu'il savait (I.I.) <i>trop délicat pour qu'il ne se sentît pas</i> (S.I.) gêné à certains moments rien que de sa présence, Forcheville répondit (I.P.S.) à ce propos maladroit de Saniette avec une telle grossièreté, se mettant à l'insulter, s'enhardissant, au fur et à mesure qu'il vociférait, de l'effroi, de la douleur, des supplications de l'autre, que le malheureux, après avoir demandé à MmeVerdurin s'il devait rester, et n'ayant pas reçu de réponse, s'était retiré en balbutiant, les larmes aux yeux. »</p>	<p>łaskach, chciał (I.PE.imp.) go wziąć za cel żarcików i zabłysnąć jego kosztem; <i>czy że go podrażniło</i> (I.PE.perf.) jakieś niezręczne a niewinne słówko niezauważone zresztą przez obecnych, niezdolnych pochwycić mniemanej a niezamierzonej aluzji; <i>czy wreszcie Forcheville szukał</i> (I.PE.imp.) od jakiegoś czasu sposobności pozbycia się z domu człowieka, który go znał (I.PE.imp.) za dobrze i który krępował go samą obecnością, właśnie dlatego, że Forcheville znał (I.PE.imp.) jego delikatność – dość, że odpowiedział (I.PE.perf.) na jakieś niezręczne odezwanie się Saniette'a niesłychanie brutalnie. Wprost zaczął lżyć Saniette'a, podnosząc głos, rozzuchwalony jego przestachem, bólem, błaganiami. Wreszcie nieszczęśliwy Saniette, spytawszy pani Verdurin, czy ma zostać i nie otrzymawszy odpowiedzi, wyszedł bąkając coś, ze łzami w oczach.”</p>
271.	<p>« – (...) Mais cela ne s'arrange pas (I.P.) avec <i>le fait qu'elle n'ait pas fait</i> (S.PE.) ouvrir. »</p>	<p>„(...) To się nie zgadza (I.P.imp.) z <i>faktem, że nie kazała</i> (I.PE.imp.) otworzyć.”</p>
272. 272a	<p>« (...) mais une philosophie positive, presque médicale, d'hommes qui au lieu d'extérioriser les objets de leurs aspirations, essayent (I.P.) de dégager de leurs années déjà écoulées un résidu fixe d'habitudes, <i>de passions qu'ils puissent</i> (S.P.) considérer en eux comme caractéristiques et permanentes et auxquelles, délibérément, ils veilleront (I.F.S.) d'abord <i>que</i> le genre d'existence qu'ils adoptent puisse (S.P.) donner satisfaction. »</p>	<p>„To nie jest już filozofia młodości, ale pozytywna, lekarska niemal filozofia ludzi, którzy zamiast obiektywizować sobie przedmioty własnych pragnień, próbują (I.P.imp.) ze swoich minionych już lat wydobyć osad przyzwyczajień i namiętności; i uznawszy (G.PE.perf.) je za znamienne dla siebie i trwałe, świadomie czuwają (I.P.imp.), <i>aby</i> ich tryb życia tym właśnie przyzwyczajeniom i namiętnościom mógł (P.PE.A.) czynić zadość.”</p>
273.	<p>« Swann trouvait sage de faire dans sa vie la part de la souffrance qu'il éprouvait à ignorer ce qu'avait fait Odette, aussi bien que la part de la recrudescence qu'un climat humide</p>	<p>„Swann uznał za rozsądne uwzględnić element cierpienia, jaki mu sprawiała niewiedza tego, co może robić Odeta, tak jak uwzględniał wpływ wilgoci na swoją</p>

	causait à son eczéma ; de prévoir dans son budget une disponibilité importante pour obtenir sur l'emploi des journées d'Odette des renseignements sans lesquels il se sentirait malheureux, aussi bien qu'il en réservait pour d'autres goûts dont il savait qu'il pouvait (I.I.) attendre du plaisir, au moins <i>avant qu'il fût</i> (S.I.) amoureux, comme celui des collections et de la bonne cuisine. »	egzemę. Uznał w swoim budzecie poważne pozycje na to, aby zdobyć o Odecie informacje, bez których czułby się nieszczęśliwy, tak jak przeznaczał odpowiednie kwoty na inne swoje upodobania, po których mógł (I.PE.) się spodziewać przyjemności – przynajmniej <i>zanim był</i> (I.PE.) zakochany – jak na przykład kolekcjonerstwo i dobra kuchnia.”
274.	« (...) <i>il est</i> (I.P.) <i>inévitabile que</i> nous passions (S.P.), sans y rien remarquer qui éveille notre attention, près de ceux qui cachent une vérité que nos soupçons cherchent au hasard, et <i>que</i> nous nous arrêtions (S.P.) au contraire à ceux sous lesquels il n'y a rien. »	„(...) łatwo (adv.) przechodzimy (I.P.imp.) niebacznie obok faktów ukrywających prawdę, której nasze podejrzania szukają na oślep, a przeciwnie zatrzymujemy się (I.P.imp.) przy tych, poza którymi nie ma nic.”
275. 275a	« Il savait bien qu'elle n'était pas assez amoureuse de lui pour avoir un regret si vif d'avoir manqué sa visite, mais comme elle était bonne, désireuse de lui faire plaisir, et souvent triste quand elle l'avait contrarié, il trouva (I.P.S.) <i>tout naturel qu'elle le fût</i> (S.I.) cette fois de l'avoir privé de ce plaisir de passer une heure ensemble qui était très grand, non pour elle, mais pour lui. C'était (I.I.) pourtant une chose <i>assez peu importante pour que</i> l'air douloureux qu'elle continuait d'avoir finît (S.I.) par l'étonner. »	„Swann wiedział, że Odeta nie jest w nim na tyle zakochana, aby miała tak bardzo żałować, że ją minęła jego wizyta; że jednak była dobra, lubiąca mu wygodzić i często smutna, kiedy mu sprawiała przykrość, wydawało się (I.PE.imp.) Swannowi <i>zupełnie naturalne, że jest</i> (I.P.) markotna, iż pozbawiła go przyjemności spędzenia godziny razem – przyjemności wielkiej nie dla niej, ale dla niego. Ostatecznie jednak była (I.PE.) to <i>rzecz dość blaha, tak iż</i> bolesny wyraz nieustępujący z twarzy Odety zdziwił (I.PE.perf.) go w końcu.”
276.	« Quel mensonge déprimant était-elle (I.I.) en train de faire à Swann <i>pour qu'elle eût</i> (S.I.) ce regard douloureux, cette voix plaintive qui semblaient fléchir sous l'effort qu'elle s'imposait, et demander grâce ? »	„Jakież przygnębiające kłamstwo popelniała (I.PE.imp.) w tej chwili wobec Swanna, <i>że miała</i> (I.PE.) to bolesne spojrzenie, ten żalony głos, jak gdyby uginające się pod nałożonym sobie wysiłkiem i błagające zmiłowania?”
277.	« Alors en songeant que rien qu'en venant à une heure où il n'en avait pas l'habitude, il s'était trouvé déranger tant de choses qu'elle ne voulait pas (I.I.) <i>qu'il sût</i> (S.I.), il éprouva un sentiment de découragement, presque de détresse. »	„Wówczas na myśl, że zjawiając się po prostu o godzinie innej niż zwykle, zakłócił tyle rzeczy, które Odeta chciała (I.PE.imp.) przed nim ukryć (INF.perf.), Swann doznał uczucia zniechęcenia, niemal rozpacz.”
278.	« Et pourtant, s'il n'y avait rien entre	„A jednak, jeżeli nic nie było między

	Odette et Forcheville, pourquoi n'avoir pas ouvert tout de suite, pourquoi avoir dit : « J'ai bien fait d'ouvrir, c'était mon oncle » ; si elle ne faisait rien de mal à ce moment-là, comment Forcheville pourrait-il (C.P.) même <i>s'expliquer</i> qu'elle eût pu (S.PQP.) ne pas ouvrir ? »	Odeta a Forchevillem, czemu nie otworzyła od razu, czemu pisze: Dobrze zrobiłam, zem otwarła, to był wuj? Jeżeli nic nie robiła złego w owej chwili, jak Forcheville zdolałby (C.P.perf.) sobie nawet <i>wytłumaczyć to, że mogła</i> (I.PE.) nie otworzyć?”
279.	« Odette eut soudain l'air d'une désespérée qui renonce à lutter contre les difficultés écrasantes de la vie, et Swann comptait anxieusement les minutes qui le séparaient du moment où, après avoir quitté ce restaurant, pendant le retour avec elle, il allait pouvoir (I.F.P.dp.) lui demander des explications, <i>obtenir</i> qu'elle n'allât pas (S.I.) le lendemain à Chatou ou qu'elle l'y fit (S.I.) inviter, et apaiser dans ses bras l'angoisse qu'il ressentait. »	„Odeta przybrała nagle wyraz osoby zrozpaczonej, która nie ma sił walczyć przeciw miażdżącym trudnościom życia, a Swann liczył trwożnie minuty dzielące go od chwili, gdy opuściwszy restaurację, będzie mógł (I.F.) w czasie wspólnego powrotu prosić jej o wyjaśnienia, <i>wymóc, aby nie jechała</i> (P.PE.A.imp.) jutro do Chatou lub postarała się (P.PE.A.perf.) o zaproszenie dla niego; gdy wreszcie będzie mógł ukoić w jej ramionach dręczący go niepokój.”
280.	« – Je <i>ne comprends pas</i> (I.P.) qu'Odette supporte (S.P.) des manières pareilles. »	„– (...) Nie rozumiem (I.P.imp.), jak Odeta może (I.P.) znosić podobne manieri.”
281.	« (...) J' habite (I.P.) à <i>trop de milliers de mètres d'altitude au-dessus des bas-fonds</i> où clapotent et clabaudent de tels sales papotages, <i>pour que je puisse</i> (S.P.) être éclaboussé par les plaisanteries d'une Verdurin, s'écria-t-il, en relevant la tête, en redressant fièrement son corps en arrière. (...) »	„(...) Żyję (I.P.imp.) <i>o wiele tysięcy metrów za wysoko ponad nizinami, gdzie babrzą się i ślinią takie pługawe języki, aby mnie mogły</i> (P.PE.A.) ochlapać żarty takiej Verdurin, – wykrzyknął podnosząc głowę i prostując się dumnie. (...)”
282.	« Celle-ci, en effet, pendant qu'il se livrait à ces invectives, était (I.I.) probablement, <i>sans qu'il s'en aperçût</i> (S.I.), occupée d'un objet tout à fait différent, car une fois arrivé chez lui, à peine eut-il refermé la porte cochère, que brusquement il se frappa le front, et, la faisant rouvrir, ressortit en s'écriant d'une voix naturelle cette fois (...) »	„W istocie, podczas gdy się oddawał tym inwektywom, myśl Swanna musiała (I.PE.) być bez jego wiedzy (subst.) pochłonięta przedmiotem zgoła odmiennym; znalazłszy się bowiem w domu, ledwie zamknięto bramę, uderzył się nagle w czoło, kazał otworzyć i wyszedł, wykrzykując naturalnym już głosem (...)”
283.	« Et s'étant persuadé à lui-même que c'était seulement en effet pour pouvoir porter un jugement plus favorable sur la valeur spirituelle d'Odette qu'il désirait (I.I.) que ce soir-là elle restât (S.I.) avec lui au lieu d'aller à l'Opéra-Comique, il lui tenait le même	„I Swann wierzył, że jeżeli pragnie (I.P.imp.), <i>aby</i> Odeta została (P.PE.A.perf.) z nim wieczór zamiast iść do Opéra-Comique, to jedynie dlatego, aby móc sobie wyrobić korzystniejszy sąd o jej duchowej wartości; i używał wobec niej tych

	raisonnement, au même degré d'insincérité qu'à soi-même, et même, à un degré de plus, car alors il obéissait aussi au désir de la prendre par l'amour-propre. »	samech argumentów co wobec samego siebie – i tak samo nieszczerze, a nawet o stopień więcej, bo wówczas próbował ująć Odetę, grając na jej miłości własnej.”
284. 284a	« Je te jure », lui disait-il (I.I.), quelques instants <i>avant qu'elle partît</i> (S.I.) pour le théâtre, « qu'en te demandant de ne pas sortir, tous mes souhaits, si j'étais égoïste, seraient (C.P.) <i>pour que</i> tu me refuses (S.P.), car j'ai mille choses à faire ce soir et je me trouverai moi-même pris au piège et bien ennuyé si contre toute attente tu me réponds que tu n'iras pas. (...) »	„– Przysięgam ci – powiedział (I.PE.imp.) na chwilę przed jej wyjściem (subst.) do teatru – proszę cię, żebyś nie szła, ale gdybym był egoistą, powinien bym (C.P.imp.) pragnąć , <i>abyś</i> mi odmówiła (P.PE.A.perf.). Mam tysiąc rzeczy do roboty dziś wieczór; jeśli się zgodzisz zostać, sam wpadnę we własne sidła i będę w wielkim kłopotcie.”
285.	« Aussi aurait-elle écouté Swann avec le plus grand calme si elle n'avait vu que l'heure passait et que <i>pour peu qu'il parlât</i> (S.I.) encore quelque temps, elle allait , comme elle le lui dit avec un sourire tendre, obstiné et confus, « finir (I.F.P.dp.) par manquer l'Ouverture ! » »	„Toteż byłaby słuchała Swanna z największym spokojem, gdyby nie widziała, że czas mija i że, <i>o ile</i> mu pozwoli (I.F.perf.) mówić dłużej, spóźni się (I.F.perf.), jak mu to rzekła z tkliwym, upartym i zawstydzonym uśmiechem: „na uverture!”.”
286. 286a	« (...) mais Odette n'en possédait pas ; elle se contentait seulement, dans chaque cas où elle voulait (I.I.) <i>que</i> Swann ignorât (S.I.) quelque chose qu'elle avait fait, de ne pas le lui dire. (...) et ce qui seul pouvait décider si elle devait s'en servir ou avouer la vérité, c'était une raison d'ordre particulier aussi, la chance plus ou moins grande qu'il y avait (I.I.) <i>pour que</i> Swann pût (S.I.) découvrir qu'elle n'avait pas dit la vérité. »	„(...) ale Odeta go nie miała. Po prostu za każdym razem, kiedy chciała (I.PE.imp.), <i>aby</i> Swann czegoś nie wiedział (P.PE.A.imp.), nie mówiła mu tego. (...) a decyzja, czy ma użyć tego środka, czy też powiedzieć prawdę, była również sprawą doraźną, zależną od większej lub mniejszej szansy <i>tego, że</i> Swann odkryje (I.F.perf.) kłamstwo.”
287.	« Mais savoir que sous cette chrysalide nouvelle, c'était toujours Odette qui vivait, toujours la même volonté fugace, insaisissable et sournoise, suffisait (I.I.) à Swann <i>pour qu'il continuât</i> (S.I.) de mettre la même passion à chercher à la capter. »	„Ale wiedział, że w tej nowej poczwarcie wciąż żyje Odeta, wciąż ta sama ulotna, niepochwytana i skryta wola: to wystarczyło (I.PE.imp.) Swannowi, <i>aby</i> wkładał (P.PE.A.imp.) tę samą namiętność w daremny wysiłek pochycenia jej.”
288.	« (...) et c'était aussi un acte qui pouvait avoir un tout autre motif que le désir de rencontrer Odette, puisque des gens qui ne la connaissaient pas l' accomplissaient (I.I.) chaque jour, <i>en assez grand nombre pour que</i> cela valût (S.I.) la peine de faire chauffer	„Zarazem jest to akt, który może mieć całkiem inną pobudkę niż chęć spotkania Odety, skoro spełniają (I.P.) go co dzień ludzie, którzy jej nie znają i to <i>w liczbie dość znacznej</i> , <i>aby</i> warto było (P.PE.A.) dla nich ogrzewać lokomotywy.”

	des locomotives. »	
289.	« <i>Ce n'était</i> vraiment <i>pas</i> (I.I.) <i>de chance</i> qu'elle lui <i>défendît</i> (S.I.) le seul endroit qui le tentait aujourd'hui. »	„To (v.se.) doprawdy fatalny zbieg, że Odeta wzbronila (I.PE.perf.) mu jedynej miejscowości, która go dziś nęci.”
290.	« Celui-ci, à qui il avait fait part de son projet sans lui en dire le motif, ne se sentait pas de joie et <i>s'émerveillait</i> (I.I.) <i>que</i> Swann, pour la première fois depuis quinze ans, consentît (S.I.) enfin à venir voir sa propriété et, puisqu'il ne voulait pas s'y arrêter, lui avait-il dit, lui promît (S.I.) du moins de faire ensemble des promenades et des excursions pendant plusieurs jours. »	„Margrabia, któremu Swann oznajmił swój projekt, nie zdradzając pobudek, był (I.PE.) uszczęśliwiony; po raz pierwszy od piętnastu lat Swann zgodził się (I.PE.perf.) wreszcie obejrzeć jego posiadłość; jeśli nie zostanie u niego na dłużej, obiecał (I.PE.perf.) mu bodaj wspólne wycieczki i spacerunki przez kilka dni.”
291.	« Dès que venait le jour où <i>il était</i> (I.I.) <i>possible</i> qu'elle revînt (S.I.), il rouvrait l'indicateur, calculait quel train elle avait dû prendre, et si elle s'était attardée, ceux qui lui restaient encore. »	„Z chwilą gdy nadchodził dzień możebnego (adj.) powrotu (subst.) Odety, Swann otwierał rozkład jazdy, obliczał, którym pociągiem mogła wyjechać i jakie pociągi zostały jej jeszcze, jeśli się zapóźniła.”
292.	« <i>Pour</i> qu'il crût (S.I.) qu'elle mentait, un soupçon préalable était (I.I.) une condition nécessaire. »	„Aby Swann uwierzył (P.PE.A.perf.), że Odeta kłamie, trzeba było (I.PE.) uprzedniego posądzenia.”
293.	« <i>Bien</i> qu'elle ne lui permît pas (S.I.) en général de la rejoindre dans des lieux publics, disant que cela ferait jaser, <i>il arrivait</i> (I.I.) <i>que</i> dans une soirée où il était invité comme elle – chez Forcheville, chez le peintre, ou à un bal de charité dans un ministère – il se trouvât (S.I.) en même temps qu'elle. »	„ <i>Mimo</i> że Odeta nie dozwalała (I.PE.imp.) mu na ogół spotkań w miejscach publicznych (mówiła, że stąd powstają plotki) zdarzało się (I.PE.imp.), że się z nią znalazł (I.PE.perf.) razem na jakimś wieczorze, dokąd oboje byli zaproszeni – u Forcheville'a, u „mistrza” lub na balu dobroczynnym w jakimś ministerstwie.”
294.	« (...) il y laissait Odette muée en une brillante étrangère, au milieu d'hommes à qui ses regards et sa gaieté, qui n'étaient pas pour lui, semblaient parler de quelque volupté, qui serait goûtée là ou ailleurs (peut-être au « Bal des Incohérents » où il tremblait (I.I.) qu'elle n'allât (S.I.) ensuite) (...). »	„Zostawiał tam Odetę zmienioną na świetną obcą istotę, pośród mężczyzn, którym spojrzenia jej i wesołość (ach, nie dla niego!) zdawały się wróżyć jakieś tajemne rozkosze tam lub gdzie indziej (może na „Bal des Incohérents”, dokąd ku rozpacz (subst.) Swanna Odeta mogła (I.PE.) się wybrać później).”
295. 295a	« – Enfin, entrez un moment si vous voulez, mais pas longtemps, parce que je vous préviens qu'il aime causer tranquillement avec moi, et qu'il	„(...) Wreszcie, niech pan wejdzie na chwilę, jeśli pan ma ochotę; ale nie na długo, bo uprzedzam pana, że on lubi spokojnie rozmawiać ze mną i

	<i>n'aime pas</i> (I.P.) beaucoup <i>qu'il y ait</i> (S.P.) des visites quand il vient. Ah ! si vous connaissiez cet être-là autant que je le connais ; n'est-ce pas, my love, <i>il n'y a</i> (I.P.) <i>que moi qui vous connaisse</i> (S.P.) bien ? »	że wtedy nie bardzo znosi (I.P.imp.) gości (subst.). Och, gdyby pan znał tego człowieka tak jak ja go znam! Nieprawdaż, <i>my love</i> , że ja jedna znam (I.P.imp.) cię dobrze?!”
296.	« Ah ! si le destin <i>avait permis</i> (I.PQP.) <i>qu'il pût</i> (S.I.) n'avoir qu'une seule demeure avec Odette et <i>que</i> chez elle il <i>fût</i> (S.I.) chez lui (...). »	„Och ! Gdyby los pozwolił (I.PE.perf.) mu mieć (INF.) wspólne mieszkanie z Odetą, czuć się (INF.imp.) u niej jak u siebie!”
297.	« Ah ! comme il <i>eût aimé</i> (C.PE.2f.) <i>qu'elle pût</i> (S.I.) avoir cette audace. »	„Och ! Jakież byłby (C.P.) rad, <i>gdyby się ośmieliła</i> (P.PE.A.perf.)!”
298.	« Pas moyen, comme s'il lui eût envoyé cette fois quelques billets de mille francs, d'organiser chaque soir, dans un château, de ces soupers fins après lesquels elle se serait peut-être passé la fantaisie – <i>qu'il était</i> (I.I.) <i>possible qu'elle n'eût jamais eue</i> (S.PQP.) encore – de tomber dans les bras de Forcheville. »	„Nie będzie mogła – tak jakby to robiła za jego pieniądze – urządzić co wieczór w zamku owych wykwintnych kolacyjek, po których przyjdzie jej może ochota – co, być może (I.P.), nie stało się (I.PE.perf.) jeszcze – znaleźć się w ramionach pana de Forcheville.”
299.	« À Bayreuth comme à Paris, <i>s'il arrivait</i> (I.I.) <i>que</i> Forcheville pensât (S.I.) à lui, ce n'eût pu être que comme à quelqu'un qui comptait beaucoup dans la vie d'Odette, à qui il était obligé de céder la place, quand ils se rencontraient chez elle. »	„W Bayreuth czy w Paryżu, jeśli się zdarzy (I.F.perf.) Forcheville'owi myśleć (INF.imp.) o nim, to jedynie jak o człowieku grającym wielką rolę w życiu Odety, jak o człowieku, któremu musi ustępować miejsca, kiedy się u niej spotykają.”
300.	« Et ce plaisir différent de tous les autres avait fini par créer en lui un besoin d'elle et qu'elle seule pouvait assouvir par sa présence ou ses lettres, presque aussi désintéressé, presque aussi artistique, aussi pervers, qu'un autre besoin qui caractérisait cette période nouvelle de la vie de Swann où à la sécheresse, à la dépression des années antérieures, avait succédé (I.PQP.) une sorte de trop-plein spirituel, <i>sans qu'il sût</i> (S.I.) davantage à quoi il devait cet enrichissement inespéré de sa vie intérieure qu'une personne de santé délicate qui à partir d'un certain moment se fortifie, engraisse, et semble pendant quelque temps s'acheminer vers une complète guérison – cet autre besoin qui se développait aussi en dehors du monde réel, c'était celui d'entendre, de	„I ta przyjemność, różna od wszystkich innych, stworzyła w nim w końcu potrzebę Odety, potrzebę, którą jedynie ona mogła uśmierzyć swoją obecnością albo swoimi listami. Potrzeba ta była prawie równie bezinteresowna, artystyczna, równie perwersyjna jak inna pasja cechująca to nowe życie Swanna, w którym po oschłości i depresji dawniejszych lat nastąpił (I.PE.perf.) rodzaj duchowego przekrwienia. Nie wiedział (I.PE.imp.), czemu zawdzięcza to nieoczekiwane wzbogacenie swego dawniejszego życia, niby osoba delikatnego zdrowia, która od pewnego momentu nabiera sił i ciała i zdaje się przez jakiś czas zbliżać do zupełnego wyleczenia. Ową drugą pasją, która się w nim rozwijała również poza realnym światem, było

	connaître de la musique. »	śłuchanie i poznawanie muzyki.”
301.	« Il voulait (I.I.) qu’elle vînt (S.I.) près de lui et, auparavant, il voulait lui avoir procuré quelque plaisir, pour voir la reconnaissance pétrir son visage et modeler son sourire. »	„ Pragnał (I.PE.imp.), żeby przyszła (P.PE.A.perf.) do niego; przedtem zaś chciał jej sprawić jakąś przyjemność, widzieć, jak wdzięczność rzeźbi jej twarz, modeluje jej uśmiech.”
302.	« Et même si elle ne lui avait pas écrit la première, si elle répondait seulement, cela suffisait (I.I.) pour qu’il ne pût plus (S.I.) rester sans la voir. »	„Nawet jeżeli ona nie napisała doń pierwsza, jeżeli tylko odpowiedziała na jego list, to wystarczało (I.PE.imp.), aby Swann nie mógł (P.PE.A.) wytrwać bez jej widoku.”
303. 303a	« Quand il cherchait à le mesurer, il lui arrivait (I.I.) parfois qu’il semblât (S.I.) diminué, presque réduit à rien ; par exemple, le peu de goût, presque le dégoût que lui avaient inspiré (I.PQP.), avant qu’il aimât (S.I.) Odette, ses traits expressifs, son teint sans fraîcheur, lui revenait à certains jours. »	„Kiedy starał się ją zmierzyć, często zdawała mu się (I.PE.imp.) zmniejszona, niemal sprowadzona do zera. Chłód, niemal wstręt, jaki budziły (I.PE.imp.) w nim – zanim pokochał (I.PE.perf.) Odetę – jej wyraziste rysy, jej nieświeża cera, wracały mu w pewne dni.”
304.	« Mais surtout le « chaque fruit visité et examiné un par un par moi » avait été un apaisement à sa souffrance, en emmenant sa conscience dans une région où il se rendait (I.I.) rarement, bien qu’elle lui appartînt (S.I.) comme héritier d’une famille de riche et bonne bourgeoisie où s’étaient conservés héréditairement, tout prêts à être mis à son service dès qu’il le souhaitait, la tout prêts à être mis à son service dès qu’il le souhaitait, la connaissance des « bonnes adresses » et l’art de savoir bien faire une commande. »	„Ale zwłaszcza owo: „każdy owoc obejrzałam i wybrałam sztuka po sztuce” stało się ukojeniem dla jego cierpienia, unosząc jego świadomość w sferę, w której bawił (I.PE.imp.) rzadko mimo że do niej należał (I.PE.imp.) jako spadkobierca bogatego i szanownego mieszczaństwa, gdzie przechowywała się dziedzicznie, gotowa na jego usługi, skoro tego zapragnie, znajomość „dobrych adresów” i umiejętność zamówień.”
305. 305a	« Encore les payait-il (I.I.) (se demandant à la fin du mois, pour peu qu’il eût un peu abusé (S.PQP.) de sa patience et fût allé (S.PQP.) souvent la voir, si c’était assez de lui envoyer quatre mille francs), et pour chacune trouvait un prétexte, un présent à lui apporter, un renseignement dont elle avait besoin, M. de Charlus qu’elle avait rencontré allant chez elle et qui avait exigé (I.PQP.) qu’il l’accompagnât (S.I.). »	„A jeszcze placił (I.PE.imp.) za nie, zastanawiając się z końcem miesiąca – o ile bodaj trochę nadużył (I.PE.perf.) cierpliwości Odety i odwiedzał (I.PE.imp.) ją częściej – czy wystarczy jej posłać cztery tysiące franków! I dla każdej wizyty znajdował jakiś pozór: prezent, który przynosił Odecie; informację, której potrzebowała; pana de Charlus, którego spotkał idącego do niej i który zmusił (I.PE.perf.) jakoby Swanna, aby mu towarzyszył (P.PE.A.imp.).”

306.	« Et à défaut d'aucun, il priaît (I.I.) M. de Charlus de courir chez elle, de lui dire comme spontanément, au cours de la conversation, qu'il se rappelait avoir à parler à Swann, <i>qu'elle voulût</i> (S.I.) bien lui faire demander de passer tout de suite chez elle ; »	„W braku pretekstu prosił (I.PE.imp.) pana de Charlus, aby zaszedł do Odety i aby sobie niby to przypomniał, ot, w trakcie rozmowy, że ma pilno do pomówienia ze Swannem, prosząc, <i>aby go zechciała</i> (P.PE.A.perf.) sprowadzić;”
307.	« Mais lui à qui jusque-là rien n'aurait pu paraître aussi fastidieux que tout ce qui se rapportait à la vie cosmopolite de Bade ou de Nice, apprenant qu'Odette avait peut-être fait (I.PQP.) autrefois la fête dans ces villes de plaisir, <i>sans qu'il dût</i> (S.I.) jamais arriver à savoir si c'était seulement pour satisfaire à des besoins d'argent que grâce à lui elle n'avait plus (...). »	„Dotychczas nic mu się nie mogło wydać równie czcze jak wszystko, co się odnosiło do kosmopolitycznego życia Baden lub Nizy; ale skoro się dowiedział, że Odeta może niegdyś „ puszczała się ” (I.PE.imp.) w owych miejscach rozkoszy (<i>przy czym nie zdołał</i> (I.PE.perf.) nigdy dojść, czy robiła to jedynie dla pieniędzy, których dzięki Swannowi nie potrzebowała, (...).”
308.	« D'ailleurs quand il savait avec qui elle passait la soirée, <i>il était</i> (I.I.) <i>bien rare qu'il ne pût pas</i> (S.I.) découvrir dans toutes ses relations à lui quelqu'un qui connaissait, fût-ce indirectement, l'homme avec qui elle était sortie et pouvait facilement en obtenir tel ou tel renseignement. »	„Zresztą, kiedy Swann wiedział, z kim Odeta spędziła wieczór, najczęściej (adv.) mógł (I.PE.) pośród swoich przyjaciół znaleźć kogoś, kto znał choćby pośrednio jej towarzysza; z łatwością mógłby uzyskać jakąś informację.”
309.	« (...) Swann attachait (I.I.) <i>une véritable importance à ce que</i> M. de Charlus fût (S.I.) libre de l'accompagner. »	„(...) dla Swanna stawało się (I.PE.imp.) <i>rzeczą niezmierniej wagi, aby</i> Charlus był (P.PE.A) wolny i mógł jej towarzyszyć.”
310.	« Et pourtant au bout d'un instant il se disait qu'Odette devait (I.I.) le trouver <i>bien ennuyeux pour que</i> ce fussent (S.I.) là les plaisirs qu'elle préférait à sa compagnie. »	„Ale po chwili powiadał sobie, że musi (I.P.) być dla Odety <i>bardzo nudny, skoro to są</i> (I.P.) przyjemności, które przekłada nad jego towarzystwo!”
311.	« Comme Odette ne lui donnait aucun renseignement sur ces choses si importantes qui l' occupaient (I.I.) tant chaque jour (<i>bien qu'il eût</i> assez vécu (S.PQP.) pour savoir qu'il n'y en a jamais d'autres que les plaisirs), il ne pouvait pas chercher longtemps de suite à les imaginer, son cerveau fonctionnait à vide ; »	„Ponieważ Odeta nie dawała mu żadnych objaśnień co do tak ważnych rzeczy, które zaprzątały (I.PE.imp.) ją każdego dnia, Swann – <i>mimo iż</i> dość długo żył (I.PE.imp.), aby wiedzieć, że nie istnieją żadne ważne sprawy oprócz przyjemności – nie mógł się długo wysilać na ich uprzytomnienie: mózg jego działał w próżni.”
312.	« « C'est un monsieur qui était dans la loge de mon amie avec qui je vais à l'Hippodrome », cette explication calmait les soupçons de Swann, qui en effet trouvait (I.I.) <i>inévitabile que</i>	„To znajomy z łoży przyjaciółki, z którą chodzę do Hipodromu”, wyjaśnienie to uspokajało Swanna. Rozumiał (I.PE.imp.), że przyjaciółka musi (I.P.) mieć w łoży

	l'amie eût (S.I.) d'autre invités qu'Odette dans sa loge à l'Hippodrome, mais n'avait jamais cherché ou réussi à se les figurer. »	innych gości oprócz Odety, ale co prawda nigdy nie silił się wyobrazić ich sobie.”
313.	« <i>Il arrivait</i> (I.I.) encore parfois, quand, ayant rencontré Swann, elle voyait s'approcher d'elle quelqu'un qu'il ne connaissait pas, <i>qu'il pût</i> (S.I.) remarquer sur le visage d'Odette cette tristesse qu'elle avait eue le jour où il était venu pour la voir pendant que Forcheville était là. »	„ Czasami (adv.), kiedy, spotkawszy się ze Swannem, Odeta widziała, że się do niej zbliża ktoś, kogo on nie zna, Swann mógł (I.PE.) zauważyć na jej twarzy ten sam smutek, jaki miała w dniu jego odwiedzin w czasie bytności pana de Forcheville.”
314.	« (...) « Mon ami, ma main tremble si fort que je peux à peine écrire » (elle le prétendait du moins, et un peu de cet émoi devait (I.I.) être sincère <i>pour qu'elle désirât</i> (S.I.) d'en feindre davantage). »	„Drogi mój, ręka mi drży tak, że ledwo mogę pisać”... (Tak twierdziła przynajmniej i trochę tego wzruszenia musiała (I.PE.) czuć w istocie, <i>skoro miała</i> (I.PE.) ochotę udawać, że go czuje więcej).”
315.	« – Si elle ne m'aimait pas un peu, se disait-il, elle ne souhaiterait pas de me transformer. Pour me transformer, <i>il faudra</i> (I.F.S.) <i>qu'elle me voie</i> (S.P.) davantage. »	„Gdyby mnie nie kochała trochę – powiadał sobie Swann – nie pragnęłaby mnie przeobrazić. Aby mnie przeobrazić, będzie musiała (I.F.) częściej mnie widywać (INF.imp.).”
316.	« Odette n'aime pas (I.P.) <i>que je prenne</i> (S.P.) Lorédan, elle ne le trouve pas bien pour moi; »	„Odeta nie lubi (I.P.imp.) Lorédana (subst.); wydaje się jej nie dość szykowny dla mnie, (...).”
317. 317a. 317b	« – (...) Mais <i>le plus grand plaisir que vous puissiez</i> (S.P.) me faire, c'est (I.P.) d'aller plutôt voir Odette. (...) Je crois qu'elle ne sort pas ce soir avant d'aller chez son ancienne couturière où, du reste, elle sera (I.F.S.) sûrement <i>contente que vous l'accompagniez</i> (S.P.). (...) Si vous pouvez (I.I.) arranger quelque chose pour demain <i>qui lui plaise</i> (S.P.) et que nous pourrions faire tous les trois ensemble... »	„Ale <i>największą przyjemność zrobiłbyś</i> (C.P.perf.) mi, gdybyś poszedł raczej do Odety. (...) Zdaje mi się, że ona nie wychodzi dziś wieczór przed pójściem do swojej dawnej krawcowej, dokąd zresztą chętnie (adv.) cię weźmie (I.F.perf.). (...) Gdybyś mógł (P.PE.A.) zorganizować na jutro <i>coś, co by jej przypadło</i> (C.P.perf.) do gustu i co moglibyśmy zrobić we troje!”
318.	« Et en ces hommes, au milieu desquels Swann se trouva enserré, <i>il n'était pas</i> (I.I.) jusqu'aux monocles que beaucoup portaient (et qui, autrefois, auraient tout au plus permis à Swann de dire qu'ils portaient un monocle), <i>qui</i> , déliés maintenant de signifier une habitude, la même pour tous, ne lui apparussent (S.I.) chacun avec une sorte d'individualité. »	„W gromadzie mężczyzn, pośród których się znalazł, nawet monokle, które nosiło wielu z nich (dawniej pozwoliłoby to Swannowi co najwyżej stwierdzić, że noszą monokle), obecnie, straciwszy cechę wspólnego zwyczaju, uderzyły (I.PE.perf.) go zróżnicowaniem indywidualności.”
319.	« – Ce n'est pas croyable, je n'aurais	„To nie do wiary, nigdy nie

	<i>jamais pensé</i> (C.PE.) qu'un homme pût (S.I.) faire cela (...). »	byłabym przypuszczała (C.PE.imp.), <i>że</i> człowiek może (I.P.) to zrobić ”.”
320.	« Quand elle se trouvait auprès de quelqu'un qu'elle ne connaissait pas, comme en ce moment auprès de Mme de Franquetot, elle <i>souffrait</i> (I.I.) que la conscience qu'elle avait de sa parenté avec les Guermantes ne pût (S.I.) se manifester extérieurement en caractères visibles comme ceux qui, dans les mosaïques des églises byzantines, placés les uns au-dessous des autres, inscrivent en une colonne verticale, à côté d'un Saint Personnage, les mots qu'il est censé prononcer. »	„Kiedy się znalazła obok kogoś obcego (jak w tej chwili obok pani de Franquetot), cierpiała (I.PE.imp.) <i>nad tym, że</i> własna jej świadomość pokrewieństwa z Guermanatarni nie może (I.P.) się uzewnętrznić widzialnymi znakami jak te, które obok świętej osobistości w mozaikach bizantyjskich kościołów kreślą w pionowej kolumnie wymawiane jakoby przez Świętego słowa.”
321.	« Grâce à la vertu de ces paroles intérieures, elle rejetait (I.I.) fièrement en arrière ses épaules détachées de son buste et sur lesquelles sa tête posée presque horizontalement faisait penser à la tête « rapportée » d'un orgueilleux faisant qu'on sert sur une table avec toutes ses plumes. <i>Ce n'est pas qu'elle ne fût</i> (S.I.) par nature courtaude, hommasse et boulotte; mais les camouflets l'avaient redressée comme ces arbres qui, nés dans une mauvaise position au bord d'un précipice, sont forcés de croître en arrière pour garder leur équilibre. »	„Pod wpływem tego wewnętrznego głosu dumnie odrzucała (I.PE.imp.) w tył odcinające się od biustu ramiona, na których głowa jej, spoczywająca niemal poziomo, przypominała głowę wspaniałego bażanta podanego na stół ze wszystkimi piórami. <i>I mimo iż</i> z natury była (I.PE.) przysadkowata i tłusta, fupy i afronty wyprostowały ją niby drzewo, które, zrodzone w ryzykownej pozycji nad przepaścią, zmuszone jest dla utrzymania równowagi rosnać wstecz.”
322.	« Elle observait la mimique de sa voisine mélomane, mais ne l'imitait pas (I.I.). <i>Ce n'est pas que</i> , pour une fois qu'elle venait passer cinq minutes chez Mme de Saint-Euverte, la princesse des Laumes n'eût souhaité (S.PQP.), <i>pour que</i> la politesse qu'elle lui faisait comptât (S.I.) double, se montrer le plus aimable possible. »	„Obserwowała mimikę sąsiadki, ale jej nie naśladowała (I.PE.imp.). <i>Nie znaczy</i> (I.P.imp.) <i>to, aby</i> raz zjawiwszy się na pięć minut u pani Saint-Euverte, księżna des Laumes nie pragnęła (P.PE.A.imp.) się okazać możliwie najmiłszą, chcąc, <i>by</i> uprzejmość jej liczyła się (P.PE.A.imp.) podwójnie.”
323. 323a	« Cependant Mme de Gallardon était en train de se dire qu'il était (I.I.) <i>fâcheux qu'elle n'eût</i> (S.I.) que bien rarement l'occasion de rencontrer la princesse des Laumes, car elle souhaitait lui donner une leçon en ne répondant pas à son salut. Elle ne savait pas (I.I.) que sa cousine fût	„Tymczasem pani de Gallardon ubolewała (I.PE.imp.) w duchu, <i>że</i> tak rzadko ma (I.P.) sposobność spotykać księżną des Laumes, bo pragnęła dać nauczkę kuzynce, nie odkłaniając się jej. Nie wiedziała (I.PE.imp.), <i>że</i> właśnie jest (I.P.) tutaj.”

	(S.I.) là. »	
324.	« (...) mais désireuse de garder un air hautain et glacial qui rappelât (S.I.) à tous qu'elle ne désirait pas avoir de relations avec une personne chez qui on pouvait se trouver nez à nez avec la princesse Mathilde, et au-devant de qui elle n'avait pas à aller car elle n'était pas « sa contemporaine », elle voulut (I.P.S.) pourtant compenser cet air de hauteur et de réserve par quelque propos qui justifiât sa démarche et forçât la princesse à engager la conversation; »	„(...) ale pragnąc zachować lodowatą wyniosłość przypominającą (P.P.imp.) wszystkim, że nie życzy sobie stosunków z osobą, u której można się nos w nos spotkać z księżniczką Matyldą Bonaparte i której ona, pani de Gallardon, nie chce robić awansów, nie będąc „z jej rocznika”, chciała (I.PE.imp.) zarazem zrównoważyć ten dumny chłód jakimś słowem, które by usprawiedliwiło jej krok i zmusiło księżnę do rozmowy.”
325.	« – (...) je tiendrais (C.P.) beaucoup à ce que tu viennes (S.P.) un moment demain soir chez moi entendre un quintette avec clarinette de Mozart. »	„– (...) bardzo by mi zależało (C.P.imp.) <i>na tym, abyś przyszła</i> (P.PE.A.perf.) do mnie na chwilę jutro wieczór posłuchać kwintetu z klarnetem Mozarta.”
326.	« (...) elle trouvait plus aimable de lui exposer quelques petits faits d'où dépendrait (C.P.) qu'il lui fût (S.I.) ou non possible de s'y rendre. »	„(...) uważała za uprzejmiejsze przedłożyć parę drobnych faktów, od których zależy (I.P.imp.) możliwość (subst.) jej przybycia.”
327. 327a. 327b. 327c	« – Écoute, je vais te dire, dit-elle à Mme de Gallardon, il faut (I.P.) demain soir que j'aïlle (S.P.) chez une amie qui m'a demandé mon jour depuis longtemps. Si elle nous emmène au théâtre, il n'y aura pas (I.F.S.), avec la meilleure volonté, possibilité que j'aïlle (S.P.) chez toi ; (...) Mais non, cet amour de Charles, je ne savais pas (I.I.) qu'il fût (S.I.) là, je vais tâcher qu'il me voie. – C'est (I.P.) drôle qu'il aïlle (S.P.) même chez la mère Saint-Euverte, dit Mme de Gallardon. (...) »	„– Słuchaj, powiem ci – rzekła do pani de Gallardon – jutro wieczór muszę (I.P.) być (INF.) u przyjaciółki, która zaprosiła mnie od dawna. Jeżeli nas weźmie do teatru, nie będę , mimo najlepszej woli, mogła (I.F.) przyjść (INF.perf.) do ciebie; (...) – Ależ nie, nie wiedziałam (I.PE.imp.), że ten najmilszy Lolo jest (I.P.) tutaj, muszę zakrzętać się , żeby mnie spostrzegł. – To (v.se.) zabawne, że on bywa (I.P.) u starej Saint-Euverte – rzekła pani de Gallardon. (...)”
328.	« Mais depuis que Mme de Gallardon avait signalé à sa cousine la présence de Swann, Chopin ressuscité aurait pu (C.PE.) venir jouer lui-même toutes ses œuvres sans que Mme des Laumes pût (S.I.) y faire attention. »	„Ale od czasu, jak pani de Gallardon zasygnalizowała kuzynce obecność Swanna, Chopin mógłby (C.P.) zmartwychwstać i zagrać osobiście wszystkie swoje dzieła, bez nadziei uwagi (subst.) pani des Laumes.”
329.	« Cependant le pianiste redoublant de vitesse, l'émotion musicale était à son comble, un domestique passait des rafraîchissements sur un plateau et faisait tinter des cuillers et, comme chaque semaine, Mme de Saint-	„Tymczasem pianista przyspieszał tempo, spazm muzyki dosięgał szczytu, lokaj obnosił na tacy chłodniki, dzwoniąc łyżeczkami, i jak co tydzień pani de Saint-Euverte dawała (I.PE.imp.) mu na próżno

	Euverte lui faisait (I.I.), <i>sans qu'il la vît</i> (S.I.), des signes de s'en aller. »	(adv.) znaki, żeby sobie poszedł.”
330. 330a. 330b. 330c	« – (...) Je vous répète ce que j'ai entendu dire, je n'ai aucune espèce de notion de qui c'est, on a dit derrière moi que c'étaient des voisins de campagne de Mme de Saint-Euverte, mais je ne crois pas (I.P.) <i>que</i> personne les connaisse (S.P.). (...) – Je ne vois (I.P.) <i>aucun mal à ce que ce soit</i> (S.P.) ancien, répondit sèchement la princesse (...) – Elle se met trop en avant, je trouve que chez une si jeune femme, ce n'est pas agréable, car je ne crois pas (I.P.) <i>qu'elle soit</i> (S.P.) ma contemporaine (...). – Je comprends (I.P.) très bien <i>qu'on ne puisse pas</i> (S.P.) avoir de jolies choses, mais au moins qu'on n'ait pas de choses ridicules. (...) »	„Powtarzam, co słyszałam, nie mam najmniejszego pojęcia, kto to taki; mówiono za mną, że oni sąsiadują z panią de Saint-Euverte, ale nie sędzę (I.P.imp.), <i>aby</i> ktokolwiek ich znał (P.PE.A.imp.). (...) – Nie mam (I.P.) <i>nic przeciwko temu, aby było</i> (P.PE.A.) stare – odparła sucho księżna – (...). – Zanadto się wypycha naprzód, uważam, że u tak młodej osoby to nie jest sympatyczne; bo nie przypuszczam (I.P.imp.), <i>aby</i> ona była (P.PE.A.) z mojego rocznika – (...). Rozumiem (I.P.imp.) doskonale, <i>że</i> ktoś może (I.P.) nie mieć rzeczy ładnych, ale przynajmniej niech nie ma rzeczy śmiesznych.”
331.	« – Oh ! oui, la vie est une chose affreuse. <i>Il faut</i> (I.P.) <i>que</i> nous nous voyions (S.P.), ma chère amie. »	„– Och, tak, życie to okropna rzecz. Trzeba (I.P.), <i>żebyśmy się</i> częściej widywali (P.PE.A.imp.), droga księżno.”
332.	« C'est que le violon était monté à des notes hautes où il restait comme pour une attente, une attente qui se prolongeait (I.I.) <i>sans qu'il cessât</i> (S.I.) de les tenir, dans l'exaltation où il était d'apercevoir déjà l'objet de son attente qui s'approchait (...). »	„Bo skrzypce wzniosły się do wysokich nut, gdzie zawisły niby w oczekiwaniu; oczekiwanie przedłużało się (I.PE.imp.), <i>przy czym</i> skrzypce wciąż trwały (I.PE.imp.) w zachwycie, jak gdyby spostrzegając już zbliżającą się tę, której oczekiwały.”
333.	« Et <i>avant que</i> Swann eût eu (S.PQP.) le temps de comprendre, et de se dire: « C'est la petite phrase de la sonate de Vinteuil, n'écoutez pas ! » tous ses souvenirs du temps où Odette était éprise de lui, et qu'il avait réussi jusqu'à ce jour à maintenir invisibles dans les profondeurs de son être, trompés par ce brusque rayon du temps d'amour qu'ils crurent revenu, s'étaient réveillés (I.PQP.) et, à tire d'aile, étaient remontés lui chanter éperdument, sans pitié pour son infortune présente, les refrains oubliés du bonheur. »	„I <i>zanim</i> Swann miał (I.PE.) czas zrozumieć i powiedzieć sobie: „To fraza z sonaty Vinteuila, nie słuchać, nie słuchać!”, wszystkie wspomnienia z czasu, gdy Odeta się w nim kochała, wspomnienia, które zdołał do dziś dnia zachować niewidzialne w głębiach swego jestestwa, oszukane tym nagłym promieniem z czasów jak gdyby wskrzeszonej miłości, obudziły się (I.PE.perf.) i jednym rzutem skrzydeł wzbily się, aby bez litości dla jego obecnej niedoli śpiewać mu co sił zapomniane refreny szczęścia.”
334. 334a	« (...) comme elle avait été obligée (I.PQP.vp.) de le prier <i>pour qu'il se laissât</i> (S.I.) mener chez les Verdurin ;	„Jak ona musiała (I.PE.) go prosić, <i>aby się dał</i> (P.PE.A.perf.) zaciągnąć do Verdurinów! Kiedy jej pozwalał

	et, quand il la faisait venir chez lui une fois par mois, comme il avait fallu (I.PQP.), avant qu'il se laissât (S.I.) fléchir, qu'elle lui répétait (S.I.) le délice que serait cette habitude de se voir tous les jours dont elle rêvait alors qu'elle ne lui semblait à lui qu'un fastidieux tracas, puis qu'elle avait prise en dégoût et définitivement rompue, pendant qu'elle était devenue pour lui un si invincible et si douloureux besoin. »	przyjść do siebie raz na miesiąc, ileż razy, nim się dał (I.PE.perf.) skłonić, Odeta musiała (I.PE.) mu powtarzać (INF.imp.), co by to była za rozkosz widywać się co dzień. Marzyła o tym wówczas, gdy jemu się to wydawało jedynie ciężarem; potem zbrzydziła sobie ten zwyczaj i poniechała go na zawsze, gdy dla Swanna stał się on niezwykłą i tak bolesną potrzebą!”
335.	« Maintenant, hélas ! il arrivait (I.I.) encore parfois qu'elle lui écrivît (S.I.) d'un restaurant ou d'un hôtel sur du papier qui en portait le nom imprimé ; »	„Teraz, ach, zdarzało się (I.PE.imp.) jeszcze czasem, że Odeta pisala (I.PE.imp.) do niego z restauracji albo z hotelu na firmowym papierze, (...)”
336.	« Et Swann aperçut, immobile en face de ce bonheur revéçu, un malheureux qui lui fit pitié parce qu'il ne le reconnut pas tout de suite, si bien qu'il dut (I.P.S.) baisser les yeux pour qu'on ne vît pas (S.I.) qu'ils étaient pleins de larmes. »	„I zmartwiały w obliczu tego przeżywanego w myśli szczęścia, Swann ujrzał nieszczęśliwego, który w nim obudził litość, bo go nie poznał od razu, tak iż musiał (I.PE.) spuścić oczy, aby nie było widać (P.PE.A.), że są pełne łez. ”
337.	« Comme si les instrumentistes beaucoup moins jouaient la petite phrase qu'ils n'exécutaient (I.I.) les rites exigés d'elle pour qu'elle apparût (S.I.) (...) »	„Swann miał uczucie, że muzycy nie tyle grają ową frazę, ile dopelniają (I.P.imp.) obrzędów potrzebnych na to, aby się zjawiała (P.PE.A.perf.);”
338. 338a	« De ces chagrins dont elle lui parlait autrefois et qu'il la voyait (I.I.), sans qu'il fût atteint (S.I.vp.) par eux, entraîner en souriant dans son cours sinueux et rapide, de ces chagrins qui maintenant étaient devenus (I.PQP.) les siens sans qu'il eût (S.I.) l'espérance d'en être jamais délivré, elle semblait lui dire comme jadis de son bonheur (...) »	„Niegdyś mówiła mu o zgryzotach, których korowód ciągnęła za sobą z uśmiechem – w jego oczach, ale bezboleśnie – w szybkim i kapryśnym biegu; obecnie zgryzoty te były (I.PE.) jego udziałem, tak iż nie miał (I.PE.) nadziei kiedykolwiek się od nich uwolnić; ale melodia zdawała się mówić jak niegdyś o jego szczęściu.”
339.	« En sa petite phrase, quoiqu'elle présentât (S.I.) à la raison une surface obscure, on sentait (I.I.) un contenu si consistant, si explicite, auquel elle donnait une force si nouvelle, si originale, que ceux qui l'avaient entendue la conservaient en eux de plain-pied avec les idées de l'intelligence. »	„W jego frazie, mimo iż przedstawiała (I.PE.imp.) dla rozumu ciemną powierzchnię, czulo się (I.PE.imp.) treść tak rzetelną, tak wymowną, pełną tak nowej i oryginalnej siły, że ci, którzy ją usłyszeli, zachowali ją w sobie na równi z pojęciami intelektu.”
340.	« Swann n'avait donc pas (I.I.) tort de croire que la phrase de la sonate	„Swann miał (I.PE.) tedy rację, wierząc, że fraza sonaty istnieje

	existât (S.I.) réellement. »	(I.P.imp.) realnie.”
341.	« (...) Swann au premier instant fut irrité (I.P.S.vp.) de voir la comtesse de Monteriender, célèbre par ses naïvetés, se pencher vers lui pour lui confier ses impressions <i>avant</i> même <i>que</i> la sonate fût finie (S.I.vp.) (...). »	„I jeżeli Swann uczul się (I.PE.perf.) w pierwszej chwili podrażniony, kiedy hrabina de Monteriender, sławna ze swoich naiwności, <i>nim</i> jeszcze sonata się skończyła (I.PE.perf.), (...).”
342.	« (...) il notait ces signes apparents et menteurs d’un léger retour vers lui, avec cette sollicitude attendrie et sceptique, cette joie désespérée de ceux qui, soignant un ami arrivé aux derniers jours d’une maladie incurable, relatent (I.P.) comme des faits précieux : « hier, il a fait ses comptes lui-même et c’est lui qui a relevé une erreur d’addition que nous avons faite ; il a mangé un œuf avec plaisir, s’il le digère bien on essaiera demain d’une côtelette », <i>quoiqu’ils les sachent</i> (S.P.) dénués de signification à la veille d’une mort inévitable. »	„(...) notował te zwodnicze i kłamliwe oznaki wątego nawrotu z ową rozczuloną i sceptyczną uwagą, z rozpaczliwą radością ludzi, którzy, pielęgnując przyjaciela w ostatniej fazie nieuleczalnej choroby, podnoszą (I.P.imp.) jako cenne fakty: „wczoraj sam robił rachunki i sam spostrzegł drobny błąd w dodawaniu; zjadł z przyjemnością jajko; jeśli je dobrze strawi, spróbujemy jutro kotleta”; — <i>mimo iż wiedzą</i> (I.P.imp.), że fakty te są bez znaczenia w wilię nieuchronnej śmierci.”
343.	« Sans doute Swann était certain que s’il avait vécu maintenant loin d’Odette, elle aurait fini par lui devenir indifférente, de sorte qu’il aurait été (C.PE.) <i>content qu’elle quittât</i> (S.I.) Paris pour toujours ; »	„I Swann był niemal pewny, że gdyby teraz żył z dala od Odety, stałaby mu się w końcu obojętna, tak iż byłby (C.P.) <i>rad, gdyby opuściła</i> (P.PE.A.perf.) Paryż na zawsze ;”
344.	« Mais il arrivait qu’en dormant, l’intention du voyage renaissait (I.I.) en lui – <i>sans qu’il se rappelât</i> (S.I.) que ce voyage était impossible – et elle s’y réalisait. »	„Ale zdarzało mu się, iż zamiar podróży odradzał się (I.PE.imp.) w nim podczas gdy spał – bez świadomości (subst.), że ta podróż jest niemożliwa – i spełniał się we śnie.”
345.	« Alors, encore tout ému de son rêve, il bénit les circonstances particulières qui le rendaient indépendant, grâce auxquelles il pouvait (I.I.) rester près d’Odette, et aussi réussir à ce qu’elle lui permît (S.I.) de la voir quelquefois ; »	„Wówczas, jeszcze wzruszony swoim snem, błogosławił okoliczności, które go czyniły niezależnym, dzięki którym mógł (I.PE.) zostać przy Odecie, a także osiągać to, <i>aby</i> mu pozwoliła (P.PE.A.perf.) widywać się czasem.”
346.	« (...) et jusqu’à son intelligence enfin, qu’il employait (I.I.) tout entière à combiner chaque jour <i>une intrigue nouvelle qui rendît</i> (S.I.) sa présence sinon agréable, du moins nécessaire à Odette – il songea à ce qu’il serait devenu si tout cela lui avait manqué (...). »	„(...) nawet swoją inteligencję wreszcie, zużywaną (P.PE.P.imp.) całkowicie na to, aby co dzień obmyślić jakiś nowy fortel, który by czynił (C.P.imp.) jego obecność jeżeli nie przyjemną, to przynajmniej potrzebną Odecie. Pomyślał, czym byłby, gdyby mu tego wszystkiego brakło;”

347.	« Mais il compta que cette existence durait déjà depuis plusieurs années, que tout ce qu'il pouvait (I.I.) <i>espérer</i> c'est <i>qu'elle durât</i> (S.I.) toujours (...). »	„Ale obliczył, że ta egzystencja trwa już od kilku lat; że najwięcej, czego mógł (I.PE.) się spodziewać , to <i>aby trwała</i> (P.PE.A.imp.) ciągle;”
348.	« Et comme elle revenait saine et sauve, il admirait (I.I.) <i>que</i> le corps humain fût (S.I.) <i>si souple et si fort, qu'il pût</i> (S.I.) continuellement tenir en échec, déjouer tous les périls qui l'environnent (et que Swann trouvait innombrables depuis que son secret désir les avait supputés), et permît (S.I.) ainsi aux êtres de se livrer chaque jour et à peu près impunément à leur œuvre de mensonge, à la poursuite du plaisir. »	„I kiedy wracała zdrowa i cała, podziwiał (I.PE.imp.), <i> iż</i> ciało ludzkie jest (I.P.) <i> tak gibkie i mocne, że może</i> (I.P.) ustawicznie opierać się i uragać tyłu niebezpieczeństwom (które zdawały się Swannowi niezliczone od czasu, jak wywołało je jego tajemne pragnienie); i <i> że</i> pozwała (I.P.imp.) ludziom oddawać się co dzień niemal bezkarnie się kłamstwu i gonitwie za rozkoszą.”
349.	« Et du moment qu'elle ne voulait pas quitter Paris à jamais, il eût souhaité (C.PE.2f.) <i> qu'elle ne le quittât jamais</i> (S.I.). »	„I skoro Odeta nie chce opuścić Paryża na zawsze, pragnąłby (C.P.imp.), <i> aby go nie opuszczała</i> (P.PE.A.imp.) nigdy.”
350. 350a. 350b	« Bref cette lettre anonyme prouvait qu'il connaissait un être capable de scélératesse, mais il ne voyait pas (I.I.) plus de raison <i> pour que</i> cette scélératesse fût cachée (S.I.vp.) dans le tuf – inexploré d'autrui – du caractère de l'homme tendre que de l'homme froid, de l'artiste que du bourgeois, du grand seigneur que du valet. (...) Au fond <i> il n'y avait pas</i> (I.I.) <i> une seule des personnes</i> qu'il connaissait <i> qui ne pût</i> (S.I.) être capable d'une infamie. (...) il passa deux ou trois fois ses mains sur son front, essuya les verres de son lorgnon avec son mouchoir, et, songeant qu'après tout, des gens qui le valaient fréquentaient M. de Charlus, le prince des Laumes, et les autres, il se dit que <i> cela signifiait</i> (I.I.), <i> sinon qu'ils fussent</i> (S.I.) incapables d'infamie, du moins que c'est une nécessité de la vie à laquelle chacun se soumet de fréquenter des gens qui n'en sont peut-être pas incapables. »	„Krótko mówiąc, anonim ten dowodził Swannowi, że liczy do swoich znajomych indywiduum zdolne do nikczemności; ale nikczemność ta mogła (I.PE.) się równie dobrze kryć (INF.imp.) w niezgłębionych pokładach charakteru człowieka uczuciowego, co w duszy człowieka zimnego; u artysty jak u mieszczanina, u wielkiego pana jak u lokaja. (...) W gruncie rzeczy, wśród tych, których znał, nie było (I.PE.) <i> ani jednej osoby, która by nie mogła</i> (C.P.) być zdolna do podłości. (...) powiódł kilka razy dłonią po czole, przetarł binokle i pomyślał, że ostatecznie ludzie nie gorsi od niego przestają z panem de Charlus, z księciem des Laumes i z innymi. Jeżeli to nie znaczy (I.P.imp.), <i> że</i> oni sami zdolni są (I.P.) do nikczemności, znaczy bodaj tyle, iż koniecznością życia jest przestawać z ludźmi, którzy nie są może do niej niezdolni.”
351. 351a	« (...) et, se servant à propos d'un détail insignifiant mais vrai, qu'il avait appris par hasard, comme s'il était (I.I.) <i> le seul petit bout qu'il laissât</i>	„Posługując się w porę jakimś przypadkowo uzyskanym nieznaczącym, ale prawdziwym szczegółem, tak jakby to był

	(S.I.) passer malgré lui, entre tant d'autres, d'une reconstitution complète de la vie d'Odette qu'il tenait cachée en lui, il l'amenait à supposer qu'il était renseigné sur des choses qu'en réalité il ne savait ni même ne soupçonnait, car si bien souvent il adjurait Odette de ne pas altérer la vérité, c'était (I.I.) seulement, qu'il s'en rendît compte ou non, <i>pour qu'</i> Odette lui dît (S.I.) tout ce qu'elle faisait. »	(P.PE.A.) jedynie mały, mimo woli ukazany (P.PE.P.perf.) koniuszek całkowitej rekonstrukcji jej życia, którą jakoby chował dla siebie, budził w niej przypuszczenie, że on wie rzeczy, których w rzeczywistości ani wiedział, ani nawet podejrzewał; bo jeżeli tak często zaklinał Odetę, żeby mu nie tała prawdy, było (I.PE.) to – świadomie lub nie – jedynie <i>po to, aby</i> mu opowiedziała (P.PE.A.perf.) wszystko, co robiła.”
352.	« Un jour, étant dans <i>la période</i> de calme <i>la plus longue</i> qu'il eût encore pu (S.PQP.) traverser sans être repris d'accès de jalousie, il avait accepté (I.PQP.) d'aller le soir au théâtre avec la princesse des Laumes. »	„Jednego dnia, znajdując się w okresie spokoju, <i>najdłuższym, do jakiego</i> był (I.PE.) jeszcze zdolny bez ataku zazdrości, Swann wybrał się (I.PE.perf.) do teatru z księżną des Laumes.”
353. 353a	« – Oh ! Mme Verdurin, en ce moment il n'y en a que pour moi, je suis un amour, elle m'embrasse, elle veut (I.P.) <i>que</i> je fasse (S.P.) des courses avec elle, elle veut (I.P.) <i>que</i> je la tutoie (S.P.). »	„Och, pani Verdurin w tej chwili widzi w świecie tylko mnie; ja jestem jej ukochanie, całuje mnie, chce (I.P.imp.), <i>żebym</i> z nią chodziła (P.PE.A.imp.) za sprawunkami, <i>żebym</i> jej mówiła (P.PE.A.imp.) ty”.”
354.	« – Odette, lui dit-il, mon chéri, je sais bien que je suis odieux, mais <i>il faut</i> (I.P.) <i>que</i> je te demande (S.P.) des choses. »	„– Odeto – rzekł – moje kochanie, ja wiem, że jestem wstrętny, ale muszę (I.P.) cię zapytać (INF.perf.) o pewne rzeczy.”
355.	« – (...) Qu'est-ce que tu as aujourd'hui ? Tu as donc décidé qu' <i>il fallait</i> (I.I.) <i>que</i> je te déteste (S.P.), <i>que</i> je t' exècre (S.P.)? »	„(...) Co tobie dziś się dzieje? Koniecznie chcesz (I.P.), <i>żebym</i> cię zniecierpiała (P.PE.A.perf.), znenawidziła (P.PE.A.perf.)”
356.	« – (...) Mais comment veux-tu (I.P.) <i>que</i> je puisse (S.P.) continuer à t'aimer , quand je te vois me soutenir, me jurer une chose que je sais fausse ? »	„Jakże ty chcesz (I.P.imp.), <i>abym</i> cię mógł (P.PE.A.) nadal kochać , kiedy widzę, jak mi coś twierdzisz w żywe oczy, jak mi przysięgasz na coś, o czym wiem, że jest kłamstwem.”
357.	« Il voulait (I.I.) <i>que</i> la chose affreuse qu'elle lui avait dit avoir faite « deux ou trois fois » ne pût pas (S.I.) se renouveler. »	„ Chciał (I.PE.imp.), <i>aby</i> ta okropna rzecz, o której powiedziała mu, że ją robiła „parę razy”, nie mogła (P.PE.A.) się powtórzyć.”
358.	« Mais toutes ces pensées ne durèrent (I.P.S.) que l'espace d'une seconde, <i>le temps</i> qu'il portât (S.I.) la main à son cœur, reprit (S.I.) sa respiration et parvînt (S.I.) à sourire pour dissimuler sa torture. »	„Ale wszystkie te myśli trwały (I.PE.imp.) tylko sekundę, <i>tylko, aby</i> poniósł (P.PE.A.perf.) rękę do serca, odzyskał (P.PE.A.perf.) oddech i zdołał (P.PE.A.perf.) się uśmiechnąć, aby pokryć męczarnię.”
359.	« Car sa jalousie qui avait pris une peine qu'un ennemi ne se serait pas	„Bo jego zazdrość, podjąwszy trud, jakiego nie byłby sobie zadal

	<p>donnée (C.PE.) pour arriver à lui faire asséner ce coup, à lui faire faire la connaissance de <i>la douleur la plus cruelle qu'il eût</i> encore jamais connue (S.PQP.), sa jalousie ne trouvait pas qu'il eut assez souffert et cherchait à lui faire recevoir une blessure plus profonde encore. »</p>	<p>(C.PE.perf.) wróg, aby mu wymierzyć cios, aby mu dać poznać <i>ból najokrutniejszy w życiu</i> (subst.), ta zazdrość nie uważała, że on dosyć cierpi; starała się mu zadać ranę jeszcze głębszą.”</p>
360.	<p>« – Que veux-tu ? cela ne fait rien, mais <i>c'est</i> (I.P.) <i>malheureux que</i> tu ne puisses pas (S.P.) me dire le nom. »</p>	<p>„– Cóż chcesz! To nie ma znaczenia, ale to (v.se.) wielka szkoda, że nie możesz (I.P.) mi powiedzieć nazwiska.”</p>
361.	<p>« – (...) tu comprends bien qu'<i>il n'est pas</i> (I.P.) <i>possible que</i> tu ne te rappelles pas (S.P.) avec qui, Odette, mon amour. »</p>	<p>„(...) rozumiesz przecie, że nie jest (I.P.) <i>możliwe, abys</i> sobie nie przypomniala (P.PE.A.perf.) z kim, Odeto, kochanie moje.”</p>
362.	<p>« Odette racontait (I.I.) cela presque en riant, <i>soit que</i> cela lui parût (S.I.) tout naturel, ou parce qu'elle croyait en atténuer ainsi l'importance, ou pour ne pas avoir l'air humilié. »</p>	<p>„Odeta opowiadała (I.PE.imp.) to prawie ze śmiechem, <i>czy że</i> jej się to wydało (I.PE.perf.) całkiem naturalne, czy że myślała, iż w ten sposób złagodzi wagę faktu, lub aby nie wyglądać na upokorzoną.”</p>
363.	<p>« – Tu es un misérable, tu te plais à me torturer, à me faire faire des mensonges que je dis (I.P.) <i>afin que</i> tu me laisses (S.P.) tranquille. »</p>	<p>„– Jesteś niegodziwy, umyślnie mnie dręczysz; wyciągasz mnie na kłamstwa, kiedy ci mówię (I.P.imp.), <i>żebyś</i> mnie zostawił (P.PE.A.perf.) w spokoju.”</p>
364.	<p>« Ce second coup porté à Swann était plus atroce encore que le premier. Jamais il n'avait supposé (I.PQP.) que ce fût (S.I.) une chose aussi récente (...). »</p>	<p>„Ten drugi cios był dla Swanna jeszcze okrutniejszy niż pierwszy. Nigdy nie przypuszczał (I.PE.imp.), <i>że to jest</i> (I.P.) rzecz tak świeża, (...).”</p>
365.	<p>« Il s'émerveillait (I.I.) que des actes que toujours il avait jugés si légèrement, si gaiement, maintenant fussent devenus (S.PQP.) pour lui graves comme une maladie dont on peut mourir. »</p>	<p>„Zdumiewał się (I.PE.imp.), <i>iz</i> sprawy, które zawsze sądził tak lekko, tak wesoło, teraz stały się (I.PE.perf.) dlań poważne niby choroba, z której można umrzeć.”</p>
366.	<p>« Swann s'étonnait (I.I.) que de simples phrases épelées par sa pensée, comme « Cette blague ! », « Je voyais bien où elle voulait en venir » pussent (S.I.) lui faire si mal. »</p>	<p>„Swann zdumiewał się (I.PE.imp.), <i>ze</i> proste zdania powtarzane w myśli, jak „Też blaga”, „Widziałam, do czego ona zmierza”, mogą (I.P.) mu sprawiać taki ból.”</p>
367.	<p>« Il avait beau savoir maintenant – même, il eut beau, le temps passant, avoir un peu oublié, avoir pardonné – au moment où il se redisait ses mots, la souffrance ancienne le refaisait tel qu'il était (I.I.) <i>avant qu'</i>Odette ne parlât (S.I.) (...). »</p>	<p>„Daremnie wiedział teraz — daremnie by nawet z upływem czasu zapomniał po trosze, przebaczył; — w chwili gdy powtarzał te słowa, dawne cierpienie wskrzeszało Swanna takiego, jakim był (I.PE.), <i>zanim</i> Odeta je wyrzekła (I.PE.perf.)</p>

		(...).”
368.	« Il se rendait compte que toute la période de la vie d’Odette écoulée <i>avant qu’elle ne le rencontrât</i> (S.I.), période qu’il n’avait jamais cherché à se représenter, <i>n’était pas</i> (I.I.) l’étendue abstraite qu’il voyait vaguement, mais avait été faite d’années particulières, remplie d’incidents concrets. »	„Zdawał sobie sprawę, że całe życie Odety przed jego spotkaniem (subst.), życie, którego nigdy nie próbował sobie odtworzyć, nie było (I.PE.) oderwaną przestrzenią, którą widział mglisto, ale że składało się z poszczególnych lat, znaczyło się konkretnymi faktami.”
369.	« Mais en les apprenant, il <i>craignait</i> (I.I.) <i>que</i> ce passé incolore, fluide et supportable, ne prît (S.I.) un corps tangible et immonde, un visage individuel et diabolique. »	„Ale lękał się (I.PE.imp.), w razie gdyby poznał owe fakty, <i>aby</i> ta przeszłość bezbarwna, płynna i znośna, nie oblekła (P.PE.A.perf.) jakiegoś dotykającego i potwornego ciała, jakiejś indywidualnej i diabolicznej twarzy.”
370.	« (...) un être vicieux, affectant toujours la même vertu devant les êtres de qui il <i>ne veut pas</i> (I.P.) <i>que soient soupçonnés</i> (S.P.vp.) ses vices (...). »	„Istota zepsuta, wciąż udając cnotę wobec tych, przez których nie chce (I.P.imp.) być podejrzewana (INF.vp.), (...).”
371.	« Dans leur cohabitation, au sein de l’esprit d’Odette, avec le souvenir des actions qu’elle cachait à Swann, d’autres peu à peu en recevaient le reflet, étaient contagionnées (I.I.vp.) par elles, <i>sans qu’elle pût</i> (S.I.) leur trouver rien d’étrange, <i>sans qu’elles détonassent</i> (S.I.) dans le milieu particulier où elle les faisait vivre en elle ; »	„Owo życie normalne, mieszkające w duszy Odety wspólnie z pamięcią postępków, które skrywała przed Swannem, barwiło się stopniowo ich refleksami, było jakby przez nie zakażone (I.PE.vp.), <i>przy czym</i> sama Odeta nie znajdowała (I.PE.imp.) w tym nic szczególnego, nic tu się nie klóciło (I.PE.imp.) dla niej ze swoistym środowiskiem jej wnętrza;”
372.	« (...) la lecture de la lettre anonyme en avait introduit la supposition dans son intelligence, mais d’une façon mécanique ; elle n’y avait rencontré aucune créance, mais en fait y était restée, et Swann, pour être débarrassé de la présence purement matérielle mais pourtant gênante du soupçon, <i>souhaitait</i> (I.I.) <i>qu’Odette l’extirpât</i> (S.I.). »	„(...) anonim wprowadził to przypuszczenie w jego świadomość, ale w sposób mechaniczny; nie znalazło tam ono żadnej wiary, ale utkwilo. Aby się pozbyć czysto materialnej, ale dokuczliwej obecności podejrzenia, Swann pragnął (I.PE.imp.), <i>aby</i> Odeta je wyrwała (P.PE.A.perf.).”
373. 373a. 373b. 373c	« – On lui a dit que j’étais sortie, j’ai fini (I.P.C.) par aller moi-même lui parler pour qu’elle s’en aille (S.P.). <i>J’aurais voulu</i> (C.PE.) <i>que</i> tu voies (S.P.) comme je l’ai reçue, ma femme de chambre qui m’entendait de la pièce voisine m’a dit que je criais à	„– (...) Powiedziano jej, że mnie nie ma w domu; w końcu wyszłam (I.PE.perf.) sama się z nią rozmówić, <i>aby</i> sobie poszła (P.PE.A.perf.). Chciałabym (C.P.imp.), <i>żebyś widział</i> (P.PE.A.imp.), jak ja ją przyjąłam! Pokójówka, która

	tue-tête (...). Ah ! j' aurais voulu (C.PE.) que tu sois caché (S.P.vp.) quelque part. (...) Elle a (I.P.) du bon, tout de même, tu vois, ta petite Odette, <i>quoiqu'on la trouve</i> (S.P.) si détestable. »	słyszała z sąsiedniego pokoju, mówiła mi, zem krzyczała na cały głos (...). Och, byłabym (C.P.) kontenta , <i>gdybyś</i> ty gdzie siedział schowany (P.PE.A.imp.vp.). (...) Mimo wszystko twoja Odetka ma (I.P.) swoje dobre strony, <i>choć</i> ktoś się na nią tak wybrzydza (I.P.imp.).”
374. 374a	« – Je t'ai dit que je venais de la Maison d'Or parce que j' avais (I.I.) <i>peur que</i> cela ne t'ennuie (S.P.). (...) Mettons (I.P.) <i>que</i> j' aie eu (S.PE.) tort, au moins je te le dis carrément. »	„– (...) Powiedziałam ci, że idę z Maison d'Or, bo bałam się (I.PE.imp.) zrobić (INF.perf.) ci przykrość. (...) Przypuścmy (IMP.perf.), <i>żem</i> źle zrobiła (I.PE.perf.), przynajmniej mówię ci to otwarcie.”
375.	« À lui aussi probablement bien des fois où elle lui avait glissé de ces mots qui expliquent un retard, justifient un changement d'heure dans un rendez-vous, ils avaient dû (I.PQP.) cacher , <i>sans qu'il s'en fût douté</i> (S.PQP.) alors, quelque chose qu'elle avait à faire avec un autre à qui elle avait dit (...). »	„I prawdopodobnie nieraz jakieś jej słówko tłumaczące spóźnienie, usprawiedliwiające przesunięcie schadzki, musiało (I.PE.) ukrywać — bez podejrzeń (subst.) z jego strony — coś, co ona miała robić z innym; i temu innemu z pewnością powiedziała (...).”
376.	« Et il restait (I.I.) une heure à causer tristement avec quelque pauvre fille <i>étonnée qu'il ne fit</i> (S.I.) rien de plus. »	„I Swann spędzał (I.PE.imp.) godzinę, rozmawiając smutno z jakąś biedną dziewczyną, <i>zdziwioną, że gość nie żąda</i> (I.P.imp.) nic więcej.”
377.	« Une fois, partis pour un mois seulement, croyaient-ils, <i>soit qu'ils eussent été tentés</i> (S.PQP.vp.) en route, <i>soit que</i> M. Verdurin eût sournoisement arrangé (S.PQP.) les choses d'avance pour faire plaisir à sa femme et n'eût averti (S.PQP.) les fidèles qu'au fur et à mesure, d'Alger, ils allèrent (I.P.S.) à Tunis, puis en Italie, puis en Grèce, à Constantinople, en Asie Mineure. »	„Pewnego razu Verdurinowie wyjechali tylko na miesiąc; ale <i>czy że przyszła</i> (I.PE.perf.) im pokusa w drodze, <i>czy że</i> pan Verdurin chytrze ulożył (I.PE.perf.) rzecz z góry, aby zrobić przyjemność żonie, a zakomunikował (I.PE.perf.) to wiernym aż później, dość że z Algieru pojechali (I.PE.perf.) do Tunisu, potem do Włoch, do Grecji, do Konstantynopola, do Azji Mniejszej.”
378.	« <i>Bien que</i> Mme Verdurin eût cherché (S.PQP.) à persuader au pianiste et au docteur Cottard que la tante de l'un et les malades de l'autre n'avaient aucun besoin d'eux, et, qu'en tous cas il était imprudent de laisser MmeCottard rentrer à Paris que MmeVerdurin assurait être en révolution, il fut obligé (I.P.S.vp.) de	„ <i>Mimo że</i> Verdurin starał się (I.PE.imp.) przekonać pianistę i doktora Cottard, że ciotka pianisty i pacjenci doktora nie potrzebują ich wcale i że w każdym razie byłoby nieostrożnie pozwolić pani Cottard wracać do Paryża, który – twierdziła pani Verdurin – jest w przededniu rewolucji, trzeba było (I.PE.)

	leur rendre leur liberté à Constantinople. »	zwrócić im wolność w Konstantynopolu.”
379.	« Pendant les premiers instants, <i>avant que</i> la gentillesse native de la femme eût pu (S.PQP.) percer l’empesé de la petite bourgeoise, et ne sachant trop d’ailleurs si elle devait parler des Verdurin à Swann, elle tint (I.P.S.) tout naturellement, de sa voix lente, gauche et douce que par moments l’omnibus couvrait complètement de son tonnerre, des propos choisis parmi ceux qu’elle entendait et répétait dans les vingt-cinq maisons dont elle montait les étages dans une journée (...). »	„Pierwsze chwile, <i>zanim</i> wrodzona uprzejmość kobieca przebiła (I.PE.perf.) wykrochmalenie mieszczki, pani Cottard, nie bardzo wiedząc, czy należy wspominać Swannowi o Verdurinach, sypała (I.PE.imp.) całkiem naturalnie, swoim powolnym, nieśmiałym i łagodnym głosem, ginącym chwilami w grzmocie omnibusu, banalności słyszane i powtarzane w dwudziestu pięciu domach, których piętra przebywała w ciągu dnia (...).”
380.	« – Mon Dieu je reconnais les qualités qu’il y a dans le portrait de mon mari, c’est moins étrange que ce qu’il fait d’habitude, mais <i>il a fallu</i> (I.P.C.) qu’il lui fasse (S.P.) des moustaches bleues. »	„– (...) Mój Boże, uznaję zalety, jakie ma portret mojego męża, to jest mniej dzikie niż to, co robi nasz mistrz zazwyczaj, ale musiał (I.PE.imp.) mu zrobić (INF.perf.) niebieskie wąsy.”
381.	« – <i>Il faut</i> (I.P.) <i>que</i> je m’en aille (S.P.). »	„ Muszę (I.P.) już iść (INF.imp.).”
382.	« Swann essaya de le consoler. « Après tout elle a raison, lui dit-il (I.P.S.) en lui essuyant les yeux et en lui ôtant son fez <i>pour qu’il fût</i> (S.I.) plus à son aise. »	„Swann próbował go pocieszać. „Ostatecznie ona ma rację — rzekł (I.PE.perf.), ocierając mu oczy i zdejmując mu fez, <i>aby</i> mu było (P.PE.A.) wygodniej.”
383.	« Comme les différents hasards qui nous mettent en présence de certaines personnes ne coïncident pas avec le temps où nous les aimons, mais, le dépassant, peuvent (I.P.) se produire <i>avant qu’il commence</i> (S.P.) et se répéter après qu’il a fini, les premières apparitions que fait dans notre vie un être destiné plus tard à nous plaire, prennent rétrospectivement à nos yeux une valeur d’avertissement, de présage. »	„Rozmaite przypadki stykające nas z pewnymi osobami, nie schodzą się z czasem, w którym je kochamy, ale wyprzedzając nasze uczucia, mogą (I.P.) się dziać , <i>zanim</i> ów czas się rozpocznie (I.F.perf.) i powtarzać się, kiedy się skończył. Toteż pierwsze zjawienie się w naszym życiu istoty mającej się nam później podobać, przybiera wstecz w naszych oczach wagę ostrzeżenia, przepowiedni.”
384.	« Les intérêts de notre vie sont si multiples qu’il n’est pas (I.P.) <i>rare que</i> dans une même circonstance les jalons d’un bonheur qui n’existe pas encore soient posés (S.P.vp.) à côté de l’aggravation d’un chagrin dont nous souffrons. »	„Sprawy naszego życia tak są złożone, że nierzadko (adv.) w jednym i tym samym momencie zaczątek nieistniejącego jeszcze szczęścia schodzi się (I.P.imp.) z pogorszeniem zgryzoty, od której cierpimy.”
385.	« Mais tandis que, une heure après son réveil, il donnait (I.I.) des indications	„Ale kiedy w godzinę po przebudzeniu dawał (I.PE.imp.)

	au coiffeur <i>pour que</i> sa brosse ne se dérangeât pas (S.I.) en wagon, il repensa à son rêve (...). »	fryzjerowi wskazówki uczesania <i>go tak, by</i> fryzura nie szochrała się (P.PE.A.perf.) w wagonie, Swann wspomniał swój sen.”
386.	« Je <i>voulais</i> (I.I.) aussi, <i>pour que</i> la tempête fût (S.I.) absolument vraie, <i>que</i> le rivage lui-même fût (S.I.) un rivage naturel, non une digue récemment créée par une municipalité. »	„ <i>Lzby</i> burza była (P.PE.A.) absolutnie prawdziwa, bylbym pragnął (C.PE.imp.), <i>aby</i> i sam brzeg był (P.PE.A.) brzegiem naturalnym, a nie groblą świeżo wzniesioną przez zarząd gminny.”
387.	« J’aurais voulu prendre dès le lendemain le beau train généreux d’une heure vingt-deux dont je ne pouvais jamais (I.I.) <i>sans que</i> mon cœur palpitât (S.I.) lire, dans les réclames des compagnies de chemin de fer, dans les annonces de voyages circulaires, l’heure de départ (...). »	„Bylbym chciał zaraz nazajutrz wsiąść do pięknego i szlachetnego pociągu pierwsza dwadzieścia dwie. Tej godziny odjazdu nie mogłem (I.PE.) nigdy <i>bez wzruszenia</i> (subst.) ujrzeć w reklamach kolejowych ani w anonsach wycieczek okrężnych;”
388.	« Puis <i>il arriva</i> (I.P.S.) <i>qu’</i> une simple variation atmosphérique suffit (S.I.) à provoquer en moi cette modulation <i>sans qu’il y eût</i> (S.I.) besoin d’attendre le retour d’une saison. »	„Potem zdarzało się (I.PE.imp.), <i>ze</i> proste wahania atmosferyczne wystarczały (I.PE.imp.), <i>aby</i> wywołać we mnie ten skutek, nie czekając na powrót pory roku.”
389.	« Voilà (<i>bien que</i> je fusse (S.I.) à Paris) ce que je voyais (I.I.) et non ce qui était autour de moi. »	„Oto co – <i>mimo iż</i> będąc (G.P.) w Paryżu – widziałem (I.PE.imp.), nie zaś to, co było dokoła mnie.”
390.	« Aussi <i>sans que</i> je me souciais (S.I.) de la contradiction qu’il y avait à vouloir regarder et toucher avec les organes des sens ce qui avait été élaboré par la rêverie et non perçu par eux – et d’autant plus tentant pour eux, plus différent de ce qu’ils connaissaient – c’est ce qui me rappelait (I.I.) la réalité de ces images, qui enflammait le plus mon désir, parce que c’était comme une promesse qu’il serait contenté. »	„Toteż nie troszczyłem się (I.PE.imp.) o sprzeczność kryjącą się w żądzy oglądania i dotykania organami zmysłów czegoś wypracowanego marzeniem, niepochwytne dla zmysłów, a równocześnie tym bardziej dla nich kuszącego, tym różniejszego od wszystkiego, co dotąd poznały. I to właśnie przypominało (I.PE.imp.) mi realność owych obrazów; to najbardziej rozpałało moje pragnienia; bo to była jakby obietnica, że będą zaspokojone.”
391.	« Et, <i>bien que</i> mon exaltation eût (S.I.) pour motif un désir de jouissances artistiques, les guides l’entretenaient (I.I.) encore plus que les livres d’esthétique et, plus que les guides, l’indicateur des chemins de fer. »	„I <i>mimo że</i> źródłem mojej egzaltacji była (I.PE.) żądza wzruszeń artystycznych, zwykły Baedeker podtrzymywał (I.PE.imp.) ją jeszcze skuteczniej niż podręczniki estetyki, a bardziej jeszcze od Baedekera – kolejowe rozkłady jazdy.”
392.	« Et hélas, il défendit (I.P.S.) aussi d’une façon absolue <i>qu’</i> on me laissât (S.I.) aller au théâtre entendre la	„Niestety zabronił (I.PE.perf.) mi także bezwarunkowo teatru (subst.) i oglądania Bermų.”

	Berma ; »	
393.	« (...) – transportant à son bord, je le sentais, la connaissance, les notions qu’avait de celle à qui il était adressé, non pas moi, mais l’amie qui l’appelait, tout ce que, tandis qu’elle le prononçait, elle revoyait ou, du moins, possédait en sa mémoire, de leur intimité quotidienne, des visites qu’elles se faisaient l’une chez l’autre, de tout cet inconnu, encore plus inaccessible et plus douloureux pour moi d’être au contraire si familier et si maniable pour cette fille heureuse qui m’en frôlait (I.I.), <i>sans que j’y puisse</i> (S.P.) pénétrer, et le jetais en plein air dans un cri ; »	„(...) przeszło – czułem to – niosąc z sobą świadomość, wiedzę o tej, do której głos się zwracał; wiedzę nie moją, ale wołającej ją przyjaciółki; wszystko, co wymawiając to słowo widziała lub bodaj posiadała w pamięci; ich codzienną zażyłość, wzajemne odwiedziny, całe owo Nieznane, bardziej jeszcze dla mnie niedostępne i bolesne przez to, że było tak łatwe dla tej szczęśliwej dziewczynki, muskającej (P.P.imp.) mnie wyzywająco tym Nieznany i rzucającej je w powietrze w jednym krzyku.”
394.	« Et jusque dans ces jours où toute autre végétation a disparu, où le beau cuir vert qui enveloppe le tronc des vieux arbres est caché sous la neige, quand celle-ci cessait de tomber, mais que le temps restait (I.I.) <i>trop couvert pour espérer que</i> Gilberte sortît (S.I.), alors tout d’un coup, faisant dire à ma mère (...). »	„I nawet w owe dni, kiedy wszelka inna roślinność znikła, kiedy piękna zielona skóra otulająca pnie starych drzew skryła się pod śniegiem, kiedy śnieg przestał padać, ale czas był (I.PE.) <i>zbyt pochmurny, aby można było</i> (P.PE.A.) spodziewać się Gilberty, naraz na śnieżnym płaszczu pokrywającym balkon słońce, zjawiwszy się na chwilę, plotło złote nitki i haftowało czarne cienie. Wówczas matka mówiła (...).”
395.	« (...) ce jour fit pourtant faire un progrès à mon amour, car il fut (I.P.S.) comme <i>un premier chagrin qu’elle eût partagé</i> (S.PQP.) avec moi. »	„(...) ten dzień zaznaczył jednak postęp mojej miłości, był (I.PE.) jak gdyby <i>pierwszym zmartwieniem, które</i> Gilberta podzieliła (I.PE.perf.) ze mną.”
396.	« Elle m’appelait (I.I.) en effet <i>pour que</i> je vinse (S.I.) sur la pelouse de neige, dans son camp, dont le soleil en lui donnant les reflets roses, l’usure métallique des brocards anciens, faisait un camp du drap d’or. »	„ Wzywała (I.PE.imp.) mnie w istocie na zaśnieżony trawnik do swego obozu, któremu słońce dawało różowe blaski i patynę starych brokatów, czyniąc zeń obóz złotogłowa.”
397.	« (...) et je le savais bien, car c’était (I.I.) <i>les seuls moments</i> de ma vie <i>sur lesquels</i> je concentrasse (S.I.) une attention méticuleuse, acharnée, et elle ne découvrait pas en eux un atome de plaisir. »	„(...) wiedziałem to dobrze, bo to były (I.PE.) <i>jedyne chwile, na których</i> skupiałem (I.PE.imp.) drobiazgową i zacieklą uwagę, nie mogąc w nich odkryć ani atomu przyjemności.”
398. 398a	« Certes, à toutes les pages de mes cahiers, j’écrivais indéfiniment son nom et son adresse, mais à la vue de ces vagues lignes que je traçais (I.I.)	„Zapewne we wszystkich kajetach pisałem bez końca jej imię i adres, ale czułem zniechęcenie na widok linii, które kreśliłem (I.PE.imp.), <i>nie</i>

	<p><i>sans qu'elle pensât</i> (S.I.) pour cela à moi, qui lui faisaient (I.I.) prendre autour de moi tant de place apparente <i>sans qu'elle fût mêlée</i> (S.I.vp.) davantage à ma vie, je me sentais découragé parce qu'elles ne me parlaient pas de Gilberte qui ne les verrait même pas, mais de mon propre désir qu'elles semblaient me montrer comme quelque chose de purement personnel, d'irréel, de fastidieux et d'impuissant. »</p>	<p><i>mogąc tym sprawić, aby ona myślała</i> (P.PE.A.imp.) o mnie, które dawały (I.PE.imp.) jej na pozór tyle miejsca dokoła mnie, nie wiążąc (G.P.imp.) jej jednak mocniej z moim życiem. Znaki te nie mówiły mi o Gilbertcie, która nie miała ich nawet zobaczyć, ale o moim własnym pragnieniu, ukazując mi je jako coś czysto osobistego, nierealnego, wyczerpującego i jałowego.”</p>
399.	<p>« <i>Le plus pressé était</i> (I.I.) <i>que nous nous vissions</i> (S.I.), Gilberte et moi, et <i>que nous pussions</i> (S.I.) nous faire l'aveu réciproque de notre amour, qui jusque-là n'aurait pour ainsi dire pas commencé. »</p>	<p>„<i>Najpilniejsze było</i> (I.PE.), <i>żebyśmy się mogli</i> (P.PE.A.) zobaczyć z Gilbertą i <i>żebyśmy mogli</i> (P.PE.A.) sobie wyznaczyć wzajemnie miłość, dotąd, aby tak rzec, jeszcze nie rozpoczęła.”</p>
400.	<p>« Plus tard, <i>il arrive</i> (I.P.) <i>que</i> devenus habiles dans la culture de nos plaisirs, nous nous contentions (S.P.) de celui que nous avons à penser à une femme comme je pensais à Gilberte, sans être inquiets de savoir si cette image correspond à la réalité (...). »</p>	<p>„Później zdarza się (I.P.imp.), <i>iz</i>, bieglejsi w pielęgnowaniu swoich przyjemności, zadowolamy się (I.P.imp.) rozkoszą myślenia o kobiecie tak, jak ja myślałem o Gilbertcie, bez troski o to, czy ten obraz odpowiada rzeczywistości;”</p>
401.	<p>« (...) dès que j'étais en présence de cette Gilberte Swann avec qui j'avais joué hier, et que venait de me faire saluer et reconnaître un instinct aveugle comme celui qui dans la marche nous met (I.P.) un pied devant l'autre <i>avant que nous ayons eu</i> (S.PE.) le temps de penser, aussitôt tout se passait comme si elle et la fillette qui était l'objet de mes rêves avaient été deux êtres différents. »</p>	<p>„(...) w obecności owej Gilberty Swann, którego widokiem spodziewałem się odświeżyć obrazy niepochwytne już dla znużonej pamięci; owej Gilberty, z którą bawiłem się wczoraj i którą poznawałem jakimś instynktem, aby się jej ukłonić; instynktem ślepym jak ten, mocą którego, idąc, wysuwamy (I.P.imp.) jedną nogę przed drugą, <i>zanim mieliśmy</i> (I.PE.) czas o tym pomyśleć; – natychmiast wszystko działo się tak, jak gdyby ona i dziewczynka będąca przedmiotem moich marzeń stanowiły dwie odrębne istoty.”</p>
402.	<p>« (...) et comme le philosophe idéaliste dont le corps tient compte du monde extérieur à la réalité duquel son intelligence ne croit pas, le même moi qui m'avait fait (I.PQP.) la saluer <i>avant que je l'eusse identifiée</i> (S.PQP.), s'empressait de me faire saisir la balle qu'elle me tendait (...). »</p>	<p>„(...) i jak ów filozof-idealista, którego ciało uwzględnia świat zewnętrzny, mimo że jego inteligencja w istnienie tego świata nie wierzy, tak to samo ja, które zleciło (I.PE.perf.) mi pozdrowić Gilbertę jeszcze <i>przed</i> jej utożsamieniem (subst.), kazało mi teraz chwycić piłkę, którą mi</p>

		podawała (...).”
403.	« Elles avaient la transparence et le fondu de la vie. Je n’aurais voulu lui en faire sacrifier aucune. J’aurais aimé (C.PE.) <i>qu’elle pût</i> (S.I.) les acheter, les délivrer toutes. »	„Miały soczystość i przezroczystość czegoś żywego. Nie chciałem, aby się wyrzekała którejs z tych kulek; pragnąłbym (C.P.imp.), <i>aby mogła</i> (P.PE.A.) kupić, oswobodzić wszystkie.”
404.	« (...) car on ne savait jamais sûrement par quel côté Gilberte viendrait, si ce serait plus ou moins tard, et cette attente finissait par me rendre plus émouvants, non seulement les Champs Élysées entiers et toute la durée de l’après-midi, comme une immense étendue d’espace et de temps sur chacun des points et à chacun des moments de laquelle <i>il était</i> (I.I.) <i>possible qu’apparût</i> (S.I.) l’image de Gilberte (...). »	„(...) nigdy nie wie się na pewno, którą stroną i kiedy Gilberta przyjdzie. I to oczekiwanie czyniło mi czymś bardziej wzruszającym nie tylko Pola Elizejskie i całe popołudnie — niby olbrzymi krąg przestrzeni i czasu, gdzie na każdym punkcie i w każdej chwili mógł (I.PE.) się ukazać (INF.perf.) obraz Gilberty (...).”
405.	« Tout ce qui les concernait était de ma part l’objet d’une préoccupation si constante que les jours où, comme ceux-là, M. Swann (que j’avais vu (I.PQP.) si souvent autrefois <i>sans qu’il excitât</i> (S.I.) ma curiosité, quand il était lié avec mes parents) venait chercher Gilberte aux ChampsÉlysées, une fois calmés les battements de cœur qu’avait excités en moi l’apparition de son chapeau gris et de son manteau à pèlerine, son aspect m’impressionnait encore comme celui d’un personnage historique sur lequel nous venons de lire une série d’ouvrages et dont les moindres particularités nous passionnent. »	„Ale teraz wszystko, co tyczyło rodziców Gilberty, było dla mnie przedmiotem tak ciągłego zainteresowania, że w dniu, w które pan Swann przychodził po córkę, skorom poskromił bicie serca wzniecone zjawieniem się jego szarego cylindra i płaszcza z peleryną, widok jego wzruszał mnie jeszcze tak, jak widok jakiejś historycznej postaci, o której czytało się świeżo szereg dzieł i której najmniejsze właściwości pasjonują nas.”
406.	« (...) elles le faisaient se détacher vivement sur le fond vulgaire des promeneurs de différentes classes qui encombraient cette allée des Champs-Élysées, et au milieu desquels j’admirais (I.I.) <i>qu’il consentît</i> (S.I.) à figurer sans réclamer d’eux d’égards spéciaux, qu’aucun d’ailleurs ne songeait à lui rendre, tant était profond l’incognito dont il était enveloppé. »	„(...) odcinały go ostro od pospolitego tła przechodniów z różnych sfer, zapelniających aleję des Champs-Elysees; dziwilem się (I.PE.imp.), <i>że on się godzi</i> (I.P.imp.) mieszać w ten tłum, nie żądając dla siebie specjalnych względów, których nikt zresztą nie zamierzał mu oddawać, tak głębokie spowijało go incognito.”
407.	« Il répondait (I.I.) poliment aux saluts des camarades de Gilberte, même au mien <i>quoiqu’il fût brouillé</i> (S.I.vp.) avec ma famille, mais sans	„Pan Swann odpowiadał (I.PE.imp.) grzecznie na ukłony przyjaciół Gilberty, nawet na mój, <i>mimo że był poróżniony</i> (I.PE.vp.) z moją

	avoir l'air de me connaître. »	rodziną, ale nie zdradzając, czy mnie poznaje.”
408.	« Et dès lors, je m'efforçais de détourner ma pensée des mots que j' aurais aimé (C.PE.) <i>qu'elle m'écrivît</i> (S.I.) (...) »	„Od tej pory starałem się odwrócić myśl od słów, które byłbym pragnął (C.PE.imp.) wyczytać (INF.perf.) w jej liście (...)”
409.	« Mais la beauté de cette pierre, et la beauté aussi de ces pages de Bergotte, que j'étais heureux d'associer à l'idée de mon amour pour Gilberte comme si dans les moments où celui-ci ne m'apparaissait plus que comme un néant, elles lui donnaient une sorte de consistance, je m'apercevais qu'elles étaient antérieures à cet amour, qu'elles ne lui ressemblaient pas, que leurs éléments avaient été fixés (I.PQP.vp.) par le talent ou par les lois minéralogiques <i>avant que</i> Gilberte ne me connût (S.I.), que rien dans le livre ni dans la pierre n'eût été autre si Gilberte ne m'avait pas aimé, et que rien par conséquent ne m'autorisait à lire en eux un message de bonheur. »	„Z uczuciem szczęścia kojarzyłem piękność tego kamienia, a także piękno stronic Bergotte'a z ideą miłości do Gilberty; jak gdyby one dawały tej miłości jakąś konsystencję w chwilach, gdy rozwiewała się w nicłość. Ale przychodziło mi na myśl, że owe piękności wcześniejsze są od tej miłości, że nie są do niej podobne, że składniki ich były określone (I.PE.vp.) talentem Bergotte'a lub prawami mineralogii, <i>zanim</i> Gilberta mnie poznała (I.PE.perf.); że nic nie zmieniłoby się w książce ani w kamieniu, gdyby Gilberta nie była mnie pokochała; i że tym samym nic nie uprawnia mnie do upatrywania w nich zakładu szczęścia.”
410. 410a	« Quand elle m'assurait parfois qu'elle m'aimait moins qu'un de ses amis, moins qu'elle ne m'aimait la veille, parce que je lui avais fait perdre sa partie par une négligence, je lui demandais pardon, je lui demandais ce qu'il fallait (I.I.) <i>faire pour qu'elle recommençât</i> (S.I.) à m'aimer autant, <i>pour qu'elle m'aimât</i> (S.I.) plus que les autres ; je voulais (I.I.) <i>qu'elle me dît</i> (S.I.) que c'était déjà fait (...) »	„Kiedy mnie upewniała czasem, że mnie mniej lubi niż innego ze swoich przyjaciół, mniej niż mnie lubiła wczoraj, bo zepsułem jej przez nieuwagę grę, przeproszałem ją, pytałem, co mam (I.P.) uczynić , <i>aby</i> mnie znów lubila (P.PE.A.imp.) jak dawniej, <i>aby</i> mnie lubila (P.PE.A.imp.) więcej niż innych; chciałem (I.PE.imp.), <i>żeby</i> mi powiedziała (P.PE.A.perf.), że to się już stało;”
411. 411a	« Elle a toujours eu la rage de connaître du monde et <i>il faut</i> (I.P.) bien <i>qu'elle soit</i> (S.P.) une espèce de folle comme j'ai toujours pensé, si elle connaît vraiment Mme Swann. (...) Mais <i>il fallait</i> (I.I.) toujours <i>qu'elle se fasse</i> (S.P.) des relations. »	„Ma zawsze szła robienia znajomości i jeżeli naprawdę zna panią Swann, to musi (I.P.) być (INF.) skończona wariatka, jak zawsze przypuszczałam. (...) Ale zawsze musiała (I.PE.) „ wyrabiać (INF.imp.) sobie stosunki”.”
412.	« Il me semblait un être si extraordinaire que je trouvais (I.I.) <i>merveilleux que</i> des personnes que je fréquentais le connussent (S.I.) aussi et <i>que</i> dans les hasards d'une journée quelconque on pût (S.I.) être amené à	„Wydawał mi się osobistością tak niezwykłą, że nie mogłem (I.PE.) pojąć , <i>iz</i> osoby, u których bywałem, mogą (I.P.) go znać również i że tego lub owego dnia może (I.P.) się zdarzyć go spotkać.”

	le rencontrer. »	
413.	« – Brouillés ? mais pourquoi veux-tu (I.P.) <i>que</i> nous soyons brouillés (S.P.vp ?) (...) »	„– Pokłóceni? Ależ czemu mamy (I.P.) być (INF.) pokłóceni? (...)”
414.	« – (...) Il m’a demandé de tes nouvelles, il m’a dit que tu jouais avec sa fille, ajouta (I.P.S.) ma mère, m’émervillant du <i>prodige que j’existasse</i> (S.I.) dans l’esprit de Swann, bien plus, <i>que ce fût</i> (S.I.) <i>d’une façon assez complète, pour que,</i> quand je tremblais d’amour devant lui aux Champs-Élysées, il sût (S.I.) mon nom, qui était ma mère, et pût (S.I.) amalgamer autour de ma qualité de camarade de sa fille quelques renseignements sur mes grands-parents, leur famille, l’endroit que nous habitions, certaines particularités de notre vie d’autrefois, peut-être même inconnues de moi. »	„– (...) Pytał o ciebie, mówił, że się bawisz z jego córką – dodała (I.PE.perf.) matka, olśniewając mnie tym <i>cudem, że ja istnieję</i> (I.P.imp.) w myśli Swanna. Więc gdy ja drzę przed nim z miłości na Polach Elizejskich, on, widząc mnie bawiącego się z jego córką, zna (I.P.imp.) moje nazwisko i wie, kto jest moja matka, i może (I.P.) skupić dokoła mojej osoby jakieś informacje o dziadkach, o ich rodzinie, o miejscu, gdzieśmy mieszkali, i jeszcze może jakieś właściwości naszego dawniejszego życia, może nawet mnie nieznane.”
415.	« Ni elle d’ailleurs ni mon père ne semblaient non plus (I.I.) trouver à parler des grands-parents de Swann, du titre d’agent de change honoraire, <i>un plaisir qui passât</i> (S.I.) tous les autres. »	„Toż samo ani matka, ani ojciec najwyraźniej nie znajdowali (I.PE.imp.) nieporównanej (adj.) przyjemności w rozmowie o dziadkach Swanna, o tytule „honorowego agenta giełdowego”.”
416.	« Les jours où Gilberte m’avait annoncé qu’elle ne devait pas venir aux Champs-Élysées, je tâchais (I.I.) de faire des promenades qui me rapprochassent (S.I.) un peu d’elle. »	„W dniu, w które Gilberta nie miała przyjść na Pola Elizejskie, staralem się (I.PE.imp.) skierować się przechadzkę <i>tak, aby się</i> trochę zbliżyć (INF.perf.) do niej.”
417.	« On m’avait dit que je verrais dans l’allée certaines élégantes que, <i>bien qu’elles n’eussent pas toutes été épousées</i> (S.PQP.vp.), l’on citait (I.I.) habituellement à côté de Mme Swann, mais le plus souvent sous leur nom de guerre ; »	„Powiedziano mi, że ujrzę w alei elegantki, które, <i>mimo iż</i> nie wszystkie miały (I.PE.) mężów, cytowano (I.PE.fi.imp.) zazwyczaj obok pani Swann, ale najczęściej pod pseudonimami;”
418. 418a	« Mais c’est Mme Swann que je voulais voir, et j’ attendais (I.I.) <i>qu’elle passât</i> (S.I.), ému comme si ç’avait été Gilberte, dont les parents, imprégnés, comme tout ce qui l’entourait, de son charme, excitaient en moi autant d’amour qu’elle, même un trouble plus douloureux (parce que leur point de contact avec elle était cette partie intestinale de sa vie qui m’était interdite), et enfin (car je sus	„Ale ja pragnąłem widzieć panią Swann, czekałem (I.PE.imp.), aż będzie przechodziła (I.F.imp.), wzruszony tak, jakby to miała być Gilberta. Rodzice Gilberty, przepojeni dla mnie, jak wszystko, co ją otaczało, jej urokiem, budzili we mnie tyleż miłości co ona, a nawet boleśniejsze wzruszenie, skoro styczność ich z Gilbertą była ową tajemną częścią życia Gilberty mnie

	bientôt, comme on le verra, qu'ils n'aimaient pas (I.I.) <i>que</i> je jouasse (S.I.) avec elle), ce sentiment de vénération que nous vouons toujours à ceux qui exercent sans frein la puissance de nous faire du mal. »	wzbronioną; budzili wreszcie we mnie owo uczucie czci, jakie zawsze mamy dla osób posiadających nieograniczoną możliwość czynienia nam złego. Bo dowiedziałem się niebawem, jak się okaże, że oni nie lubili (I.PE.imp.), <i>abym</i> ja się bawił (P.PE.A.imp.) z Gilbertą.”
419.	« Mais je ne pensais qu'à Mme Swann et je faisais semblant de ne pas l'avoir vue, car je savais qu'arrivée à la hauteur du Tir aux pigeons elle dirait (C.P.) à son cocher de couper la file et de l'arrêter pour qu'elle pût (S.I.) descendre l'allée à pied. »	„(...) ale ja myślałem tylko o pani Swann i udawałem, że jej nie widzę, bo wiedziałem, że w pobliżu <i>Tir aux pigeons</i> każe (I.P.imp.) stangretowi zjechać w bok i zatrzymać się, <i>aby iść</i> (INF.imp.) pieszo.”
420.	« Mon cœur battait d'impatience quand je pensais qu'il allait se passer (I.F.P.dp.) un instant encore <i>avant que</i> tous ces gens, au milieu desquels je remarquais avec désolation que n'était pas un banquier mulâtre par lequel je me sentais méprisé, vissent (S.I.) le jeune homme inconnu auquel ils ne prêtaient aucune attention (...). »	„Serce biło mi z niecierpliwości na myśl, że upłynie (I.F.perf.) jeszcze chwila, <i>zanim</i> wszyscy ci ludzie (z rozpaczą zauważyłem wśród nich brak pewnego bankiera Mulata, który – czułem to – lekceważył mnie) ujrzą (I.F.perf.), iż nieznajomy młody człowiek, na którego nie zwracali żadnej uwagi (...).”
421.	« Cette complexité du bois de Boulogne qui en fait un lieu factice et, dans le sens zoologique ou mythologique du mot, un Jardin, je l'ai retrouvée cette année comme je le traversais pour aller à Trianon, un des premiers matins de ce mois de novembre où, à Paris, dans les maisons, la proximité et la privation du spectacle de l'automne qui s'achève (I.P.) si vite <i>sans qu'on y assiste</i> (S.P.), donnent une nostalgie, une véritable fièvre des feuilles mortes qui peut aller jusqu'à empêcher de dormir. »	„Tę rozmaitość Lasku bułońskiego, która czyni zeń miejsce sztuczne – Ogród w zoologicznym lub mitologicznym znaczeniu słowa – odnalazłem w tym roku, kiedym przechodził Lasek, udając się do Trianon. Był to jeden z pierwszych poranków listopada, kiedy w paryskich domach bliskość, a zarazem brak obrazu jesieni kończącej się (P.P.imp.) tak szybko, bez naszego udziału (subst.), budzą nostalgię, istną gorączkę zwiędłych liści, dochodzącą czasem do bezsenności.”
422.	« Dans ma chambre fermée, elles s'interposaient depuis un mois, évoquées par mon désir de les voir, entre ma pensée et n'importe quel objet auquel je m'appliquais, et tourbillonnaient comme ces taches jaunes qui parfois, <i>quoi que</i> nous regardions (S.P.), dansent (I.P.) devant nos yeux. »	„W moim zamkniętym pokoju owe liście jesienne – wywołane pragnieniem ujżenia ich – stawały od miesiąca między moją myślą a lada przedmiotem i wirowały niby żółte plamy, które czasem, <i>na co bądź</i> patrzymy (I.P.imp.), tańczą (I.P.imp.) nam przed oczami.”
423.	« D'ailleurs <i>il ne m'eût pas suffi</i> (C.PE.2f.) <i>que</i> les toilettes fussent	„Zresztą nie byłoby mi wystarczyło (C.PE.perf.), <i>aby</i> toalety były

	(S.I.) les mêmes qu'en ces années-là. »	(P.PE.A.) takie same jak w owych latach.”
424.	« Et <i>il m'eût fallu</i> (C.PE.2f.) aussi <i>que</i> ce fussent (S.I.) les mêmes femmes, celles dont la toilette m'intéressait parce que, au temps où je croyais encore, mon imagination les avait individualisées et les avait pourvues d'une légende. »	„A byłoby mi trzeba (C.PE.) także, <i>aby</i> to były (P.PE.A.) te same kobiety, te, których tualeta interesowała mnie, ponieważ w czasie, kiedy jeszcze wierzyłem, wyobraźnia moja zindywidualizowała je i udarowała legendą.”
425.	« <i>Il suffisait</i> (I.I.) <i>que</i> Mme Swann n'arrivât pas (S.I.) toute pareille au même moment, <i>pour que</i> l'Avenue fût (S.I.) autre. »	„ Wystarczyło (I.PE.imp.), <i>że</i> pani Swann nie zjawiała się (I.PE.perf.) zupełnie taka sama, w tej samej chwili, <i>aby</i> aleja stała się (P.PE.A.perf.) inna.”

Numéro	Scorta.fr	Scorta.pol
1.	« <i>Il était</i> (I.I.) <i>impossible de croire</i> qu'en ces terres, un jour, il avait pu pleuvoir. <i>Que</i> de l'eau ait irrigué (S.PE.) les champs et abreuvé (S.PE.) les oliviers. <i>Impossible de croire</i> qu'une vie animale ou végétale ait pu (S.PE.) trouver – sous ce ciel sec – de quoi se nourrir. »	„Nie do wiary (v.se.), że kiedyś mogło tutaj padać. Że woda nawadniała (I.PE.imp.) pola, poila (I.PE.imp.) oliwki. Nie do wiary, by roślinne czy zwierzęce życie mogło (P.PE.A.) – pod suchym niebem – znaleźć pożywienie.”
2.	« Je devrais (C.P.) déjà apercevoir le village. <i>À moins</i> qu'il n' ait reculé (S.PE.) . »	„ Powinienem (I.P.imp.) już widzieć wioskę. <i>Chyba</i> że się cofnęła (I.PE.perf.) .”
3.	« Il a dû sentir ma venue et a reculé (I.P.C.) jusque dans la mer <i>pour que</i> je ne l'atteigne pas (S.P.) . »	„Musiała wyczuć, że się zbliżam, i weszła (I.PE.perf.) do morza.”
4.	« <i>Le temps</i> qu'il atteigne (S.P.) l'ombre des maisons, le soleil l' avait rendu (I.PQP.) fou. »	„ <i>Nim</i> znalazł (I.PE.perf.) schronienie w cieniu pierwszych domów, oszalał (I.PE.perf.) .”
5.	« Il déambula (I.P.S.) <i>jusqu'à ce que</i> son âne s'arrête (S.P.) . »	„ Jechał (I.PE.imp.), <i>az</i> wreszcie osioł przystanął (I.PE.perf.) .”
6.	« Alors oui, il s'était juré qu'à sa sortie, il assouvirait (C.P.) ce désir brutal, <i>le seul</i> qu'il ait jamais connu (S.PE.) . »	„Zatem tak, poprzysiągł sobie, że gdy tylko stąd wyjdzie, zaspokoi (I.F.perf.) brutalne pożądanie, <i>jedyne, jakie</i> znał (I.PE.imp.) .”
7.	« Et <i>il vaut</i> (I.P.) <i>mieux que</i> tout s'arrête (S.P.) là car la vie, désormais, sera fade et triste comme un fond de bouteille. »	„Lepiej (v.se.) <i>by</i> wszystko skończyło się (P.PE.A.perf.) już teraz, bo życie będzie odąd jałowe i smutne, jak dno pustej butelki.”
8.	« Vous ne tuerez rien (I.F.S.) en moi <i>qui</i> ne le soit (S.P.) déjà. »	„ Nie zabijecie (I.F.perf.) niczego, wszystko jest (I.P.) we mnie martwe.”
9.	« La pluie de pierres ne reprenait pas et Luciano Mascalzone aurait aimé (C.PE.) repousser le curé <i>pour que</i> les Montepucciens achèvent (S.P.) ce qu'ils avaient commencé mais il n'avait plus de force. »	„Deszcz kamieni ustał i Luciano Mascalzone z chęcią odepchnąłby (C.P.perf.) proboszcza, <i>by</i> mieszkańcy Montepuccio mogli (P.PE.A.) dokończyć dzieła, ale nie miał już sił.”
10.	« – Il s'en est fallu (I.P.C.) <i>de peu que</i> je meure (S.P.) heureux... »	„– Tak mało brakowało (I.PE.imp.), <i>a</i> umarłbym (C.P.perf.) szczęśliwy...”
11.	« Lorsqu'elle ouvrit la porte, quinze ans plus tard, et qu'elle vit cet homme planté devant elle qui ne demandait rien, il lui sembla évident qu' <i>il fallait</i> (I.I.) qu'elle se plie (S.P.) à la force sourde du destin. »	„Gdy w piętnaście lat później uchyliła drzwi i ujrzała przed sobą milczącego mężczyznę, było dla niej jasne, że musi (I.P.) poddać się (INF.perf.) ślepych siłom losu.”

12.	« – Pour le reste, <i>que</i> le sort se moque (S.P.) de moi, je <i>n'y</i> peux rien (I.P.)... »	„– Co do reszty, los zadrwił (I.PE.perf.) ze mnie, nic na to nie poradzę (I.F.perf.)...”
13.	« Il mourut (I.P.S.) <i>avant que</i> le curé du village ait fini (S.PE.) sa prière. »	„Umarł (I.PE.perf.), <i>nim</i> proboszcz dokończył (I.PE.perf.) modlitwę.”
14.	« – Vous ne pensez pas (I.I.) <i>que</i> cela soit (S.P.) possible. »	„– Nie mógł (I.PE.) ksiądz uwierzyć , to było (I.PE.) niemożliwe.”
15. 15a.15b	« – Je dois (I.P.) parler , <i>avant que</i> tout ne soit englouti (S.P.vp.). (...) C'est un objet que je voudrais (C.P.) <i>que</i> vous conserviez (S.P.). (...) Je voudrais <i>que</i> vous l' accrochiez (S.P.) dans la nef de l'église, au milieu des ex-voto. (...) Je voudrais <i>que</i> vous le gardiez (S.P.) dans l'église, puis lorsque ma petite-fille, Anna, aura l'âge, <i>que</i> vous le lui transmettiez (S.P.). (...) Je vous ai apporté (I.P.C.) des cigarettes <i>pour que</i> vous fumiez (S.P.) à mes côtés. »	„– Muszę (I.P.) mówić , <i>nim</i> wszystko zniknie (I.F.perf.). (...) Proszę (I.P.imp.) przechować (INF.perf.) ten przedmiot. (...) Proszę , <i>by</i> ksiądz zawiesił (P.PE.A.perf.) go w nawie kościoła, między wotami. (...) Proszę , <i>by</i> ksiądz przechował (P.PE.A.perf.) go w kościele, a gdy moja wnuczka dorosnie, przekazał (P.PE.A.perf.) go właśnie jej. (...) Przyniosłam (I.PE.perf.) papierosy, chcę , <i>by</i> ksiądz przy mnie zapalił (P.PE.A.perf.)”
16.	« – Vous mériteriez (C.P.) <i>que</i> je vous laisse (S.P.) à votre crasse et que le Seigneur vous punisse (S.P.). »	„– Powinienem (I.P.imp.) zostawić (INF.perf.) was w tym bagnie, na pokaranie (subst.) boże.”
17.	« – Il n'y a pas (I.P.) de raison <i>pour que</i> je les laisse (S.P.) en paix. »	„– Takich racji nie ma (I.P.)”
18.	« – Je ne t'ai pas sauvé (I.P.C.) <i>pour que</i> tu fasses (S.P.) cela. »	„– Nie po to ocalilem (I.PE.perf.) ci życie.”
19.	« – Je te dis ce que le Seigneur veut (I.P.) <i>que</i> tu fasses (S.P.). »	„– Mówię ci, czego (subst.) oczekuje (I.P.imp.) od ciebie Pan.”
20.	« On raconta que s'il avait choisi une muette pour femme – une muette qui n'était même pas belle –, c'était (I.I.) pour assouvir ses désirs d'animal. <i>Pour qu'elle</i> ne puisse pas (S.P.) crier lorsqu'il la battait et la violait. »	„Powiadano, że skoro wziął sobie za żonę niemowę – i to niemowę, która nie wyróżnia się urodą – to pewnie (v.se.) <i>by</i> sycić swe zwierzęce żądze. Żeby nie mogła (P.PE.A.) krzyczeć, gdy będzie ją bił albo gwałcił.”
21.	« C'est ainsi que commença (I.P.S.), dans l'église de Montepuccio, le face-à-face de don Giorgio et de Rocco Scorta Mascalzone. Cinquante ans après que le premier eut sauvé la vie du second. <i>Sans qu'ils</i> se soient revus (S.PE.) depuis que le curé avait célébré le mariage. »	„Tak w kościele Montepuccio zaczęła się (I.PE.perf.) rozmowa w cztery oczy między don Giorgiem a Rocco Scortą Mascalzone. W pięćdziesiąt lat po tym, jak pierwszy ocalił życie drugiemu. Rozmowa mężczyzn, którzy nie widzieli się (I.PE.imp.) od dnia ślubu Mascalzone.”
22.	« – Je suis là, face à vous, je veux (I.P.) <i>que</i> vous m' entendiez (S.P.) et vous allez m'entendre parce que vous êtes un serviteur de Dieu et que vous	„– Przyszedłem (I.PE.perf.) tu, <i>by</i> ksiądz mnie wysłuchał (P.PE.A.perf.), i ksiądz to uczyni, bo jest sługą bożym, który nie może

	ne pouvez vous substituer au Seigneur. »	decydować za samego Boga.”
23.	« – Je fais don à l’Église de la plus grande fortune que Montepuccio ait connue. En échange, je <i>demande</i> (I.P.) humblement <i>que</i> les miens, malgré la pauvreté qui les touchera désormais, soient enterrés (S.P.vp.) comme des princes. »	„– Składam Kościołowi dar w postaci największego majątku, jaki kiedykolwiek zgromadzono w Montepuccio. W zamian proszę (I.P.imp.) tylko pokornie, <i>by</i> moi bliscy, którzy odtąd będą cierpieć biedę, mieli (P.PE.A.) prawdziwie książęce pochówki .”
24. 24a	« Il <i>refusa</i> (I.P.S.) <i>qu’</i> on <i>fasse</i> (S.P.) venir un médecin. (...) Tout au plus <i>accepta</i> -t-il (I.P.S.) <i>que</i> sa femme <i>fasse</i> (S.P.) venir deux vieilles pour l’aider à le veiller. »	„ Nie pozwolił (I.PE.perf.) weszać (INF.perf.) lekarza. (...) Zgodził się (I.PE.perf.) tylko na srowadzenie (subst.) do domu dwóch staruszek, <i>by</i> pomogły jej w czuwaniu.”
25.	« Une foule de badauds faisait (I.I.) irruption dans la maison <i>sans que</i> l’on puisse (S.P.) dire si c’était pour rendre hommage au moribond ou au contraire pour vérifier avec bonheur qu’il était bien en train d’agoniser. »	„Tłum gapiów wtargnął (I.PE.perf.) do domu, nie bardzo wiadomo (I.P.) po co, <i>by</i> oddać hołd konającemu czy przeciwnie, upewnić się, że faktycznie umiera.”
26.	« – Vous <i>attendez</i> (I.P.) <i>que</i> je mette (S.P.) à genoux et prie (S.P.) pour ma rédemption. »	„– Myślicie (I.P.imp.), <i>że</i> ukłknę (I.F.perf.), <i>by</i> modlić się (INF.imp.) o zbawienie.”
27.	« – Il n’y a rien ici. Que ce vieux meuble en bois, à moitié enfoncé dans la terre. C’est là que je <i>voudrais</i> (C.P.) <i>que</i> nous nous asseyions (S.P.). »	„– Nic tu nie ma. Tylko ten stary mebel do połowy zagrzebany w ziemi. Tu chciałam (I.PE.imp.) z księdzem usiąść (INF.perf.).”
28.	« – Mais je veux (I.P.) que les choses soient dites (S.P.vp.). »	„– Ale muszę (I.P.) powiedzieć (INF.perf.) wszystko do końca.”
29.	« – Tu veux (I.P.) <i>que</i> je rentre (S.P.) au pays en boitant ? »	„– Mam (I.P.) wracać (INF.imp.) do domu kulejąc?”
30.	« Cela leur fut (I.P.S.) désagréable. <i>Non pas qu’ils aient été</i> (S.PE.) de fidèles clients mais tout changement à Montepuccio leur semblait de mauvais genre. »	„ Poczuli się (I.PE.perf.) nieswojo. <i>Nie dlatego, że byli</i> (I.PE.) klientami, ale każda zmiana w Montepuccio wydawała się złym znakiem.”
31.	« Les Scorta acceptèrent son invitation et durent (I.P.S.) lutter pour que leur ami ne prenne pas (S.P.) sur son dos tous les sacs et valises qu’il trouvait. »	„Przyjęli zaproszenie i musieli (I.PE.) stoczyć prawdziwą walkę, <i>by</i> przyjaciel nie ładował (P.PE.A.imp.) sobie na plecy wszystkich toreb i waliz.”
32.	« Le jeune homme sourit. Il ne voulait pas (I.I.) parler avant que ses amis aient fini (S.PE.) de manger. »	„Chłopak uśmiechnął się. Nie chciał (I.PE.imp.) mówić , <i>nim</i> przyjaciele skończą (I.F.perf.) jeść.”
33.	« <i>Avant même que</i> Domenico ait pu (S.PE.) répondre à son frère, la voix de Carmela retentit (I.P.S.). »	„ <i>Nim</i> Domenico zdążył (I.PE.perf.) odpowiedzieć bratu, rozległ się (I.PE.perf.) głos Carmeli.”
34.	« Personne n’avait été surpris. On attendait (I.I.) <i>que</i> Raffaele choisisse	„Nikt się nie zdziwił. Czekali (I.PE.imp.), <i>aż</i> Raffaele się

	(S.P.). »	zdecyduje (I.F.perf.).”
35.	« Comme tous les autres, nous nous sommes tournés (I.P.C.) vers l’Amérique, attendant le jour où les côtes seraient en vue, espérant , dans des rêves étranges, que tout là-bas soit (S.P.) différent, les couleurs, les odeurs, les lois, les hommes. »	„Jak wszyscy inni, zwróciliśmy się (I.PE.perf.) w stronę Ameryki, czekając na dzień, w którym pokaże się wybrzeże, rojąc w dziwnych snach, że tam wszystko będzie (I.F.) inne, kolory, zapachy, prawa, ludzie.”
36.	« – Des heures passaient (I.I.) sans que la foule semble (S.P.) diminuer. »	„– Mijały (I.PE.imp.) godziny, ale tłum wcale się nie zmniejszał (I.PE.imp.).”
37.	« – Ils avaient dû (I.PQP.) batailler pour qu’ on les laisse (S.P.) passer. »	„– Musieli (I.PE.) utorować sobie drogę łokciami, by dostać się (INF.perf.) aż tutaj.”
38.	« – J’ attendais (I.I.). <i>Le temps que</i> le destin, peut-être, soupèse (S.P.) nos trois vies et choisisse (S.P.) un sort qui lui plaise. »	„– Czekałam (I.PE.imp.) w napięciu, aż los położy (I.F.perf.) na szali nasze trzy istnienia i zdecyduje (I.F.perf.), co mu się podoba.”
39. 39a	« Les Montepucciens avaient (I.I.) <i>peur que</i> cela se sache (S.P.). <i>Que</i> la nouvelle se répande (S.P.) et <i>que</i> toute la région les montre (S.P.) du doigt. Ils craignaient (I.I.) <i>que</i> l’on dise (S.P.) qu’à Montepuccio, on enterrait mal les morts. »	„Mieszkańcy Montepuccio bali się (I.PE.imp.), że rzecz może (I.P.) się wydać . Że plotka się rozniesie (I.F.perf.) i cała okolica zacznie (I.F.perf.) wytykać ich palcami. Obawiali się (I.PE.imp.), że ludzie zaczną (I.F.perf.) gadać , iż w Montepuccio źle chowają umarłych.”
40.	« Jamais il n’aurait cru (C.PE.) <i>que</i> de tels barbares puissent (S.P.) exister en Italie. »	„ Nie mógł (I.PE.) uwierzyć , że tacy barbarzyńcy mogą (I.P.) żyć w Italii.”
41.	« On lui demanda (I.P.S.) de faire une cérémonie et d’accepter que la Muette réintègre (S.P.) le cimetière. »	„ Proszono (I.PE.fi.imp.), by odprawił mszę i zgodził się pochować (INF.perf.) Niemowę na cmentarzu.”
42.	« Il ne bougeait pas (I.I.), <i>attendant que</i> tombe (S.P.) sa colère, <i>qu’il recouvre</i> (S.P.) ses esprits et <i>qu’il puisse</i> (S.P.) retourner au village sans que sa mine le trahisse (S.P.). »	„(Raffaele długo stał (I.PE.imp.) w miejscu, gdzie poniewierał księdza.) Bez ruchu, czekając , aż złość opadnie (I.F.perf.), aż dojdzie (I.F.perf.) do siebie i będzie mógł (I.F.imp.) wrócić do wioski, nie pokazując (G.P.imp.) po sobie niczego.”
43.	« La destinée des Scorta serait liée à ces caisses de tabac qu’ils allaient décharger (I.F.P.dp.) de l’âne, au petit matin, <i>avant que</i> les travailleurs gagnent (S.P.) les champs et que les pêcheurs reviennent (S.P.) de la mer. »	„Los Scortów zostanie złączony ze skrzyniami pełnymi papierosów, które trzeba będzie (I.F.) ściągać z grzbietu osła o świcie, nim chłopci wyruszą (I.F.perf.) na pola, a rybacy powrócą (I.F.perf.) z morza.”
44.	« – Nous attendions (I.I.) <i>qu’un</i> bateau soit affrété (S.P.vp.) pour le	„ Czekaliśmy (I.PE.imp.) na wycarterowany (P.PE.P.perf.)

	retour. »	statek, który miał zawieźć nas z powrotem.”
45.	« – Si les autorités <i>ne voulaient pas</i> (I.I.) <i>que</i> les gueux s’entassent (S.P.) à Ellis Island, elles n’avaient pas d’autre choix que d’organiser elles-mêmes les voyages. »	„– Jeśli władze nie chciały (I.PE.imp.), <i>by</i> ci nędzarze zostali (P.PE.A.perf.) na Ellis Island, nie miały innego wyjścia, jak tylko zorganizować im podróż.”
46.	« – Nous nous débrouillions (I.I.) <i>pour que</i> l’équipage soit prévenu (S.P.vp.) le plus tard possible, et nous faisons le partage, dans l’obscurité des fonds de cale. »	„ Trzeba było (I.PE.) robić wszystko, <i>by</i> załoga dowiedziała się (P.PE.A.perf.) jak najpóźniej, <i>by</i> w mroku ładowni samemu dokonać podziału.”
47.	« – Il est mort (I.P.C.) <i>avant que</i> nous n’arrivions (S.P.) en Angleterre. »	„– Zmarł (I.PE.perf.), <i>nim</i> dotarliśmy (I.PE.perf.) do Anglii.”
48.	« – À chaque arrêt, le bateau restait (I.I.) deux ou trois jours à quai, <i>le temps que</i> les cargaisons soient montées (S.P.vp.) et <i>que</i> l’équipage dessoûle (S.P.). »	„– Za każdym razem statek stał (I.PE.imp.) przez dwa lub trzy dni przy nabrzeżu, <i>tak by</i> zabrać (INF.perf.) ładunek i <i>by</i> załoga mogła (P.PE.A.) wytrzeźwieć .”
49.	« Elle <i>ne voulait pas</i> (I.I.) <i>que</i> cette entrevue s’éternise (S.P.) (...). »	„ Nie chciała (I.PE.imp.) tego przeciągać (INF.imp.) (...).”
50.	« Ce rendez-vous qui l’avait obsédée pendant des semaines, cette échéance qui l’avait privée de sommeil des nuits entières venait de passer (I.P.R.dp.) <i>sans que</i> rien dans le vent du soir ou dans le bruit des rues marque (S.P.) cet instant d’une empreinte particulière. »	„To spotkanie prześladowało ją tygodniami, zbliżający się termin płatności, który całymi nocami pozbawiał ją snu, właśnie nadszedł (I.PE.perf.) i w wieczornym wietrze, w odgłosach ulicy najwyraźniej nie się zdarzyło (I.PE.perf.).”
51.	« Elle le contempla en souriant et elle comprit (I.P.S.), <i>avant même qu’il parle</i> (S.P.), qu’il avait dû s’enthousiasmer pour un nouveau projet. »	„Patrzyła na męża z uśmiechem i <i>nim się odezwał</i> (I.PE.perf.), zrozumiała (I.PE.perf.), że ma nowe plany i na myśl o nich ogarnia go euforia.”
52.	« – Qu’y a-t-il ? demanda (I.P.S.) Carmela <i>pour qu’Antonio ait</i> (S.P.) le plaisir de lui raconter ce qui lui brûlait les lèvres. »	„– O co chodzi? – zagađnęła (I.PE.perf.) Carmela, <i>by dać</i> (INF.perf.) Antoniowi okazję opowiedzenia o tym, co już paliło mu wargi.”
53.	« Mais Antonio était lancé et <i>il fallait</i> (I.I.) maintenant <i>qu’il explique</i> (S.P.) tout. »	„Ale Antonio już zaczął i musiał (I.PE.) wyjaśnić (INF.perf.) wszystko do końca.”
54.	« – <i>Il faut</i> (I.P.) <i>que je fasse</i> (S.P.) mes preuves. »	„– Będę się musiał (I.F.imp.) postarać (INF.perf.).”
55.	« Elle avait (I.I.) mille choses à faire. Se changer. Habiller les deux enfants. Faire son chignon. Vérifier que la chemise blanche qu’Antonio avait choisie était bien repassée. Gominer Elia et Donato, les parfumer <i>pour</i>	„ Miała (I.PE.) tysiąc rzeczy do zrobienia na raz. Przebrać się. Ubrać dwójkę dzieci. Upiąć kok. Sprawdzić, czy biała koszula, którą wybrał Antonio, jest dobrze wyprasowana. Wypomadować włosy

	<i>qu'ils soient</i> (S.P.) beaux comme des sous neufs. »	Eliasia i Donata, skropić ich perfumami, <i>by byli</i> (P.PE.A.) piękni jak z obrazka.”
56.	« Il <i>s'agitait</i> (I.I.) d'un coin à un autre, du four à la cuisine, des filets de pêche à la table, sans relâche, <i>pour que</i> chacun <i>soit servi</i> (S.P.vp.) et <i>ne manque</i> (S.P.) de rien. »	„ <i>Chodził</i> (I.PE.imp.) z kąta w kąt, od pieca do kuchni, od rybackich sieci do stołu, bez ustanku, <i>by</i> każdego <i>obsłużyć</i> (INF.perf.), <i>by</i> nikomu niczego <i>nie brakowało</i> (P.PE.A.imp.).”
57.	« Chacun <i>veillait</i> (I.I.) sur son voisin, <i>vérifiant que</i> son assiette <i>ne se vide jamais</i> (S.P.). »	„Każdy <i>czuwał</i> (I.PE.imp.) nad swym sąsiadem, <i>upewniając się, że</i> jego talerz ani przez chwilę <i>nie jest</i> (I.P.) pusty.”
58.	« <i>Il faut</i> (I.P.) <i>qu'il reste</i> (S.P.) des mets en table, sinon, c'est que les invités n'ont pas eu assez. »	„ <i>Trzeba</i> (I.P.), <i>aby</i> potrawy <i>zostawały</i> (P.PE.A.imp.) na stole, <i>by</i> uznać, że zaproszeni goście mieli wszystkiego pod dostatkiem.”
59.	« Et <i>il aurait fallu</i> (C.PE.) <i>que rien ne change</i> (S.P.). »	„Nic <i>nie powinno</i> (I.P.imp.) odtąd <i>ulec</i> (INF.perf.) zmianie.”
60. 60a.60b. 60c.60d. 60e.60f	« – Je <i>voulais</i> (I.I.) <i>que personne ne sache</i> (S.P.). (...) Je <i>ne voulais pas</i> (I.I.) <i>que</i> l'on <i>sache</i> (S.P.) que les Scorta avaient été refusés là-bas. (...) Je <i>voulais</i> (I.I.) <i>qu'on prête</i> (S.P.) New York aux Scorta. <i>Que</i> nous <i>ne soyons plus</i> (S.P.) une famille de dégénérés ou de miséreux. (...) <i>Il fallait</i> (I.I.) <i>que</i> tout le monde <i>puisse</i> (S.P.) croire à New York. (...) Je <i>voudrais</i> (C.P.) <i>qu'il soit</i> (S.P.) dans l'église de Montepuccio. Et <i>que</i> les cierges <i>brûlent</i> (S.P.) pour le vieux Korn. (...) Je <i>veux</i> (I.P.) <i>que</i> Montepuccio <i>continue</i> (S.P.) à croire que nous sommes allés là-bas. (...) Mais en attendant, je <i>voudrais</i> (C.P.) <i>que</i> les yeux des Scorta <i>brillent</i> (S.P.) de l'éclat de la grande cité de verre. »	„– <i>Nie chciałam</i> (I.PE.imp.), <i>by</i> ktokolwiek <i>się dowiedział</i> (P.PE.A.perf.). (...) <i>Nie chciałam</i> (I.PE.imp.), <i>by</i> <i>wiedzieli</i> (P.PE.A.imp.), że Scortów tam nie wpuszczono. (...) <i>Chciałam</i> (I.PE.imp.), <i>by</i> <i>mówiono</i> (I.PE.fi.imp.), że Scortowie byli w Nowym Jorku. <i>Że nie jesteśmy</i> (I.P.) rodziną degeneratów czy nędzarzy. (...) Wszyscy <i>musieli</i> (I.PE.) <i>wierzyć</i> (INF.imp.) w Nowy Jork. (...) <i>Niech wisi</i> (IMP.P.fp.imp.) w kościele w Montepuccio. I <i>niech palą się</i> (IMP.P.fp.imp.) świece dla starego Korniego. (...) <i>Chcę</i> (I.P.imp.), <i>żeby</i> w Montepuccio nadal <i>myślano</i> (I.PE.fi.imp.), że byliśmy tam. (...) Na razie w oczach Scortów <i>musi</i> (I.P.) <i>odbijać się</i> (INF.imp.) blask wielkiego miasta ze szkła.”
61.	« – S'il survit à la correction que je lui ai administrée, il ne lui <i>restera</i> (I.F.S.) <i>plus qu'à se mettre</i> en paix avec le Seigneur, <i>avant que</i> les Montepucciens lui <i>tombent</i> (S.P.) dessus. »	„– Jeśli przeżyje karę, jaką mu wymierzyłem, <i>pozostanie</i> (I.F.perf.) mu tylko <i>pogodzić się</i> z Bogiem, <i>nim dopadną</i> (I.F.perf.) go ludzie z Montepuccio.”
62.	« <i>Sans qu'on sache</i> (S.P.) comment, la rumeur <i>était née</i> (I.PQP.), la nuit même, qu'Elia Manuzio était le voleur	„ <i>Nie wiadomo</i> (I.P.) jak, jeszcze tej samej nocy <i>zrodziła się</i> (I.PE.perf.) plotka, że Eliaz Manuzio to

	mécréant. »	bezbożnik i złodziej.”
63.	« La messe et la procession avaient pu avoir lieu, l’essentiel avait été sauvé, mais restait (I.I.) maintenant à punir le voleur, et de façon magistrale, <i>pour que</i> cela ne se reproduise jamais (S.P.). »	„Msza i procesja się odbyły, najważniejsze mieli za sobą, teraz pozostało (I.PE.perf.) ukarać złodzieja i to <i>tak, by</i> nigdy więcej to się nie zdarzyło (P.PE.A.perf.).”
64.	« Mais <i>il était</i> (I.I.) <i>impensable qu’il redescende</i> (S.P.) à Montepuccio. »	„Lecz było (I.PE.) rzeczą <i>nie do pomyślenia, by</i> chłopiec mógł (P.PE.A.) tu wrócić .”
65.	« <i>Le fait qu’il y ait</i> (S.P.) un nombre limité de paquets de cigarettes pouvant être vendus par habitant était (I.I.) une aberration pour Carmela. »	„ <i>To, że można było</i> (I.PE.) sprzedać tylko określoną ilość papierosów na głowę mieszkańca, wydawało się (I.PE.imp.) Carmeli czystą aberracją.”
66.	« – Comprends-moi bien, Elia, je ne te chasse pas. Mais je veux (I.P.) <i>que</i> tu aies (S.P.) le choix. »	„Zrozum mnie dobrze, Eliaszu. Nie wyganiam cię. Ale chcę (I.P.imp.) dać (INF.perf.) ci wybór.”
67.	« – Je te laisse l’enveloppe. Je veux (I.P.) <i>que</i> tu réfléchisses (S.P.). »	„Zostawiam ci kopertę. Chcę (I.P.imp.), <i>żebyś</i> to przemyślał (P.PE.A.perf.).”
68.	« – <i>Il était</i> (I.I.) <i>impossible que</i> tu partes (S.P.). »	„– Niemożliwe (v.se.), <i>byś</i> chciał (P.PE.A.imp.) teraz wyjechać.”
69.	« Bien sûr, pendant des nuits, il avait prié (I.PQP.) <i>pour que</i> le jeune homme ne choisisse pas (S.P.) le départ, mais quelque chose en lui ressentait ce retour comme une capitulation. »	„Rzecz jasna, całymi nocami modlił się (I.PE.imp.), <i>by</i> ten młody człowiek nie wybrał (P.PE.A.perf.) wygnania, lecz gdzieś w głębi duszy uznawał ten powrót za porażkę.”
70.	« Giuseppe hélait les gamins du quartier qui l’appelaient tous « zio » parce qu’il leur donnait (I.I.) toujours une pièce <i>pour qu’ils aillent</i> (S.P.) s’acheter des amandes grillées. »	„Giuseppe wołał okoliczne dzieci, które zwały go <i>zio</i> , bo zawsze miał (I.PE.) dla nich parę drobnych monet na prażone migdały (subst.).”
71. 71a	« – Mais ce que je n’avais pas prévu (I.PQP.), c’est <i>que</i> je puisse (S.P.), un jour, cesser de vouloir la rembourser. (...) Je suis (I.P.) <i>heureuse qu’il en soit</i> (S.P.) ainsi. »	„– Ale jednego nie udało mi się (I.PE.perf.) przewidzieć, że mogą (I.P.) pewnego dnia przestać chcieć go spłacać. (...) Jestem (I.P.) <i>szczęśliwa, że</i> tak właśnie jest (I.P.).”
72.	« Il n’avait accepté (I.PQP.) de travailler pour le tabac qu’à <i>une seule condition</i> – qui ne se négociait pas : <i>qu’il puisse</i> (S.P.) continuer ses allers-retours de contrebandier. »	„ Zgodził się (I.PE.perf.) pracować w trafice <i>tylko pod jednym, niepodlegającym dyskusji warunkiem: że będzie mógł</i> (I.F.imp.) nadal uczestniczyć w przemytniczych wyprawach.”
73.	« Qu’avait-il dit, <i>qu’avait-il fait</i> (I.PQP.) <i>qui puisse</i> (S.P.) faire penser à Donato <i>qu’il y ait</i> (S.P.) quelque chose ? »	„Co takiego powiedział, co takiego mógł (I.PE.) zrobić, by Donato doszedł (P.PE.A.perf.) do wniosku, <i> iż coś jest</i> (I.P.) nie tak?”
74.	« Elle sortit de l’hôtel et courut	„Wyszła z hotelu i pobięła za

	derrière Elia. Elle le rattrapa (I.P.S.) juste <i>avant qu'il n'entre</i> (S.P.) dans son tabac. »	Eliaszem. Dogoniła (I.PE.perf.) go tuż przed trafiką (subst.).”
75.	« – Est-ce que j' ai (I.P.) l'air d'un paquet de cigarettes <i>pour que tu veuilles</i> (S.P.) m'acheter ainsi ? »	„– Czy wyglądam (I.P.imp.) na paczkę papierosów, <i>że próbujesz</i> (I.P.imp.) mnie kupić?”
76.	« Il lâcha prise immédiatement. Et <i>avant qu'il ait recouvert</i> (S.PE.) ses esprits, <i>avant qu'il puisse</i> (S.P.) sourire ou demander pardon, elle avait disparu (I.PQP.). »	„Natychmiast zwolnił uścisk. I <i>nim zdołał</i> (I.PE.perf.) dojść do siebie, <i>nim zdążył</i> (I.PE.perf.) się uśmiechnąć, prosić o wybaczenie, zniknęła (I.PE.perf.).”
77.	« Le curé l'écouta un moment, puis, lorsqu'il lui sembla qu'il en savait suffisamment, il leva (I.P.S.) la main <i>pour qu'Elia s'interrompe</i> (S.P.) et lui dit (...). »	„Proboszcz słuchał przez chwilę, po czym, gdy wydawało mu się, że wie już dosyć, uniósł (I.PE.perf.) dłoń, <i>by przerwać</i> (INF.perf.) Eliaszowi, i powiedział (...).”
78.	« Il fallut (I.P.S.) un temps infini <i>avant qu'on vienne</i> (S.P.) ouvrir. »	„ Czekał (I.PE.imp.) w nieskończoność, <i>nim się otworzyły</i> (I.PE.perf.).”
79.	« Il entendait (I.I.) dans ces complaints antiques <i>la seule vérité qu'il ait jamais entendue</i> (S.PE.). »	„W tych odwiecznych skargach słyszał (I.PE.imp.) jedyną głęboką prawdę.”
80.	« D'un coup, il entendit une voix monter en lui. C' était (I.I.) celle de la vieille. <i>À moins que ce ne fût</i> (S.I.) celle de la musique elle-même. »	„Naraz usłyszał jakiś głos. Głos staruchy (v.se.). <i>A może</i> (v.se.) samej muzyki.”
81.	« <i>Sans qu'il l'eût</i> vraiment décidé (S.PQP.), il se trouva (I.P.S.) devant le bureau de tabac, sur le corso. »	„ Szedł (I.PE.imp.) bez celu, aż znalazł się (I.PE.perf.) przed trafiką, na korso.”
82.	« <i>Il ne servait</i> (I.I.) <i>à rien qu'elle reste</i> (S.P.) là. »	„ Nie było (I.PE.) żadnej <i>potrzeby, żeby tu została</i> (P.PE.A.perf.).”
83.	« – La première chose à faire, répondit-elle, est (I.P.) de débarrasser le bureau de tabac <i>pour que nous puissions</i> (S.P.) au moins y entreposer les caisses de cigarettes. »	„– Po pierwsze musimy (I.P.) uprzątnąć trafikę, <i>żeby było</i> (P.PE.A.) przynajmniej gdzie postawić skrzynki – powiedziała.”
84. 84a	« – Et je me souviens (I.P.) d'avoir prié <i>pour qu'il n'en dise pas</i> (S.P.) davantage. (...) Et lorsqu'il a terminé, j'ai senti qu'il attendait (I.I.) <i>que je parle</i> (S.P.) à mon tour. »	„– Pamiętam (I.P.imp.), <i>że się modliłam, by nie powiedział</i> (P.PE.A.perf.) nic więcej. (...) A kiedy skończył, czułam, że czeka (I.P.imp.) na moje słowa (subst.).”
85.	« – Je veux (I.P.) <i>qu'au moins une personne sache</i> (S.P.) ce que j'ai eu au fond du ventre toute ma vie. »	„– Chcę (I.P.imp.), <i>by choć jedna osoba wiedziała</i> (P.PE.A.imp.), co nosiłem w głębi serca przez całe moje życie.”
86.	« Il avait parlé (I.PQP.) <i>pour que les choses soient dites</i> (S.P.vp.), et non pour avoir l'avis de quelqu'un. »	„ Mówił (I.PE.imp.), <i>żeby wszystko zostało powiedziane</i> (P.PE.A.perf.vp.), nie po to, by poznać opinię drugiego.”
87. 87a	« Durant toute la traversée, il	„Przez całą drogę przyglądał się

	contempla le beau visage de l'enfant et les gestes attentifs de la mère qui le couvrait (I.I.) de ses bras <i>pour qu'il n'attrape pas</i> (S.P.) froid. Ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était le silence de cette femme. <i>Sans qu'il sache</i> (S.P.) pourquoi, il était empli (I.I.vp.) d'une sorte de fierté. »	ujmującej twarzy dzieciaka i czułym gestom jego matki, która przytulała (I.PE.imp.) syna do siebie, <i>by się nie przeziębil</i> (P.PE.A.perf.). Najbardziej podobało mu się milczenie tej kobiety. Rozpierała (I.PE.imp.) go duma, <i>choć nie bardzo wiedział</i> (I.PE.imp.) czemu.”
88.	« Ils allaient travailler (I.F.P.dp.) comme des bêtes, <i>acceptant qu'on les fasse</i> (S.P.) suer jusqu'à la dernière goutte de leur corps, acceptant le joug de l'exploitation et le règne violent de l'argent. »	„ Będą pracować (I.F.imp.) jak zwierzęta pociągowe, <i>godząc się, że wycisną</i> (I.F.perf.) tu z nich ostatnią kroplę potu, godząc się na jarzmo wyzysku i nieludzką władzę pieniądza.”
89.	« Lorsqu'une d'entre elles voyageait seule, il se débrouillait (I.I.) toujours pour lui rendre son argent <i>avant qu'elle ne quitte</i> (S.P.) la barque. »	„Gdy któraś z tych kobiet podróżowała sama, starał się (I.PE.imp.) zawsze dać jej trochę pieniędzy, <i>zanim wysiadła</i> (I.PE.perf.) z łodzi.”
90.	« Certaines nuits d'insomnie, il priaît (I.I.) <i>pour que</i> son frère ne soit pas mort (S.PE.) englouti dans une tempête. »	„Czasem w bezsenne noce modlił się (I.PE.imp.), <i>by</i> brata nie zabrała (P.PE.A.perf.) z sobą morska burza.”
91.	« Il se demanda combien de temps allait passer (I.F.P.dp.) <i>avant qu'il perde</i> (S.P.) connaissance. »	„Zadawał sobie pytanie, ile czasu upłynie (I.F.perf.), <i>nim straci</i> (I.F.perf.) świadomość.”
92.	« – Je mourrai (I.F.S.) <i>avant qu'elle ait</i> (S.P.) l'âge ou, si je dure encore un peu, je ne me souviendrai plus de ce que je voulais lui dire. »	„– Umrę (I.F.perf.), <i>zanim dorosnie</i> (I.F.perf.), a jeśli pożyję jeszcze trochę, zapomnę, co chciałam jej powiedzieć.”
93.	« – Le vent emporte mes mots. Je ne sais pas où il les déposera. Il en parsème les collines. Mais vous veillerez (I.F.S.) <i>à ce que</i> certains d'entre eux au moins lui parviennent (S.P.). »	„– Wiatr unosi moje słowa. Nie wiem, gdzie je zaniesie. Rozrzuca je po wzgórzach. Ale proszę (I.P.imp.) księdza, żeby zadbał o to , <i>by</i> przynajmniej niektóre z nich dotarły (P.PE.A.perf.) do niej.”
94.	« – <i>J'aimerais</i> (C.P.) tant <i>que</i> le vent se décide (S.P.) à m'emporter. »	„– Tak bym chciała (C.P.imp.), <i>by</i> wiatr zabrał (P.PE.A.perf.) mnie ze sobą.”
95.	« <i>Avant que</i> les rues résonnent (S.P.) de cris et d'appels – <i>avant que</i> chacun compte (S.P.) les siens, <i>avant qu'on commente</i> (S.P.) à l'infini ce coup du sort dans un brouhaha interminable – , Elia sortit (I.P.S.) du bureau de tabac. »	„ <i>Nim</i> na ulicach rozbrzmiały (I.PE.perf.) krzyki i wołania – <i>nim</i> każdy policzył (I.PE.perf.) bliskich, <i>nim zaczął</i> (I.PE.fi.perf.) komentować owo zrzędzenie losu w ogólnym rozgardiaszu – Eliaz wyszedł (I.PE.perf.) z trafiki.”
96.	« – Je voudrais (C.P.) <i>que</i> tu entendes (S.P.) parler de moi... »	„– Chciałabym (C.P.imp.), <i>by</i> ktoś opowiedział (P.PE.A.perf.) ci o mnie...”
97.	« Il avait travaillé (I.PQP.) <i>jusqu'à ce</i>	„ Pracował (I.PE.imp.) <i>tak dużo, że</i>

	<i>que ses nuits ne soient pas</i> (S.P.) plus longues que des siestes. »	noce nie były (I.PE.) dłuższe od sjeisty.”
98.	« Elles l’adoraient et ne cessaient de dire qu’il était (I.I.) <i>temps que</i> Montepuccio ait (S.P.) <i>un curé moderne qui comprend</i> (S.P.) les problèmes d’aujourd’hui et sache (S.P.) parler aux jeunes. »	„Uwielbiały go i powtarzały, że nadszedł (I.PE.perf.) <i>czas, by</i> także w Montepuccio proboszczem był (P.PE.A.) <i>nowoczesny ksiądz, który rozumie</i> (I.P.imp.) dzisiejsze problemy i umie (I.P.imp.) rozmawiać z młodzieżą.”
99.	« – Je me demandais (I.I.) justement, reprit le curé, <i>avant que</i> tu n’arrives (S.P.), Elia, qu’est devenu ce village. »	„– Właśnie myślałem (I.PE.imp.), <i>nim się</i> tu zjawileś (I.PE.perf.), co stało się z tą wioską – ciągnął proboszcz.”
100.	« Le village n’était pas (I.I.) <i>si grand que l’on puisse</i> (S.P.) s’y perdre. »	„Miasteczko jest (I.P.) <i>zbyt male, by można się było</i> (P.PE.A.) zgubić.”
101.	« <i>Il était</i> (I.I.) <i>hors de question qu’elle reprenne</i> (S.P.) le tabac. »	„ Nie było (I.PE.) <i>mowy, by</i> kiedyś miała (P.PE.A.) przejąć trafikę.”
102.	« Elia et Maria en avaient souvent discuté : il y avait (I.I.) de grandes chances <i>pour qu’elle trouve</i> (S.P.) un garçon là-bas, <i>qu’elle décide</i> (S.P.) de s’y installer, <i>qu’elle s’y marie</i> (S.P.) peut-être. »	„Eliasz często rozmawiał o tym z Marią: były (I.PE.) duże szanse, że znajdzie (I.F.perf.) tam chłopca, że tam zamieszka (I.F.perf.), może wyjdzie (I.F.perf.) za mąż.”
103. 103a	« Elle était résolue à ne rien dire à son père. Elle ne voulait pas (I.I.) <i>que</i> New York soit enlevé (S.P.vp.) aux Scorta. <i>Sans qu’elle sache</i> (S.P.) bien pourquoi, ces secrets la rendaient (I.I.) forte, infiniment forte. »	„ Nie chciała (I.PE.imp.), <i>by odebrano</i> (I.PE.fi.perf.) Scortom Nowy Jork. Nie wiedziała (I.PE.imp.) zbyt dobrze dlaczego, ale te tajemnice dały (I.PE.perf.) jej wielką, nieskończoną siłę.”

Numéro	Atiq.fr	Atiq.pol
1.	« Le bruit des pas de la femme fait taire les deux enfants. Elle reste (I.P.) auprès d’elles un long moment, <i>jusqu’à ce que</i> la maison, le monde se résolvent (S.P.) en ombres dans leur sommeil ; puis elle revient. »	„Dziewczynki milkną, słysząc kroki kobiety. Zostaje (I.P.imp.) z nimi dłuższą chwilę, czeka, <i>aż</i> dom, <i>aż</i> świat rozplyną się (I.F.perf.) jak cienie w ich śnie; potem wraca.”
2. 2a	« – <i>Il faut</i> (I.P.) <i>que</i> j’ aille (S.P.) voir ma tante. (...) Derrière la porte, dans le couloir, sa voix, « je m’en fous... », va et revient, « de ce que tu penses d’elle... », va, « ... je l’aime, moi », revient, « il ne me reste qu’elle... mes sœurs m’ont abandonnée, tes frères aussi... », va, « ... <i>que</i> je la voie (S.P.) », revient, « <i>il faut</i> ... (I.P.) », va, « ... elle t’emmerde... et moi aussi ! ». »	„– Muszę (I.P.) się zobaczyć (INF.perf.) z ciotką. (...) Za drzwiami, na korytarzu – jej głos: „nie obchodzi mnie...”, – oddala się i wraca – „co o niej myślisz...” – oddala się – „ja ją kocham” – wraca – „tylko ona mi została... siostry mnie opuściły, twoi bracia też...” – oddala się – „... się z nią zobaczyć (INF.perf.)” – wraca – „ muszę (I.P.)...” – oddala się. „Ma cię w dupie... i ja też!””
3.	« Elle n’a jamais voulu (I.P.C.) <i>admettre que</i> son fils, ce héros qui s’était battu sur tous les fronts, contre tous les ennemis, ait pu (S.P.E.) recevoir une balle juste dans une bagarre minable avec un type – de son propre camp (...). »	„ Nie chciała (I.PE.imp.) przyjąć do wiadomości, <i>że</i> jej syn, ten bohater wszelkich możliwych frontów, ten, który zwalczał wszelkich możliwych wrogów, został postrzelony (I.PE.perf.vp.) w głupiej bójce, przez faceta – w dodatku z tego samego co on obozu (...).”
4.	« Après l’appel à la prière, la voix éraillée du mollah invoque (I.P.) Dieu <i>afin qu’il</i> accorde (S.P.) sa protection aux fidèles du quartier en ce jour de mercredi (...). »	„Zwoławszy ludzi na modlitwę, mułła zwraca się (I.P.imp.) ochryple do Boga, <i>by</i> ten ochronił (P.PE.A.perf.) wszystkich wiernych w dzielnicy, dziś, w środe (...).”
5.	« Elle crain (I.P.), peut-être, <i>que</i> l’appel aux armes l’ ait remis (S.P.E.) sur pied ! »	„Może obawia się (I.P.imp.), <i>że</i> słysząc zawołanie do broni, zerwie się (I.F.perf.) na równe nogi ?”
6.	« – Mais <i>il faut</i> (I.P.) <i>que</i> je t’ avoue (S.P.) quand même une chose... »	„– Tak, mimo wszystko muszę (I.P.) ci coś wyznać (INF.perf.)...”
7.	« Et reste (I.P.) immobile. Longtemps. Très longtemps. <i>Jusqu’à ce que</i> le porteur d’eau frappe (S.P.) à la porte des voisins, <i>que</i> la toux caverneuse de la vieille voisine traverse (S.P.) les murs, <i>que</i> le porteur d’eau vide (S.P.) son outre dans le réservoir du voisin, <i>que</i> l’une de ses filles pleure (S.P.) dans le couloir. »	„I zastyga (I.P.imp.). Na długo. Na bardzo długo. <i>Do chwili, gdy</i> roznosiciel wody zapuka (I.F.perf.) do drzwi sąsiadów, <i>gdy</i> głęboki kaszel starej sąsiadki przeniknie (I.F.perf.) przez ściany, <i>gdy</i> roznosiciel wyleje (I.F.perf.) wodę z bukłaka do bańki sąsiada, <i>gdy</i> jedna z córek zapłacze (I.F.perf.) na korytarzu.”

8.	« <i>Il faut</i> (I.P.) <i>que</i> je t' amène (S.P.) au sous-sol. »	„ Muszę (I.P.) cię znieść (INF.perf.) do piwnicy.”
9.	« – <i>Il vaudrait</i> (C.P.) <i>mieux qu'</i> une balle perdue t' achève (S.P.) une fois pour toutes ! »	„– Lepiej by było (C.P.), <i>żeby</i> wykończyła (P.PE.A.perf.) cię jakaś zbląkana kula !”
10.	« Un sommeil lourd et menaçant envahit (I.P.) la maison, toutes les maisons, toute la rue, sur le fond des plaintes fredonnées de la vieille voisine. Et cela <i>jusqu'à ce qu'</i> elle perçoive (S.P.) à nouveau des bruits, des bruits de bottes. »	„Ciężki i groźny sen oblepia (I.P.imp.) dom, wszystkie domy, ulicę – do wtóru nuconych przez starą sąsiadkę lamentacji. I tak to trwa, <i>dopóki</i> do uszu staruszki nie dobiegnie (I.F.perf.) znów stukot butów.”
11.	« Ils replongent (I.P.) dans leurs pensées sans voix. Et ce <i>jusqu'à ce que</i> l'un, toujours le même, s'impatiente (S.P.) (...). »	„Znów mężczyźni pograżają się (I.P.imp.) w myślach. Trwają tak <i>aż do chwili, gdy</i> jeden z nich, ten sam, co przedtem, pyta (I.P.imp.) zniecierpliwiony (...).”
12.	« Elle reprend sa plainte : « Oh, le roi, sache que mon cœur ne supporte plus ton absence / <i>Il est</i> (I.P.) <i>temps que</i> tu reviennes (S.P.) ... ». »	„Podejmuje swój lament : « Och, królu, moje serce nie zniesie dłużej tej rozłąki / Czas (v.se.) już, <i>byś</i> powrócił (P.PE.A.perf.)...”
13.	« – Peut-être qu'ils auraient préféré (C.PE.) <i>que</i> tu sois mort (S.PE.). »	„Zresztą, pewnie nawet woleliby (C.P.imp.), <i>żebyś</i> zmarł (P.PE.A.perf.).”
14.	« Il s'en foutait (I.I.) complètement <i>que</i> tu sois (S.P.) absent ! »	„W dupie miał (I.PE.) fakt, <i>że</i> ty akurat jesteś (I.P.) gdzie indziej !”
15.	« – Je n'ai jamais voulu (I.P.C.) <i>que</i> quelqu'un le sache (S.P.) . Jamais ! même pas mes sœurs ! »	„– Nigdy nie chciałam (I.PE.imp.), <i>żeby</i> ktoś się dowiedział (P.PE.A.perf.). Nikt, nigdy! Nawet moje siostry!”
16.	« Elle s'avance (I.P.) <i>jusqu'à ce que</i> ses pieds touchent (S.P.) le matelas sur lequel l'homme est allongé. »	„ Idzie (I.P.imp.) przed siebie <i>tak długo, aż</i> dotknie (I.F.perf.) stopami materaca, na którym leży mężczyzna.”
17.	« – Il te garde (I.P.) vivant <i>pour que</i> toi, tu voies (S.P.) ce que je suis capable de faire de toi, avec toi. »	„– Nie daje (I.P.imp.) ci umrzeć, <i>żebyś się</i> przekonał (P.PE.A.perf.) co mogę z tobą zrobić.”
18. 18a	« – Mais tout ce que j'ai fait, c' était (I.I.) pour toi... pour te garder. (...) Non, non, à vrai dire, <i>pour que</i> toi, tu me gardes (S.P.), moi. <i>Pour que</i> tu ne me quittes pas (S.P.) ! (...) J' ai tout fait (I.P.C.) <i>pour que</i> tu me gardes (S.P.). Non pas uniquement parce que je t'aimais, mais <i>pour que</i> tu ne m'abandonnes pas (S.P.). »	„– Ale wszystko, co robiłam, robiłam (I.PE.imp.) dla ciebie... <i>żeby</i> cię przy sobie zatrzymać. (...) Nie, nie, tak naprawdę, robiłam to po to, <i>żebyś</i> to ty mnie zatrzymał (P.PE.A.perf.) przy sobie. <i>Żebyś</i> mnie nie odrzucił (P.PE.A.perf.)! (...) Zrobiłam (I.PE.perf.) wszystko, <i>żebyś</i> mnie przy sobie zatrzymał (P.PE.A.perf.). Nie tylko dlatego, że cię kochałam, ale też dlatego, <i>żebyś</i> nie zostawił (P.PE.A.perf.) mnie samej.”
19.	« – Tu ne sais rien du tout... rien de	„– Ty nie masz pojęcia o tym... o tym

	tout ce que j' ai pu (I.P.C.) faire pour que tu me gardes (S.P.). »	wszystkim, do czego byłam (I.PE.) zdolna, żebyś tylko mnie przy sobie zatrzymał (P.PE.A.perf.).”
20.	« – Alors le matin, à l'aurore, juste <i>avant qu'il ne pleuve</i> (S.P.), le vent a ouvert (I.P.C.) la fenêtre... »	„– A o świcie, <i>zanim zaczęło</i> (I.PE.perf.) padać , wiatr otworzył (I.PE.perf.) okno...”
21.	« – Il y a quelques mois, juste <i>avant que tu reçoives</i> (S.P.) cette balle, ton père était (I.I.) malade ; »	„– Kilka miesięcy temu, <i>niedługo przed tym, jak dopadła</i> (I.PE.perf.) cię ta kula, twój ojciec zachorował (I.PE.perf.);”
22.	« – Tu lui parles, tu lui parles. Et la pierre t'écoute, éponge (I.P.) tous tes mots, tes secrets, <i>jusqu'à ce qu'un beau jour elle éclate</i> (S.P.). »	„– Mówisz do niego, mówisz. A kamień cię słucha, wchłania (I.P.imp.) twoje słowa, wszystkie sekrety, <i>aż któregoś dnia wybuchła</i> (I.P.perf.). Rozpryskuje się na kawałki.”
23.	« – Au paradis, cette pierre servait de siège à Adam... mais, après que Dieu eut chassé Adam et Ève sur terre, il l' a fait (I.P.C.) descendre pour que les enfants d'Adam puissent (S.P.) lui parler de leurs détresses, de leurs souffrances... (...) »	„– W raju na tym kamieniu siadał Adam... ale gdy Bóg wygnał Adama i Ewę na ziemię, kazał (I.PE.imp.) znieść także ten kamień, <i>aby</i> dzieci Adama mogły (P.PE.A.) zwierzać mu się ze swej rozpaczy i cierpienia... (...)”
24.	« – Depuis des siècles et des siècles que les pèlerins se rendent à La Mecque pour tourner et prier autour de cette Pierre, je me demande vraiment comment <i>ça se fait</i> (I.P.) qu'elle n'ait pas encore explosé (S.PE.). »	„– Od wieków pielgrzymi wędrują do Mekki, by modlić się i krążyć wokół tego Kamienia, naprawdę, nie wiem, jak to się stało (I.PE.perf.), że jeszcze nie wybuchł (I.PE.perf.).”
25.	« Elle se redresse pour s'asseoir contre le mur et se fige (I.P.) <i>jusqu'à ce que</i> les pas mouillés du mollah disparaissent (S.P.) dans la rue. »	„Kobieta prostuje się, siada oparta o ścianę i nieruchomieje (I.P.imp.) <i>do chwili, w której</i> kroki mułły ucichną (I.F.perf.) w głębi ulicy.”
26.	« – <i>Il faut</i> (I.P.) que je parte (S.P.) chez ma tante. »	„– Muszę (I.P.) iść (INF.imp.) do ciotki.”
27. 27a	« <i>Avant qu'elle ait ramassé</i> (S.PE.) son voile, ces mots surgissent (I.P.): Syngué sabour ! (...) Je vais tout te dire (I.F.P.), ma syngué sabour, tout. <i>Jusqu'à ce que</i> je me délivre (S.P.) de mes souffrances, de mes malheurs, jusqu'à ce que toi, tu... (...) »	„ <i>Zanim podniesie</i> (I.F.perf.) chustę, wyrywają się (I.P.imp.) jej słowa : Sange sabur ! (...) Wszystko ci powiem (I.F.perf.), mój sange sabur, wszystko. <i>Aż wreszcie uwolnię się</i> (I.F.perf.) od cierpień, nieszczęść, <i>aż wreszcie</i> ty, ty... (...)”
28.	« – Ils fouillent toutes les maisons... <i>il ne faut pas</i> (I.P.) qu'ils te trouvent ... (S.P.) ils t'achèveront ! »	„– Przeszukują każdy dom... nie mogą (I.P.) cię znaleźć (INF.perf.)... dobijają cię!”
29.	« – Pour travailler. <i>Il faut</i> (I.P.) que je gagne (S.P.) ma vie, <i>que</i> je nourrisse (S.P.) mes deux enfants. »	„– Żeby pracować. Muszę (I.P.) zarabiać (INF.imp.) na życie. Utrzymuję (I.P.imp.) dwoje dzieci.”
30.	« La femme reste (I.P.) impavide	„Kobieta siedzi (I.P.imp.)

	<i>jusqu'à ce qu'elle</i> entende (S.P.) l'homme sortir dans la cour, héler l'autre (...). »	niewzruszenie <i>do chwili, gdy</i> słyszysz (I.P.imp.), jak mężczyzna wychodzi na podwórze i woła tamtego (...).”
31.	« Elle s'arrête, laisse (I.P.) s'écouler un long moment <i>pour que</i> son homme – s'il le peut, ce qu'elle espère – médite (S.P.) sur ses paroles. »	„Przerywa, odczekuje (I.P.imp.) dłuższą chwilę, <i>by</i> jej mężczyzna – jeżeli może, a ona ma nadzieję, że może – przemyślał (P.PE.A.perf.) jej słowa.”
32.	« – Il y a plus de sept ans, juste <i>avant que</i> tu ne rentres (S.P.) de la guerre, je me promenais (I.I.) avec ta mère au marché. »	„– Ponad siedem lat temu, <i>na krótko przed tym, jak</i> wróciłeś (I.PE.perf.) z wojny, chodziłam (I.PE.imp.) z twoją matką po targu.”
33.	« – <i>Quoi qu'il en soit</i> (S.P.), notre grand-mère nous mettait (I.I.) tout d'abord en garde en disant que son histoire était un conte magique qui pourrait apporter soit du bonheur soit du malheur dans notre vraie vie. »	„– <i>Tak czy inaczej</i> , babcia zawsze uprzedzała (I.PE.imp.), że opowie nam baśń czarodziejską, która w prawdziwym życiu przyniesie nam szczęście albo pecha.”
34.	« – Chaque nuit, au lit je suppliais (I.I.) Dieu de me souffler la fin de ce conte ! Une fin heureuse <i>pour que</i> je puisse (S.P.) avoir une vie heureuse ! »	„– Co wieczór, w łóżku, błagałam (I.PE.imp.) Boga, <i>by</i> podpowiedział mi zakończenie tej baśni ! Szczęśliwe zakończenie, <i>żeby</i> moje życie też było (P.PE.A.) szczęśliwe!”
35.	« – J' aurais voulu (C.PE.) presque me jeter dans ses bras, lui baiser les mains et les pieds <i>pour qu'il</i> me livre (S.P.) cette fin. »	„– Byłam (I.PE.) gotowa rzucić mu się w ramiona, całować mu ręce, stopy, <i>byle tylko</i> zdradził (P.PE.A.perf.) mi to zakończenie.”
36. 36a.36b	« – Dans ce conte, il te faut (I.P.) donc malheur et sacrifice <i>pour que</i> tu parviennes (S.P.) à une fin heureuse. (...) Avant de répondre, avant de tuer quelqu'un, <i>il faut</i> (I.P.) <i>que</i> tu te poses (S.P.) une autre question : (...) Pour cela, <i>il faut</i> (I.P.) <i>que</i> tu te débarrasses (S.P.) de trois amours (...). »	„– Tej baśni potrzeba (I.P.) więc nieszczęścia i ofiar, <i>żebyś</i> zdołała (P.PE.A.perf.) wreszcie znaleźć szczęśliwe zakończenie. (...) Zanim odpowiesz, zanim kogoś uśmiercisz, musisz (I.P.) zadać (INF.perf.) sobie inne pytanie: (...) Ale żeby to zrobić, musisz (I.P.) uwolnić się (INF.perf.) od trzech miłości (...).”
37.	« – J' ordonnerais (C.P.) de décapiter la reine, la princesse et le bourreau <i>afin que</i> les traîtres soient châtiés (S.P.vp.) et que soit enterré (S.P.vp.) à jamais le secret de l'inceste. »	„– Rozkazałbym (C.P.perf.) ściąć królową, księżniczkę i kata, <i>tak by</i> zdrajcy zostali ukarani (P.PE.A.perf.vp.) i na zawsze zabrali (P.PE.A.perf.) ze sobą do grobu tajemnicę kazirodztwa.”
38.	« Il y a (I.P.) un instant d'immobilité totale <i>avant qu'</i> une légère brise ne soulève (S.P.) et n'étire (S.P.) les rideaux. »	„Na moment wszystko zastyga (I.P.imp.) w całkowitym bezruchu, <i>do chwili, gdy</i> lekki wietrzyk unosi (I.P.imp.) i roziewa (I.P.imp.) zasłony.”
39. 39a	« – Tôt ou tard, <i>il fallait</i> (I.I.) <i>que</i> ça nous arrive (S.P.) aussi... (...) <i>Quoi que</i> je fasse (S.P.), ils m' assaillent	„– No proszę... To się przytrafia nie tylko innym! Prędzej czy później musiało (I.PE.) i nam się przytrafić

	(I.P.). »	(INF.perf.)...”
40.	« – <i>Il faut</i> (I.P.) <i>que</i> je la chasse (S.P.) hors de moi ! »	„– Muszę (I.P.) go z siebie wygnać (INF.perf.)”
41. 41a	« – Je délire. <i>Il faut</i> (I.P.) <i>que</i> je me calme (S.P.). <i>Il faut</i> (I.P.) <i>que</i> je me taise (S.P.). »	„– Majaczę. Uspokoić się (INF.perf.). Zamknąć się (INF.perf.)”
42.	« Le garçon <i>attend</i> (I.P.) <i>qu’elle</i> l’invite (S.P.) à l’intérieur. »	„Chłopiec czeka (I.P.imp.) na zaproszenie (subst.) do środka.”
43.	« – Je n’ai pas (I.P.) le pouvoir d’être utile ou nuisible à moi-même, <i>à moins qu’Allah le veuille</i> (S.P.). »	„– Nie posiadam (I.P.imp.) takiej mocy, dzięki której mógłbym być użyteczny lub szkodliwy dla siebie samego, <i>chyba że Allah tego chce</i> (I.P.imp.)”
44.	« – <i>Il faut</i> (I.P.) absolument <i>que</i> je le lui demande (S.P.) s’il vient. »	„– Muszę (I.P) koniecznie zapytać (INF.perf.) go o to, gdy przyjdzie. ”
45. 45a.45b	« – J’ <i>attends</i> (I.P.) <i>que</i> viene (S.P.) mon père. <i>Il faut</i> (I.P.) <i>que</i> je vous raconte (S.P.) à vous tous et une fois pour toutes l’histoire de la plume de paon. (...) Mais d’abord, <i>il faut</i> (I.P.) <i>que</i> je la recupère ... (S.P.) »	„– Czekam (I.P.imp.), <i>aż przyjdzie</i> (I.F.perf.) mój ojciec. Muszę (I.P.) wam wszystkim opowiedzieć (INF.perf.), raz na zawsze, historię pawiego pióra. (...) Ale najpierw muszę (I.P.) je odzyskać (INF.perf.)...”
46.	« – Après, je me suis rendue (I.P.C.) plusieurs fois chez le sage Hakim <i>jusqu’à ce que</i> je tombe (S.P.) enceinte. »	„– Później jeszcze kilka razy odwiedzałam (I.PE.imp.) mądrego hakima, <i>aż w końcu zaszłam</i> (I.PE.perf.) w ciążę.”
47.	« – Je ne voulais pas (I.I.) <i>qu’il</i> me prenne (S.P.) pour une pute, alors je me raidissais. »	„– Nie chciałam (I.PE.imp.), <i>by wziął</i> (P.PE.A.perf.) mnie za kurwę, byłam cała spięta.”

ANNEXE II : Classement des subordonnées selon la typologie

I. Complétives

I.1. Complément d'un verbe

I.1.a. Complément d'un verbe personnel

I.1.b. Complément d'un verbe expression impersonnelle

I.2. Complément d'un nom

I.3. Complément d'un adjectif

II. Relatives

II.1. Complément d'un nom

II.1.a. Suivant un superlatif

II.1.b. Renvoyant au référent intentionnel

II.2. Complément d'un pronom

II.2.a. Renvoyant au référent intentionnel

III. Circonstancielles

III.1. Temporelles

III.2. Consécutives

III.3. Causales

III.4. De but

III.5. Conditionnelles

III.6. Concessives

I. Complétives

I.1. Complément d'un verbe

I.1.a. Complément d'un verbe personnel

1. **Bov.4** – « À l'encontre des tendances maternelles, il avait en tête un certain idéal viril de l'enfance, d'après lequel il **tâchait** (I.I.) de former son fils, **voulant qu'on l'élevât** (S.I.) durement, à la spartiate, pour lui faire une bonne constitution. »
2. **Bov.5** – « À douze ans, sa mère **obtint** (I.P.S.) *que* l'on **commençât** (S.I.) ses études. »
3. **Bov.6** – « Charles ne pouvait en rester là. Madame fut énergique. Honteux, ou fatigué plutôt, Monsieur céda sans résistance, et l'on **attendit** (I.P.S.) encore un an *que* le gamin **eût fait** (S.PQP.) sa première communion. »
4. **Bov.7** – « Cinq ans plus tard seulement, M.Bovary connut la vérité ; elle était vieille, il l'**accepta** (I.P.S.), **ne pouvant** d'ailleurs **supposer qu'un** homme issu de lui **fût** (S.I.) un sot. »
5. **Bov.12** – « La robe d'Emma, trop longue, traînait un peu par le bas de temps à autre, elle s'arrêtait pour la tirer, et alors, délicatement, de ses doigts gantés, elle enlevait les herbes rudes avec les petits dards des chardons, pendant que Charles, les mains vides, **attendait** (I.I.) *qu'elle eût fini* (S.PQP.). »
6. **Bov.14** – « La mariée **avait supplié** (I.PQP.) son père *qu'on lui épargnât* (S.I.) les plaisanteries d'usage. »
7. **Bov.15** – « Comme il **eut** (I.P.S.) *peur*, cependant, *que* cette vue ne le **rendît** (S.I.) plus triste encore, il s'en revint tout droit chez lui. »
8. **Bov.18** – « Elle se fit faire un tableau funèbre avec les cheveux de la défunte, et, dans une lettre qu'elle envoyait aux Bertaux, toute pleine de réflexions tristes sur la vie, elle **demandait** (I.I.) *qu'on l'ensevelît* (S.I.) plus tard dans le même tombeau. »
9. **Bov.19** – « (...) – et elle **ne pouvait s'imaginer** (I.I.) à présent *que* ce calme où elle vivait **fût** (S.I.) le bonheur qu'elle avait rêvé. »
10. **Bov.22** – « Elle **aurait voulu** (C.PO.) *que* ce noms de Bovary, qui était le sien, **fût** (S.I.) illustre, le voir étalé chez des libraires, répété dans les journaux, connu par toute la France. »
11. **Bov.23** – « Mais, chaque matin, à son réveil, elle l'espérait pour la journée, et elle écoutait tous les bruits, se levait en sursaut, **s'étonnait** (I.I.) *qu'il ne vînt* (S.I.) **pas** ; »
12. **Bov.28** – « – Bravo ! dit le pharmacien. Envoyez donc vos filles à confesse à des gaillards d'un tempérament pareil ! Moi, si j'étais le gouvernement, je **voudrais** (C.P.) *qu'on saignât* (S.I.) les prêtres une fois par mois. »

13. **Bov.29** – « Elle *ne croyait pas* (I.I.) *que* les choses **pussent** (S.I.) se représenter les mêmes à des places différentes, et, puisque la portion vécue avait été mauvaise, sans doute ce qui restait à consommer serait meilleur. »
14. **Bov.30** – « Léon *attendit* (I.P.S.) pendant tout le jour *que* six heures du soir **fussent arrivées** (S.PQP.) : mais, en entrant à l'auberge, il ne trouva que M. Binet, attablé. »
15. **Bov.31** – « L'apothicaire se montra le meilleur des voisins. Il renseigna Mme Bovary sur les fournisseurs, fit venir son marchand de cidre tout exprès, goûta la boisson lui-même, et *veilla* (I.P.S.) dans la cave à *ce que* la futaille **fût bien placée** (S.I.vp.) ; »
16. **Bov.32** – « – M.Léon, disait le pharmacien, avec qui j'en causais l'autre jour, *s'étonne* (I.P.) *que* vous **ne choisissiez point** (S.P.) Madeleine, qui est excessivement à la mode maintenant. »
17. **Bov.33** – « (...) enfin M.Bovary père *exigea* (I.P.S.) *que* l'on **descendît** (S.I.) l'enfant, et se mit à le baptiser avec un verre de champagne qu'il lui versait de haut sur la tête. »
18. **Bov.34** – « Alors, la mère Bovary s'effraya pour le bonheur de son fils, et, *craignant que* son époux, à la longue, **n'eût** (S.I.) une influence immorale sur les idées de la jeune femme, elle **se hâta** (I.P.S.) de presser le départ. »
19. **Bov.35** – « – Eh bien ! reprit la nourrice poussant des soupirs entre chaque mot, *j'ai* (I.P.) *peur qu'il ne se fasse* (S.P.) une tristesse de me voir prendre du café toute seule ; »
20. **Bov.37** – « Quant à la femme du pharmacien, c'était la meilleure épouse de Normandie, douce comme un mouton, chérissant ses enfants, son père, sa mère, ses cousins, pleurant aux maux d'autrui, laissant tout aller dans son ménage, et détestant les corsets ; - mais si lente à se mouvoir, si ennuyeuse à écouter, d'un aspect si commun et d'une conversation si restreinte, qu'il n'avait jamais songé (I.PQP.), quoiqu'elle **eût** (S.I.) trente ans, qu'il en **eût** (S.I.) vingt, qu'ils **couchassent** (S.I.) porte à porte, et qu'il lui **parlât** (S.I.) chaque jour, qu'elle pût (S.I.) être une femme pour quelqu'un, ni qu'elle possédât (S.I.) de son sexe autre chose que la robe. »
21. **Bov.38** – « Elle se levait (I.I.) et *commandait* (I.I.) *qu'on mît* (S.I.) le couvert. »
22. **Bov.39** – « – Qu'est-ce qu'il a donc, le père Tellier ?... Il tousse qu'il en secoue toute sa maison, et *j'ai* bien *peur* (I.P.) *que*, prochainement, il ne lui **faille** (S.P.) plutôt un paletot de sapin qu'une camisole de flanelle ! »
23. **Bov.42a** – « (...) Elle *aurait voulu* (C.PÉ) *que* Léon s'en **doutât** (S.I.) ; (...). »
24. **Bov.43** – « Elle *aurait voulu* (C.PÉ) *que* Charles la **battît** (S.I.), pour pouvoir plus justement le détester, s'en venger. »
25. **Bov.52** – « – Je *ne crois pas* (I.P.) *qu'il se dérange* (S.P.) , objecta Bovary. »
26. **Bov.58** – « Homais continua : – *Croyez-vous* (I.P.) *qu'il faille* (S.P.), pour être agronome, avoir soi-même labouré la terre ou engraisé des volailles ? »
27. **Bov.64** – « – (...) Je *voudrais* (C.P.) *que* l'on **inscrivît** (S.I.), hebdomadairement, à la porte de la mairie, sur un tableau ad hoc, les noms de tous ceux qui, durant la semaine, se seraient intoxiqués avec des alcools. »

28. **Bov.65** – « Mais, à présent qu’il était indispensable à sa vie, elle *craignait* (I.I.) d’en perdre quelque chose, ou même *qu’il ne fût troublé* (S.I.vp.). »
29. **Bov.67** – « En effet, Bovary pouvait réussir ; *rien n’affirmait* (I.I.) à Emma *qu’il ne fût pas* (S.I.) habile, et quelle satisfaction pour elle que de l’avoir engagé à une démarche d’où sa réputation et sa fortune se trouveraient accrues ? »
30. **Bov.69** – « – (...) Je *comprends* (I.P.) *que* tes occupations, que le tourbillon du monde *aient pu* (S.PÉ.) t’écarter du soin de ton salut. »
31. **Bov.73** – « Il en économiserait le revenu, il le placerait à la caisse d’épargne ; ensuite il achèterait des actions, quelque part, n’importe où ; d’ailleurs la clientèle augmenterait ; il y comptait, car il *voulait* (I.I.) *que* Berthe *fût* bien élevée (S.I.vp.), *qu’elle eût* (S.I.) des talents, *qu’elle apprît* (S.I.) le piano. »
32. **Bov.75** – « Elle fut saisie d’une appréhension, et, tout en cherchant quelque monnaie dans sa poche, elle considérait le paysan d’un œil hagard, tandis qu’il la *regardait* (I.I.) lui-même avec ébahissement, *ne comprenant pas qu’un* pareil cadeau *pût* (S.I.) tant émouvoir quelqu’un. »
33. **Bov.77** – « Car elle *redoutait* (I.I.) *qu’on ne fût* (S.I.) à la questionner, à la soigner, *qu’on ne la quittât plus* (S.I.). »
34. **Bov.79** – « – (...) *Croirait-on* (C.P.) *qu’un* simple sternutatoire *pût* (S.I.) exercer de tels ravages dans l’organisme d’un quadrupède ? »
35. **Bov.81** – « Elle *voulut* (I.P.S.) *que* l’on *vendît* (S.I.) le cheval ; ce qu’elle aimait autrefois, à présent lui déplaisait. »
36. **Bov.90** – « Léon tout de suite envia le calme du tombeau, et même, un soir, il *avait écrit* (I.PQP) son testament *en recommandant qu’on l’ensevelît* (S.I.) dans ce beau couvre-pied, à bandes de velours, qu’il tenait d’elle ; »
37. **Bov.93** – « Léon *avait* (I.I.) *peur qu’elle ne rentrât* (S.I.) dans l’église. »
38. **Bov.95** – « – Tu *voudrais* (C.P.) donc *que* j’*allassse* (S.I.) sur le banc des criminels, en cour d’assises ? me voir traîner à l’échafaud ? (...). »
39. **Bov.98** – « Seulement, elle *regrettait* (I.I.) *que* son mari *n’eût pas reçu* (S.PQP.) les secours de la religion, étant mort à Doudeville, dans la rue, sur le seuil d’un café, après un repas patriotique avec d’anciens officiers. »
40. **Bov.100** – « Il *ne voulait point* (I.I.) *qu’elle connût* (S.I.) l’histoire du billet, redoutant ses observations. »
41. **Bov.104** – « Emma goûtait cet amour d’une façon discrète et absorbée, l’entretenait par tous les artifices de sa tendresse, et *tremblait* (I.I.) un peu *qu’il ne se perdît* (S.I.) plus tard. »
42. **Bov.110** – « Elle *voulut* (I.P.S.) *qu’il se vêtît* (S.I.) tout en noir et *se laissât* (S.I.) pousser une pointe au menton, pour ressembler aux portraits de Louis XIII. »
43. **Bov.113** – « – (...) Voilà, du reste, le caractère des femmes : elles sont jalouses de la Science, puis *s’opposent* (I.P.) à *ce que* l’on *prenne* (S.P.) les plus légitimes distractions. »
44. **Bov.115** – « *Pouvait-elle* (I.I.) *croire qu’il préférât* (S.I.) sa compagnie ? »

45. **Bov.118** – « – Appelle ta bonne, disait Charles, tu sais bien, ma petite, que ta maman *ne veut pas* (I.P.) *qu'on la dérange* (S.P.). »
46. **Bov.131** – « Elle *avait* (I.I.) *peur qu'il ne fût pas* (S.I.) là, le souhaitait presque, et c'était pourtant son seul espoir, la dernière chance de salut. »
47. **Bov.132** – « – Comment *voulais-tu* (I.I.) *que je vécusse* (S.I.) sans toi ? »
48. **Bov.136** – « Il se heurtait aux meubles, s'arrachait les cheveux, et jamais le pharmacien *n'avait cru* (I.PQP.) *qu'il pût* (S.I.) y avoir de si épouvantable spectacle. »
49. **Swann.8** – « De sorte que ce bonsoir que j'aimais tant, j'en *arrivais* (I.I.) à *souhaiter qu'il vînt* (S.I.) le plus tard possible, à ce que *se prolongeât* (S.I.) le temps de répit où maman n'était pas encore venue. »
50. **Swann.10** – « (...) et j'*allais*, sans en avoir l'air, *dire* (I.F.P.dp.) *qu'on apportât* (S.I.) les sirops ; (...). »
51. **Swann.15** – « Ma grand-mère était revenue de sa visite enthousiasmée par la maison qui donnait sur des jardins et où Mme de Villeparisis lui conseillait de louer, et aussi par un giletier et sa fille, qui avaient leur boutique dans la cour et chez qui elle *était entrée* (I.PQP.) *demandeur qu'on fît* (S.I.) un point à sa jupe qu'elle avait déchirée dans l'escalier. »
52. **Swann.18** – « – Je crois que vous ne lui feriez pas plaisir ; moi je sais bien que cela me serait très désagréable de voir mon nom imprimé tout vif comme cela dans le journal, et *je ne serais pas flattée* (C.P.vp.) du tout *qu'on m'en parlât* (S.I.). »
53. **Swann.19** – « Quant à ma mère, elle *ne pensait* (I.I.) qu'à *tâcher d'obtenir* de mon père *qu'il consentît* (S.I.) à parler à Swann non de sa femme, mais de sa fille qu'il adorait et à cause de laquelle, disait-on, il avait fini par faire ce mariage. »
54. **Swann.26** – « *Mon effroi était* (I.I.) *que* Françoise, la cuisinière de ma tante, qui était chargée de s'occuper de moi quand j'étais à Combray, *refusât* (S.I.) de porter mon mot. »
55. **Swann.35** – « Elle *eût aimé* (C.PÉ.2f.) *que j'eusse* (S.I.) dans ma chambre des photographies des monuments ou des paysages les plus beaux. »
56. **Swann.56** – « (...) et, même à nos premiers dimanches quand nous étions arrivés avant Pâques, il me *consolait* (I.I.) *que* la terre *fût* (S.I.) encore nue et noire, en faisant épanouir, comme en un printemps historique et qui datait des successeurs de saint Louis, ce tapis éblouissant et doré de myosotis en verre. »
57. **Swann.57** – « Deux tapisseries de haute lice représentaient le couronnement d'Esther (la tradition *voulait* (I.I.) *qu'on eût donné* (S.PQP.) à Assuérus les traits d'un roi de France et à Esther ceux d'une dame de Guermantes dont il était amoureux) (...). »
58. **Swann.60** – « (...) (nous *ne savions pas* (I.I.) à cette époque *que* M. Legrandin *eût* (S.I.) une certaine réputation comme écrivain et nous fûmes très étonnés de voir qu'un musicien célèbre avait composé une mélodie sur des vers de lui) (...). »

59. **Swann.63** – « – Ah ! soupirait ma tante, je *voudrais* (C.P.) *que ce soit* (S.P.) déjà l'heure d'Eulalie. Il n'y a vraiment qu'elle qui pourra me dire cela. »
60. **Swann.64** – « En somme, ma tante *exigeait* (I.I.) à la fois *qu'on l'approuvât* (S.I.) dans son régime, *qu'on la plaignît* (S.I.) pour ses souffrances et *qu'on la rassurât* (S.I.) sur son avenir. »
61. **Swann.66** – « En réalité, le dimanche, elle ne pensait qu'à cette visite et sitôt le déjeuner fini, Françoise *avait* (I.I.) *hâte que nous quittions* (S.P.) la salle à manger pour qu'elle *pût* (S.I.) monter « occuper » ma tante. »
62. **Swann.71** – « Éperdu d'amour pour la dame en rose, je couvris de baisers fous les joues pleines de tabac de mon vieil oncle, et tandis qu'avec assez d'embarras il me laissait entendre sans oser me le dire ouvertement qu'il *aimerait* (C.P.) autant *que je ne parlasse pas* (S.I.) de cette visite à mes parents, je lui disais, les larmes aux yeux, que le souvenir de sa bonté était en moi si fort que je trouverais bien un jour le moyen de lui témoigner ma reconnaissance. »
63. **Swann.73** – « (...) et je *ne doutais pas* (I.I.) *qu'en déposant dans celui de mes parents la nouvelle de la connaissance que mon oncle m'avait fait faire, je ne leur transmise* (S.P.) en même temps comme je le souhaitais le jugement bienveillant que je portais sur cette présentation. »
64. **Swann.76** – « L'année où nous mangeâmes tant d'asperges, la fille de cuisine habituellement chargée de les « plumer » était une pauvre créature malade, dans un état de grossesse déjà assez avancé quand nous arrivâmes à Pâques, et on *s'étonnait* (I.I.) même *que Françoise lui laissât* (S.I.) faire tant de courses et de besogne, car elle commençait à porter difficilement devant elle la mystérieuse corbeille, chaque jour plus remplie, dont on devinait sous ses amples sarraus la forme magnifique. »
65. **Swann.82** – « Aussi, si j'imaginai toujours autour de la femme que j'aimais les lieux que je désirais le plus alors, *si j'eusse voulu* (C.PÉ.2f.) *que ce fût* (S.I.) elle qui me les *fit* (S.I.) visiter, qui m'*ouvrit* (S.I.) l'accès d'un monde inconnu, ce n'était pas par le hasard d'une simple association de pensée ; »
66. **Swann.84** – « Et à chaque heure il me semblait que c'était quelques instants seulement auparavant que la précédente avait sonné ; la plus récente venait s'inscrire tout près de l'autre dans le ciel et je *ne pouvais* (I.I.) *croire que* soixante minutes *eussent tenu* (S.PQP.) dans ce petit arc bleu qui était compris entre leurs deux marques d'or. »
67. **Swann.87** – « Et le jardinier : « Ah ! ils sont malins », car il *n'admettait pas* (I.I.) *que la guerre ne fût pas* (S.I.) une espèce de mauvais tour que l'État essayait de jouer au peuple (...). »
68. **Swann.89a** – « Aussi quand j'amenais un nouvel ami, il *était* (I.I.) bien rare qu'il *ne fredonnât pas* (S.I.): « Ô Dieu de nos Pères » de *La Juive* ou bien « Israël romps ta chaîne », ne chantant que l'air naturellement (Ti la lam ta lam, talim), *mais j'avais* (I.I.) *peur que mon camarade ne le connût* (S.I.) et *ne rétablît* (S.I.) les paroles. »
69. **Swann.90** – « – Comment *veux-tu* (I.P.) *que ça soit* (S.P.) sincère, me dit-elle, puisqu'il ne me connaît pas; ou bien alors il est fou. »

70. **Swann.94** – « Je *ne doutais pas* (I.I.) *qu'elle ne fût* (S.I.) entièrement différente des miennes, puisqu'elle descendait d'un monde inconnu vers lequel je cherchais à m'élever (...). »
71. **Swann.96** – « Mais je *ne voulais pas* (I.I.) *qu'on y fît* (S.I.) autre chose que vivre uniquement par la pensée de Bergotte, et si l'on m'avait dit que les métaphysiciens auxquels je m'attacherais alors ne lui ressembleraient en rien, j'aurais ressenti le désespoir d'un amoureux qui veut aimer pour la vie et à qui on parle des autres maîtresses qu'il aura plus tard. »
72. **Swann.98a** – « (...) Je *regrettais* (I.I.) *que* ma mère *ne se teignît pas* (S.I.) les cheveux et *ne se mît pas* (S.I.) de rouge aux lèvres comme j'avais entendu dire par notre voisine Mme Sazerat que Mme Swann le faisait pour plaire, non à son mari, mais à M. De Charlus, et je pensais que nous devions être pour elle un objet de mépris, ce qui me peinait surtout à cause de Mlle Swann qu'on m'avait dit être une si jolie petite fille et à laquelle je rêvais souvent en lui prêtant chaque fois un même visage arbitraire et charmant. »
73. **Swann.99** – « Tandis que je lisais au jardin, ce que ma grand-tante *n'aurait pas compris* (C.PÉ.) *que* je *fisse* (S.I.) en dehors du dimanche, jour où il est défendu de s'occuper à rien de sérieux et où elle ne cousait pas (...). »
74. **Swann.101** – « – (...) *J'aime* (I.P.) *mieux que* ce *soit* (S.P.) elle que moi qui soit dehors en ce moment. »
75. **Swann.103** – « Et pour une fois j'*étais* (I.I.) avec les autres contre elle, *ne pouvant admettre* qu'il y *eût* (S.I.) un lien entre son amie de pension et la descendante de Geneviève de Brabant. (...) »
76. **Swann.104** – « – (...) *Voyez-vous* (I.P.), Eulalie, *qu'après* votre mort on *fasse* (S.P.) de vous un homme ? »
77. **Swann.108** – « Il *n'y avait pas* (I.I.) dans les environs de Combray de ferme si conséquente que Françoise *ne supposât* (S.I.) *qu'Eulalie eût pu* (S.PQP.) facilement l'acheter, avec tout ce que lui rapporteraient ses visites. »
78. **Swann.116** – « Ma mère *craignait* (I.I.) *qu'il ne se développât* (S.I.) chez Françoise une véritable haine pour ma tante qui l'offensait le plus durement qu'elle le pouvait. »
79. **Swann.117** – « (...) *J'ai* (I.P.) *peur que* nous *ne soyons fâchés* (S.P.vp.) avec Legrandin : il m'a à peine dit bonjour ce matin. »
80. **Swann.120** – « Je remontai tout tremblant ; *j'aurais voulu* (C.PÉ.) *qu'on mît* (S.I.) Françoise tout de suite à la porte. »
81. **Swann.124** – « Au moment où nous arrivions à la maison, maman s'aperçut qu'on avait oublié le saint-honoré et *demanda* (I.P.S.) à mon père *de retourner* avec moi sur nos pas *dire* qu'on l'*apportât* (S.I.) tout de suite. »
82. **Swann.125** – « On se demandait à la maison si on devait m'envoyer tout de même dîner avec M. Legrandin. Mais ma grand'mère *refusa* (I.P.S.) *de croire* qu'il *eût été* (S.PQP.) impoli. »
83. **Swann.126** – « Je *ne comprenais pas* (I.I.) bien *que*, pour ne pas aller chez des gens qu'on ne connaît pas, il *fût* (S.I.) nécessaire de tenir à son indépendance, et en quoi cela pouvait vous donner l'air d'un sauvage ou d'un ours. »

84. **Swann.127** – « (...) il aimait beaucoup les gens des châteaux et se trouvait pris devant eux d'une si grande peur de leur déplaire qu'il **n'osait pas** (I.I.) leur laisser voir qu'il avait pour amis des bourgeois, des fils de notaires ou d'agents de change, *préférant*, si la vérité devait se découvrir, *que ce fût* (S.I.) en son absence, loin de lui et « par défaut » ; »
85. **Swann.128a** – « (...) Il **ne pouvait pas** (I.I.) *savoir*, au moins par lui-même, qu'il **le fût** (S.I.), puisque nous ne connaissons jamais que les passions des autres, et que ce que nous arrivons à savoir des nôtres, ce n'est que d'eux que nous avons pu l'apprendre. »
86. **Swann.129** – « Ma grand'mère qui trouvait qu'aux bains de mer il faut être du matin au soir sur la plage à humer le sel et qu'on n'y doit connaître personne, parce que les visites, les promenades sont autant de pris sur l'air marin, *demandait* (I.I.) au contraire qu'on **ne parlât pas** (S.I.) de nos projets à Legrandin (...). »
87. **Swann.130a** – « Or, sans qu'on **eût** (S.I.) besoin de lui parler de Balbec, ce **fut** (I.P.S.) lui-même, Legrandin, qui, *ne se doutant pas que nous eussions* (S.I.) jamais l'intention d'aller de ce côté, **vint** (I.P.S.) se mettre dans le piège un soir où nous le rencontrâmes au bord de la Vivonne. »
88. **Swann.132** – « (...) j'*aurais voulu* (C.PÉ.) *que* leurs calculs **fussent déjoués** (S.I.vp.), qu'un miracle **fit** (S.I.) **apparaître** Mlle Swann avec son père, si près de nous que nous n'aurions pas le temps de l'éviter et serions obligés de faire sa connaissance. »
89. **Swann.140** – « Parfois dans le ciel de l'après-midi passait la lune blanche comme une nuée, furtive, sans éclat, comme une actrice dont ce n'est pas l'heure de jouer et qui, de la salle, en toilette de ville, **regarde** (I.P.) un moment ses camarades, s'effaçant, *ne voulant pas qu'on fasse* (S.P.) attention à elle. (...) »
90. **Swann.144** – « Mais dès que Françoise était auprès de moi, un démon me **poussait** (I.I.) à *souhaiter qu'elle fût* (S.I.) en colère, je saisisais le moindre prétexte pour lui dire que je regrettais ma tante parce que c'était une bonne femme, malgré ses ridicules, mais nullement parce que c'était ma tante, qu'elle eût pu être ma tante et me sembler odieuse, et sa mort ne me faire aucune peine, propos qui m'eussent semblé ineptes dans un livre. »
91. **Swann.145** – « Plus tard, chaque fois qu'une lecture un peu longue m'avait mis en humeur de causer, le camarade à qui je brûlais d'adresser la parole venait justement de se livrer au plaisir de la conversation et *désirait* (I.I.) maintenant qu'on le **laissât** (S.I.) lire tranquille. »
92. **Swann.150** – « Peut-être *n'eût-elle pas pensé* (C.PE.2f.) *que* le mal **fût** (S.I.) un état si rare, si extraordinaire, si dépaysant, où il était si reposant d'émigrer, si elle avait su discerner en elle, comme en tout le monde, cette indifférence aux souffrances qu'on cause et qui, quelques autres noms qu'on lui donne, est la forme terrible et permanente de la cruauté. »
93. **Swann.154** – « Je me promettais de venir là plus tard avec des lignes ; j'*obtenais* (I.I.) qu'on **tirât** (S.I.) un peu de pain des provisions du goûter ; »

94. **Swann.160** – « (...) elle *ne voulait pas* (I.I.) *qu'il pût* (S.I.) gêner, paraître dédaigner ces petites gens qu'il rencontrait au passage, qu'il atteignait à tous moments. »
95. **Swann.163** – « (...) et le soleil menacé par un nuage mais dardant encore de toute sa force sur la place et dans la sacristie, donnait une carnation de géranium aux tapis rouges qu'on y avait étendus par terre pour la solennité, et sur lesquels s'avavançait en souriant Mme de Guermantes, et ajoutait à leur lainage un velouté rose, un épiderme de lumière, cette sorte de tendresse, de sérieuse douceur dans la pompe et dans la joie qui caractérisent certaines pages de *Lohengrin*, certaines peintures de Carpaccio, et qui **font** (I.P.) *comprendre que* Baudelaire **ait pu** (S.P.É.) appliquer au son de la trompette l'épithète de délicieux. »
96. **Swann.169** – « Le côté de Méséglise avec ses lilas, ses aubépines, ses bluets, ses coquelicots, ses pommiers, le côté de Guermantes avec sa rivière à têtards, ses nymphéas et ses boutons d'or, ont constitué à tout jamais pour moi la figure des pays où j'aimerais vivre, où j'*exige* (I.P.) avant tout *qu'on puisse* (S.P.) aller à la pêche (...). »
97. **Swann.170** – « (...) je *n'aurais souhaité* (C.P.É.) *que vînt* (S.I.) me dire bonsoir une mère plus belle et plus intelligente que la mienne. »
98. **Swann.173** – « – Alors vous *tenez* (I.P.) *à ce que j'aie* (S.P.) ma migraine ? Vous savez bien que c'est la même chose chaque fois qu'il joue ça. Je sais ce qui m'attend ! (...). »
99. **Swann.174** – « La tante du pianiste *exigeait* (I.I.) *qu'il vînt* (S.I.) dîner ce jour-là en famille chez sa mère à elle (...). »
100. **Swann.176** – « De même si un « fidèle » avait un ami, ou une « habituée » un flirt qui serait capable de le faire « lâcher » quelquefois, les Verdurin, qui *ne s'effrayaient pas* (I.I.) *qu'une femme eût* (S.I.) *un amant* pourvu qu'elle l'*eût* (S.I.) chez eux, l'*aimât* (S.I.) en eux, et **ne** le leur **préférât pas** (S.I.), disaient (...). »
101. **Swann.178** – « Quand sa maîtresse du moment était au contraire une personne mondaine ou du moins une personne qu'une extraction trop humble ou une situation trop irrégulière *n'empêchait pas* (I.I.) *qu'il fît* (S.I.) recevoir dans le monde, alors pour elle il y retournait, mais seulement dans l'orbite particulier où elle se mouvait ou bien où il l'avait entraînée. »
102. **Swann.181** – « (...) il *regrettait* (I.I.), pendant qu'elle causait avec lui, *que* la grande beauté qu'elle avait **ne fût pas** (S.I.) du genre de celles qu'il aurait spontanément préférées. »
103. **Swann.183a** – « (...) il se rappelait l'air inquiet, timide, avec lequel elle l'*avait* une fois *prié* (I.PQP.) *que ce ne fût pas* (S.I.) dans trop longtemps (...). »
104. **Swann.186** – « (...) le docteur qui était entré dans la loge avec un sourire qui *attendait* (I.I.) pour se préciser ou pour disparaître *que* quelqu'un d'autorisé le **renseignât** (S.I.) sur la valeur du spectacle, lui répondait « En effet on est beaucoup trop près et on commence à être fatigué de Sarah Bernhardt. (...) »
105. **Swann.189, 189a** – « – Allons, voyons, ne l'ennuie pas, il n'est pas ici pour être tourmenté, s'écria Mme Verdurin, je *ne veux pas* (I.P.) *qu'on le*

- tourmente** (S.P.), moi ! – Mais pourquoi *veux-tu* (I.P.) *que* ça l'**ennuie** (S.P.), dit M. Verdurin (...) ? »
106. **Swann.196** – « Dès lors, il *ne s'étonna plus* (I.P.S.) *que* Swann, aussi bien qu'un autre, **fréquentât** (S.I.) l'Élysée, et même il le plaignait un peu d'aller à des déjeuners que l'invité avouait lui-même être ennuyeux. »
107. **Swann.197** – « C'est pour les mêmes raisons qu'il *n'acceptait jamais* (I.I.) *qu'*Odette **vînt** (S.I.) le chercher pour aller chez les Verdurin. »
108. **Swann.198** – « Et même, souffrant de songer, au moment où elle passait si proche et pourtant à l'infini, que tandis qu'elle s'adressait à eux, elle ne les connaissait pas, il *regrettait* (I.I.) presque *qu'*elle **eût** (S.I.) une signification, une beauté intrinsèque et fixe (...) »
109. **Swann.204** – « Swann se reprocha d'avoir méconnu le prix d'un être qui eût paru adorable au grand Sandro, et il *se félicita* (I.P.S.) *que* le plaisir qu'il avait à voir Odette **trouvât** (S.I.) une justification dans sa propre culture esthétique. »
110. **Swann.205** – « Et quand il **était tenté** (I.I.vp.) **de regretter** *que* depuis des mois il **ne fit plus** (S.I.) que voir Odette, il se disait qu'il était raisonnable de donner beaucoup de son temps à un chef-d'œuvre inestimable (...) »
111. **Swann.208, 208a** – « – Enfin, s'il n'y a rien, je *ne pense pas* (I.P.) *que* ce **soit** (S.P.) que ce monsieur la croit *vertueuse*, dit ironiquement M. Verdurin. (...) Au fond, dit-il au peintre, *tenez-vous* (I.P.) tant que ça à *ce qu'*elle **soit** (S.P.) *vertueuse* ? (...) »
112. **Swann.213** – « (...) il ne cachait plus maintenant son agitation, le prix qu'il attachait à cette rencontre et il promit en cas de succès une récompense à son cocher, comme si, en lui inspirant le désir de réussir qui viendrait s'ajouter à celui qu'il en avait lui-même, il **pouvait** (I.I.) *faire qu'*Odette, au cas où elle fût déjà rentrée se coucher, **se trouvât** (S.I.) pourtant dans un restaurant du boulevard. »
113. **Swann.214, 214a** – « (...) Cela *ne vous gêne pas* (I.P.) *que* je **remette** (S.P.) droites les fleurs de votre corsage qui ont été déplacées par le choc. *J'ai peur* (I.P.) *que* vous **ne les perdiez** (S.P.), je voudrais les enfoncer un peu. »
114. **Swann.215** – « – (...) Voyez, il y a un peu... je pense que c'est du pollen qui s'est répandu sur vous ; vous *permettez* (I.P.) *que* je l'**essuie** (S.P.) avec ma main ? »
115. **Swann.222** – « (...) il se rendait compte que les qualités d'Odette *ne justifiaient pas* (I.I.) *qu'*il **attachât** (S.I.) tant de prix aux moments passés auprès d'elle. »
116. **Swann.223a** – « (...) Il la **faisait** (I.I.) rejouer dix fois, vingt fois à Odette, *exigeant qu'*en même temps elle **ne cessât pas** (S.I.) de l'embrasser. »
117. **Swann.224** – « Comment *veux-tu* (I.P.) *que* je **joue** (S.P.) comme cela si tu me tiens ? (...) »
118. **Swann.225a** – « (...) En lui disant qu'elle *aimerait* (C.P.) tant *qu'*il lui **parlât** (S.I.) des grands poètes, elle s'était imaginé qu'elle allait connaître tout

de suite des couplets héroïques et romanesques dans le genre de ceux du vicomte de Borelli, en plus émouvant encore. »

119. **Swann.226** – « Mais elle lui disait vivement : « Autre chose ? quoi ?... Dis-le alors », mais il **ne le disait pas** (I.I.), sachant combien cela lui paraîtrait mince et différent de ce qu'elle espérait, moins sensationnel et moins touchant, et **craignant que**, désillusionnée de l'art, elle **ne le fût** (S.I.) en même temps de l'amour. »
120. **Swann.227, 227a** – « C'est aussi du respect qu'inspirait à Odette la situation qu'avait Swann dans le monde, mais elle **ne désirait pas** (I.I.) **qu'il cherchât** (S.I.) à l'y faire recevoir. Peut-être sentait-elle qu'il ne pourrait pas y réussir, et même **craignait-elle** (I.I.) **que** rien qu'en parlant d'elle il **ne provoquât** (S.I.) des révélations qu'elle redoutait. »
121. **Swann.229** – « – Mais les endroits chics, parbleu ! Si, à ton âge, il faut t'apprendre ce que c'est que les endroits chics, que **veux-tu** (I.P.) **que** je te **dise** (S.P.), moi ? (...) »
122. **Swann.230** – « Elle **souhaitait** (I.I.) **qu'il cultivât** (S.I.) des relations si utiles mais elle était par ailleurs, portée à les croire peu chic, depuis qu'elle avait vu passer dans la rue la marquise de Villeparisis en robe de laine noire, avec un bonnet à brides. »
123. **Swann.231** – « Elle **ne comprenait pas** (I.I.) **que** Swann **habitât** (S.I.) l'hôtel du quai d'Orléans que, sans oser le lui avouer, elle trouvait indigne de lui. »
124. **Swann.233, 233b** – « Ce jour-là, elle laissa échapper devant Swann ce qu'elle pensait de son habitation du quai d'Orléans ; comme il avait critiqué (I.PQP.) que l'amie d'Odette donnât (S.I.) non pas dans le Louis XVI, car, disait-il, bien que cela ne se fasse pas (S.P.), cela peut (I.P.) être charmant, mais dans le faux ancien : « Tu ne voudrais pas (C.P.) qu'elle vécût (S.I.) comme toi au milieu de meubles cassés et de tapis usés » (...). »
125. **Swann.235** – « Sentant que souvent il ne pouvait pas réaliser ce qu'elle rêvait, il **cherchait** (I.I.) du moins **à ce qu'elle se plût** (S.I.) avec lui (...) »
126. **Swann.236** – « – Ah ! elle **veut** (I.P.) **qu'on la mène** (S.P.) à la fête des fleurs, la petite Odette (...) »
127. **Swann.237** – « Il **aimait** (I.I.) **qu'Odette fût** (S.I.) ainsi, de même que s'il avait été épris d'une Bretonne, il aurait été heureux de la voir en coiffe et de lui entendre dire qu'elle croyait aux revenants. (...) »
128. **Swann.238** – « (...) il **ne pensait pas** (I.I.) **que** l'admiration qu'elle professait pour Monte-Carlo ou pour le Righi **fût** (S.I.) plus déraisonnable que le goût qu'il avait, lui, pour la Hollande qu'elle se figurait laide et pour Versailles qu'elle trouvait triste. »
129. **Swann.246** – « (...) Swann **coupa** (I.P.S.) l'effet de Brichot à la grande fureur de la maîtresse de la maison, **en répondant qu'on voulût** (S.I.) bien l'excuser de s'intéresser si peu à Blanche de Castille, mais qu'il avait quelque chose à demander au peintre. »

130. **Swann.249** – « – Mais nous ne croyons pas que vous exagérez, nous *voulons* (I.P.) seulement *que* vous **mangiez** (S.P.) et *que* mon mari **mange** (S.P.) aussi ; »
131. **Swann.251** – « – Du reste, je crois que j’aurai une déception. Je **ne crois pas** (I.P.) *que* cela **vaille** (S.P.) *Serge Panine*, l’idole de Mme de Crécy. (...) »
132. **Swann.254** – « (...) Je **ne vous dis pas** (I.P.) *qu’elle soit* (S.P.) « profonde » (...) mais, très sincèrement, elle est intelligente et son mari est un véritable lettré. (...) »
133. **Swann.255** – « Mais Brichot *attendait* (I.I.) *que* Swann **eût donné** (S.PQP.) la sienne. »
134. **Swann.256** – « – Mais non, je **ne crois pas** (I.P.) *que* ce **soit** (S.P.) la même famille, dit à tout hasard Mme Verdurin. »
135. **Swann.258, 258a** – « – J’aimerais mieux l’avoir dans mon lit que le tonnerre, dit précipitamment Cottard qui depuis quelques instants *attendait* (I.I.) en vain *que* Forcheville **reprît** (S.I.) haleine pour placer cette vieille plaisanterie dont il *craignait* (I.I.) *que ne revînt pas* (S.I.) l’à-propos si la conversation changeait de cours, et qu’il débita avec cet excès de spontanéité et d’assurance qui cherche à masquer la froideur et l’émoi inséparables d’une récitation. »
136. **Swann.262** – « Il *voulait* (I.I.) surtout *qu’elle les reçût* (S.I.) avant de sortir pour que la reconnaissance qu’elle éprouverait lui **valût** (S.I.) un accueil plus tendre quand elle le verrait chez les Verdurin, ou même, qui sait ? (...) »
137. **Swann.267** – « Il arriva chez elle après onze heures, et, comme il s’excusait de n’avoir pu venir plus tôt, elle **se plaignit** (I.P.S.) *que ce fût* (S.I.) en effet bien tard, l’orage l’avait rendue souffrante, elle se sentait mal à la tête et le prévint qu’elle ne le garderait pas plus d’une demi-heure, qu’à minuit, elle le renverrait ; »
138. **Swann.272a** – « (...) mais une philosophie positive, presque médicale, d’hommes qui au lieu d’extérioriser les objets de leurs aspirations, **essayent** (I.P.) de dégager de leurs années déjà écoulées un résidu fixe d’habitudes, de passions qu’ils **puissent** (S.P.) considérer en eux comme caractéristiques et permanentes et auxquelles, délibérément, ils *veilleront* (I.F.S.) d’abord *que* le genre d’existence qu’ils adoptent **puisse** (S.P.) donner satisfaction. »
139. **Swann.277** – « Alors en songeant que rien qu’en venant à une heure où il n’en avait pas l’habitude, il s’était trouvé déranger tant de choses qu’elle **ne voulait pas** (I.I.) *qu’il sût* (S.I.), il éprouva un sentiment de découragement, presque de détresse. »
140. **Swann.278** – « Et pourtant, s’il n’y avait rien entre Odette et Forcheville, pourquoi n’avoir pas ouvert tout de suite, pourquoi avoir dit : « J’ai bien fait d’ouvrir, c’était mon oncle » ; si elle ne faisait rien de mal à ce moment-là, comment Forcheville **pourrait-il** (C.P.) même **s’expliquer** *qu’elle eût pu* (S.PQP.) ne pas ouvrir ? »
141. **Swann.279** – « Odette eut soudain l’air d’une désespérée qui renonce à lutter contre les difficultés écrasantes de la vie, et Swann comptait anxieusement les minutes qui le séparaient du moment où, après avoir quitté ce restaurant,

- pendant le retour avec elle, il **allait pouvoir** (I.F.P.dp.) lui demander des explications, **obtenir qu'elle n'allât pas** (S.I.) le lendemain à Chatou ou *qu'elle l'y fit* (S.I.) inviter, et apaiser dans ses bras l'angoisse qu'il ressentait. »
142. **Swann.380** – « – Je **ne comprends pas** (I.P.) *qu'Odette supporte* (S.P.) des manières pareilles. »
143. **Swann.283** – « Et s'étant persuadé à lui-même que c'était seulement en effet pour pouvoir porter un jugement plus favorable sur la valeur spirituelle d'Odette qu'il **désirait** (I.I.) *que* ce soir-là elle **restât** (S.I.) avec lui au lieu d'aller à l'Opéra-Comique, il lui tenait le même raisonnement, au même degré d'insincérité qu'à soi-même, et même, à un degré de plus, car alors il obéissait aussi au désir de la prendre par l'amour-propre. »
144. **Swann.286** – « (...) mais Odette n'en possédait pas ; elle se contentait seulement, dans chaque cas où elle **voulait** (I.I.) *que* Swann **ignorât** (S.I.) quelque chose qu'elle avait fait, de ne pas le lui dire. (...) »
145. **Swann.290** – « Celui-ci, à qui il avait fait part de son projet sans lui en dire le motif, ne se sentait pas de joie et **s'émerveillait** (I.I.) *que* Swann, pour la première fois depuis quinze ans, **consentît** (S.I.) enfin à venir voir sa propriété et, puisqu'il ne voulait pas s'y arrêter, lui avait-il dit, lui **promît** (S.I.) du moins de faire ensemble des promenades et des excursions pendant plusieurs jours. »
146. **Swann.294** – « (...) il y laissait Odette muée en une brillante étrangère, au milieu d'hommes à qui ses regards et sa gaieté, qui n'étaient pas pour lui, semblaient parler de quelque volupté, qui serait goûtée là ou ailleurs (peut-être au « Bal des Incohérents » où il **tremblait** (I.I.) *qu'elle n'allât* (S.I.) ensuite (...). »
147. **Swann.295** – « – Enfin, entrez un moment si vous voulez, mais pas longtemps, parce que je vous préviens qu'il aime causer tranquillement avec moi, et qu'il **n'aime pas** (I.P.) beaucoup *qu'il y ait* (S.P.) des visites quand il vient. (...) »
148. **Swann.296** – « Ah ! si le destin **avait permis** (I.PQP.) *qu'il pût* (S.I.) n'avoir qu'une seule demeure avec Odette et *que* chez elle il **fût** (S.I.) chez lui (...). »
149. **Swann.297** – « Ah ! comme il **eût aimé** (C.PÉ.2f.) *qu'elle pût* (S.I.) avoir cette audace. »
150. **Swann.301** – « Il **voulait** (I.I.) *qu'elle vînt* (S.I.) près de lui et, auparavant, il voulait lui avoir procuré quelque plaisir, pour voir la reconnaissance pétrir son visage et modeler son sourire. »
151. **Swann.305a** – « Encore les **payait-il** (I.I.) (**se demandant** à la fin du mois, pour peu qu'il **eût** un peu **abusé** (S.PQP.) de sa patience et **fût allé** (S.PQP.) souvent la voir, si c'était assez de lui envoyer quatre mille francs), et pour chacune trouvait un prétexte, un présent à lui apporter, un renseignement dont elle avait besoin, M. de Charlus qu'elle avait rencontré allant chez elle et qui **avait exigé** (I.PQP.) *qu'il l'accompagnât* (S.I.). »
152. **Swann.306** – « Et à défaut d'aucun, il **priaît** (I.I.) M. de Charlus de courir chez elle, de lui dire comme spontanément, au cours de la conversation,

- qu'il se rappelait avoir à parler à Swann, *qu'elle voulût* (S.I.) bien lui faire demander de passer tout de suite chez elle ; »
153. **Swann.316** – « Odette *n'aime pas* (I.P.) *que* je **prenne** (S.P.) Lorédan, elle ne le trouve pas bien pour moi ; »
154. **Swann.319** – « – Ce n'est pas croyable, je *n'aurais jamais pensé* (C.PÉ.) *qu'un homme pût* (S.I.) faire cela (...) »
155. **Swann.320** – « Quand elle se trouvait auprès de quelqu'un qu'elle ne connaissait pas, comme en ce moment auprès de Mme de Franquetot, elle *souffrait* (I.I.) *que* la conscience qu'elle avait de sa parenté avec les Guermantes **ne pût** (S.I.) se manifester extérieurement en caractères visibles comme ceux qui, dans les mosaïques des églises byzantines, placés les uns au-dessous des autres, inscrivent en une colonne verticale, à côté d'un Saint Personnage, les mots qu'il est censé prononcer. »
156. **Swann.323a** – « (...) Elle *ne savait pas* (I.I.) *que* sa cousine **fût** (S.I.) là. »
157. **Swann.325** – « – (...) je *tiendrais* (C.P.) beaucoup à *ce que* tu **viennes** (S.P.) un moment demain soir chez moi entendre un quintette avec clarinette de Mozart. »
158. **Swann.327b** – « (...) Mais non, cet amour de Charles, je *ne savais pas* (I.I.) *qu'il fût* (S.I.) là, je vais tâcher qu'il me voie. (...) »
159. **Swann.330, 330b, 330c** – « – (...) Je vous répète ce que j'ai entendu dire, je n'ai aucune espèce de notion de qui c'est, on a dit derrière moi que c'étaient des voisins de campagne de Mme de Saint-Euverte, mais je *ne crois pas* (I.P.) *que* personne les **connaisse** (S.P.). (...) – Elle se met trop en avant, je trouve que chez une si jeune femme, ce n'est pas agréable, car je *ne crois pas* (I.P.) *qu'elle soit* (S.P.) ma contemporaine (...) – Je *comprends* (I.P.) très bien *qu'on ne puisse pas* (S.P.) avoir de jolies choses, mais au moins qu'on n'ait pas de choses ridicules. (...) »
160. **Swann.340** – « Swann **n'avait** donc **pas** (I.I.) tort **de croire** *que* la phrase de la sonate **existât** (S.I.) réellement. »
161. **Swann.345** – « Alors, encore tout ému de son rêve, il bénit les circonstances particulières qui le rendaient indépendant, grâce auxquelles il **pouvait** (I.I.) rester près d'Odette, et aussi *réussir à ce qu'elle lui permît* (S.I.) de la voir quelquefois ; »
162. **Swann.347** – « Mais il compta que cette existence durait déjà depuis plusieurs années, que tout ce qu'il **pouvait** (I.I.) *espérer* c'est *qu'elle durât* (S.I.) toujours (...). »
163. **Swann.348** – « Et comme elle revenait saine et sauve, il admirait (I.I.) *que* le corps humain **fût** (S.I.) si souple et si fort, qu'il **pût** (S.I.) continuellement tenir en échec, déjouer tous les périls qui l'environnent (et que Swann trouvait innombrables depuis que son secret désir les avait supputés), et **permît** (S.I.) ainsi aux êtres de se livrer chaque jour et à peu près impunément à leur œuvre de mensonge, à la poursuite du plaisir. »

164. **Swann.349** – « Et du moment qu'elle ne voulait pas quitter Paris à jamais, il *eût souhaité* (C.PÉ.2f.) qu'elle **ne le quittât jamais** (S.I.). »
165. **Swann.353, 353a** – « – Oh ! Mme Verdurin, en ce moment il n'y en a que pour moi, je suis un amour, elle m'embrasse, elle *veut* (I.P.) que je **fasse** (S.P.) des courses avec elle, elle *veut* (I.P.) que je la **tutoie** (S.P.). »
166. **Swann.356** – « – (...) Mais comment *veux-tu* (I.P.) que je **puisse** (S.P.) continuer à t'aimer, quand je te vois me soutenir, me jurer une chose que je sais fausse ? »
167. **Swann.357** – « Il *voulait* (I.I.) que la chose affreuse qu'elle lui avait dit avoir faite « deux ou trois fois » **ne pût pas** (S.I.) se renouveler. »
168. **Swann.364** – « Ce second coup porté à Swann était plus atroce encore que le premier. Jamais il *n'avait supposé* (I.PQP.) que ce **fût** (S.I.) une chose aussi récente (...). »
169. **Swann.365** – « Il *s'émerveillait* (I.I.) que des actes que toujours il avait jugés si légèrement, si gaiement, maintenant **fussent devenus** (S.PQP.) pour lui graves comme une maladie dont on peut mourir. »
170. **Swann.366** – « Swann *s'étonnait* (I.I.) que de simples phrases épelées par sa pensée, comme « Cette blague ! », « Je voyais bien où elle voulait en venir » **pussent** (S.I.) lui faire si mal. »
171. **Swann.369** – « Mais en les apprenant, il *craignait* (I.I.) que ce passé incolore, fluide et supportable, **ne prît** (S.I.) un corps tangible et immonde, un visage individuel et diabolique. »
172. **Swann.370** – « (...) un être vicieux, affectant toujours la même vertu devant les êtres de qui il *ne veut pas* (I.P.) que **soient soupçonnés** (S.P.vp.) ses vices (...). »
173. **Swann.372** – « (...) la lecture de la lettre anonyme en avait introduit la supposition dans son intelligence, mais d'une façon mécanique ; elle n'y avait rencontré aucune créance, mais en fait y était restée, et Swann, pour être débarrassé de la présence purement matérielle mais pourtant gênante du soupçon, *souhaitait* (I.I.) qu'Odette l'**extirpât** (S.I.). »
174. **Swann.373a, 373b** – « (...) J'*aurais voulu* (C.PÉ.) que tu **voies** (S.P.) comme je l'ai reçue, ma femme de chambre qui m'entendait de la pièce voisine m'a dit que je criais à tue-tête (...). Ah ! j'*aurais voulu* (C.PÉ.) que tu **sois caché** (S.P.vp.) quelque part. (...) »
175. **Swann.374, 374a** – « – Je t'ai dit que je venais de la Maison d'Or parce que j'*avais* (I.I.) peur que cela **ne t'ennuie** (S.P.). (...) *Mettons* (I.P.) que j'**aie eu** (S.PÉ.) tort, au moins je te le dis carrément. »
176. **Swann.386** – « Je *voulais* (I.I.) aussi, pour que la tempête **fût** (S.I.) absolument vraie, que le rivage lui-même **fût** (S.I.) un rivage naturel, non une digue récemment créée par une municipalité. »
177. **Swann.392** – « Et hélas, il *défendit* (I.P.S.) aussi d'une façon absolue qu'on me **laissât** (S.I.) aller au théâtre entendre la Berma ; »

178. **Swann.399** – « *Le plus pressé était* (I.I.) *que* nous **nous** **vissions** (S.I.), Gilberte et moi, et *que* nous **pussions** (S.I.) nous faire l’aveu réciproque de notre amour, qui jusque-là n’aurait pour ainsi dire pas commencé. »
179. **Swann.403** – « Elles avaient la transparence et le fondu de la vie. Je n’aurais voulu lui en faire sacrifier aucune. *J’aurais aimé* (C.PÉ.) *qu’elle pût* (S.I.) les acheter, les délivrer toutes. »
180. **Swann.406** – « (...) elles le faisaient se détacher vivement sur le fond vulgaire des promeneurs de différentes classes qui encombraient cette allée des Champs-Élysées, et au milieu desquels j’**admirais** (I.I.) *qu’il consentît* (S.I.) à figurer sans réclamer d’eux d’égards spéciaux, qu’aucun d’ailleurs ne songeait à lui rendre, tant était profond l’incognito dont il était enveloppé. »
181. **Swann.408** – « Et dès lors, je m’efforçais de détourner ma pensée des mots que j’**aurais aimé** (C.PÉ.) *qu’elle m’écrivît* (S.I.) (...). »
182. **Swann.410a** – « (...) je **voulais** (I.I.) *qu’elle me dît* (S.I.) que c’était déjà fait (...). »
183. **Swann.413** – « – Brouillés ? mais pourquoi **veux-tu** (I.P.) *que* nous **soyons brouillés** (S.P.vp.) (...). »
184. **Swann.418, 418a** – « Mais c’est Mme Swann que je voulais voir, et j’**attendais** (I.I.) *qu’elle passât* (S.I.), ému comme si ç’avait été Gilberte, dont les parents, imprégnés, comme tout ce qui l’entourait, de son charme, excitaient en moi autant d’amour qu’elle, même un trouble plus douloureux (parce que leur point de contact avec elle était cette partie intestine de sa vie qui m’était interdite), et enfin (car je sus bientôt, comme on le verra, qu’ils **n’aimaient pas** (I.I.) *que* je **jouasse** (S.I.) avec elle), ce sentiment de vénération que nous vouons toujours à ceux qui exercent sans frein la puissance de nous faire du mal. »
185. **Scorta.12** – « – Pour le reste, *que* le sort **se moque** (S.P.) de moi, je **n’y peux rien** (I.P.)... »
186. **Scorta.14** – « – Vous **ne pensiez pas** (I.I.) *que* cela **soit** (S.P.) possible. »
187. **Scorta.15a** – « (...) C’est un objet que je **voudrais** (C.P.) *que* vous **conserviez** (S.P.). (...) Je **voudrais que** vous l’**accrochiez** (S.P.) dans la nef de l’église, au milieu des ex-voto. (...) Je **voudrais que** vous le **gardiez** (S.P.) dans l’église, puis lorsque ma petite-fille, Anna, aura l’âge, *que* vous le lui **transmettiez** (S.P.). (...) »
188. **Scorta.16** – « – Vous **mériteriez** (C.P.) *que* je vous **laisse** (S.P.) à votre crasse et *que* le Seigneur vous **punisse** (S.P.). »
189. **Scorta.19** – « – Je te dis ce que le Seigneur **veut** (I.P.) *que* tu **fasses** (S.P.). »
190. **Scorta.22** – « – Je suis là, face à vous, je **veux** (I.P.) *que* vous m’**entendiez** (S.P.) et vous allez m’entendre parce que vous êtes un serviteur de Dieu et que vous ne pouvez vous substituer au Seigneur. »
191. **Scorta.23** – « – Je fais don à l’Église de la plus grande fortune que Montepuccio ait connue. En échange, je **demande** (I.P.) humblement *que* les

- miens, malgré la pauvreté qui les touchera désormais, **soient enterrés** (S.P.vp.) comme des princes. »
192. **Scorta.24, 24a** – « Il *refusa* (I.P.S.) *qu'on fasse* (S.P.) venir un médecin. (...) Tout au plus *accepta-t-il* (I.P.S.) *que* sa femme **fasse** (S.P.) venir deux vieilles pour l'aider à le veiller. »
193. **Scorta.26** – « – Vous *attendez* (I.P.) *que* je **me mette** (S.P.) à genoux et **prie** (S.P.) pour ma rédemption. »
194. **Scorta.27** – « - Il n'y a rien ici. Que ce vieux meuble en bois, à moitié enfoncé dans la terre. C'est là que je *voudrais* (C.P.) *que* nous **nous asseyions** (S.P.). »
195. **Scorta.28** – « – Mais je *veux* (I.P.) *que* les choses **soient dites** (S.P.vp.). »
196. **Scorta.29** – « – Tu *veux* (I.P.) *que* je **rentre** (S.P.) au pays en boitant ? »
197. **Scorta.34** – « Personne n'avait été surpris. On *attendait* (I.I.) *que* Raffaele **choisisse** (S.P.). »
198. **Scorta.35** – « Comme tous les autres, nous **nous sommes tournés** (I.P.C.) vers l'Amérique, attendant le jour où les côtes seraient en vue, *espérant*, dans des rêves étranges, *que* tout là-bas **soit** (S.P.) différent, les couleurs, les odeurs, les lois, les hommes. »
199. **Scorta.39, 39a** – « Les Montepucciens *avaient* (I.I.) *peur que* cela **se sache** (S.P.). *Que* la nouvelle **se répande** (S.P.) et *que* toute la région les **montre** (S.P.) du doigt. Ils *craignaient* (I.I.) *que* l'on **dise** (S.P.) qu'à Montepuccio, on enterrait mal les morts. »
200. **Scorta.40** – « Jamais il *n'aurait cru* (C.PÉ.) *que* de tels barbares **puissent** (S.P.) exister en Italie. »
201. **Scorta.41** – « On lui **demanda** (I.P.S.) de faire une cérémonie et **d'accepter que** la Muette **réintègre** (S.P.) le cimetière. »
202. **Scorta.44** – « – Nous *attendions* (I.I.) *qu'un* bateau **soit affrété** (S.P.vp.) pour le retour. »
203. **Scorta.45** – « – Si les autorités *ne voulaient pas* (I.I.) *que* les gueux **s'entassent** (S.P.) à Ellis Island, elles n'avaient pas d'autre choix que d'organiser elles-mêmes les voyages. »
204. **Scorta.49** – « Elle *ne voulait pas* (I.I.) *que* cette entrevue **s'éternise** (S.P.) (...). »
205. **Scorta.57** – « Chacun *veillait* (I.I.) sur son voisin, *vérifiant que* son assiette **ne se vide jamais** (S.P.). »
206. **Scorta.60, 60a, 60b, 60d, 60e, 60f** – « – Je *voulais* (I.I.) *que* **personne ne sache** (S.P.). (...) Je *ne voulais pas* (I.I.) *que* l'on **sache** (S.P.) que les Scorta avaient été refusés là-bas. (...) Je *voulais* (I.I.) *qu'on* **prête** (S.P.) New York aux Scorta. *Que* nous **ne soyons plus** (S.P.) une famille de dégénérés ou de miséreux. (...) Je *voudrais* (C.P.) *qu'il* **soit** (S.P.) dans l'église de Montepuccio. Et *que* les cierges **brûlent** (S.P.) pour le vieux Kornî. (...) Je *veux* (I.P.) *que* Montepuccio **continue** (S.P.) à croire que nous sommes allés là-bas. (...) Mais

- en attendant, je **voudrais** (C.P.) *que* les yeux des Scorta **brillent** (S.P.) de l'éclat de la grande cité de verre. »
207. **Scorta.66** – « – Comprends-moi bien, Elia, je ne te chasse pas. Mais je **veux** (I.P.) *que* tu **aies** (S.P.) le choix. »
208. **Scorta.67** – « – Je te laisse l'enveloppe. Je **veux** (I.P.) *que* tu **réfléchisses** (S.P.). »
209. **Scorta.71** – « – Mais ce que je **n'avais pas prévu** (I.PQP.), c'est *que* je **puisse** (S.P.), un jour, cesser de vouloir la rembourser. (...) »
210. **Scorta.73** – « Qu'avait-il dit, qu'avait-il **fait** (I.PQP.) qui **puisse** (S.P.) *faire penser* à Donato *qu'il y ait* (S.P.) quelque chose ? »
211. **Scorta.84a** – « (...) Et lorsqu'il a terminé, j'ai senti qu'il **attendait** (I.I.) *que* je **parle** (S.P.) à mon tour. »
212. **Scorta.85** – « – Je **veux** (I.P.) *qu'*au moins une personne **sache** (S.P.) ce que j'ai eu au fond du ventre toute ma vie. »
213. **Scorta.88** – « Ils **allaient travailler** (I.F.P.dp.) comme des bêtes, **acceptant** *qu'*on les **fasse** (S.P.) suer jusqu'à la dernière goutte de leur corps, acceptant le joug de l'exploitation et le règne violent de l'argent. »
214. **Scorta.93** – « – Le vent emporte mes mots. Je ne sais pas où il les déposera. Il en parseme les collines. Mais vous **veillerez** (I.F.S.) *à ce que* certains d'entre eux au moins lui **parviennent** (S.P.). »
215. **Scorta.94** – « – J'**aimerais** (C.P.) tant *que* le vent **se décide** (S.P.) à m'emporter. »
216. **Scorta.96** – « – Je **voudrais** (C.P.) *que* tu **entendes** (S.P.) parler de moi... »
217. **Scorta.103** – « Elle était résolue à ne rien dire à son père. Elle **ne voulait pas** (I.I.) *que* New York **soit enlevé** (S.P.vp.) aux Scorta. (...) »
218. **Atiq.3** – « Elle **n'a jamais voulu** (I.P.C.) **admettre** *que* son fils, ce héros qui s'était battu sur tous les fronts, contre tous les ennemis, **ait pu** (S.PÉ.) recevoir une balle juste dans une bagarre minable avec un type – de son propre camp (...). »
219. **Atiq.5** – « Elle **crain**t (I.P.), peut-être, *que* l'appel aux armes l'**ait remis** (S.PÉ) sur pied ! »
220. **Atiq.13** – « – Peut-être qu'ils **auraient préféré** (C.PÉ) *que* tu **sois mort** (S.PÉ.). »
221. **Atiq.14** – « Il **s'en foutait** (I.I.) complètement *que* tu **sois** (S.P.) absent ! »
222. **Atiq.15** – « – Je **n'ai jamais voulu** (I.P.C.) *que* quelqu'un le **sache** (S.P.) . Jamais ! même pas mes sœurs ! »
223. **Atiq.42** – « Le garçon **attend** (I.P.) *qu'*elle l'**invite** (S.P.) à l'intérieur. »
224. **Atiq.45** – « – J'**attends** (I.P.) *que* **viene** (S.P.) mon père. (...) »
225. **Atiq.47** – « – Je **ne voulais pas** (I.I.) *qu'*il me **prenne** (S.P.) pour une pute, alors je me raidissais. »

I.1.b. Complément d'un verbe impersonnel

1. **Bov.16a** – « Avant qu'elle se **mariât** (S.I.), elle **avait cru** (I.PQP.) avoir de l'amour ; mais le bonheur qui aurait dû résulter de cet amour n'étant pas venu, *il fallait* (I.I.) *qu'elle se fût trompée* (S.PQP.), songeait-elle. »
2. **Bov.17** – « *Il fallait* (I.I.) *qu'elle pût* (S.I.) **retirer** des choses une sorte de profit personnel ; »
3. **Bov.40** – « – C'est le temps, sans doute, dit-il en regardant les carreaux avec une figure rechignée, qui est la cause de ces maladies-là ! Moi aussi, je ne me sens pas en mon assiette ; *il faudra* (I.F.S.) même un de ces jours *que* je **vienn**e (S.P.) consulter Monsieur, pour une douleur que j'ai dans le dos. »
4. **Bov.46** – « – Ah ! ne m'en parlez pas, madame Bovary ! Ce matin même, *il a fallu* (I.P.C.) *que* j'**aill**e (S.P.) dans le Bas-Diauville pour une vache qui avait l'enfle ; ils croyaient que c'était un sort. »
5. **Bov.47** – « – Alors, madame Bovary, dit-il enfin, faites excuse, mais le devoir avant tout, vous savez ; *il faut* (I.P.) *que* j'**expédie** (S.P.) mes garnements. »
6. **Bov.70** – « *Il fallait* (I.I.) *que* la domestique **fût** (S.I.) sans cesse à blanchir du linge ; »
7. **Bov.78** – « – Extraordinaire !... reprit le pharmacien. Mais *il se pourrait* (C.P.) *que* les abricots **eussent occasionné** (S.PQP.) la syncope ! »
8. **Bov.91** – « – *Il faut* (I.P.) pourtant *que* je vous **voie** (S.P.) encore, reprit-il, j'avais à vous dire... »
9. **Bov.94** – « – Madame, *il faut* (I.P.) *que* vous **alliez** (S.P.) tout de suite chez M.Homais. »
10. **Bov.97** – « – (...) Il y a là-dedans certains côtés scientifiques qu'il n'est pas mal à un homme de connaître et, j'oserais dire, qu'*il faut* (I.P.) *qu'un* homme **connaisse** (S.P.). (...) »
11. **Bov.103** – « – Ah ! c'est fini ! *il faudrait* (C.P.) *que* je **prise** (S.I.) des leçons ; mais... »
12. **Bov.111** – « *Il fallait* (I.I.) *que* Léon, chaque fois, lui **racontât** (S.I.) toute sa conduite, depuis le dernier rendez-vous. »
13. **Bov.112** – « – Volontiers ! avait répondu M.Homais ; *il faut* (I.P.), d'ailleurs, *que* je **me retrempe** (S.P.) un peu, car je m'encroûte ici. »
14. **Bov.116** – « Pourtant *il fallait* (I.I.) *que* M.Lheureux **s'en mêlât** (S.I.). »
15. **Bov.121** – « – (...) *Il faut* (I.P.) bien *que* je **rentre** (S.P.) dans mes déboursés, soyons justes ! »
16. **Bov.122** – « Raison de plus pour tenter quelque démarche ; *il n'était pas* (I.I.) *possible que* l'on **découvrît point** (S.I.) trois mille francs. »
17. **Bov.134** – « – *Il faudrait* (C.P.) *que* j'**avertisse** (S.P./S.I.) monsieur. »
18. **Swann.1** – « Mais *il suffisait* (I.I.) *que*, dans mon lit même, mon sommeil **fût** (S.I.) profond et **détendît** (S.I.) entièrement mon esprit ; »

19. **Swann.16** – « *Il semblait* (I.I.) *que la considération* que, sur la foi de ma grand-mère, nous accordions à Mme de Villeparisis, *lui créât* (S.I.) un devoir de ne rien faire qui l'en *rendît* (S.I.) moins digne et auquel elle avait manqué en apprenant l'existence de Swann, en permettant à des parents à elle de le fréquenter. »
20. **Swann.17a** – « (...) Si alors mon grand-père avait besoin d'attirer l'attention des deux soeurs, *il fallait* (I.I.) *qu'il eût* (S.I.) recours à ces avertissements physiques dont usent les médecins aliénistes à l'égard de certains maniaques de la distraction (...). »
21. **Swann.20a** – « (...) ce baiser précieux et fragile que maman me confiait d'habitude dans mon lit au moment de m'endormir, il me *fallait* (I.I.) le transporter de la salle à manger dans ma chambre et le garder pendant tout le temps que je me déshabillais, sans que *se brisât* (S.I.) sa douceur, sans que *se répandît* (S.I.) et *s'évaporât* (S.I.) sa vertu volatile, et, justement ces soirs-là où j'aurais eu besoin de le recevoir avec plus de précaution, *il fallait* (I.I.) *que je le prisse* (S.I.), *que je le dérobase* (S.I.) brusquement, publiquement, sans même avoir le temps et la liberté d'esprit nécessaires pour porter à ce que je faisais cette attention des maniaques qui s'efforcent de ne pas penser à autre chose pendant qu'ils ferment une porte, pour pouvoir, quand l'incertitude malade leur revient, lui opposer victorieusement le souvenir du moment où ils l'ont fermée. »
22. **Swann.21** – « (...) je ne pouvais me décider à la quitter d'un pas en pensant que tout à l'heure *il faudrait* (C.P.) *que je la laisse* (S.P.) dans la salle à manger et *que je remonte* (S.P.) dans ma chambre sans avoir comme les autres soirs la consolation qu'elle *vînt* (S.I.) m'embrasser. »
23. **Swann.24** – « – *Il faudra* (I.F.S.) *qu'elle vienne* (S.P.) dîner ici un soir. (...) »
24. **Swann.27** – « Dans le cas particulier, l'article du code à cause duquel *il était* (I.I.) *peu probable que* sauf le cas d'incendie Françoise *allât* (S.I.) déranger maman en présence de M. Swann pour un aussi petit personnage que moi (...). »
25. **Swann.39** – « *Il est* (I.P.) *temps que je m'arrête* (S.P.), la vertu du breuvage semble diminuer. »
26. **Swann.45a** – « (...) et je l'entendais souvent se dire à elle-même : « *Il faut* (I.P.) *que je me rappelle* (S.P.) bien que je n'ai pas dormi » (...). »
27. **Swann.49** – « – *Il n'y aurait* (C.P.) *rien d'étonnant qu'elles viennent* (S.P.) de chez M. le Curé, disait Françoise. »
28. **Swann.50, 50a** – « – Ah ! ma pauvre fille, *il faut* (I.P.) *que vous l'ayez* (S.P.) solide votre tête, vous pouvez remercier le Bon Dieu. C'était la Maguelone qui était venue chercher le docteur Piperaud. Il est ressorti tout de suite avec elle et ils ont tourné par la rue de l'Oiseau. *Il faut* (I.P.) *qu'il y ait* (S.P.) quelque enfant de malade. »
29. **Swann.51** – « – (...) *il est* (I.P.) *temps que* le Bon Dieu me *rappelle* (S.P.), je ne sais plus ce que j'ai fait de ma tête depuis la mort de mon pauvre Octave. »
30. **Swann.52** – « – Ah ! à moins de ça, disait ma tante. *Il faudrait* (C.P.) *qu'elle soit venue* (S.PÉ.) pour les fêtes. »

31. **Swann.55, 55a** – « – (...) *C'est* (I.P.) *rare qu'*une bête qui n'a que cet âge-là **soit** (S.P.) déjà si galante. Madame Octave, *il va falloir* (I.F.P.) *que* je vous **quitte** (S.P.), je n'ai pas le temps de m'amuser, voilà bientôt dix heures, mon fourneau n'est seulement pas éclairé, et j'ai encore à plumer mes asperges. »
32. **Swann.62** – « – (...) demain *il faudra* (I.F.S.) *que* je **rentre** (S.P.) à Paris, dans ma niche. »
33. **Swann.69** – « – Allons, voyons, *il est* (I.P.) *l'heure que* tu **t'en ailles** (S.P.), me dit mon oncle. »
34. **Swann.72** – « *N'arrive-t-il pas* (I.P.) tous les jours *qu'*un ami nous **demande** (S.P.) de ne pas manquer de l'excuser auprès d'une femme à qui il a été empêché d'écrire, et *que* nous **néglignons** (S.P.) de le faire, jugeant que cette personne ne peut pas attacher d'importance à un silence qui n'en a pas pour nous. »
35. **Swann.75** – « – Je vais laisser ma fille de cuisine servir le café et monter l'eau chaude, *il faut* (I.P.) *que* je **me sauve** (S.P.) chez Mme Octave. »
36. **Swann.79** – « *Il fallait* (I.I.) *que* ces Vertus et ces Vices de Padoue **eussent** (S.I.) en eux bien de la réalité puisqu'ils m'apparaissaient comme aussi vivants que la servante enceinte, et qu'elle-même ne me semblait pas beaucoup moins allégorique. »
37. **Swann.89** – « Aussi quand j'amenais un nouvel ami, *il était* (I.I.) *bien rare qu'*il **ne fredonnât pas** (S.I.): « Ô Dieu de nos Pères » de *La Juive* ou bien « Israël romps ta chaîne », ne chantant que l'air naturellement (Ti la lam ta lam, talim), mais j'**avais** (I.I.) peur que mon camarade **ne le connût** (S.I.) et **ne rétablît** (S.I.) les paroles. »
38. **Swann.100, 100a** – « – (...) *Il faudra* (I.F.S.) *que* je **pense** (S.P.) à le demander à Eulalie... Françoise, regardez-moi ce nuage noir derrière le clocher et ce mauvais soleil sur les ardoises, bien sûr que la journée ne se passera pas sans pluie. *Ce n'était pas* (I.I.) *possible que* ça **reste** (S.P.) comme ça, il faisait trop chaud. »
39. **Swann.102** – « – (...) Ah ! ma pauvre Françoise, *il faut* (I.P.) *que* le bon Dieu **soit** (S.P.) bien en colère après nous. »
40. **Swann.112** – « Ma mère, ayant appris qu'il composait, lui avait dit par amabilité que, quand elle irait le voir, *il faudrait* (C.P.) *qu'*il lui **fût** (S.I.) entendre quelque chose de lui. »
41. **Swann.119** – « Or, la dame qu'accompagnait Legrandin était une personne vertueuse et considérée ; *il ne pouvait* (I.I.) *être question qu'*il **fût** (S.I.) en bonne fortune et gêné d'être surpris (...). »
42. **Swann.121** – « – (...) Hé là ! Sainte Vierge, *est-il* (I.P.) *possible que* le bon Dieu **veuille** (S.P.) faire souffrir ainsi une malheureuse créature humaine ? Hé ! la pauvre ! »
43. **Swann.122** – « – (...) *Faut-il* (I.P.) tout de même *qu'*un garçon **ait été** (S.PÉ.) abandonné du bon Dieu pour aller avec ça. »
44. **Swann.128** – « Et certes *cela ne veut pas* (I.P.) *dire que* M. Legrandin **ne fût pas** (S.I.) sincère quand il tonnait contre les snobs. (...). »

45. **Swann.141** – « On disait : « *Faut-il* (I.P.) *que* ce pauvre M. Vinteuil **soit aveuglé** (S.P.vp.) par la tendresse pour ne pas s’apercevoir de ce qu’on raconte, et permettre à sa fille, lui qui se scandalise d’une parole déplacée, de faire vivre sous son toit une femme pareille. »
46. **Swann.199** – « (...) Swann s’apercevait qu’il **était** (I.I.) bientôt *l’heure qu’Odette rentrât* (S.I.). »
47. **Swann.211** – « – Mais pas du tout, s’écria-t-il, *il faut* (I.P.) *que* nous **trouvions** (S.P.) cette dame ; »
48. **Swann.212, 212a** – « *Il n’est* même **pas** (I.P.) *besoin qu’il nous plût* (S.I.) jusque-là plus ou même autant que d’autres. Ce qu’il **fallait** (I.I.), c’est *que* notre goût pour lui **devînt** (S.I.) exclusif. »
49. **Swann.218** – « Maintenant, tous les soirs, quand il l’avait ramenée chez elle, *il fallait* (I.I.) *qu’il entrât* (S.I.) et souvent elle ressortait en robe de chambre et le conduisait jusqu’à sa voiture, l’embrassait aux yeux du cocher, disant (...). »
50. **Swann.223** – « Qu’**importait** (I.I.) *qu’elle lui dît* (S.I.) que l’amour est fragile, le sien était si fort ! (...) »
51. **Swann.234** – « *Il n’y avait pas* (I.I.) *besoin qu’on eût* (S.I.) réellement ces goûts pourvu qu’on les **proclamât** (S.I.); »
52. **Swann.244** – « Je vois qu’il *va falloir* (I.F.P.) *que* je **demande** (S.P.) à m’y faire admettre. »
53. **Swann.259, 259a** – « – *Il faut* (I.P.) *que* j’**aille** (S.P.) entretenir un instant le duc d’Aumale (...) mais *il ne faut pas* (I.P.) *que* Swann le **sache** (S.P.). »
54. **Swann.274** – « (...) *il est* (I.P.) *inévitabile que* nous **passions** (S.P.), sans y rien remarquer qui éveille notre attention, près de ceux qui cachent une vérité que nos soupçons cherchent au hasard, et *que* nous **nous arrêtions** (S.P.) au contraire à ceux sous lesquels il n’y a rien. »
55. **Swann.289** – « *Ce n’était* vraiment **pas** (I.I.) *de chance qu’elle lui défendît* (S.I.) le seul endroit qui le tentait aujourd’hui. »
56. **Swann.291** – « Dès que venait le jour où *il était* (I.I.) *possible qu’elle revînt* (S.I.), il rouvrait l’indicateur, calculait quel train elle avait dû prendre, et si elle s’était attardée, ceux qui lui restaient encore. »
57. **Swann.293** – « Bien qu’elle **ne lui permît pas** (S.I.) en général de la rejoindre dans des lieux publics, disant que cela ferait jaser, *il arrivait* (I.I.) *que* dans une soirée où il était invité comme elle – chez Forcheville, chez le peintre, ou à un bal de charité dans un ministère – **il se trouvât** (S.I.) en même temps qu’elle. »
58. **Swann.298** – « Pas moyen, comme s’il lui eût envoyé cette fois quelques billets de mille francs, d’organiser chaque soir, dans un château, de ces soupers fins après lesquels elle se serait peut-être passé la fantaisie – qu’il **était** (I.I.) *possible qu’elle n’eût jamais eue* (S.PQP.) encore – de tomber dans les bras de Forcheville. »
59. **Swann.299** – « À Bayreuth comme à Paris, s’il *arrivait* (I.I.) *que* Forcheville **pensât** (S.I.) à lui, ce n’eût pu être que comme à quelqu’un qui comptait beaucoup dans la vie d’Odette, à qui il était obligé de céder la place, quand ils se rencontraient chez elle. »

60. **Swann.303** – « Quand il cherchait à le mesurer, *il lui arrivait* (I.I.) parfois *qu'il semblât* (S.I.) diminué, presque réduit à rien ; (...) »
61. **Swann.308** – « D'ailleurs quand il savait avec qui elle passait la soirée, *il était* (I.I.) *bien rare qu'il ne pût pas* (S.I.) découvrir dans toutes ses relations à lui quelqu'un qui connaissait, fût-ce indirectement, l'homme avec qui elle était sortie et pouvait facilement en obtenir tel ou tel renseignement. »
62. **Swann.313** – « *Il arrivait* (I.I.) encore parfois, quand, ayant rencontré Swann, elle voyait s'approcher d'elle quelqu'un qu'il ne connaissait pas, *qu'il pût* (S.I.) remarquer sur le visage d'Odette cette tristesse qu'elle avait eue le jour où il était venu pour la voir pendant que Forcheville était là. »
63. **Swann.315** – « – Si elle ne m'aimait pas un peu, se disait-il, elle ne souhaiterait pas de me transformer. Pour me transformer, *il faudra* (I.F.S.) *qu'elle me voie* (S.P.) davantage. »
64. **Swann.326** – « (...) elle trouvait plus aimable de lui exposer quelques petits faits d'où *dépendrait* (C.P.) *qu'il lui fût* (S.I.) ou non possible de s'y rendre. »
65. **Swann.327, 327a, 327c** – « – Écoute, je vais te dire, dit-elle à Mme de Gallardon, *il faut* (I.P.) demain soir *que j'aïlle* (S.P.) chez une amie qui m'a demandé mon jour depuis longtemps. Si elle nous emmène au théâtre, *il n'y aura pas* (I.F.S.), avec la meilleure volonté, *possibilité que j'aïlle* (S.P.) chez toi ; (...) – *C'est* (I.P.) *drôle qu'il aïlle* (S.P.) même chez la mère Saint-Euverte, dit Mme de Gallardon. (...) »
66. **Swann.331** – « – Oh ! oui, la vie est une chose affreuse. *Il faut* (I.P.) *que nous nous voyions* (S.P.), ma chère amie. (...) »
67. **Swann.334a** – « (...) et, quand il la faisait venir chez lui une fois par mois, comme *il avait fallu* (I.PQP.), avant qu'il *se laissât* (S.I.) fléchir, *qu'elle lui répétait* (S.I.) le délice que serait cette habitude de se voir tous les jours dont elle rêvait alors qu'elle ne lui semblait à lui qu'un fastidieux tracas, puis qu'elle avait prise en dégoût et définitivement rompue, pendant qu'elle était devenue pour lui un si invincible et si douloureux besoin. »
68. **Swann.335** – « Maintenant, hélas ! *Il arrivait* (I.I.) encore parfois *qu'elle lui écrivît* (S.I.) d'un restaurant ou d'un hôtel sur du papier qui en portait le nom imprimé ; »
69. **Swann.350b** – « (...) et les autres, il se dit que *cela signifiait* (I.I.), sinon *qu'ils fussent* (S.I.) incapables d'infamie, du moins que c'est une nécessité de la vie à laquelle chacun se soumet de fréquenter des gens qui n'en sont peut-être pas incapables. »
70. **Swann.354** – « – Odette, lui dit-il, mon chéri, je sais bien que je suis odieux, mais *il faut* (I.P.) *que je te demande* (S.P.) des choses. »
71. **Swann.355** – « – (...) Qu'est-ce que tu as aujourd'hui ? Tu as donc décidé qu'*il fallait* (I.I.) *que je te déteste* (S.P.), *que je t'exècre* (S.P.) ? »
72. **Swann.360** – « – Que veux-tu ? cela ne fait rien, mais *c'est* (I.P.) *malheureux que tu ne puisses pas* (S.P.) me dire le nom. »
73. **Swann.361** – « – (...) tu comprends bien qu'*il n'est pas* (I.P.) *possible que tu ne te rappelles pas* (S.P.) avec qui, Odette, mon amour. »

74. **Swann.380** – « – Mon Dieu je reconnais les qualités qu’il y a dans le portrait de mon mari, c’est moins étrange que ce qu’il fait d’habitude, mais *il a fallu* (I.P.C.) *qu’il lui fasse* (S.P.) des moustaches bleues. »
75. **Swann.381** – « – *Il faut* (I.P.) *que je m’en aille* (S.P.). »
76. **Swann.384** – « Les intérêts de notre vie sont si multiples qu’*il n’est pas* (I.P.) *rare que* dans une même circonstance les jalons d’un bonheur qui n’existe pas encore **soient posés** (S.P.vp.) à côté de l’aggravation d’un chagrin dont nous souffrons. »
77. **Swann.388** – « Puis *il arriva* (I.P.S.) *qu’une simple variation atmosphérique suffit* (S.I.) à provoquer en moi cette modulation sans qu’il y **eût** (S.I.) besoin d’attendre le retour d’une saison. »
78. **Swann.400** – « Plus tard, *il arrive* (I.P.) *que* devenus habiles dans la culture de nos plaisirs, nous **nous contentions** (S.P.) de celui que nous avons à penser à une femme comme je pensais à Gilberte, sans être inquiets de savoir si cette image correspond à la réalité (...). »
79. **Swann.404** – « (...) car on ne savait jamais sûrement par quel côté Gilberte viendrait, si ce serait plus ou moins tard, et cette attente finissait par me rendre plus émouvants, non seulement les Champs Élysées entiers et toute la durée de l’après-midi, comme une immense étendue d’espace et de temps sur chacun des points et à chacun des moments de laquelle *il était* (I.I.) *possible qu’apparût* (S.I.) l’image de Gilberte (...). »
80. **Swann.411, 411a** – « Elle a toujours eu la rage de connaître du monde et *il faut* (I.P.) bien *qu’elle soit* (S.P.) une espèce de folle comme j’ai toujours pensé, si elle connaît vraiment Mme Swann. (...) Mais *il fallait* (I.I.) toujours *qu’elle se fasse* (S.P.) des relations. »
81. **Swann.423** – « D’ailleurs *il ne m’eût pas suffi* (C.PÉ.2f.) *que* les toilettes **fussent** (S.I.) les mêmes qu’en ces années-là. »
82. **Swann.424** – « Et *il m’eût fallu* (C.PÉ.2f.) aussi *que* ce **fussent** (S.I.) les mêmes femmes, celles dont la toilette m’intéressait parce que, au temps où je croyais encore, mon imagination les avait individualisées et les avait pourvues d’une légende. »
83. **Swann.425** – « *Il suffisait* (I.I.) *que* Mme Swann **n’arrivât pas** (S.I.) toute pareille au même moment, pour que l’Avenue **fût** (S.I.) autre. »
84. **Scorta.1** – « *Il était* (I.I.) *impossible de croire qu’en* ces terres, un jour, il avait pu pleuvoir. *Que* de l’eau **ait irrigué** (S.PÉ.) les champs et **abreuvé** (S.PÉ.) les oliviers. *Impossible de croire qu’une* vie animale ou végétale **ait pu** (S.PÉ.) trouver – sous ce ciel sec – de quoi se nourrir. »
85. **Scorta.7** – « Et *il vaut* (I.P.) *mieux que* tout **s’arrête** (S.P.) là car la vie, désormais, sera fade et triste comme un fond de bouteille. »
86. **Scorta.11** – « Lorsqu’elle ouvrit la porte, quinze ans plus tard, et qu’elle vit cet homme planté devant elle qui ne demandait rien, il lui sembla évident qu’*il fallait* (I.I.) *qu’elle se plie* (S.P.) à la force sourde du destin. »
87. **Scorta.53** – « Mais Antonio était lancé et *il fallait* (I.I.) maintenant *qu’il explique* (S.P.) tout. »

88. **Scorta.54** – « – *Il faut* (I.P.) *que* je **fasse** (S.P.) mes preuves. »
89. **Scorta.58** – « *Il faut* (I.P.) *qu’il reste* (S.P.) des mets en table, sinon, c’est que les invités n’ont pas eu assez. »
90. **Scorta.59** – « Et *il aurait fallu* (C.PÉ.) *que rien ne change* (S.P.). »
91. **Scorta.60c** – « (...) *Il fallait* (I.I.) *que* tout le monde **puisse** (S.P.) croire à New York. (...) »
92. **Scorta.64** – « Mais *il était* (I.I.) *impensable qu’il redescende* (S.P.) à Montepuccio. »
93. **Scorta.68** – « – *Il était* (I.I.) *impossible que tu partes* (S.P.). »
94. **Scorta.82** – « *Il ne servait* (I.I.) *à rien qu’elle reste* (S.P.) là. »
95. **Scorta.98** – « Elles l’adoraient et ne cessaient de dire qu’*il était* (I.I.) *temps que Montepuccio ait* (S.P.) un curé moderne qui **compre**ne (S.P.) les problèmes d’aujourd’hui et **sache** (S.P.) parler aux jeunes. »
96. **Scorta.101** – « *Il était* (I.I.) *hors de question qu’elle reprenne* (S.P.) le tabac. »
97. **Atiq.2, 2a** – « – *Il faut* (I.P.) *que j’aïlle* (S.P.) voir ma tante. (...) Derrière la porte, dans le couloir, sa voix, « je m’en fous... », va et revient, « de ce que tu penses d’elle... », va, « ... je l’aime, moi », revient, « il ne me reste qu’elle... mes sœurs m’ont abandonnée, tes frères aussi... », va, « ... *que* je la **voie** (S.P.) », revient, « *il faut*... (I.P.) », va, « ... elle t’emmerde... et moi aussi ! ». »
98. **Atiq.6** – « – Mais *il faut* (I.P.) *que* je t’**avoue** (S.P.) quand même une chose... »
99. **Atiq.8** – « *Il faut* (I.P.) *que* je t’**amène** (S.P.) au sous-sol. »
100. **Atiq.9** – « – *Il vaudrait* (C.P.) *mieux qu’une balle perdue t’achève* (S.P.) une fois pour toutes ! »
101. **Atiq.12** – « Elle reprend sa plainte : « Oh, le roi, **sache** que mon cœur ne supporte plus ton absence / *Il est* (I.P.) *temps que* tu **reviennes** (S.P.) ... ». »
102. **Atiq.24** – « – Depuis des siècles et des siècles que les pèlerins se rendent à La Mecque pour tourner et prier autour de cette Pierre, je me demande vraiment comment *ça se fait* (I.P.) *qu’elle n’ait pas* encore **explosé** (S.PÉ.). »
103. **Atiq.26** – « – *Il faut* (I.P.) *que* je **parte** (S.P.) chez ma tante. »
104. **Atiq.28** – « – Ils fouillent toutes les maisons... *il ne faut pas* (I.P.) *qu’ils te trouvent*... (S.P.) ils t’achèveront ! »
105. **Atiq.29** – « – Pour travailler. *Il faut* (I.P.) *que* je **gagne** (S.P.) ma vie, *que* je **nourrisse** (S.P.) mes deux enfants. »
106. **Atiq.36a, 36b** – Avant de répondre, avant de tuer quelqu’un, *il faut* (I.P.) *que* tu **te poses** (S.P.) une autre question : (...) Pour cela, *il faut* (I.P.) *que* tu **te débarrasses** (S.P.) de trois amours (...). »
107. **Atiq.39** – « – Tôt ou tard, *il fallait* (I.I.) *que* ça nous **arrive** (S.P.) aussi... (...) »
108. **Atiq.40** – « – *Il faut* (I.P.) *que* je la **chasse** (S.P.) hors de moi ! (...) »
109. **Atiq.41, 41a** – « – Je délire. *Il faut* (I.P.) *que* je **me calme** (S.P.). *Il faut* (I.P.) *que* je **me taise** (S.P.). »
110. **Atiq.44** – « – *Il faut* (I.P.) absolument *que* je le lui **demande** (S.P.) s’il vient. »

111. **Atiq.45a, 45b** – « (...) *Il faut* (I.P.) *que* je vous **raconte** (S.P.) à vous tous et une fois pour toutes l'histoire de la plume de paon. (...) Mais d'abord, *il faut* (I.P.) *que* je la **récupère**... (S.P.) »

I.2. Complément d'un nom

1. **Bov.76** – « Elle **jetait** (I.I.) les yeux autour d'elle *avec l'envie que* la terre **croulât** (S.I.). »
2. **Swann.10a** – « (...) ma grand-mère **attachait** (I.I.) beaucoup d'*importance*, trouvant cela plus aimable, *à ce qu'ils n'eussent pas* (S.I.) l'air de figurer d'une façon exceptionnelle, et pour les visites seulement. »
3. **Swann.21** – « (...) je ne pouvais me décider à la quitter d'un pas en pensant que tout à l'heure il **faudrait** (C.P.) que je la **laisse** (S.P.) dans la salle à manger et que je **remonte** (S.P.) dans ma chambre **sans avoir** comme les autres soirs *la consolation qu'elle vînt* (S.I.) *m'embrasser.* »
4. **Swann.45** – « Malheureusement, ayant pris l'habitude de penser tout haut, elle **ne faisait pas** (I.I.) toujours *attention à ce qu'il n'y eût* (S.I.) **personne** dans la chambre voisine, et je l'entendais souvent se dire à elle-même (...). »
5. **Swann.61** – « De plus, elle **ne trouvait pas** (I.I.) *de très bon goût que* M. Legrandin, dont la sœur était mariée près de Balbec avec un gentilhomme bas-normand, **se livrât** (S.I.) à des attaques aussi violentes contre les nobles, allant jusqu'à reprocher à la Révolution de ne les avoir pas tous guillotiner. »
6. **Swann.70** – « Je ne comprenais pas la moitié des mots que disait la dame, mais *la crainte que n'y fût cachée* (S.PQP.) quelque question à laquelle il eût été impoli de ne pas répondre, m'**empêchait** (I.I.) de cesser de les écouter avec attention, et j'en éprouvais une grande fatigue. »
7. **Swann.78** – « Mais plus tard j'ai compris que l'étrangeté saisissante, la beauté spéciale de ces fresques tenait à la grande place que le symbole y occupait, et que *le fait qu'il fût représenté* (S.I.vp.) non comme un symbole puisque la pensée symbolisée n'était pas exprimée, mais comme réel, comme effectivement subi ou matériellement manié, **donnait** (I.I.) à la signification de l'œuvre quelque chose de plus littéral et de plus précis, à son enseignement quelque chose de plus concret et de plus frappant. »
8. **Swann.98** – « Comme je n'avais aucune notion sur la hiérarchie sociale, depuis longtemps *l'impossibilité que* mon père **trouvait** (I.I.) *à ce que* nous **fréquentions** (S.P.) Mme et Mlle Swann avait eu plutôt pour effet, en me faisant imaginer entre elles et nous de grandes distances, de leur donner à mes yeux du prestige. (...) »
9. **Swann.105** – « En tous cas il faudrait bien vous couvrir, ajoutait-il (sans apercevoir l'indignation que **causait** (I.I.) à ma tante *l'idée qu'elle fût* (S.I.) capable de monter dans le clocher), car il fait un de ces courants d'air une fois arrivé là-haut ! »

10. **Swann.106** – « Elle **n’aurait** pourtant **pas trouvé** (C.PÉ.) *grand mal à ce que* ma tante, qu’elle savait incurablement généreuse, **se fût laissée** (S.PQP.) aller à donner, si au moins ç’avait été à des riches. »
11. **Swann.156** – « Il était si puissant, si en faveur auprès des gens en place qu’il **arrivait** (I.I.) (...) **à obtenir** du ministre, pour le fils de Mme Sazerat qui voulait aller aux eaux, *l’autorisation qu’il* **passât** (S.I.) le baccalauréat deux mois d’avance, dans la série des candidats dont le nom commençait par un A au lieu d’attendre le tour des S. »
12. **Swann.179** – « Quelque temps après cette présentation au théâtre, elle lui avait écrit pour lui demander à voir ses collections qui l’intéressaient tant, « elle, ignorante qui avait le goût des jolies choses », disant qu’il lui semblait qu’elle le connaîtrait mieux, quand elle l’aurait vu dans « son home » où elle l’**imaginait** (I.I.) « si confortable avec son thé et ses livres », quoiqu’elle ne lui eût pas caché (S.PQP.) *sa surprise qu’il* **habitât** (S.I.) ce quartier qui devait être si triste et « qui était si peu *smart* pour lui qui l’était tant ». »
13. **Swann.186a** – « (...) Mais vous m’avez exprimé (I.P.C.) *le désir que je vienne* (S.P.). (...) » »
14. **Swann.271** – « – (...) Mais cela **ne s’arrange pas** (I.P.) avec *le fait qu’elle n’ait pas fait* (S.PÉ.) ouvrir. »
15. **Swann.309** – « (...) Swann **attachait** (I.I.) *une véritable importance à ce que* M. de Charlus **fût** (S.I.) libre de l’accompagner. »
16. **Swann.330a** – « (...) – Je **ne vois** (I.P.) *aucun mal à ce que ce soit* (S.P.) ancien, répondit sèchement la princesse (...). »
17. **Swann.414** – « – (...) Il m’a demandé de tes nouvelles, il m’a dit que tu jouais avec sa fille, ajouta (I.P.S.) ma mère, m’émervillant du *prodige que j’existasse* (S.I.) dans l’esprit de Swann, bien plus, *que ce fût* (S.I.) d’une façon assez complète, pour que, quand je tremblais d’amour devant lui aux Champs-Élysées, il **sût** (S.I.) mon nom, qui était ma mère, et **pût** (S.I.) amalgamer autour de ma qualité de camarade de sa fille quelques renseignements sur mes grands-parents, leur famille, l’endroit que nous habitons, certaines particularités de notre vie d’autrefois, peut-être même inconnues de moi. »
18. **Scorta.65** – « *Le fait qu’il y ait* (S.P.) un nombre limité de paquets de cigarettes pouvant être vendus par habitant **était** (I.I.) une aberration pour Carmela. »

I.3. Complément d’un adjectif

1. **Bov.10** – « Le père Rouault **n’eût pas été** (C.PÉ.2f.) *fâché qu’on le débarrassât* (S.I.) de sa fille, qui ne lui servait guère dans sa maison. »
2. **Bov.96** – « – (...) **Es-tu** (I.P.) bien *sûr*, au moins, *qu’ils ne l’aient pas lu* (S.PÉ)? Peux-tu me certifier... ? »
3. **Swann.13** – « Comme elle croyait qu’il devait être flatté par nos invitations, elle **trouvait** (I.I.) *tout naturel qu’il ne vînt pas* (S.I.) nous voir l’été sans avoir à la

main un panier de pêches ou de framboises de son jardin et *que* de chacun de ses voyages d'Italie il m'**eût rapporté** (S.PQP.) des photographies de chefs-d'œuvre. »

4. **Swann.48** – « Et Françoise disait en riant : « Madame sait tout ; madame est pire que les rayons X (elle disait x avec une difficulté affectée et un sourire pour se railler elle-même, ignorante, d'employer ce terme savant), qu'on a fait venir pour Mme Octave et qui voient ce que vous avez dans le coeur », et **disparaissait** (I.I.), *confuse qu'on s'occupât* (S.I.) d'elle, peut-être pour qu'on **ne la vît pas** (S.I.) pleurer ; »
5. **Swann.95** – « Mais ce n'était qu'alors, quand je les lisais dans son œuvre, que je pouvais en jouir ; quand c'**était** (I.I.) moi qui les composais, *préoccupé qu'elles reflétassent* (S.I.) exactement ce que j'apercevais dans ma pensée, craignant de ne pas « faire ressemblant », j'avais bien le temps de me demander si ce que j'écrivais était agréable ! »
6. **Swann.111, 111a** – « Mais si elle **trouvait** (I.I.) *amusant que* le visiteur interloqué **ne sût pas** (S.I.) que nous déjeunerions plus tôt le samedi, elle **trouvait** (I.I.) *plus comique encore* (tout en sympathisant du fond du cœur avec ce chauvinisme étroit) *que* mon père, lui, **n'eût pas eu** (S.PQP.) l'idée que ce barbare pouvait l'ignorer et **eût répondu** (S.PQP.) sans autre explication à son étonnement de nous voir déjà dans la salle à manger (...). »
7. **Swann.133** – « (...) et déjà je me demandais, si, sans tenir compte du désir et de la crainte que j'avais de la connaître, je n'avais pas le devoir de faire prévenir Mlle Swann que le poisson mordait – quand il me fallut rejoindre en courant mon père et mon grand-père qui m'**appelaient** (I.I.), *étonnés que je ne les eusse pas suivis* (S.PQP.) dans le petit chemin qui monte vers les champs et où ils s'étaient engagés. »
8. **Swann.151** – « Quand on semblait entrer dans une série de beaux jours ; quand Françoise *désespérée qu'il ne tombât pas* (S.I.) une goutte d'eau pour les « pauvres récoltes », et ne voyant que de rares nuages blancs nageant à la surface calme et bleue du ciel **s'écriait** (I.I.) en gémissant (...). »
9. **Swann.158** – « Je trouvais (I.I.) *important qu'elle ne partît pas* (S.I.) avant que j'**eusse pu** (S.PQP.) la regarder suffisamment (...). »
10. **Swann.192** – « – Ah ! je **suis** (I.P.) *contente que* vous **appréciez** (S.P.) mon canapé, répondit MmeVerdurin. »
11. **Swann.247** – « Du reste il **n'était pas** (I.I.) *très content que* Cottard **fît** (S.I.) rire de lui devant Forcheville. »
12. **Swann.250** – « – (...) Le docteur y est allé (je me rappelle même qu'il m'a dit avoir eu le très grand plaisir de passer la soirée avec vous) et j'avoue que je **n'ai pas trouvé** (I.P.C.) *raisonnable qu'il louât* (S.I.) des places pour y retourner avec moi. »
13. **Swann.263** – « Sans doute si on lui avait dit au début : « c'est ta situation qui lui plaît », et maintenant : « c'est pour ta fortune qu'elle t'aime », il ne l'aurait pas cru, et **n'aurait pas été** (C.PÉ.) d'ailleurs *très mécontent qu'on se la figurât*

- (S.I.) tenant à lui – *qu'on les sentît* (S.I.) unis l'un à l'autre – par quelque chose d'aussi fort que le snobisme ou l'argent. »
14. **Swann.275** – « Il savait bien qu'elle n'était pas assez amoureuse de lui pour avoir un regret si vif d'avoir manqué sa visite, mais comme elle était bonne, désireuse de lui faire plaisir, et souvent triste quand elle l'avait contrarié, il **trouva** (I.P.S.) *tout naturel qu'elle le fût* (S.I.) cette fois de l'avoir privé de ce plaisir de passer une heure ensemble qui était très grand, non pour elle, mais pour lui. (...) »
15. **Swann.312** – « « C'est un monsieur qui était dans la loge de mon amie avec qui je vais à l'Hippodrome », cette explication calmait les soupçons de Swann, qui en effet **trouvait** (I.I.) *inévitabile que l'amie eût* (S.I.) d'autres invités qu'Odette dans sa loge à l'Hippodrome, mais n'avait jamais cherché ou réussi à se les figurer. »
16. **Swann.317a** – « (...) Je crois qu'elle ne sort pas ce soir avant d'aller chez son ancienne couturière où, du reste, elle **sera** (I.F.S.) sûrement *contente que vous l'accompagniez* (S.P.). (...) »
17. **Swann.323** – « Cependant Mme de Gallardon était en train de se dire qu'il **était** (I.I.) *fâcheux qu'elle n'eût* (S.I.) que bien rarement l'occasion de rencontrer la princesse des Laumes, car elle souhaitait lui donner une leçon en ne répondant pas à son salut. (...) »
18. **Swann.343** – « Sans doute Swann était certain que s'il avait vécu maintenant loin d'Odette, elle aurait fini par lui devenir indifférente, de sorte qu'il **aurait été** (C.PÉ.) *content qu'elle quittât* (S.I.) Paris pour toujours ; »
19. **Swann.376** – « Et il **restait** (I.I.) une heure à causer tristement avec quelque pauvre fille *étonnée qu'il ne fît* (S.I.) rien de plus. (...) »
20. **Swann.412** – « Il me semblait un être si extraordinaire que je **trouvais** (I.I.) *merveilleux que des personnes que je fréquentais le connussent* (S.I.) aussi et *que dans les hasards d'une journée quelconque on pût* (S.I.) être amené à le rencontrer. »
21. **Scorta.71a** – « (...) Je **suis** (I.P.) *heureuse qu'il en soit* (S.P.) ainsi. »

II. Relatives

II.1. Complément d'un nom

II.1.a. Suivant un superlatif

1. **Bov.45** – « (...) *c'était* (I.I.) *la seule place qui fût* (S.I.) verte ; »
2. **Bov.82** – « Cette vision splendide **demeura** (I.P.S.) dans sa mémoire comme *la chose la plus belle qu'il fût* (S.I.) possible de rêver ; »

3. **Bov.84** – « Elle persista pourtant, et, lorsque le volume lui tombait des mains, elle **se croyait** (I.I.) **prise** par *la plus fine mélancolie catholique qu'une âme éthérée pût* (S.I.) concevoir. »
4. **Bov.139** – « Le prêtre se releva pour prendre le crucifix ; alors elle allongea le cou comme quelqu'un qui a soif, et, collant ses lèvres sur le corps de l'Homme-Dieu, elle y **déposa** (I.P.S.) de toute sa force expirante *le plus grand baiser* d'amour *qu'elle eût* jamais **donné** (S.PQP.). »
5. **Swann.7** – « Destinée à un usage plus spécial et plus vulgaire, cette pièce, d'où l'on voyait pendant le jour jusqu'au donjon de Roussainville-le-Pin, servit longtemps de refuge pour moi, sans doute parce qu'elle **était** (I.I.) *la seule qu'il me fût permis* (S.I.vp.) de fermer à clef, à toutes celles de mes occupations qui réclamaient une inviolable solitude : la lecture, la rêverie, les larmes et la volupté. »
6. **Swann.9** – « Le monde se bornait habituellement à M.Swann, qui, en dehors de quelques étrangers de passage, **était** (I.I.) à peu près *la seule personne qui vînt* (S.I.) chez nous à Combray, quelquefois pour dîner en voisin (plus rarement depuis qu'il avait fait ce mauvais mariage, parce que mes parents ne voulaient pas recevoir sa femme), quelquefois après le dîner, à l'improviste. »
7. **Swann.15a** – « (...) Ma grand-mère avait trouvé ces gens parfaits, elle déclarait que la petite était une perle et que le giletier **était** (I.I.) l'homme le plus distingué, *le mieux qu'elle eût* jamais **vu** (S.PQP.). »
8. **Swann.37** – « **Je savais** (I.I.) qu'une telle nuit ne pourrait se renouveler ; que le plus grand désir que j'eusse (S.I.) au monde, garder ma mère dans ma chambre pendant ces tristes heures nocturnes, **était** (I.I.) trop en opposition avec les nécessités de la vie et le vœu de tous, pour que l'accomplissement qu'on lui avait accordé ce soir **pût** (S.I.) être autre chose que factice et exceptionnel. »
9. **Swann.48a** – « (...) maman **était** (I.I.) *la première personne qui lui donnât* (S.I.) cette douce émotion de sentir que sa vie, ses bonheurs, ses chagrins de paysanne pouvaient présenter de l'intérêt, être un motif de joie ou de tristesse pour une autre qu'elle-même. »
10. **Swann.53a** – « (...) C'**étaient** (I.I.) *les seules qui fussent ornées* (S.I.vp.) de sujets, et ma tante s'amusait à chaque repas à lire la légende de celle qu'on lui servait ce jour-là. »
11. **Swann.136** – « Et de même que, quand il venait maintenant prendre de ses nouvelles (elle **était** (I.I.) *la seule personne* de chez nous *qu'il demandât* (S.I.) encore à voir), elle lui faisait répondre qu'elle était fatiguée, mais qu'elle le laisserait entrer la prochaine fois, de même elle dit ce soir-là (...). »
12. **Swann.152** – « À Combray où je savais quelle individualité de maréchal ferrant ou de garçon épicier était dissimulée sous l'uniforme du suisse ou le surplus de l'enfant de chœur, ce pêcheur **est** (I.P.) *la seule personne dont je n'aie jamais découvert* (S.PÉ.) l'identité. »
13. **Swann.168** – « C'est parce que je croyais aux choses, aux êtres, tandis que je les parcourais, que les choses, les êtres qu'ils m'ont fait connaître **sont** (I.P.) *les*

- seuls que je prenne* (S.P.) encore au sérieux et qui me donnent encore de la joie. »
14. **Swann.185** – « (...) il **serait** (C.P.) désormais *le seul qui fût* (S.I.) capable de lui causer des joies et des tourments. »
 15. **Swann.240** – « Et quant au peintre, si sa prétention est déplaisante quand il cherche à étonner, en revanche c'est (I.P.) *une des plus belles intelligences que j'aie connues* (S.PÉ.). »
 16. **Swann.248** – « Et comme les chanteurs parvenus à *la note la plus haute qu'ils puissent* (S.P.) donner continuent en voix de tête, piano, il **se contenta** (I.P.S.) de murmurer, et en riant, comme si en effet cette peinture eût été dérisoire à force de beauté (...). »
 17. **Swann.260** – « – (...) Je crois que c'est (I.P.) *la première fois que vous vous rencontriez* (S.P.) avec lui », dit-elle pour lui faire remarquer que c'était à elle qu'il devait de le connaître. »
 18. **Swann.317** – « – (...) Mais *le plus grand plaisir que vous puissiez* (S.P.) me faire, c'est (I.P.) d'aller plutôt voir Odette. (...) »
 19. **Swann.351** – « (...) et, se servant à propos d'un détail insignifiant mais vrai, qu'il avait appris par hasard, comme s'il était (I.I.) *le seul petit bout qu'il laissât* (S.I.) passer malgré lui, entre tant d'autres, d'une reconstitution complète de la vie d'Odette qu'il tenait cachée en lui, il l'amenait à supposer qu'il était renseigné sur des choses qu'en réalité il ne savait ni même ne soupçonnait, car si bien souvent il adjurait Odette de ne pas altérer la vérité, c'était (I.I.) seulement, qu'il s'en rendît compte ou non, pour qu'Odette lui **dît** (S.I.) tout ce qu'elle faisait. »
 20. **Swann.352** – « Un jour, **étant** dans *la période de calme la plus longue qu'il eût encore pu* (S.PQP.) traverser sans être repris d'accès de jalousie, il **avait accepté** (I.PQP.) d'aller le soir au théâtre avec la princesse des Laumes. »
 21. **Swann.359** – « Car sa jalousie qui avait pris une peine qu'un ennemi **ne se serait pas donnée** (C.PÉ.) **pour arriver** à lui faire asséner ce coup, **à lui faire faire** la connaissance de *la douleur la plus cruelle qu'il eût* encore jamais connue (S.PQP.), sa jalousie ne trouvait pas qu'il eut assez souffert et cherchait à lui faire recevoir une blessure plus profonde encore. »
 22. **Swann.397** – « (...) et je le savais bien, car c'était (I.I.) *les seuls moments de ma vie sur lesquels je concentrasse* (S.I.) une attention méticuleuse, acharnée, et elle ne découvrait pas en eux un atome de plaisir. »
 23. **Scorta.6** – « Alors oui, il s'était juré qu'à sa sortie, il **assouvirait** (C.P.) ce désir brutal, *le seul qu'il ait* jamais connu (S.PÉ.). »
 24. **Scorta.79** – « Il **entendait** (I.I.) dans ces complaints antiques *la seule vérité qu'il ait* jamais entendue (S.PÉ.). »

II.1.b. Renvoyant au référent intentionnel

1. **Bov.42b** – « (...) et elle **imaginait** (I.I.) des hasards, *des catastrophes qui l'eussent facilité* (S.PQP.). »
2. **Bov.49** – « Son patron même l'**engageait** (I.I.) **à visiter** *une autre étude, où il pût* (S.I.) se développer davantage. »
3. **Bov.88** – « Mais ils s'arrêtaient quelquefois devant l'exposition complète de leur idée, et **cherchaient** (I.I.) alors **à imaginer** *une phrase qui pût* (S.I.) la traduire cependant. »
4. **Bov.107** – « Le lendemain, au point du jour, Emma **courut** (I.P.S.) chez M.Lheureux le **prier de refaire** *une autre note, qui ne dépassât point* (S.I.) mille francs car, pour montrer celle de quatre mille, il eût fallu dire qu'elle en avait payé les deux tiers, avouer conséquemment la vente de l'immeuble, négociation bien conduite par le marchand, et qui ne fut effectivement connue que plus tard. »
5. **Bov.120** – « Elle accusait Léon de ses espoirs déçus, comme s'il l'avait trahie ; et même elle **souhaitait** (I.I.) *une catastrophe qui amenât* (S.I.) leur séparation, puisqu'elle n'avait pas le courage de s'y décider. »
6. **Bov.128** – « Puis **il faudrait** (C.P.) **inventer** *une histoire qui expliquât* (S.I.) les choses à Bovary. »
7. **Bov.138** – « (...) et même, sans les représentations de sa femme, il **eût emmené** (C.P.2f.) avec lui ses deux fils, afin de les accoutumer aux fortes circonstances, pour que ce **fût** (S.I.) *une leçon, un exemple, un tableau solennel qui leur restât (S.I.) plus tard dans la tête.* »
8. **Bov.140** – « Il **avait** (I.I.) à écrire deux lettres, à faire une potion calmante pour Bovary, **à trouver** *un mensonge qui pût* (S.I.) cacher l'empoisonnement et à le rédiger en article pour Fanal, sans compter les personnes qui l'attendaient, afin d'avoir des informations ; »
9. **Swann.16** – « Il **semblait** (I.I.) que la considération que, sur la foi de ma grand-mère, nous accordions à Mme de Villeparisis, *lui créât* (S.I.) *un devoir de ne rien faire qui l'en rendît* (S.I.) moins digne et auquel elle avait manqué en apprenant l'existence de Swann, en permettant à des parents à elle de le fréquenter. »
10. **Swann.22** – « – Nous reparlerons d'elle quand nous serons tous les deux, dit-elle à mi-voix à Swann. *Il n'y a* (I.P.) *qu'une maman qui soit* (S.P.) digne de vous comprendre. Je suis sûre que la sienne serait de mon avis. »
11. **Swann.24a** – « (...) *Il n'y a pas* (I.P.) *que M.Vinteuil qui ait* (S.P.) des voisins aimables. »
12. **Swann.97** – « Pour quelle autre vie **réservait-il** (I.I.) de dire enfin sérieusement ce qu'il pensait des choses, **de formuler** *des jugements qu'il pût* (S.I.) ne pas mettre entre guillemets, et de ne plus se livrer avec une politesse pointilleuse à des occupations dont il professait en même temps qu'elles sont ridicules ? »

13. **Swann.142** – « *Il n'est (I.P.) peut-être pas une personne, si grande que soit sa vertu, que la complexité des circonstances ne puisse (S.P.)* amener à vivre un jour dans la familiarité du vice qu'elle **condamne** (I.P.) le plus formellement – sans qu'elle le **reconnaisse** (S.P.) d'ailleurs tout à fait sous le déguisement de faits particuliers qu'il revêt pour entrer en contact avec elle et la faire souffrir (...). »
14. **Swann.165** – « Mais le devoir de conscience était si ardu – que m'imposaient ces impressions de forme, de parfum ou de couleur – de tâcher d'apercevoir ce qui se cachait derrière elles, que je **ne tardais pas** (I.I.) à me **chercher** à moi-même *des excuses qui me permettent* (S.I.) de me dérober à ces efforts et de m'épargner cette fatigue. (...) »
15. **Swann.177** – « Que de fois son crédit auprès d'une duchesse, fait du désir accumulé depuis des années que celle-ci avait eu de lui être agréable sans en avoir trouvé l'occasion, il **s'en était défait** (I.PQP.) d'un seul coup **en réclamant** d'elle par une indiscrete dépêche *une recommandation télégraphique qui le mît* (S.I.) en relation sur l'heure avec un de ses intendants dont il avait remarqué la fille à la campagne, comme ferait un affamé qui troquerait un diamant contre un morceau de pain. »
16. **Swann.209** – « C'est à peine s'il se disait que cette rencontre possible chez Prévost (de laquelle l'attente saccageait, dénudait à ce point les moments qui la précédaient qu'il **ne trouvait plus** (I.I.) *une seule idée, un seul souvenir derrière lequel il pût* (S.I.) faire reposer son esprit), il était probable pourtant, si elle avait lieu, qu'elle serait comme les autres, fort peu de chose. »
17. **Swann.210a** – « (...) il **cesserait** (C.P.) de pouvoir penser à elle, trop occupé à **trouver des prétextes qui lui permettent** (S.I.) de ne pas la quitter tout de suite et de s'assurer, sans avoir l'air d'y tenir, qu'il la retrouverait le lendemain chez les Verdurin (...). »
18. **Swann.219** – « On **ne recevait plus** (I.I.) jamais *de lettre de lui où il demandât* (S.I.) à connaître une femme. »
19. **Swann.225** – « Sauf en lui demandant la petite phrase de Vinteuil au lieu de la *Valse des Roses*, Swann **ne cherchait pas** (I.I.) à lui **faire jouer** plutôt *des choses qu'il aimât* (S.I.), et pas plus en musique qu'en littérature, à corriger son mauvais goût. (...) »
20. **Swann.241** – « Ainsi *il n'y avait* sans doute **pas** (I.I.), dans tout le milieu Verdurin, *un seul fidèle qui les aimât* (S.I.) ou **crût** (S.I.) les aimer autant que Swann. »
21. **Swann.261** – « En réalité *il n'y avait pas* (I.I.) *un fidèle qui ne fût* (S.I.) plus malveillant que Swann ; »
22. **Swann.272** – « (...) mais une philosophie positive, presque médicale, d'hommes qui au lieu d'extérioriser les objets de leurs aspirations, **essayent (I.P.) de dégager** de leurs années déjà écoulées **un résidu fixe d'habitudes, de passions qu'ils puissent** (S.P.) considérer en eux comme caractéristiques et permanentes et auxquelles, délibérément, ils **veilleront** (I.F.S.) d'abord que le genre d'existence qu'ils adoptent **puisse** (S.P.) donner satisfaction. »

23. **Swann.324** – « (...) mais désireuse de **garder** *un air hautain et glacial qui rappelât* (S.I.) à tous qu'elle ne désirait pas avoir de relations avec une personne chez qui on pouvait se trouver nez à nez avec la princesse Mathilde, et au-devant de qui elle n'avait pas à aller car elle n'était pas « sa contemporaine », elle **voulut** (I.P.S.) pourtant compenser cet air de hauteur et de réserve par quelque propos qui justifiât sa démarche et forçât la princesse à engager la conversation; »
24. **Swann.346** – « (...) et jusqu'à son intelligence enfin, qu'il **employait** (I.I.) toute entière à **combinaison** chaque jour *une intrigue nouvelle qui rendît* (S.I.) sa présence sinon agréable, du moins nécessaire à Odette – il songea à ce qu'il serait devenu si tout cela lui avait manqué (...). »
25. **Swann.350a** – « (...) Au fond *il n'y avait pas* (I.I.) *une seule des personnes* qu'il connaissait *qui ne pût* (S.I.) être capable d'une infamie. (...) »
26. **Swann.395** – « (...) ce jour fit pourtant faire un progrès à mon amour, car il **fut** (I.P.S.) comme *un premier chagrin qu'elle eût partagé* (S.PQP.) avec moi. »
27. **Swann.415** – « Ni elle d'ailleurs ni mon père **ne semblaient non plus** (I.I.) **trouver** à parler des grands-parents de Swann, du titre d'agent de change honoraire, *un plaisir qui passât* (S.I.) tous les autres. »
28. **Swann.416** – « Les jours où Gilberte m'avait annoncé qu'elle ne devait pas venir aux Champs-Élysées, je **tâchais** (I.I.) **de faire des promenades qui me rapprochassent** (S.I.) un peu d'elle. »
29. **Scorta.98** – « Elles l'adoraient et ne cessaient de dire qu'il **était** (I.I.) temps que Montepuccio **ait** (S.P.) *un curé moderne qui comprenne* (S.P.) les problèmes d'aujourd'hui et sache (S.P.) parler aux jeunes. »

II.2. Complément d'un pronom

II.2.a. Renvoyant au référent intentionnel

1. **Bov.142** – « Cependant la volupté de sa douleur était incomplète, car *il n'avait* (I.I.) autour de lui *personne qui la partageât* (S.I.) ; »
2. **Swann.29** – « Et sans doute les autres moments de la fête ne devaient pas être d'une essence bien différente de celui-là, **ne devaient** (I.I.) **rien avoir** de plus délicieux et *qui dût* (S.I.) tant nous faire souffrir, puisque l'ami bienveillant nous a dit (...). »
3. **Swann.31** – « Mais dans l'éducation qu'on me donnait, l'ordre des fautes n'était pas le même que dans l'éducation des autres enfants et on m'avait habitué à placer avant toutes les autres (parce que sans doute *il n'y en avait pas* (I.I.) *contre lesquelles j'eusse* (S.I.) **besoin d'être** plus soigneusement **gardé**) celles dont je comprends maintenant que leur caractère commun est qu'on y tombe en cédant à une impulsion nerveuse. »

4. **Swann.34** – « En réalité, elle **ne se résignait** (I.I.) **jamais à rien acheter dont on ne pût** (S.I.) tirer un profit intellectuel, et surtout celui que nous procurent les belles choses en nous apprenant à chercher notre plaisir ailleurs que dans les satisfactions du bien-être et de la vanité. »
5. **Swann.82** – « Aussi, si j’imaginai toujours autour de la femme que j’aimais les lieux que je désirais le plus alors, si j’**eusse voulu** (C.PÉ.2f.) que ce fût (S.I.) elle qui me les fit (S.I.) visiter, qui m’ouvrît (S.I.) l’accès d’un monde inconnu, ce n’était pas par le hasard d’une simple association de pensée ; »
6. **Swann.92** – « Et on l’aurait encore reçu à Combray si, après ce dîner, comme il venait de m’apprendre – nouvelle qui plus tard eut beaucoup d’influence sur ma vie, et la rendit plus heureuse, puis plus malheureuse – que toutes les femmes ne pensaient qu’à l’amour et qu’il **n’y en a pas** (I.P.) dont on **ne pût** (S.I.) vaincre les résistances, il ne m’avait assuré avoir entendu dire de la façon la plus certaine que ma grand’tante avait eu une jeunesse orageuse et avait été publiquement entretenue. »
7. **Swann.266** – « Certes Swann avait souvent pensé qu’Odette n’était à aucun degré une femme remarquable, et la suprématie qu’il exerçait sur un être qui lui était si inférieur **n’avait rien** (I.I.) qui dût (S.I.) lui paraître si flatteur à voir proclamer à la face des « fidèles » (...). »
8. **Swann.295a** – « (...) n’est-ce pas, my love, **il n’y a** (I.P.) *que moi qui vous connaisse* (S.P.) bien ? »
9. **Swann.317b** – « (...) Si vous **pouviez** (I.I.) **arranger quelque chose** pour demain qui lui plaise (S.P.) et que nous pourrions faire tous les trois ensemble...»
10. **Swann.318** – « Et en ces hommes, au milieu desquels Swann se trouva enserré, **il n’était pas** (I.I.) jusqu’aux monocles que beaucoup portaient (et qui, autrefois, auraient tout au plus permis à Swann de dire qu’ils portaient un monocle), qui, déliés maintenant de signifier une habitude, la même pour tous, ne lui apparussent (S.I.) chacun avec une sorte d’individualité. »
11. **Scorta.8** – « Vous **ne tuerez rien** (I.F.S.) en moi qui ne le soit (S.P.) déjà. »
12. **Scorta.73** – « Qu’avait-il dit, qu’avait-il fait (I.PQP.) qui puisse (S.P.) faire penser à Donato qu’il y **ait** (S.P.) quelque chose ? »

III. Circonstanciennes

III.1. Temporelles

1. **Bov.16** – « Avant qu’elle se mariât (S.I.), elle **avait cru** (I.PQP.) avoir de l’amour ; mais le bonheur qui aurait dû résulter de cet amour n’étant pas venu, il **fallait** (I.I.) qu’elle se **fût trompée** (S.PQP.), songeait-elle. »
2. **Bov.20** – « Charles se tut. Il **marchait** (I.I.) de long en large, *attendant qu’Emma fût habillée* (S.I.vp.). »

3. **Bov.50** – « (...) et, quand Léon eut remonté sa garde-robe, fait rembourrer ses trois fauteuils, acheté une provision de foulards, pris, en un mot, plus de dispositions que pour un voyage autour du monde, il **ajourna** (I.P.S.) de semaine en semaine, *jusqu'à ce qu'il* **reçût** (S.I.) une seconde lettre maternelle où on le pressait de partir, puisqu'il désirait, avant les vacances, passer son examen. »
4. **Bov.108** – « (...) il **fallut** (I.P.S.) bien des prières *avant qu'elle* **consentît** (S.I.) à reprendre sa procuration, et même il l'accompagna chez M.Guillaumin pour lui en faire une seconde, toute pareille. »
5. **Bov.129** – « La barrière grinça : elle fit un bond ; *avant qu'elle* **eût parlé** (S.PQP.) , la mère Rolet lui **avait dit** (I.PQP.) (...) »
6. **Bov.137** – « Bovary leva les mains, Canivet s'arrêta court, et Homais **retira** (I.P.S.) son bonnet grec bien *avant que* le docteur **fût entré** (S.PQP.) . »
7. **Swann.2** – « Et *avant même que* ma pensée, qui hésitait au seuil des temps et des formes, **eût identifié** (S.PQP.) le logis en rapprochant les circonstances, lui, - mon corps, - **se rappelait** (I.I.) pour chacun le genre du lit, la place des portes, la prise de jour des fenêtres, l'existence d'un couloir, avec la pensée que j'avais en m'y endormant et que je retrouvais au réveil. »
8. **Swann.4** – « (...) – où ma pensée, s'efforçant pendant des heures de se disloquer, de s'étirer en hauteur pour prendre exactement la forme de la chambre et arriver à remplir jusqu'en haut son gigantesque entonnoir, avait souffert bien de dures nuits, tandis que j'**étais** (I.I.) étendu dans mon lit, les yeux levés, l'oreille anxieuse, la narine rétive, le cœur battant : *jusqu'à ce que* l'habitude **eût changé** (S.PQP.) la couleur des rideaux, fait taire la pendule, enseigné la pitié à la glace oblique et cruelle, dissimulé, sinon chassé complètement l'odeur du vétiver et notablement diminué la hauteur apparente du plafond. »
9. **Swann.25** – « Mais voici qu'*avant que* le dîner **fût sonné** (S.I.vp.) mon grand-père **eut** (I.P.S.) la férocité inconsciente de dire (...) . »
10. **Swann.28** – « (...) mais quand, comme pour moi, elle **est entrée** (I.P.C.) en nous *avant qu'il ait* encore **fait** (S.PÉ.) son apparition dans notre vie, elle flotte en l'attendant, vague et libre, sans affectation déterminée, au service un jour d'un sentiment, le lendemain d'un autre, tantôt de la tendresse filiale ou de l'amitié pour un camarade. »
11. **Swann.41** – « La vue de la petite madeleine **ne m'avait rien rappelé** (I.PQP.) *avant que je n'y eusse goûté* (S.PQP.) ; »
12. **Swann.44** – « (...) *avant que j'entrasse* (S.I.) souhaiter le bonjour à ma tante on me **faisait** (I.I.) attendre un instant dans la première pièce (...) . »
13. **Swann.47** – « Il y **avait eu** (I.PQP.) dans mon enfance, *avant que* nous **allions** (S.P.) à Combray, quand ma tante Léonie passait encore l'hiver à Paris chez sa mère, un temps où je connaissais si peu Françoise que, le 1er janvier, avant d'entrer chez ma grand'tante, ma mère me mettait dans la main une pièce de cinq francs et me disait (...) . »

14. **Swann.67** – « Et je **restais** (I.I.) avec mon oncle *jusqu'à ce que* son valet de chambre **vînt** (S.I.) lui demander, de la part du cocher, pour quelle heure celui-ci devait atteler. »
15. **Swann.80** – « Quand je voyais un objet extérieur, la conscience que je le voyais restait entre moi et lui, le bordait d'un mince liseré spirituel qui m'empêchait de jamais toucher directement sa matière ; elle **se volatilisait** (I.I.) en quelque sorte *avant que* je **prisse** (S.I.) contact avec elle (...) »
16. **Swann.83** – « (...) et, quand une heure **sonnait** (I.I.) au clocher de Saint-Hilaire, de voir tomber morceau par morceau ce qui de l'après-midi était déjà consommé, *jusqu'à ce que* j'**entendis** (S.I.) le dernier coup qui me permettait de faire le total et après lequel, le long silence qui le suivait semblait faire commencer, dans le ciel bleu, toute la partie qui m'était encore concédée pour lire jusqu'au bon dîner qu'apprêtait Françoise et qui me reconforterait des fatigues prises, pendant la lecture du livre, à la suite de son héros. »
17. **Swann.114** – « Sans doute, comme les forces de ma tante, taries à la moindre fatigue, ne lui revenaient que goutte à goutte au sein de son repos, le réservoir était très long à remplir, et il **se passait** (I.I.) des mois *avant qu'elle eût* (S.I.) ce léger trop-plein que d'autres dérivent dans l'activité et dont elle était incapable de savoir et de décider comment user. »
18. **Swann.131** – « (...) la moindre parcelle de chacun d'eux me semblait précieuse et manifester leur excellence particulière, tandis qu'à côté d'eux, *avant qu'on fût arrivé* (S.PQP.) sur le sol sacré de l'un ou de l'autre, les chemins purement matériels au milieu desquels ils étaient posés comme l'idéal de la vue de plaine et l'idéal du paysage de rivière, **ne valaient pas** (I.I.) plus la peine d'être regardés que par le spectateur épris d'art dramatique les petites rues qui avoisinaient un théâtre. »
19. **Swann.137** – « Quelquefois le beau temps lui rendait un peu de vigueur, elle se levait, s'habillait ; la fatigue **commençait** (I.I.) *avant qu'elle fût passée* (S.PQP.) dans l'autre chambre et elle réclamait son lit. »
20. **Swann.140a** – « (...) J'aimais à retrouver son image dans des tableaux et dans des livres, mais ces œuvres d'art **étaient** (I.I.) bien différentes – du moins pendant les premières années, *avant que* Bloch **eût accoutumé** (S.PQP.) mes yeux et ma pensée à des harmonies plus subtiles – de celles où la lune me paraissait belle aujourd'hui et où je ne l'eusse pas reconnue alors. »
21. **Swann.148** – « (...) elle savait qu'il avait renoncé à jamais à achever de transcrire au net toute son œuvre des dernières années, pauvres morceaux d'un vieux professeur de piano, d'un ancien organiste de village dont nous imaginions bien qu'ils n'avaient guère de valeur en eux-mêmes, mais que nous ne méprisions pas, parce qu'ils en avaient tant pour lui dont ils **avaient été** (I.PQP.) la raison de vivre *avant qu'il les sacrifiât* (S.I.) à sa fille, et qui pour la plupart pas même notés, conservés seulement dans sa mémoire, quelques-uns inscrits sur des feuillets épars, illisibles, resteraient inconnus ; »
22. **Swann.153** – « Ils étaient fort nombreux à cet endroit qu'ils avaient choisi pour leurs jeux sur l'herbe, isolés, par couples, par troupes, jaunes comme un jaune

- d'œuf, brillants d'autant plus, me semblait-il, que ne pouvant dériver vers aucune velléité de dégustation le plaisir que leur vue me causait, je l'**accumulais** (I.I.) dans leur surface dorée, *jusqu'à ce qu'il devînt* (S.I.) assez puissant pour produire de l'inutile beauté ; »
23. **Swann.155** – « Elle levait distraitemment les yeux en entendant derrière les arbres de la rive la voix des passants dont *avant qu'elle eût aperçu* (S.I.) leur visage, elle **pouvait** (I.I.) être certaine que jamais ils n'avaient connu, ni ne connaîtraient l'infidèle, que rien dans leur passé ne gardait sa marque, que rien dans leur avenir n'aurait l'occasion de la recevoir. »
24. **Swann.158** – « Je **trouvais** (I.I.) important qu'elle **ne partît pas** (S.I.) *avant que j'eusse pu* (S.PQP.) la regarder suffisamment (...). »
25. **Swann.165a** – « (...) Par bonheur mes parents m'appelaient, je sentais que je n'avais pas présentement la tranquillité nécessaire pour poursuivre utilement ma recherche, et qu'il **valait** (I.I.) **mieux n'y plus penser** *jusqu'à ce que je fusse rentré* (S.PQP.), et ne pas me fatiguer d'avance sans résultat. »
26. **Swann.175** – « Mais elle **tremblait** (I.I.) *en attendant qu'il l'eût prononcée* (S.PQP.), car s'il n'était pas venu, elle risquait de se trouver seule. »
27. **Swann.183** – « Mais, quand Odette était partie, Swann souriait en pensant qu'elle lui avait dit combien le temps lui **durerait** (C.P.) *jusqu'à ce qu'il lui permît* (S.I.) de revenir ; (...) »
28. **Swann.188** – « Il n'eut un moment de froideur qu'avec le docteur Cottard : en le voyant lui cligner de l'œil et lui sourire d'un air ambigu *avant qu'ils se fussent encore parlé* (S.PQP.) (mimique que Cottard appelait « laisser venir »), **Swann crut** (I.P.S.) que le docteur le connaissait sans doute pour s'être trouvé avec lui en quelque lieu de plaisir, bien que lui-même y **allât** (S.I.) pourtant fort peu, n'ayant jamais vécu dans le monde de la noce. »
29. **Swann.193** – « Mais les notes **sont évanouies** (I.P.vp.) *avant que* ces sensations **soient assez formées** (S.P.vp.) en nous pour ne pas être submergées par celles qu'éveillent déjà les notes suivantes ou même simultanées. »
30. **Swann.200** – « (...) un soir, comme elle venait d'en descendre et qu'il lui disait à demain, elle cueillit précipitamment dans le petit jardin qui précédait la maison un dernier chrysanthème et le lui **donna** (I.P.S.) *avant qu'il fût reparti* (S.PQP.). »
31. **Swann.216** – « Et ce fut Swann, qui, *avant qu'elle le laissât* (S.I.) tomber, comme malgré elle, sur ses lèvres, le **retint** (I.P.S.) un instant, à quelque distance, entre ses deux mains. »
32. **Swann.264** – « (...) la princesse des Laumes (chez qui on avait dîné tard et que Swann **avait quittée** (I.PQP.) *avant qu'on servît* (S.I.) le café pour rejoindre les Verdurin dans l'île du Bois) dit (...). »
33. **Swann.273** – « Swann trouvait sage de faire dans sa vie la part de la souffrance qu'il éprouvait à ignorer ce qu'avait fait Odette, aussi bien que la part de la recrudescence qu'un climat humide causait à son eczéma ; de prévoir dans son budget une disponibilité importante pour obtenir sur l'emploi des journées d'Odette des renseignements sans lesquels il se sentirait malheureux, aussi bien

qu'il en réservait pour d'autres goûts dont il savait qu'il **pouvait** (I.I.) **attendre** du plaisir, au moins *avant qu'il fût* (S.I.) amoureux, comme celui des collections et de la bonne cuisine. »

34. **Swann.284** – « Je te jure », lui **disait-il** (I.I.), quelques instants *avant qu'elle partît* (S.I.) pour le théâtre (...). »
35. **Swann.303a** – « (...) par exemple, le peu de goût, presque le dégoût que lui **avaient inspiré** (I.PQP.), *avant qu'il aimât* (S.I.) Odette, ses traits expressifs, son teint sans fraîcheur, lui revenait à certains jours. »
36. **Swann.333** – « Et *avant que* Swann **eût eu** (S.PQP.) le temps de comprendre, et de se dire: « C'est la petite phrase de la sonate de Vinteuil, n'écoutons pas ! » tous ses souvenirs du temps où Odette était éprise de lui, et qu'il avait réussi jusqu'à ce jour à maintenir invisibles dans les profondeurs de son être, trompés par ce brusque rayon du temps d'amour qu'ils crurent revenu, **s'étaient réveillés** (I.PQP.) et, à tire d'aile, étaient remontés lui chanter éperdument, sans pitié pour son infortune présente, les refrains oubliés du bonheur. »
37. **Swann.334a** – « (...) et, quand il la faisait venir chez lui une fois par mois, comme il avait fallu (I.PQP.), *avant qu'il se laissât* (S.I.) fléchir, qu'elle lui **répétait** (S.I.) le délice que serait cette habitude de se voir tous les jours dont elle rêvait alors qu'elle ne lui semblait à lui qu'un fastidieux tracass, puis qu'elle avait prise en dégoût et définitivement rompue, pendant qu'elle était devenue pour lui un si invincible et si douloureux besoin. »
38. **Swann.341** – « (...) Swann au premier instant **fut irrité** (I.P.S.vp.) de voir la comtesse de Monteriender, célèbre par ses naïvetés, se pencher vers lui pour lui confier ses impressions *avant même que* la sonate **fût finie** (S.I.vp.) (...). »
39. **Swann.358** – « Mais toutes ces pensées **ne durèrent** (I.P.S.) que l'espace d'une seconde, *le temps qu'il portât* (S.I.) la main à son cœur, **reprit** (S.I.) sa respiration et **parvint** (S.I.) à sourire pour dissimuler sa torture. »
40. **Swann.367** – « Il avait beau savoir maintenant – même, il eut beau, le temps passant, avoir un peu oublié, avoir pardonné – au moment où il se redisait ses mots, la souffrance ancienne le refaisait tel qu'il **était** (I.I.) *avant qu'Odette ne parlât* (S.I.) (...). »
41. **Swann.368** – « Il se rendait compte que toute la période de la vie d'Odette écoulée *avant qu'elle ne le rencontrât* (S.I.), période qu'il n'avait jamais cherché à se représenter, **n'était pas** (I.I.) l'étendue abstraite qu'il voyait vaguement, mais avait été faite d'années particulières, remplie d'incidents concrets. »
42. **Swann.379** – « Pendant les premiers instants, *avant que* la gentillesse native de la femme **eût pu** (S.PQP.) percer l'empesé de la petite bourgeoise, et ne sachant trop d'ailleurs si elle devait parler des Verdurin à Swann, elle **tint** (I.P.S.) tout naturellement, de sa voix lente, gauche et douce que par moments l'omnibus couvrait complètement de son tonnerre, des propos choisis parmi ceux qu'elle entendait et répétait dans les vingt-cinq maisons dont elle montait les étages dans une journée (...). »

43. **Swann.383** – « Comme les différents hasards qui nous mettent en présence de certaines personnes ne coïncident pas avec le temps où nous les aimons, mais, le dépassant, **peuvent** (I.P.) **se produire** *avant qu’il commence* (S.P.) et se répéter après qu’il a fini, les premières apparitions que fait dans notre vie un être destiné plus tard à nous plaire, prennent rétrospectivement à nos yeux une valeur d’avertissement, de présage. »
44. **Swann.401** – « (...) dès que j’étais en présence de cette Gilberte Swann avec qui j’avais joué hier, et que venait de me faire saluer et reconnaître un instinct aveugle comme celui qui dans la marche nous **met** (I.P.) un pied devant l’autre *avant que* nous **ayons eu** (S.PÉ.) le temps de penser, aussitôt tout se passait comme si elle et la fillette qui était l’objet de mes rêves avaient été deux êtres différents. »
45. **Swann.402** – « (...) et comme le philosophe idéaliste dont le corps tient compte du monde extérieur à la réalité duquel son intelligence ne croit pas, le même moi qui m’**avait fait** (I.PQP.) la saluer *avant que* je l’**eusse identifiée** (S.PQP.), s’empressait de me faire saisir la balle qu’elle me tendait (...) »
46. **Swann.409** – « Mais la beauté de cette pierre, et la beauté aussi de ces pages de Bergotte, que j’étais heureux d’associer à l’idée de mon amour pour Gilberte comme si dans les moments où celui-ci ne m’apparaissait plus que comme un néant, elles lui donnaient une sorte de consistance, je m’apercevais qu’elles étaient antérieures à cet amour, qu’elles ne lui ressemblaient pas, que leurs éléments **avaient été fixés** (I.PQP.vp.) par le talent ou par les lois minéralogiques *avant que* Gilberte **ne me connût** (S.I.), que rien dans le livre ni dans la pierre n’eût été autre si Gilberte ne m’avait pas aimé, et que rien par conséquent ne m’autorisait à lire en eux un message de bonheur. »
47. **Swann.420** – « Mon cœur battait d’impatience quand je pensais qu’il **allait se passer** (I.F.P.dp.) un instant encore *avant que* tous ces gens, au milieu desquels je remarquais avec désolation que n’était pas un banquier mulâtre par lequel je me sentais méprisé, **vissent** (S.I.) le jeune homme inconnu auquel ils ne prêtaient aucune attention (...) »
48. **Scorta.4** – « *Le temps qu’il atteigne* (S.P.) l’ombre des maisons, le soleil l’**avait rendu** (I.PQP.) fou. »
49. **Scorta.5** – « Il **déambula** (I.P.S.) *jusqu’à ce que* son âne **s’arrête** (S.P.) . »
50. **Scorta.13** – « Il **mourut** (I.P.S.) *avant que* le curé du village **ait fini** (S.PÉ.) sa prière. »
51. **Scorta.15** – « – Je **dois** (I.P.) **parler**, *avant que* tout **ne soit englouti** (S.P.vp.). (...) »
52. **Scorta.32** – « Le jeune homme sourit. Il **ne voulait pas** (I.I.) **parler** *avant que* ses amis **aient fini** (S.PÉ.) de manger. »
53. **Scorta.33** – « *Avant même que* Domenico **ait pu** (S.PÉ.) répondre à son frère, la voix de Carmela **retentit** (I.P.S.). »
54. **Scorta.38** – « – J’**attendais** (I.I.). *Le temps que* le destin, peut-être, **soupèse** (S.P.) nos trois vies et **choisisse** (S.P.) un sort qui lui plaise. »

55. **Scorta.42** – « Il ne bougeait pas (I.I.), attendant que tombe (S.P.) sa colère, qu'il recouvre (S.P.) ses esprits et qu'il puisse (S.P.) retourner au village sans que sa mine le trahisse (S.P.). »
56. **Scorta.43** – « La destinée des Scorta serait liée à ces caisses de tabac qu'ils **allaient décharger** (I.F.P.dp.) de l'âne, au petit matin, *avant que* les travailleurs **gagnent** (S.P.) les champs et *que* les pêcheurs **reviennent** (S.P.) de la mer. »
57. **Scorta.47** – « – Il **est mort** (I.P.C.) *avant que* nous **n'arrivions** (S.P.) en Angleterre. »
58. **Scorta.48** – « – À chaque arrêt, le bateau **restait** (I.I.) deux ou trois jours à quai, *le temps que* les cargaisons **soient montées** (S.P.vp.) et *que* l'équipage **dessoûle** (S.P.). »
59. **Scorta.51** – « Elle le contempla en souriant et elle **comprit** (I.P.S.), *avant même qu'il parle* (S.P.), qu'il avait dû s'enthousiasmer pour un nouveau projet. »
60. **Scorta.61** – « – S'il survit à la correction que je lui ai administrée, il **ne lui restera** (I.F.S.) **plus qu'à se mettre** en paix avec le Seigneur, *avant que* les Montepucciens lui **tombent** (S.P.) dessus. »
61. **Scorta.74** – « Elle sortit de l'hôtel et courut derrière Elia. Elle le **rattrapa** (I.P.S.) juste *avant qu'il n'entre* (S.P.) dans son tabac. »
62. **Scorta.76** – « Il lâcha prise immédiatement. Et *avant qu'il ait recouvré* (S.PÉ.) ses esprits, *avant qu'il puisse* (S.P.) sourire ou demander pardon, elle **avait disparu** (I.PQP.). »
63. **Scorta.78** – « Il **fallut** (I.P.S.) un temps infini *avant qu'on vienne* (S.P.) ouvrir. »
64. **Scorta.89** – « Lorsqu'une d'entre elles voyageait seule, il **se débrouillait** (I.I.) toujours **pour lui rendre** son argent *avant qu'elle ne quitte* (S.P.) la barque. »
65. **Scorta.91** – « Il se demanda combien de temps **allait passer** (I.F.P.dp.) *avant qu'il perde* (S.P.) connaissance. »
66. **Scorta.92** – « – Je **mourrai** (I.F.S.) *avant qu'elle ait* (S.P.) l'âge ou, si je dure encore un peu, je ne me souviendrai plus de ce que je voulais lui dire. »
67. **Scorta.95** – « *Avant que* les rues **résonnent** (S.P.) de cris et d'appels – *avant que* chacun **compte** (S.P.) les siens, *avant qu'on commente* (S.P.) à l'infini ce coup du sort dans un brouhaha interminable – , Elia **sortit** (I.P.S.) du bureau de tabac. »
68. **Scorta.97** – « Il **avait travaillé** (I.PQP.) *jusqu'à ce que* ses nuits **ne soient pas** (S.P.) plus longues que des siestes. »
69. **Scorta.99** – « – Je **me demandais** (I.I.) justement, reprit le curé, *avant que tu n'arrives* (S.P.), Elia, qu'est devenu ce village. »
70. **Atiq.1** – « Le bruit des pas de la femme fait taire les deux enfants. Elle **reste** (I.P.) auprès d'elles un long moment, *jusqu'à ce que* la maison, le monde **se résolvent** (S.P.) en ombres dans leur sommeil ; puis elle revient. »
71. **Atiq.7** – « Et **reste** (I.P.) immobile. Longtemps. Très longtemps. *Jusqu'à ce que* le porteur d'eau **frappe** (S.P.) à la porte des voisins, *que* la toux caverneuse de la vieille voisine **traverse** (S.P.) les murs, *que* le porteur d'eau **vide** (S.P.) son

- outre dans le réservoir du voisin, *que* l'une de ses filles **pleure** (S.P.) dans le couloir. »
72. **Atiq.10** – « Un sommeil lourd et menaçant **envahit** (I.P.) la maison, toutes les maisons, toute la rue, sur le fond des plaintes fredonnées de la vieille voisine. Et cela *jusqu'à ce qu'elle* **perçoive** (S.P.) à nouveau des bruits, des bruits de bottes. »
73. **Atiq.11** – « Ils **replongent** (I.P.) dans leurs pensées sans voix. Et ce *jusqu'à ce que* l'un, toujours le même, **s'impatiente** (S.P.) (...). »
74. **Atiq.16** – « Elle **s'avance** (I.P.) *jusqu'à ce que* ses pieds **touchent** (S.P.) le matelas sur lequel l'homme est allongé. »
75. **Atiq.20** – « – Alors le matin, à l'aurore, juste *avant qu'il* **ne pleuve** (S.P.), le vent **a ouvert** (I.P.C.) la fenêtre... »
76. **Atiq.21** – « – Il y a quelques mois, juste *avant que* tu **reçoives** (S.P.) cette balle, ton père **était** (I.I.) malade ; »
77. **Atiq.22** – « – Tu lui parles, tu lui parles. Et la pierre t'**écoute**, **éponge** (I.P.) tous tes mots, tes secrets, *jusqu'à ce qu'un* beau jour elle **éclate** (S.P.). »
78. **Atiq.25** – « Elle se redresse pour s'asseoir contre le mur et **se fige** (I.P.) *jusqu'à ce que* les pas mouillés du mollah **disparaissent** (S.P.) dans la rue. »
79. **Atiq.27, 27a** – « *Avant qu'elle* **ait ramassé** (S.P.É) son voile, ces mots **surgissent** (I.P.): Syngué sabour ! (...) Je **vais** tout te **dire** (I.F.P.), ma syngué sabour, tout. *Jusqu'à ce que* je **me délivre** (S.P.) de mes souffrances, de mes malheurs, jusqu'à ce que toi, tu... (...) »
80. **Atiq.30** – « La femme **reste** (I.P.) impavide *jusqu'à ce qu'elle* **entende** (S.P.) l'homme sortir dans la cour, héler l'autre (...). »
81. **Atiq.32** – « – Il y a plus de sept ans, juste *avant que* tu **ne rentres** (S.P.) de la guerre, je **me promenais** (I.I.) avec ta mère au marché. »
82. **Atiq.38** – « Il y a (I.P.) un instant d'immobilité totale *avant qu'une* légère brise **ne soulève** (S.P.) et **n'étire** (S.P.) les rideaux. »
83. **Atiq.46** – « – Après, je **me suis rendue** (I.P.C.) plusieurs fois chez le sage Hakim *jusqu'à ce que* je **tombe** (S.P.) enceinte. »

III.2. Consécutives

1. **Bov.125** – « – Oui, murmurait-elle en grinçant des dents, il me pardonnera, lui qui **n'aurait pas** (C.P.) *assez d'un million à m'offrir pour que* je l'**excuse** (S.P.) de m'avoir connue... Jamais ! Jamais ! »
2. **Swann.14** – « On ne se gênait guère pour l'envoyer quérir dès qu'on avait besoin d'une recette de sauce gribiche ou de salade à l'ananas pour des grands dîners où on **ne l'invitait pas** (I.I.), **ne lui trouvant pas un prestige suffisant pour qu'on pût** (S.I.) le servir à des étrangers qui venaient pour la première fois. »

3. **Swann.37a** – « Je **savais** (I.I.) qu'une telle nuit ne pourrait se renouveler ; que le plus grand désir que j'**eusse** (S.I.) au monde, garder ma mère dans ma chambre pendant ces tristes heures nocturnes, **était** (I.I.) *trop en opposition avec les nécessités de la vie et le vœu de tous, pour que l'accomplissement qu'on lui avait accordé ce soir **pût** (S.I.) être autre chose que factice et exceptionnel.* »
4. **Swann.43** – « À l'habiter, Combray était un peu triste, comme ses rues dont les maisons construites en pierres noirâtres du pays, précédées de degrés extérieurs, coiffées de pignons qui rabattaient l'ombre devant elles, **étaient** (I.I.) *assez obscures pour qu'il **fallût** (S.I.) dès que le jour commençait à tomber relever les rideaux dans les « salles » ;* »
5. **Swann.53** – « Son déjeuner lui **était** (I.I.) *une distraction suffisante pour qu'elle n'en **souhaitât pas** (S.I.) une autre en même temps. (...)* »
6. **Swann.81** – « (...) (ainsi notre cœur change, dans la vie, et c'est la pire douleur ; mais nous ne la connaissons que dans la lecture, en imagination : dans la réalité il change, comme certains phénomènes de la nature **se produisent** (I.P.) *assez lentement pour que, si nous pouvons constater successivement chacun de ses états différents, en revanche, la sensation même du changement nous **soit épargnée** (S.P.vp.)*). »
7. **Swann.86** – « La rue Sainte-Hildegarde **tournait** (I.I.) *trop court pour qu'on **pût** (S.I.) voir venir de loin, et c'était par cette fente entre les deux maisons de l'avenue de la gare qu'on apercevait toujours de nouveaux casques courant et brillant au soleil.* »
8. **Swann.108** – « Il n'y avait pas (I.I.) dans les environs de Combray de ferme si conséquente que Françoise ne supposât (S.I.) qu'Eulalie **eût pu** (S.PQP.) facilement l'acheter, avec tout ce que lui rapporteraient ses visites. »
9. **Swann.143** – « Françoise sentait d'ailleurs si bien en lui un pays et un contemporain que, quand ma tante Léonie **était** (I.I.) *trop malade pour que Françoise **pût** (S.I.) suffire à la retourner dans son lit, à la porter dans son fauteuil, plutôt que de laisser la fille de cuisine monter se faire « bien voir » de ma tante, elle appelait Théodore.* »
10. **Swann.157** – « Si j'étais tombé gravement malade, si j'avais été capturé par des brigands, persuadé que mon père **avait** (I.I.) *trop d'intelligences avec les puissances suprêmes, de trop irrésistibles lettres de recommandation auprès du bon Dieu, pour que ma maladie ou ma captivité **pussent** (S.I.) être autre chose que de vains simulacres sans danger pour moi, j'aurais attendu avec calme l'heure inévitable du retour à la bonne réalité, l'heure de la délivrance ou de la guérison ;* »
11. **Swann.159** – « Mais elle, je la revois, surtout au moment du défilé dans la sacristie qu'éclairait le soleil intermittent et chaud d'un jour de vent et d'orage, et dans laquelle Mme de Guermantes se trouvait au milieu de tous ces gens de Combray dont elle ne savait même pas les noms, mais dont l'infériorité **proclamait** (I.I.) *trop sa suprématie pour qu'elle **ne ressentît pas** (S.I.) pour eux une sincère bienveillance (...).* »

12. **Swann.202** – « Peut-être au contraire **avait-il gardé** (I.PQP.) *suffisamment une nature d'artiste pour que* ces caractéristiques individuelles lui **caussent** (S.I.) du plaisir en prenant une signification plus générale (...). »
13. **Swann.217** – « On a beau être blasé sur les femmes, considérer la possession des plus différentes comme toujours la même et connue d'avance, elle devient au contraire un plaisir nouveau **s'il s'agit** (I.P.) de femmes *assez difficiles* – ou crues telles par nous – *pour que* nous **soyons obligés** (S.P.vp.) de la faire naître de quelque épisode imprévu de nos relations avec elles, comme avait été la première fois pour Swann l'arrangement des catleyas. »
14. **Swann.228** – « D'ailleurs, ce monde qui faisait si peur à Odette ne lui inspirait peut-être pas de grands désirs, car *pour qu'elle se le représentât* (S.I.) bien nettement, il **était** (I.I.) *trop éloigné de celui qu'elle connaissait.* »
15. **Swann.257** – « Il capitula si vite, eut l'air si malheureux de voir manqué l'effet sur lequel il avait compté et **répondit** (I.P.S.) d'un ton *si lâche* à Swann *pour que* celui-ci **ne s'acharnât pas** (S.I.) à une réfutation désormais inutile (...). »
16. **Swann.270a** – « Soit que Forcheville sentant que Saniette, son beau-frère, n'était pas en faveur chez eux, **eût voulu** (S.PQP.) le prendre comme tête de Turc et briller devant eux à ses dépens, soit qu'il **eût été** (S.PQP.) irrité par un mot maladroit que celui-ci venait de lui dire, et qui, d'ailleurs, passa inaperçu pour les assistants qui ne savaient pas quelle allusion désobligeante il pouvait renfermer, bien contre le gré de celui qui le prononçait sans malice aucune, soit enfin qu'il **cherchât** (S.I.) depuis quelque temps une occasion de faire sortir de la maison quelqu'un qui le connaissait trop bien et qu'il **savait** (I.I.) *trop délicat pour qu'il ne se sentît pas* (S.I.) gêné à certains moments rien que de sa présence, Forcheville **répondit** (I.P.S.) à ce propos maladroit de Saniette avec une telle grossièreté, se mettant à l'insulter, s'enhardissant, au fur et à mesure qu'il vociférait, de l'effroi, de la douleur, des supplications de l'autre, que le malheureux, après avoir demandé à Mme Verdurin s'il devait rester, et n'ayant pas reçu de réponse, s'était retiré en balbutiant, les larmes aux yeux. »
17. **Swann.275a** – « (...) C'**était** (I.I.) pourtant une chose *assez peu importante pour que* l'air douloureux qu'elle continuait d'avoir **finît** (S.I.) par l'étonner. »
18. **Swann.281** – « (...) J'**habite** (I.P.) à *trop de milliers de mètres d'altitude au-dessus des bas-fonds* où clapotent et clabaudent de tels sales papotages, *pour que* je **puisse** (S.P.) être éclaboussé par les plaisanteries d'une Verdurin, s'écria-t-il, en relevant la tête, en redressant fièrement son corps en arrière. (...) »
19. **Swann.288** – « (...) et c'était aussi un acte qui pouvait avoir un tout autre motif que le désir de rencontrer Odette, puisque des gens qui ne la connaissaient pas **l'accomplissaient** (I.I.) chaque jour, *en assez grand nombre pour que* cela **valût** (S.I.) la peine de faire chauffer des locomotives. »
20. **Swann.310** – « Et pourtant au bout d'un instant il se disait qu'Odette **devait** le **trouver** (I.I.) *bien ennuyeux pour que* ce **fussent** (S.I.) là les plaisirs qu'elle préférait à sa compagnie. »
21. **Swann.348** – « Et comme elle revenait saine et sauve, il **admirait** (I.I.) que le corps humain **fût** (S.I.) *si souple et si fort, qu'il pût* (S.I.) continuellement tenir

en échec, déjouer tous les périls qui l'environnent (et que Swann trouvait innombrables depuis que son secret désir les avait supputés), et permît (S.I.) ainsi aux êtres de se livrer chaque jour et à peu près impunément à leur œuvre de mensonge, à la poursuite du plaisir. »

22. **Swann.394** – « Et jusque dans ces jours où toute autre végétation a disparu, où le beau cuir vert qui enveloppe le tronc des vieux arbres est caché sous la neige, quand celle-ci cessait de tomber, mais que le temps **restait** (I.I.) *trop couvert pour espérer que* Gilberte **sortît** (S.I.), alors tout d'un coup, faisant dire à ma mère (...). »
23. **Swann.414** – « – (...) Il m'a demandé de tes nouvelles, il m'a dit que tu jouais avec sa fille, **ajouta** (I.P.S.) ma mère, m'émerveillant du prodige que j'**existasse** (S.I.) dans l'esprit de Swann, bien plus, que ce fût (S.I.) d'une façon assez complète, pour que, quand je tremblais d'amour devant lui aux Champs-Élysées, il sût (S.I.) mon nom, qui était ma mère, et pût (S.I.) amalgamer autour de ma qualité de camarade de sa fille quelques renseignements sur mes grands-parents, leur famille, l'endroit que nous habitions, certaines particularités de notre vie d'autrefois, peut-être même inconnues de moi. »
24. **Scorta.100** – « Le village **n'était pas** (I.I.) *si grand que* l'on **puisse** (S.P.) s'y perdre. »

III.3. Causales

1. **Bov.21** – « Craignant beaucoup de tuer son monde, Charles, en effet, **n'ordonnait guère** (I.I.) que des potions calmantes, de temps à autre de l'émétique, un bain de pieds ou des sangsues. *Ce n'est pas que* la chirurgie lui **fit** (S.I.) peur, il vous saignait les gens largement, comme des chevaux, et il avait pour l'extraction des dents une poigne d'enfer. »
2. **Bov.56** – « Cependant les flammes **s'apaisèrent** (I.P.S.), *soit que* la provision d'elle-même **s'épuisât** (S.I.), ou *que* l'entassement **fût** (S.I.) trop considérable. »
3. **Bov.61** – « Rodolphe lui serrait la main, et il la sentait toute chaude et frémissante comme une tourterelle captive qui veut reprendre sa volée ; mais, *soit qu'elle* **essayât** (S.I.) de la dégager ou bien *qu'elle* **répondît** (S.I.) à cette passion, elle **fit** (I.P.S.) un mouvement des doigts ; »
4. **Bov.85** – « – Sans doute, **répondit** (I.P.S.) le médecin nonchalamment, *soit que,* ayant les mêmes idées, il **voulût** (S.I.) n'offenser personne, ou bien *qu'il* **n'eût pas** (S.I.) d'idées. »
5. **Swann.113** – « Si la journée du samedi, qui commençait une heure plus tôt, et où elle était privée de Françoise, passait plus lentement qu'une autre pour ma tante, elle en **attendait** (I.I.) pourtant le retour avec impatience depuis le commencement de la semaine, comme contenant toute la nouveauté et la distraction que fût encore capable de supporter son corps affaibli et maniaque. Et *ce n'est pas* cependant *qu'elle* **n'aspirât** (S.I.) parfois à quelque plus grand

changement, qu'elle **n'eût** (S.I.) de ces heures d'exception où l'on a soif de quelque chose d'autre que ce qui est, et où ceux que le manque d'énergie ou d'imagination empêche de tirer d'eux-mêmes un principe de rénovation demandent à la minute qui vient, au facteur qui sonne, de leur apporter du nouveau, fût-ce du pire, une émotion, une douleur ; »

6. **Swann.135** – « Mon grand-père **racontait** (I.I.) ainsi notre promenade à ma tante Léonie, soit pour la distraire, *soit qu'on n'eût pas perdu* (S.PQP.) tout espoir d'arriver à la faire sortir. »
7. **Swann.149** – « Mlle Vinteuil répondit par des paroles de doux reproche : « Voyons, voyons », qui **prouvaient** (I.I.) la bonté de sa nature, *non qu'elles fussent dictées* (S.I.vp.) par l'indignation que cette façon de parler de son père eût pu lui causer (évidemment, c'était là un sentiment qu'elle s'était habituée, à l'aide de quels sophismes ? à faire taire en elle dans ces minutes là), mais parce qu'elles étaient comme un frein que pour ne pas se montrer égoïste elle mettait elle-même au plaisir que son amie cherchait à lui procurer. »
8. **Swann.172** – « Si le pianiste voulait jouer la chevauchée de La Walkyrie ou le prélude de Tristan, MmeVerdurin **protestait** (I.I.), *non que* cette musique lui **déplût** (S.I.), mais au contraire parce qu'elle lui causait trop d'impression. »
9. **Swann.190** – « Le docteur, cependant, **poussait** (I.I.) MmeVerdurin **à laisser** jouer le pianiste, *non pas qu'il crût* (S.I.) feints les troubles que la musique lui donnait – il y reconnaissait certains états neurasthéniques – mais par cette habitude qu'ont beaucoup de médecins de faire fléchir immédiatement la sévérité de leurs prescriptions dès qu'est en jeu, chose qui leur semble beaucoup plus importante, quelque réunion mondaine dont ils font partie et dont la personne à qui ils conseillent d'oublier pour une fois sa dyspepsie, ou sa grippe, est un des facteurs essentiels. »
10. **Swann.203** – « Il la regardait ; un fragment de la fresque apparaissait dans son visage et dans son corps, que dès lors il **chercha** (I.P.S.) toujours **à y retrouver**, *soit qu'il fût* (S.I.) auprès d'Odette, *soit qu'il pensât* (S.I.) seulement à elle (...). »
11. **Swann.270** – « Soit que Forcheville sentant que Saniette, son beau-frère, n'était pas en faveur chez eux, eût voulu (S.PQP.) le prendre comme tête de Turc et briller devant eux à ses dépens, soit qu'il eût été (S.PQP.) irrité par un mot maladroit que celui-ci venait de lui dire, et qui, d'ailleurs, passa inaperçu pour les assistants qui ne savaient pas quelle allusion désobligeante il pouvait renfermer, bien contre le gré de celui qui le prononçait sans malice aucune, soit enfin qu'il cherchât (S.I.) depuis quelque temps une occasion de faire sortir de la maison quelqu'un qui le connaissait trop bien et qu'il **savait** (I.I.) trop délicat pour qu'il **ne se sentît pas** (S.I.) gêné à certains moments rien que de sa présence, Forcheville répondit (I.P.S.) à ce propos maladroit de Saniette avec une telle grossièreté, se mettant à l'insulter, s'enhardissant, au fur et à mesure qu'il vociférait, de l'effroi, de la douleur, des supplications de l'autre, que le malheureux, après avoir demandé à MmeVerdurin s'il devait rester, et n'ayant pas reçu de réponse, s'était retiré en balbutiant, les larmes aux yeux. »

12. **Swann.321** – « Grâce à la vertu de ces paroles intérieures, elle **rejetait** (I.I.) fièrement en arrière ses épaules détachées de son buste et sur lesquelles sa tête posée presque horizontalement faisait penser à la tête « rapportée » d'un orgueilleux faisan qu'on sert sur une table avec toutes ses plumes. *Ce n'est pas qu'elle ne fût* (S.I.) par nature courtaude, hommasse et boulotte; mais les camouflets l'avaient redressée comme ces arbres qui, nés dans une mauvaise position au bord d'un précipice, sont forcés de croître en arrière pour garder leur équilibre. »
13. **Swann.322** – « Elle observait la mimique de sa voisine mélomane, mais **ne l'imitait pas** (I.I.). *Ce n'est pas que, pour une fois qu'elle venait passer cinq minutes chez Mme de Saint-Euverte, la princesse des Laumes n'eût souhaité* (S.PQP.), pour que la politesse qu'elle lui faisait **comptât** (S.I.) double, se montrer le plus aimable possible. »
14. **Swann.362** – « Odette **racontait** (I.I.) cela presque en riant, *soit que* cela lui **parût** (S.I.) tout naturel, ou parce qu'elle croyait en atténuer ainsi l'importance, ou pour ne pas avoir l'air humilié. »
15. **Swann.377** – « Une fois, partis pour un mois seulement, croyaient-ils, *soit qu'ils eussent été tentés* (S.PQP.vp.) en route, *soit que* M. Verdurin **eût** sournoisement **arrangé** (S.PQP.) les choses d'avance pour faire plaisir à sa femme et **n'eût averti** (S.PQP.) les fidèles qu'au fur et à mesure, d'Alger, ils **allèrent** (I.P.S.) à Tunis, puis en Italie, puis en Grèce, à Constantinople, en Asie Mineure. »
16. **Scorta.30** – « Cela leur **fut** (I.P.S.) désagréable. *Non pas qu'ils aient été* (S.PÉ.) de fidèles clients mais tout changement à Montepuccio leur semblait de mauvais genre. »

III.4. De but

1. **Bov.2** – « Il les écouta de toutes ses oreilles, attentif comme au sermon, n'osant même croiser les cuisses, ni s'appuyer sur le coude, et, à deux heures, quand la cloche sonna, le maître d'études **fut obligé** (I.P.S.vp.) **de l'avertir**, *pour qu'il se mît* (S.I.) avec nous dans les rangs. »
2. **Bov.13** – « Quand il s'apercevait qu'on était loin derrière lui, il s'arrêtait à reprendre haleine, **cirait** (I.I.) longuement de colophane son archet, *afin que* les cordes **grinçassent** (S.I.) mieux, et puis il se remettait à marcher, abaissant et levant tour à tour le manche de son violon, pour se bien marquer la mesure à lui-même. »
3. **Bov.26** – « (...) le billard retentissait d'éclats de rire ; trois meuniers, dans la petite salle, **appelaient** (I.I.) *pour qu'on leur apportât* (S.I.) de l'eau-de-vie ; »
4. **Bov.42** – « Mais plus Emma s'apercevait de son amour, plus elle le **refoulait** (I.I.) , *afin qu'il ne parût pas* (S.I.) , et pour le diminuer. (...) »

5. **Bov.60** – « – (...) Les instincts les plus nobles, les sympathies les plus pures sont persécutés, calomniés, et, s'il se rencontre enfin deux pauvres âmes, tout **est organisé** (I.P.vp.) *pour qu'elles ne puissent* (S.P.) se joindre. »
6. **Bov.63** – « – Je la **donnerai** (I.F.S.) au curé de chez nous, *pour qu'il me dise* (S.P.) des messes. »
7. **Bov.68** – « Hippolyte commençait à s'ennuyer, et la mère Lefrançois l'**installa** (I.P.S.) dans la petite salle, près de la cuisine, *pour qu'il eût* (S.I.) au moins quelque distraction. »
8. **Bov.72** – « Ils étaient convenus, elle et Rodolphe, qu'en cas d'événement extraordinaire, elle **attacherait** (C.P.) à la persienne un petit chiffon de papier blanc, *afin que* si, par hasard, il se trouvait (I.I.) à Yonville, il **accourût** (S.I.) dans la ruelle, derrière la maison. »
9. **Bov.74** – « Elle **insista** (I.P.S.) cependant *pour qu'il prît* (S.I.) au moins la chaîne, et déjà Lheureux l'avait mise dans sa poche et s'en allait, quand elle le rappela. »
10. **Bov.89** – « Mme Bovary **détourna** (I.P.S.) la tête, *pour qu'il ne vît pas* (S.I.) sur ses lèvres l'irrésistible sourire qu'elle y sentait monter. »
11. **Bov.92** – « (...) les vitraux resplendissaient pour illuminer son visage, et les encensoirs **allaient brûler** (I.F.P.dp.) *pour qu'elle apparût* (S.I.) comme un ange, dans la fumée des parfums. »
12. **Bov.105** – « Alors il **descendit** (I.P.S.) **confier** à l'ecclésiastique un gros châte *pour qu'il le remît* (S.I.) à Madame, sitôt qu'il arriverait à la Croix-Rouge. »
13. **Bov.106** – « Elle objecta la difficulté d'un acquéreur ; il donna l'espoir d'en trouver mais elle **demanda** (I.P.S.) **comment faire** *pour qu'elle pût* (S.I.) vendre. »
14. **Bov.117** – « Dès le soir, elle **pressa** (I.P.S.) Bovary **d'écrire** à sa mère *pour qu'elle leur envoyât* (S.I.) bien vite tout l'arriéré de l'héritage. »
15. **Bov.124** – « Elle s'habilla, mit sa robe noire avec sa capote à grains de jais et, *pour qu'on ne la vît pas* (S.I.) (il y avait toujours beaucoup de monde sur la place), elle **prit** (I.P.S.) en dehors du village, par le sentier au bord de l'eau. »
16. **Bov.135** – « Elle **se tenait** (I.I.) immobile, *de peur que* la moindre émotion ne la **fit** (S.I.) vomir. »
17. **Bov.138** – « (...) et même, sans les représentations de sa femme, il eût emmené (C.P.2f.) avec lui ses deux fils, afin de les accoutumer aux fortes circonstances, pour que ce fût (S.I.) une leçon, un exemple, un tableau solennel qui leur **restât** (S.I.) plus tard dans la tête. »
18. **Swann.6, 6a** – « Mais ma grand-mère, elle, par tous les temps, même quand la pluie faisait rage et que Françoise **avait** précipitamment **rentré** (I.PQP.) les précieux fauteuils d'osier *de peur qu'ils ne fussent mouillés* (S.I.vp.), on la **voyait** (I.I.) dans le jardin vide et fouetté par l'averse, **relevant** ses mèches désordonnées et grises *pour que* son front **s'imbibât** (S.I.) mieux de la salubrité du vent et de la pluie. »
19. **Swann.11** – « Mon grand-père qui ne l'avait pas vu depuis longtemps était accouru auprès de lui dans la propriété que les Swann possédaient aux environs

- de Combray, et **avait réussi** (I.PQP.), *pour qu'il n'assistât pas* (S.I.) à la mise en bière, à lui faire quitter un moment, tout en pleurs, la chambre mortuaire. »
20. **Swann.30a** – « (...) je **ne faisais** (I.I.) presque aucun mouvement *afin qu'on ne m'entendît pas* (S.I.) d'en bas. »
21. **Swann.33** – « Mais mon père l'ayant presque traitée de folle en apprenant les livres qu'elle voulait me donner, elle **était retournée** (I.PQP.) elle-même à Jouy-le-Vicomte chez le libraire *pour que je ne risquasse pas* (S.I.) de ne pas avoir mon cadeau (c'était un jour brûlant et elle était rentrée si souffrante que le médecin avait averti ma mère de ne pas la laisser se fatiguer ainsi) et elle s'était rabattue sur les quatre romans champêtres de George Sand. »
22. **Swann.40** – « Et, *pour que rien ne brise* (S.P.) l'élan dont il va tâcher de la ressaisir, j'**écarte** (I.P.) tout obstacle, toute idée étrangère, j'abrite mes oreilles et mon attention contre les bruits de la chambre voisine. »
23. **Swann.46** – « Je n'étais pas avec ma tante depuis cinq minutes, qu'elle me **renvoyait** (I.I.) *par peur que je la fatigue* (S.P.). »
24. **Swann.48** – « Et Françoise disait en riant : « Madame sait tout ; madame est pire que les rayons X (elle disait x avec une difficulté affectée et un sourire pour se railler elle-même, ignorante, d'employer ce terme savant), qu'on a fait venir pour Mme Octave et qui voient ce que vous avez dans le coeur », et **disparaissait** (I.I.), confuse qu'on **s'occupât** (S.I.) d'elle, peut-être *pour qu'on ne la vît pas* (S.I.) pleurer ;
25. **Swann.54** – « – Ce sera le chien de Mme Sazerat, **disait** (I.I.) Françoise, sans grande conviction, mais dans un but d'apaisement et *pour que ma tante ne se* « **fende pas** (S.P.) la tête ». »
26. **Swann.66** – « En réalité, le dimanche, elle ne pensait qu'à cette visite et sitôt le déjeuner fini, Françoise **avait** (I.I.) hâte *que nous quittions* (S.P.) *la salle à manger pour qu'elle pût* (S.I.) **monter** « occuper » ma tante. »
27. **Swann.85** – « Quelquefois j'étais tiré de ma lecture, dès le milieu de l'après-midi, par la fille du jardinier, qui **courait** (I.I.) comme une folle, **renversant** sur son passage un oranger, **se coupant** un doigt, **se cassant** une dent et **criant** : « Les voilà, les voilà ! » *pour que* Françoise et moi nous **accourions** (S.P.) et **ne manquions** (S.P.) rien du spectacle. »
28. **Swann.123** – « Et comme cet hyménoptère observé par Fabre, la guêpe fouisseuse, qui *pour que* ses petits après sa mort **aient** (S.P.) de la viande fraîche à manger, **appelle** (I.P.) l'anatomie au secours de sa cruauté et, ayant capturé des charançons et des araignées, leur perce avec un savoir et une adresse merveilleux le centre nerveux (...). »
29. **Swann.134** – « Un instant (tandis que nous nous éloignons et que mon grand-père murmurait : « Ce pauvre Swann, quel rôle ils lui font jouer : on le **fait** (I.P.) **partir** *pour qu'elle reste* (S.P.) seule avec son Charlus, car c'est lui, je l'ai reconnu ! (...) »
30. **Swann.138** – « Il me causait un plaisir que j'étais confus d'avoir osé réclamer à mes parents, car ce plaisir était si grand qu'il **avait dû** (I.PQP.) **exiger** d'eux

- pour qu'ils me le procurassent* (S.I.) beaucoup de peine, et sans compensation, puisqu'il n'était pas un plaisir pour eux. »
31. **Swann.161** – « Je revois encore, au-dessus de sa cravate mauve, soyeuse et gonflée, le doux étonnement de ses yeux auxquels elle **avait ajouté** (I.PQP.) sans oser le destiner à personne, mais *pour que* tous **pussent** (S.I.) en prendre leur part, un sourire un peu timide de suzeraine qui a l'air de s'excuser auprès de ses vassaux et de les aimer. »
32. **Swann.162** – « Et aussitôt je l'aimai, car s'il **peut** (I.P.) quelquefois suffire *pour que* nous **aimions** (S.P.) une femme qu'elle nous regarde avec mépris comme j'avais cru qu'avait fait Mlle Swann et que nous pensions qu'elle ne pourra jamais nous appartenir, quelquefois aussi il peut suffire qu'elle nous regarde avec bonté comme faisait Mme de Guermantes et que nous pensions qu'elle pourra nous appartenir. »
33. **Swann.166** – « Parfois l'un **s'effaçait** (I.I.) *pour que* les deux autres **pussent** (S.I.) nous apercevoir un instant encore ; »
34. **Swann.184** – « – Est-ce qu'on **peut** (I.P.) **voir** de ses œuvres à Paris, *pour que* je **puisse** (S.P.) me représenter ce que vous aimez, deviner un peu ce qu'il y a sous ce grand front qui travaille tant (...). »
35. **Swann.195** – « – (...) Si cela était, j'avoue qu'il n'y a pas de supplice que je **ne m'imposerais** (C.P.) *pour que* la vieille bête me **présentât** (S.I.) à l'auteur de la sonate : d'abord le supplice de fréquenter la vieille bête, et qui doit être affreux. »
36. **Swann.201** – « Aussi suivait-elle avec fièvre les mouvements de cet homme grossier et le réprimanda-t-elle vivement parce qu'il avait passé trop près de deux jardinières qu'elle **se réservait** (I.I.) de nettoyer elle-même *dans sa peur qu'on ne les abîmât* (S.I.) et qu'elle alla regarder de près pour voir s'il ne les avait pas écornées. »
37. **Swann.210** – « Comme chaque soir dès qu'il **serait** (C.P.) avec Odette, **jetant furtivement sur son changeant visage un regard aussitôt détourné de peur qu'elle n'y vît** (S.I.) l'avance d'un désir et **ne crût plus** (S.I.) à son désintéressement, il **cesserait** (C.P.) de pouvoir penser à elle, trop occupé à trouver des prétextes qui lui **permissent** (S.I.) de ne pas la quitter tout de suite et de s'assurer, sans avoir l'air d'y tenir, qu'il la retrouverait le lendemain chez les Verdurin (...). »
38. **Swann.253** – « (...) Mme Verdurin *pour que* son silence **n'eût pas** (S.I.) l'air d'un consentement, mais du silence ignorant des choses inanimées, **avait soudain dépouillé** (I.PQP.) son visage de toute vie, de toute motilité ; »
39. **Swann.262** – « Il **voulait** (I.I.) surtout qu'elle les **recût** (S.I.) avant de sortir *pour que* la reconnaissance qu'elle éprouverait lui **valût** (S.I.) un accueil plus tendre quand elle le verrait chez les Verdurin (...). »
40. **Swann.268** – « Mais quand il fut rentré chez lui, l'idée lui vint brusquement que peut-être Odette attendait quelqu'un ce soir, qu'elle avait seulement simulé la fatigue et qu'elle **ne lui avait demandé** (I.PQP.) **d'éteindre** que *pour qu'il crût* (S.I.) qu'elle allait s'endormir (...). »

41. **Swann.269** – « Il y avait à peu près une heure et demie qu’il l’avait quittée, il ressortit, prit un fiacre et se fit arrêter tout près de chez elle, dans une petite rue perpendiculaire à celle sur laquelle donnait derrière son hôtel et où il **allait** (I.I.) quelquefois **frapper** à la fenêtre de sa chambre à coucher *pour qu’elle vînt* (S.I.) lui ouvrir ; »
42. **Swann.276** – « Quel mensonge déprimant **était-elle** (I.I.) **en train de faire** à Swann *pour qu’elle eût* (S.I.) ce regard douloureux, cette voix plaintive qui semblaient fléchir sous l’effort qu’elle s’imposait, et demander grâce ? »
43. **Swann.284a** – « Je te jure », lui **disait-il** (I.I.), quelques instants avant qu’elle **parût** (S.I.) pour le théâtre, « qu’en te demandant de ne pas sortir, tous mes souhaits, si j’étais égoïste, seraient (C.P.) *pour que* tu me **refuses** (S.P.), car j’ai mille choses à faire ce soir et je me trouverai moi-même pris au piège et bien ennuyé si contre toute attente tu me réponds que tu n’iras pas. (...) »
44. **Swann.286a** – « (...) et ce qui seul pouvait décider si elle devait s’en servir ou avouer la vérité, c’était une raison d’ordre particulier aussi, la chance plus ou moins grande qu’il y **avait** (I.I.) *pour que* Swann **pût** (S.I.) découvrir qu’elle n’avait pas dit la vérité. »
45. **Swann.287** – « Mais savoir que sous cette chrysalide nouvelle, c’était toujours Odette qui vivait, toujours la même volonté fugace, insaisissable et sournoise, **suffisait** (I.I.) à Swann *pour qu’il continuât* (S.I.) de mettre la même passion à chercher à la capter. »
46. **Swann.292** – « *Pour qu’il crût* (S.I.) qu’elle mentait, un soupçon préalable **était** (I.I.) une condition nécessaire. »
47. **Swann.302** – « Et même si elle ne lui avait pas écrit la première, si elle répondait seulement, cela **suffisait** (I.I.) *pour qu’il ne pût plus* (S.I.) rester sans la voir. »
48. **Swann.314** – « (...) « Mon ami, ma main tremble si fort que je peux à peine écrire » (elle le prétendait du moins, et un peu de cet émoi **devait** (I.I.) **être** sincère *pour qu’elle désirât* (S.I.) d’en feindre davantage). »
49. **Swann.322** – « Elle observait la mimique de sa voisine mélomane, mais **ne l’imitait pas** (I.I.). Ce n’est pas que, pour une fois qu’elle venait passer cinq minutes chez Mme de Saint-Euverte, la princesse des Laumes n’eût souhaité (S.PQP.), *pour que* la politesse qu’elle lui faisait **comptât** (S.I.) double, **se montrer** le plus aimable possible. »
50. **Swann.334** – « (...) comme elle **avait été obligée** (I.PQP.vp.) **de le prier** *pour qu’il se laissât* (S.I.) mener chez les Verdurin ; (...) »
51. **Swann.336** – « Et Swann aperçut, immobile en face de ce bonheur revécu, un malheureux qui lui fit pitié parce qu’il ne le reconnut pas tout de suite, si bien qu’il **dut** (I.P.S.) **baisser** les yeux *pour qu’on ne vît pas* (S.I.) qu’ils étaient pleins de larmes. »
52. **Swann.337** – « Comme si les instrumentistes beaucoup moins jouaient la petite phrase qu’ils **n’exécutaient** (I.I.) les rites exigés d’elle *pour qu’elle apparût* (S.I.) (...). »

53. **Swann.350** – « Bref cette lettre anonyme prouvait qu'il connaissait un être capable de scélératesse, mais il **ne voyait pas** (I.I.) plus de raison *pour que* cette scélératesse **fût cachée** (S.I.vp.) dans le tuf – inexploré d'autrui – du caractère de l'homme tendre que de l'homme froid, de l'artiste que du bourgeois, du grand seigneur que du valet. (...) »
54. **Swann.351a** – « (...) et, se servant à propos d'un détail insignifiant mais vrai, qu'il avait appris par hasard, comme s'il **était** (I.I.) le seul petit bout qu'il **laissât** (S.I.) passer malgré lui, entre tant d'autres, d'une reconstitution complète de la vie d'Odette qu'il tenait cachée en lui, il l'amenait à supposer qu'il était renseigné sur des choses qu'en réalité il ne savait ni même ne soupçonnait, car si bien souvent il adjurait Odette de ne pas altérer la vérité, c'était (I.I.) seulement, qu'il s'en rendît compte ou non, pour qu'Odette lui dît (S.I.) tout ce qu'elle faisait. »
55. **Swann.363** – « – Tu es un misérable, tu te plais à me torturer, à me faire faire des mensonges que je **dis** (I.P.) *afin que* tu me **laisses** (S.P.) tranquille. »
56. **Swann.373** – « – On lui a dit que j'étais sortie, j'**ai fini** (I.P.C.) **par aller** moi-même lui **parler** *pour qu'elle s'en aille* (S.P.). (...) »
57. **Swann.382** – « Swann essaya de le consoler. « Après tout elle a raison, lui **dit**-il (I.P.S.) **en lui essuyant** les yeux et **en lui ôtât** son fez *pour qu'il fût* (S.I.) plus à son aise. »
58. **Swann.385** – « Mais tandis que, une heure après son réveil, il **donnait** (I.I.) des indications au coiffeur *pour que* sa brosse **ne se dérangerât pas** (S.I.) en wagon, il repensa à son rêve (...). »
59. **Swann.386** – « Je voulais (I.I.) aussi, pour que la tempête **fût** (S.I.) absolument vraie, que le rivage lui-même **fût** (S.I.) un rivage naturel, non une digue récemment créée par une municipalité. »
60. **Swann.396** – « Elle m'**appelait** (I.I.) en effet *pour que* je **vinse** (S.I.) sur la pelouse de neige, dans son camp, dont le soleil en lui donnant les reflets roses, l'usure métallique des brocards anciens, faisait un camp du drap d'or. »
61. **Swann.410** – « Quand elle m'assurait parfois qu'elle m'aimait moins qu'un de ses amis, moins qu'elle ne m'aimait la veille, parce que je lui avais fait perdre sa partie par une négligence, je lui demandais pardon, je lui demandais ce qu'il **fallait** (I.I.) **faire** *pour qu'elle recommençât* (S.I.) à m'aimer autant, *pour qu'elle m'aimât* (S.I.) plus que les autres ; (...) »
62. **Swann.419** – « Mais je ne pensais qu'à Mme Swann et je faisais semblant de ne pas l'avoir vue, car je savais qu'arrivée à la hauteur du Tir aux pigeons elle **dirait** (C.P.) à son cocher de couper la file et **de l'arrêter** *pour qu'elle pût* (S.I.) descendre l'allée à pied. »
63. **Swann.425** – « Il **suffisait** (I.I.) que Mme Swann **n'arrivât pas** (S.I.) toute pareille au même moment, pour que l'Avenue fût (S.I.) autre. »
64. **Scorta.3** – « Il a dû sentir ma venue et **a reculé** (I.P.C.) jusque dans la mer *pour que* je **ne l'atteigne pas** (S.P.) . »

65. **Scorta.9** – « La pluie de pierres ne reprenait pas et Luciano Mascalzone **aurait aimé** (C.PÉ) **repousser** le curé *pour que* les Montepucciens **achèvent** (S.P.) ce qu'ils avaient commencé mais il n'avait plus de force. »
66. **Scorta.15b** – « (...) Je vous **ai apporté** (I.P.C.) des cigarettes *pour que* vous **fumiez** (S.P.) à mes côtés. »
67. **Scorta.17** – « – Il **n'y a pas** (I.P.) de raison *pour que* je les **laisse** (S.P.) en paix. »
68. **Scorta.18** – « – Je **ne t'ai pas sauvé** (I.P.C.) *pour que* tu **fasses** (S.P.) cela. »
69. **Scorta.20** – « On raconta que s'il avait choisi une muette pour femme – une muette qui n'était même pas belle –, **c'était** (I.I.) pour assouvir ses désirs d'animal. *Pour qu'elle ne puisse pas* (S.P.) crier lorsqu'il la battait et la violait. »
70. **Scorta.31** – « Les Scorta acceptèrent son invitation et **durent** (I.P.S.) **lutter** *pour que* leur ami **ne prenne pas** (S.P.) sur son dos tous les sacs et valises qu'il trouvait. »
71. **Scorta.37** – « – Ils **avaient dû** (I.PQP.) **batailler** *pour qu'on les laisse* (S.P.) passer. »
72. **Scorta.46** – « – Nous **nous débrouillions** (I.I.) *pour que* l'équipage **soit prévenu** (S.P.vp.) le plus tard possible, et nous faisons le partage, dans l'obscurité des fonds de cale. »
73. **Scorta.52** – « – Qu'y a-t-il ? **demanda** (I.P.S.) Carmela *pour qu'Antonio ait* (S.P.) le plaisir de lui raconter ce qui lui brûlait les lèvres. »
74. **Scorta.55** – « Elle **avait** (I.I.) mille choses à faire. Se changer. Habiller les deux enfants. Faire son chignon. Vérifier que la chemise blanche qu'Antonio avait choisie était bien repassée. Gominer Elia et Donato, les parfumer *pour qu'ils soient* (S.P.) beaux comme des sous neufs. »
75. **Scorta.56** – « Il **s'agitait** (I.I.) d'un coin à un autre, du four à la cuisine, des filets de pêche à la table, sans relâche, *pour que* chacun **soit servi** (S.P.vp.) et **ne manque** (S.P.) de rien. »
76. **Scorta.63** – « La messe et la procession avaient pu avoir lieu, l'essentiel avait été sauvé, mais **restait** (I.I.) maintenant **à punir** le voleur, et de façon magistrale, *pour que* cela **ne se reproduise jamais** (S.P.). »
77. **Scorta.69** – « Bien sûr, pendant des nuits, il **avait prié** (I.PQP.) *pour que* le jeune homme **ne choisisse pas** (S.P.) le départ, mais quelque chose en lui ressentait ce retour comme une capitulation. »
78. **Scorta.70** – « Giuseppe hélait les gamins du quartier qui l'appelaient tous « zio » parce qu'il leur **donnait** (I.I.) toujours une pièce *pour qu'ils aillent* (S.P.) s'acheter des amandes grillées. »
79. **Scorta.75** – « – Est-ce que j'**ai** (I.P.) l'air d'un paquet de cigarettes *pour que* tu **veilles** (S.P.) m'acheter ainsi ? »
80. **Scorta.77** – « Le curé l'écouta un moment, puis, lorsqu'il lui sembla qu'il en savait suffisamment, il **leva** (I.P.S.) la main *pour qu'Elia s'interrompe* (S.P.) et lui dit (...). »

81. **Scorta.83** – « – La première chose à faire, répondit-elle, **est** (I.P.) **de débarrasser** le bureau de tabac *pour que* nous **puissions** (S.P.) au moins y entreposer les caisses de cigarettes. »
82. **Scorta.84** – « – Et je **me souviens** (I.P.) **d’avoir prié** *pour qu’il n’en dise pas* (S.P.) davantage. (...) »
83. **Scorta.86** – « Il **avait parlé** (I.PQP.) *pour que* les choses **soient dites** (S.P.vp.), et non pour avoir l’avis de quelqu’un. »
84. **Scorta.87** – « Durant toute la traversée, il contempla le beau visage de l’enfant et les gestes attentifs de la mère qui le **couvrait** (I.I.) de ses bras *pour qu’il n’attrape pas* (S.P.) froid. Ce qu’il aimait par-dessus tout, c’était le silence de cette femme. (...) »
85. **Scorta.90** – « Certaines nuits d’insomnie, il **priait** (I.I.) *pour que* son frère **ne soit pas mort** (S.PÉ.) englouti dans une tempête. »
86. **Scorta.102** – « Elia et Maria en avaient souvent discuté : il y **avait** (I.I.) de grandes chances *pour qu’elle trouve* (S.P.) un garçon là-bas, *qu’elle décide* (S.P.) de s’y installer, *qu’elle s’y marie* (S.P.) peut-être. »
87. **Atiq.4** – « Après l’appel à la prière, la voix éraillée du mollah **invoque** (I.P.) Dieu *afin qu’il accorde* (S.P.) sa protection aux fidèles du quartier en ce jour de mercredi (...). »
88. **Atiq.17** – « – Il te **garde** (I.P.) vivant *pour que* toi, tu **voies** (S.P.) ce que je suis capable de faire de toi, avec toi. »
89. **Atiq.18, 18a** – « – Mais tout ce que j’ai fait, c’était (I.I.) pour toi... pour te garder. (...) Non, non, à vrai dire, *pour que* toi, tu me **gardes** (S.P.), moi. *Pour que* tu **ne me quittes pas** (S.P.) ! (...) J’ai tout **fait** (I.P.C.) *pour que* tu me **gardes** (S.P.). Non pas uniquement parce que je t’aimais, mais *pour que* tu **ne m’abandonnes pas** (S.P.). »
90. **Atiq.19** – « – Tu ne sais rien du tout... rien de tout ce que j’ai **pu** (I.P.C.) **faire** *pour que* tu me **gardes** (S.P.). »
91. **Atiq.23** – « – Au paradis, cette pierre servait de siège à Adam... mais, après que Dieu eut chassé Adam et Ève sur terre, il l’a **fait** (I.P.C.) **descendre** *pour que* les enfants d’Adam **puissent** (S.P.) lui parler de leurs détresses, de leurs souffrances... (...) »
92. **Atiq.31** – « Elle **s’arrête, laisse** (I.P.) **s’écouler** un long moment *pour que* son homme – s’il le peut, ce qu’elle espère – **médite** (S.P.) sur ses paroles. »
93. **Atiq.34** – « – Chaque nuit, au lit je **suppliais** (I.I.) Dieu **de** me **souffler** la fin de ce conte ! Une fin heureuse *pour que* je **puisse** (S.P.) avoir une vie heureuse ! »
94. **Atiq.35** – « – J’**aurais voulu** (C.PÉ) presque **me jeter** dans ses bras, lui **baiser** les mains et les pieds *pour qu’il me livre* (S.P.) cette fin. »
95. **Atiq.36** – « – Dans ce conte, il te **faut** (I.P.) donc malheur et sacrifice *pour que* tu **parviennes** (S.P.) à une fin heureuse. (...) »
96. **Atiq.37** – « – J’**ordonnerais** (C.P.) **de décapiter** la reine, la princesse et le bourreau *afin que* les traîtres **soient châtiés** (S.P.vp.) et que **soit enterré** (S.P.vp.) à jamais le secret de l’inceste. »

III.5. Conditionnelles

1. **Bov.44** – « (...) et ce fut sans en avoir conscience qu'elle **s'achemina** (I.P.S.) vers l'église, disposée à n'importe quelle dévotion, *pourvu qu'elle y courbât* (S.I.) son âme et *que l'existence entière y disparût* (S.I.). »
2. **Bov.53** – « – (...) *Pour peu qu'ils aient* (S.P.) quelque talent d'agrément, on les **reçoit** (I.P.) dans les meilleures sociétés, et il y a même des dames du faubourg Saint-Germain qui en deviennent amoureuses, ce qui leur fournit, par la suite, les occasions de faire de très beaux mariages. »
3. **Swann.59** – « Et aujourd'hui encore si, dans une grande ville de province ou dans un quartier de Paris que je connais mal, un passant qui m'a « mis dans mon chemin » me montre au loin, comme un point de repère, tel beffroi d'hôpital, tel clocher de couvent levant la pointe de son bonnet ecclésiastique au coin d'une rue que je **dois** (I.P.) prendre, *pour peu que ma mémoire puisse* (S.P.) obscurément lui trouver quelque trait de ressemblance avec la figure chère et disparue, le passant, s'il se retourne pour s'assurer que je ne m'égare pas, peut, à son étonnement, m'apercevoir qui, oublieux de la promenade entreprise ou de la course obligée, reste là, devant le clocher, pendant des heures, immobile, essayant de me souvenir, sentant au fond de moi des terres reconquises sur l'oubli qui s'assèchent et se rebâtissent ; »
4. **Swann.65** – « Et comme Eulalie savait avec cela comme personne distraire ma tante sans la fatiguer, ses visites qui avaient lieu régulièrement tous les dimanches sauf empêchement inopiné, étaient pour ma tante un plaisir dont la perspective l'**entretenait** (I.I.) ces jours-là dans un état agréable d'abord, mais bien vite douloureux comme une faim excessive, *pour peu qu'Eulalie fût* (S.I.) en retard. »
5. **Swann.107** – « Mais il n'en allait plus de même si les bénéficiaires de la générosité de ma tante étaient de ceux que Françoise appelait « des gens comme moi, des gens qui ne sont pas plus que moi » et qui étaient ceux qu'elle **méprisait** (I.I.) le plus *à moins qu'ils ne l'appelassent* (S.I.) « Madame Françoise » et **ne se considérassent** (S.I.) comme étant « moins qu'elle ». »
6. **Swann.176** – « De même si un « fidèle » avait un ami, ou une « habituée » un flirt qui serait capable de le faire « lâcher » quelquefois, les Verdurin, qui **ne s'effrayaient pas** (I.I.) qu'une femme **eût** (S.I.) un amant *pourvu qu'elle l'eût* (S.I.) chez eux, l'aimât (S.I.) en eux, et **ne le leur préférât pas** (S.I.), disaient (...). »
7. **Swann.234** – « Il **n'y avait pas** (I.I.) besoin qu'on eût (S.I.) réellement ces goûts *pourvu qu'on les proclamât* (S.I.); »
8. **Swann.285** – « Aussi aurait-elle écouté Swann avec le plus grand calme si elle n'avait vu que l'heure passait et que *pour peu qu'il parlât* (S.I.) encore quelque temps, elle **allait**, comme elle le lui dit avec un sourire tendre, obstiné et confus, « **finir** (I.F.P.dp.) par manquer l'Ouverture ! » »

9. **Swann.305** – « Encore les payait-il (I.I.) (se demandant à la fin du mois, pour peu qu'il eût un peu abusé (S.PQP.) de sa patience et fût allé (S.PQP.) souvent la voir, si c'était assez de lui envoyer quatre mille francs), et pour chacune trouvait un prétexte, un présent à lui apporter, un renseignement dont elle avait besoin, M. de Charlus qu'elle avait rencontré allant chez elle et qui **avait exigé (I.PQP.)** qu'il l'**accompagnât (S.I.)**. »
10. **Scorta.2** – « Je **devrais (C.P.)** déjà **apercevoir** le village. *À moins qu'il n'ait reculé (S.PÉ.)*. »
11. **Scorta.10** – « – Il **s'en est fallu (I.P.C.)** de peu que je **meure (S.P.)** heureux... »
12. **Scorta.72** – « Il **n'avait accepté (I.PQP.)** de **travailler** pour le tabac qu'*à une seule condition* – qui ne se négociait pas : qu'il **puisse (S.P.)** continuer ses allers-retours de contrebandier. »
13. **Scorta.80** – « D'un coup, il entendit une voix monter en lui. **C'était (I.I.)** celle de la vieille. *À moins que ce ne fût (S.I.)* celle de la musique elle-même. »
14. **Atiq.43** – « – Je **n'ai pas (I.P.)** le pouvoir d'être utile ou nuisible à moi-même, *à moins qu'Allah le veuille (S.P.)*. »

III.6. Concessives

1. **Bov.1** – « *Quoiqu'il ne fût (S.I.)* pas large des épaules, son habit-veste de drap vert à boutons noirs **devait (I.I.)** le gêner aux entournures et laissait voir, par la fente des parements, des poignets rouges habitués à être nus. »
2. **Bov.3** – « Tout reprit son calme. Les têtes se courbèrent sur les cartons, et le nouveau **resta (I.P.S.)** pendant deux heures dans une tenue exemplaire, *quoiqu'il y eût (S.I.)* bien, de temps à autre, quelque boulette de papier lancée d'un bec de plume qui vint s'éclabousser sur sa figure. »
3. **Bov.8** – « *Quoiqu'elle fût (S.I.)* laide, sèche comme un cotret, et bourgeonnée comme un printemps, certes Mme Dubuc **ne manquait pas (I.I.)** de partis à choisir. »
4. **Bov.9** – « Elle **eût bien voulu (C.PÉ. 2f.)**, ne fût-ce au moins que pendant l'hiver, **habiter** la ville, *quoique* la longueur des beaux jours **rendît (S.I.)** peut-être la campagne plus ennuyeuse encore durant l'été; »
5. **Bov.11** – « Le ménétrier allait en avant avec son violon empanaché de rubans à la coquille ; les mariés venaient ensuite, les parents, les amis tout au hasard ; et les enfants **restaient (I.I.)** derrière, s'amusant à arracher les clochettes des brins d'avoine, ou à se jouer entre eux, *sans qu'on les vît (S.I.)*. »
6. **Bov.24** – « Les autres existences, *si plates qu'elles fussent (S.I.)*, **avaient (I.I.)** du moins la chance d'un événement. »
7. **Bov.25** – « Lorsqu'elle avait bien rudoyé sa servante, elle lui faisait des cadeaux ou l'envoyait se promener chez les voisines, de même qu'elle **jetait (I.I.)** parfois aux pauvres toutes les pièces blanches de sa bourse, *quoiqu'elle ne fût guère (S.I.)* tendre cependant, ni facilement accessible à l'émotion d'autrui, comme la

- plupart des gens issus de campagnards, qui gardent toujours à l'âme quelque chose de la caillosité des mains paternelles. »
8. **Bov.27** – « (...) les prêtres **godailaient** (I.I.) tous *sans qu'on les vît* (S.I.), et cherchaient à ramener le temps de la dîme. »
 9. **Bov.36** – « Ce dernier, tout occupé d'affaires, portant des lunettes à branches d'or et favoris rouges, sur cravate blanche, **n'entendait rien** (I.I.) aux délicatesses de l'esprit, *quoiqu'il affectât* (S.I.) un genre raide et anglais, qui avait ébloui le clerc dans les premiers temps. »
 10. **Bov.37** – « Quant à la femme du pharmacien, c'était la meilleure épouse de Normandie, douce comme un mouton, chérissant ses enfants, son père, sa mère, ses cousins, pleurant aux maux d'autrui, laissant tout aller dans son ménage, et détestant les corsets ; – mais si lente à se mouvoir, si ennuyeuse à écouter, d'un aspect si commun et d'une conversation si restreinte, qu'il n'avait jamais songé (I.PQP.), *quoiqu'elle eût* (S.I.) trente ans, *qu'il en eût* (S.I.) vingt, qu'ils couchassent (S.I.) porte à porte, et qu'il lui parlât (S.I.) chaque jour, qu'elle **pût** (S.I.) être une femme pour quelqu'un, ni qu'elle **possédât** (S.I.) de son sexe autre chose que la robe. »
 11. **Bov.41** – « (...) ce qu'il proposait **était** (I.I.) toujours consenti, *bien qu'elle ne devinât pas* (S.I.) les volontés auxquelles elle se soumettait sans un murmure ; »
 12. **Bov.48** – « *Bien qu'il ne s'y fût pas montré* (S.PQP.) fort ému, M.Homais, néanmoins, **s'était efforcé** (I. PQP.) de le raffermir, de lui remonter le moral. »
 13. **Bov.51** – « La lumière y **glissait** (I.I.) comme sur un marbre, jusqu'à la courbe des sourcils, *sans que l'on pût* (S.I.) savoir ce qu'Emma regardait à l'horizon, ni ce qu'elle pensait au fond d'elle-même. »
 14. **Bov.54** – « – (...) Et puis, l'eau de Paris, voyez-vous ! les mets des restaurateurs, toutes ces nourritures épicées finissent par vous échauffer le sang et **ne valent pas** (I.P.), *quoi qu'on en dise* (S.P.) , un bon pot-au-feu. »
 15. **Bov.55** – « Léon réapparaissait plus grand, plus beau, plus suave, plus vague ; *quoiqu'il fût séparé* (S.I.vp.) d'elle, il **ne l'avait pas quitté** (I.PQP.) ; il était là, et les murailles de la maison semblaient garder son ombre. »
 16. **Bov.57** – « Il **était** (I.I.) ganté de gants jaunes, *quoiqu'il fût chaussé* (S.I.vp.) de fortes guêtres ; et il se dirigeait vers la maison du médecin, suivi d'un paysan marchant la tête basse d'un air tout réfléchi. »
 17. **Bov.59** – « L'hôtesse donc se mit à lui raconter cette histoire, qu'elle savait par Théodore, le domestique de M.Guillaumin, et, *bien qu'elle exécrât* (S.I.) Tellier, elle **blâmait** (I.I.) Lheureux. »
 18. **Bov.62** – « La poussière des granges, la potasse des lessives et le suint des laines les avaient si bien encroûtées, éraillées, durcies, qu'elles **semblaient** (I.I.) sales *quoiqu'elles fussent rincées* (S.I.vp.) d'eau claire ; »
 19. **Bov.66** – « Elle **fut ébahie** (I.P.S.vp.) de sa bravoure, *bien qu'elle y sentît* (S.I.) une sorte d'indélicatesse et de grossièreté naïve qui la scandalisa. »
 20. **Bov.71** – « Emma en avait une quantité dans son armoire, et qu'elle **gaspillait** (I.I.) à mesure, *sans que jamais Charles se permît* (S.I.) la moindre observation. »

21. **Bov.80** – « D’abord, il ne savait comment faire pour dédommager M.Homais de tous les médicaments pris chez lui ; et, *quoiqu’il eût pu* (S.PQP.) , comme médecin, ne pas les payer, néanmoins il **rougissait** (I.I.) un peu de cette obligation. »
22. **Bov.83** – « Le curé **s’émerveillait** (I.I.) de ces dispositions, *bien que* la religion d’Emma, trouvait-il, **pût** (S.I.), à force de ferveur, finir par friser l’hérésie et même l’extravagance. »
23. **Bov.86** – « Il **fut** (I.P.S.) d’abord question de sa maladie, *bien qu’Emma interrompît* (S.I.) Charles de temps à autre, par crainte, disait-elle, d’ennuyer M.Léon ; »
24. **Bov.87** – « Mais, peu à peu, ce sentiment s’affaiblit, et d’autres convoitises **s’accumulèrent** (I.P.S.) par-dessus, *bien qu’il persistât* (S.I.) cependant à travers elles ; »
25. **Bov.95a** – « (...) Ignores-tu le soin que j’**observe** (I.P.) dans les manutentions, *quoique j’en aie* (S.P.) cependant une furieuse habitude. »
26. **Bov.99** – « Elle **aurait voulu** (C.PÉ) **ne rien entendre, ne rien voir**, afin de ne pas déranger le recueillement de son amour qui allait se perdant, *quoi qu’elle fît* (S.I.), sous les sensations extérieures. »
27. **Bov.101** – « En effet, il **se donnait** (I.I.) un mal de cinq cents diables, *bien qu’il ne fît pas* (S.I.), malgré les propos du monde, de quoi avoir seulement du beurre sur son pain. »
28. **Bov.102** – « – (...) C’est (I.P.) un brave garçon, *quoique nous ayons eu* (S.PÉ) ensemble des difficultés. »
29. **Bov.109** – « Parfois, cependant, Emma tressaillit à l’idée soudaine de rencontrer Rodolphe ; car il lui **semblait** (I.I.), *bien qu’ils fussent séparés* (S.PQP.) pour toujours, qu’elle n’était pas complètement affranchie de sa dépendance. »
30. **Bov.114** – « *Quoiqu’il se grisât* (S.I.) de luxe encore plus que de bonne chère, le vin de Pomard, cependant, lui excitait un peu les facultés, et lorsque apparut l’omelette au rhum, il **exposa** (I.P.S.) sur les femmes des théories immorales. »
31. **Bov.119** – « Un jour, elle tira de son sac six petites cuillers en vermeil (c’était le cadeau de noces du père Rouault), en le priant d’aller immédiatement porter cela, pour elle, au mont-de-piété ; et Léon **obéit** (I.P.S.), *bien que* cette démarche lui **déplût** (S.I.). »
32. **Bov.123** – « Et, *bien qu’il connût* (S.I.) ce pauvre diable, il **feignit** (I.P.S.) de le voir pour la première fois, murmura les mots de *cornée opaque, sclérotique, facies*, puis lui demanda d’un ton paternel (...) »
33. **Bov.126** – « Couchée sur le dos, immobile et les yeux fixes, elle **discernait** (I.I.) vaguement les objets, *bien qu’elle y appliquât* (S.I.) son attention avec une persistance idiote. »
34. **Bov.127** – « Mais il **irait** (C.P.) peut-être là-bas, *sans se douter qu’elle fût* (S.I.) là ; »
35. **Bov.130** – « Les chiens au chenil aboyèrent tous, et l’éclat de leurs voix **retentissait** (I.I.) *sans qu’il parût* (S.I.) personne. »

36. **Bov.133** – « Il les eût eus qu'il les **aurait donnés** (C.PE.), sans doute, *bien qu'il soit* (S.P.) généralement désagréable de faire de si belles actions (...) »
37. **Bov.141** – « Mlle Lempereur **réclama** (I.P.S.) six mois de leçons, *bien qu'Emma n'en eût jamais pris* (S.PQP.) une seule (malgré cette facture acquittée qu'elle avait fait voir à Bovary) ; c'était une convention entre elles deux ; »
38. **Swann.3** – « - Tiens, j'**ai fini** (I.P.C.) **par m'endormir** *quoique* maman **ne soit pas venue** (S.PÉ) me dire bonsoir. »
39. **Swann.5** – « Ce bouton de la porte de ma chambre, qui différait pour moi de tous les autres boutons de porte du monde en ceci qu'il **semblait** (I.I.) **ouvrir** tout seul, *sans que j'eusse* (S.I.) besoin de le tourner, tant le maniement m'en était devenu inconscient, le voilà qui servait maintenant de corps astral à Golo. »
40. **Swann.12** – « Certes ces récits **faisaient** (I.I.) **rire** ma grand-tante, mais *sans qu'elle distinguât* (S.I.) bien si c'était à cause du rôle ridicule que s'y donnait toujours Swann ou de l'esprit qu'il mettait à les conter : « On peut dire que vous êtes un vrai type, Monsieur Swann ! ». »
41. **Swann.17** – « Le désintéressement de leur pensée était tel, à l'égard de tout ce qui, de près ou de loin, semblait se rattacher à la vie mondaine, que leur sens auditif – ayant fini par comprendre son inutilité momentanée dès qu'à dîner la conversation **prenait** (I.I.) un ton frivole ou seulement terre à terre *sans que* ces deux vieilles demoiselles **aient pu** (S.PÉ.) la ramener aux sujets qui leur étaient chers, – mettait alors au repos ses organes récepteurs et leur laissait subir un véritable commencement d'atrophie. (...) »
42. **Swann.20** – « (...) ce baiser précieux et fragile que maman me confiait d'habitude dans mon lit au moment de m'endormir, il me **fallait** (I.I.) le transporter de la salle à manger dans ma chambre et le **garder** pendant tout le temps que je me déshabillais, *sans que se brisât* (S.I.) sa douceur, *sans que se répandît* (S.I.) et *s'évaporât* (S.I.) sa vertu volatile (...) »
43. **Swann.23** – « Comme un malade grâce à un anesthésique assiste avec une pleine lucidité à l'opération qu'on pratique sur lui, mais sans rien sentir, je **pouvais** (I.I.) **me réciter** des vers que j'aimais ou observer les efforts que mon grand-père faisait pour parler à Swann du duc d'Audiffret-pasquier, *sans que* les premiers me **fissent** (S.I.) éprouver aucune émotion, les seconds aucune gaîté. »
44. **Swann.30** – « (...) je **venais de prendre** (I.P.R. dp.) la résolution de ne plus essayer de m'endormir sans avoir revu maman, de l'embrasser coûte que coûte, *bien que ce fût* (S.I.) avec la certitude d'être ensuite fâché pour longtemps avec elle, quand elle remonterait se coucher. (...) »
45. **Swann.32** – « – Hé bien ! si tu veux, nous allons monter nous coucher. – Si tu **veux** (I.P.), mon ami, *bien que je n'aie pas* (S.P.) l'ombre de sommeil ; »
46. **Swann.35a** – « (...) Mais au moment d'en faire l'emplette, et *bien que* la chose représentée **eût** (S.I.) une valeur esthétique, elle **trouvait** (I.I.) que la vulgarité, l'utilité reprenaient trop vite leur place dans le mode mécanique de représentation, la photographie. »

47. **Swann.36** – « Aussi tous les changements bizarres qui se produisent dans l'attitude respective de la meunière et de l'enfant et qui ne trouvent leur explication que dans les progrès d'un amour naissant me paraissaient empreints d'un profond mystère dont je me figurais volontiers que la source devait être dans ce nom inconnu et si doux de « Champi » qui mettait sur l'enfant, qui le **portait** (I.I.) *sans que* je **susse** (S.I.) pourquoi, sa couleur vive, empourprée et charmante. »
48. **Swann.38** – « Mais quand mes angoisses étaient calmées, je ne les comprenais plus ; puis demain soir était encore lointain ; je me disais que j'**aurais** (C.P.) le temps d'aviser, *bien que* ce temps-là **ne pût** (S.I.) m'apporter aucun pouvoir de plus, puisqu'il s'agissait de choses qui ne dépendaient pas de ma volonté et que seul me faisait paraître plus évitables l'intervalle qui les séparait encore de moi. »
49. **Swann.42** – « Et dès que j'**eus reconnu** (I.P.A.) le goût du morceau de madeleine trempé dans le tilleul que me donnait ma tante (*quoique* je **ne susse pas** (S.I.) encore et **duisse** (S.I.) remettre à bien plus tard de découvrir pourquoi ce souvenir me rendait si heureux), aussitôt la vieille maison grise sur la rue, où était sa chambre, vint comme un décor de théâtre s'appliquer au petit pavillon donnant sur le jardin, qu'on avait construit pour mes parents sur ses derrières (ce pan tronqué que seul j'avais revu jusque-là) ; »
50. **Swann.58** – « (...) et s'enfonçant avec sa crypte dans une nuit mérovingienne où, nous guidant à tâtons sous la voûte obscure et puissamment nervurée comme la membrane d'une immense chauve-souris de pierre, Théodore et sa sœur nous éclairaient d'une bougie le tombeau de la petite fille de Sigebert, sur lequel une profonde valve – comme la trace d'un fossile – avait été creusée, disait-on, « par une lampe de cristal qui, le soir du meurtre de la princesse franque, s'était détachée d'elle-même des chaînes d'or où elle était suspendue à la place de l'actuelle abside, et, *sans que* le cristal **se brisât** (S.I.), *sans que* la flamme **s'éteignît** (S.I.), **s'était enfoncée** (I.PQP.) dans la pierre et l'avait fait mollement céder sous elle ». »
51. **Swann.68** – « Toutes mes conversations avec mes camarades portaient sur ces acteurs dont l'art, *bien qu'il* me **fût** (S.I.) encore inconnu, **était** (I.I.) la première forme, entre toutes celles qu'il revêt, sous laquelle se laissait pressentir par moi l'Art. »
52. **Swann.74** – « Mon oncle pensa que je suivais en cela des ordres de mes parents, il ne le leur pardonna pas, et il **est mort** (I.P.C.) bien des années après *sans qu'aucun* de nous l'**ait** jamais **revu** (S.PÉ.). »
53. **Swann.77** – « De même que l'image de cette fille était accrue par le symbole ajouté qu'elle **portait** (I.I.) devant son ventre, sans avoir l'air d'en comprendre le sens, *sans que* rien dans son visage en **traduisît** (S.I.) la beauté et l'esprit, comme un simple et pesant fardeau, de même c'est sans paraître s'en douter que la puissante ménagère qui est représentée à l'Arena au-dessous du nom « Caritas » et dont la reproduction était accrochée au mur de ma salle d'études, à

- Combray, incarne cette vertu, c'est sans qu'aucune pensée de charité semble avoir jamais pu être exprimée par son visage énergique et vulgaire. »
54. **Swann.88** – « Il tient, m'a-t-on dit, l'auteur, le sieur Bergotte, pour un coco des plus subtils ; et *bien qu'il fasse* (S.P.) preuve, des fois, de mansuétudes assez mal explicables, sa parole *est* (I.P.) pour moi oracle delphique. »
55. **Swann.91** – « Mais j'aimais Bloch, mes parents voulaient me faire plaisir, les problèmes insolubles que je me posais à propos de la beauté dénuée de signification de la fille de Minos et de Pasiphaé me fatiguaient davantage et **me rendaient** (I.I.) plus souffrant que n'auraient fait de nouvelles conversations avec lui, *bien que* ma mère les **jugeât** (S.I.) pernicieuses. »
56. **Swann.93** – « C'est que, reconnaissant alors ce même goût pour les expressions rares, cette même effusion musicale, cette même philosophie idéaliste qui **avait** déjà **été** (I.PQP.) les autres fois, *sans que* je **m'en rendisse** (S.I.) compte, la cause de mon plaisir, je n'eus plus l'impression d'être en présence d'un morceau particulier d'un certain livre de Bergotte, traçant à la surface de ma pensée une figure purement linéaire, mais plutôt du « morceau idéal » de Bergotte, commun à tous ses livres et auquel tous les passages analogues qui venaient se confondre avec lui auraient donné une sorte d'épaisseur, de volume, dont mon esprit semblait agrandi. »
57. **Swann.103a** – « (...) « Voyez Roussainville, ce **n'est plus** (I.P.) aujourd'hui qu'une paroisse de fermiers, *quoique* dans l'antiquité cette localité **ait dû** (S.PÉ.) un grand essor au commerce de chapeaux de feutre et des pendules. » »
58. **Swann.109** – « Comme un fruit caché qui **serait parvenu** (C.PÉ.) à maturité *sans qu'on s'en aperçût* (S.I.) et se détacherait spontanément, survint une nuit la délivrance de la fille de cuisine. »
59. **Swann.110** – « (...) elle se rendormit, tranquilisée, et je **sortis** (I.P.S.) à pas de loup de la chambre *sans qu'elle ni personne eût* jamais **appris** (S.PQP.) ce que j'avais entendu. »
60. **Swann.115** – « Il n'en était pas de même de ceux qui concernaient Françoise, que ma tante **sentait** (I.I.) perpétuellement sous le même toit qu'elle, *sans que*, par crainte de prendre froid si elle sortait de son lit, elle **osât** (S.I.) descendre à la cuisine se rendre compte s'ils étaient fondés. »
61. **Swann.118** – « Comme M. Legrandin avait passé près de nous en sortant de l'église, marchant à côté d'une châtelaine du voisinage que nous ne connaissions que de vue, mon père **avait fait** (I.PQP.) un salut à la fois amical et réservé, *sans que* nous **nous arrêtions** (S.P.); »
62. **Swann.130** – « Or, *sans qu'on eût* (S.I.) besoin de lui parler de Balbec, ce fut (I.P.S.) lui-même, Legrandin, qui, ne se doutant pas que nous **eussions** (S.I.) jamais l'intention d'aller de ce côté, **vint** (I.P.S.) se mettre dans le piège un soir où nous le rencontrâmes au bord de la Vivonne. »
63. **Swann.134a** – « (...) Et cette petite, mêlée à toute cette infamie ! ») l'impression laissée en moi par le ton despotique avec lequel la mère de Gilberte lui **avait parlé** (I.PQP.) *sans qu'elle répliquât* (S.I.), en me la montrant comme

forcée d'obéir à quelqu'un, comme n'étant pas supérieure à tout, calma un peu ma souffrance, me rendit quelque espoir et diminua mon amour. »

64. **Swann.139, 139a** – « Je savais que Mlle Swann **allait** (I.I.) souvent à Laon passer quelques jours et, *bien que* ce **fût** (S.I.) à plusieurs lieues, la distance se trouvant compensée par l'absence de tout obstacle, quand, par les chauds après-midi, je voyais un obstacle, quand, par les chauds après-midi, je voyais un même souffle, venu de l'extrême horizon, abaisser les blés les plus éloignés, se propager comme un flot sur toute l'immense étendue et venir se coucher, murmurant et tiède, parmi les sainfoins et les trèfles, à mes pieds, cette plaine qui nous était commune à tous deux semblait nous rapprocher, nous unir, je pensais que ce souffle avait passé auprès d'elle, que c'était quelque message d'elle qu'il me **chuchotait** (I.I.) *sans que* je **pusse** (S.I.) le comprendre, et je l'embrassais au passage. »
65. **Swann.142a** – « Il **n'est** (I.P.) peut-être **pas** une personne, si grande que soit sa vertu, que la complexité des circonstances **ne puisse** (S.P.) amener à vivre un jour dans la familiarité du vice qu'elle **condamne** (I.P.) le plus formellement – sans qu'elle le reconnaisse (S.P.) d'ailleurs tout à fait sous le déguisement de faits particuliers qu'il revêt pour entrer en contact avec elle et la faire souffrir (...). »
66. **Swann.146** – « Né brusquement, et *sans que* j'**eusse eu** (S.PQP.) le temps de le rapporter exactement à sa cause, au milieu de pensées très différentes, le plaisir dont il était accompagné **ne me semblait** (I.I.) qu'un degré supérieur de celui qu'elles me donnaient. »
67. **Swann.147** – « La fenêtre était entr'ouverte, la lampe était allumée, je **voyais** (I.I.) tous ses mouvements *sans qu'elle me vît* (S.I.), mais en m'en allant j'aurais fait craquer les buissons, elle m'aurait entendu et elle aurait pu croire que je m'étais caché là pour l'épier. »
68. **Swann.164** – « (...) je m'attachais à me rappeler exactement la ligne du toit, la nuance de la pierre qui, *sans que* je **pusse** (S.I.) comprendre pourquoi, m'**avaient semblé** (I.PQP.) pleines, prêtes à s'entr'ouvrir, à me livrer ce dont elles n'étaient qu'un couvercle. »
69. **Swann.167** – « Parfois ce morceau de paysage amené ainsi jusqu'à aujourd'hui se détache si isolé de tout, qu'il **flotte** (I.P.) incertain dans ma pensée comme une Délos fleurie, *sans que* je **pusse** (S.P.) dire de quel pays, de quel temps – peut-être tout simplement de quel rêve – il vient. »
70. **Swann.171** – « Tous ces souvenirs ajoutés les uns aux autres **ne formaient plus** (I.I.) qu'une masse, mais non *sans qu'on ne pût* (S.I.) distinguer entre eux (...). »
71. **Swann.179** – « Quelque temps après cette présentation au théâtre, elle lui avait écrit pour lui demander à voir ses collections qui l'intéressaient tant, « elle, ignorante qui avait le goût des jolies choses », disant qu'il lui semblait qu'elle le connaîtrait mieux, quand elle l'aurait vu dans « son home » où elle l'imaginait (I.I.) « si confortable avec son thé et ses livres », *quoiqu'elle ne lui eût pas caché* (S.PQP.) sa surprise qu'il **habitât** (S.I.) ce quartier qui devait être si triste et « qui était si peu smart pour lui qui l'était tant ». »

72. **Swann.180** – « Ainsi, à l'âge où il semblerait, comme on cherche surtout dans l'amour un plaisir subjectif, que la part du goût pour la beauté d'une femme devrait y être la plus grande, l'amour **peut** (I.P.) **naître** – l'amour le plus physique – *sans qu'il y ait eu* (S.PÉ.), à sa base, un désir préalable. »
73. **Swann.182** – « (...) et quant à son corps qui était admirablement fait, il **était** (I.I.) difficile **d'en apercevoir** la continuité (à cause des modes de l'époque et *quoiqu'elle fût* (S.I.) une des femmes de Paris qui s'habillaient le mieux) (...). »
74. **Swann.187** – « La simple gymnastique élémentaire de l'homme du monde tendant la main avec bonne grâce au jeune homme inconnu qu'on lui présente et s'inclinant avec réserve devant l'ambassadeur à qui on le présente, **avait fini** (I.PQP.) **par passer sans qu'il en fût** (S.I.) **conscient** dans toute l'attitude sociale de Swann, qui vis-à-vis de gens d'un milieu inférieur au sien comme étaient les Verdurin et leurs amis, fit instinctivement montre d'un empressement, se livra à des avances, dont, selon eux, un ennuyeux se fût abstenu. »
75. **Swann.188a** – « Il n'eut un moment de froideur qu'avec le docteur Cottard : en le voyant lui cligner de l'œil et lui sourire d'un air ambigu avant qu'ils **se fussent** encore **parlé** (S.PQP.) (mimique que Cottard appelait « laisser venir »), Swann **crut** (I.P.S.) que le docteur le **connaissait** (I.I.) sans doute pour s'être trouvé avec lui en quelque lieu de plaisir, *bien que* lui-même y **allât** (S.I.) **pourtant fort peu, n'ayant jamais vécu dans le monde de la noce.** »
76. **Swann.191** – « Or ceux-ci, fatigués d'être toujours obligés de faire dépendre de leur sagesse la rareté de leurs accès, aiment se laisser aller à croire qu'ils pourront faire impunément tout ce qui leur plaît et leur fait mal d'habitude, à condition de se remettre en les mains d'un être puissant, qui, *sans qu'ils aient* (S.P.) aucune peine à prendre, d'un mot ou d'une pilule, les **remettra** (I.F.S.) sur pied. »
77. **Swann.194** – « Mais rentré chez lui il eut besoin d'elle, il était comme un homme dans la vie de qui une passante qu'il a aperçue un moment vient de faire entrer l'image d'une beauté nouvelle qui **donne** (I.P.) à sa propre sensibilité une valeur plus grande, *sans qu'il sache* (S.P.) seulement s'il pourra revoir jamais celle qu'il aime déjà et dont il ignore jusqu'au nom. »
78. **Swann.203** – « Il la regardait ; un fragment de la fresque apparaissait dans son visage et dans son corps, que dès lors il **chercha** (I.P.S.) toujours à y retrouver, soit qu'il **fût** (S.I.) auprès d'Odette, soit qu'il **pensât** (S.I.) seulement à elle, et *bien qu'il ne tînt* (S.I.) sans doute au chef-d'œuvre florentin que parce qu'il le retrouvait en elle, pourtant cette ressemblance lui conférait à elle aussi une **beauté**, la rendait plus précieuse. »
79. **Swann.206** – « Puis, dès qu'il était arrivé, *sans qu'il s'en rendît* (S.I.) compte, ses yeux **brillaient** (I.I.) d'une telle joie que M. Verdurin disait au peintre : « Je crois que ça chauffe. » »
80. **Swann.207** – « Ainsi le simple fonctionnement de cet organisme social qu'était le petit « clan » prenait automatiquement pour Swann des rendez-vous quotidiens avec Odette et lui permettait de feindre une indifférence à la voir, ou même un désir de ne plus la voir, qui ne lui faisait pas courir de grands risques,

puisque, *quoi qu'il lui eût écrit* (S.PQP.) dans la journée, il la **verrait** (C.P.) forcément le soir et la ramènerait chez elle. »

81. **Swann.220** – « Puis *sans qu'il s'en rendît* (S.I.) compte, cette certitude qu'elle l'attendait, qu'elle n'était pas ailleurs avec d'autres, qu'il ne reviendrait pas sans l'avoir vue, **neutralisait** (I.I.) cette angoisse oubliée, mais toujours prête à renaître, qu'il avait éprouvée le soir où Odette n'était plus chez les Verdurin, et dont l'apaisement actuel était si doux que cela pouvait s'appeler du bonheur. »
82. **Swann.221** – « (...) il lui **demandait** (I.I.) de jouer à la place la petite phrase de la sonate de Vinteuil, *bien qu'Odette jouât* (S.I.) fort mal (...). »
83. **Swann.232** – « *Bien qu'elle s'entêtât* (S.I.) dans une sorte de point d'honneur (et **semblât** (S.I.) pratiquer quelque précepte familial) en ne répondant jamais aux questions et en ne « rendant pas de comptes » sur l'emploi de ses journées, elle **parla** (I.P.S.) une fois à Swann d'une amie qui l'avait invitée et chez qui tout était « de l'époque ». »
84. **Swann.233a** – « Ce jour-là, elle laissa échapper devant Swann ce qu'elle pensait de son habitation du quai d'Orléans ; comme il **avait critiqué** (I.PQP.) que l'amie d'Odette **donnât** (S.I.) non pas dans le Louis XVI, *car, disait-il, bien que cela ne se fasse pas* (S.P.), *cela peut* (I.P.) être charmant, mais dans le faux ancien : « Tu **ne voudrais pas** (C.P.) qu'elle **vécût** (S.I.) comme toi au milieu de meubles cassés et de tapis usés » (...). »
85. **Swann.239** – « Peut-être n'ai-je pas de grands besoins intellectuels à assouvir dans la conversation, mais je **me plais** (I.P.) parfaitement bien avec Cottard, *quoiqu'il fasse* (S.P.) des calembours ineptes. »
86. **Swann.242** – « C'est qu'ils avaient très vite senti en lui un espace réservé, impénétrable, où il **continuait** (I.I.) à **professer** silencieusement pour lui-même que la princesse de Sagan n'était pas grotesque et que les plaisanteries de Cottard n'étaient pas drôles, enfin et *bien que* jamais il **ne se départît** (S.I.) de son amabilité et **ne se révoltât** (S.I.) contre leurs dogmes, une impossibilité de les lui imposer, de l'y convertir entièrement, comme ils n'en avaient jamais rencontré une pareille chez personne. »
87. **Swann.243** – « Quelle différence avec un « nouveau » qu'Odette leur **avait demandé** (I.PQP.) **d'inviter**, *quoiqu'elle ne l'eût rencontré* (S.PQP.) que peu de fois, et sur lequel ils fondaient beaucoup d'espoir, le comte de Forcheville ! »
88. **Swann.245** – « Un genre d'esprit comme celui de Brichtot **aurait été tenu** (C.PÉ.vp.) pour stupidité pure dans la coterie où Swann avait passé sa jeunesse, *bien qu'il soit* (S.P.) compatible avec une intelligence réelle. »
89. **Swann.252** – « *Quoi qu'il ait dit* (S.PÉ.) chemin faisant quelques mots un peu réalistes, mais c'est le goût du jour, je **n'ai pas** souvent **vu** (I.P.C.) tenir le crachoir avec une pareille dextérité, comme nous disions au régiment, où pourtant j'avais un camarade que justement monsieur me rappelait un peu. »
90. **Swann.265** – « *Bien que* Swann **n'eût** encore **jamais pris** (S.PQP.) bien sérieusement ombrage de l'amitié d'Odette pour tel ou tel fidèle, il **éprouvait** (I.I.) une douceur profonde à l'entendre avouer ainsi devant tous, avec cette tranquille impudeur, leurs rendez-vous quotidiens du soir (...) »

91. **Swann.282** – « Celle-ci, en effet, pendant qu’il se livrait à ces invectives, **était** (I.I.) probablement, *sans qu’il s’en aperçût* (S.I.), occupée d’un objet tout à fait différent, car une fois arrivé chez lui, à peine eut-il refermé la porte cochère, que brusquement il se frappa le front, et, la faisant rouvrir, ressortit en s’écriant d’une voix naturelle cette fois (...). »
92. **Swann.293** – « *Bien qu’elle ne lui permît pas* (S.I.) en général de la rejoindre dans des lieux publics, disant que cela ferait jaser, il arrivait (I.I.) que dans une soirée où il était invité comme elle – chez Forcheville, chez le peintre, ou à un bal de charité dans un ministère – il **se trouvât** (S.I.) en même temps qu’elle. »
93. **Swann.300** – « Et ce plaisir différent de tous les autres avait fini par créer en lui un besoin d’elle et qu’elle seule pouvait assouvir par sa présence ou ses lettres, presque aussi désintéressé, presque aussi artistique, aussi pervers, qu’un autre besoin qui caractérisait cette période nouvelle de la vie de Swann où à la sécheresse, à la dépression des années antérieures, **avait succédé** (I.PQP.) une sorte de trop-plein spirituel, *sans qu’il sût* (S.I.) davantage à quoi il devait cet enrichissement inespéré de sa vie intérieure qu’une personne de santé délicate qui à partir d’un certain moment se fortifie, engraisse, et semble pendant quelque temps s’acheminer vers une complète guérison – cet autre besoin qui se développait aussi en dehors du monde réel, c’était celui d’entendre, de connaître de la musique. »
94. **Swann.304** – « Mais surtout le « chaque fruit visité et examiné un par un par moi » avait été un apaisement à sa souffrance, en emmenant sa conscience dans une région où il **se rendait** (I.I.) rarement, *bien qu’elle lui appartînt* (S.I.) comme héritier d’une famille de riche et bonne bourgeoisie où s’étaient conservés héréditairement, tout prêts à être mis à son service dès qu’il le souhaitait, la tout prêts à être mis à son service dès qu’il le souhaitait, la connaissance des « bonnes adresses » et l’art de savoir bien faire une commande. »
95. **Swann.307** – « Mais lui à qui jusque-là rien n’aurait pu paraître aussi fastidieux que tout ce qui se rapportait à la vie cosmopolite de Bade ou de Nice, apprenant qu’Odette **avait** peut-être **fait** (I.PQP.) autrefois la fête dans ces villes de plaisir, *sans qu’il dût* (S.I.) jamais arriver à savoir si c’était seulement pour satisfaire à des besoins d’argent que grâce à lui elle n’avait plus (...). »
96. **Swann.311** – « Comme Odette ne lui donnait aucun renseignement sur ces choses si importantes qui l’**occupaient** (I.I.) tant chaque jour (*bien qu’il eût* assez **vécu** (S.PQP.) pour savoir qu’il n’y en a jamais d’autres que les plaisirs), il ne pouvait pas chercher longtemps de suite à les imaginer, son cerveau fonctionnait à vide ; »
97. **Swann.328** – « Mais depuis que Mme de Gallardon avait signalé à sa cousine la présence de Swann, Chopin ressuscité **aurait pu** (C.PÉ.) **venir jouer** lui-même toutes ses œuvres *sans que* Mme des Laumes **pût** (S.I.) y faire attention. »
98. **Swann.329** – « Cependant le pianiste redoublant de vitesse, l’émotion musicale était à son comble, un domestique passait des rafraîchissements sur un plateau et

- faisait tinter des cuillers et, comme chaque semaine, Mme de Saint-Euverte lui **faisait** (I.I.), *sans qu'il la vît* (S.I.), des signes de s'en aller. »
99. **Swann.332** – « C'est que le violon était monté à des notes hautes où il restait comme pour une attente, une attente qui se **prolongeait** (I.I.) *sans qu'il cessât* (S.I.) de les tenir, dans l'exaltation où il était d'apercevoir déjà l'objet de son attente qui s'approchait (...). »
100. **Swann.338, 338a** – « De ces chagrins dont elle lui parlait autrefois et qu'il la **voyait** (I.I.), *sans qu'il fût atteint* (S.I.vp.) par eux, entraîner en souriant dans son cours sinueux et rapide, de ces chagrins qui maintenant **étaient devenus** (I.PQP.) les siens *sans qu'il eût* (S.I.) l'espérance d'en être jamais délivré, elle semblait lui dire comme jadis de son bonheur (...). »
101. **Swann.339** – « En sa petite phrase, *quoiqu'elle présentât* (S.I.) à la raison une surface obscure, on **sentait** (I.I.) un contenu si consistant, si explicite, auquel elle donnait une force si nouvelle, si originale, que ceux qui l'avaient entendue la conservaient en eux de plain-pied avec les idées de l'intelligence. »
102. **Swann.342** – « (...) il notait ces signes apparents et menteurs d'un léger retour vers lui, avec cette sollicitude attendrie et sceptique, cette joie désespérée de ceux qui, soignant un ami arrivé aux derniers jours d'une maladie incurable, **relatent** (I.P.) comme des faits précieux : « hier, il a fait ses comptes lui-même et c'est lui qui a relevé une erreur d'addition que nous avons faite ; il a mangé un œuf avec plaisir, s'il le digère bien on essaiera demain d'une côtelette », *quoiqu'ils les sachent* (S.P.) dénués de signification à la veille d'une mort inévitable. »
103. **Swann.344** – « Mais il arrivait qu'en dormant, l'intention du voyage **renaissait** (I.I.) en lui – *sans qu'il se rappelât* (S.I.) que ce voyage était impossible – et elle s'y réalisait. »
104. **Swann.371** – « Dans leur cohabitation, au sein de l'esprit d'Odette, avec le souvenir des actions qu'elle cachait à Swann, d'autres peu à peu en recevaient le reflet, **étaient contagionnées** (I.I.vp.) par elles, *sans qu'elle pût* (S.I.) leur trouver rien d'étrange, *sans qu'elles détonassent* (S.I.) dans le milieu particulier où elle les faisait vivre en elle ; »
105. **Swann.373c** – « (...) Elle **a** (I.P.) du bon, tout de même, tu vois, ta petite Odette, *quoiqu'on la trouve* (S.P.) si détestable. »
106. **Swann.375** – « À lui aussi probablement bien des fois où elle lui avait glissé de ces mots qui expliquent un retard, justifient un changement d'heure dans un rendez-vous, ils **avaient dû** (I.PQP.) **cacher**, *sans qu'il s'en fût douté* (S.PQP.) alors, quelque chose qu'elle avait à faire avec un autre à qui elle avait dit (...) »
107. **Swann.378** – « *Bien que* Mme Verdurin **eût cherché** (S.PQP.) à persuader au pianiste et au docteur Cottard que la tante de l'un et les malades de l'autre n'avaient aucun besoin d'eux, et, qu'en tous cas il était imprudent de laisser Mme Cottard rentrer à Paris que Mme Verdurin assurait être en révolution, **il fut obligé** (I.P.S.vp.) de leur rendre leur liberté à Constantinople. »

108. **Swann.387** – « J’aurais voulu prendre dès le lendemain le beau train généreux d’une heure vingt-deux dont je **ne pouvais jamais** (I.I.) *sans que* mon cœur **palpitât** (S.I.) **lire**, dans les réclames des compagnies de chemin de fer, dans les annonces de voyages circulaires, l’heure de départ (...). »
109. **Swann.388** – « Puis il **arriva** (I.P.S.) qu’une simple variation atmosphérique **suffit** (S.I.) *à provoquer en moi cette modulation sans qu’il y eût* (S.I.) besoin d’attendre le retour d’une saison. »
110. **Swann.389** – « Voilà (*bien que* je **fusse** (S.I.) à Paris) ce que je **voyais** (I.I.) et non ce qui était autour de moi. »
111. **Swann.390** – « Aussi *sans que* je **me souciasse** (S.I.) de la contradiction qu’il y avait à vouloir regarder et toucher avec les organes des sens ce qui avait été élaboré par la rêverie et non perçu par eux – et d’autant plus tentant pour eux, plus différent de ce qu’ils connaissaient – c’est ce qui me **rappelait** (I.I.) la réalité de ces images, qui enflammait le plus mon désir, parce que c’était comme une promesse qu’il serait contenté. »
112. **Swann.391** – « Et, *bien que* mon exaltation **eût** (S.I.) pour motif un désir de jouissances artistiques, les guides l’**entretenaient** (I.I.) encore plus que les livres d’esthétique et, plus que les guides, l’indicateur des chemins de fer. »
113. **Swann.393** – « (...) – transportant à son bord, je le sentais, la connaissance, les notions qu’avait de celle à qui il était adressé, non pas moi, mais l’amie qui l’appelait, tout ce que, tandis qu’elle le prononçait, elle revoyait ou, du moins, possédait en sa mémoire, de leur intimité quotidienne, des visites qu’elles se faisaient l’une chez l’autre, de tout cet inconnu, encore plus inaccessible et plus douloureux pour moi d’être au contraire si familier et si maniable pour cette fille heureuse qui m’en **frôlait** (I.I.), *sans que* j’y **puisse** (S.P.) pénétrer, et le jetait en plein air dans un cri ; »
114. **Swann.398, 398a** – « Certes, à toutes les pages de mes cahiers, j’écrivais indéfiniment son nom et son adresse, mais à la vue de ces vagues lignes que je **traçais** (I.I.) *sans qu’elle pensât* (S.I.) pour cela à moi, qui lui **faisaient** (I.I.) **prendre** autour de moi tant de place apparente *sans qu’elle fût mêlée* (S.I.vp.) davantage à ma vie, je me sentais découragé parce qu’elles ne me parlaient pas de Gilberte qui ne les verrait même pas, mais de mon propre désir qu’elles semblaient me montrer comme quelque chose de purement personnel, d’irréel, de fastidieux et d’impuissant. »
115. **Swann.405** – « Tout ce qui les concernait était de ma part l’objet d’une préoccupation si constante que les jours où, comme ceux-là, M. Swann (que j’**avais vu** (I.PQP.) si souvent autrefois *sans qu’il excitât* (S.I.) ma curiosité, quand il était lié avec mes parents) venait chercher Gilberte aux Champs Élysées, une fois calmés les battements de cœur qu’avait excités en moi l’apparition de son chapeau gris et de son manteau à pèlerine, son aspect m’impressionnait encore comme celui d’un personnage historique sur lequel nous venons de lire une série d’ouvrages et dont les moindres particularités nous passionnent. »

116. **Swann.407** – « Il **répondait** (I.I.) poliment aux saluts des camarades de Gilberte, même au mien *quoiqu'il fût brouillé* (S.I.vp.) avec ma famille, mais sans avoir l'air de me connaître. »
117. **Swann.417** – « On m'avait dit que je verrais dans l'allée certaines élégantes que, *bien qu'elles n'eussent pas toutes été épousées* (S.PQP.vp.), l'on **citait** (I.I.) habituellement à côté de Mme Swann, mais le plus souvent sous leur nom de guerre ; »
118. **Swann.421** – « Cette complexité du bois de Boulogne qui en fait un lieu factice et, dans le sens zoologique ou mythologique du mot, un Jardin, je l'ai retrouvée cette année comme je le traversais pour aller à Trianon, un des premiers matins de ce mois de novembre où, à Paris, dans les maisons, la proximité et la privation du spectacle de l'automne qui **s'achève** (I.P.) si vite *sans qu'on y assiste* (S.P.), donnent une nostalgie, une véritable fièvre des feuilles mortes qui peut aller jusqu'à empêcher de dormir. »
119. **Swann.422** – « Dans ma chambre fermée, elles s'interposaient depuis un mois, évoquées par mon désir de les voir, entre ma pensée et n'importe quel objet auquel je m'appliquais, et tourbillonnaient comme ces taches jaunes qui parfois, *quoi que nous regardions* (S.P.), **dansent** (I.P.) devant nos yeux. »
120. **Scorta.21** – « C'est ainsi que **commença** (I.P.S.), dans l'église de Montepuccio, le face-à-face de don Giorgio et de Rocco Scorta Mascalzone. Cinquante ans après que le premier eut sauvé la vie du second. *Sans qu'ils se soient revus* (S.PQP.) depuis que le curé avait célébré le mariage. »
121. **Scorta.25** – « Une foule de badauds **faisait** (I.I.) irruption dans la maison *sans que l'on puisse* (S.P.) dire si c'était pour rendre hommage au moribond ou au contraire pour vérifier avec bonheur qu'il était bien en train d'agoniser. »
122. **Scorta.36** – « – Des heures **passaient** (I.I.) *sans que* la foule **semble** (S.P.) diminuer. »
123. **Scorta.42** – « Il **ne bougeait pas** (I.I.), *attendant que tombe* (S.P.) sa colère, qu'il **recouvre** (S.P.) ses esprits et qu'il **puisse** (S.P.) retourner au village sans que sa mine le trahisse (S.P.). »
124. **Scorta.50** – « Ce rendez-vous qui l'avait obsédée pendant des semaines, cette échéance qui l'avait privée de sommeil des nuits entières **venait de passer** (I.P.R.dp.) *sans que* rien dans le vent du soir ou dans le bruit des rues **marque** (S.P.) cet instant d'une empreinte particulière. »
125. **Scorta.62** – « *Sans qu'on sache* (S.P.) comment, la rumeur **était née** (I.PQP.), la nuit même, qu'Elia Manuzio était le voleur mécréant. »
126. **Scorta.81** – « *Sans qu'il l'eût* vraiment **décidé** (S.PQP.), il **se trouva** (I.P.S.) devant le bureau de tabac, sur le corso. »
127. **Scorta.87a** – « (...) *Sans qu'il sache* (S.P.) pourquoi, il **était** (I.I.) empli d'une sorte de fierté. »
128. **Scorta.103a** – « (...) *Sans qu'elle sache* (S.P.) bien pourquoi, ces secrets la **rendaient** (I.I.) forte, infiniment forte. »

129. **Atiq.33** – « – *Quoi qu'il en soit* (S.P.), notre grand-mère nous **mettait** (I.I.) tout d'abord en garde en disant que son histoire était un conte magique qui pourrait apporter soit du bonheur soit du malheur dans notre vraie vie. »
130. **Atiq.39a** – « (...) *Quoi que je fasse* (S.P.), ils m'**assaillent** (I.P.). »

ANNEXE III : Abréviations du corpus français

Romans :

Bov.fr – Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, 1857.

Swann.fr – Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann*, 1913.

Scorta.fr – Laurent Gaudé, *Le Soleil des Scorta*, 2004.

Atiq.fr – Atiq Rahimi, *Syngué sabour. Pierre de patience*, 2008.

Modes et temps verbaux :

INDICATIF

Passé

I.P.C. – passé composé

I.I. – imparfait

I.PQP. – plus-que-parfait

I.P.S. – passé simple

I.P.A. – passé antérieur

I.P.R. – passé récent

Présent

I.P. – présent

Futur

I.F.S. – futur simple

I.F.P. – futur proche

CONDITIONNEL

C.P. – présent

C.PE. – passé

C.PE.2f. – passé deuxième forme

IMPÉRATIF

IMP.P. – présent

INFINITIF

INF.P. – présent

INF.PE. – passé

GÉRONDIF

G.P. – présent

G.PE. – passé

PARTICIPE

P.P. – présent

P.PE. – passé

SUBJONCTIF

S.P. – présent

S.PE. – passé

S.I. – imparfait

S.PQP. – plus-que-parfait

Autres :

vp. – voix passive

ANNEXE IV : Abréviations du corpus polonais

Romans :

Bov.pol – Gustave Flaubert, *Pani Bovary*, trad. Aniela Micińska, 1984.

Swann.pol – Marcel Proust, *W poszukiwaniu straconego czasu. W stronę Swanna*, trad. Tadeusz Boy-Żeleński, 1957.

Scorta.pol – Laurent Gaudé, *Słońce Scortów*, trad. Jacek Giszczak, 2005.

Atiq.pol – Atiq Rahimi, *Kamień cierpliwości*, trad. Magdalena Kamińska-Maurugeon, 2009.

Modes, temps et aspects verbaux :

INDICATIF (tryb oznajmujący)

Passé (czas przeszły)

I.PE.perf. – passé perfectif (przeszły dokonany)

I.PE.imp. – passé imperfectif (przeszły niedokonany)

I.PQP.perf. – plus-que-passé perfectif (zaprzeszły dokonany)

I.PQP.imp. – plus-que-passé imperfectif (zaprzeszły niedokonany)

Présent (czas teraźniejszy)

I.P.imp. – présent imperfectif (teraźniejszy niedokonany)

Futur (czas przyszły)

I.F.perf. – futur perfectif (przyszły dokonany)

I.F.imp. – futur imperfectif (przyszły niedokonany)

CONDITIONNEL (tryb warunkowy)

- C.P.perf. – présent perfectif (prosty dokonany)
- C.P.imp. – présent imperfectif (prosty niedokonany)
- C.PE.perf. – passé perfectif (złożony dokonany)
- C.PE.imp. – passé imperfectif (złożony niedokonany)

IMPÉRATIF (tryb rozkazujący)

- IMP.P.perf. – présent perfectif (prosty dokonany)
- IMP.P.imp. – présent imperfectif (prosty niedokonany)
- IMP.P.fp.perf. – présent forme périphrastique perfectif (złożony dokonany)
- IMP.P.fp.imp. – présent forme périphrastique imperfectif (złożony niedokonany)

INFINITIF (bezokolicznik)

- INF.perf. – perfectif (dokonany)
- INF.imp. – imperfectif (niedokonany)

GÉRONDIF

- G.P.imp. – présent (imiesłów przysłówkowy współczesny)
- G.PE.perf. – passé (imiesłów przysłówkowy uprzedni)

PARTICIPE

- P.P.imp. – présent imperfectif (imiesłów przymiotnikowy czynny niedokonany)
- P.PE.A.perf. – passé actif (imiesłów czasu przeszłego czynny dokonany)
- P.PE.A.imp. – passé actif (imiesłów czasu przeszłego czynny niedokonany)
- P.PE.P.perf. – passé passif (imiesłów przymiotnikowy bierny dokonany)
- P.PE.P.imp. – passé passif (imiesłów przymiotnikowy bierny niedokonany)

Autres:

subst. – substantif

adj. – adjectif

adv. – adverbe

v.se. – verbe sous-entendu

ANNEXE V : Abréviations des modèles d'emploi du subjonctif

Élément déclencheur du subjonctif :

V – verbe personnel

Vimp. – verbe ou expression impersonnels

Adj. – adjectif

Adv. – adverbe

S – substantif

P – pronom

C – conjonction

Valeur sémantique du subjonctif :

éton. – étonnement

méc. – mécontentement

regr. – regret

op. – opinion

perc. – perception

vol. – volonté

néc. – nécessité

ord. – ordre

fin. – finalité

pot. – réalisation potentielle

sup. – superlatif

réf.int. – référent intentionnel

cons. – conséquence

cond. – condition

conc. – consession

Résumé

« La concordance des temps au subjonctif en français et ses équivalents en polonais :
étude contrastive sur un corpus littéraire »

Mots-clés: concordance des temps, subjonctif, morphosyntaxe, étude contrastive, *tertium comparationis*, équivalence

Le phénomène de concordance des temps, essentiel pour la tradition grammaticale et linguistique du français, peut poser quelques problèmes quant aux contacts linguistiques et analyses contrastives avec le polonais. Non seulement la règle de *consecutio temporum* ne trouve pas sa place dans les prescriptions grammaticales de la langue slave en question, mais c'est également le mode subjonctif, essentiel pour l'application de ladite règle, qui est absent du système polonais. En outre, la question de concordance des temps demeure problématique même au sein de la structure syntaxique du français : l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif ne sont plus en usage dans la proposition subordonnée, indépendamment de temps et de mode employés dans la principale. Malgré les constats fréquents, transcrits de grammaire en grammaire, la règle normative ne semble plus s'appliquer, même dans la langue littéraire. Cette intuition, constitue également l'hypothèse du présent travail. Ainsi, en premier temps, nous l'avons soumise à une étude minutieuse basée sur un corpus littéraire provenant de deux époques différentes, qui comporte deux romans datant du XIX^e/XX^e siècle (*Madame Bovary* de Gustave Flaubert, 1857 et *À la recherche du temps perdu : Du côté de chez Swann* de Marcel Proust, 1913) et deux autres relevant de la littérature moderne (*Le Soleil des Scorta* de Laurent Gaudé, 2004 ainsi que *Syngué sabour. Pierre de patience* d'Atiq Rahimi, 2008).

Ensuite, vu le peu d'études abordant le problème d'équivalence du subjonctif en polonais, par la présente thèse nous avons visé à répondre à une question épineuse : quels sont ces équivalents et quelles corrélations modo-temporels entre la proposition principale et la subordonnée permet le système polonais?

Pour y répondre, nous avons eu recours aux traductions polonaises du corpus français constituant la base de l'étude en question (*Pani Bovary* traduit par Aniela Micińska, *W poszukiwaniu straconego czasu. W stronę Swanna* traduit par Tadeusz Boy-Żeleński, *Słońce Scortów* traduit par Jacek Giszczak et *Kamień cierpliwości* traduit par Magdalena Kamińska-Maurugeon).

La structure de ce travail repose ainsi sur trois parties. La première, appelée « Approche contrastive des modes, temps et aspects verbaux », centrée sur la description détaillée et la confrontation des deux systèmes grammaticaux différents, nous fournit les caractéristiques les concernant en s'appuyant sur les notions de morphologie, usage et syntaxe contenues dans les grammaires de référence des deux langues en question. Elle nous apporte également la réponse concernant la disparition des certains temps de l'usage et son influence sur l'application de la règle de concordance des temps en français d'aujourd'hui. La deuxième, « Application de la règle classique de concordance des temps en français littéraire: étude quantitative du corpus » consiste à analyser uniquement le corpus français, ceci du point de vue de l'application de la règle normative de concordance des temps dans la langue littéraire au cours des siècles. Elle démontre que la langue littéraire, même celle du XX^e siècle, mais particulièrement celle du XXI^e, ne respecte plus la règle traditionnelle de concordance. Enfin, pour achever cette analyse, la partie « Étude contrastive du corpus » dont la notion de *tertium comparationis* constitue une base méthodologique, nous permet de distinguer et d'énumérer les équivalents du mode subjonctif en polonais et leur usage en fonction de mode et de temps de la proposition principale, mais aussi de la nature sémantique du verbe précis. Elle nous démontre également que malgré le phénomène de la concordance des temps absent du système polonais, il est possible d'évoquer une certaine *concordance des modes* où le mode de la proposition principale entraîne l'usage d'une forme verbale équivalente du subjonctif précise.

Streszczenie

„Zgodność czasów w trybie subjonctif w języku francuskim i jej ekwiwalenty w języku polskim : studium kontrastywne na podstawie korpusu literackiego”

Słowa-klucze : zgodność czasów, subjonctif, morfoskładnia, analiza kontrastywna, *tertium comparationis*, ekwiwalencja

Fenomen zgodności czasów, kluczowy dla tradycji gramatycznej i lingwistycznej języka francuskiego, może okazać się problematyczny w ujęciu kontaktów językowych oraz analiz kontrastywnych z językiem polskim. Reguła *consecutio temporum* nie tylko bowiem nie znajduje swojego miejsca w zapisach zasad gramatycznych analizowanego języka słowiańskiego, ale również tryb *subjonctif*, fundamentalny dla zastosowania wspomnianej reguły, jest w nich nieobecny. Ponadto, zagadnienie zgodności czasów pozostaje niejednoznaczne także wewnątrz struktury składniowej języka francuskiego: czasy *imparfait* oraz *plus-que parfait* wspomnianego trybu praktycznie nie występują już w zdaniu podrzędnym, niezależnie od trybu oraz czasu użytego w zdaniu nadrzędnym. Pomimo wielokrotnie powielanej w gramatykach konstatacji, normatywna reguła zgodności wydaje się nie być już w użyciu, nawet w języku literackim. Ta intuicja stanowi również hipotezę niniejszej pracy. W pierwszym jej etapie zatem, poddaliśmy wspomnianą hipotezę szczegółowemu badaniu opartemu na korpusie literackim pochodzącym z dwóch różnych epok, zawierającym dwie powieści z pogranicza XIX oraz XX wieku (*Madame Bovary* Gustawa Flauberta z 1857 roku i *À la recherche du temps perdu : Du côté de chez Swann* Marcela Prousta z roku 1913) oraz dwie będące przedstawicielami literatury współczesnej (*Le Soleil des Scorta* Laurenta Gaudé z 2004 roku oraz *Syngué sabour. Pierre de patience* autorstwa Atiqā Rahimiego z roku 2008).

Następnie, mając na uwadze znikomą liczbę badań poruszających zagadnienie ekwiwalencji trybu *subjonctif* w języku polskim, poprzez niniejszą pracę staraliśmy się odpowiedzieć na nurtujące pytanie: jakie są owe ekwiwalenty oraz na jakie powiązania trybowo-czasowe pomiędzy zdaniem nadrzędnym a podrzędnym pozwala system języka polskiego?

By udzielić na nie odpowiedzi, odnieśliśmy się do tłumaczeń polskich francuskiego korpusu literackiego będącego bazą niniejszego badania (*Pani Bovary* w tłumaczeniu Anieli Micińskiej, *W poszukiwaniu straconego czasu. W stronę Swanna* w przekładzie Tadeusza Boya-Żeleńskiego, *Słońce Scortów* w tłumaczeniu Jacka Giszczaka oraz *Kamień cierpliwości* w przekładzie Magdaleny Kamińskiej-Maurugeon).

Struktura prezentowanej pracy opiera się na trzech częściach. Pierwsza, zatytułowana „Analiza kontrastywna trybów, czasów oraz aspektów czasownikowych”, skoncentrowana na szczegółowym opisie oraz kontrastywnym zestawieniu dwóch różnych systemów gramatycznych dostarczyła nam ich charakterystyki opierając ją na pojęciach morfologii, praktycznego zastosowania oraz składni zawartych w gramatykach dwóch analizowanych języków. Udzieliła nam ona również odpowiedzi dotyczącej wyjścia niektórych czasów z użycia oraz jego wpływu na zastosowanie reguły zgodności czasów w dzisiejszym języku francuskim. Druga część, zatytułowana „Zastosowanie klasycznej reguły zgodności czasów we francuskim języku literackim: badanie ilościowe korpusu” polegająca na analizie jedynie korpusu francuskiego z punktu widzenia zastosowania normatywnej reguły zgodności czasów w języku literackim na przestrzeni wieków udowodniła, że język literacki, również ten XX-wieczny, ale w szczególności ten XXI-wieczny, nie respektuje już wspomnianej tradycyjnej reguły zgodności. Wreszcie, aby dopełnić niniejszego badania, część „Analiza kontrastywna korpusu”, której bazę metodologiczną stanowi pojęcie *tertium comparationis*, pozwoliła nam na wyodrębnienie ekwiwalentów trybu *subjonctif* w języku polskim wraz z ich użyciem w zależności od trybu oraz czasu zdania nadrzędnego, jak i również natury semantycznej danego czasownika. Udowodniła nam ponadto, że pomimo nieobecności fenomenu zgodności czasów w systemie języka polskiego, możliwe jest stwierdzenie istnienia pewnej *zgodności trybów*, w której to tryb zdania nadrzędnego pociąga za sobą użycie określonej formy ekwiwalentu trybu *subjonctif*.

Abstract

" The concordance of tenses in the subjunctive in French and its equivalents in Polish:
contrastive study based on a literary corpus "

Keywords : concordance of tenses, subjunctive, morphosyntax, contrastive study, *tertium comparationis*, equivalence

The phenomenon of concordance of tenses, essential for the grammatical and linguistic tradition of French, can pose some problems when it comes to linguistic contacts and contrastive studies with Polish. Not only does the rule of *consecutio temporum* not find its place in the grammatical prescriptions of the Slavic language in question, but it is also the subjunctive mode, essential for the application of this rule, which is absent from the Polish system. In addition, the question of concordance of tenses remains problematic even within the syntactic structure of French: the *imparfait* and the *plus-que-parfait* tenses of the subjunctive are no longer in use in the subordinate clause, regardless of the tense and mode used in the main one. Despite frequent statements, transcribed from grammar to grammar, the normative rule no longer seems to apply, even in the literary language. This intuition aligns with the hypothesis of the present work. Therefore, in the first instance, we subjected it to a careful study based on a literary corpus from two different eras, which includes two novels dating from the nineteenth / twentieth century (*Madame Bovary* by Gustave Flaubert, 1857 and *À la recherche du temps perdu : Du côté de chez Swann* by Marcel Proust, 1913) and two others deriving from the modern literature (*Le Soleil des Scorta* by Laurent Gaudé, 2004 and *Syngué sabour. Pierre de patience* by Atiq Rahimi, 2008).

Subsequently, given the few studies approaching the problem of equivalence of the subjunctive in Polish, we have aimed with this thesis to answer an important question: what are these equivalents and what modo-temporal correlations between the main and the subordinate clause allows the Polish system?

To answer it, we had recourse to the Polish translations of the French corpus constituting the basis of the study in question (*Pani Bovary* translated by Aniela

Micińska, *W poszukiwaniu straconego czasu. W stronę Swanna* translated by Tadeusz Boy-Żeleński, *Słońce Scortów* translated by Jacek Giszczak and *Kamień cierpliwości* translated by Magdalena Kamińska-Maurugeon).

The structure of this work is thus based on three parts. The first, called "Contrastive approach of verbal modes, tenses and aspects", centered on the detailed description and the confrontation of the two different grammatical systems, provides us with their characteristics based on the concepts of morphology, usage and syntax contained in the reference grammars of the two languages in question. It also provides us with the answer concerning the disappearance of certain tenses from usage and its influence on the application of the rule of concordance of tenses in today's French. The second one, "Application of the classical rule of concordance of tenses in the literary French: quantitative study of the corpus" consists in analyzing only the French corpus, this from the point of view of the application of the normative rule of concordance of tenses in the literary language over the centuries. It shows that the literary language, even the one of the twentieth century, but particularly the one of the twenty-first, no longer respects the traditional rule of concordance. Lastly, to complete this study, the part named "Contrastive study of the corpus", of which the notion of *tertium comparationis* constitutes a methodological basis, allows us to distinguish and enumerate the equivalents of the subjunctive mode in Polish and their use according to mode and tense of the main clause, but also to the semantic nature of the precise verb. It also shows us that despite the fact that the phenomenon of concordance of tenses is absent from the Polish system, it is possible to evoke a certain *concordance of modes* where the mode of the main clause leads to the use of a precise equivalent verbal form of the subjunctive.